

Tableaux de l'économie
française / Institut national
de la statistique et des
études économiques ; dir.
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 2000.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

2000/2001



60001533308

Tableaux de l'économie française
(TEF)
2000-2001
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 3o

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

5

Territoire
Population

Société
Modes de vie

Emploi
Revenus

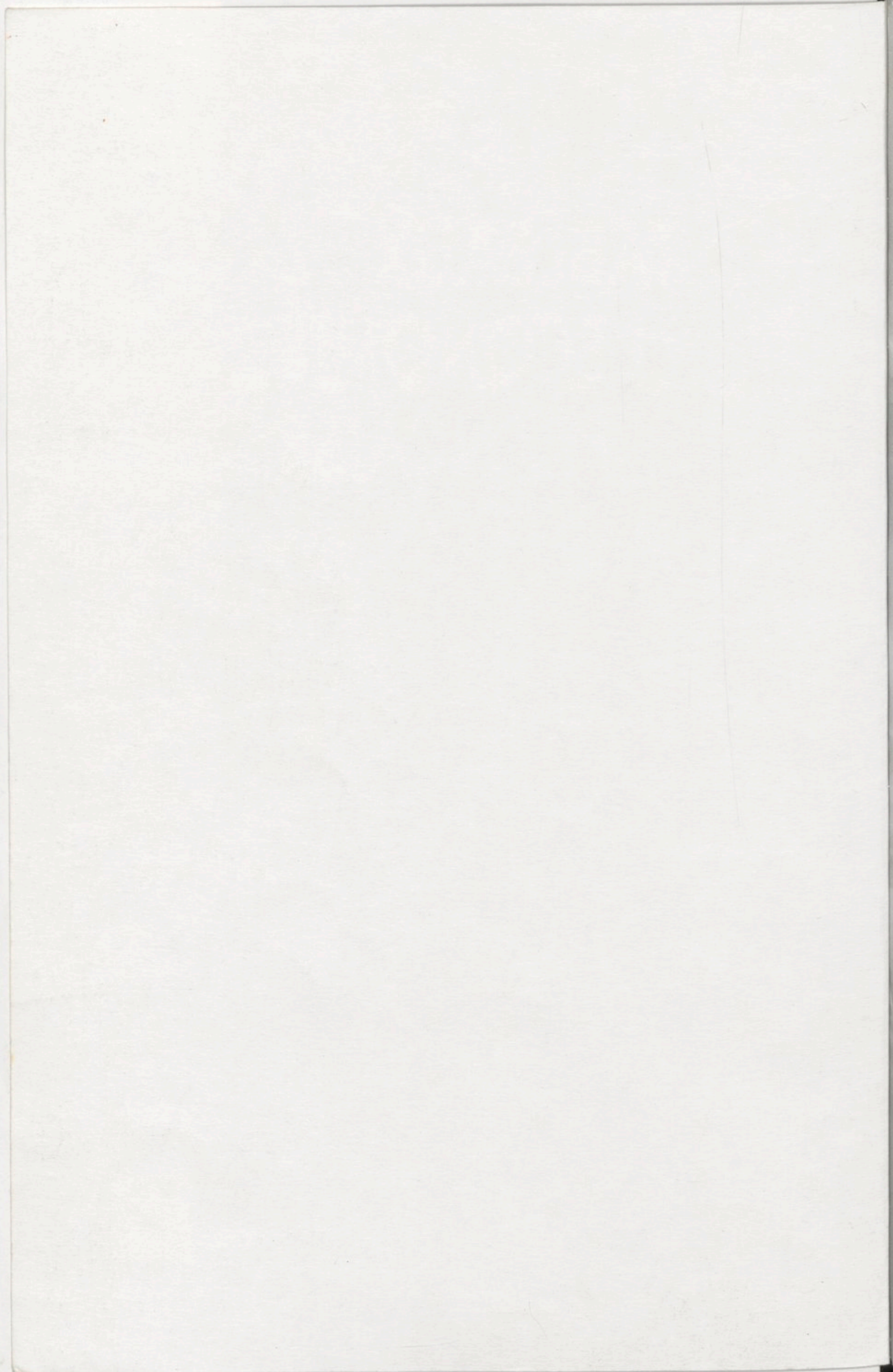
Économie
Finances

Système
productif

Échanges
extérieurs



INSEE





**TABLEAUX DE
L'ÉCONOMIE
FRANÇAISE**
3

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
[]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

Avertissement

Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine, sauf celles issues des comptes nationaux - base 95 - qui incluent les départements d'outre-mer.

Compte tenu des changements de concepts, les données des comptes nationaux - base 1995 - ne doivent pas être comparées avec celles provenant des comptes nationaux - base 80.

Directeur de la publication Paul CHAMPSAUR

Rédaction en chef Catherine CLUZEAU
Dominique DUBEAUX

Rédaction Agnès BETTON
Véronique CHARPIOT
Alain MAILLOCHON

Coordination de la fabrication Ghislaine QUESADA

Maquettistes Serge FOSSERIES
Thérèse PÉCHEUX
Pierre THIBAudeau

Correcteur Jean-Pierre MOREAU

Photo de couverture Copyright photo France Telecom / Pierre François GROSJEAN

**Couverture et Illustration
des pages intérieures
conception-réalisation** Jacky LOUIS-MARIE-ABSALON (Insee)
PHENIX NUMERIC

Imprimerie MAULDE et RENOUE

À nos lecteurs

Depuis plus de vingt ans, les *Tableaux de l'Économie Française* font le point sur les données économiques et sociales les plus significatives, disponibles au 1^{er} juillet de chaque année. Cette nouvelle édition reconduit le principe adopté les années précédentes, livrant les informations les plus représentatives des dernières enquêtes des services statistiques des ministères ou autres organismes publics ou privés.

Des modifications sensibles de structure sont introduites afin d'accroître encore la lisibilité en allant droit à l'essentiel et dans le souci de coller à l'actualité. Deux nouveaux mots-clés sont présentés : l'un sur l'innovation, afin de prendre en compte le développement lié aux nouvelles technologies, l'autre sur la délinquance, visant à mieux illustrer les questions relatives à la justice.

Afin d'assurer une plus grande cohérence, plusieurs mots-clés sont revus. Les indices de prix agricoles ou industriels, qui figuraient dans l'ancien mot-clé « Prix à la production » (11.3), sont répartis dans « Productions agricoles et pêches » (16.2) et « Production industrielle » (17.1). « Créations d'entreprises » (anciennement 14.6) inclut les cessations et devient « Démographie des entreprises » (14.1). « PME-PMI » est regroupé dans « Caractéristiques des entreprises » (14.2). « Services non financiers » (18.2) est enrichi d'informations pertinentes dans ce domaine. « Poste et télécommunications » (18.4) est refondu en « Information et Communication » avec l'introduction de données sur la presse et Internet.

Au moment où la France assure la présidence de l'Union européenne, il est opportun de rappeler que la rédaction s'efforce de donner pour chaque thème traité des comparaisons internationales et tout spécialement européennes.

Par ailleurs, au début de l'année 2001, sortira le cédérom correspondant au présent ouvrage, enrichi de tableaux complémentaires, de séries chronologiques et de visites guidées à vocation pédagogique.

Nous exprimons, enfin, nos vifs remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur contribution à la réalisation de cet ouvrage.

SOMMAIRE

TERRITOIRE - POPULATION

1. Territoire	1.1 Pays du monde	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18
2. Environnement	2.1 État de l'environnement	20
	2.2 Pollution	22
3. Population	3.1 Accroissement de la population	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Natalité - Fécondité	30
	3.5 Mortalité - Espérance de vie	32
	3.6 Population par âge	34
	3.7 Catégories sociales	36

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

4. Consommation	4.1 Consommation des ménages	40
	4.2 Équipement des ménages	42
	4.3 Vacances - Tourisme	44
	4.4 Culture - Loisirs - Sports	46
5. Logement	5.1 Habitat	48
	5.2 Propriétaires et locataires	50
6. Enseignement	6.1 Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	52
	6.2 Établissements et enseignants	54
	6.3 Enseignement supérieur	56
	6.4 Niveaux de formation	58
7. Santé	7.1 Maladies - Accidents	60
	7.2 Personnels et équipements de santé	62
	7.3 Dépenses de santé	64
	7.4 Tabac - Alcool - Toxicomanie	66
8. Justice	8.1 Criminalité - Délinquance	68
	8.2 Justice	70

EMPLOI - REVENUS

9. Emploi	9.1 Population active	74
	9.2 Chômage	76
	9.3 Conditions d'emploi	78
	9.4 Durée et conditions de travail	80
	9.5 Emploi de la Fonction publique	82
	9.6 Emploi des étrangers	84
	9.7 Emploi des jeunes	86
	9.8 Effectifs des branches	88
10. Revenus	10.1 Salaires des entreprises	90
	10.2 Salaires de la Fonction publique	92
	10.3 Salaire minimum - Coût salarial	94
	10.4 Revenus des ménages	96
	10.5 Retraites	98
	10.6 Protection sociale	100
	10.7 Aide sociale	102

ÉCONOMIE - FINANCES

11. Économie générale	11.1 Résultats économiques de l'année	106
	11.2 Croissance - Productivité	108
	11.3 Production des branches → <i>in E</i>	110
	11.4 Prix à la consommation	112
	11.5 Innovation	114
12. Monnaie - Marchés financiers	12.1 Monnaie - Crédit	116
	12.2 Épargne - Patrimoine	118
	12.3 Bourse - Marchés financiers	120
13. Finances publiques	13.1 Budget de l'État	122
	13.2 Impôts et cotisations sociales	124
	13.3 Dépenses budgétaires	126
	13.4 Finances publiques locales	128
	13.5 Union monétaire européenne	130

SYSTÈME PRODUCTIF

14. Appareil productif	14.1 Démographie des entreprises	134
	14.2 Caractéristiques des entreprises	136
	14.3 Grandes entreprises mondiales	138
	14.4 Grandes entreprises françaises	140
	14.5 Entreprises publiques	142
	14.6 Artisanat	144
15. Énergie	15.1 Bilan énergétique	146
	15.2 Pétrole - Charbon	148
	15.3 Électricité - Gaz	150
16. Agriculture - Pêche	16.1 Revenus et exploitations agricoles	152
	16.2 Productions agricoles et pêches	154
	16.3 Industries agro-alimentaires	156
17. Industrie - Construction	17.1 Production industrielle	158
	17.2 Bâtiment et travaux publics	160
	17.3 Industrie automobile	162
18. Secteur tertiaire	18.1 Commerce	164
	18.2 Services non financiers	166
	18.3 Banques et Assurances	168
	18.4 Information et communication	170
	18.5 Transports de voyageurs	172
	18.6 Transports de marchandises	174
	18.7 Recherche	176
	18.8 Audiovisuel	178

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

19. Échanges extérieurs	19.1 Données générales	182
	19.2 Balance commerciale	184
	19.3 Clients et fournisseurs	186
	19.4 Investissements internationaux → <i>à voir</i>	188

INDEX ALPHABÉTIQUE	190
---------------------------	-----

ADRESSES UTILES	196
------------------------	-----

PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE	200
---	-----

L'Europe des 15, les États-Unis et le Japon

Pays	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population mi-1999 en millions	PIB par habitant en 1999 en PPS*	Solde du commerce extérieur en 1999 en Mds de dollars	Prix à la consommation (1) en 1999	Taux de chômage en 1999 en %	Émissions de CO ₂ (2) en 1998
Allemagne	(3) 1958	82,0	22 708	5,8	1,4	8,7	10,7
Autriche	1995	8,1	23 784	-0,4	<i>p</i> 1,7	3,7	7,7
Belgique	1958	10,2	23 437	1,3	2,1	9,0	12,5
Danemark	1973	5,3	25 050	0,4	3,1	5,2	11,2
Espagne	1986	39,4	17 315	-2,9	2,8	15,9	6,6
Finlande	1995	5,2	21 155	0,9	2,2	10,2	11,8
France entière	1958	60,0	20 857	1,6	1,4	11,3	6,6
Grèce	1981	10,5	14 134	(5) -1,6	2,4	(4) 9,6	8,1
Irlande	1973	3,7	23 630	2,0	3,9	5,8	10,7
Italie	1958	57,7	21 154	1,2	2,1	11,4	7,6
Luxembourg	1958	0,4	35 010	...	2,3	2,3	18,9
Pays-Bas	1958	15,8	22 885	1,1	<i>p</i> 1,9	3,3	11,5
Portugal	1986	10,0	15 578	-1,2	1,7	4,5	5,6
Royaume-Uni	1973	59,4	21 594	-4,3	1,2	6,1	9,6
Suède	1995	8,9	21 616	1,4	1,2	7,2	6,2
États-Unis	///	272,5	32 709	-30,4	2,7	4,2	20,3
Japon	///	126,7	22 869	9,0	-1,2	4,7	9,1

* PPS : unité de mesure commune reflétant en termes réels le pouvoir d'achat de chaque pays.

(1) Indices en glissement annuel en décembre sauf pour le Japon en novembre.

(2) Émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dues à l'utilisation de l'énergie, en tonnes par habitant.

(3) 1990 pour l'ex-RDA.

(4) 1997.

(5) 1998.

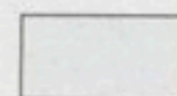
Sources : Eurostat. Ined. OCDE.



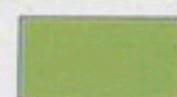
La zone euro
au 1^{er} janvier 1999



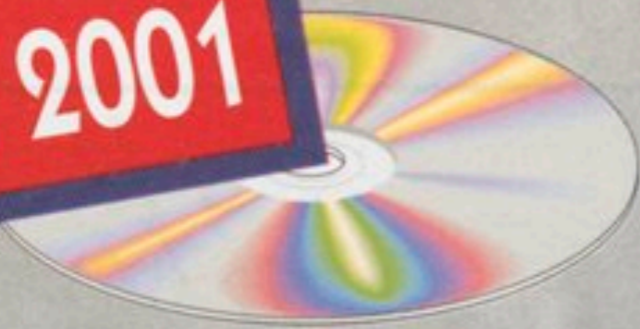
Pays de l'Union européenne hors zone euro



Pays candidats à l'adhésion à l'UE



À paraître
début 2001



Une façon attrayante de découvrir la complexité
de la France économique et sociale

Sur cédérom une version très enrichie du livre «Tableaux de l'Économie Française»

Dès sa première édition :

- labellisé par le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.
- salué unanimement par la presse.

À la portée de tous

... C'est sans doute ce qui a été produit de plus utile et de plus réussi dans le domaine du multi-média « sérieux » depuis l'Universalis.



Grâce à ces développements, le TEF, un peu austère, devient un formidable outil d'enseignement. Le cédérom est bien adapté à une utilisation avec les élèves et a vraiment sa place dans nos lycées.



Voici enfin les TEF sur cédérom, et dans une version survitaminée. Le logiciel fonctionne bien, s'installe vite et comporte plusieurs très bonnes surprises comme le gestionnaire de statistiques, STATIS, absolument remarquable. [...] Une équipe de professeurs est passée par là, utilisant judicieusement les liens hypertextes : le dossier sur l'immigration est une rare illustration de ce que peut accomplir le multimédia quand il est bien maîtrisé.

CANAL+



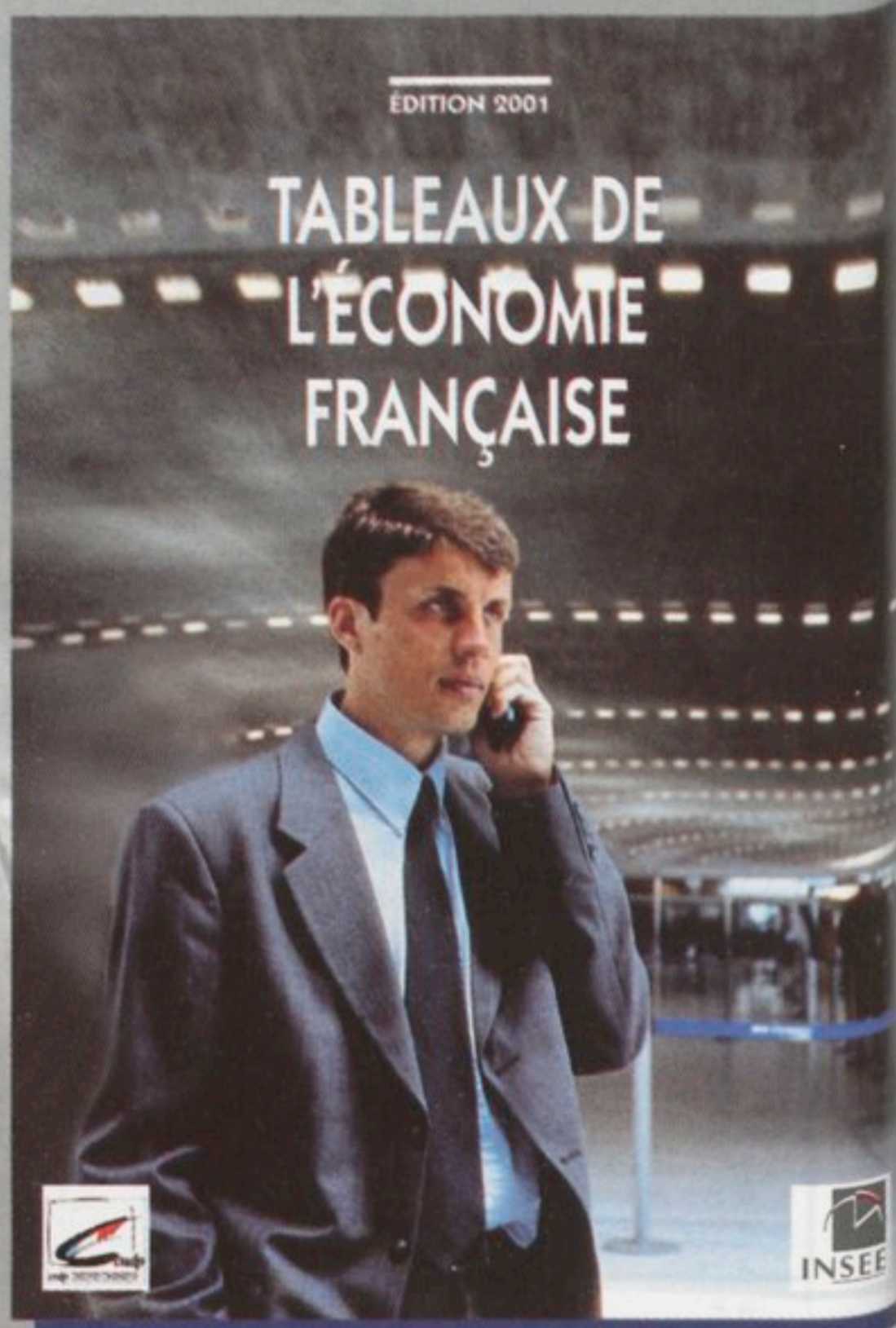
Alain Le Diberder

... L'exacte utilité encyclopédique d'un cédérom, en un mot.

Liberation

L'ensemble constitue un très bon outil de base pour celui qui cherche à mesurer les transformations économiques et sociales.

Alternatives
Économiques



En supplément de la version papier :

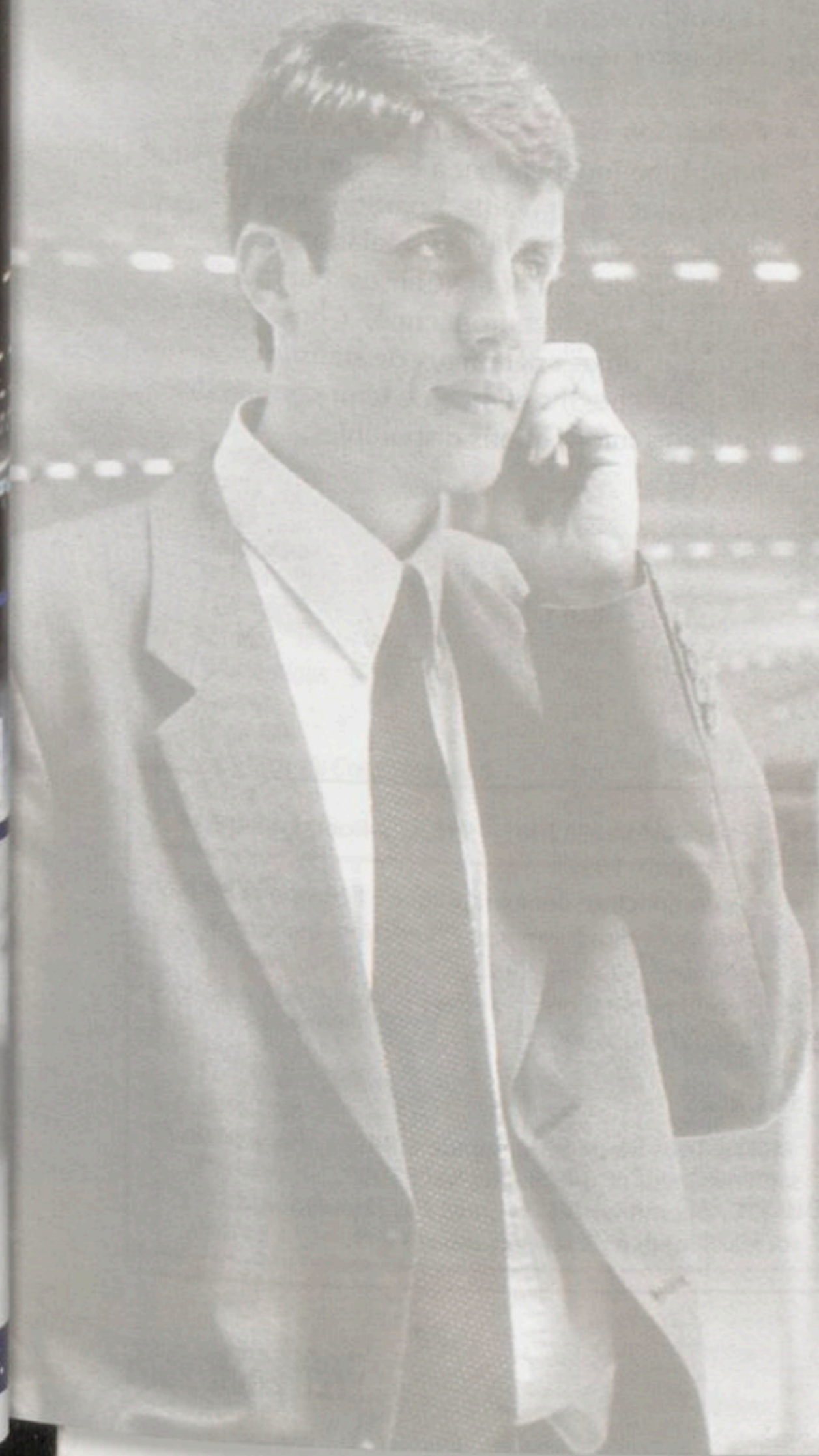
- Le logiciel **STATIS2** permet de traiter les tableaux statistiques par de nombreuses fonctions de calcul et de graphique,
- Des visites guidées à vocation pédagogique avec commentaires et exercices,
- **85** dossiers sur l'économie et la société françaises,
- **250** numéros d'**INSEE Première**, le quatre pages d'actualité de l'INSEE,
- Une base statistique de plus de **900** tableaux,
- un lexique.

Version monoposte et réseau pour PC

En vente à l'INSEE et dans les librairies

Territoire
Environnement
Population

TERRITOIRE POPULATION



ex

IS

ISEE

ries.

PRÉSENTATION

En 1999, la **population mondiale** est estimée à un total proche de 6 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,6 milliards, dont 1,25 milliard en Chine et 986 millions en Inde. On compte dix pays de plus de 100 millions d'habitants ; ils étaient quatre en 1950 (Chine, Inde, États-Unis, ex-URSS) et pourraient être quatorze en 2025. La France métropolitaine se situe au 21^e rang mondial et au 3^e rang parmi les pays de l'Union européenne derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La part des jeunes de moins de 15 ans est supérieure à 40 % en Afrique, elle est de 25 % en Asie Orientale, à l'exception du Japon (15 %), et elle ne représente que 20 % de la population en Europe et 18 % en Amérique du Nord. Les personnes de plus de 64 ans ne comptent que pour environ 3 à 4 % de la population totale en Afrique et en Asie, hormis l'Asie Orientale (8 %), contre 13 % en Europe et 15 % en Amérique du Nord. Ces chiffres sont à rapprocher de l'espérance de vie à la naissance qui est (en moyenne pour les deux sexes) de 53 ans en Afrique, 67 ans en Asie (81 ans au Japon), 75 ans en Europe et 77 ans en Amérique du Nord.

Le taux d'accroissement de la population mondiale continue de ralentir : il est désormais estimé à 1,4 % par an (doublement en 50 ans) alors qu'il était de 1,8 % dans les années 70 (doublement en 39 ans). La fécondité moyenne mondiale diminue à 2,9 enfants par femme. La population mondiale, selon la projection du **PRB** serait de 8,05 milliards d'habitants en 2025. Mais, depuis plusieurs années, les Nations unies révisent à la baisse leurs projections. Dans la révision de 1998, elles sont (dans l'hypothèse moyenne de fécondité) de 7,82 milliards en 2025 et 8,91 milliards en 2050. L'écart est dû à la baisse des estimations concernant l'Asie (- 175 millions) et l'Afrique (- 280 millions). Pour l'Asie, la baisse s'explique par celle de la fécondité (principalement en Chine et en Iran) alors qu'en Afrique elle serait due à la hausse de la mortalité consécutive à l'épidémie de sida [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population & sociétés*, Ined : « La population des États-Unis depuis 1945 », n° 336, juin 1998 ; « Chine et Indonésie, deux voies vers la transition de la fécondité », n° 337, juillet-août 1998 ; « Afrique noire : la baisse de la fécondité », n° 338, septembre 1998 ; « Brésil : la transition démographique rapide d'un pays hétérogène », n° 345, avril 1999 ; « L'Afrique du Sud et ses populations », n° 354, février 2000.
- *Travaux et documents*, Ined/Puf : « La population du monde : enjeux et problèmes », cahier n° 138, 1997 ; « Nouveaux horizons démographiques en Méditerranée », cahier n° 142, juin 1999.

DÉFINITIONS

- **Population mondiale.** Les estimations de population, fondées sur des données nationales officielles, sur des estimations de l'ONU (Division de la Population) ou du Bureau of Census des États-Unis, sont de précision variable selon le degré de développement des pays concernés.
- **Superficie.** Les superficies indiquées dans le tableau ci-contre sont celles des terres émergées. Le PRB s'est basé sur les superficies figurant dans le dernier « FAO Production Yearbook ».
- **Yougoslavie.** La République fédérale de Yougoslavie comprend la Serbie et le Monténégro.
- **Russie.** L'ex-URSS comprenait douze états : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Dans le tableau ci-contre, l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie sont comptabilisés en Europe, les huit autres républiques en Asie et la Russie à part.
- **Population reference bureau (PRB).** Cet organisme indépendant à but non lucratif, situé à Washington, travaille à partir de sources diverses : division de la Population des Nations unies, US Bureau of the Census, Banque mondiale, Union européenne, Conseil de l'Europe, offices nationaux de statistique, centres de recherche. Il s'efforce de tenir compte des dernières informations disponibles.

- *L'État du Monde : 1981-1998*, CD-Rom, Éditions La Découverte, 1997.
- « La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-mer », *Population*, Ined, n° 5, septembre-octobre 1998.
- « World population data sheet », *Population reference bureau (PRB)*, 1999.

SOURCES

- [1] « Tous les pays du monde (1999) », *Population & sociétés*, Ined, n° 348, juillet-août 1999.
[2] « Six milliards... et après ? », *Population & sociétés*, Ined, n° 352, décembre 1999.

PAYS DU MONDE 1.1

Superficie, population et densité des principaux pays (mi-1999) [1]

Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²	Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²
Europe (sans la Russie)	5 915	582,0	98	Tanzanie	945	31,3	33
Union européenne à 15	3 245	375,1	116	Tunisie	164	9,5	58
Allemagne	357	82,0	230	Zimbabwe	391	11,2	29
Autriche	84	8,1	96	Amérique	40 258	815,0	20
Belgique	31	10,2	329	dont : Argentine	2 780	36,6	13
Danemark	43	5,3	123	Bolivie	1 099	8,1	7
Espagne	506	39,4	78	Brésil	8 547	168,0	20
Finlande	338	5,2	15	Canada	9 971	30,6	3
France (métropolitaine)	552	58,5	106	Chili	757	15,0	20
Grèce	132	10,5	80	Colombie	1 139	38,6	34
Irlande	70	3,7	53	Cuba	111	11,2	101
Italie	301	57,7	192	Équateur	284	12,4	44
Luxembourg	3	0,4	133	États-Unis (y c. Hawaï)	9 364	272,5	29
Pays-Bas	41	15,8	385	Guatemala	109	12,3	113
Portugal	92	10,0	109	Haiti	28	7,8	279
Royaume-Uni	245	59,4	242	Mexique	1 958	99,7	51
Suède	450	8,9	20	Pérou	1 285	26,6	21
Autres pays d'Europe				République dominicaine	49	8,3	169
dont : Biélorussie	208	10,2	49	Venezuela	912	23,7	26
Bulgarie	111	8,2	74	Asie (sans la Russie)	32 163	3 637,0	113
Croatie	57	4,6	81	dont : Afghanistan	652	25,8	40
Hongrie	93	10,1	109	Arabie Saoudite	2 150	20,9	10
Moldavie	34	4,3	126	Bangladesh	144	125,7	873
Norvège	324	4,5	14	Birmanie (Myanmar)	677	48,1	71
Pologne	323	38,7	120	Cambodge	181	11,9	66
Rép. féd. de Yougoslavie	102	10,6	104	Chine (y c. Hong Kong)	9 598	1 261,0	131
République Tchèque	79	10,3	130	Corée du Nord	121	21,4	177
Roumanie	238	22,5	95	Corée du Sud	99	46,9	474
Slovaquie	49	5,4	110	Inde	3 288	986,6	300
Suisse	41	7,1	173	Indonésie	1 919	211,8	110
Ukraine	604	49,9	83	Irak	438	22,5	51
Afrique	30 312	771,0	25	Iran	1 633	66,2	41
dont : Afrique du Sud	1 221	42,6	35	Israël	21	6,1	290
Algérie	2 382	30,8	13	Japon	378	126,7	335
Angola	1 247	12,5	10	Kazakhstan	2 717	15,4	6
Burkina Faso	274	11,6	42	Malaisie	330	22,7	69
Cameroun	475	15,5	33	Népal	147	24,3	165
Côte-d'Ivoire	322	15,8	49	Ouzbékistan	447	24,4	55
Égypte	1 001	66,9	67	Pakistan	796	146,5	184
Éthiopie	1 104	59,7	54	Philippines	300	74,7	249
Ghana	239	19,7	82	Sri Lanka (Ceylan)	66	19,0	288
Kenya	580	28,8	50	Syrie	185	16,0	86
Madagascar	587	14,4	25	Taiwan	36	22,0	611
Malawi	118	10,0	85	Thaïlande	513	61,8	120
Mali	1 240	11,0	9	Turquie	775	65,9	85
Maroc	447	28,2	63	Viêt Nam	332	79,5	239
Mozambique	802	19,1	24	Yémen	528	16,4	31
Nigeria	924	113,8	123	Russie	17 075	147,0	9
Ouganda	241	22,8	95	Océanie	8 564	30,0	4
Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	2 345	50,5	22	dont : Australie	7 741	19,0	2
Somalie	638	7,1	11	Nouvelle-Zélande	271	3,8	14
Soudan	2 506	28,9	12	Monde	134 288	5 982,0	45

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions
1.	Chine (y c. Hong Kong)	1 569	8.	Bangladesh	177	16.	Iran	97
2.	Inde	1 414	9.	Mexique	141	17.	Égypte	96
	<i>Europe des Quinze</i>	380	10.	Russie	138	18.	Turquie	88
3.	États-Unis	335	11.	Japon	121	19.	Allemagne	80
4.	Indonésie	287	12.	Philippines	111	20.	Thaïlande	73
5.	Pakistan	224	13.	Viêt Nam	110	21.	Birmanie (Myanmar)	68
6.	Brésil	218	14.	Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	106	22.	France métropolitaine	64
7.	Nigeria	203	15.	Éthiopie	99		Monde	8 054

PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 329 arrondissements, 3 876 cantons, eux-mêmes subdivisés en 36 565 communes. Les quatre départements d'outre-mer constituent autant de régions.

En mars 1999, la *population sans doubles comptes* de la France métropolitaine s'établit à 58,5 millions d'habitants. Depuis 1990, l'augmentation est de 1,9 million de personnes, correspondant à un rythme d'accroissement de 0,37 % par an. La croissance de la population en métropole apparaît légèrement ralentie par rapport à celle de la décennie précédente (0,5 %). Dans les DOM, la population est de 1,67 million d'habitants soit un accroissement annuel de 1,49 %, en baisse d'un demi-point par rapport à celui constaté entre 1982 et 1990.

En métropole, la population augmente, entre 1990 et 1999, dans 18 régions, mais à des rythmes très différents (de + 0,9 % par an pour le Languedoc-Roussillon à + 0,02 % pour la Lorraine). Celle de la Bourgogne reste stable. En revanche, Champagne-Ardenne, l'Auvergne et le Limousin perdent des habitants (de - 0,1 à - 0,2 %). Languedoc-Roussillon, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Pays de la Loire sont les régions où la population a le plus fortement augmenté depuis 1990. La population de l'Île-de-France croît (+ 0,3 %) mais à un rythme inférieur à la moyenne. Les régions qui la bordent sont également touchées par le ralentissement démographique. Au total, la région la plus peuplée reste l'Île-de-France (avec près de 11 millions d'habitants), devant Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais. Ces quatre régions concentrent toujours 43 % de la population métropolitaine. À l'opposé, on trouve la Corse, le Limousin, la Franche-Comté et l'Auvergne.

Trente-neuf départements métropolitains ont une croissance supérieure à la moyenne nationale. C'est en Haute-Garonne que l'augmentation est la plus forte (1,37 % par an) devant l'Hérault, la Haute-Savoie, la Seine-et-Marne, le Var et l'Ain, tous dépassant 1 % par an. Vingt-trois départements perdent des habitants : la Creuse enregistre la baisse la plus forte (- 0,6 % par an) devant le Cantal, la Haute-Marne, l'Allier et la Nièvre [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les résultats du recensement de 1999 sont disponibles sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr).
- Fascicules départementaux, publication nationale et cédérom national, Insee, série « Population légale », janvier 2000.
- Fascicules départementaux, régionaux et cédérom régional, Insee, série « Évolutions démographiques 1982-1990-1999 », mars 2000.

DÉFINITIONS

- **Superficie.** Les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km². Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (direction générale des Impôts) ; y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.
- **Population sans doubles comptes.** Elle se définit comme la somme de la population municipale et de la population comptée à part, diminuée des doubles comptes. Pour l'établissement de la population légale, certaines catégories (élèves internes, militaires en caserne, travailleurs en foyer, étudiants en cité universitaire, personnes hospitalisées pour une longue durée) sont en effet comptées, d'une part dans la population de la commune où siège l'établissement, d'autre part dans la population de leur commune de résidence personnelle. Il en est de même des étudiants ayant un logement personnel, comptabilisés dans leur commune de résidence et dans celle de leurs parents. Dès que l'on dépasse le cadre communal, on utilise le concept de population sans doubles comptes, où chaque personne est affectée à une seule commune.

SOURCES

- [1] INSEE-Première : « La population des régions (métropole) - Recensement de la population de 1999 », n° 664, juillet 1999 ; « La population légale au recensement de 1999 », n° 691, janvier 2000.

RÉGIONS - DÉPARTEMENTS 1.2

Superficie et population des régions et départements [1]

Région et département	Superficie km ²	Population en 1990 milliers	Population en 1999 milliers	Région et département	Superficie km ²	Population en 1990 milliers	Population en 1999 milliers
Alsace	8 280	1 624	1 734	Lorraine	23 547	2 306	2 310
67 Rhin (Bas-)	4 755	953	1 026	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	712	714
68 Rhin (Haut-)	3 525	671	708	55 Meuse	6 216	196	192
Aquitaine	41 309	2 796	2 908	57 Moselle	6 216	1 011	1 023
24 Dordogne	9 060	386	388	88 Vosges	5 874	386	381
33 Gironde	10 000	1 214	1 287	Midi-Pyrénées	45 348	2 431	2 552
40 Landes	9 243	312	327	09 Ariège	4 890	136	137
47 Lot-et-Garonne	5 361	306	306	12 Aveyron	8 735	270	264
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	578	600	31 Garonne (Haute-)	6 309	926	1 046
Auvergne	26 013	1 321	1 309	32 Gers	6 257	175	172
03 Allier	7 340	358	345	46 Lot	5 217	156	160
15 Cantal	5 726	159	151	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	225	223
43 Loire (Haute-)	4 977	207	209	81 Tarn	5 758	343	344
63 Puy-de-Dôme	7 970	598	604	82 Tarn-et-Garonne	3 718	200	206
Bourgogne	31 582	1 610	1 610	Nord-Pas-de-Calais	12 414	3 965	3 997
21 Côte-d'Or	8 763	494	507	59 Nord	5 743	2 532	2 555
58 Nièvre	6 817	233	225	62 Pas-de-Calais	6 671	1 433	1 442
71 Saône-et-Loire	8 575	559	545	Basse-Normandie	17 589	1 391	1 422
89 Yonne	7 427	323	333	14 Calvados	5 548	618	648
Bretagne	27 209	2 796	2 906	50 Manche	5 938	480	482
22 Côtes-d'Armor	6 878	538	542	61 Orne	6 103	293	292
29 Finistère	6 733	839	852	Haute-Normandie	12 318	1 737	1 780
35 Ille-et-Vilaine	6 775	799	868	27 Eure	6 040	514	541
56 Morbihan	6 823	620	644	76 Seine-Maritime	6 278	1 223	1 239
Centre	39 151	2 371	2 440	Pays de la Loire	32 082	3 059	3 222
18 Cher	7 235	322	314	44 Loire-Atlantique	6 815	1 052	1 134
28 Eure-et-Loir	5 880	396	408	49 Maine-et-Loire	7 166	706	733
36 Indre	6 791	238	231	53 Mayenne	5 175	278	285
37 Indre-et-Loire	6 127	529	554	72 Sarthe	6 206	514	530
41 Loir-et-Cher	6 343	306	315	85 Vendée	6 720	509	540
45 Loiret	6 775	581	618	Picardie	19 399	1 811	1 858
Champagne-Ardenne	25 606	1 348	1 342	02 Aisne	7 369	537	536
08 Ardennes	5 229	296	290	60 Oise	5 860	726	766
10 Aube	6 004	289	292	80 Somme	6 170	548	556
51 Marne	8 162	558	565	Poitou-Charentes	25 809	1 595	1 640
52 Marne (Haute-)	6 211	204	195	16 Charente	5 956	342	340
Corse	8 680	250	261	17 Charente-Maritime	6 864	527	557
2A Corse-du-Sud	4 014	119	119	79 Sèvres (Deux-)	5 999	346	344
2B Haute-Corse	4 666	132	142	86 Vienne	6 990	380	399
Franche-Comté	16 202	1 097	1 117	Provence-Alpes-			
25 Doubs	5 234	485	499	Côte d'Azur	31 400	4 258	4 506
39 Jura	4 999	249	251	04 Alpes-de-Haute-Provence	6 925	131	140
70 Saône (Haute-)	5 360	230	230	05 Alpes (Hautes-)	5 549	113	121
90 Belfort (Territoire de)	609	134	137	06 Alpes-Maritimes	4 299	972	1 011
Île-de-France	12 011	10 660	10 952	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 759	1 836
75 Paris	105	2 152	2 125	83 Var	5 973	815	898
77 Seine-et-Marne	5 915	1 078	1 194	84 Vaucluse	3 567	467	500
78 Yvelines	2 284	1 307	1 354	Rhône-Alpes	43 698	5 351	5 646
91 Essonne	1 804	1 085	1 134	01 Ain	5 762	471	515
92 Hauts-de-Seine	176	1 392	1 429	07 Ardèche	5 529	278	286
93 Seine-Saint-Denis	236	1 381	1 383	26 Drôme	6 530	414	438
94 Val-de-Marne	245	1 215	1 227	38 Isère	7 431	1 016	1 094
95 Val-d'Oise	1 246	1 050	1 106	42 Loire	4 781	746	728
Languedoc-Roussillon	27 376	2 115	2 296	69 Rhône	3 249	1 509	1 579
11 Aude	6 139	299	310	73 Savoie	6 028	348	373
30 Gard	5 853	585	623	74 Savoie (Haute-)	4 388	568	632
34 Hérault	6 101	795	896	Métropole	543 965	56 615	58 519
48 Lozère	5 167	73	74	Guadeloupe	1 702	387	423
66 Pyrénées-Orientales	4 116	364	393	Guyane	83 534	115	157
Limousin	16 942	723	711	Martinique	1 128	359	381
19 Corrèze	5 857	238	233	Réunion	2 512	598	706
23 Creuse	5 565	131	124	DOM	88 876	1 459	1 667
87 Vienne (Haute-)	5 520	354	354	France	632 841	58 074	60 186

PRÉSENTATION

En 1999, l'*outre-mer* français représente 2 263 000 habitants, soit près de 4 % des résidents en France. Près des trois quarts habitent dans les départements d'outre-mer (DOM).

Depuis 1990, la population des DOM a fortement augmenté, mais avec d'importantes disparités : le taux de croissance annuel est de 3,6 % pour la *Guyane*, de 1,9 % pour la *Réunion* et celui de chacune des Antilles est inférieur à 1 %. La forte natalité reste un facteur déterminant : le taux de natalité y est de 20 ‰ en moyenne contre 13 ‰ en métropole, mais la tendance est à la baisse (sauf à la Réunion). Les DOM se caractérisent ainsi par la jeunesse de leur population : les moins de 20 ans en représentent environ le tiers, voire près de la moitié (45 %) en Guyane, contre le quart en métropole. Le nombre de décès y est faible (6 ‰ en moyenne contre 9 ‰ en métropole), mais, à âge égal, la mortalité y est plus élevée.

En mars 1998, le taux de chômage est de 37,7 % à la Réunion, 30,7 % en *Guadeloupe*, 29,2 % en *Martinique* et 26,4 % en *Guyane*, contre 11,8 % en métropole. En 1996, il est de 18,6 % en *Nouvelle-Calédonie* et 13,2 % en *Polynésie*. C'est à *Mayotte* qu'il est le plus élevé (41,2 % en 1997).

Les disparités de revenu entre les DOM et la métropole sont fortes mais du même ordre que celles entre les DOM eux-mêmes ou qu'entre l'Île-de-France et la province. La Réunion semble être la région dans laquelle le niveau de vie moyen est le plus bas. À l'inverse, en Guyane, il est comparable à celui de la métropole grâce à l'activité spatiale.

Environ 448 000 personnes résident dans les TOM. Avec respectivement 228 000 et 206 000 habitants au 1^{er} janvier 1999, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie se situent à la quatrième et cinquième place parmi les îles du Pacifique, derrière la Papouasie Nouvelle-Guinée (4,3 millions), Fidji (800 000) et les Salomon (400 000). Au 1^{er} janvier 1998, 142 000 personnes résident à Mayotte [1] [5] [7].

DÉFINITIONS

- **Outre-mer.** La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : *Guadeloupe*, *Guyane*, *Martinique* et *Réunion*. Elle administre deux collectivités territoriales (*Mayotte* et *Saint-Pierre-et-Miquelon*) et quatre territoires (TOM) : *Nouvelle-Calédonie*, *Polynésie française*, *Wallis-et-Futuna* et *Terres australes et antarctiques françaises* (TAAF).
- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'Île des Pins et des Îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km² dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel du Pacifique sud, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'Île Amsterdam.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le développement des DOM et la Communauté européenne », *Notes et études documentaires*, n° 5070, avril 1998.
- « Résultats du recensement général de la population de la Polynésie française du 3 septembre 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 77-78, mars 2000.

SOURCES

[1] *Tableaux économiques régionaux*, Insee : Guadeloupe 2000 ; Martinique 2000 ; Guyane 2000 ; Réunion 2000 ; Nouvelle-Calédonie (TEC 97) ; Polynésie (TEP 1998).

- [2] Division Recensements de la population, Insee.
 [3] *Cahiers Antilles-Guyane*, Insee, décembre 1999.
 [4] *Annuaire statistique de la France*, Insee.
 [5] *INSEE-Première* : « Niveau de vie dans les DOM et en métropole », n° 605, septembre 1998 ; « Mayotte, Recensement de la population du 5 août 1997 », n° 608, septembre 1998 ; « La population des départements d'outre-mer – Recensement de la population de 1999 », n° 665, juillet 1999.
 [6] « Enquête logement 1996-1997 : principaux résultats », *Les cahiers Antilles-Guyane*, Insee, novembre 1998.
 [7] Itsee Nouvelle-Calédonie : *Bilan économique 1998 et Nouvelle-Calédonie en bref 1998*.
 [8] Département des comptes nationaux et site Web, Insee.
 [9] *La Polynésie en bref-édition 1998*, Itstat Polynésie.
 [10] « Cadrages », *Te avei'a*, Ispf Polynésie, février 2000.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER 1.3

Population des DOM-TOM en 1999 [1] [2] [5] [7] [10]

	Superficie km ²	Population en milliers	Densité hab./km ²
Départements* :			
Guadeloupe	1 702	423	248
Guyane	83 534	157	2
Martinique	1 128	381	338
Réunion	2 512	706	281
Territoires :			
Nouvelle-Calédonie (1999)**	19 058	206	11
Polynésie française (1999)**	4 000	228	57
Wallis-et-Futuna (1996)*	255	14	55
Collectivités territoriales :			
Mayotte (1998)**	374	142	380
Saint-Pierre-et-Miquelon (1999)*	242	6	25
Total		2 263	

* Recensement de la population. ** Au 1^{er} janvier.

Bilan démographique dans les DOM depuis 1967 [5]

	Population	Variation	Excédent naturel	Solde apparent*
1967	1 094	///	///	///
1974	1 181	87	185	- 98
1982	1 246	65	137	- 72
1990	1 459	213	163	213
1999	1 665	206	202	5

* Solde des entrées-sorties de population.

Produit intérieur brut par habitant dans les DOM-TOM [1] [3] [7] [8]

	1993	1994	1995
Départements d'outre-mer* :			
Guadeloupe	65 037	67 121	68 848
Guyane	73 206	68 636	76 671
Martinique	72 838	76 185	78 662
Réunion	59 587	60 473	64 303
Territoires d'outre-mer :			
Nouvelle-Calédonie	88 376	89 045	93 445
Polynésie française	84 945	**92 290	***93 280
France entière*	122 995	127 106	130 917

* Mise à jour nouvelle base 1995. ** 1995. *** 1996.

Importations CAF - Exportations FAB des DOM-TOM en 1998 [4]

	millions de F		
	Total	dont France métropolitaine %	Évolution 98/97 %
Importations*			
Guadeloupe	10 704	63,5	4,6
Guyane	3 484	59,1	7,4
Martinique	9 997	64,2	0,1
Réunion	15 334	65,9	7,0
Nouvelle-Calédonie	5 474	43,7	1,0
Polynésie française	6 517	46,7	19,3
Exportations*			
Guadeloupe	704	65,4	- 14,3
Guyane	710	50,5	- 22,6
Martinique	1 692	51,8	32,4
Réunion	1 216	69,8	- 3,0
Nouvelle Calédonie	2 226	22,6	- 27,1
Polynésie française	1 559	33,6	19,1

* Y compris commerce avec France métropolitaine.

Les logements selon le type d'immeuble en 1996-1997 dans les DOM [6]

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Case	30,5	12,2	2,8
Maison traditionnelle	11,0	8,1	6,8
Maison individuelle en dur	79,8	89,9	20,0
Immeuble collectif	28,8	36,8	15,6
Ensemble	150,1	147,0	45,2

Revenus* dans les DOM et en métropole en 1995 [5]

	Revenu moyen en francs	Revenu médian en francs	Rapport interdéclé
DOM	67 600	51 800	7,0
Guadeloupe	64 700	46 500	6,8
Martinique	76 900	58 600	6,5
Guyane	93 600	75 200	7,7
Réunion	58 300	40 800	6,1
Métropole	93 600	83 200	3,3
Île-de-France	119 600	107 500	3,5
Province	88 200	79 800	3,1

* Revenu annuel, par unité de consommation, après impôts.

Indicateurs démographiques dans les DOM [1] [2]

	Population totale par âge au 1 ^{er} janvier 1997 en %			Taux brut de natalité pour 1 000 hab. en 1997	Nombre moyen d'enfants par femme en 1997	Part des naissances hors mariage en 1997	Mortalité infantile pour 1 000 enf. nés vivants en 1997	Espérance de vie à la naissance en 1997	
	moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	60 ans et plus					Hommes	Femmes
Guadeloupe	33,3	53,8	12,9	17,6	2,3	63,1	8,3	73,3	80,4
Guyane	45,0	49,3	5,7	29,8	4,0	81,2	14,4	72,4	78,7
Martinique	30,9	53,6	15,5	15,2	1,9	68,2	7,0	74,9	81,3
Réunion	*38,7	*52,2	*9,1	19,9	2,2	58,5	5,7	p 70,1	p 78,5
Métropole	*25,8	*53,9	*20,4	12,4	1,7	40,0	4,7	74,6	82,3

* 1998.

PRÉSENTATION

En 2000, près de la moitié de la population du monde vit dans une **agglomération** de plus de 10 000 habitants, contre 28 % en 1950 et 15 % en 1900.

La croissance urbaine a nettement ralenti depuis les années 60-70. Ceci est dû à la baisse de l'accroissement naturel de la population et au ralentissement de l'exode rural, dont les réserves tendent à s'épuiser au fur et à mesure que l'urbanisation progresse.

La croissance démographique des plus grandes agglomérations affiche des tendances nouvelles : elle a fortement ralenti dans les pays en voie de développement, elle est négative dans le sud de l'Europe et dans l'ancienne URSS, mais dans le nord de l'Europe et aux États-Unis, elle semble repartir à la hausse après la période de déclin des années 80. Paris, qui était la cinquième ville du Monde en 1950, n'est plus qu'au 21^e rang en 2000.

L'Union européenne se caractérise par un semis très dense de villes. L'extension constante des surfaces bâties aboutit peu à peu à la soudure morphologique d'anciennes agglomérations. À la fin des années 90, d'immenses **conurbations** se sont formées, en particulier dans les régions industrielles de la Ruhr, (Cologne/Düsseldorf/Essen), de l'Artois (Douai/Valenciennes/Lens/Béthune) et du Lancashire (Manchester/Liverpool), ainsi qu'en Belgique (Bruxelles/Anvers/Gand). Ces agglomérations relativement peu denses et sans véritable centre s'opposent aux grandes métropoles comme Londres ou Paris.

Après plusieurs décennies de crise, les **villes-centre** de grandes agglomérations regagnent des habitants en Europe du nord (Londres, Amsterdam, Copenhague, Stockholm...), tandis que celles du sud voient leur population s'effondrer (Milan, Turin, Madrid, Barcelone, Athènes) [1].

DEFINITIONS

- **Agglomération (ou agglomération urbaine).** C'est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et qui comprend au moins 2000 habitants. La délimitation des agglomérations se fait à l'aide de cartes et de photographies aériennes. Le critère de définition utilisé dans la base de données *Géopolis* est le même que celui qui a été adopté par l'Insee. Cette définition, basée sur la continuité du bâti, est dite « morphologique ».
- **Population urbaine.** L'identification de la population urbaine et la délimitation des villes est définie par chaque pays avec des critères qui lui sont propres. Ainsi, les données urbaines ne sont pas comparables au niveau international. Au contraire, la base de données *Géopolis* donne des résultats harmonisés pour tous les pays du monde : les villes sont définies comme des agglomérations morphologiques comptant au moins 10 000 habitants.
- **Conurbation.** Agglomération formée par la réunion de plusieurs centres initialement distincts et de niveaux comparables, avec souvent des fonctions spécifiques. Si les centres sont connectés entre eux par le bâti, il peut subsister au cœur de l'agglomération des enclaves résiduelles non-urbanisées.
- **Ville-centre (ou ville proprement dite).** Commune, municipalité ou autre unité administrative qui donne son nom à l'agglomération (exemple : 20 arrondissements de Paris *intra muros*, comté du Grand Londres, région de Bruxelles-capitale).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'Europe des Populations (Cartographie et population de l'Europe par commune 1980-2000)*, J.-P. Hubert, F. Moriconi-Ébrard et al., Articque, Les Noés, 2000 (www.articque.com).
- *Annuaire démographique*, Nations unies.
- *Le Peuplement de l'Europe*, H. Le Bras, éditions de l'Aube, DATAR, 1996.
- *Le monde des villes*, Th. Paquot, éd. Complexe, 1996.
- *La ville globale*, S. Sassen, Descartes et Cie, 1996.

- *Anthropos*, collection « Villes », éditions Économica : « L'urbanisation du Monde depuis 1950 », de F. Moriconi-Ébrard, 1993 ; « *Géopolis - Pour comparer les villes du monde* » de F. Moriconi-Ébrard, 1994 ; « Données urbaines 1, 2 et 3 », D. Pumain et al., 1996, 1998, 2000.

SOURCES

- [1] Base de données *Géopolis*, F. Moriconi-Ébrard (mise à jour 2000) - Europe des Populations (www.articque.com).

Villes et agglomérations de plus de 1 million d'habitants dans l'Union européenne au 1-7-2000 [1] milliers

Villes et pays			Villes et pays		
	Agglomération	Ville-centre		Agglomération	Ville-centre
1	Cologne (Allemagne)	9 963	19	Munich (Allemagne)	1 576
2	Paris (France)	9 829	20	Frankfort/Main (Allemagne)	1 440
3	Londres (Royaume-Uni)	7 262	21	Rotterdam (Pays-Bas)	1 411
4	Madrid (Espagne)	2 903	22	Copenhague (Danemark)	1 401
5	Bruxelles (Belgique)	960	23	Turin (Italie)	1 384
6	Barcelone (Espagne)	1 501	24	Stockholm (Suède)	1 346
7	Manchester (Royaume-Uni)	429	25	Valence (Espagne)	1 331
8	Milan (Italie)	1 241	26	Glasgow (Royaume-Uni)	1 317
9	Berlin (Allemagne)	3 417	27	Lyon (France)	1 416
10	Athènes (Grèce)	662	28	Marseille (France)	1 355
11	Naples (Italie)	1 032	29	Porto (Portugal)	1 229
12	Rome (Italie)	2 625	30	Stuttgart (Allemagne)	1 211
13	Birmingham (Royaume-Uni)	925	31	Newcastle (Royaume-Uni)	1 179
14	Lisbonne (Portugal)	567	32	Douai (France/Belgique)	1 172
15	Hambourg (Allemagne)	1 701	33	Amsterdam (Pays-Bas)	1 165
16	Vienne (Autriche)	1 625	34	Bielefeld (Allemagne)	1 119
17	Lille (France/Belgique)	186	35	Helsinki (Finlande)	1 053
18	Leeds (Royaume-Uni)	436	36	Seville (Espagne)	1 053

Population des principales agglomérations du monde* [1] millions

Agglomération				Agglomération					
	1980	1990	2000		1980	1990	2000		
1	Tokyo (Japon)	26,0	28,7	29,9	38	Kinshasa (Rép. Dém. du Congo)	2,1	3,6	5,9
2	New York (USA)	23,1	23,9	24,7	39	San Francisco (USA)	4,5	5,2	5,9
3	Séoul (Corée du Sud)	11,8	17,2	20,7	40	Santiago (Chili)	4,0	4,8	5,8
4	Mexico (Mexique)	14,8	16,1	18,5	41	Shenyang (Chine)	4,0	4,9	5,7
5	São Paulo (Brésil)	12,4	15,1	17,5	42	Boston (USA)	4,9	5,2	5,5
6	Manille (Philippines)	8,0	11,5	16,7	43	Bangalore (Inde)	2,8	4,0	5,5
7	Bombay (Inde)	9,1	12,2	16,2	44	Lahore (Pakistan)	2,9	3,9	5,4
8	Los Angeles (USA)	10,7	13,3	15,8	45	Toronto (Canada)	3,5	4,2	5,0
9	Jakarta (Indonésie)	9,0	12,5	15,1	46	Johannesbourg (Afr. du Sud)	3,7	4,3	4,9
10	Osaka (Japon)	14,5	15,0	15,0	47	Miami (USA)	3,1	4,0	4,8
11	Delhi (Inde)	6,2	9,5	14,0	48	Madrid (Espagne)	4,3	4,6	4,7
12	Calcutta (Inde)	9,0	10,7	13,0	49	ar-Riyâdh (Arabie saoudite)	1,1	2,4	4,5
13	Buenos Aires (Argentine)	10,2	11,2	12,3	50	Dallas (USA)	2,7	3,6	4,5
14	Shanghai (Chine)	8,9	10,3	12,0	51	Bruxelles (Belgique)	4,3	4,3	4,4
15	Le Caire (Egypte)	7,9	10,0	11,6	52	Saint-Petersbourg (Russie)	4,4	4,9	4,3
16	Rio de Janeiro (Brésil)	9,0	10,0	10,6	53	Pusan (Corée du sud)	3,3	4,0	4,3
17	Moscou (Russie)	9,5	10,6	10,0	54	Ahmadabad (Inde)	2,4	3,2	4,2
18	Istanbul (Turquie)	4,6	7,2	10,0	55	Khartoum (Soudan)	1,2	2,3	4,2
19	Cologne (Allemagne)	10,0	9,9	10,0	56	Singapour/Johore Baharu (Malaisie)	2,7	3,5	4,1
20	Karachi (Pakistan)	5,2	7,2	9,9	57	Baghdad (Irak)	3,2	3,9	4,1
21	Paris (France)	9,1	9,6	9,8	58	Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,2	4,1	4,1
22	Londres (Royaume-Uni)	8,5	8,2	9,2	59	Ho chi minh (Viêt-Nam)	2,8	3,2	4,0
23	Dacca (Bangladesh)	3,5	6,2	9,1	60	Belo Horizonte (Brésil)	2,5	3,3	4,0
24	Chicago (USA)	8,7	8,9	9,1	61	Barcelone (Espagne)	3,9	4,0	4,0
25	Téhéran (Iran)	5,5	7,0	8,2	62	Caracas (Vénézuéla)	3,1	3,6	4,0
26	Bangkok (Thaïlande)	5,8	7,5	8,0	63	Kuala Lumpur (Malaisie)	1,7	2,7	4,0
27	Pékin (Chine)	5,7	6,9	8,0	64	Manchester (Royaume-Uni)	4,2	3,9	4,0
28	Taipei (Taïwan)	5,4	7,2	8,0	65	Guangzhou (Chine)	2,5	3,4	4,0
29	Hong Kong/Shenzhen (Chine)	5,0	6,5	7,7	66	Wuhan (Chine)	2,7	3,4	4,0
30	Bogota (Colombie)	3,8	5,3	7,4	67	San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	2,2	3,0	3,9
31	Lima (Pérou)	4,4	5,8	7,4	68	Colombo (Sri-Lanka)	3,0	3,5	3,9
32	Nagoya (Japon)	6,3	6,7	7,0	69	Pyongyang (Corée du nord)	1,7	2,8	3,9
33	Lagos (Nigéria)	2,5	4,9	6,8	70	Milan (Italie)	4,0	3,9	3,8
34	Tianjin (Chine)	5,0	5,8	6,7	71	Berlin (Allemagne)	3,2	3,7	3,8
35	Madras (Inde)	4,2	5,2	6,6	72	Houston (USA)	2,6	3,1	3,6
36	Hyderabad (Inde)	2,5	4,1	6,4	73	Guadalajara (Mexique)	2,3	2,9	3,6
37	Washington (USA)	4,6	5,3	6,1	74	Rangoon (Birmanie)	2,4	3,0	3,5

* Population estimée au 1^{er} juillet à l'aide de la base de données Géopolis à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

PRÉSENTATION

Entre 1936 et 1999, la population des villes a doublé, passant de 22 à 44 millions d'habitants, alors que l'ensemble de la population n'augmentait que de 40 %. Désormais, les trois quarts des Français vivent dans les **unités urbaines**, qui occupent 18,4 % du territoire. La tendance à l'étalement urbain, amorcée depuis les années 60, s'est donc poursuivie par l'inclusion, dans les zones urbanisées, de communes auparavant rurales. Entre 1990 et 1999, la population urbaine s'est accrue de 2,3 millions de personnes. À l'inverse, la population rurale a diminué de 400 000 personnes. Le territoire urbain occupe 100 000 km² en 1999 contre 90 000 km² en 1990.

En 1999, on dénombre 57 agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants contre 60 en 1990, ce qui dénote une certaine concentration des plus grosses d'entre elles. Avec 9,6 millions d'habitants, l'agglomération parisienne renforce sa première place européenne. Marseille occupe la seconde place en France juste devant l'agglomération lyonnaise. La population de la quasi-totalité des grandes unités urbaines augmente entre 1990 et 1999. Pour certaines, cette croissance est due à l'extension de leur périmètre.

Entre 1990 et 1999, l'écart de croissance s'est réduit entre les banlieues (20,3 millions d'habitants en 1999), devenues moins attractives, et les villes-centres (23,9 millions en 1999).

Depuis 1990, la population des **aires urbaines** a progressé de 0,4 % par an en moyenne. En 1999, on dénombre 52 aires urbaines de plus de 150 000 habitants contre 37 en 1962. Huit d'entre elles totalisent la moitié de l'accroissement. Ce sont : Paris, Toulouse, Lyon, Montpellier, Nantes, Rennes, Marseille-Aix-en-Provence et Bordeaux. Une aire urbaine sur trois perd des habitants. Au sein de celles de plus de 150 000 habitants, la baisse de population est toujours le fait des villes d'industrialisation ancienne : Saint-Étienne, Douai, Montbéliard, Lens, Béthune, Le Havre, et dans une moindre mesure Valenciennes et Thionville. Une grande partie des aires urbaines les plus dynamiques est située sur les littoraux atlantique et méditerranéen et dans les régions de l'Est du pays : la plaine d'Alsace, le sillon alpin, l'arrière-pays provençal [1] [3].

DÉFINITIONS

• **Unité urbaine ou agglomération.** Ensemble d'habitations telle qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres, et abritant au moins 2 000 habitants. Ces seuils résultent de recommandations adoptées au niveau international. Si une agglomération s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une *agglomération urbaine*; si l'agglomération s'étend sur une seule commune, celle-ci est *ville isolée*. Toutes ces communes sont considérées comme urbaines ; les autres communes sont classées comme rurales. Les limites entre territoire urbain et territoire rural sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement. À l'issue du recensement de 1999, 677 nouvelles communes ont été classées urbaines alors que 20 sont redevenues rurales. La population urbaine évolue du fait des révisions des limites urbaines, ainsi que de l'évolution à limites inchangées. Ainsi, entre 1990 et 1999, elle s'est accrue de 5,5 % dont près de la moitié provient de l'absorption de communes anciennement rurales souvent proches des grands centres urbains. Pour chacune des agglomérations multi-communales a été défini un « centre ». Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante sont villes-centres. Les communes qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.

• **Aire urbaine.** Ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :
– un pôle urbain (unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain);
– une couronne périurbaine composée de communes rurales ou d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine.

En 1999, il y a 361 aires urbaines en France métropolitaine.

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Pôles urbains et périurbanisation », n° 516, avril 1997 ; « Portrait des petites villes », n° 572, mars 1998 ; « Les zones urbaines sensibles », n° 573, avril 1998 ; « Les formes de la croissance urbaine », n° 701, mars 2000.

SOURCES

- [1] « Poursuite d'une urbanisation très localisée », INSEE-Première, n° 692, janvier 2000.
- [2] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1999, Insee.
- [3] « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », INSEE-Première, n° 707, avril 2000.

Villes et agglomérations de plus de 50 000 habitants en 1999 (Métropole et DOM) [2]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 644 507	44 Saint-Nazaire	136 886	06 Menton-Monaco *	66 410
(a) Marseille-Aix-en-Provence	1 349 772	74 Annecy	136 815	81 Albi	66 231
(a) Lyon	1 348 832	9B Fort-de-France	134 727	34 Sète	66 177
59 Lille *	1 000 900	25 Besançon	134 376	9C Cayenne	66 149
06 Nice	888 784	57 Thionville	130 480	79 Niort	66 092
31 Toulouse	761 090	9D Saint-Pierre	129 238	36 Châteauroux	66 082
33 Bordeaux	753 931	10 Troyes	128 945	41 Blois	65 989
44 Nantes	544 932	86 Poitiers	119 371	08 Charleville-Mézières	65 727
(a) Toulon	519 640	(a) Valence	117 448	(a) Brive-la-Gaillarde	65 411
(a) Douai-Lens	518 727	56 Lorient	116 174	24 Périgueux	63 539
67 Strasbourg *	427 245	17 La Rochelle	116 157	53 Laval	62 729
38 Grenoble	419 334	73 Chambéry	113 457	88 Épinal	62 504
76 Rouen	389 862	25 Montbéliard	113 059	03 Montluçon	60 993
59 Valenciennes *	357 395	(a) Genève-Annemasse *	106 673	03 Vichy	60 877
54 Nancy	331 363	62 Calais	104 852	9D Le Port	60 316
(a) Metz	322 526	16 Angoulême	103 746	27 Évreux	60 108
37 Tours	297 631	59 Maubeuge *	99 900	56 Vannes	60 062
(a) Saint-Étienne	291 960	60 Creil	97 455	51 Châlons-en-Champagne	60 013
34 Montpellier	287 981	57 Forbach *	92 845	(a) Villefranche-sur-Saône	59 261
35 Rennes	272 263	62 Boulogne-sur-Mer	92 704	60 Beauvais	59 003
45 Orléans	263 292	18 Bourges	91 434	(a) Bergerac	58 991
(a) Béthune	259 198	50 Cherbourg	89 704	74 Thonon-les-Bains	58 834
63 Clermont-Ferrand	258 541	28 Chartres	87 800	59 Armentières *	58 706
(a) Avignon	253 580	9D Saint-Paul	87 712	58 Nevers	57 515
76 Le Havre	248 547	68 Colmar	86 832	01 Bourg-en-Bresse	57 198
21 Dijon	236 953	22 Saint-Brieuc	85 849	74 Cluses	56 906
68 Mulhouse	234 445	83 Fréjus	83 840	82 Montauban	56 734
49 Angers	226 843	62 Arras	83 322	62 Saint-Omer	56 425
51 Reims	215 581	42 Saint-Chamond	82 535	33 Arcachon	54 204
29 Brest	210 055	(a) Belfort	81 524	49 Cholet	54 204
14 Caen	199 490	42 Roanne	80 272	2B Bastia	54 075
72 Le Mans	194 825	34 Béziers	77 996	45 Montargis	53 590
(a) Dunkerque	191 173	65 Tarbes	77 414	67 Haguenau	53 274
64 Pau	181 413	29 Quimper	77 256	81 Castres	53 082
(a) Bayonne	178 965	30 Alès	76 159	(a) Arles	53 057
87 Limoges	173 299	(a) Elbeuf	75 663	2A Ajaccio	52 880
9A Pointe-à-Pitre-Les Abymes	171 773	71 Chalon-sur-Saône	75 447	26 Romans-sur-Isère	52 715
66 Perpignan	162 678	60 Compiègne	69 903	35 Saint-Malo	50 675
80 Amiens	160 815	47 Agen	69 488	13 Salon-de-Provence	50 017
9D Saint-Denis	158 139	02 Saint-Quentin	69 287		
30 Nîmes	148 889	77 Meaux	67 956		

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements. * Agglomération internationale (partie française).

Les 25 premières aires urbaines en 1999 [1]

Rang	Population en 1999		Taux annuel d'évolution en %			Rang	Population en 1999		Taux annuel d'évolution en %				
	en 1999	en 1990	1975-1982	1982-1990	1990-1999		en 1999	en 1990	1975-1982	1982-1990	1990-1999		
1	1	Paris	10 561 573	0,3	0,7	0,3	14	14	Montpellier	445 724	2,1	2,1	1,9
2	2	Lyon	1 597 662	0,5	0,8	0,7	15	15	Nancy	396 314	0,3	0,3	0,1
3	3	Marseille-Aix-en-Provence	1 398 146	0,6	0,1	0,4	16	17	Tours	368 395	1,1	0,8	0,7
4	4	Lille	1 108 447	0,2	0,3	0,3	17	16	Valenciennes	368 279	-0,5	-0,4	0,0
5	6	Toulouse	917 312	1,0	1,7	1,6	18	18	Grasse-Cannes-Antibes	364 553	2,0	1,7	0,7
6	5	Bordeaux	882 156	0,9	1,1	0,7	19	19	Clermont-Ferrand	351 949	0,7	0,4	0,4
7	7	Nantes	674 115	0,9	0,9	1,1	20	22	Caen	345 919	1,1	1,0	0,7
8	9	Strasbourg	557 122	0,6	0,7	0,8	21	21	Lens	325 625	-0,2	-0,1	-0,1
9	8	Nice	556 525	0,7	1,0	0,4	22	23	Orléans	324 533	1,3	1,3	0,9
10	10	Grenoble	504 849	0,5	0,6	0,6	23	24	Dijon	312 199	0,7	0,9	0,5
11	13	Rennes	483 795	1,5	1,2	1,3	24	26	Angers	309 372	1,3	1,1	0,9
12	12	Toulon	478 206	1,2	0,9	0,5	25	20	Saint-Étienne	307 697	-0,6	-0,1	-0,8
13	11	Rouen	470 120	0,1	0,4	0,3							

PRÉSENTATION

En France, de 1992 à 1998, 3 900 km² ont été artificialisés, soit 650 km² par an. Les forêts ont progressé de 5 600 km² et les espaces agricoles ont diminué de 6 600 km². Les prairies ou surfaces toujours en herbe sont particulièrement touchées : elles disparaissent au rythme de 5 % tous les cinq ans. L'évolution la plus marquée est l'extension des zones urbaines.

Les prélèvements totaux en eau (estimés à 41 Mds de m³ en 1994) et les consommations nettes (6 Mds de m³) paraissent faibles par comparaison avec la ressource annuelle disponible, évaluée à 170 Mds de m³/an ; néanmoins, la France connaît des tensions du fait des grandes variations interannuelles et régionales de la ressource. La période 1989-1990 apparaît plus sèche que 1975-1976 pourtant restée dans les mémoires. Les prélèvements destinés à l'alimentation en eau potable des particuliers, des industries et des services raccordés au réseau public (281 litres/hab/jour), décroissent de 1,4 % par an en moyenne depuis 1989. Un effort généralisé d'économies d'eau explique en partie ce chiffre.

Afin d'assurer la sauvegarde de son patrimoine naturel, la France possède, fin 1999, 7 **parcs nationaux**, 38 **parcs naturels régionaux** et 147 **réserves naturelles**. Le Conservatoire du littoral a acquis 25 km² par an en moyenne depuis 1976. L'ensemble des acquisitions représentent, fin 1998, 421 sites soit 582 km² et 785 km de côtes (y compris les DOM).

La France occupe le 1^{er} rang européen pour la diversité des vertébrés (avec 975 espèces connues) et abrite 40 % de la flore européenne. En 1998, plus de quatre espèces de vertébrés sur dix sont protégées, mais environ une espèce de mammifères sur cinq et un peu plus d'une espèce d'oiseaux sur dix sont menacées [1].

DÉFINITIONS

- **Parc national.** Un parc national est un territoire classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte généralement une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- **Parc naturel régional.** Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. La charte constitutive est élaborée par la région avec l'accord des collectivités territoriales concernées. Elle est adoptée par décret pour une durée maximale de dix ans. La révision de la charte est assurée par l'organisme de gestion du parc.
- **Réserves naturelles.** Ce sont des territoires classés lorsque la conservation du milieu naturel (faune, flore, eaux, sol...), présente une importance particulière et qu'il convient de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.
- **Qualité des eaux de baignade surveillées.** La surveillance sanitaire des eaux de baignade est réalisée par les Directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS) en application de la directive européenne 76/160 du 8/12/1975. Toutes les eaux « pour lesquelles la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et où elle n'est pas interdite pour quelque raison que ce soit » sont concernées par les analyses qui portent principalement sur le comptage des germes de contamination fécale. Le taux de conformité des eaux de baignade est le nombre de points de surveillance conformes aux normes sanitaires rapporté au nombre total de points de surveillance classés.

POUR EN SAVOIR PLUS

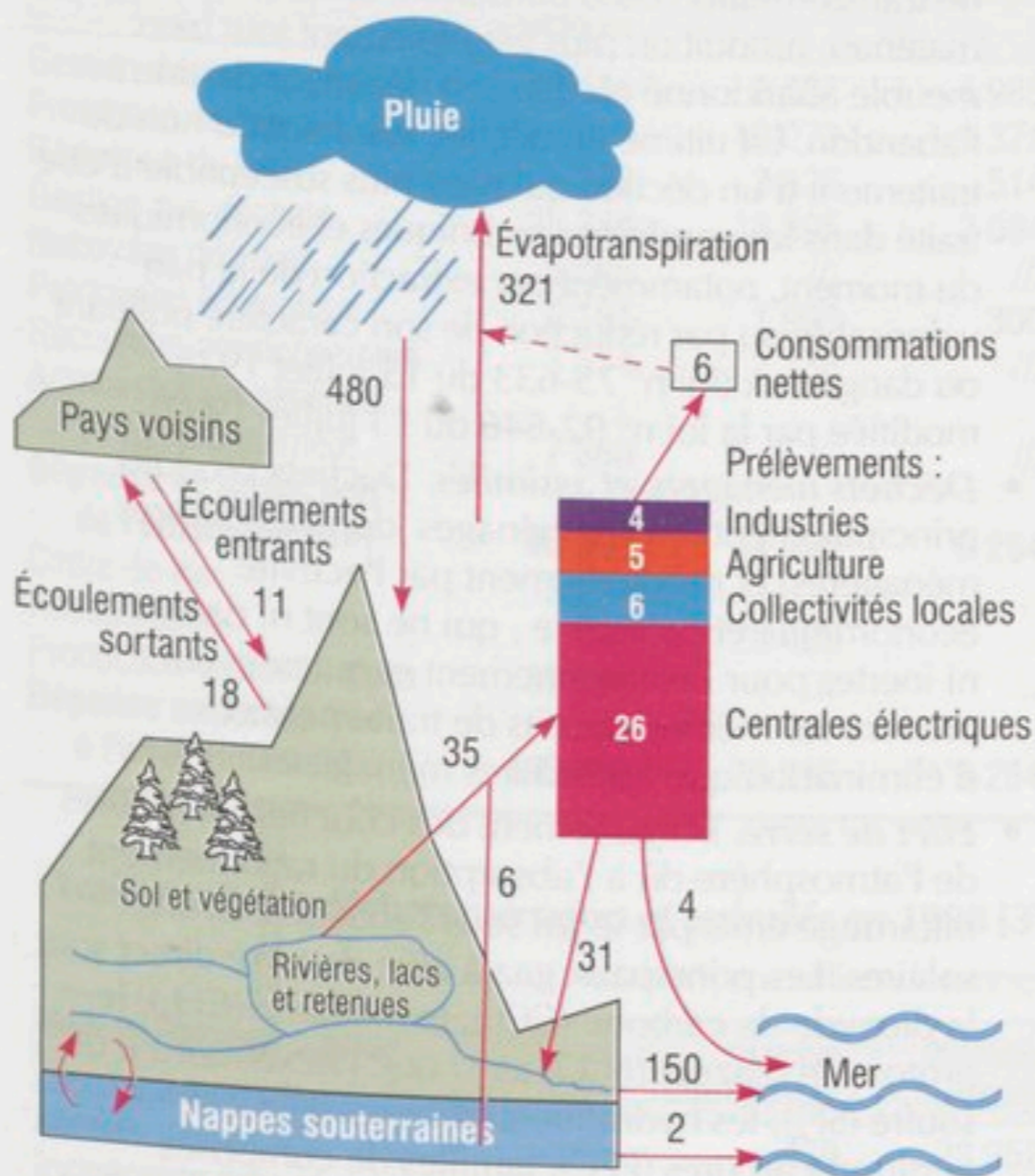
- *Les données de l'environnement*, Ifen : « Les différents visages de l'artificialisation du littoral », n° 39, 1998 ; « La flore de la France, enjeu majeur de la politique de conservation de la nature », n° 54, 2000.
- *État sanitaire des eaux de baignade en mer et en eau douce* (annuel), ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DGS), ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.
- *La consommation de l'eau et la gestion durable des ressources en eau*, OCDE, 1998.

- *Towards environmental pressure indicators for the EU*, Eurostat, 1^{re} édition, 1999.
- *L'environnement en Europe : deuxième évaluation*, Agence européenne de l'environnement, 1998.
- *L'environnement en France*, édition 1999, Ifen, La Découverte.
- *Abrégé statistique de l'environnement*, Ifen, 2000.

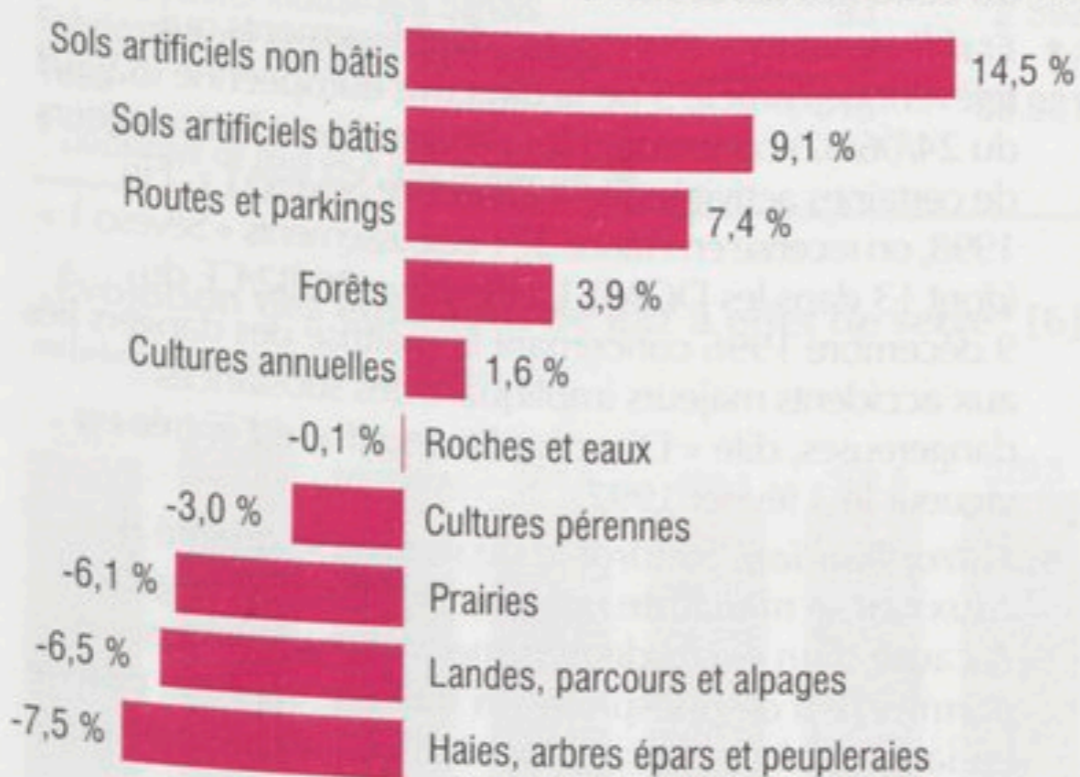
SOURCES

- [1] *Chiffres-clés de l'environnement*, édition 2000, Ifen.
- [2] *Données OCDE sur l'environnement-Compendium 1999*, OCDE.

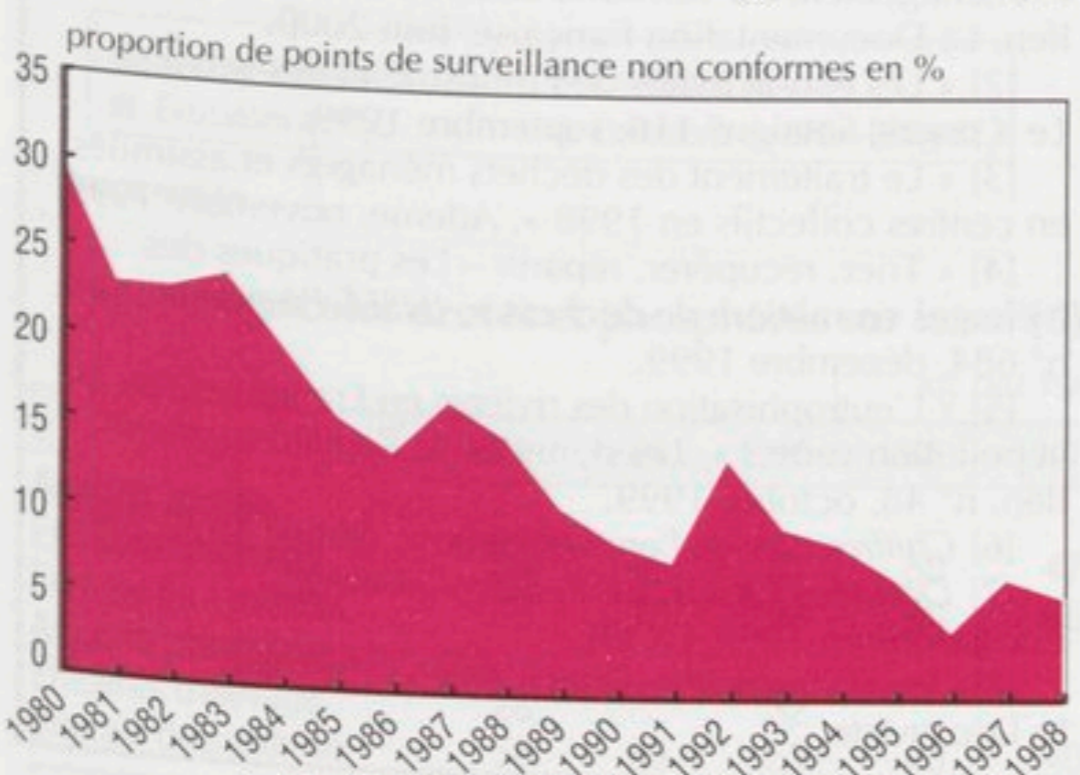
Eaux continentales : la ressource et les prélèvements par nature [1] flux en milliards de m³/an



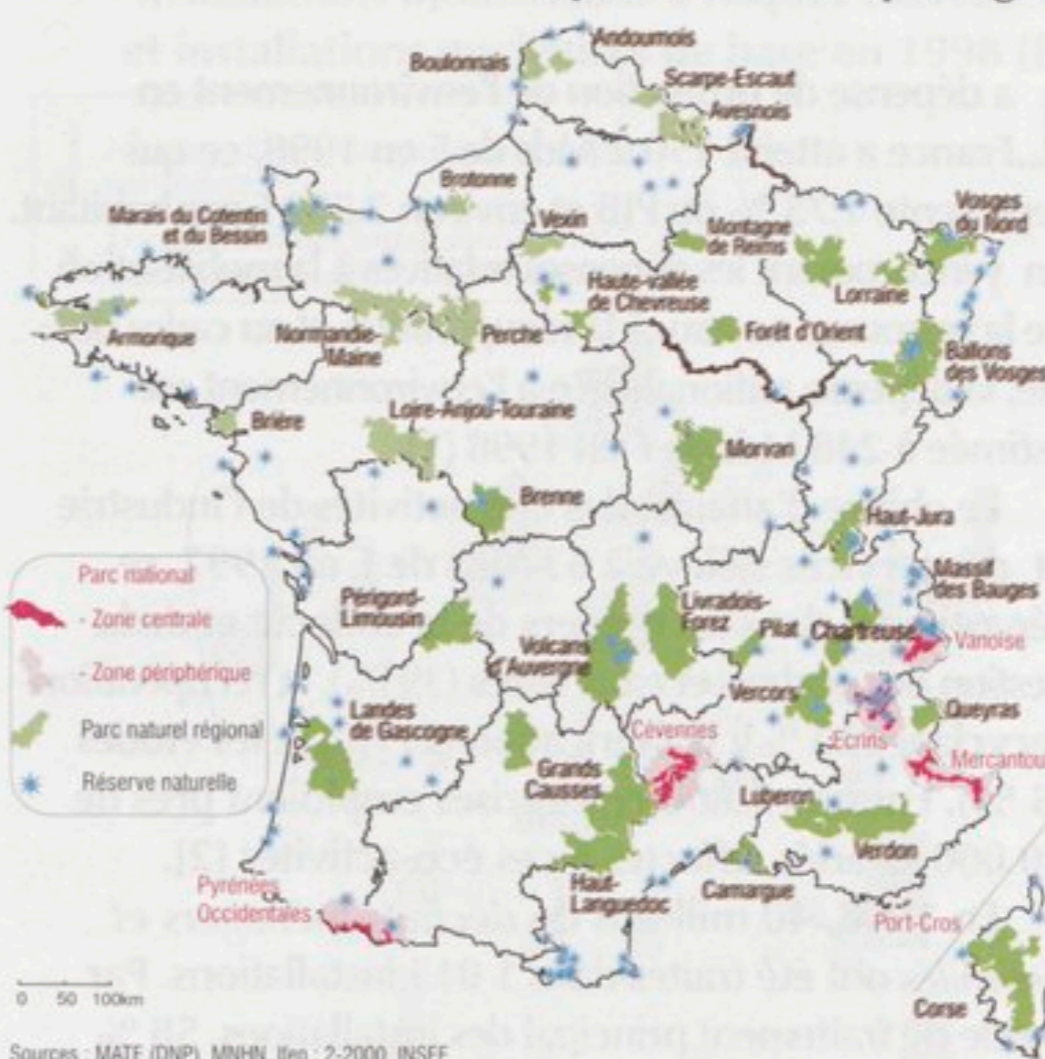
Évolution de l'occupation physique du territoire [1] variation relative de superficie entre 1992 et 1998



Évolution de la qualité des eaux de baignade en mer [1]



Espaces naturels protégés



Sources : MATE (DNP), MNHN, Itin : 2-2000, INSEE

Superficie boisée mondiale et dans quelques pays [2]

	Superficie boisée en milliers de km ²		km ² pour 1 000 hab.		% de la superficie totale	
	1980	1997	1997	1997		
Ensemble du monde	42 980	41 724	7,2	32,0		
Canada	4 359	4 176	137,9	45,3		
États-Unis	2 995	2 981	11,1	32,6		
Australie	1 459	1 492	80,7	19,4		
Suède	274	303	34,2	73,5		
Japon	253	251	2,0	66,8		
Finlande	233	230	44,8	75,5		
Turquie	202	207	3,3	26,9		
Espagne	156	161	4,1	32,3		
France	163	170	2,9	31,4		
Allemagne	103	105	1,3	30,1		
Norvège	119	120	27,2	39,2		
Pologne	88	90	2,3	29,7		
Italie	64	68	1,2	23,3		
Grèce	30	29	2,8	22,8		
Royaume-Uni	22	25	0,4	10,5		

État des mammifères et des oiseaux dans quelques pays, à la fin des années 90 [2]

	Mammifères		Oiseaux	
	Nombre	dont menacés%	Nombre	dont menacés%
Allemagne	79	36,7	240	29,2
Australie	315	14,9	777	6,4
Autriche	82	35,4	219	37,0
Canada	193	19,2	426	10,8
États-Unis	466	10,5	1 090	7,2
France	119	20,2	357	14,3
Irlande	31	6,5	193	21,8
Japon	183	7,7	652	8,3
Luxembourg	61	54,1	130	50,0
Mexique	491	33,2	1 054	16,9
Norvège	51	5,9	222	6,3
Russie	320	12,5	732	7,7
Suède	66	18,2	245	8,6

PRÉSENTATION

La dépense de protection de l'environnement en France a atteint 150,2 Mds de F en 1998, ce qui représente 1,75 % du PIB et environ 2 500 F par habitant. En y incorporant les dépenses relatives à la mobilisation de la ressource en eau, à la récupération et au cadre de vie, la dépense nationale liée à l'environnement est estimée à 248 Mds de F en 1998 [1].

Le chiffre d'affaires des éco-activités de l'industrie et des services s'élève à 63 Mds de F en 1997, se répartissant dans les métiers de la collecte et de la gestion des déchets et eaux usées (39 %), la récupération-recyclage (20 %), la fabrication (27 %) et les études (5 %). Environ 1 800 entreprises emploient près de 70 000 salariés affectés à ces éco-activités [2].

En 1998, 40 millions de **déchets ménagers et assimilés** ont été traités dans 1 015 installations. Par mode de traitement principal des installations, 58 % ont été mis en décharges, 27 % incinérés (22 % avec récupération d'énergie), 8 % triés et 7 % compostés [3].

En 1998, le taux de récupération est estimé à 52 % pour le verre et 44 % pour le papier-carton. Celui des matières plastiques reste faible. Le tri des déchets domestiques fait partie désormais de la vie quotidienne des ménages : deux ménages sur trois trient régulièrement le verre, un sur trois les vieux papiers, un sur quatre les piles usagées et un sur cinq le plastique [4].

L'**eutrophisation** est une cause majeure de mauvaise qualité pour un tiers des rivières françaises, elle est modérée pour un autre tiers. Les fleuves et les rivières les plus exposés aux pollutions urbaines présentent une eutrophisation croissante. Même si les teneurs en phosphore diminuent, elles restent encore très supérieures aux valeurs qui permettraient une diminution des croissances végétales [5].

L'accroissement de l'**effet de serre** est dû principalement aux émissions de gaz carbonique (CO₂), de méthane (CH₄) et de protoxyde d'azote (N₂O). La France s'est engagée à stabiliser ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2008-2012 par rapport aux niveaux de 1990 [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Dossier spécial « Environnement », *Problèmes économiques*, n° 2596, décembre 1998 et n° 2662, avril 2000.
- *Statistiques en Bref*, série Environnement et énergie, Eurostat : « Les déchets dangereux dans l'Union européenne », n° 7-1999 ; « Dépenses de protection de l'environnement des institutions de l'UE », n° 3-2000.
- *Les données de l'environnement*, Ifen : « L'ozone, un polluant voyageur », n° 29, avril-mai 1997 ; « Les dépenses des départements et des régions », n° 49, novembre 1999 ; « La dépense de protection de l'environnement en 1998, la fin d'un cycle d'investissement », n° 56, juillet 2000.

SOURCES

[1] Données économiques de l'environnement, Rapport à la Commission des comptes et de l'économie

DÉFINITIONS

- **Déchets**. Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. Est ultime un déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux (loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée par la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992).
- **Déchets ménagers et assimilés**. Déchets produits principalement par les ménages (dont les ordures ménagères) et résiduellement par l'activité économique et collective, qui ne sont ni dangereux ni inertes pour l'environnement et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères.
- **Effet de serre**. Échauffement des couches inférieures de l'atmosphère dû à l'absorption du rayonnement infrarouge émis par le sol sous l'effet des rayons solaires. Les principaux gaz à effet de serre direct sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) ainsi que l'hexafluorure de soufre (SF₆), les hydrofluorocarbures (HFC) et les perfluorocarbures (PFC), familles de composés halogénés. D'autres gaz contribuent indirectement à l'accroissement de l'effet de serre, en intervenant dans la formation de polluants secondaires comme l'ozone ou celle des aérosols.
- **Établissements « Seveso 1 »**. Établissements qui relèvent de l'article 5 de la directive européenne (82/501 du 24/06/82) concernant les risques d'accidents majeurs de certaines activités dite « Directive Seveso I ». Fin 1998, on recense en France 371 établissements « Seveso 1 » (dont 13 dans les DOM). La directive 96/82/CE du 9 décembre 1996 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, dite « Directive Seveso II », est entrée en vigueur le 3 février 1997.
- **Eutrophisation**. Syndrome de mauvaise qualité des eaux qui se manifeste par une prolifération végétale. À cause d'un excès de nutriments dans les eaux, en premier lieu de phosphore, la matière végétale pousse en large excès, encombre les milieux aquatiques puis les asphyxie en se décomposant.

de l'environnement (CCCE), édition 1999, ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement - Ifen, La Documentation française, juin 2000.

[2] « Les éco-activités de l'industrie et des services », *Le 4 pages*, Sessi, n° 118, septembre 1999.

[3] « Le traitement des déchets ménagers et assimilés en centres collectifs en 1998 », Ademe, novembre 1999.

[4] « Trier, récupérer, réparer - Les pratiques des ménages en matière de déchets », *INSEE-Première*, n° 684, décembre 1999.

[5] « L'eutrophisation des rivières en France : où en est la pollution verte ? », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 48, octobre 1999.

[6] *Chiffres-clés de l'environnement*, édition 1999, Ifen.

[7] *Données OCDE sur l'environnement*, *Compendium 1999*, OCDE.

[8] *L'environnement en France*, édition 1999, Ifen, La Découverte.

La dépense nationale liée à l'environnement en 1998 [1] millions de F

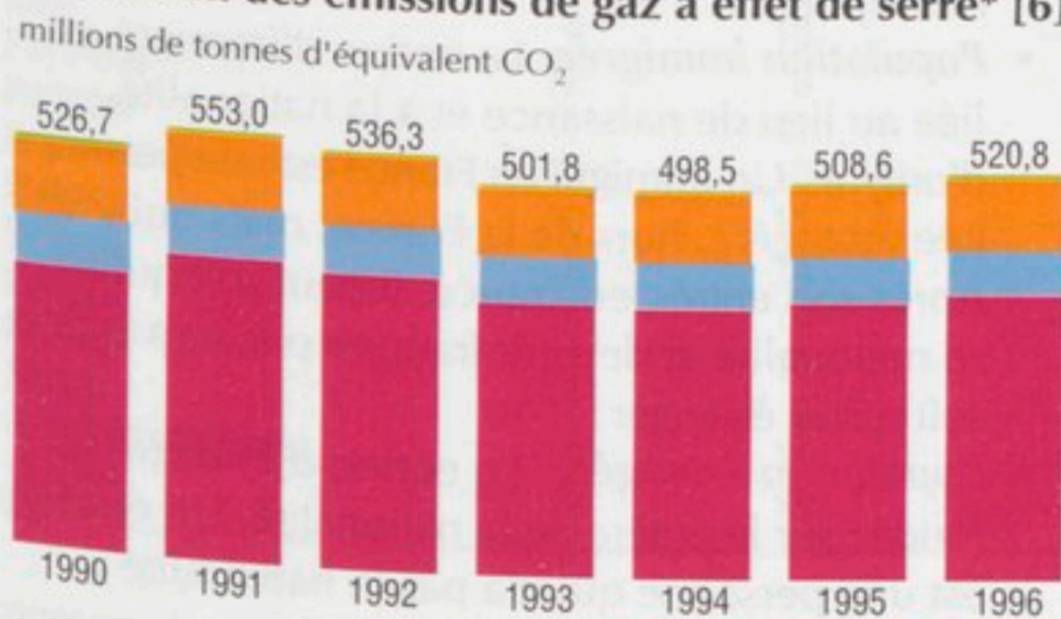
	Administrations publiques	Entreprises	Ménages
Gestion des eaux usées	48 444	8 457	4 985
Protection de l'air	...	10 073	1 371
Réduction du bruit	282	3 826	514
Gestion des déchets	28 384	18 395	2 084
Nettoyage des rues	5 885	///	///
Patrimoine écologique	2 101	1 993	300
Recherche-développement	3 634	2 136	///
Administration générale de l'environnement	7 360	...	///
Dépense de protection de l'environnement	96 090	44 880	9 254
Cadre de vie	9 474
Récupération	...	28 435	...
Production et distrib. d'eau	59 669
Dépense nationale liée à l'environnement	165 233	73 315	9 254

Traitement des déchets ménagers et assimilés en 1998 [3] quantités en milliers de tonnes

Mode de traitement principal	Nombre d'installations	Quantités reçues
Mise en décharge*	439	23 352
Incinération avec récupération d'énergie	100	8 906
Incinération sans récupération d'énergie	148	1 875
Compostage ou méthanisation	175	2 559
Tri d'ordures ménagères	57	639
Tri de déchets industriels banals	93	2 592
Fabrication de combustibles solides	3	58
Total	1 015	39 981

* Décharges de plus de 3 000 tonnes par an.

Évolution des émissions de gaz à effet de serre* [6] millions de tonnes d'équivalent CO₂



■ Émissions nettes de CO₂ ■ Émissions de CH₄
 ■ Émissions de N₂O ■ Émissions de HFC+PFC+SF₆

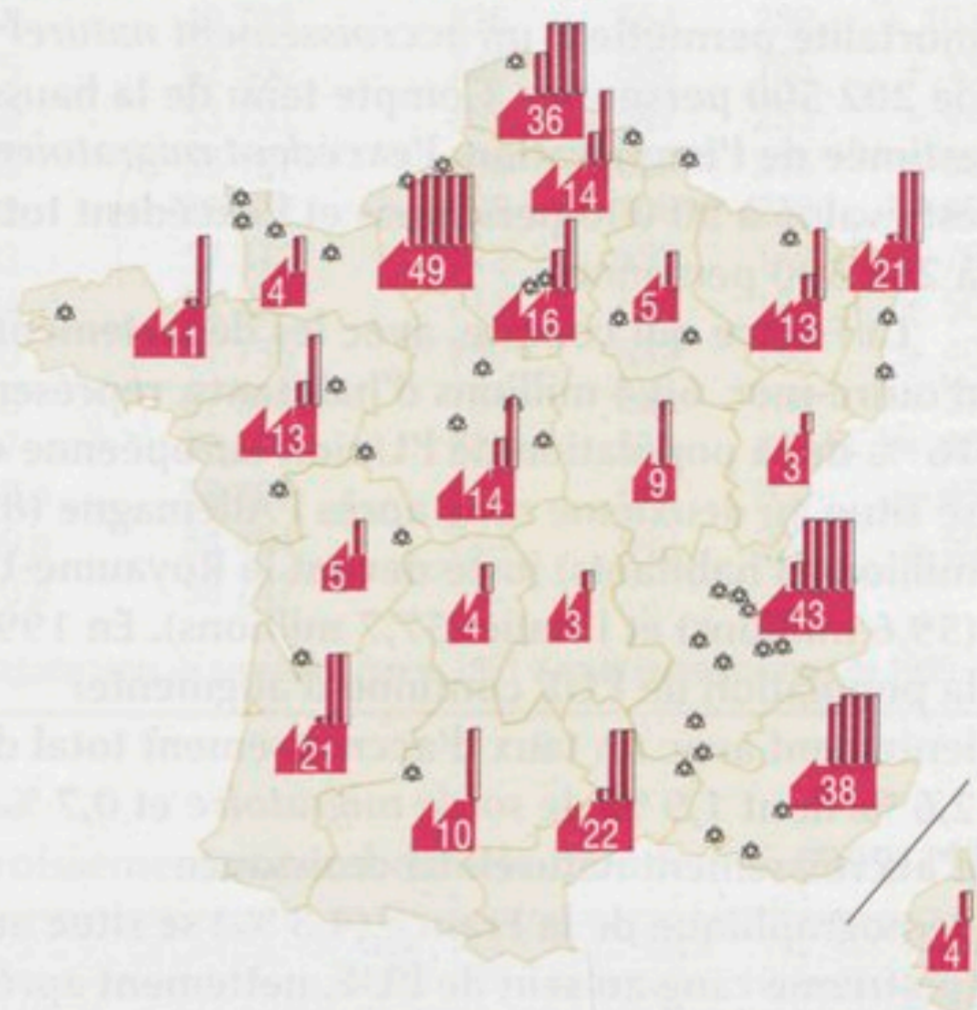
* France entière.

Apports agricoles azotés et phosphorés sur le sol [6] kg par ha

	1970	1980	1990	1995	1997
Apports azotés :					
Effluents d'élevage	39	46	51	50	47
Engrais de synthèse	42	73	93	90	95
Apports phosphorés :					
Effluents d'élevage	28	...	32
Engrais de synthèse	58	69	53	40	40

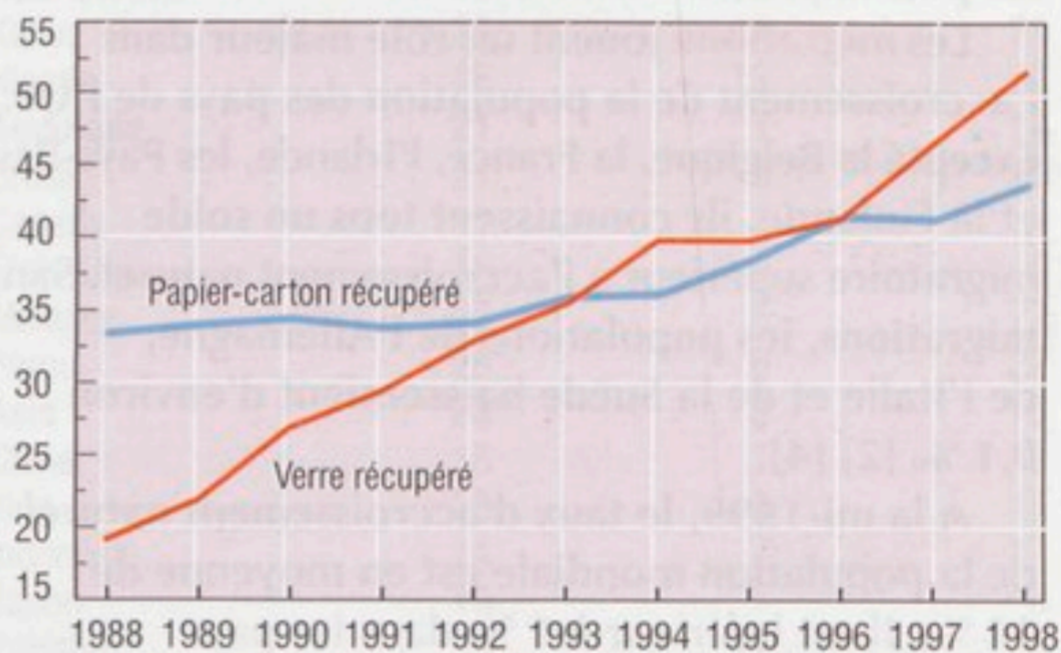
Installations industrielles à risques (Seveso 1) et installations nucléaires de base en 1998 [8]

■ Nombre d'établissements « Seveso 1 » par région
 ● Localisation des installations nucléaires de base



La récupération de papier-carton et de verre en France [6]

% de la consommation



Taux de recyclage des déchets [6] [7] %

	Papier et carton		Verre	
	1985	1997	1985	1997
Allemagne	43	70	43	79
Danemark	31	50	19	70
Espagne	44	42	26	37
Finlande	39	(d) 57	21	62
France	35	*44	17	*52
Grèce	25	29	15	26
Italie	25	31	25	34
Pays-Bas	50	62	49	82
Portugal	37	40	10	44
Royaume-Uni	28	40	12	28
Suède	(a) 34	62	20	76
États-Unis	21	(c) 41	8	(c) 26
Japon	50	54	47	(b) 56
Suisse	39	63	46	91
Norvège	16	44	...	76

* 1998. (a) 1980. (b) 1992. (c) 1996. (d) 1995.

PRÉSENTATION

La France métropolitaine compte 58,7 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2000, après ajustement aux résultats du recensement de 1999.

L'augmentation de la natalité et le recul de la mortalité permettent un **accroissement naturel** de 202 500 personnes. Compte tenu de la hausse estimée de l'immigration, l'**excédent migratoire** est évalué à 50 000 personnes et l'excédent total à 252 500 personnes.

La France qui compte, avec les départements d'outre-mer, 60,4 millions d'habitants, représente 16 % de la population de l'Union européenne et se situe au deuxième rang après l'Allemagne (82,2 millions d'habitants) juste devant le Royaume-Uni (59,6 millions) et l'Italie (57,7 millions). En 1999, la population de l'UE continue d'augmenter lentement avec un taux d'accroissement total de 2,6 ‰ dont 1,9 ‰ de **solde migratoire** et 0,7 ‰ d'accroissement naturel. La croissance démographique de la France (4,3 ‰) se situe au quatrième rang au sein de l'UE, nettement après le Luxembourg et l'Irlande (respectivement 13,4 ‰ et 10,9 ‰), et les Pays-Bas (6,4 ‰). L'Espagne et la Suède enregistrent les hausses de population les plus faibles, à moins de 1 ‰.

Les **migrations** jouent un rôle majeur dans l'accroissement de la population des pays de l'UE. Excepté la Belgique, la France, l'Irlande, les Pays-Bas et la Finlande, ils connaissent tous un solde migratoire supérieur à l'accroissement naturel. Sans migrations, les populations de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suède baisseraient d'environ 0,1 ‰ [2] [4].

À la mi-1999, le taux d'accroissement naturel de la population mondiale est en moyenne de 14 ‰. Il est inférieur à 1 ‰ dans les pays développés, voire même négatif dans les pays de l'Est. À l'opposé, ce taux culmine à plus de 30 ‰ dans certains pays tels Gaza, la Cisjordanie, et le Mali [1].

DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel).** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Le taux d'accroissement naturel est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1^{ers} janvier successifs.
- **Solde migratoire (ou excédent migratoire).** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale.** La population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée.** La notion d'immigré est liée au lieu de naissance et à la nationalité d'origine. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère.** La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; à leur majorité la plupart d'entre elles acquièrent la nationalité française.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Regards sur l'immigration depuis 1945 », *Synthèses*, Insee, n° 30, octobre 1999.
- *INSEE-Première* : « La population légale au recensement de 1999 », n° 691, janvier 2000 ; « Bilan démographique 1999 - Hausse de la fécondité et recul de la mortalité », n° 698, février 2000.
- « Démographie des pays industrialisés ; la position de la France », *Données sociales 1999*, Insee.

SOURCES

- [1] « Tous les pays du monde 1999 », *Populations et Sociétés*, Ined, n° 348, juillet-août 1999.
- [2] « Bilan démographique 1999 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 2000.
- [3] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.
- [4] « Premières estimations démographiques pour 1999 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 15, 1999.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION 3.1

Population selon la nationalité [3]

Année de recensement	Population milliers*	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	Étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 625	90,5	3,1	6,3

* Population (à la date du recensement), présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1990, en France métropolitaine.

Évolution de la population* de la France métropolitaine [2]

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	Excédent naturel	milliers
					Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 103
1975	52 600	745	560	185	+ 13
1980	53 731	800	547	253	+ 44
1985	55 157	768	553	215	+ 38
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1993	57 372	712	532	179	+ 70
1994	57 567	711	520	191	+ 50
1995	57 755	730	532	198	+ 40
1996	57 939	734	536	199	+ 35
1997	58 119	727	530	196	+ 40
1998 <i>p</i>	58 302	741	540	200	+ 45
1999 <i>p</i>	58 494	744	542	203	+ 50
2000 <i>p</i>	58 747

* Réajustements de population depuis 1991 d'après le recensement de 1999.

Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel dans le monde (mi-1999) [1]

Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel	Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel
	‰	‰	‰		‰	‰	‰
Europe	10	11	-1	Afrique	39	14	25
Allemagne	10	10	0	Algérie	30	6	24
Autriche	10	10	0	Côte d'Ivoire	43	16	27
Belgique	11	10	1	Kenya	35	14	21
Danemark	12	11	1	Nigeria	43	13	30
Espagne	9	9	0	Amérique	21	7	14
Finlande	11	10	1	Brésil	21	6	15
France	12	9	3	Canada	11	7	4
Grèce	10	10	0	États-Unis	15	9	6
Irlande	14	9	5	Mexique	27	5	22
Italie	9	10	-1	Pérou	28	6	22
Pays-Bas	12	9	3	Asie	23	8	15
Portugal	11	11	0	Chine	16	7	9
Royaume-Uni	12	10	2	Inde	28	9	19
Suède	10	11	-1	Indonésie	24	7	17
Bulgarie	8	14	-6	Japon	10	7	3
Hongrie	10	14	-4	Pakistan	39	11	28
Norvège	13	10	3	Yémen	40	11	29
Suisse	11	9	2	Russie	9	14	-5
République tchèque	9	11	-2	Océanie	18	7	11
Ukraine	9	15	-6	Monde	23	9	14

Flux migratoire dans l'Union européenne en 1999* [4]

Pays	Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total	Pays	Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total
Allemagne	192	-77,3	114,7	Irlande	19	22,1	41,1
Autriche	9	0,8	9,8	Italie	130	-43,4	86,6
Belgique	10	10,2	20,2	Luxembourg	4	1,8	5,8
Danemark	10	7,7	17,7	Pays-bas	43	58,4	101,4
Espagne	35	0,5	35,5	Portugal	15	4,6	19,6
Finlande	3	9,5	12,5	Royaume-Uni	175	65,7	240,7
France**	50	203,1	253,1	Suède	12	-6,4	5,6
Grèce	15	3,7	18,7	Union européenne	722,0	261,0	983,0

* Premières estimations. ** Estimations basées sur le recensement de 1999.

PRÉSENTATION

En 1999, 285 400 mariages ont été célébrés, soit 3 300 de plus qu'en 1998. Le nombre des mariages se stabilise au-dessus de 280 000 depuis quatre ans, malgré l'arrivée à l'âge adulte des générations moins nombreuses nées après 1973. En 1996 et 1997, la hausse des mariages était due, en grande partie, aux modifications fiscales de la *loi de finances*. De fait, les mariages légitimant au moins un enfant augmentaient de 37 % en 1996 et de 4 % en 1997, mais ils baissent de 4 % en 1998. Traditionnellement, on se marie plus dans les communes rurales ou les petites villes.

En 1998, les femmes célibataires se sont mariées, en moyenne, à 27,7 ans, soit 5 ans plus tard qu'il y a vingt ans, et les hommes à 29,8 ans contre 24 ans en 1978. Le nombre de couples non mariés atteint 2,4 millions en 1998 contre 1,5 million en 1990, soit près d'un couple sur six [5].

En 1997, les *mariages mixtes* sont de l'ordre de 24 500 (30 500 en 1990). Après une baisse en 1996, le nombre des *mariages entre étrangers* retrouve son niveau de 1995 à 5 200 (8 700 en 1990) [1].

6 211 *Pacs* ont été enregistrés du 15 novembre au 31 décembre 1999 dans la France entière, dont 898 à Paris. Ceci correspond en moyenne à 10 *Pacs* pour 100 000 habitants [6].

En France, le nombre des *divorces* recule pour la deuxième année consécutive. Près d'un mariage sur cinq (23,6 %) se solde par un divorce au bout de cinq ans. Parallèlement à la baisse de la nuptialité, le *taux de divortialité* augmente dans l'Union européenne et s'établit en 1997 à 1,8 ‰ contre 1,4 ‰ en 1980. Les taux de divortialité de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal sont inférieurs à 2 ‰ mais connaissent une légère hausse, alors que dans les autres pays, ils tendent à se stabiliser [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Taux de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Mariages mixtes.** Mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Mariages où les deux conjoints sont étrangers.
- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :
 - soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
 - soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.

Le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les divorces prononcés sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance de la métropole.

- **Taux de divortialité.** Rapport du nombre de divorces au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Loi de finances de 1996.** Les couples cohabitants ne peuvent plus bénéficier de la demi-part supplémentaire accordée au premier enfant d'un parent célibataire. D'un point de vue fiscal, ils ont intérêt à se marier si leur revenu est élevé, le nombre d'enfants à charge est grand, ou la différence de salaire entre les conjoints est forte.
- **Pacs.** La loi du 15 novembre 1999 a instauré le Pacte civil de solidarité (*Pacs*) et a ouvert celui-ci aux couples hétérosexuels ou homosexuels. Trois décrets du 21 décembre 1999 ont organisé l'enregistrement des informations relatives à la déclaration, à la modification et à la dissolution du *Pacs*.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La famille se recompose », *Alternatives économiques*, hors série n° 42, 4^e trimestre 1999.
- « Statistiques démographiques », *Tableaux détaillés, thème Population et conditions sociales*, Eurostat, Édition 1999.

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1999 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2000.
[2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.

[3] « La situation démographique en 1997 », *INSEE-Résultats*, n° 75-76, décembre 1999.

[4] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1998 en Europe », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 12, 1999.

[5] *INSEE-Première*, Insee : « Des mariages, des couples et des enfants », n° 624, janvier 1999 ; « Bilan démographique 1999 », n° 698, février 2000.

[6] « La population de la France au seuil des années 2000 », *Population et sociétés*, Ined, n° 355, mars 2000.

MARIAGES - DIVORCES 3.2

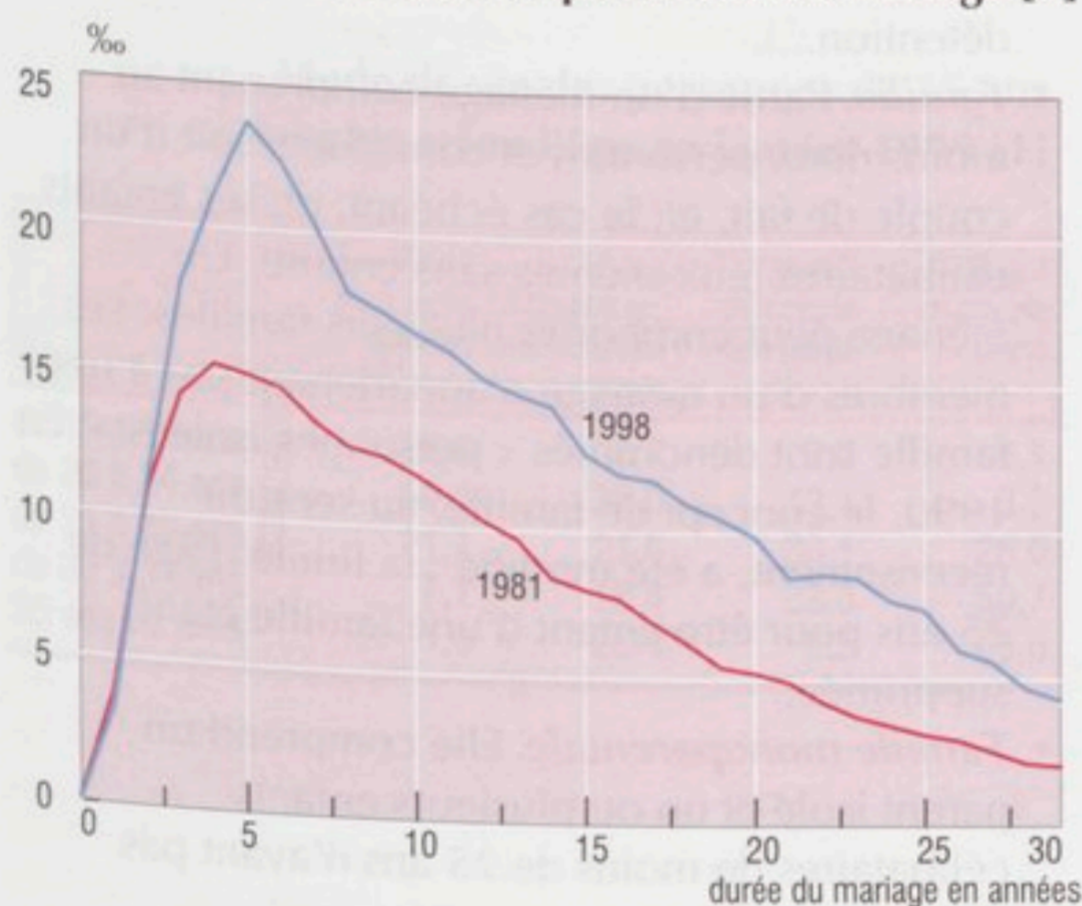
Évolution du nombre de mariages [1]

	Nombre absolu milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	287,1	5,1
1997	284,0	4,9
1998 <i>p</i>	282,1	4,8
1999 <i>p</i>	285,4	4,9

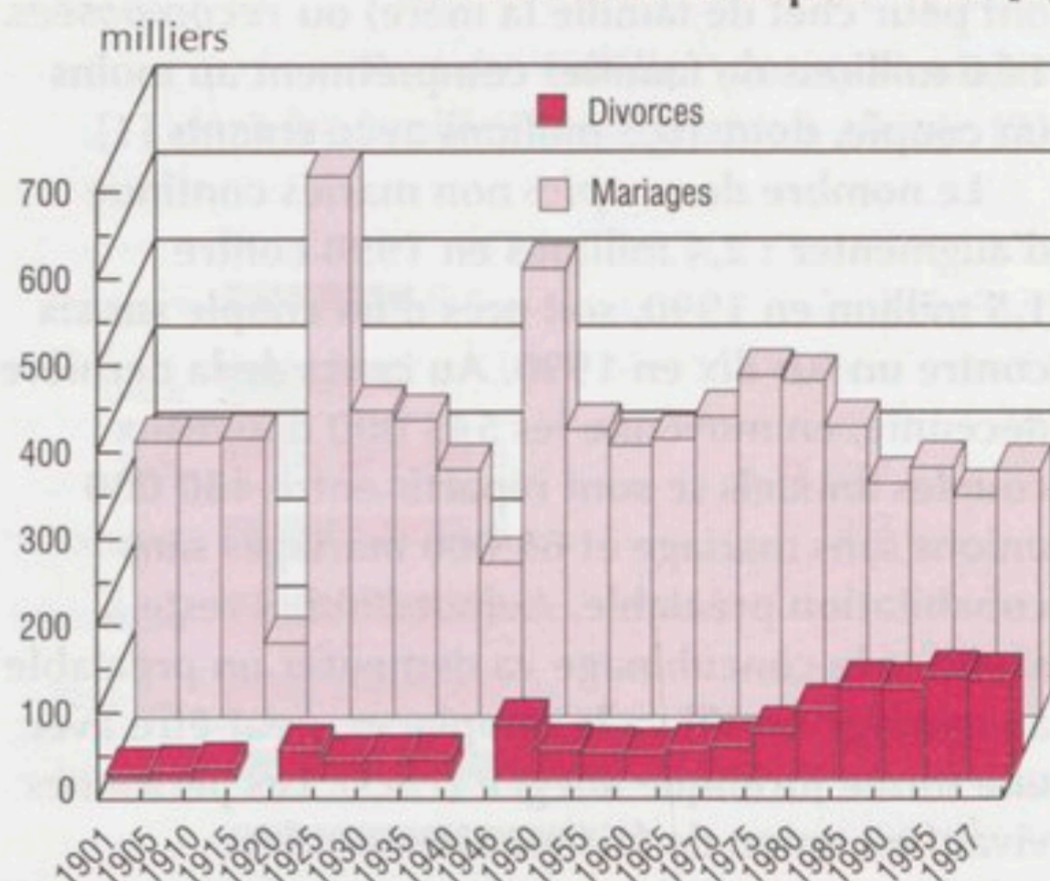
Évolution du nombre de divorces [3]

Année du jugement	Divorces prononcés milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1970	38,9	33,0
1980	81,2	63,2
1990	105,8	84,0
1995	119,2	96,5
1996	117,4	95,5
1997	116,2	94,9

Taux de divorce par durée de mariage [2]



Évolution du nombre des mariages et des divorces depuis 1900 [3]

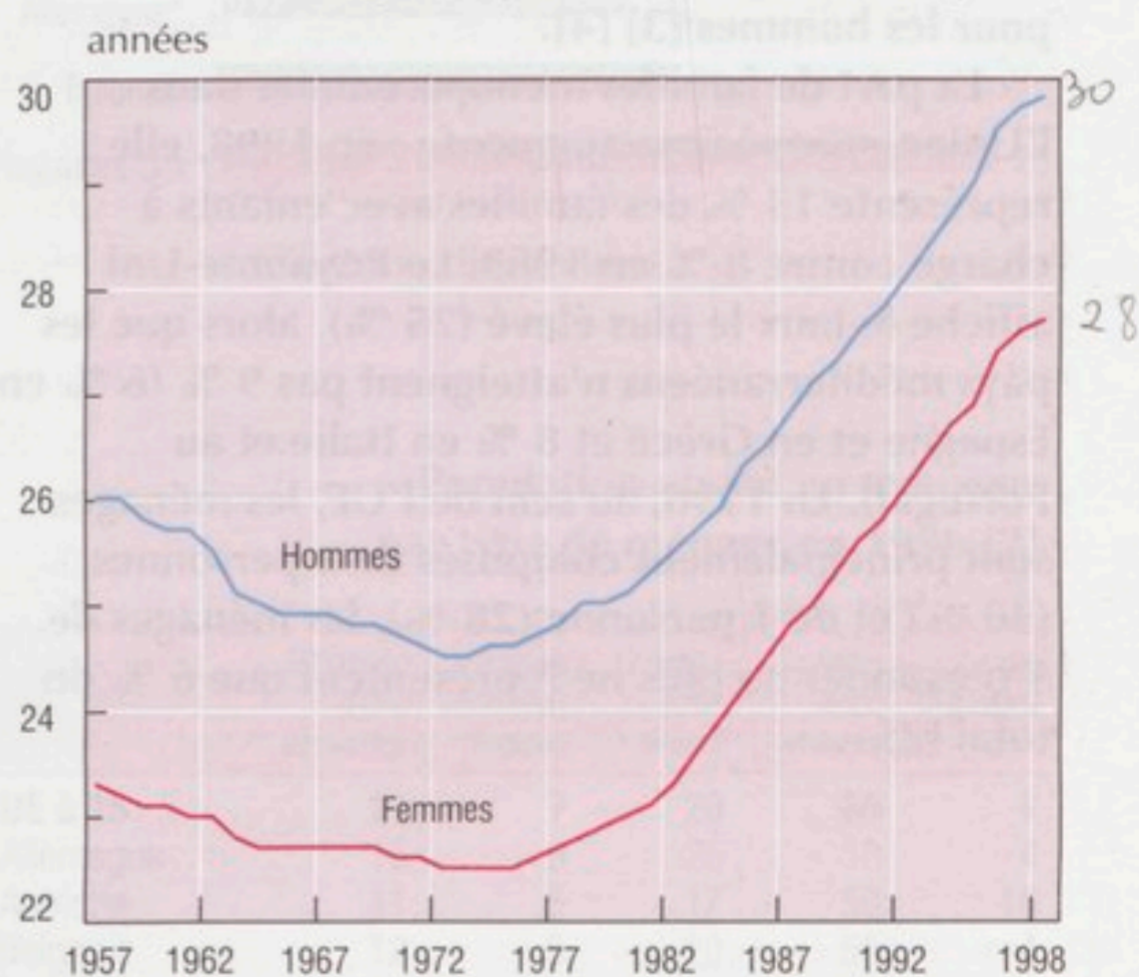


Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne [4]

	Taux de nuptialité*		Taux de divortialité*	
	1980	<i>p</i> 1998	1980	<i>p</i> 1998
Allemagne	6,3	5,1	1,8	**2,3
Autriche	6,2	4,8	1,8	2,2
Belgique	6,7	4,4	1,5	2,6
Danemark	5,2	6,5	2,7	2,5
Espagne	5,9	5,1	///	**0,9
Finlande	6,1	4,7	2,0	2,7
France	6,2	4,8	1,5	**2,0
Grèce	6,5	5,4	0,7	0,9
Irlande	6,4	**4,3	///	///
Italie	5,7	4,8	0,2	**0,6
Luxembourg	5,9	4,8	1,6	**2,4
Pays-Bas	6,4	5,5	1,8	2,1
Portugal	7,4	6,7	0,6	1,5
Royaume-Uni	7,4	**5,3	2,8	**2,7
Suède	4,5	3,6	2,4	2,3

* Nombre de mariages ou de divorces pour 1 000 habitants. **1997.

Âge moyen au premier mariage [1]



Structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [2]

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1995	36,2	56,0	2,9	4,9	29,0	51,2	13,5	6,3
1997	37,0	54,8	2,8	5,4	29,9	50,0	13,4	6,7
1998 *	37,4	54,2	2,8	5,6	30,3	49,5	13,3	6,9

* Évaluation d'après le recensement de la population de 1990.

PRÉSENTATION

De 1962 à janvier 1999, le nombre des **ménages** en France s'est accru de 65 %, passant de 14,6 millions à 24,1 millions.

En janvier 1999, le nombre de **familles** s'élève à 16,3 millions et le nombre de ménages composés d'une personne seule à 7,3 millions. La structure des familles se transforme : de plus en plus d'enfants sont élevés au sein de **familles monoparentales** (1,7 million en 1999 dont 85 % ont pour chef de famille la mère) ou **recomposées**. 14,6 millions de familles comprennent au moins un couple, dont 10,3 millions avec enfants [1].

Le nombre de **couples** non mariés continue d'augmenter : 2,4 millions en 1998 contre 1,5 million en 1990, soit près d'un couple sur six contre un sur dix en 1990. Au cours de la dernière décennie, en moyenne les 545 000 nouveaux couples annuels se sont répartis entre 480 000 unions sans mariage et 65 000 mariages sans cohabitation préalable. Aujourd'hui, il reste à savoir si le concubinage va demeurer un préalable au mariage ou s'il va le remplacer, peut-être avec une forme juridique allégée (**Pacs**). Les personnes vivant en union de fait sont jeunes : les cohabitants sont plus nombreux que les mariés jusqu'à l'âge de 26 ans pour les femmes et 28 ans pour les hommes [3] [4].

La part de familles monoparentales dans l'Union européenne augmente : en 1998, elle représente 13 % des familles avec enfants à charge contre 8 % en 1983. Le Royaume-Uni affiche le taux le plus élevé (25 %) alors que les pays méditerranéens n'atteignent pas 9 % (6 % en Espagne et en Grèce et 8 % en Italie et au Portugal). En 1996, au sein de l'UE, les ménages sont principalement composés de 2 personnes (30 %) et de 1 personne (28 %), les ménages de 5 personnes ou plus ne représentent que 6 % du total [2].

DÉFINITIONS

- **Ménage**. Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille**. Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ». En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.
- **Famille monoparentale**. Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.
- **Famille recomposée**. Elle comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée.
- **Couple**. Couple de fait, légitime ou non.
- **Ménage complexe**. Ils sont constitués de plusieurs couples ou d'une famille avec des ascendants, des collatéraux ou un enfant devenu adulte, ou de plusieurs personnes sans liens de couples ou de filiation.
- **Pacs**. Voir définition au 3.2.

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Famille, je vous aide », n° 631, février 1999 ; « Le départ des enfants : satisfaction et désarroi des parents », n° 676, octobre 1999 ; « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel », n° 678, octobre 1999 ; « Les services de proximité se développent au profit des enfants », n° 704, mars 2000.
- « Familles et marché du travail dans les pays développés au seuil de l'an 2000 », *Premières*

informations et premières synthèses, Dares, n° 11.1, mars 2000.

SOURCES

- [1] *Recensements de la population et Enquête sur l'emploi de janvier 1999*, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] « Une croissance démographique ralentie », *France, portrait social*, Insee, édition 1999-2000.
- [4] « La famille se recompose », *Alternatives économiques*, Hors-série n° 42, 4^e trimestre 1999.

Ménages suivant le nombre de personnes du ménage dans quelques pays en 1996 [2]

	Allemagne	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal
Ménages de :										
- 1 personne	34	36	14	35	30	19	24	22	31	14
- 2 personnes	33	32	24	32	31	29	26	25	33	25
- 3 personnes	17	15	24	15	18	22	18	23	14	27
- 4 personnes	12	13	26	13	15	23	19	23	16	25
- 5 personnes et plus	4	4	12	5	6	7	13	7	6	9

Mode de vie des personnes de 15 ans ou plus selon l'âge en janvier 1999 [1]

	Vivant chez leurs parents	Vivant à l'étranger, mais pas en couple	Vivant en couple non marié	Vivant en couple marié
de 15 à 19 ans	92,8	6,7	0,4	0,1
de 20 à 24 ans	59,4	24,0	13,4	3,2
de 25 à 29 ans	21,7	21,6	30,1	26,6
de 30 à 34 ans	7,1	18,4	23,8	50,7
35 ans ou plus	1,5	25,4	6,5	66,6

Structure familiale des ménages* [1]

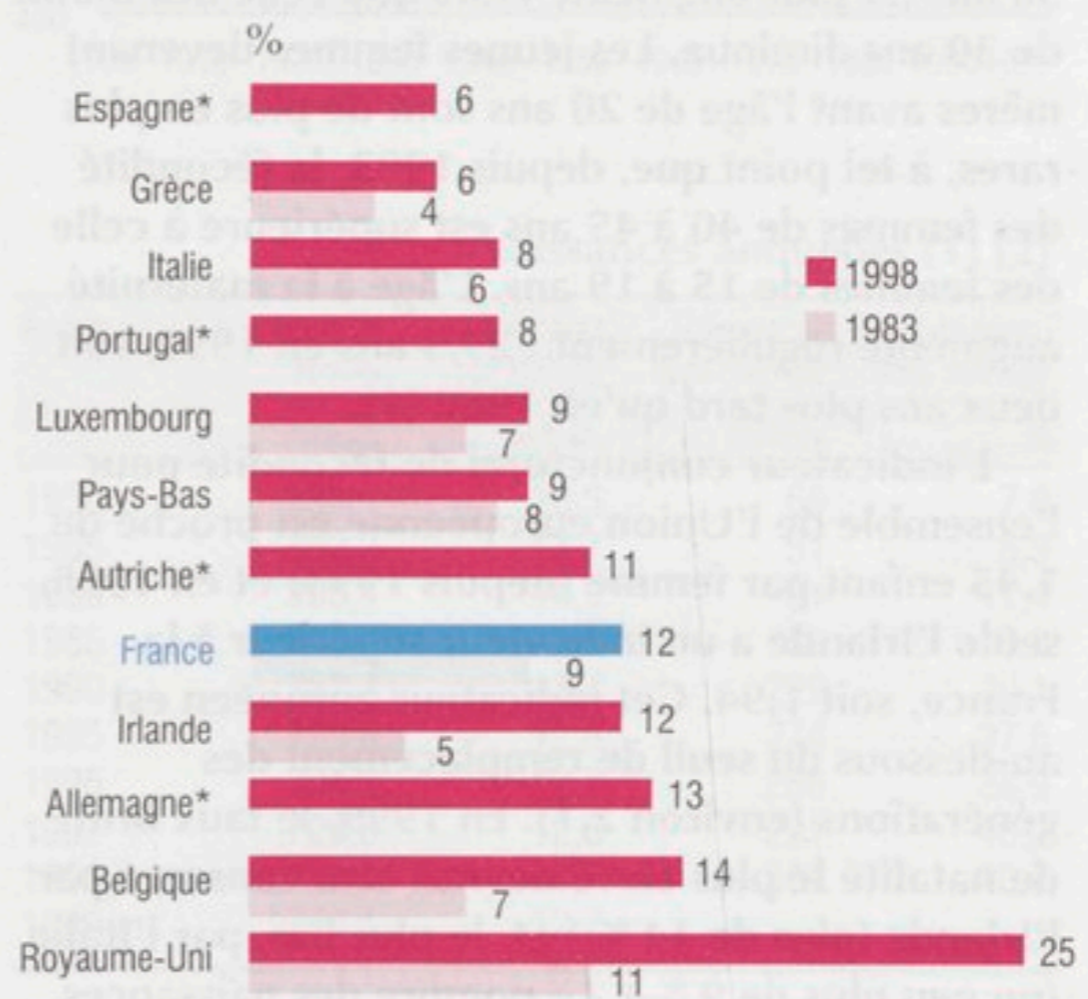
	1968	1975	1982	1990	1999
Nombre de ménages en millions	15,8	17,7	19,6	21,5	24,1
Structure familiale en %					
- Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,2
- Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,3
- Famille monoparentale	2,9	3,0	3,6	4,6	7,0
- Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,6	29,2
- Couple avec enfant	36,0	36,5	36,1	32,9	31,3
- Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	11,7	2,0

* Recensements de 1968 à 1990 et Enquête sur l'emploi de 1999.

Couples selon la situation légale et le nombre d'enfants [3]

	1990	1998
Cohabitants	1 515	2 429
sans enfant	973	1 352
un enfant	332	587
deux enfants ou plus	210	490
Mariés	12 714	12 386
sans enfant	6 850	7 211
un enfant	2 439	2 126
deux enfants ou plus	3 425	3 049
Ensemble	14 229	14 815

Part des familles monoparentales dans les familles avec enfants à charge [2]



* 1983 non disponible.

Population vivant en ménages par type de ménage en 1996 [2]

	Ménages d'une personne	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Couples avec enfants	Autres ménages
UE à 15	11	7	20	55	7
Allemagne	15	6	25	50	4
Autriche	11	6	17	50	16
Belgique	12	9	20	56	4
Danemark	17	5	26	50	2
Espagne	4	6	11	62	16
Finlande	15	9	22	50	3
France	12	7	20	56	4
Grèce	7	6	16	58	14
Irlande	7	10	9	65	9
Italie	8	7	14	62	9
Luxembourg	11	5	18	56	11
Pays-Bas	13	5	26	55	1
Portugal	4	7	12	58	18
Royaume-Uni	12	11	22	50	5
Suède	24	3	36	27	11

* La somme de chaque ligne peut ne pas faire 100 % pour des raisons d'arrondis.

3 population

PRÉSENTATION

En 1999, la natalité augmente très légèrement par rapport à 1998 (+ 0,5 %) pour atteindre 744 100 nouveau-nés. Après la chute des naissances à 711 000 en 1993 et 1994, cette cinquième année consécutive de hausse permet à la natalité de dépasser son niveau de 1992. Cette augmentation a lieu malgré la baisse du nombre de femmes d'âge fécond depuis trois ans, ce qui indique que l'**indicateur conjoncturel de fécondité** progresse ; il s'établit en 1999 à 1,77 enfant par femme. Le **taux de natalité** est estimé à 12,7 ‰.

Depuis 20 ans, la fécondité des femmes de 30 ans ou plus augmente alors que celle des moins de 30 ans diminue. Les jeunes femmes devenant mères avant l'âge de 20 ans sont de plus en plus rares, à tel point que, depuis 1993, la fécondité des femmes de 40 à 45 ans est supérieure à celle des femmes de 15 à 19 ans. L'âge à la maternité augmente régulièrement : 29,3 ans en 1998, soit deux ans plus tard qu'en 1980 [1].

L'indicateur conjoncturel de fécondité pour l'ensemble de l'Union européenne est proche de 1,45 enfant par femme (depuis 1993) et en 1998, seule l'Irlande a un indicateur supérieur à la France, soit 1,94. Cet indicateur européen est au-dessous du seuil de remplacement des générations (environ 2,1). En 1999, le taux brut de natalité le plus élevé devrait être conservé par l'Irlande (plus de 14 ‰) et, le plus bas, par l'Italie (un peu plus de 9 ‰). Le nombre des naissances dans l'UE devrait atteindre les 4 millions en 1999, soit environ 0,5 % de moins qu'en 1998.

En Europe, la part des naissances hors mariage continue de progresser. En 1998, plus de 50 % des naissances vivantes ont lieu hors mariage en Suède, en Estonie et en Islande, et près d'une sur deux au Danemark et en Norvège. En France, la part des naissances hors mariage a plus que doublé en treize ans, passant de 20 % en 1985 à 41 % en 1998 [1] [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques démographiques - Données 1960-1999 », *Tableaux détaillés*, Statistiques démographiques, Eurostat, Édition 1999.
- *INSEE-Résultats*, série Démographie-Société : « Un siècle de démographie française », n° 47-48, décembre 1995 ; « La situation démographique en 1997 », n°75-76, février 2000.
- « Bilan démographique 1999 - Hausse de la fécondité et recul de la mortalité », *INSEE-Première*, n° 698, février 2000.

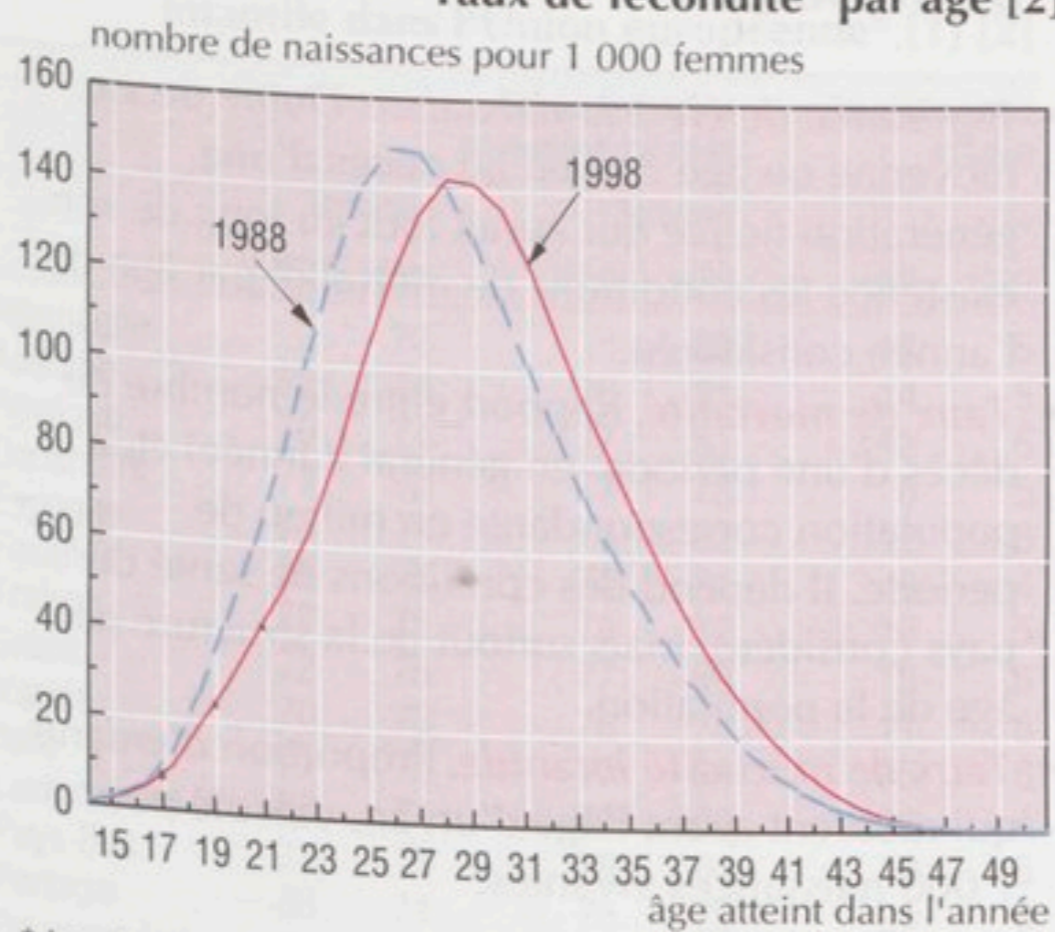
DÉFINITIONS

- **Taux de natalité**. Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge**. Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une génération donnée à l'effectif de cette génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale**. Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité)**. Somme de l'ensemble des *taux de fécondité par âge* pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.
- **Taux brut de reproduction**. Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la *somme des naissances réduites* multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1999 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2000.
- [2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.
- [4] « Tous les pays du monde », *Populations et Sociétés*, Ined, n° 348, juillet-août 1999.
- [5] *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat : « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1998 en Europe », n° 12, 1999 ; « Premières estimations démographiques pour 1999 », n° 15, 1999.

Taux de fécondité* par âge [2]



* Les taux de fécondité en 1998 sont provisoires.

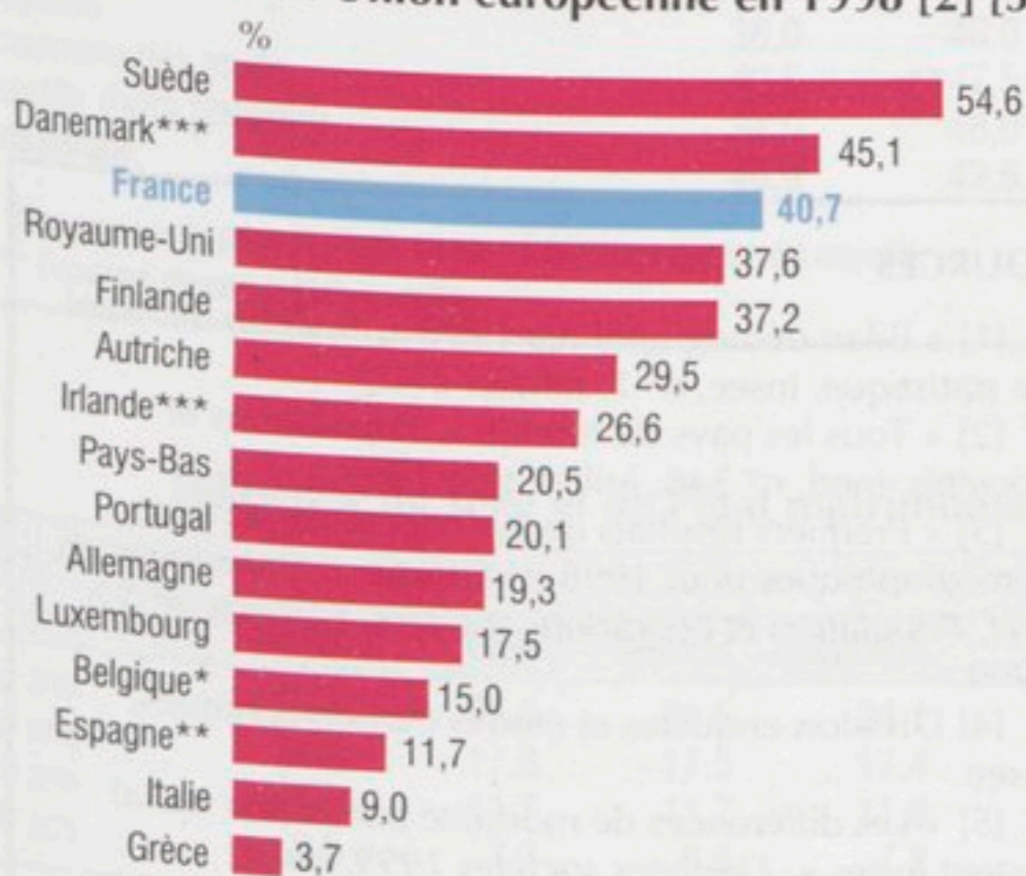
Naissances selon la nationalité des parents [2]

	%	
	1980	1997
Ensemble des naissances en milliers	800	727
Deux parents français	82,2	82,1
Un parent français, un parent étranger	3,1	6,2
Les deux parents étrangers	9,1	6,5
Mère française, père non déclaré	5,2	4,8
Mère étrangère, père non déclaré	0,4	0,4

Somme des naissances réduites et taux brut de reproduction pour 100 femmes [1]

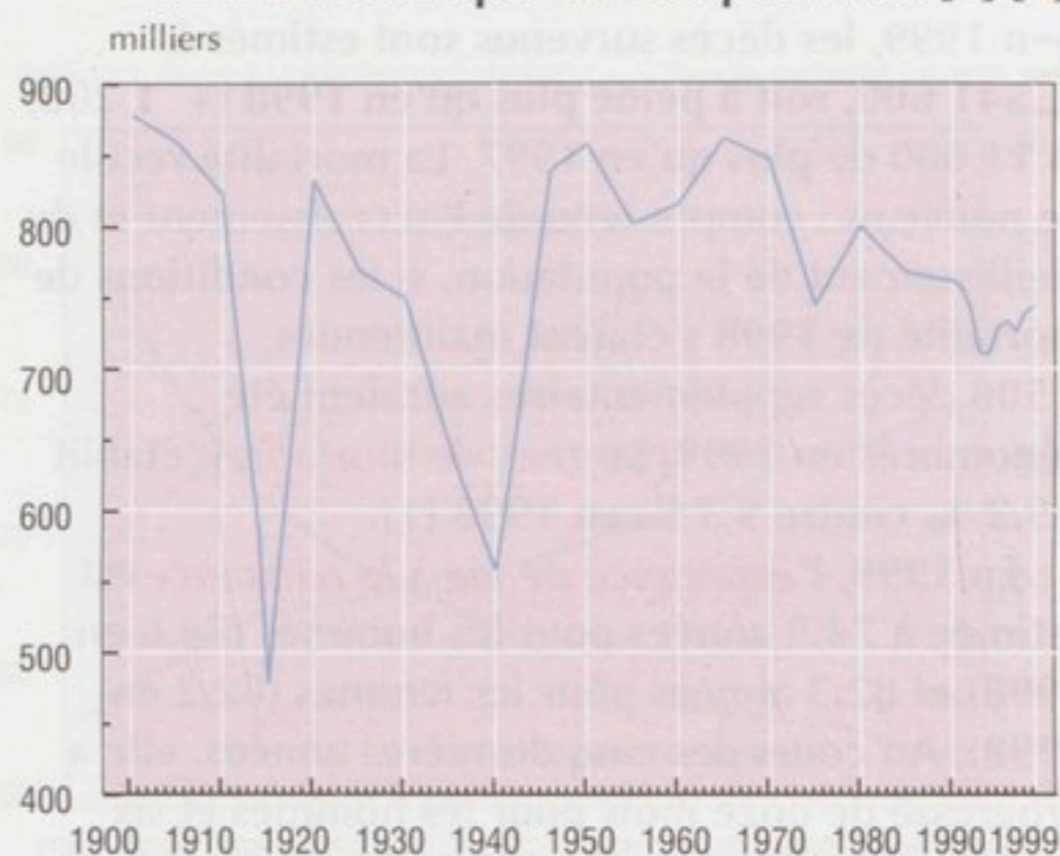
Années	Somme des naissances réduites	Taux brut de reproduction	Âge moyen des mères
1980	194	95	26,8
1985	181	88	27,5
1990	178	86	28,3
1995	170	83	29,0
1998 p	175	85	29,3
1999 p	177

Naissances hors mariage dans l'Union européenne en 1998 [2] [5]



* 1995. **1996. ***1997.

Évolution du nombre de naissances en France métropolitaine depuis 1900 [1] [3]



Naissances annuelles [1] [2]

Année	Nombre absolu	Taux brut de natalité	Naissances hors mariage	Taux de naiss. hors mariage
	milliers	‰/hab.	milliers	%
1950	858,1	20,5	60	7,0
1965	862,3	17,7	51	5,9
1980	800,4	14,9	91	11,4
1985	768,4	13,9	150	19,6
1990	762,4	13,4	229	30,1
1995	729,6	12,6	274	37,6
1996	734,3	12,7	286	38,9
1997	726,8	12,5	291	40,0
1998 p	740,5	12,7	301	40,7
1999 p	744,1	12,7

Taux de natalité et indicateur conjoncturel de fécondité dans divers pays mi-1999 [1] [4]

	Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité
Allemagne	10	1,3
Autriche	10	1,3
Belgique	11	1,5
Danemark	12	1,7
Espagne	9	1,2
Finlande	11	1,7
France	13	1,8
Grèce	10	1,3
Irlande	14	1,9
Italie	9	1,2
Pays-Bas	12	1,5
Portugal	11	1,5
Royaume-Uni	12	1,7
Suède	10	1,5
Russie	9	1,2
États-Unis	15	2,0
Mexique	27	3,0
Brésil	21	2,3
Rép. du Congo (ex-Zaïre)	48	6,6
Inde	28	3,4
Chine	16	1,8

3 population

PRÉSENTATION

En 1999, les décès survenus sont estimés à 541 600, soit à peine plus qu'en 1998 (+ 1 200) et 11 000 de plus qu'en 1997. La mortalité recule de nouveau : compte tenu de l'accroissement et du vieillissement de la population, si les conditions de mortalité de 1998 s'étaient maintenues, 7 500 décès supplémentaires auraient été dénombrés en 1999. Le **taux de mortalité** s'établit à 9,2 ‰ contre 9,3 ‰ en 1998 [1].

En 1999, l'**espérance de vie à la naissance** est estimée à 74,9 années pour les hommes (74,6 en 1998) et 82,3 années pour les femmes (82,2 en 1998). Au cours des cinq dernières années, elle a progressé de onze mois pour les hommes et six mois pour les femmes. En 1998, l'espérance de vie à la naissance dans l'UE atteint 74,5 années pour les hommes et 80,8 années pour les femmes. Dans le monde, ce sont les Japonaises qui ont l'espérance de vie la plus longue (83 ans) suivies des Françaises (de métropole et de Martinique), des Suisses, des Espagnoles, des Suédoises et des Canadiennes (82 ans). Dans la plupart des pays d'Afrique, l'espérance de vie des hommes et des femmes oscille entre 40 et 50 ans.

Après la hausse de 1998 en rupture avec la tendance des années précédentes, le **taux de mortalité infantile**, en France, serait de 4,8 ‰ en 1999. Dans de nombreux pays d'Europe, la mortalité infantile a diminué de moitié ou plus depuis vingt ans. Au sein de l'UE, la mortalité infantile s'établit en moyenne à 5,2 ‰ en 1998 (contre 12,4 ‰ en 1980) avec de fortes disparités entre les pays scandinaves (3,5 ‰ en Suède et 4,2 ‰ en Finlande) et ceux de l'Europe du Sud (6 ‰ au Portugal et 6,8 ‰ en Grèce) [1] [3].

Les risques de décès varient selon le milieu social. L'espérance de vie est la plus longue chez les cadres et les membres des professions libérales, et la plus faible chez les ouvriers non qualifiés. Les chômeurs et les inactifs ont un risque de décès supérieur à celui des actifs occupés [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques démographiques - Données 1960-1999 », *Tableaux détaillés*, Statistiques démographiques, Eurostat, Édition 1999.
- « Trente années de vie en plus », *Alternatives économiques*, hors série n° 42, 4^e trimestre 1999.
- « La situation démographique en 1997 », *INSEE-Résultats*, série Démographie-Société, n° 75-76, février 2000.

DÉFINITIONS

- **Espérance de vie à la naissance.** Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.
- **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population.
- **Taux de mortalité infantile.** Proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1999 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2000.
- [2] « Tous les pays du monde », *Populations et Sociétés*, Ined, n° 348, juillet-août 1999.
- [3] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1998 en Europe », *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 12, 1999.
- [4] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [5] « Les différences de mortalité par milieu social restent fortes », *Données sociales 1999*, Insee.

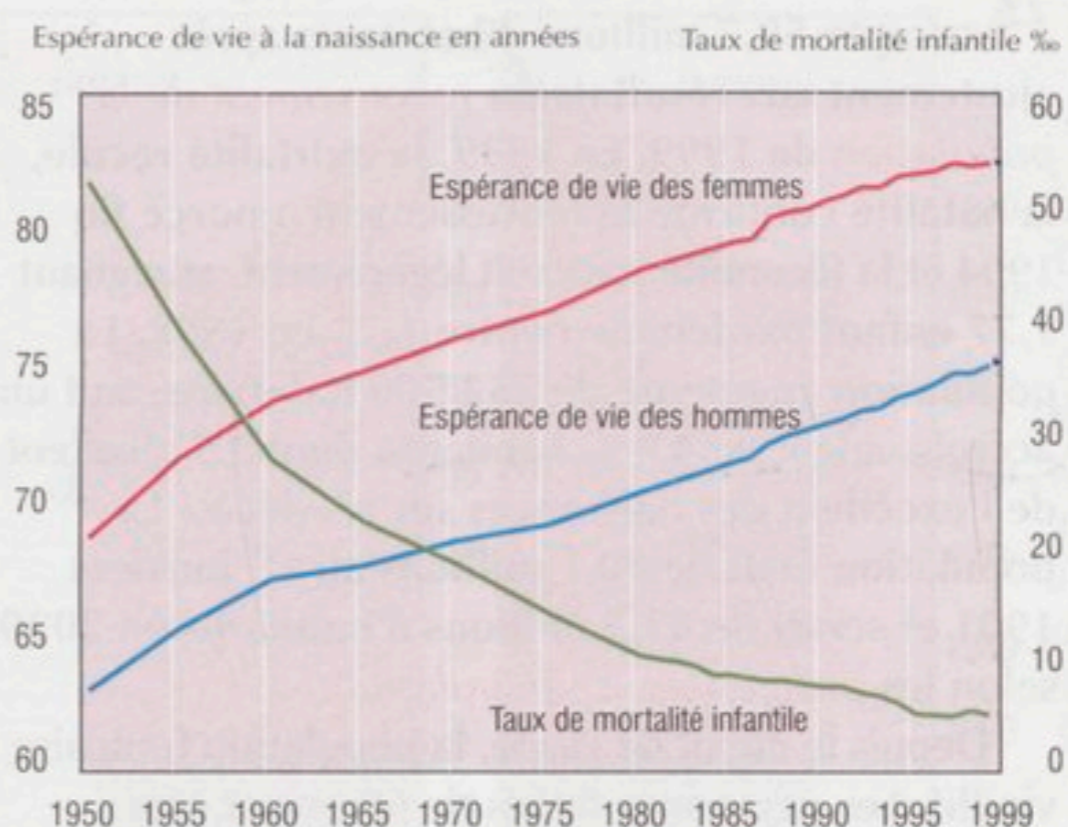
MORTALITÉ - ESPÉRANCE DE VIE 3.5

Espérance de vie à la naissance et mortalité infantile dans l'Union européenne* [1] [2]

	Espérance de vie en nombre d'années				Taux de mortalité infantile	
	Hommes		Femmes		‰	
	1980	1999	1980	1999	1980	1999
Allemagne	...	73	...	80	12	5
Autriche	69	74	76	81	14	5
Belgique	70	74	77	81	12	6
Danemark	71	73	77	78	8	5
Espagne	73	74	79	82	12	6
Finlande	69	73	78	81	8	4
France	70	75	78	82	10	5
Grèce	72	75	77	80	18	6
Irlande	70	73	76	78	11	6
Italie	71	75	77	81	15	6
Luxembourg	69	74	76	80	12	4
Pays-Bas	73	75	79	80	9	5
Portugal	68	71	75	79	24	6
Royaume-Uni	70	74	76	80	12	6
Suède	73	77	79	82	7	4

* Estimations mi-1999.

Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile [1]



Espérance de vie aux différents âges [4]

	Hommes		Femmes	
	1950	p 1998	1950	p 1998
Moins d'1 an	63,4	74,6	69,2	82,2
1 an	66,2	74,1	71,3	81,6
20 ans	48,7	55,5	53,6	62,8
40 ans	30,7	36,7	35,2	43,4
60 ans	15,4	20,0	18,4	25,1
75 ans	7,0	10,0	8,4	12,8
85 ans	3,6	5,2	4,4	6,4

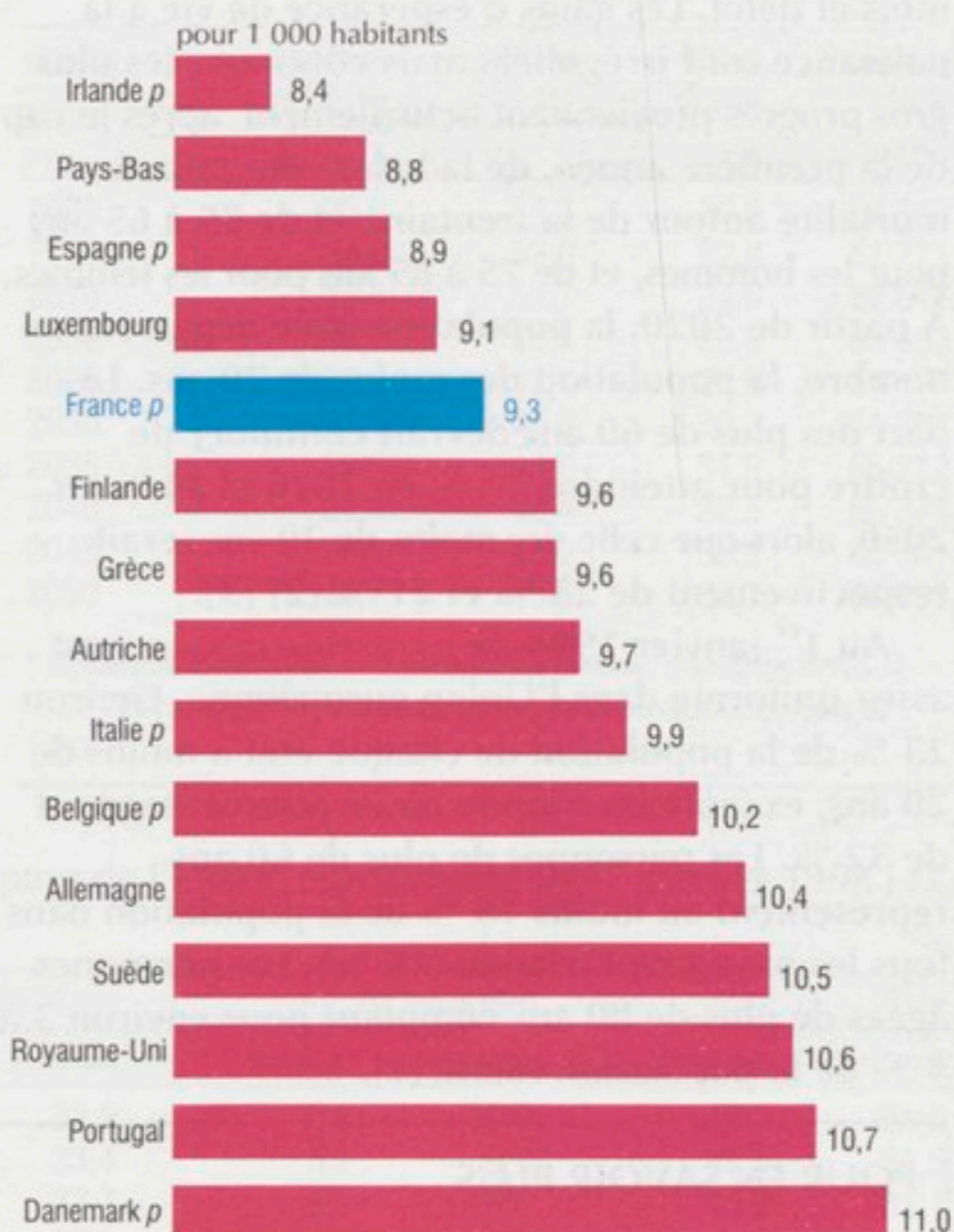
Espérance de vie* à 35 ans selon la catégorie sociale et le sexe [5]

	Hommes	Femmes
Cadres, professions libérales	44,5	49,5
Agriculteurs exploitants	43,0	47,5
Professions intermédiaires	42,0	49,0
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	41,5	48,5
Employés	40,0	47,5
Ouvriers	38,0	46,0
Ensemble des actifs	40,5	**47,5
Inactifs (hors retraités)	34,0	***46,0
Ensemble	40,0	47,5

* Observée sur la période 1982-1996. ** Femmes ayant déjà travaillé.

*** Femmes n'ayant jamais travaillé.

Taux de mortalité dans l'Union européenne en 1998 [1] [3]



Influence du sexe et de l'état matrimonial sur l'espérance de vie à partir de 50 ans, en 1997 [4]

	Hommes					Femmes				
	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Total	Mariées	Veuves	Divorcées	Célibataires	Total
50 ans	29,6	25,0	24,5	24,1	28,0	34,8	33,0	32,5	32,5	34,1
60 ans	21,2	17,3	17,5	17,4	20,0	25,8	24,5	23,6	24,0	25,1
70 ans	14,0	11,7	11,7	11,8	13,0	17,1	16,4	15,4	16,1	16,8
80 ans	8,5	7,0	6,6	7,2	7,4	9,4	9,3	8,1	9,2	9,3

PRÉSENTATION

95%
98

Au 1^{er} janvier 2000, la France métropolitaine compte 58,7 millions d'habitants après ajustement aux résultats du **recensement de la population** de 1999. En 1999, la mortalité recule, la natalité confirme le redressement amorcé fin 1994 et la fécondité s'accroît légèrement, atteignant 1,77 enfant par femme contre 1,75 en 1998. La population augmente de 252 500 habitants, soit un accroissement de 4,3 ‰ habitants, dont 3,5 résultent de l'excédent des naissances sur les décès. La population était de 40,7 millions au 1^{er} janvier 1901 et serait de 63,5 millions d'habitants en 2020 selon les **projections de population**.

Depuis le début du siècle, la population française vieillit. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 21 % de la population au 1^{er} janvier 2000 contre 13 % en 1901. Un peu moins d'un métropolitain sur six a plus de 64 ans, contre un sur huit il y a trente ans ; dans le même temps, la part des moins de 20 ans est passée d'un tiers à un quart. En 1999, la durée de vie augmente de deux mois et demi. Les gains d'espérance de vie à la naissance sont irréguliers mais continus : les plus gros progrès proviennent actuellement, après le cap de la première année, de la baisse des taux de mortalité autour de la trentaine et de 55 à 65 ans pour les hommes, et de 75 à 85 ans pour les femmes. À partir de 2020, la population âgée dépassera en nombre, la population des moins de 20 ans. La part des plus de 60 ans devrait continuer de croître pour atteindre 27 % en 2020 et 34 % en 2050, alors que celle des moins de 20 ans serait respectivement de 23 % et 21 % [2] [3].

Au 1^{er} janvier 1998, la **pyramide des âges** est assez uniforme dans l'Union européenne. Environ 23 % de la population de chaque état a moins de 20 ans, excepté en Irlande où ce pourcentage est de 32 %. Les personnes de plus de 60 ans représentent au moins 18 % de la population dans tous les pays sauf l'Irlande (15 %). Les personnes âgées de plus de 80 ans comptent pour environ 3 à 4 % de la population totale [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat : « Déclin démographique dans les régions de l'UE : tendances récentes et perspectives d'avenir », n° 3, 1999 ; « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1998 en Europe », n° 12, 1999.
- « Chapitre La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-mer », *Population*, INED, n° 4-5, juillet-octobre 1999.
- *INSEE-Résultats, série Démographie-société* : « Un siècle de démographie française », n° 47-48,

DÉFINITIONS

- **État civil**. Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'Insee à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies. Entre deux recensements, la population est mise à jour, chaque année, par les statistiques de l'état civil et celles des migrations extérieures.
- **Recensement de la population**. Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges**. La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération**. Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1980 ».
- **Projection de population**. Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1^{er} janvier 1990 déduite des résultats du recensement de mars 1990. L'hypothèse de fécondité adoptée est de 1,8 enfant par femme. Elles concernent l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine ; les Français installés outre-mer ou à l'étranger ne sont pas comptés. Elles comprennent aussi une estimation de l'excédent migratoire de + 50 000 par an, constitué par les mouvements de population entre la France métropolitaine et l'extérieur (étranger plus DOM).

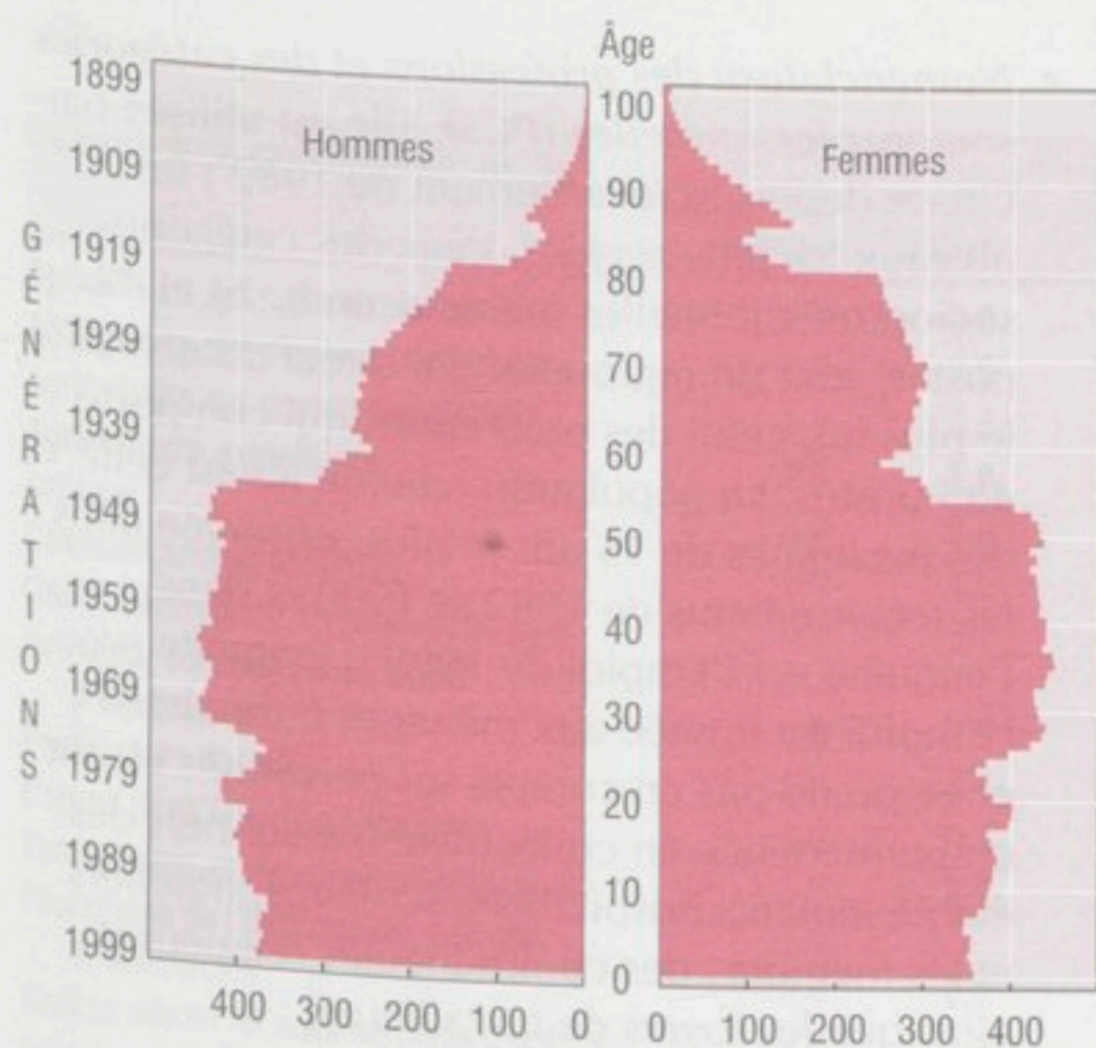
décembre 1995 ; « La situation démographique en 1997 », n° 75-76, février 2000.

SOURCES

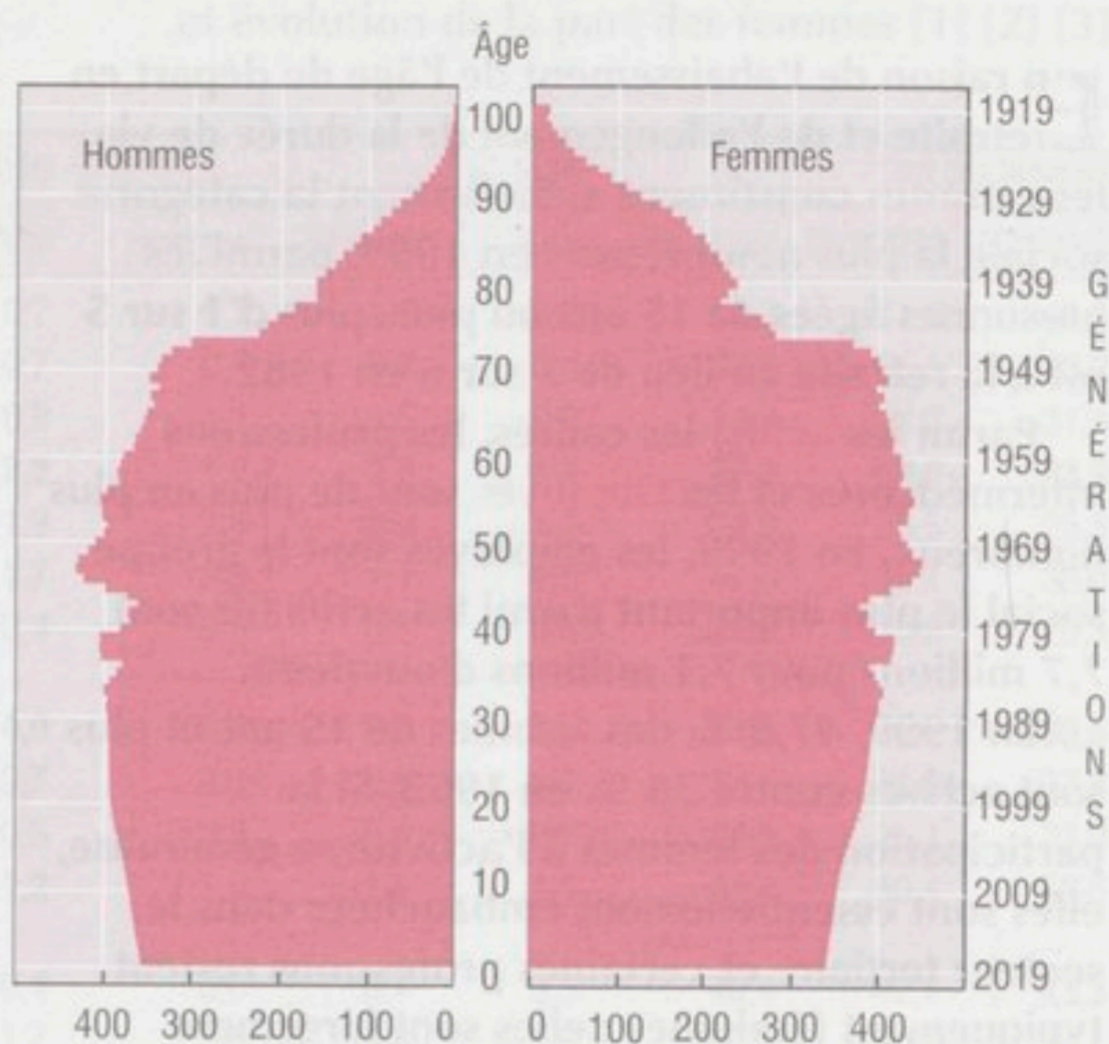
- [1] « Statistiques démographiques - Données 1960-1999 », *Tableaux détaillés*, Statistiques démographiques, Eurostat, Édition 1999.
- [2] « Bilan démographique 1999 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 2000.
- [3] « Projection de population totale pour la France métropolitaine », *INSEE-Résultats, série « Démographie-société »*, n° 44, août 1995.

POPULATION PAR ÂGE 3.6

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2000 [2]



Pyramide des âges en 2020 [3]



Effectif en milliers

Population par groupe d'âge [2]

Années	Moins de 20 ans		20 ans à 59 ans		60 ans et plus		Âge moyen* années
	%	%	%	%	%	%	
1901	34,3	53,0	12,7	32,4			
1910	33,6	53,7	12,7	32,6			
1920	31,3	54,9	13,8	34,4			
1930	30,1	55,7	14,2	34,1			
1946	29,5	54,5	16,0	35,6			
1950	30,1	53,6	16,2	35,3			
1960	32,3	51,0	16,7	34,9			
1970	33,1	48,8	18,0	34,8			
1980	30,6	52,4	17,0	35,7			
1990	27,8	53,2	19,0	36,9			
1995	26,1	53,9	20,0	37,8			
1998	25,8	53,8	20,4	38,3			
1999	25,7	53,9	20,4	38,5			
2000	25,6	53,9	20,5	38,7			

* Au 1^{er} janvier.

Projection* de population par groupe d'âge à l'horizon 2050 [3]

Années	Moins de 20 ans		20 ans à 59 ans		60 ans et plus		Population totale milliers
	%	%	%	%	%	%	
2005	25,0	54,2	20,8	60 642			
2010	24,2	53,0	22,8	61 721			
2015	23,4	51,7	24,9	62 648			
2020	22,7	50,5	26,8	63 453			
2025	22,3	49,1	28,6	64 177			
2030	21,9	47,9	30,3	64 791			
2035	21,5	46,6	31,9	65 212			
2040	21,1	46,4	32,5	65 374			
2045	20,9	45,9	33,2	65 301			
2050	20,7	45,6	33,7	65 098			

* Hypothèse de fécondité = 1,8 enfant par femme ; migrations nettes = + 50 000 par an. Projection basée sur les données du recensement de 1990.

Répartition de la population par groupe d'âge dans les pays de l'Union européenne au 1^{er} janvier 1998 [1]

Pays	%							
	Moins de 15 ans		15 ans à 64 ans		65 ans et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne	8,2	7,8	34,7	33,5	5,8	10,0	48,7	51,3
Autriche	8,8	8,4	34,0	33,4	5,7	9,7	48,5	51,5
Belgique	9,1	8,7	33,1	32,7	6,7	9,8	48,9	51,1
Danemark	9,2	8,8	34,0	33,1	6,2	8,8	49,4	50,6
Espagne	8,0	7,6	34,2	34,1	6,7	9,4	48,9	51,1
Finlande	9,5	9,1	33,7	33,0	5,5	9,1	48,7	51,3
France	9,7	9,3	32,6	32,7	6,3	9,3	48,7	51,3
Grèce	8,1	7,7	33,8	33,9	7,4	9,2	49,3	50,7
Irlande	11,6	11,0	33,1	32,9	4,9	6,5	49,6	50,4
Italie	7,5	7,1	33,9	34,1	7,2	10,2	48,6	51,4
Luxembourg	9,6	9,1	33,9	33,1	5,6	8,7	49,1	50,9
Pays-Bas	9,4	9,0	34,6	33,5	5,5	8,0	49,4	50,6
Portugal	8,7	8,3	33,2	34,7	6,2	8,9	48,2	51,8
Royaume-Uni	9,9	9,4	32,8	32,2	6,4	9,2	49,1	50,9
Suède	9,6	9,1	32,4	31,4	7,4	10,1	49,4	50,6
Union européenne	8,8	8,3	33,7	33,3	6,4	9,5	48,8	51,2

PRÉSENTATION

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, les **retraités** constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : en 1999, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, plus d'1 sur 5 est à la retraite au lieu de 1 sur 6 en 1982.

Parmi les **actifs**, les cadres, les professions intermédiaires et les **employés** sont de plus en plus nombreux. En 1999, les employés sont le groupe social le plus important parmi les actifs (ils sont 7,7 millions pour 7,1 millions d'ouvriers).

En 1999, 47,9 % des **femmes** de 15 ans et plus sont actives contre 36 % en 1962. Si la participation des femmes à l'activité se généralise, elles sont essentiellement embauchées dans le secteur tertiaire et certaines professions restent typiquement féminines : elles sont largement majoritaires chez les employés (76 %), les professions intermédiaires de la santé et du travail social (77 %) et les instituteurs (65 %). Elles sont peu représentées parmi les chefs d'entreprises (20 %), les ouvriers (21 %) et les artisans (25 %). Même si les hommes occupent toujours les 2/3 des emplois parmi les cadres et les professions intellectuelles supérieures, le nombre de femmes cadres a largement doublé depuis 1982 (elles sont 1 126 000 en 1999 contre 470 000 en 1982). Elles sont majoritaires (53 %) parmi les professeurs et les membres des professions scientifiques [1] [2] [3].

La position sociale d'une personne dépend fortement de celle de ses parents, mais aussi de l'évolution de la structure sociale. En 1993, pour les 3,5 millions d'hommes français actifs occupés âgés de 40 à 49 ans, 24,2 % des fils d'agriculteurs le sont restés et 29,5 % sont devenus ouvriers, alors que 54,3 % des fils de cadres sont eux-mêmes cadres. Parmi les actives occupées du même âge, un peu plus du tiers des cadres sont filles de cadres [4].

DÉFINITIONS

- **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)**. Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes. La population retenue ici est celle des personnes de 15 ans et plus, observée dans les recensements de 1982 et 1990 et dans l'enquête sur l'Emploi de 1999. L'enquête sur l'Emploi est limitée aux ménages ordinaires et ne prend pas en compte les personnes vivant en permanence en collectivité (personnels des établissements hospitaliers, scolaires, hôteliers et les membres des communautés religieuses ainsi que les foyers de travailleurs) ; la population des habitations mobiles et les marinières sont également exclus du champ de l'enquête ; les effectifs numériquement faibles y sont mal observés et expliquent l'écart que l'on peut trouver entre les résultats des recensements et ceux de l'enquête.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les agriculteurs », *Contours et Caractères*, Insee, 1993.
- « Entre l'emploi et la retraite », les dossiers thématiques, *Liaisons sociales*, INSEE-DARES, n° 5, 1996.
- *Les travailleurs indépendants*, C. Piatecki, O. Ferrier, P. Ulmann, Economica, 1997.
- *Le destin des générations*, L. Chauvet, éditions Puf, 1998.
- *Économie et Statistique*, Insee : « Six études des mobilités sociales et professionnelles », n° 316-317,

1998-6/7 ; « Les indépendants », n° 319-320, 1998-9/10.

SOURCES

- [1] *Recensement de la population de 1982*, « Population active », série bordeaux, sondage au 1/20, Insee.
- [2] « Population active-RP 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Population active », n° 25, juin 1993.
- [3] « Enquête sur l'emploi de 1999 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 153-154, juillet 1999.
- [4] « Mobilité sociale - Tome 1 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 86-87-88, juin 1995.

CATÉGORIES SOCIALES 3.7

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle
et évolution de la part des femmes [1] [2] [3]

%

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	RP* 1990			EE* 1999			Part des femmes		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	RP* 1982	RP* 1990	EE* 1999
Agriculteurs sur petite exploitation	0,9	0,6	0,7	0,3	0,2	0,2	39,2	41,3	43,3
Agriculteurs sur moyenne exploitation	0,9	0,5	0,7	0,5	0,2	0,4	35,6	35,5	33,2
Agriculteurs sur grande exploitation	1,1	0,5	0,8	1,1	0,5	0,8	34,9	34,3	31,4
Agriculteurs exploitants	2,9	1,6	2,2	1,9	0,9	1,4	37,1	37,0	33,9
Artisans	3,0	0,8	1,9	2,6	0,8	1,7	24,3	23,5	25,3
Commerçants et assimilés	2,0	1,5	1,7	2,0	1,1	1,5	47,0	45,1	38,0
Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus	0,7	0,1	0,4	0,5	0,1	0,3	16,8	15,8	20,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	5,6	2,5	4,0	5,0	2,0	3,5	33,6	32,2	30,5
Professions libérales	1,0	0,4	0,7	0,9	0,5	0,7	27,5	31,9	37,8
Cadres de la Fonction publique	0,9	0,3	0,6	0,9	0,4	0,7	24,0	28,1	33,0
Professeurs, professions scientifiques	1,3	1,2	1,2	1,5	1,5	1,5	45,4	50,4	52,5
Profession de l'information, des arts et spectacles	0,4	0,3	0,4	0,6	0,4	0,5	40,4	42,7	43,5
Cadres admin. et commerciaux d'entrep.	2,4	1,0	1,7	2,6	1,3	1,9	20,5	30,2	34,1
Ingénieurs, cadres techn. d'entreprises	2,4	0,3	1,3	2,8	0,5	1,6	6,2	11,2	14,9
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,4	3,5	5,9	9,3	4,6	6,8	24,8	30,9	34,7
Instituteurs et assimilés	1,2	2,1	1,7	1,2	2,1	1,7	63,6	65,1	64,7
Profess. interm. santé et travail social	0,8	2,5	1,7	1,0	3,2	2,1	74,5	76,6	76,6
Profess. interm. admin. Fonction publ.	0,9	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	46,7	50,3	52,8
Profess. interm. administratives des entreprises	3,4	2,7	3,0	3,1	2,9	3,0	40,1	46,3	49,9
Techniciens	3,0	0,4	1,7	3,7	0,5	2,0	9,1	12,8	13,4
Contremaîtres, agents de maîtrise	2,4	0,2	1,3	2,1	0,2	1,1	6,1	7,5	8,9
Professions intermédiaires	11,8	8,7	10,2	12,0	9,7	10,8	40,3	44,5	46,6
Employés civils, agents de service de la Fonction publique	1,9	6,7	4,4	1,9	6,8	4,5	75,5	79,5	79,2
Policiers et militaires	1,8	0,1	0,9	2,0	0,2	1,1	5,5	6,7	10,0
Employés administratifs d'entreprise	1,6	8,3	5,1	1,9	7,7	4,9	74,8	84,7	81,7
Employés de commerce	0,8	3,3	2,1	1,1	3,2	2,2	78,8	81,0	75,3
Pers. services directs aux particuliers	0,9	4,2	2,6	1,1	5,9	3,6	83,0	83,6	84,8
Employés	7,0	22,6	15,1	8,0	23,8	16,2	72,4	77,8	76,2
Ouvriers qualifiés de type industriel	6,4	0,9	3,6	6,0	1,2	3,5	10,9	13,6	17,2
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,7	0,6	3,5	6,7	0,6	3,5	9,2	8,3	9,4
Chauffeurs	2,7	0,1	1,4	2,7	0,1	1,3	1,8	3,0	5,5
Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	1,7	0,1	0,9	1,7	0,2	0,9	8,0	8,3	8,9
Ouvriers non qualifiés de type industriel	5,9	3,6	4,7	4,2	2,3	3,2	38,3	39,6	37,3
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,9	1,2	2,0	2,5	1,3	1,9	29,5	30,6	36,8
Ouvriers agricoles	1,0	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6	15,6	22,9	26,6
Ouvriers (y compris agricoles)	27,3	6,7	16,6	24,5	6,0	14,9	20,7	21,0	20,9
Anciens agriculteurs exploitants	2,7	2,9	2,8	2,2	2,4	2,3	56,7	53,7	53,8
Anciens artis. commerc., chefs d'entrep.	1,7	1,7	1,7	2,2	1,7	1,9	56,1	50,9	46,0
Anciens cadres	2,0	0,5	1,3	3,0	0,8	1,8	27,9	22,6	22,4
Anciennes professions intermédiaires	2,6	2,0	2,3	4,3	2,8	3,5	47,0	45,8	41,8
Anciens employés	3,6	7,9	5,8	2,5	9,7	6,2	63,1	70,2	80,5
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	8,4	4,3	6,3	8,2	4,1	6,1	41,3	35,7	34,8
Retraités	21,0	19,3	20,1	22,3	21,4	21,9	51,3	49,8	50,9
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,4	0,8	0,6	0,7	0,8	0,7	63,8	65,1	56,0
Militaires du contingent	1,0	0,0	0,5	0,5	0,0	0,2	0,0	0,6	1,2
Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	11,8	11,1	11,5	11,8	11,5	11,7	50,7	50,4	51,4
Autres inactifs de moins de 60 ans	2,3	15,2	9,0	3,4	12,8	8,3	87,8	87,6	80,3
Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,3	8,0	4,3	0,5	6,3	3,5	93,5	96,1	93,2
Autres sans activité professionnelle	16,0	35,1	25,9	16,8	31,5	24,4	73,5	70,4	66,9
Effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	51,8	51,9	51,9

* RP = recensement de la population, EE = enquête sur l'Emploi.

Les populations

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle et l'évolution de la part des femmes (1975-1995)

Catégorie socioprofessionnelle	1975		1995	
	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Tous	50,0	50,0	50,0	50,0
1. Cadres supérieurs	55,0	45,0	55,0	45,0
2. Cadres moyens	55,0	45,0	55,0	45,0
3. Professions libérales	55,0	45,0	55,0	45,0
4. Cadres inférieurs	55,0	45,0	55,0	45,0
5. Professions intermédiaires	55,0	45,0	55,0	45,0
6. Employés	55,0	45,0	55,0	45,0
7. Ouvriers	55,0	45,0	55,0	45,0
8. Agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales	55,0	45,0	55,0	45,0
9. Retraités	55,0	45,0	55,0	45,0
10. Sans profession	55,0	45,0	55,0	45,0

Consommation

Logement

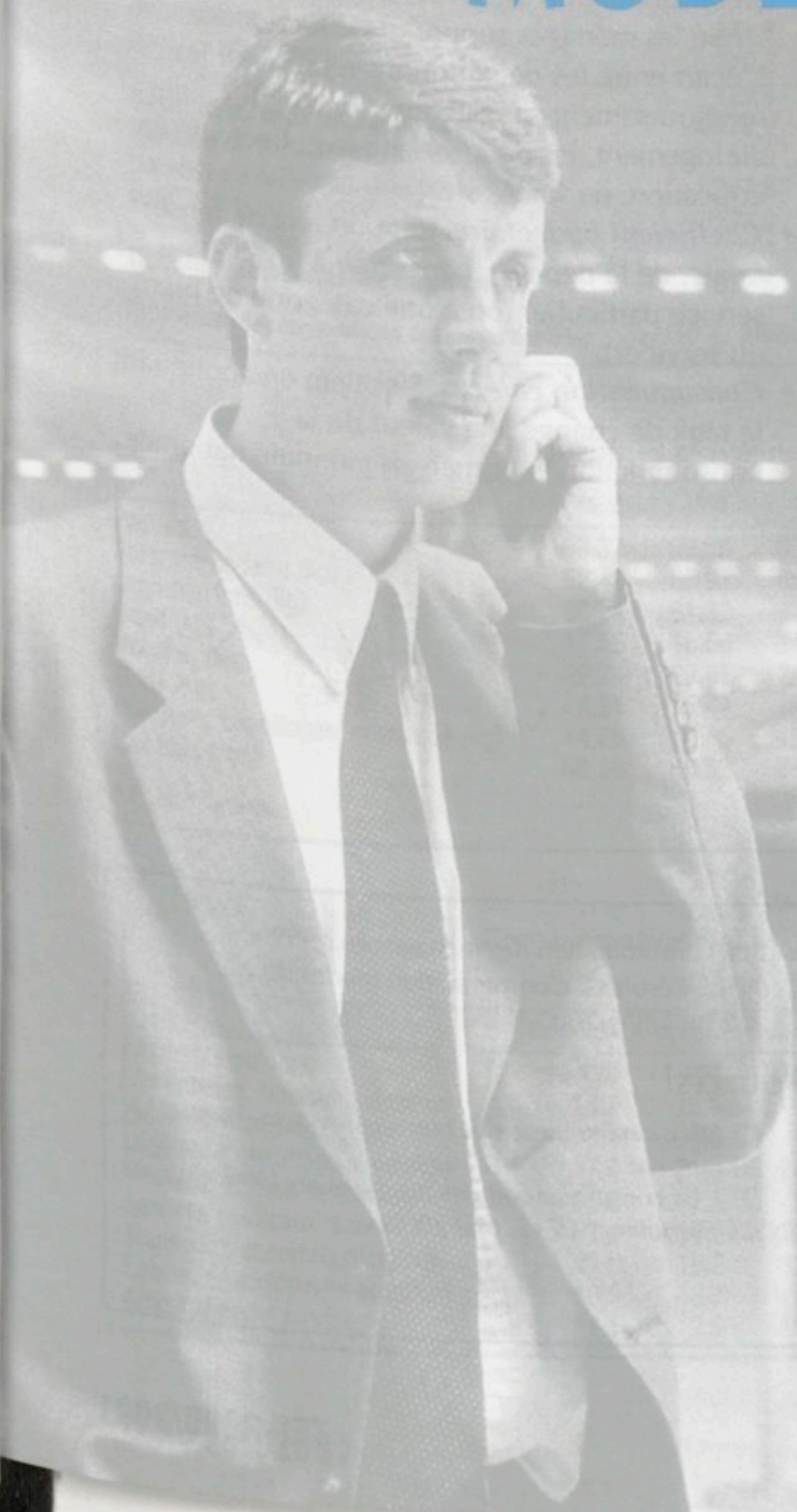
Enseignement

Santé

Justice

SOCIÉTÉ

MODES DE VIE



4 consommation

PRÉSENTATION

En 1999, la dépense de consommation des ménages augmente, en volume, de 2,1 %. C'est la deuxième plus forte hausse de la décennie après 1998 (+ 3,3 %).

Les baisses de prix importantes dans le domaine du matériel électronique et informatique de loisirs favorisent la bonne tenue de ce secteur (+ 12,5 % en volume). Les consommateurs sont attirés par les produits les plus nouveaux. Les ventes de caméscopes numériques, de lecteur de DVD (*digital versatile disk*) et d'appareils photos numériques progressent de plus de 50 %. Celles de micro-ordinateurs augmentent de 55 % ; l'expansion très rapide des produits multimédia et des portables caractérise ce secteur. Le succès du téléphone mobile se développe encore en 1999, tout particulièrement auprès des femmes et des jeunes. Soutenues par la baisse des tarifs, les dépenses de télécommunications croissent de 7,5 %.

Les achats de véhicules neufs maintiennent, en 1999, une forte croissance (+ 13,1 % en volume). Les ménages plébiscitent les véhicules de loisirs : breaks, monospaces et tout terrain. Le dynamisme de l'électroménager (+ 7,3 %), touche aussi bien les gros que les petits appareils.

En moyenne, sur 1 000 F consommés par un Français, 786 F sont à sa charge et correspondent à une dépense réelle. Le reste, soit 214 F, est pris en charge par la collectivité et correspond à une consommation dite « socialisée », financée par les impôts et les cotisations sociales. La santé, l'éducation et le logement sont les trois principales composantes de cette consommation [3].

En 1997, dans l'Union européenne, la part de l'alimentation dans la consommation des ménages européens reste élevée en Irlande (30 %) et au Portugal (27 %). Plus du quart de la consommation des pays nordiques est consacrée au logement, chauffage et éclairage (Suède 33 %, Danemark 27 % et Finlande 26 %). Les systèmes de santé étant très différents selon les pays, les dépenses de santé dans le budget des ménages varient de 2 à 17 % [2].

DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Les comptes nationaux sont désormais établis selon le système européen de comptabilité : SEC 95. Le nouveau système de comptabilité nationale, inclut les DOM et distingue deux concepts de consommation finale :
 - La dépense de consommation finale des ménages remplace le concept de consommation finale du système précédent. Elle exclut les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement) qui étaient auparavant comptées dans le revenu et dans la consommation. Ainsi, seule la partie non remboursée des médicaments est-elle comptée en dépenses de consommation finale.
 - La consommation finale effective des ménages recouvre l'ensemble des biens et services qu'ils utilisent effectivement (ou consomment), quelle que soit la manière dont ils sont financés, alors que la dépense de consommation se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. L'écart entre les deux notions représente les remboursements de Sécurité sociale, les aides au logement, les dépenses de la collectivité en éducation, en santé, etc.
- **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale, de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services).
- **Consommation en écus.** S'obtient en appliquant le taux de change à la valeur de la consommation exprimée en monnaie nationale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Fidélité aux enseignes, fidélité aux marques : les choix des consommateurs », *INSEE-Première*, n° 609, septembre 1998.
- « Mode de vie et consommation en France de 1980 à 1996 », *Données sociales 1999*, Insee.
- *Statistiques en bref - série Population et conditions sociales*, thème 3, Eurostat : « Consommation finale des ménages dans l'Union européenne », n° 3-1999 ; « La consommation des personnes âgées dans l'UE », n° 3-2000.

- « La consommation des ménages en 1999 », *INSEE-Résultats, Consommation modes de vie*, n° 226, juillet 2000.

SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] « La consommation des ménages en 1999 », *INSEE-Première*, n° 715, mai 2000.

CONSUMMATION DES MÉNAGES 4.1

Consommation des ménages en 1999 [1]

	Consommation milliards de F	Variation annuelle en volume %			Coefficients budgétaires %	
		1999	1992-1999	1998	1999	1990
Alimentation et boissons non alcoolisées	698,6	0,8	1,0	1,0	16,3	14,6
Produits alimentaires	649,8	0,6	1,0	0,9	15,4	13,6
dont : Pains et céréales	95,8	0,3	0,2	-0,4	2,2	2,0
Viandes	205,1	0,1	1,2	0,7	5,1	4,3
Poissons et crustacés	51,9	1,2	1,2	0,3	1,1	1,1
Lait, fromages et œufs	96,3	1,3	2,6	1,8	2,3	2,0
Fruits et légumes	113,4	0,8	-0,3	1,8	2,8	2,4
Boissons non alcoolisées	48,8	2,3	1,6	2,3	0,9	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	166,6	-0,4	2,3	-1,2	3,0	3,5
dont : Tabac	82,9	-2,0	2,1	-3,4	1,2	1,7
Articles d'habillement et chaussures	251,0	-0,5	2,3	0,8	6,7	5,3
Logement, chauffage, éclairage	1 164,1	1,5	2,4	1,4	21,7	24,4
dont : Location de logement	830,0	1,6	2,0	1,4	14,9	17,4
Chauffage, éclairage	181,3	1,0	5,0	0,5	4,2	3,8
Équipement du logement	311,5	1,0	3,3	3,2	7,0	6,5
Santé	172,7	2,3	1,7	1,5	3,4	3,6
Transport	727,2	1,4	6,0	5,0	15,7	15,2
dont : Achats de véhicules	200,6	2,0	13,5	11,7	5,1	4,2
Services de transports	109,1	2,2	4,8	4,3	2,2	2,3
Communications	93,5	5,2	9,0	7,5	1,8	2,0
Loisirs et culture	422,5	2,6	6,5	5,0	8,7	8,9
Éducation	31,4	1,6	1,1	0,7	0,6	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	360,0	0,3	4,1	2,9	7,5	7,5
Autres biens et services	371,8	0,8	2,1	-1,7	7,5	7,8
dont : Soins personnels	110,3	0,8	3,8	1,1	2,3	2,3
Assurances	129,0	1,0	0,3	2,4	2,3	2,7
Dépense de consommation des ménages	4 770,9	1,2	3,3	2,1	100,0	100,0
Dépense de consommation des ISBLSM (1)	53,9	4,7	1,5	3,4		
Dépense de consommation des APU (1)	1 247,8	2,4	2,1	2,7		
dont : Santé	593,0	2,8	3,2	2,9		
Éducation	392,3	2,2	1,4	2,8		
Consommation effective des ménages	6 072,5	1,5	3,1	2,3		

(1) Dépenses de consommation des institutions à but non lucratif au service des ménages et des administrations publiques en biens et services individualisables.

Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [1]

	1990	1995	1998		1990	1995	1998
Pain (kg)	63,37	59,89	59,87	Fromage (kg)	17,10	18,12	18,95
Pommes de terre (kg)	62,42	68,93	65,78	Yaourts (kg)	16,31	18,29	19,95
Légumes frais (kg)	88,34	91,32	91,33	Huile alimentaire (kg)	11,37	13,17	11,99
Bœuf (kg)	17,58	16,56	14,90	Sucre (kg)	10,02	8,92	7,71
Volailles (kg)	22,24	22,82	24,15	Vins courants (litre)	45,96	39,09	37,25
Œufs (kg)	14,34	15,49	14,85	Vins AOC (litre)	23,49	25,16	27,75
Poissons, coquillages, crustacés (kg) *	14,75	14,41	15,16	Bière (litre)	39,66	38,04	37,40
Lait frais (litre)	68,16	69,52	68,96	Eaux minérales et de source (litre)	92,42	119,82	136,73

* Frais et surgelés.

Consommation finale des ménages par habitant dans quelques pays en 1997 [2]

	Danemark	Allemagne	Belgique	France	Royaume-Uni	Pays-Bas	Italie	Espagne	Grèce	Portugal
Ensemble en écus	14 270	14 107	13 014	12 534	12 433	11 982	10 829	8 029	7 705	5 998
Alimentation, boissons et tabac	19,7	13,9	16,4	17,9	19,9	13,9	18,1	18,6	21,3	27,0
Habillement et chaussures	5,4	6,0	6,6	5,2	5,9	5,8	8,7	6,6	10,5	8,5
Logement, chauffage et éclairage	27,0	21,6	20,2	22,5	19,7	21,0	18,1	14,1	17,8	10,7
Meubles, articles de ménage	6,0	7,5	9,6	7,3	6,5	6,6	8,8	6,7	6,4	7,5
Services médicaux, santé	2,1	16,7	12,2	10,3	1,6	12,6	6,7	4,6	5,3	5,2
Transports et communications	17,9	16,2	12,8	16,3	17,1	13,6	13,3	15,6	10,9	16,3
Loisirs, enseignement et culture	10,8	8,7	6,5	7,4	10,8	9,9	8,4	8,7	6,1	8,3
Autres biens et services	11,1	9,5	15,8	13,1	18,5	16,8	17,9	25,1	21,8	16,5

4 consommation

PRÉSENTATION

En 1999, les ménages disposent presque tous d'un réfrigérateur (avec ou sans congélateur), d'un lave-linge, d'un téléviseur et d'un téléphone. La proportion des ménages équipés en lave-vaisselle demeure stable (36 %). 62 % des ménages ont un magnétoscope. Le micro-ondes est présent chez 51 % des foyers contre 19 % en 1990. Le **multi-équipement** est fréquent pour le téléviseur couleur (plus d'un quart des ménages en possèdent plusieurs) et apparaît pour des biens tels que le magnétoscope, la chaîne hi-fi ou le micro-ordinateur. 7 % des ménages sont connectés à Internet et ce taux atteint 20 % chez les cadres [1].

En trois ans, de 1996 à 1999, la part des ménages équipés d'un micro-ordinateur est passée de 15 % à 23 %. La grande majorité de ces ordinateurs sont des postes non portables équipés pour le **multimédia**. La diffusion n'a pas encore touché tous les foyers : les cadres, les quadragénaires et les couples avec enfants sont les mieux équipés [4].

En 1998, quatre ménages sur cinq disposent d'au moins une voiture. Si la proportion de ménages équipés stagne, le multi-équipement est important : un quart des ménages ont deux voitures, et 4 % 3 voitures ou plus, contre respectivement 15 % et 2 % au début des années 80. Depuis cette date, la proportion de véhicules diesel a crû fortement : ils représentent près du tiers du parc au début 2000, contre 4 % en 1980 [2].

L'équipement des ménages européens en biens durables présente des disparités selon les pays : la Grèce et le Portugal sont peu équipés en automobiles et plus de 30 % des ménages danois et hollandais disposent d'un micro-ordinateur. Les ménages européens possèdent plus de magnétoscopes (64 %) que de lave-vaisselle (31 %). Le micro-ondes commence à se diffuser en Grèce, en Italie et au Portugal, alors qu'il est présent chez plus de 45 % des ménages dans de nombreux pays européens [3].

DÉFINITIONS

- **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).
- **Accès à un ordinateur domestique.** Toute personne appartenant à un ménage équipé d'un ordinateur est considérée comme ayant accès à un micro-ordinateur.
- **Ordinateur multimédia.** Ordinateur doté d'un équipement multimédia : carte son, enceintes, lecteur de CD-Rom, connexion à Internet...

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages (Enquête communautaire européenne) », *Informations rapides, Série A*, Insee.
- *INSEE-Première* : « Électronique domestique – Les nouveaux lieux d'achat », n° 634, février 1999 ; « L'informatique : une technique assimilée par les jeunes générations », n° 643, avril 1999.
- « L'équipement des ménages en 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 76, juillet 1995.

- *Futuribles* : « Les Français et la micro-informatique », n° 222, juillet-août 1997 ; « L'innovation technologique et les seniors », n° 233, juillet-août 1998.

SOURCES

- [1] Enquête permanente Conditions de vie des ménages, Insee.
- [2] Comité des constructeurs français d'automobiles, *Internet 2000*.
- [3] Panel communautaire des ménages 1996, Eurostat.
- [4] *INSEE-Première* : « L'informatique à la maison : une diffusion sensible mais encore très ciblée », n° 629, janvier 1999, « La percée du téléphone portable et d'Internet », n° 700, février 2000.

ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES 4.2

Taux d'accès à un ordinateur au domicile selon l'âge de l'individu [4] %

	1996	1998
0 à 9 ans	21	29
10 à 19 ans	29	37
20 à 29 ans	20	29
30 à 39 ans	21	28
40 à 49 ans	26	33
50 à 59 ans	16	23
60 à 69 ans	7	9
70 ans et plus	2	3
Ensemble	19	25

L'équipement automobile des ménages [2] %

	1980	1990	1998
Ménages non motorisés	29,2	23,2	20,6
Ménages motorisés	70,8	76,8	79,4
Soit :			
<i>Monomotorisés</i>	54,3	50,5	50,9
<i>Bimotorisés</i>	14,8	23,0	24,6
<i>Trimotorisés et plus</i>	1,7	3,3	3,9

Équipement des ménages européens en 1996 [3] %

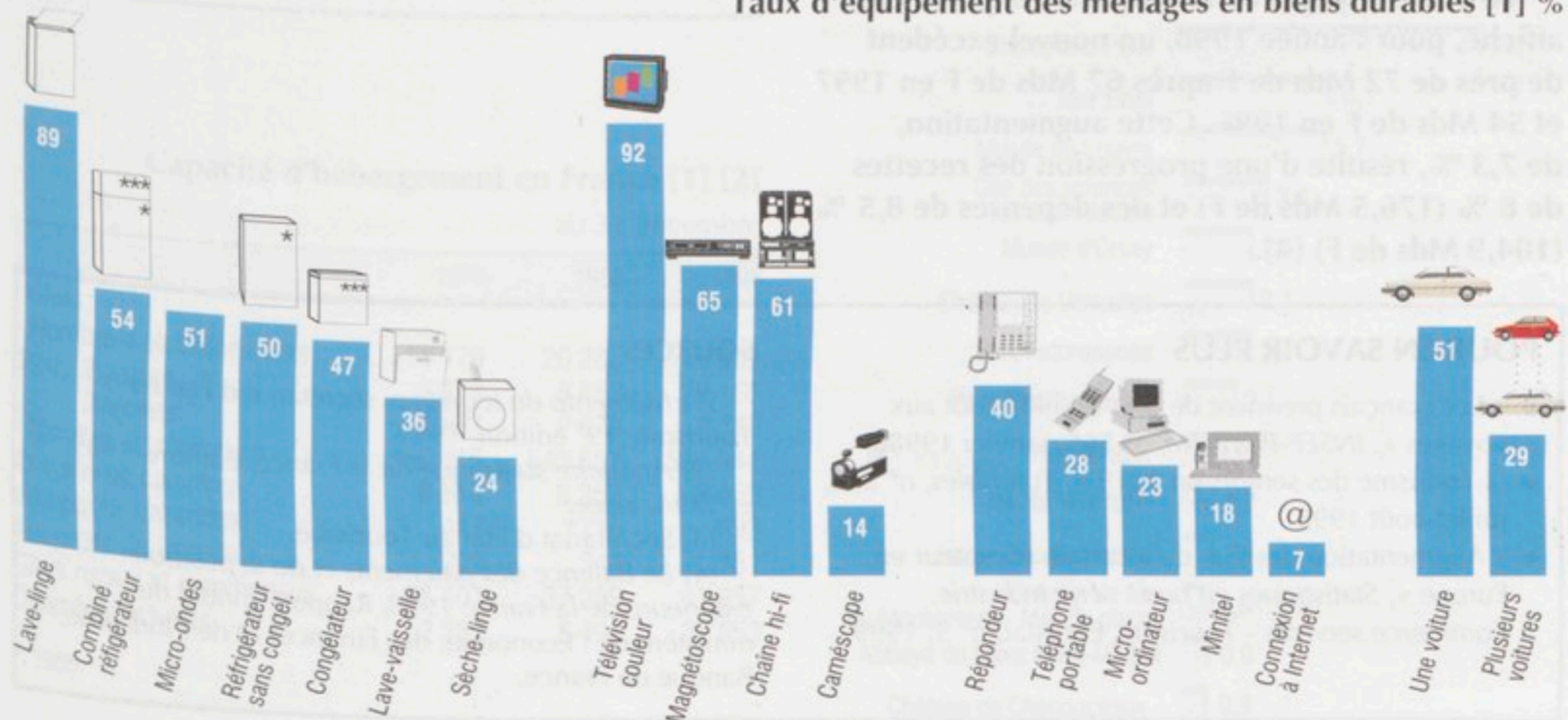
	Téléviseur couleur	Magnétoscope	Four à micro-ondes	Lave-vaisselle	Téléphone	Automobile
Allemagne	97,7	59,7	49,2	41,0	95,7	74,0
Autriche	96,9	60,8	49,6	45,8	95,7	73,2
Belgique	95,9	64,7	52,2	31,9	93,5	75,2
Danemark	97,2	67,7	35,9	34,1	98,1	62,2
Espagne	98,2	65,0	37,9	18,7	88,1	68,6
Finlande	93,3	61,4	72,0	42,2	94,4	66,4
France	94,2	61,9	49,1	37,1	96,6	78,9
Grèce	93,7	42,8	6,7	20,7	92,2	56,8
Irlande	96,8	72,2	58,7	22,4	83,3	69,2
Luxembourg	96,6	57,0	14,2	25,3	90,9	78,2
Pays-Bas	97,9	67,6	32,6	55,5	98,2	82,7
Portugal	97,8	70,2	56,9	22,5	98,4	67,6
Royaume-Uni	90,4	52,0	17,3	18,4	79,3	60,9
Suède	97,2	81,7	74,3	22,8	93,9	71,9
* 1995.	*97,0	*65,0	...	*42,0	...	72,0

Équipement des ménages en vidéo-téléphonie selon la catégorie socioprofessionnelle* en 1999 [1] %

	Magnétoscope	Caméscope**	Répondeur	Minitel	Téléphone portable	Micro-ordinateur	Connexion à Internet
Agriculteurs exploitants	31	8	14	17	13	8	2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	66	20	33	24	38	21	4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	75	23	61	39	44	50	20
Professions intermédiaires	72	17	50	23	29	31	9
Employés	62	11	40	12	25	19	4
Ouvriers	67	12	31	8	22	13	2
Autres inactifs	29	3	32	3	29	25	12
Ensemble des ménages	65	14	40	18	28	23	7

* Les retraités sont classés dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle. ** 1997.

Taux d'équipement des ménages en biens durables [1] %



4 consommation

PRÉSENTATION

En 1998, les déplacements touristiques des Français concernent 74 % de la population et représentent 162 millions de séjours, soit une hausse de 0,8 % par rapport à 1997. Cet accroissement est lié notamment à une augmentation des longs séjours motivés par une visite familiale ou amicale (+ 1,7 %).

En 1998, comme en 1997, les deux tiers des Français prennent des vacances hors de leur domicile. Près de 37 % des séjours personnels ont lieu à la campagne, 26 % au bord de la mer et 15 % à la montagne. 61 % des Français restent en France métropolitaine. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur continue à être la plus réceptrice, avec 13 % des nuitées, suivie par Rhône-Alpes avec 11 %. Si les vacances ont lieu à l'étranger, 72 % des séjours se font en Europe, et le plus souvent en Espagne (18 %) ou en Italie (10 %).

En été, plus de 47 % des vacances des Français se passent en famille ou chez des amis et 62,5 % en hiver. Viennent ensuite les vacances à l'hôtel (16 % l'été et 13 % l'hiver) ou en résidence secondaire (12 % l'été et 11,5 % l'hiver). La voiture reste le mode de déplacement privilégié : elle est utilisée pour 75 % des voyages, le train et l'avion sont choisis respectivement pour 12 % et 6,5 % des voyages.

En 1999, la France confirme sa position de première destination touristique mondiale en accueillant 71,4 millions de visiteurs étrangers (+ 2 % sur un an). Elle devance largement l'Espagne (52 millions) et les États-Unis (47 millions). En revanche, un touriste dépense en moyenne 3,6 fois plus aux États-Unis qu'en France. Ainsi, en 1998, la France représente 11 % des arrivées mondiales de touristes et seulement 6,8 % des recettes mondiales au lieu de 16,2 % pour les États-Unis [1] [3].

Le poste voyages de la Balance des paiements affiche, pour l'année 1998, un nouvel excédent de près de 72 Mds de F après 67 Mds de F en 1997 et 54 Mds de F en 1996. Cette augmentation, de 7,3 %, résulte d'une progression des recettes de 8 % (176,5 Mds de F) et des dépenses de 8,5 % (104,9 Mds de F) [4].

DÉFINITIONS

- **Voyage.** Dans l'enquête Direction du Tourisme/Sofres sur le Suivi des Déplacements Touristiques des Français (SDT), est défini comme « voyage », tout départ du domicile, avec retour à celui-ci avec au moins une nuit passée en dehors. Les déplacements professionnels ne sont pas retenus dans cette étude. Les voyages se décomposent en « séjour » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.
- **Vacances.** Les vacances sont constituées d'un voyage de plus de trois nuits en dehors du domicile et de moins d'un an, et effectué pour des raisons personnelles (voyage d'agrément, visite à la famille ou à des amis, séjour linguistique, cure, pèlerinage, stage sportif...).
- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : d'avril à septembre de l'année considérée.
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre octobre de l'année précédente et avril de l'année donnée.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les Français prennent de plus en plus goût aux voyages », *INSEE-Première*, n° 565, janvier 1998.
- « Tourisme des seniors en 2010 », *Futuribles*, n° 233, juillet-août 1998.
- « Augmentation des flux de tourisme récepteur en Europe », *Statistiques en bref - série Industrie, commerce services - Tourisme*, Eurostat, n° 5, 1999.

SOURCES

- [1] *Mémento du tourisme*, secrétariat d'État au Tourisme, 19^e édition, 1999.
- [2] *Annuaire statistique de la France*, éditions 1989 et 1994, Insee.
- [3] Secrétariat d'État au Tourisme.
- [4] *La Balance des paiements et de la position extérieure de la France 1998*, Rapport annuel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Banque de France.

Recettes du tourisme international * [1]

millions de \$

	1990	1998	Accroissement annuel moyen 1990/1998 %
États-Unis	43 007	71 116	6,5
Italie	20 016	30 427	5,4
France	20 185	29 700	4,9
Espagne	18 593	29 585	6,0
Royaume-Uni	14 940	21 233	4,5
Allemagne	11 471	15 859	4,1
Chine	2 218	12 600	24,3
Autriche	13 410	11 560	-1,8
Canada	6 339	9 133	4,7
Turquie	3 225	8 300	12,5
Suisse	7 411	8 208	1,3
Pologne	358	8 000	47,5
Mexique	5 467	7 897	4,7
Hong Kong	5 032	7 109	4,4
Russie	2 752	7 107	12,6
Pays-Bas	3 636	6 806	8,2
Thaïlande	4 326	6 392	5,0
Corée	3 559	5 807	6,3
Australie	4 088	5 694	4,2
Belgique	3 721	5 375	4,7
Total des 20 premiers	193 754	307 908	6,0
Total mondial	267 762	439 393	6,4

* Transport exclu.

Arrivées de touristes aux frontières [1]

milliers

	1990	1998	Accroissement annuel moyen 1990/1998 %
France	52 497	70 000	3,7
Espagne	34 085	47 749	4,3
États-Unis	39 363	46 395	2,1
Italie	26 679	34 829	3,4
Royaume-Uni	18 013	25 750	4,6
Chine	10 484	25 073	11,5
Mexique	17 176	19 810	1,8
Canada	15 209	18 825	2,7
Pologne	3 400	18 820	23,8
Autriche	19 011	17 352	-1,1
Allemagne	17 045	16 511	-0,4
République Tchèque	7 278	16 325	10,6
Russie	7 204	15 810	10,3
Hongrie	20 510	15 000	-3,8
Portugal	8 020	11 200	4,3
Grèce	8 873	11 077	2,8
Suisse	13 200	11 025	-2,2
Hong Kong	6 581	9 575	4,8
Pays-Bas	5 795	9 102	5,8
Turquie	4 799	8 960	8,1
Total des 20 premiers	335 222	449 188	3,7
Total mondial	458 247	635 134	4,2

Répartition des voyages personnels des Français selon l'environnement en 1998 [1]

	Séjours* %	Nuitées* %	Durée moyenne en nuitées
Mer	26,4	38,6	8,6
Montagne	15,4	19,0	7,2
Campagne	36,8	34,0	5,4
Lac	4,1	5,9	8,4
Ville	33,6	26,5	4,6
Autre	2,3	2,2	5,7

* Le total est supérieur à 100 %, plusieurs lieux pouvant être fréquentés au cours d'un même séjour.

Répartition des voyages personnels des Français selon le mode d'hébergement en 1998 [1]

	Séjours %	Nuitées %	Durée moyenne en nuitées
Hôtel	15,3	11,9	4,6
Camping	5,6	8,6	9,0
Location	4,8	8,6	10,6
Gîte, chambre d'hôte	3,2	3,5	6,5
Résidence de tourisme	1,2	1,8	8,5
Autre	5,6	7,1	7,4
Hébergement marchand	35,7	41,5	6,8
Résidence secondaire	11,6	17,6	8,9
Familles, amis	52,7	40,9	4,5
Hébergement non marchand	64,3	58,5	5,3

Capacité d'hébergement en France [1] [2]

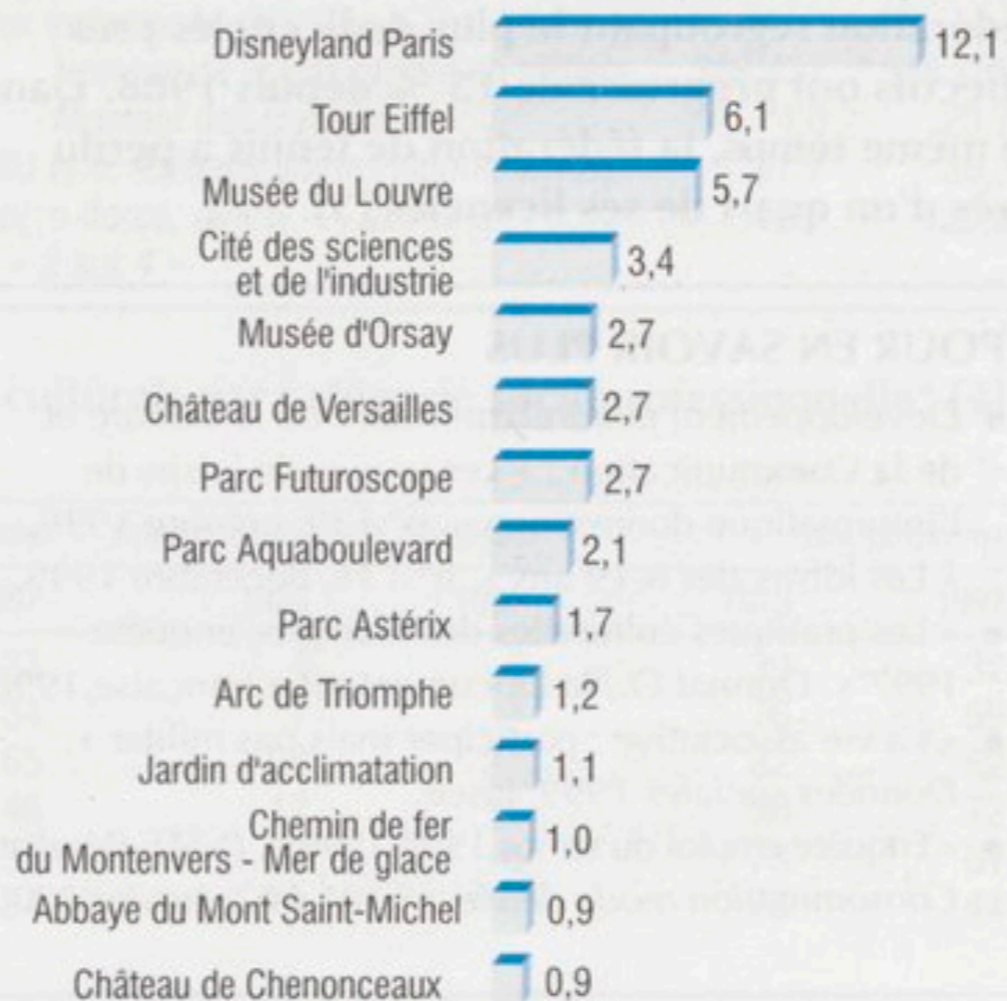
au 31 décembre

	1978	1988	1998
Hôtels :			
- Nombre d'établissements	18 179	20 287	18 809
- dont : 2 étoiles	5 613	8 853	10 166
3 étoiles	1 861	2 670	3 342
- Nombre de chambres	450 015	543 857	586 944
Terrains de camping	6 514	8 352	8 059
Villages de vacances	443	*715	893
Auberges de jeunesse	209	341	181
Gîtes ruraux et communaux	25 401	37 209	41 957
Chambres d'hôtes	2 282	8 490	22 053

* 1986.

Palmarès des sites culturels et récréatifs français en 1998 [1]

millions de visiteurs



4 consommation

PRÉSENTATION

En 1999, les ménages ont dépensé 422,5 Mds de F (64,4 Mds d'€) pour la culture, les loisirs et le sport (contre 407,3 Mds de F en 1998), soit environ 9 % de leur budget [1].

En 13 ans, grâce à la diminution du temps de travail et des tâches ménagères, le temps quotidien de loisirs s'est allongé d'une demi-heure (3 h 55 en 1999 contre 3 h 26 en 1986). L'écoute de la télévision (2 h 07) est la principale occupation ; elle représente plus de la moitié du temps de loisirs. La lecture, deuxième activité avec 25 minutes, est pratiquée à temps égal entre les femmes et les hommes.

En revanche, ceux-ci consacrent deux fois plus de temps que les femmes aux jeux et au sport [6].

En 1999, la fréquentation des salles de cinéma s'est établie à 155,5 millions de spectateurs (en baisse de 8,8 %). Ainsi, la proportion de Français qui sont allés au cinéma passe de 62,2 % en 1998 à 58,3 %. Les performances enregistrées en 1998 sont essentiellement dues au film Titanic (plus de 20 millions de spectateurs) [5].

En 1997, seulement 9 % des Français n'ont pas de livre à leur domicile, contre plus d'un quart en 1973. La quantité annuelle de livres lus diminue ; 14 % des Français ont lu plus de 25 livres au cours des douze derniers mois, contre 22 % en 1973. La lecture de journaux connaît également une baisse régulière ; 36 % des Français lisent un quotidien tous les jours contre 55 % en 1973. La proportion de Français qui écoutent au moins un jour sur deux des disques et des cassettes a presque triplé depuis 1973, passant de 15 % à 40 % [4].

En 1998, 2 656 bibliothèques municipales, employant 30 735 agents (dont 8 993 bénévoles), ont prêté 154,5 millions de livres et magazines à 6,6 millions d'inscrits (dont 39,3 % d'enfants) [2].

Le nombre de licenciés dans les fédérations sportives a crû de 2 % en 1998. Le football reste la fédération regroupant le plus de licenciés ; ses effectifs ont progressé de 15 % depuis 1988. Dans le même temps, la fédération de tennis a perdu près d'un quart de ses licenciés [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Développement culturel*, ministère de la Culture et de la Communication : « Les usages de loisirs de l'informatique domestique », n° 130, octobre 1999, « Les loisirs des 8-19 ans », n° 131, décembre 1999.
- « Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997 », Donnat O., la Documentation française, 1998.
- « La vie associative : participer mais pas militer », *Données sociales 1999*, Insee.
- « Enquête emploi du temps 1998-1999 », *INSEE-Résultats, Consommation mode de vie*, n° 101-102, janvier 2000.

DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
 - achats, réparation et location d'appareils TV, Hi-Fi, vidéo ;
 - achats et réparation de matériel informatique (y compris les logiciels et les cédéroms) ;
 - disques et cassettes audio et vidéo ;
 - appareils photographiques, pellicules et travaux photo ;
 - redevance télévision et abonnements au câble et au satellite ;
 - produits de l'imprimerie, édition - produits de la presse ;
 - jeux de hasard ;
 - tentes de camping, caravanes, camping-cars - bateaux de plaisance ;
 - articles de sport - stades, clubs sportifs ;
 - armes de chasse, tir et de défense - feux d'artifice ;
 - remontées mécaniques ;
 - fréquentation des salles de cinéma ;
 - salles de spectacles (théâtres, concerts...) ;
 - autres spectacles (cirques, parcs d'attraction) ;
 - animaux de compagnie - aliments pour animaux, litières... ;
 - activités vétérinaires ;
 - plantes, fleurs, engrais ;
 - jeux et jouets - instruments de musique ;
 - voyages touristiques tout compris.

SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] « Chiffres clés 1999 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture et de la Communication.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, Insee, éditions 1990 et 2000.
- [4] *Développement culturel*, ministère de la Culture et de la Communication : « Les pratiques culturelles des Français », n° 124, juin 1998 ; « La montée irrésistible de l'audiovisuel 1973-1997 », n° 128, mars 1999.
- [5] Centre National de la Cinématographie.
- [6] « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *INSEE-Première*, n° 675, octobre 1999.

Nombre de licenciés sportifs [3]

	1988	ρ 1998
Total (y compris DOM-TOM)	8 975 644	9 492 664
dont :		
Fédération française de football *	1 769 179	2 039 663
F. f. de tennis *	1 364 902	1 043 133
F. f. de judo et disciplines associées *	420 885	577 519
F. f. de pétanque et jeu provençal	474 152	455 249
F. f. de basket *	346 263	443 066
F. f. d'équitation *	167 222	384 304
F. f. de rugby	223 726	276 897
F. f. de golf	135 146	269 594
F. f. de ski *	921 191	245 477
F. f. de handball *	178 486	229 911
F. f. de voile *	150 540	229 398
F. f. de karaté et arts martiaux	167 642	208 012
F. f. de gymnastique *	130 516	187 814
F. f. de natation *	128 614	182 212
F. f. du sport boules	130 500	164 330
F. f. de tennis de table *	121 314	160 805
F. f. d'athlétisme *	120 723	155 720
F. f. des études et sports sous-marins	98 272	152 212

* Disciplines olympiques.

Les temps de loisirs en 1986 et 1999* [6]

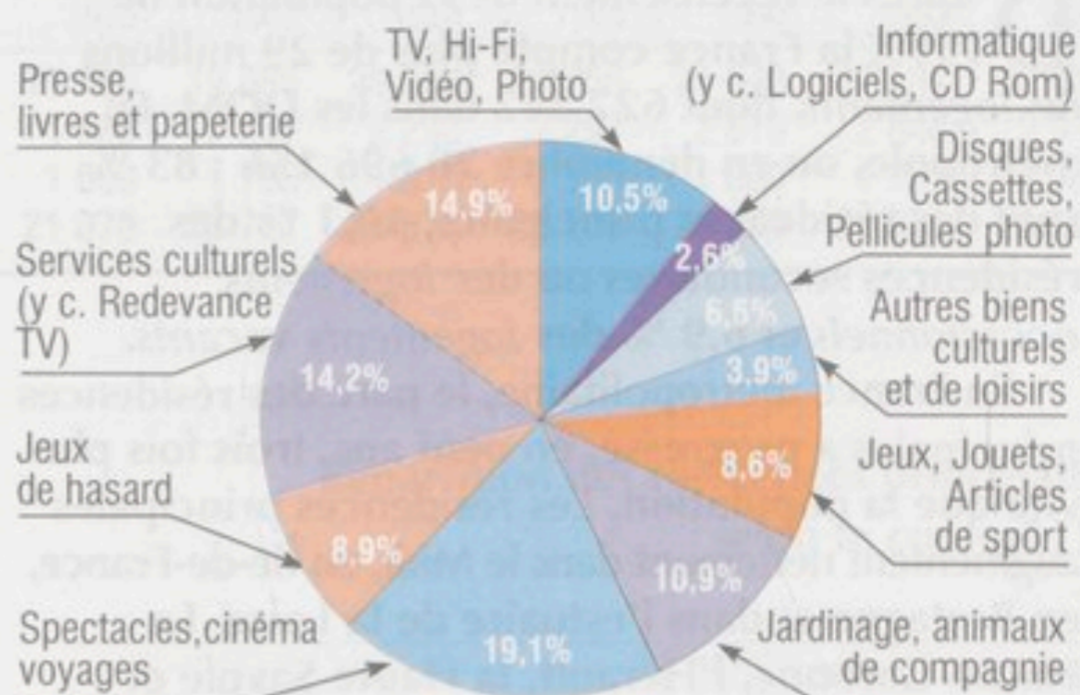
	En heures et minutes par jour			
	1986	1999		
		Hommes	Femmes	Ensemble
Temps de loisirs	3 h 26	4 h 20	3 h 32	3 h 55
dont : télévision	1 h 46	2 h 12	2 h 02	2 h 07
lecture	27	25	25	25
Jardinage,				
soins aux animaux	19	25	15	20
promenade	15	22	18	20
jeux	10	20	11	16
sport	8	12	5	9

* Personnes de 15 ans et plus de France métropolitaine.

Évolution de la fréquentation du cinéma [5]

	millions de spectateurs				
	1989	1995	1997	1998	1999
Allemagne	101,6	124,5	143,1	148,9	149,0
Espagne	78,1	94,6	105,0	112,1	131,3
France	120,9	130,2	149,0	170,6	155,5
Italie	94,8	90,7	102,8	118,5	...
Royaume-Uni	94,6	114,9	138,9	135,2	139,1
États-Unis	1 132,5	1 220,0	1 310,0	1 390,0	1 480,0
Japon	143,6	127,0	140,7	153,1	144,7
Australie	40,9	69,9	77,4	79,8	88,0

Dépenses culturelles et de loisirs en 1999 [1]



Les Français* et la lecture [4]

	1973	1981	1989	1997
Possèdent des livres dans le foyer	73	80	87	91
Ont acheté au moins 1 livre au cours des 12 derniers mois	51	56	62	63
dont : souvent	10	10	16	16
de temps en temps	26	27	30	32
rarement	15	19	16	15
Sont inscrits dans une bibliothèque	13	14	17	21
dont : bibliothèque municipale	7	8	13	15
Ont lu au moins 1 livre au cours des 12 derniers mois	70	74	75	74
dont : 1 à 9 livres	24	28	32	34
10 à 24 livres	23	26	25	23
25 livres et plus	22	19	17	14
Lisent un quotidien tous les jours	55	46	43	36

* Sur 100 Français âgés de 15 ans et plus.

Les « jeux » [3]

	milliards de F	
	1990	1998
Loto (y c. Loto foot et Superloto)	13,8	12,0
Jeux instantanés (y c. Tac o Tac, Keno...):		
Nombre de tickets placés en milliers	363 437	2 548 700
Montant des placements	4,0	23,7
PMU (y c. les paris sur les hippodromes)	37,7	36,3
dont : tiercé, quarté +, quinté +, « 2 sur 4 »	18,7	20,5

Fréquentation des lieux culturels par catégorie socioprofessionnelle* [4]

Sont allés au cours des 12 derniers mois...	%					
	Musée		Concert de musique classique		Salle de cinéma	
	1973	1997	1973	1997	1973	1997
Agriculteurs	17	23	4	3	39	32
Patrons de l'industrie et du commerce	28	34	7	7	76	59
Cadres supérieurs et professions libérales	56	65	22	27	82	82
Cadres moyens	48	46	12	11	90	72
Employés	34	34	7	6	78	61
Ouvriers	25	24	4	4	78	44

* Suivant la catégorie socioprofessionnelle des chefs de famille.

PRÉSENTATION

D'après le recensement de la population de 1999, la France compte plus de 29 millions de **logements**, dont 627 342 dans les DOM. En métropole, on en dénombre 28 696 156 : 83 % sont des résidences principales, 10,1 % des résidences secondaires ou des **logements occasionnels** et 6,9 % des **logements vacants**.

En France métropolitaine, le parc des **résidences principales** a progressé, en neuf ans, trois fois plus vite que la population. Les résidences principales augmentent nettement dans le Midi, en Île-de-France, en Bretagne et dans l'estuaire de la Loire. La Haute-Garonne, l'Hérault, la Haute-Savoie et l'Ille-et-Vilaine bénéficient d'un accroissement supérieur à 2 % par an ou proche de ce chiffre. Le nombre moyen d'occupants par résidence principale continue de diminuer : 2,4 en 1999 contre 2,6 en 1990, 2,7 en 1982 et 3,1 en 1962.

Les Hautes-Alpes sont le département qui compte le plus de résidences secondaires (44 % des logements). Les autres régions concernées se situent le long des littoraux [4].

En 1996, le logement « moyen » compte quatre **pièces** (environ 88 m²). Les maisons individuelles continuent de s'agrandir (105 m² contre 102 m² en 1992) mais la surface moyenne des appartements ne dépasse pas 66 m², comme en 1992. L'amélioration du confort se poursuit : fin 1996, plus de 4 résidences principales sur 5 ont « **tout le confort** » contre un peu moins de 1 sur 3 en 1970 et 4 % seulement de ces résidences sont considérées comme « **sans confort** » en 1996 contre près de 50 % en 1970.

Les ménages étrangers occupent des logements plus petits que les ménages français (76 m² contre 89 m²). Dans le parc collectif, quatre ménages étrangers sur dix vivent dans un appartement surpeuplé, soit deux fois plus souvent que les ménages français [2].

En 1996, dans l'Union européenne, l'habitat en Irlande, au Royaume-Uni et en Belgique est constitué de plus de 3/4 de maisons individuelles. Près de 30 % des ménages grecs vivent dans un **logement surpeuplé** contre 10 % pour la moyenne européenne. À l'opposé, aux Pays-Bas seulement 1 % des ménages sont dans ce cas [3].

DÉFINITIONS

- **Enquête logement.** L'enquête logement 1996-1997 s'est déroulée de novembre 1996 à janvier 1997 auprès d'un échantillon de 40 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes analogues dont la première a eu lieu en 1955 et les 2 dernières en octobre-novembre 1988 et novembre 1992-janvier 1993.
- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une résidence principale.
- **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m²). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Logement occasionnel.** Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logement vacant.** Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.
- **Logement « sans confort ».** Logement sans eau, ou avec l'eau seulement, ou avec eau et WC sans installation sanitaire (douche ou petite baignoire), ou installation sanitaire sans WC.
- **Logement « avec confort ».** Logement équipé de WC, installation sanitaire (douche ou petite baignoire) ou grande baignoire sans chauffage central.
- **Logement « tout confort ».** Logement équipé de WC intérieurs, d'au moins une salle de bains et du chauffage central.
- **Logement surpeuplé.** On considère comme surpeuplé un logement qui compte plus d'une personne par pièce (hors cuisine, salle de bains, WC, couloirs, pièces à usage professionnel, etc).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les conditions de logement des ménages, Exploitation de l'enquête Logement 1996-1997 », *INSEE-Résultats*, série Consommation-Modes de vie, n° 97-98, novembre 1998.
- « Comptes du logement - édition 1999 », *Synthèses*, Insee, n° 31, octobre 1999.
- *INSEE-Première* : « Les déménagements forment la jeunesse », n° 647, mai 1999 ; « Les conditions de logement des allocataires du RMI », n° 685, décembre 1999.

- « Conditions de logement des personnes âgées dans l'UE », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 14, 1999.

SOURCES

- [1] Enquête Logement, Insee.
- [2] *INSEE-Première* : « Les ménages et leurs logements », n° 562, décembre 1997 ; « Les conditions de logement fin 1996 », n° 563, janvier 1998 ; « Les étrangers et leurs logements », n° 689, décembre 1999.
- [3] Panel communautaire des ménages 1996, Eurostat.
- [4] Recensements de la population, dénombremments, Insee.

Répartition des logements selon leur catégorie [1] [4]
milliers

	1968	1975	1982	1984	1988	1990	1992	1999
Résidences principales	15 831	17 783	19 665	20 364	21 256	21 540	22 131	23 815
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 233	1 686	2 267	2 293	2 297	2 819	2 848	2 912
Logements vacants	1 197	1 609	1 785	1 919	2 156	1 880	1 997	1 969
Total	18 261	21 078	23 717	24 576	25 709	26 239	26 976	28 696

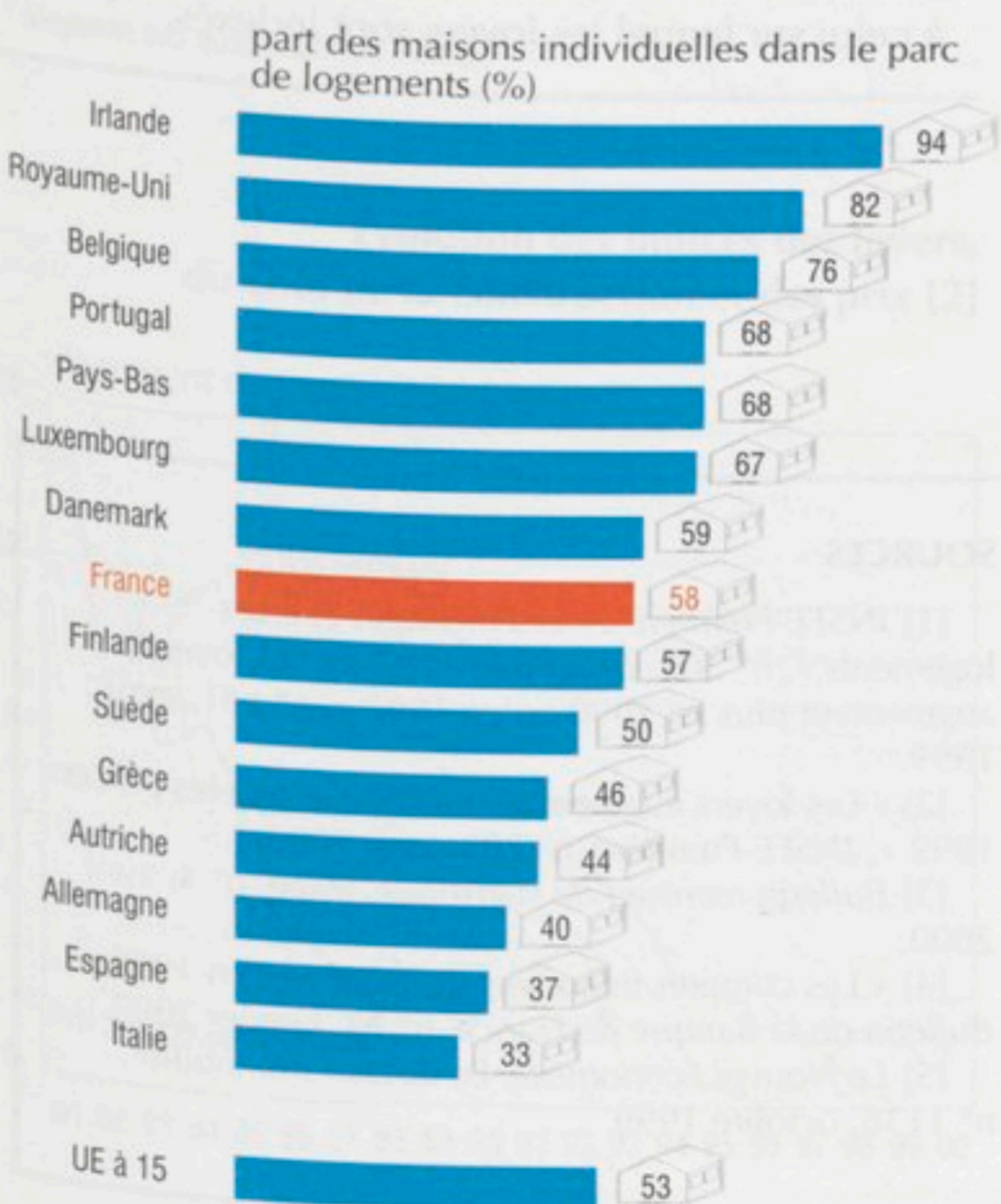
Évolution des caractéristiques
des résidences principales [2]

	1984	1988	1996
Nombre moyen de personnes par logement	2,7	2,6	2,5
<i>Individuel</i>	2,9	2,9	2,7
<i>Collectif</i>	2,4	2,3	2,2
Nombre moyen de pièces par logement	3,8	3,9	4,0
<i>Individuel</i>	4,4	4,6	4,8
<i>Collectif</i>	3,0	3,1	3,0
Surface moyenne des logements (en m ²)	82	85	88
<i>Individuel</i>	96	100	105
<i>Collectif</i>	65	66	66
Nombre moyen de pièces par personne	1,4	1,5	1,6

Les résidences principales selon le type d'immeuble [1]
milliers

	1988	1992	1996
Maison individuelle	11 778	12 343	13 095
Logement en immeuble collectif	9 478	9 788	10 191
Total	21 256	22 131	23 286

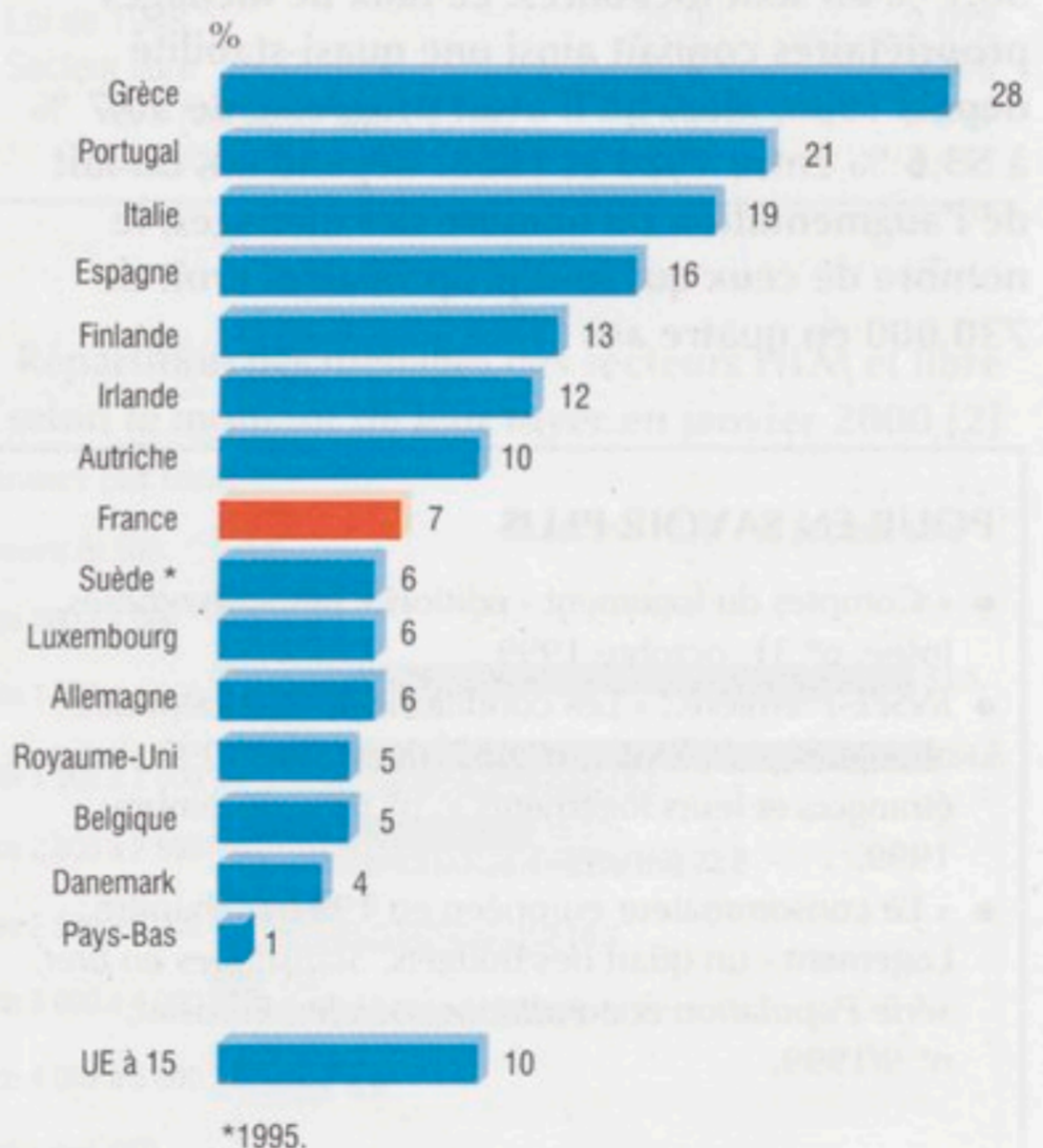
L'habitat individuel en Europe en 1996 [3]



Répartition des résidences principales
selon le confort [1]

	1970	1984	1992	1996
Sans confort				
sans eau	5,7	0,4	0,2	0,1
eau seulement	27,9	7,5	2,8	1,6
eau, WC sans installation sanitaire	10,5	4,4	2,0	1,3
installation sanitaire, sans WC	4,5	2,7	1,2	1,1
Avec confort				
WC, installation sanitaire sans chauffage central	11,8	8,6	7,0	7,3
WC, grande baignoire sans chauffage central	5,3	6,6	7,0	8,0
Tout confort				
WC, installation sanitaire et chauffage central	15,3	18,4	19,2	18,8
WC, grande baignoire et chauffage central	19,0	51,4	60,6	61,8

Part des ménages vivant dans un logement surpeuplé en Europe en 1996 [3]



PRÉSENTATION

Entre janvier 1999 et janvier 2000, l'**indice général des loyers** n'a augmenté que de 1,3 %, pendant que l'indice des prix à la consommation progressait de 1,6 %. Cette évolution est nettement inférieure à celle de l'année précédente (+ 2,2 %) et un peu plus faible que celle des deux années antérieures (+ 1,6 %). La hausse de loyers dans le secteur locatif libre est moins forte que celle du secteur HLM (+ 1,2 % contre + 1,5 %). Le loyer est inchangé pour 29 % des locataires contre 11 % au début des années 90.

En janvier 2000, le **locataire** moyen dépense pour son loyer 2 212 F par mois alors qu'un an plus tôt le versement s'élevait à 2 171 F, pour une surface moyenne constante d'environ 66 m². Dans les HLM, les loyers sont, en moyenne, moins élevés (1 714 F contre 2 678 F pour le secteur libre) et les surfaces sont plus grandes (69 m² contre 63 m²). La dispersion des loyers HLM est faible, un quart des ménages paie moins de 1 321 F et un quart plus de 1 998 F. Dans le secteur libre, un quart des locataires paie moins de 1 800 F et la même proportion plus de 3 094 F.

Depuis quelques années, le loyer mensuel moyen au mètre carré est à peu près le même dans les unités urbaines de moins de 20 000 habitants et dans celles de 20 000 à 100 000 habitants : soit un peu plus de 27 F le m² en janvier 2000. Ce loyer atteint 33 F dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants et 46 F en agglomération parisienne [2].

En 1996, 54,3 % des ménages sont **propriétaires** de leur résidence principale et 38,1 % en sont locataires. Le taux de ménages propriétaires connaît ainsi une quasi-stabilité depuis 1988, alors qu'il avait progressé de 50,7 % à 53,6 % entre 1984 et 1988. Cependant, du fait de l'augmentation du nombre des ménages, le nombre de ceux qui sont propriétaires croît de 730 000 en quatre ans [1].

DÉFINITIONS

- **Indice général des loyers.** C'est un indice trimestriel, calculé à partir de l'enquête Loyers et charges. L'enquête prend en compte les résidences principales urbaines louées vides en France métropolitaine dont l'usage essentiel est l'habitation.
- **Indice du prix des loyers des résidences principales.** C'est un indice partiel de l'indice des prix à la consommation des ménages. Il est observé mensuellement depuis 1990.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'indice du coût de la construction (ICC) mesure l'évolution du prix des marchés de construction des bâtiments neufs à usage principal d'habitation non communautaire passés entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment. Il intègre les marges des entreprises et les gains de productivité. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et par le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1^{er} janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).
- **ICC de référence.** Est décalé de trois trimestres par rapport à l'indice des prix pour correspondre à celui sur lequel les loyers sont indexés.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Comptes du logement - édition 1999 », *Synthèses*, Insee, n° 31, octobre 1999.
- *INSEE-Première* : « Les conditions de logement des allocataires du RMI », n° 685, décembre 1999 ; « Les étrangers et leurs logements », n° 689, décembre 1999.
- « Le consommateur européen en 1994 », chapitre Logement - un quart des budgets, *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 9/1999.

SOURCES

- [1] *INSEE-Première* : « Les ménages et leurs logements », n° 562, décembre 1997 ; « Les loyers augmentent plus en 1998 qu'en 1997 », n° 641, avril 1999.
- [2] « Les loyers augmentent moins vite que les prix en 1999 », *INSEE-Première*, n° 705, avril 2000.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 2000.
- [4] « Les comptes financiers du logement en 1998 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 73, janvier 2000.
- [5] *Le Nouvel Économiste*, Le dossier immobilier, n° 1138, octobre 1999.

PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 5.2

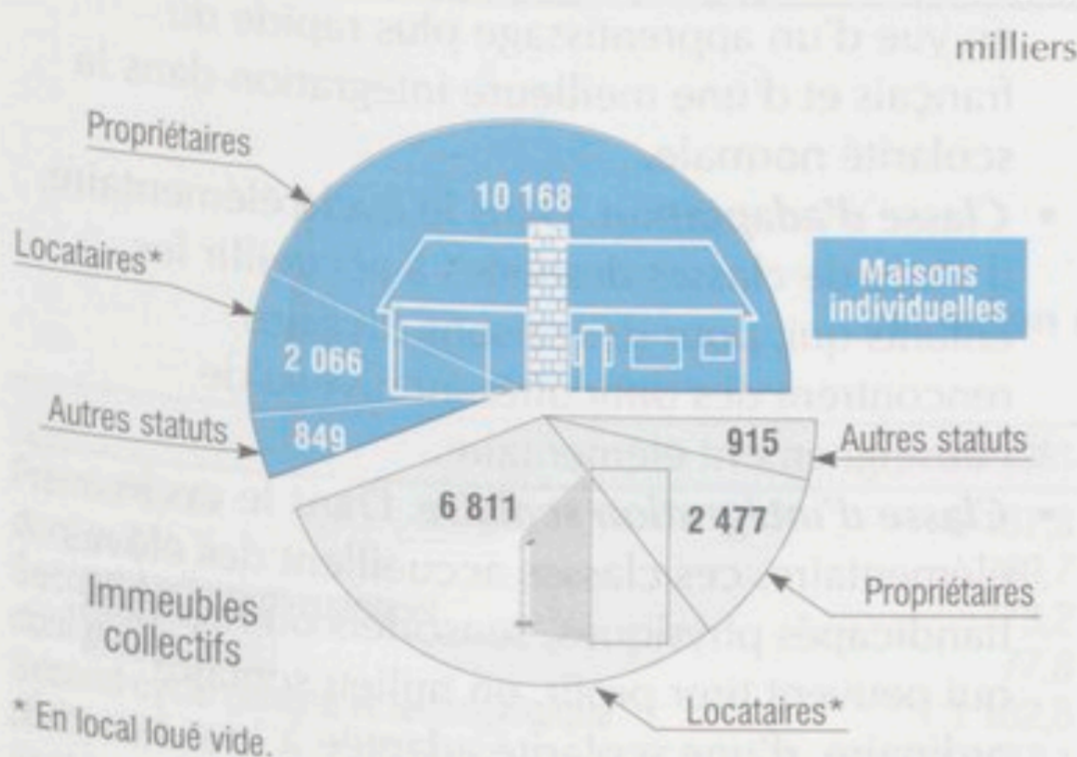
Statut d'occupation des résidences principales [1]

	%				
	1970	1978	1988	1992	1996
Propriétaires	30,6	26,8	27,5	30,3	32,0
Accédants à la propriété	14,2	19,9	26,1	23,5	22,3
Locataires d'un local loué vide	40,1	41,0	37,3	37,7	38,1
dont HLM	9,5	13,3	15,0	15,3	15,7
Autres locataires	2,5	2,0	1,5	1,5	1,6
Fermiers ou métayers	1,5	0,9	0,4	0,3	0,2
Logés gratuitement	11,1	9,4	7,2	6,7	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Crédits aux ménages pour le logement [4]

	millions de francs	
	1997	1998
Prêts aidés	16 025	15 000
Prêts à l'accession à la propriété (PAP)	304	28
Prêts à taux zéro (PTZ)	12 151	11 245
Autres prêts (dont 1 % logement)	3 570	3 727
Prêts non aidés	302 382	338 025
Prêts conventionnés (PC)	33 393	36 254
Prêts principaux d'épargne-logement (PPEL)	47 304	29 989
Autres prêts	221 685	271 782

Répartition du parc des résidences principales en 1996 [1]



Nombre de mètres carrés par personne [1]

	1985	1990	1995	1999
HLM	24,1	25,9	26,2	26,4
Secteur libre	26,4	29,8	29,8	30,5
Ensemble	25,4	27,9	28,0	28,4

Transactions immobilières [5]

	milliers			
	1996	1997	1998	1999 p
Logements anciens	481,8	508,0	561,2	589,0
Logements neufs	72,6	80,6	93,7	95,0
locatif	36,2	44,2	55,0	53,0
accession	36,4	36,4	38,7	42,0

Indice du coût de la construction en 1999 [3]

base 100 : 4^e trimestre 1953

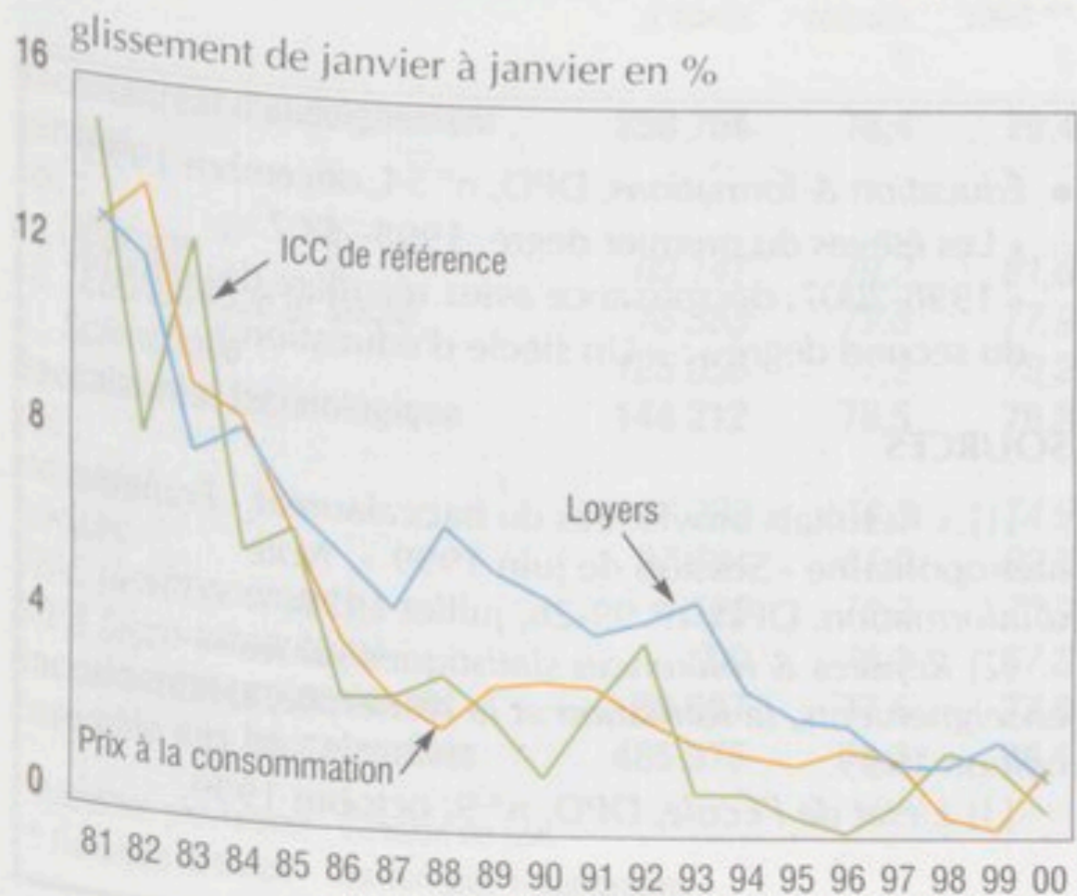
	Indice	Moyenne*
1 ^{er} trimestre	1 071	1 065,0
2 ^e trimestre	1 074	1 069,0
3 ^e trimestre	1 080	1 074,8
4 ^e trimestre	1 065	1 072,5

* Moyenne des quatre derniers indices.

Loyers mensuels moyens en janvier 2000 [2]

	francs	
	F/m ²	pour un logement de 80 m ²
HLM	24,9	1 992
conventionnées	24,8	1 984
non conventionnées	25,7	2 056
Loi de 1948	25,9	2 072
Secteur libre	42,6	3 408
libre (construit avant 1949)	41,8	3 344
libre (construit après 1948)	43,1	3 448

Évolution des indices des loyers, du coût de la construction et des prix [2]



Répartition des ménages des secteurs HLM et libre selon le montant de leur loyer en janvier 2000 [2]

francs par mois	
	■ secteur HLM ■ secteur libre
moins de 500	0,2 / 0,7
de 500 à 1 000	6,3 / 2,7
de 1 000 à 1 500	33,8 / 8,6
de 1 500 à 2 000	34,9 / 18,6
de 2 000 à 2 500	15,5 / 22,8
de 2 500 à 3 000	6 / 16,7
de 3 000 à 4 000	2,6 / 18,2
de 4 000 à 5 000	0,6 / 5,9
plus de 5 000	0,1 / 5,8

PRÉSENTATION

À la rentrée 1998-99, 6 337 300 élèves sont scolarisés dans le **premier degré**. Cela représente une baisse d'environ 367 000 élèves par rapport à 1990-91, dernière année de hausse des effectifs.

Cette baisse concerne aussi bien l'enseignement préélémentaire que l'élémentaire dont les pertes depuis 1991 s'élèvent respectivement à 162 000 et 178 000 élèves. Le recul démographique et la réduction de la durée moyenne de scolarisation dans les classes élémentaires sont les principales causes de la diminution des effectifs.

Avec 5 472 900 élèves, hors enseignement agricole et apprentis, à la rentrée 1998 (- 0,5 % par rapport à 1997), la baisse des effectifs des classes du **second degré** amorcée en 1993-94 se poursuit et représente plus de 144 000 élèves. Ce mouvement concerne principalement le premier cycle et le second cycle général et technologique, dont les populations diminuent respectivement de 0,6 % et 0,8 %. Par contre, le second cycle professionnel connaît une stabilisation de ses effectifs après trois années de croissance.

Les élèves scolarisés dans le privé représentent 14 % des effectifs du premier degré et 20 % de ceux du second degré. Ces proportions sont pratiquement stables depuis plus de dix ans.

Le nombre moyen d'élèves par classe diminue régulièrement depuis 1960. Les effectifs moyens par classe sont traditionnellement plus chargés en école maternelle qu'en école élémentaire, mais la différence tend à se réduire. En 1998-99, ils restent stables dans les écoles élémentaires et maternelles [2].

621 405 candidats se sont présentés aux épreuves du baccalauréat à la session de juin 1999 et 486 575 ont été reçus. Le taux de réussite n'atteint pas le niveau record de 1998 (79,1 %), mais il reste très élevé avec 78,3 % [1].

DÉFINITIONS

- **Premier degré.** Enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire, avant le cours préparatoire (CP), et l'enseignement élémentaire, et dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.
- **Second degré.** Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle) et les lycées (second cycle).
- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.
- **Classe d'intégration scolaire.** Dans le cycle élémentaire, ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **CFA.** Centre de formation d'apprentis.
- **STAE.** Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement.
- **STPA.** Sciences et technologies du produit agro-alimentaire.
- **CPA.** Classes préparatoires à l'apprentissage.
- **CLIPA.** Classes d'initiation préprofessionnelle par alternance.
- **SES.** Sections d'éducation spécialisée.
- **SEGPA.** Sections d'enseignement général et professionnel adapté.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information*, DPD, ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie : « Les élèves du second degré dans les établissements publics et privés à la rentrée 1998 », n° 99.15; « Les écoles du premier degré à la rentrée 1998 », n° 99.16; « Le baccalauréat, session 1998 », n° 99.22; « Les collégiens et la télévision », n° 99.38; « Les diplômés de l'enseignement technologique et professionnel - session de 1998 », n° 99.44.
- « Éducation dans l'Union européenne - statistiques et indicateurs 1998 », *Tableaux détaillés*, thème 3: Population et conditions sociales, Eurostat, 1999.

- *Éducation & formations*, DPD, n° 54, décembre 1998 : « Les élèves du premier degré, 1998-2007 »; « 1998-2007: décroissance assez régulière des effectifs du second degré »; « Un siècle d'éducation ».

SOURCES

[1] « Résultats provisoires du baccalauréat - France métropolitaine - Session de juin 1999 », *Note d'information*, DPD, n° 99-26, juillet 1999.

[2] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 1999.

[3] *L'état de l'École*, DPD, n° 9, octobre 1999.

ÉLÈVES DES 1^{er} ET 2nd DEGRÉS 6.1

Évolution des effectifs de l'enseignement du premier degré [2]

	milliers					
	1985-1986	1990-1991	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Préélémentaire	2 563,5	2 555,7	**2 500,8	**2 447,7	2 403,0	2 393,1
dont public %	87,1	87,7	87,7	87,7	87,5	87,4
CP - CM2	4 027,3	4 062,2	**3 945,2	**3 946,9	3 918,8	3 884,5
dont public %	84,7	85,1	85,3	85,4	85,3	85,3
Total	6 590,8	6 617,9	6 446,0	6 394,6	6 321,8	6 277,6
Classes d'adaptation et d'initiation	21,7	21,3	*2,1	*2,0	13,6	12,7
dont public %	90,8	92,5	///	///	83,8	83,7
Classes d'intégration scolaire	73,8	65,6	*2,4	*2,6	47,0	47,0
dont public %	93,9	94,1	///	///	94,7	94,7
Total du 1^{er} degré	6 686,3	6 704,8	6 506,9	6 455,9	6 382,4	6 337,3
dont public %	85,8	86,2	86,3	86,3	86,2	86,2

* Privé seulement. ** Estimations.

Évolution des effectifs de l'enseignement du second degré [2] [3]

	milliers					
	1980-1981	1990-1991	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Premier cycle	3 137,8	3 134,6	3 261,6	3 223,5	3 186,3	3 168,7
dont public %	80,7	79,3	79,5	79,5	79,3	79,3
Second cycle professionnel	773,2	696,7	688,6	697,9	708,4	708,2
dont public %	77,8	76,7	78,4	78,3	78,2	78,1
Second cycle général et technologique	1 102,6	1 571,0	1 482,1	1 484,1	1 490,0	1 477,3
dont public %	77,1	79,2	78,7	78,6	78,9	79,3
Enseignement adapté	123,0	121,1	119,2	117,6	118,7	118,7
dont public %	99,3	97,9	97,3	97,2	97,1	97,0
Total	5 136,6	5 523,4	5 551,5	5 523,1	5 503,4	5 472,9
dont public %	79,9	79,3	79,5	79,5	79,4	79,5
Second degré agricole	115,8	113,6	136,8	144,7	152,7	155,0
CFA*	241,6	221,7	297,4	320,7	340,6	352,4
Total du second degré (y c. agriculture et CFA)	5 494,0	5 858,7	5 985,7	5 988,5	5 996,7	5 980,3

*Y compris CFA sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche depuis 1992-1993.

Admissions au baccalauréat en 1999 * [1]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite %	Rappel 1998 ** %
Baccalauréat d'enseignement général	258 756	78,4	79,4
soit :			
L. Littéraire	60 147	79,2	81,6
ES. Économique et social	73 553	79,8	77,9
S. Scientifique	125 056	77,2	79,2
Baccalauréat technologique	144 212	78,5	79,8
soit :			
Industriel	41 323	74,3	74,9
Tertiaire	97 794	81,0	82,7
STAE (environnement)	4 596	70,0	70,9
STPA (agro-alimentaire)	509	70,3	67,8
Baccalauréat professionnel	83 607	77,6	77,0
Ensemble des baccalauréats	486 575	78,3	79,1

* Résultats provisoires - Session de juin.

** Résultats définitifs - Session juin + septembre.

Nombre moyen d'élèves par classe [2]

	1980-81	1990-91	1994-95	1998-99
Premier degré				
<i>Enseignement public :</i>				
Écoles maternelles	30,0	27,9	27,1	25,5
Écoles élémentaires	23,5	22,5	22,6	22,4
<i>Enseignement privé :</i>				
Écoles maternelles	29,9	27,2	26,7	25,6
Écoles élémentaires	26,2	24,5	24,2	24,0
Second degré				
<i>Enseignement public :</i>				
1 ^{er} cycle*	23,4	24,3	24,6	24,3
2 nd cycle professionnel	24,4	23,1	21,7	21,6
2 nd cycle général et technologique	28,5	31	29,6	29,3
<i>Enseignement privé :</i>				
1 ^{er} cycle*	24,0	24,3	24,8	24,6
2 nd cycle professionnel	20,8	21,4	21,2	20,7
2 nd cycle général et technologique	23,2	25,6	25,8	25,1

* Y compris CPA et CLIPA et non compris SES/SEGPA et classes-ateliers des collèges.

PRÉSENTATION

Multipliée par 1,8 depuis 1975, la **dépense intérieure d'éducation** représente 7,2 % du PIB en 1998, soit 607 Mds de F et 10 300 F par habitant. En 1998, sa croissance est de 1,6 %, inférieure à celle du PIB qui atteint 3,2 %. Mais sur longue période, de 1974 à 1998, elle enregistre un taux de croissance annuel moyen supérieur à celui du PIB (2,7 % contre 2,25 %).

L'État assure près des deux tiers du financement du système éducatif et les collectivités territoriales, le cinquième. 82 % de cette dépense sont consacrés aux activités d'enseignement, parmi lesquelles le second degré détient la plus grande part (41 %).

En 1998, la **dépense moyenne d'éducation** par élève est de 37 200 F et s'échelonne de 24 600 F pour un élève de maternelle à 50 400 F pour un étudiant. Ainsi une scolarité, valorisée aux prix de 1998, menant sans redoublement de la maternelle (en 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 520 700 F. Depuis 1986, le « coût théorique du bachelier » augmente en moyenne de 2,5 % par an en francs constants [1].

Au 1^{er} janvier 1998, 1 540 000 personnes (dont 62 % sont des enseignants) participent à la formation scolaire et universitaire, soit 6 % de la population active totale. La part des femmes y est plus importante (66,5 %) que dans la population active (45 %). Parmi les enseignants, elles sont plus nombreuses dans le premier degré (77 %), que dans le second degré (56 %), ou le supérieur (32 %).

952 600 enseignants exercent devant des élèves, dont 751 000 dans les établissements publics. Il y a en moyenne un enseignant pour 15 élèves ou étudiants. Depuis 1985, les effectifs d'enseignants du secteur public ont progressé globalement de 12,8 %, mais seulement de 0,7 % dans le premier degré contre 16 % dans le second degré et 72 % dans le supérieur [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les dépenses d'éducation », *France portrait social 1999-2000*, Insee.
- « La dépense d'éducation de 1974 à 1996 », *Données sociales 1999*, Insee.
- *Notes d'information*, DPD : « Premier portrait des aides éducateurs à l'Éducation nationale - septembre 1998 », n° 99.05 ; « Les enseignants du second degré dans les collèges et lycées publics en 1997-1998 », n° 99.11 ; « Le personnel du secteur public de l'Éducation nationale au 1^{er} janvier 1998 », n° 99-19 ; « Les instituteurs et professeurs des écoles au 1^{er} janvier 1998 », n° 99.40 ; « Les maîtres auxiliaires et professeurs contractuels des établissements publics du second degré en octobre 98 », n° 99.45.

DÉFINITIONS

- **Dépense intérieure d'éducation.** Cette dépense représente toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation en métropole : activités d'enseignement scolaire et extra-scolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports), rémunérations des personnels en formation et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires (dont la formation continue) et de l'enseignement artistique.
- **PEGC.** Professeurs d'enseignement général de collège.
- **SEGPA.** Voir mot-clé 6.1.

- « Le compte de l'éducation et le compte de l'éducation supérieure, années 1994 à 1997 », *Les Dossiers d'Éducation & formations*, DPD, n° 105, décembre 1998.
- « Projection du système éducatif à dix ans », *Éducation & formation*, DPD, n° 54, décembre 1998.

SOURCES

- [1] « Le coût de l'éducation en 1998 - Évaluation provisoire du compte », *Note d'information*, DPD, n° 99-37, octobre 1999.
- [2] *L'état de l'École*, DPD, n° 9, octobre 1999.
- [3] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1998.
- [4] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 1999.

ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS 6.2

Établissements du premier et du second degré en 1998-1999 [4]

	1998-1999	dont public	Rappel 1997-1998
Premier degré	58 491	52 785	58 925
Écoles maternelles	18 629	18 352	18 760
Écoles élémentaires*	39 862	34 433	40 165
Second degré	11 052	7 492	11 082
Collèges	6 741	4 947	6 731
Lycées professionnels	1 742	1 097	1 766
Lycées d'enseignement général et technique	2 569	1 448	2 585

* Y compris les écoles d'enseignement spécial.

Dépense moyenne théorique pour quelques scolarités types en 1998 [1]

	francs courants			
	De maternelle à :			
	BEP 2 ans	Bac génér. ou techn.	Diplôme IUT	Licence
3 ans d'école maternelle	73 800	73 800	73 800	73 800
5 ans d'école primaire	124 000	124 000	124 000	124 000
4 ans en 1 ^{er} cycle	166 000	166 000	166 000	166 000
2 ans en 2 nd cycle prof.	109 000	///	///	///
3 ans en 2 nd cycle gén. et technologique	///	156 900	156 900	156 900
2 ans en IUT	///	///	107 600	///
3 ans en université	///	///	///	117 000
Dépense totale	472 800	520 700	628 300	637 700

Enseignants par affectation [4]

	1996-1997	1997-1998
Premier degré public	302 129	302 751
soit : Préélémentaire + élémentaire	281 906	282 506
Spécial	20 223	20 245
Second degré public	361 837	367 080
soit : Collèges et SEGPA	176 986	178 340
Lycées professionnels	53 205	52 552
Lycées	131 646	136 188
Premier degré privé (sous contrat)	42 795	42 947
Second degré privé (sous contrat)	92 187	92 805
Supérieur public	73 657	76 108

Enseignants du public par corps [4]

	1992-1993	1997-1998
Premier degré	300 103	302 751
Instituteurs	266 961	196 852
Professeurs des écoles	33 142	105 899
Second degré	349 614	367 080
Agrégés et chaires supérieures	30 375	41 063
Certifiés et assimilés	157 100	214 618
Adjoints et chargés d'enseignement	23 923	7 798
PEGC	56 487	33 101
Professeurs de lycée professionnel	53 220	56 133
Non-titulaires	28 509	14 367
Supérieur	52 663	76 108
Professeurs	16 048	17 825
Maîtres de conférence	22 057	29 601
Autres *	14 558	28 682

* Assistants titulaires, chefs de clinique, attachés, moniteurs, enseignants de type 2nd degré et autres.

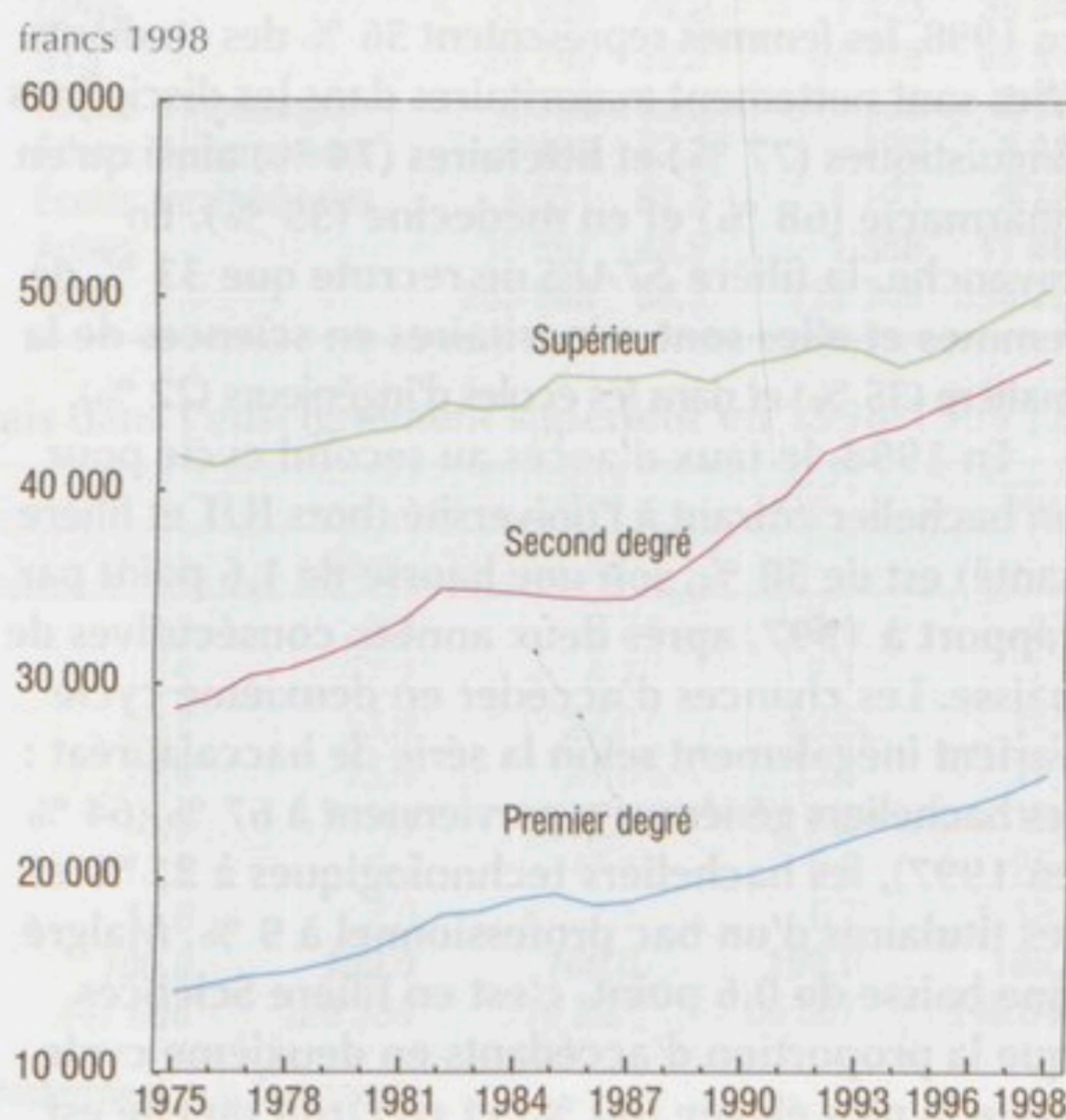
La dépense pour l'éducation en France métropolitaine [2]

	1975	1985	1995	1997	1998
Dépense intérieure d'éducation :					
- aux prix courants					
en milliards de F	95,9	319,3	560,2	592,5	607,3
- aux prix 1998					
en milliards de F	332,0	434,1	577,6	597,7	607,3
- en % du PIB	6,5	6,8	7,3	7,3	7,2
- par habitant					
en francs 1998	6 300	7 900	10 000	10 200	10 300
- par élève					
en francs 1998	21 600	27 800	34 900	36 400	37 200

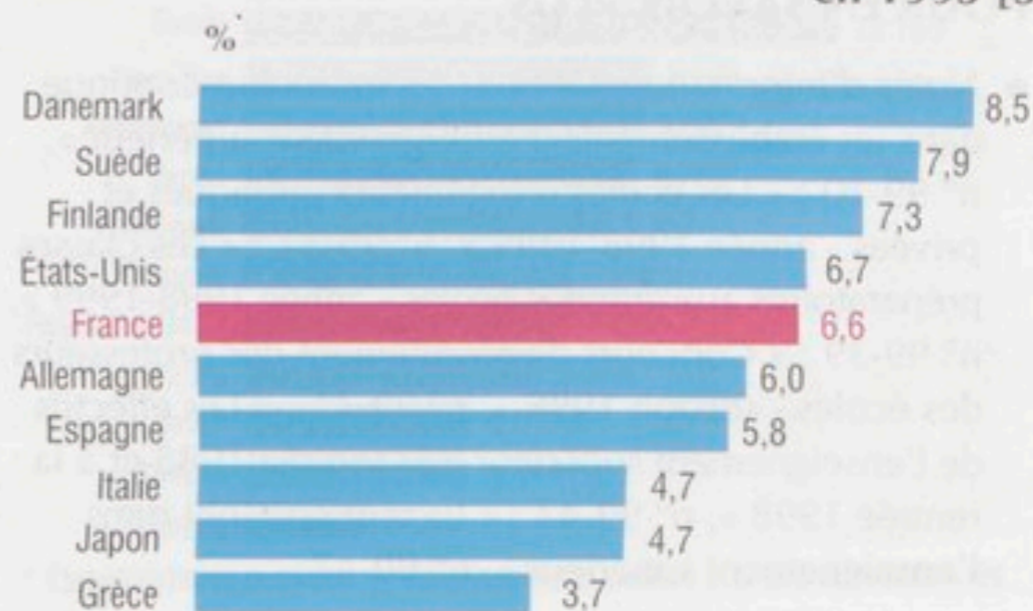
Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation [2]

	Effectifs milliers	dont femmes %	dont enseignants %
1985	1 369	65,7	60,3
1995	1 523	66,0	61,0
1997	1 536	66,5	61,4
1998	1 540	66,5	61,9

Évolution de la dépense moyenne par élève en francs constants [2]



Dépense d'éducation par rapport au PIB en 1995 [3]



PRÉSENTATION

Les effectifs de l'enseignement supérieur, en forte progression au début de la décennie (près de 7 % par an en moyenne de 1990 à 1993), augmentent modérément aux rentrées 1994 et 1995 (moins de 2 %) et diminuent depuis trois ans (- 0,7 % en 1996, - 1,1 % en 1997 et - 0,6 % en 1998). La chute des effectifs en 1998 (- 13 000) résulte d'un recul des inscriptions en CPGE (- 2,6 %) et en universités (- 1,6 %) qui accueillent près de 70 % des étudiants. Les autres filières bénéficient d'une croissance sensible de 2,4 % de leurs effectifs, alors que ceux des STS se stabilisent.

En 1998, la quasi-totalité des bacheliers généraux et 80 % des bacheliers technologiques poursuivent leurs études dans le supérieur dès la rentrée suivante, contre 17,5 % pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel (hors inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage et contrats de qualification).

Après avoir plus que doublé de 1982 à 1995, la part des jeunes de 19 à 21 ans poursuivant des études supérieures plafonne à 40 % depuis quatre ans. La présence féminine continue de s'affirmer : en 1998, les femmes représentent 56 % des étudiants. Elles sont nettement majoritaires dans les disciplines linguistiques (77 %) et littéraires (74 %) ainsi qu'en pharmacie (68 %) et en médecine (55 %). En revanche, la filière STAPS ne recrute que 33 % de femmes et elles sont minoritaires en sciences de la matière (35 %) et dans les écoles d'ingénieurs (22 %).

En 1998, le taux d'accès au second cycle pour un bachelier entrant à l'université (hors IUT et filière santé) est de 58 %, soit une hausse de 1,6 point par rapport à 1997, après deux années consécutives de baisse. Les chances d'accéder en deuxième cycle varient inégalement selon la série de baccalauréat : les bacheliers généraux y parviennent à 67 % (64 % en 1997), les bacheliers technologiques à 21 % et les titulaires d'un bac professionnel à 9 %. Malgré une baisse de 0,6 point, c'est en filière Sciences que la proportion d'accédants en deuxième cycle reste la plus élevée (60 %) et en Droit qu'elle est la plus faible (52 %) [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'information, DPD : « La formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur », n° 99-10 ; « Les écoles d'ingénieurs publiques et privées - année 1998-1999 », n° 99-31 ; « Les classes préparatoires aux grandes écoles - année 1998-1999 », n° 99-39 ; « Concours de recrutement des professeurs des écoles - session 1998 », n° 99-41 ; « Les effectifs de l'enseignement supérieur à la rentrée 1988 et à la rentrée 1998 », n° 99-43 ; « La rentrée 1999 dans l'enseignement supérieur », n° 99-47.

DÉFINITIONS

- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **IUFM.** Institut universitaire de formation des maîtres.
- **CPGE.** Classe préparatoire aux grandes écoles.
- **STS.** Section de technicien supérieur.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- **DUT.** Diplôme délivré par un IUT.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **Licence.** 1 an après le DEUG ou le DEUST.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.
- **Nouveaux bacheliers.** Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

- « Projection du système éducatif à dix ans », *Éducation et Formations*, DPD, n° 54, décembre 1998.
- « Géographie de l'école », DPD, novembre 1999.

SOURCES

- [1] *L'état de l'école*, DPD, n° 9, octobre 1999.
- [2] *Repères & Références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 1999.
- [3] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1998.

Étudiants de l'enseignement supérieur [2]

	1990-1991	1995-1996	1997-1998	1998-1999
Universités hors IUT	1 097 559	1 362 514	1 311 160	1 290 151
dont écoles d'ingénieurs dépendantes des universités	17 325	24 186	25 979	27 520
IUT	74 293	102 953	112 641	114 302
Universités	1 171 852	1 465 467	1 423 801	1 404 453
IUFM*	///	84 245	81 305	79 811
Sections de techniciens supérieurs (STS)	199 084	225 233	233 139	234 300
Classes préparatoires aux grandes écoles (yc. préparations intégrées)	71 430	78 239	81 144	77 084
Écoles d'ingénieurs indépendantes des universités	40 328	51 454	53 119	55 434
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	46 006	50 416	46 759	51 090
Écoles de médecine, odontologie	19 971	22 129	21 893	22 397
Établissements universitaires privés	70 385	85 572	83 112	82 747
Écoles paramédicales et sociales	79 660	78 200	78 251	82 208
Autres établissements d'enseignement supérieur**				
Total	1 698 716	2 140 955	2 102 523	2 089 524

* Hors instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel. ** Écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures d'art et d'architecture et autres écoles.

Répartition par discipline des étudiants en université en 1998-1999 [2]

Discipline	%
Lettres, langues	18,9
Sciences humaines et sociales	16,3
Sciences et structures de la matière - Sciences de la nature et de la vie	14,6
Droit, sciences politiques	12,9
Médecine, odontologie	8,1
IUT	8,1
Sciences économiques, gestion	7,1
Sciences et technologie - Sciences pour l'ingénieur	5,7
Filière administrative, économique et sociale	3,6
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	2,7
Pharmacie	1,9
Total	100,0

Les nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 1998-1999 [2]

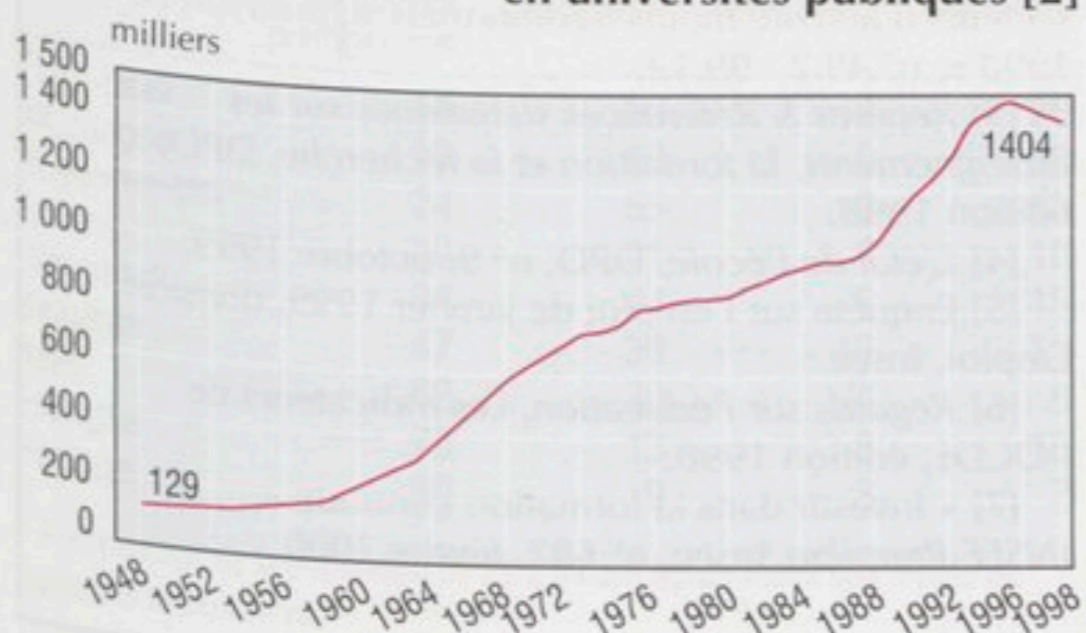
	Baccalauréat général	dont série S %	Baccalauréat technologique	Total
Universités	205 923	47,5	44 115	250 038
dont : IUT	28 246	65,4	13 951	42 197
CPGE	33 926	74,2	1 423	35 349
STS	24 749	39,2	64 170	88 919
Écoles d'ingénieurs	2 756	100,0	30	2 786
Écoles de commerce	3 498	32,2	430	3 928
Écoles paramédicales	2 531	61,7	1 193	3 724
Autres	10 597	43,9	1 388	11 985
Total	283 980	50,3	112 749	396 729

Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans l'enseignement supérieur en 1998-1999 [2]

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	Ensemble université	dont :			CPGE *	STS *
		Lettres	Santé	IUT		
Agriculteurs exploitants	2,5	2,3	2,3	3,7	2,1	3,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8,0	7,5	7,2	8,7	7,1	8,9
Professions libérales et cadres supérieurs	35,7	30,7	53,9	27,0	53,5	14,7
Professions intermédiaires	18,4	19,4	15,9	21,0	15,9	17,8
Employés	13,7	15,3	7,5	15,5	8,8	17,1
Ouvriers	12,1	13,3	6,3	17,1	5,9	25,5
Retraités, inactifs	9,7	11,6	7,0	7,1	6,7	13,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif des étudiants français	1 282 871	447 666	126 388	110 222	56 567	146 546

*CPGE et STS publiques sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Évolution du nombre d'étudiants en universités publiques [2]



Dépense moyenne pour un étudiant des secteurs public et privé en équivalents-dollars en 1995 [3]

États-Unis	16 262
Suède	13 168
Pays-Bas	9 026
Allemagne*	8 897
Japon	8 768
Danemark	8 157
Finlande	7 315
Royaume-Uni**	7 225
France	6 569
Italie*	5 013
Espagne	4 944
Grèce	2 716

* Établissements publics. ** Établissements publics et privés subventionnés.

PRÉSENTATION

L'élévation considérable des **niveaux de formation** et de qualification observée depuis 1960 tend à ralentir du fait de la durée moyenne des études qui se stabilise à 19 ans et du développement de l'enseignement professionnel. Ainsi, aux rentrées 1997 et 1998, 68 % d'une génération accèdent au niveau du baccalauréat et 61 % obtiennent le diplôme à la session 1999 (respectivement 34 % et 26 % en 1980). En 1997, sur 732 000 sortants de formation initiale, 39 % obtiennent un diplôme d'études supérieures (contre 15 % en 1980) et 13 % n'ont aucun diplôme (contre 28 % en 1980) ; les sortants diplômés de **l'enseignement supérieur long** ou titulaires d'un DEUG sont moins nombreux qu'en 1996 alors que le nombre des diplômés des BTS et DUT augmente [4].

Le développement de **l'apprentissage** constaté depuis 1993 s'accompagne d'une hausse du niveau de formation des nouveaux apprentis : en 1998, la part des apprentis de niveau Bac ou supérieur atteint 17 %, celle des jeunes de niveau CAP et BEP stagne à 35 % et la part des entrants sans qualification perd 1,1 point et s'établit à 48,4 %.

En 1997, près de 11 millions de personnes suivent une action de **formation professionnelle continue**, contre 10 millions en 1996. Plus de 65 % des stagiaires sont des salariés (près d'un cadre sur deux a suivi une formation contre un ouvrier qualifié sur cinq et un ouvrier non qualifié sur dix) et 14 % des demandeurs d'emploi. À 139,9 Mds de F, la dépense pour la formation professionnelle et l'apprentissage augmente pour la seconde année consécutive (+ 1,4 %) après deux années de baisse. Les contributions de l'État et des entreprises sont équivalentes (environ 55 Mds de F) mais elles diminuent légèrement par rapport à 1996 alors que la part des régions augmente [2] [7].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information*, DPD : « L'évolution de la scolarité et de l'insertion professionnelle des jeunes - 1. Les sortants du système éducatif », n° 99-07.
- *Les Dossiers d'Éducation et Formations*, DPD : « Étude spécifique relative aux élèves en difficulté en lecture à l'entrée en sixième (septembre 1997) », n° 112, octobre 1999.
- « Les facteurs de développement de la formation continue dans l'Europe des quinze », *Bref*, Cereq, n° 150, mars 1999.

SOURCES

[1] « Résultats provisoires du baccalauréat - France métropolitaine - Session de juin 1999 », *Note d'information*, DPD, n° 98-26, juillet 1999.

DÉFINITIONS

- **Niveaux de formation.** Niveaux VI et Vbis : sorties de l'enseignement secondaire, avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde.
Niveau V : CAP ou BEP.
Niveau IV : Baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.
Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.
- **Apprentissage.** Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.
- **Formation professionnelle continue.** Se répartit en deux grands secteurs distincts :
 - actions financées par les entreprises, qui ont l'obligation de consacrer 1,5 % de la masse salariale à la formation continue ;
 - actions financées par les fonds publics, surtout consacrées aux demandeurs d'emploi et à la promotion sociale.
- **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 25 ans).
- **Enseignement supérieur long.** Il concerne les second et troisième cycles des universités, les écoles de commerce et d'ingénieurs.

[2] *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « La dépense de formation professionnelle en 1997 : une légère hausse », n° 48.1 - 99.12 ; « Le marché de la formation continue en 1997 », n° 36.2 - 99.09 ; « Le redéploiement de l'apprentissage vers des secteurs d'activité moins traditionnels se poursuit en 1998 », n° 49.2 - 99.12.

[3] *Repères & Références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 1999.

[4] *L'état de l'école*, DPD, n° 9, octobre 1999.

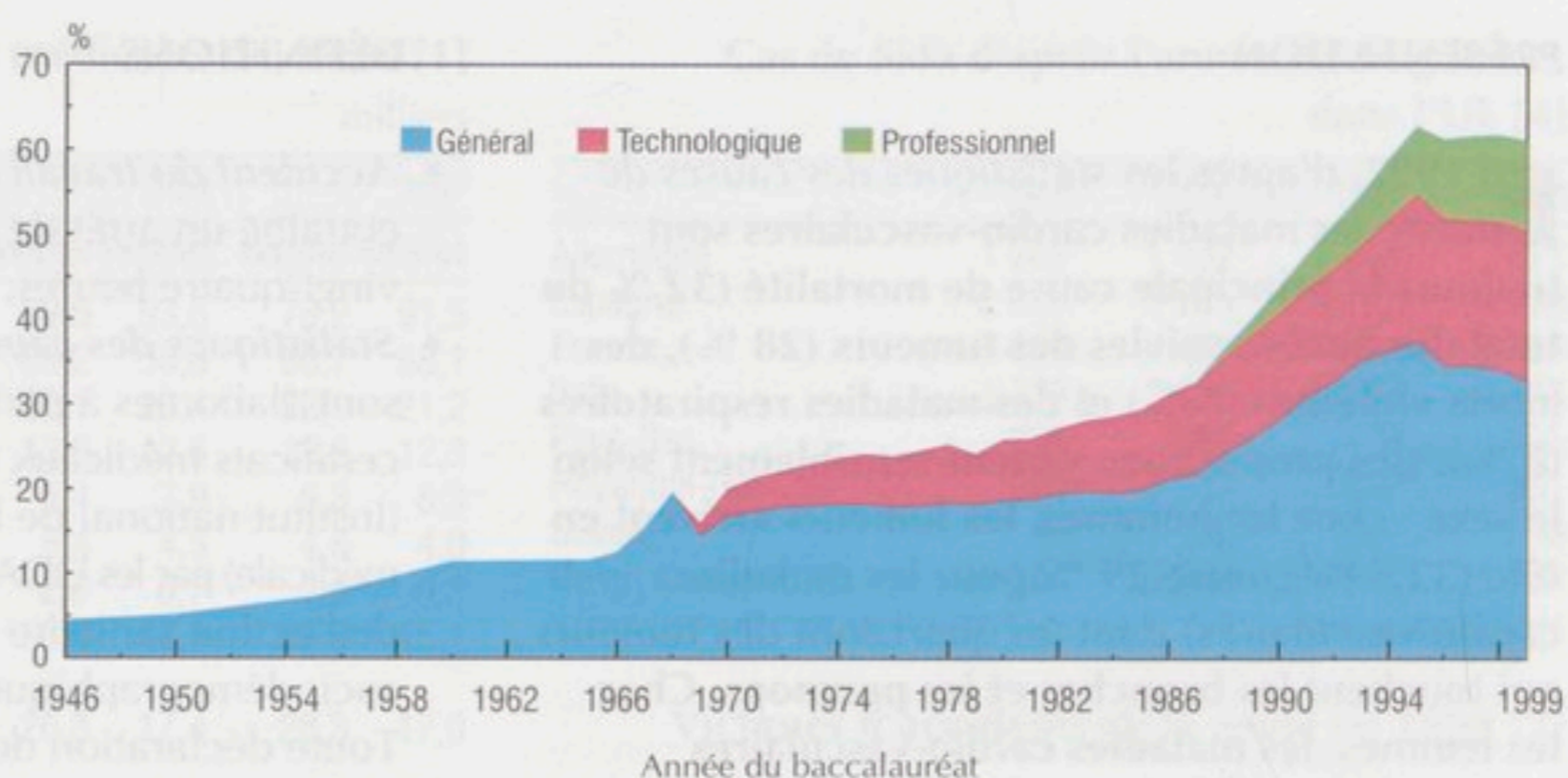
[5] Enquête sur l'emploi de janvier 1999, division Emploi, Insee.

[6] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, édition 1998.

[7] « Investir dans la formation continue », *INSEE-Première*, Insee, n° 697, février 2000.

NIVEAUX DE FORMATION 6.4

Proportion de bacheliers dans une génération [1]



Niveau général de formation selon l'âge en 1999 [5]

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble*
Aucun diplôme ou CEP	3,6	11,3	24,6	46,0	72,8	35,6
BEPC seul	0,9	4,6	7,1	6,9	6,4	6,2
CAP, BEP ou diplôme équivalent	1,2	14,9	29,5	23,5	8,9	20,8
Bac, brevet prof. ou équivalent	0,2	13,0	13,1	8,9	5,6	9,7
Baccalauréat + 2 ans	0,0	5,8	12,2	6,4	2,5	7,7
Diplôme supérieur	0,0	1,4	11,0	8,2	3,9	7,4
En cours d'études initiales	94,1	49,0	2,3	0,1	0,0	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Ensemble des personnes de 15 ans ou plus.

Taux de scolarisation par âge [3]

	1982-1983	1991-1992	1996-1997	1997-1998
2 ans	33,1	34,4	34,7	34,7
3 ans	91,0	98,8	100,0	100,0
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
14 ans	97,3	100,0	100,0	100,0
15 ans	92,9	100,0	100,0	100,0
16 ans	75,5	95,2	95,7	96,3
17 ans	61,1	91,0	92,2	91,3
18 ans	41,7	80,9	83,4	82,6
19 ans	27,7	65,2	71,5	70,6
20 ans	17,5	46,9	56,4	57,0
21 ans	12,8	33,6	43,4	44,3
22 ans	9,5	23,9	32,9	33,9
23 ans	8,1	15,8	22,7	24,1
24 ans	6,7	10,1	14,2	15,2
25 ans	5,5	7,3	9,9	10,5

Répartition des sortants du système éducatif par diplôme obtenu [3]

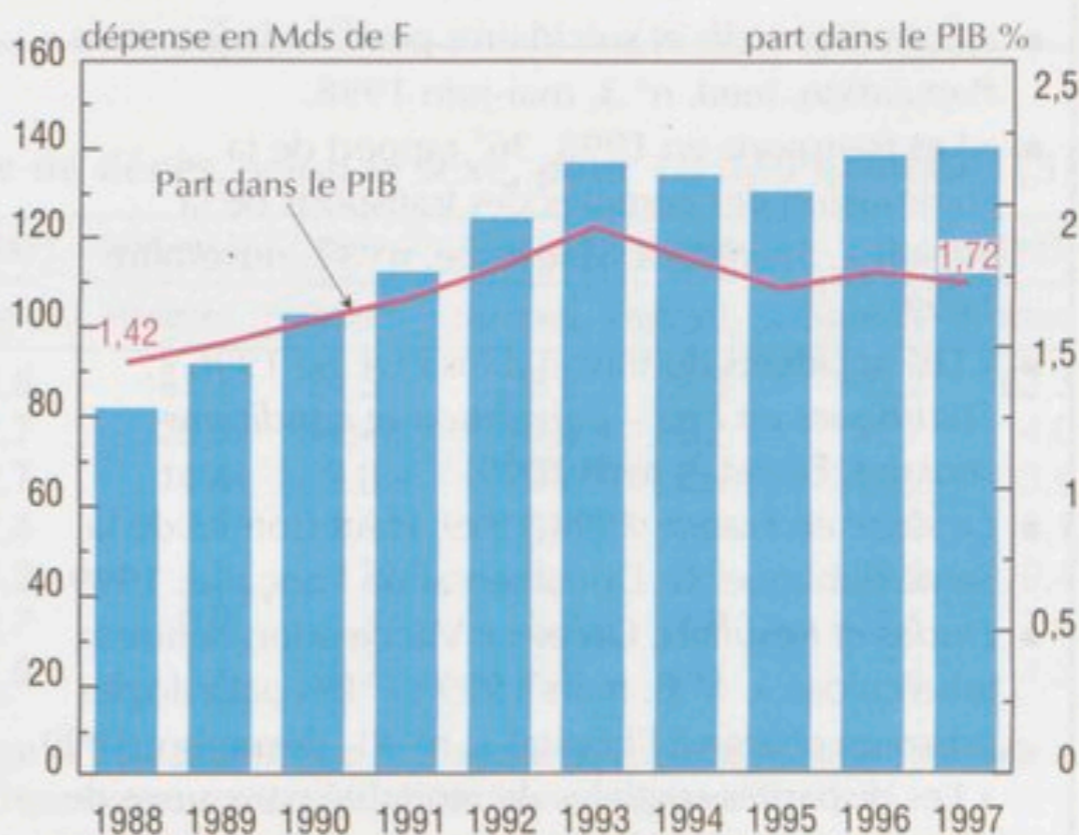
Diplôme obtenu	milliers				
	1980	1990	1995	1996	1997
Aucun diplôme ou CEP	202	133	97	93	96
Brevet seul	80	61	51	55	40
CAP, BEP ou équivalent	220	131	119	120	124
Baccalauréat général	81	50	74	78	82
Bac. techno, professionnel ou assimilé	32	63	90	93	104
BTS, DUT et équivalents	29	60	103	93	95
DEUG, paramédical et social	36	37	32	34	33
Supérieur long	45	87	138	160	158
Total	725	622	704	726	732

Niveau général de formation* dans quelques pays en 1996 [6]

	Primaire et secondaire premier cycle	Secondaire second cycle	Supérieur non universitaire	Supérieur universitaire
États-Unis	14	52	8	26
Allemagne	19	60	9	13
Royaume-Uni	24	55	9	13
France	40	41	9	10
Danemark	34	44	7	15
Belgique	47	30	13	11
Italie	62	30	///	8
Espagne	70	13	5	13
Portugal	80	9	3	7

* Pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant atteint son niveau de formation le plus élevé.

La dépense pour la formation professionnelle continue et sa part dans le PIB [2]



PRÉSENTATION

En 1997, d'après les *statistiques des causes de décès*, les maladies cardio-vasculaires sont toujours la principale cause de mortalité (32 % du total des décès), suivies des tumeurs (28 %), des morts violentes (8 %) et des maladies respiratoires (8 %). Ces proportions varient sensiblement selon le sexe : chez les hommes, les tumeurs arrivent en tête (32,5 % contre 29 % pour les maladies cardio-vasculaires) dont un quart sont des tumeurs qui touchent les bronches et les poumons. Chez les femmes, les maladies cardio-vasculaires prédominent encore largement (35,5 % contre 23 % pour les tumeurs), dont un quart sont des maladies vasculaires cérébrales. Les morts violentes (suicides, accidents...) sont la cause de 10 % des décès pour les hommes contre 7 % pour les femmes [1].

En 1999, les 124 524 *accidents de la circulation* ont entraîné la mort de 8 029 personnes et en ont blessé 167 572. Le nombre de décès dus à des *accidents du travail* diminue chaque année : 1 220 en 1998 (dont 597 accidents de trajet) contre 1 302 en 1997 [2] [3].

Selon les estimations de l'OMS et de l'agence Onusida, 5,4 millions de personnes ont contracté le virus du Sida en 1999. Parmi elles, on compte 2,3 millions de femmes et 700 000 enfants de moins de quinze ans. Au total, 34,3 millions de personnes dans le monde sont contaminées par le VIH et 95 % d'entre elles vivent dans les pays du tiers-monde. Fin 1999, le nombre de décès dus à la maladie est estimé à 2,8 millions et à 18,8 millions depuis le début de l'épidémie. Les pays de l'Afrique subsaharienne concentrent 71 % du total des contaminations et 8 % des adultes de 15 à 49 ans y vivent avec le Sida. Cette proportion est inférieure à 1 % dans les autres régions du monde, sauf aux Caraïbes (2 %) [7].

DÉFINITIONS

- **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.
- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données sociodémographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
- **Interruptions volontaires de grossesse (IVG).** Autorisées par la loi Veil depuis 1975, les IVG doivent faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. L'exploitation de ces bulletins s'effectue sous la responsabilité du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. L'Ined est chargé par la loi d'analyser et de publier les résultats de cette exploitation, en liaison avec l'Inserm. L'acte d'IVG n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale mais par l'État sur un autre budget (voir mot-clé 10.7). Les deux tiers des IVG sont pratiquées dans des établissements hospitaliers publics.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « États dépressifs et suicidaires pendant la jeunesse », *Population*, Ined, n° 3, mai-juin 1998.
- « Les transports en 1998, 36^e rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses, SES*, Insee, n° 32, novembre 1999.
- « Les accidents du travail dans l'UE en 1996 », *Statistiques en bref – population et conditions sociales*, Eurostat, avril 2000.
- *La santé en France 1994-1999*, Haut Comité de la Santé Publique, La Documentation française, 1999.
- *Études et Résultats*, Drees : « Vaccination contre la tuberculose », n° 8, mars 1999 ; « Les pathologies prises en charge à l'hôpital », n° 41, décembre 1999 ; « Les disparités spatiales de mortalité par causes de

décès : l'exemple des cancers de l'appareil digestif », n° 53, mars 2000.

SOURCES

- [1] *Statistique annuelle des causes médicales de décès*, Inserm, 1996 et 1997.
- [2] *Statistiques trimestrielles des accidents du travail*, Cnamts, mars 2000.
- [3] Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [4] *Annuaire 2000*, Eurostat.
- [5] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1996*, OMS, Genève, 1998.
- [6] Ined.
- [7] Données de l'OMS et Onusida publiées dans *Le Monde* du 24 novembre 1999 et du 29 juin 2000.

Causes médicales de décès [1]

milliers

	1996		1997	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies cardio-vasculaires	79,6	93,6	78,2	91,5
Tumeurs	89,2	58,6	88,7	58,1
Maladies de l'appareil respiratoire	22,1	20,4	22,1	21,2
Maladies de l'appareil digestif	13,9	12,5	13,8	12,3
Troubles mentaux	5,4	7,9	5,3	8,3
Maladies infectieuses et parasitaires	6,4	4,5	4,6	4,0
dont : Sida	2,8	0,7	1,0	0,3
Autres maladies	33,9	44,1	33,8	45,1
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	26,3	17,4	26,3	17,0
dont : suicides et séquelles de tentatives de chutes accidentelles	8,2	3,1	8,1	3,0
Total toutes causes	276,8	259,0	272,8	257,5

Les accidents du travail par secteur [2]

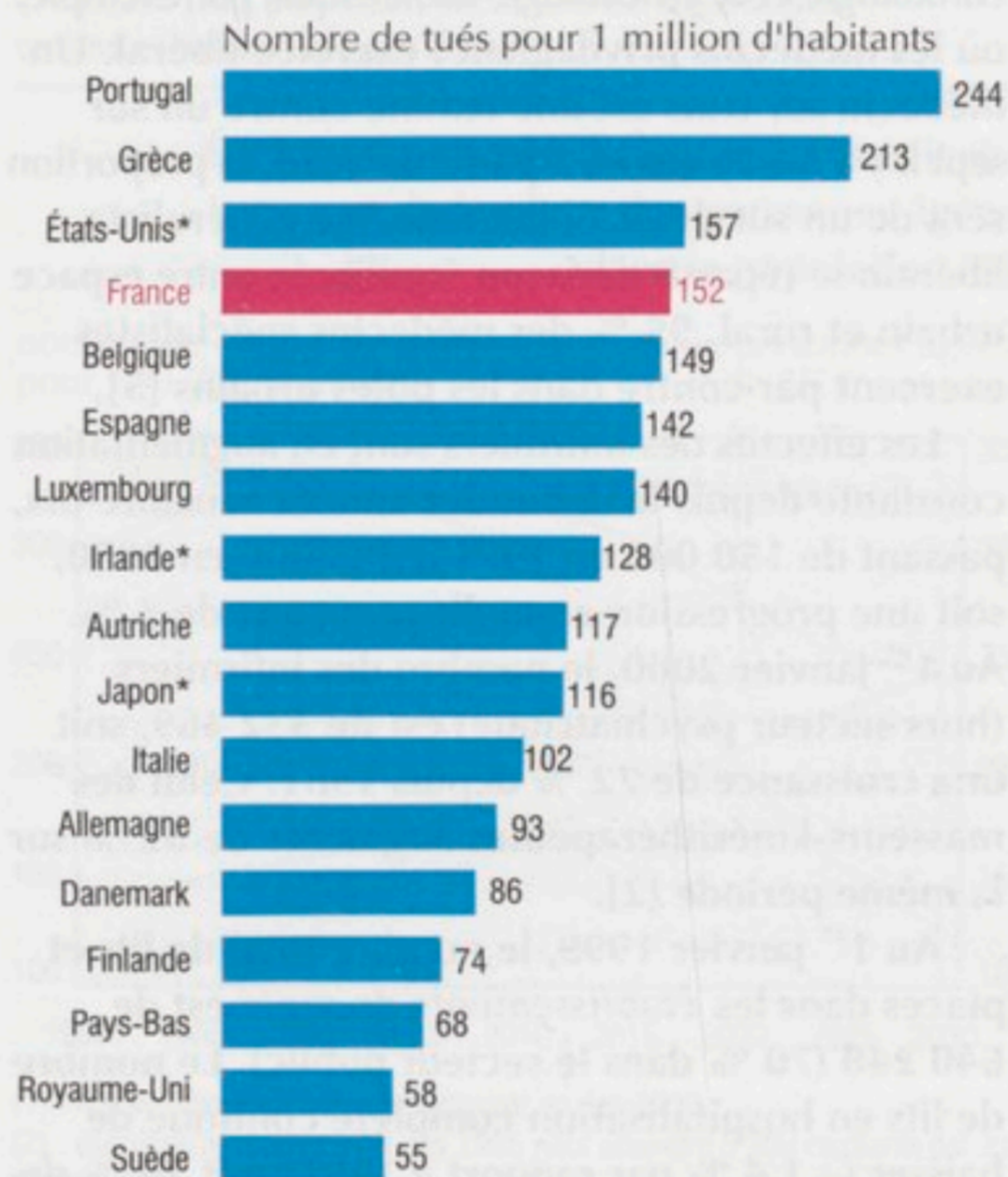
Secteur de risque	Accidents déclarés et reconnus en milliers		Décès	
	1997	p 1998	1997	p 1998
Ensemble des activités*	1 318,0	1 335,7	731	623
dont : Métallurgie	209,3	207,3	92	68
Bâtiment et travaux publics**	193,9	189,4	188	133
Bois	25,5	25,4	8	12
Chimie	12,3	12,1	10	2
Pierres et terres à feu	18,2	17,6	21	16
Alimentation	194,3	196,0	60	59
Transports et manutention	85,5	87,3	128	130
Eau, gaz, électricité	8,2	7,5	7	2
Commerces non aliment.	79,8	79,8	49	44
Interprofessionnel	416,9	438,4	133	133
Accidents du trajet*	126,5	129,4	571	597
Total	1 444,4	1 465,1	1 302	1 220

*Y compris bureaux. ** Hors bureaux.

Cas de Sida d'après l'année de diagnostic, dans l'UE [4]

	1988	1990	1994	1998
Allemagne	1 269	1 492	1 913	871
Espagne	2 239	3 801	7 197	3 713
France	3 048	4 307	5 737	1 810
Italie	1 772	3 135	5 522	2 343
Pays-Bas	325	419	479	155
Royaume-Uni	900	1 239	1 839	801
Suède	89	132	187	56
Union européenne	10 284	15 570	24 516	11 063

Victimes d'accidents de la route en 1998 [3]



* Données 1997.

Interruptions volontaires de grossesses [6]

	1976	1980	1990	1992	1994	1995	1996
IVG déclarées	134 173	171 218	170 428	167 777	163 328	156 181	162 792
IVG estimées	250 000	262 000	230 000	227 000	220 000	220 000	220 000
Pour 100 naissances vivantes*	18,7	21,4	22,3	22,6	23,0	21,4	22,2
Par femme*	0,36	0,44	0,4	0,39	0,39	0,37	0,39

* IVG déclarées.

Taux de mortalité* par cause de décès, selon le sexe, pour 10 000 habitants [5]

	Allemagne (1995)		France (1994)		Royaume-Uni (1995)		États-Unis (1994)		Russie (1995)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	44,3	27,8	24,0	14,0	41,1	24,5	38,9	24,5	105,2	63,3
Tumeurs malignes	26,3	15,6	28,5	12,7	25,8	17,4	24,4	16,2	30,7	14,0
Appareil respiratoire	7,2	2,9	6,0	2,7	14,4	9,0	9,0	5,5	14,2	3,8
Appareil digestif	5,2	2,8	4,5	2,4	3,1	2,4	3,4	2,2	6,9	3,1
Causes extérieures	6,0	2,3	9,2	3,9	4,1	1,7	8,5	2,9	39,5	9,4
dont : accidents de véh. à moteur	1,6	0,6	2,0	0,7	0,9	0,3	2,2	1,0	3,5	1,0
suicides	2,2	0,7	3,0	1,0	1,1	0,3	2,0	0,4	7,4	1,3

* L'OMS calcule des taux de mortalité corrigés de l'âge en utilisant la répartition par âge de 2 populations types : soit celle de la population "mondiale", soit celle de la population "européenne". Dans ce tableau, sont repris les taux corrigés avec la répartition par âge de la population type « européenne ».

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1999, 193 200 médecins sont en activité contre 59 000 en 1967. Ce nombre atteint un palier après la croissance continue des trente dernières années. Il devrait décroître fortement à partir de 2010, si le *numerus clausus* reste à son niveau actuel. Sous cette condition, un médecin sur deux serait âgé de 50 ans ou plus en 2005 et 60 % en 2010 (contre 29 % en 1999). Par ailleurs, des difficultés de recrutement pourraient peser particulièrement sur certaines spécialités telles que la cardiologie et la gynécologie-obstétrique, par exemple, où les médecins privilégient l'exercice libéral. Un médecin sur trois est une femme contre un sur sept il y a trente ans et, à partir de 2020, la proportion sera de un sur deux. Si la médecine généraliste libérale se répartit de façon équilibrée entre espace urbain et rural, 95 % des médecins spécialistes exercent par contre dans les pôles urbains [5].

Les effectifs des infirmiers sont en augmentation constante depuis le début des années soixante-dix, passant de 150 000 en 1971 à 383 000 en 2000, soit une progression annuelle moyenne de 3 %. Au 1^{er} janvier 2000, le nombre des infirmiers (hors secteur psychiatrique) est de 332 469, soit une croissance de 72 % depuis 1981. Celui des masseurs-kinésithérapeutes augmente de 62 % sur la même période [2].

Au 1^{er} janvier 1999, le nombre total de lits et places dans les *établissements de santé* est de 640 240 (70 % dans le secteur public). Le nombre de lits en hospitalisation complète continue de baisser (-1,4 % par rapport à 1997) soit 14 % de moins qu'en 1987 [3].

Au 1^{er} janvier 2000, plus de 14 000 sages-femmes sont en activité, dont 14 % dans le secteur libéral. La croissance des effectifs devrait se poursuivre jusqu'en 2020 pour se stabiliser aux environs de 17 000 praticiens [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « Les médecins généralistes libéraux dans les aires urbaines », n° 9, mars 1999 ; « Les inégalités régionales de densité médicale », n° 30, septembre 1999 ; « Les éléments de la performance hospitalière », n° 42, décembre 1999 ; « Les densités régionales de médecins à l'horizon 2020 » n° 57, mars 2000.
- *Comptes nationaux de la santé, rapport 1999*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

SOURCES

[1] « Les effectifs et la durée du travail des médecins au 1^{er} janvier 1999 », *Études et Résultats*, Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 44, décembre 1999.

DÉFINITIONS

- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine le *numerus clausus* qui était d'environ 8 500 à la rentrée 1979, n'était plus que de 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993. Depuis cette date, il augmente légèrement. Il est fixé à 3 850 en 2000.
- **Établissements de santé.** Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.

[2] *Répertoire ADELI*, Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

[3] *Statistiques annuelles des établissements de santé 1998*, Drees.

[4] Drees.

[5] « Les médecins : démographie et revenus », *dossiers Solidarité et Santé*, Drees, n° 1, janvier-mars 1999.

[6] « Les Sages-femmes », *Études et Résultats*, Drees, n° 17, mai 1999.

[7] *Annuaire 2000*, Eurostat.

[8] *Données sur la situation sanitaire et sociale en France 1999*, Drees.

[9] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1999*, Drees.

Nombre de médecins et de dentistes pour 100 000 habitants dans l'Union européenne [7]

	Médecins			Dentistes		
	1988	1990	1997	1988	1990	1997
Allemagne	287	307	464	66	72	94
Autriche	269	282	306	42	43	45
Belgique	330	345	386	68	71	72
Danemark	267	278	*291	91	89	**89
Espagne	360	383	428	19	27	39
Finlande	282	303	361	42	43	48
France	254	266	297	65	68	68
Grèce	321	339	***397	92	99	111
Irlande	158	155	***211	34	37	46
Italie	...	485	570	10	24	52
Luxembourg	191	202	*228	48	52	60
Pays-Bas	242	252	...	54	53	47
Portugal	155	160	***175	15	17	31
Royaume-Uni	273	286	**303	87	91	*103
Suède	227	243	296	86	90	94

* 1994. ** 1995. *** 1996.

Médecins suivant le statut et la spécialité [1]

	au 1 ^{er} janvier 1999		
	Ensemble	Médecins libéraux %	Densité*
Médecine générale	94 889	63,1	163
Spécialités médicales	53 906	35,0	92
dont : Cardiologie	5 498	38,4	9
Pédiatrie	6 163	28,8	55
Radiologie	7 620	47,7	13
Spécialités chirurgicales	23 078	44,3	39
dont : Gynécologie obstétrique	5 048	43,8	10
Ophtalmologie	5 280	58,0	9
Biologie médicale	2 883	25,9	5
Psychiatrie	13 213	26,7	23
Santé publique et médecine du travail	5 231	1,5	9
Ensemble des spécialités	98 311	34,0	168
Ensemble des médecins	193 200	48,3	331

* Nombres de médecins pour 100 000 habitants, sauf pour les gynécologues (100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans) et pour les pédiatres (100 000 enfants de moins de 15 ans).

Établissements de santé [3]

au 1^{er} janvier 1999 (données provisoires)

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits et places	dont lits en hospit. complète
Secteur public	1 058	447 392	318 795
dont : CHR	29	94 839	86 513
CH	562	241 935	171 877
Hôpital local	349	56 642	23 214
CHS	93	52 142	35 943
Secteur privé	3 144	192 848	173 247
dont : établissements de soins de courte durée	1 072	108 300	98 269
étab. de moy. et long séjour	724	51 339	47 625
établissements psychiatriques*	326	28 528	22 881
traitements et soins à domicile, dialyse ambulatoire	536	...	64
Ensemble	4 202	640 240	492 042

* Hopitaux psychiatriques privés faisant fonction de public et établissements de lutte contre les maladies mentales, les toxicomanies et l'alcoolisme.

Effectifs des professions de santé [2]

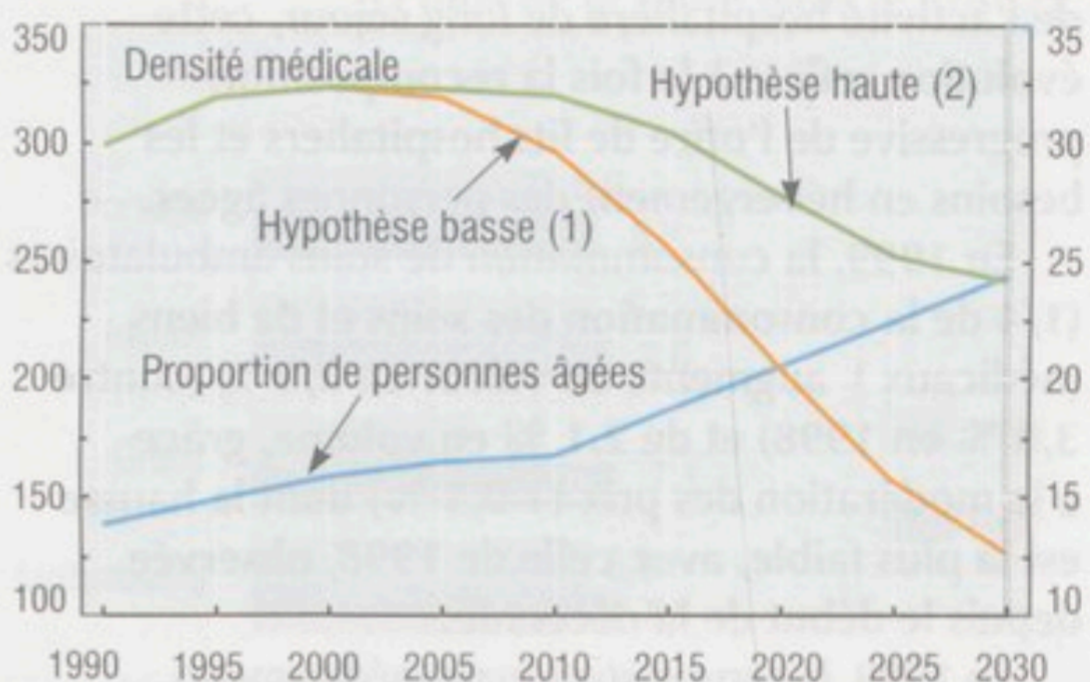
au 1 ^{er} janvier	1990	1999	2000	Densité* en 2000
Médecins	161 364	193 200
Chirurgiens-dentistes	37 931	40 729	40 539	69
Sages-femmes	10 705	14 402	14 353	98
Pharmaciens**	51 367	57 003	58 407	77
Infirmiers diplômés d'État	242 953	322 786	332 469	568
Infirmiers de secteur psy.	61 527	50 655	50 457	86
Masseurs-kinésithérapeutes	38 257	51 313	52 056	89
Orthophonistes	10 000	13 345	13 483	23
Orthoptistes	1 445	2 047	2 137	4

* Densité pour 100 000 habitants, sauf pour les sages-femmes (100 000 femmes de 15 à 49 ans) et pour les pharmaciens (titulaires d'officine).

** Jusqu'en 1990, pharmaciens inscrits à l'ordre, toutes activités confondues, et n'étant comptés qu'une fois.

Évolution projetée de la densité médicale et de la place des personnes âgées dans la population [9]

nombre de médecins actifs pour 100 000 habitants % de personnes âgées de 65 ans et plus



(1) : resserrement à 2 000 étudiants par an dès 1998.

(2) : élargissement progressif dès 1995 pour atteindre 5 300 étudiants par an à partir de l'an 2000.

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [8]

	1980	1990	1997
Pharmacies	19 709	22 088	22 590
Laboratoires	4 241	3 905	4 131

Évolution et perspectives des effectifs de médecins [4]

Effectifs au 31 décembre	1986	1998	2010	2020
Total	145 109	193 200	198 565	157 208
dont : Médecine générale	78 084	94 889	102 755	84 879
Spécialités médicales	36 655	53 906	53 101	40 324
Spécialités chirurgicales	18 239	23 078	21 920	16 171
Psychiatrie	8 701	13 213	11 564	7 532
Biologie médicale	1 418	2 883	3 209	3 348
Santé publique et travail	2 012	5 231	6 016	4 955

Évolution du nombre de lits installés en hospitalisation complète [3]

Au 1 ^{er} janvier	1987	1990	1998	1999
Secteur public	374 002	363 115	323 098	318 795
Secteur privé	199 633	195 578	175 884	173 247
Ensemble	573 635	558 693	498 982	492 042

PRÉSENTATION

En 1999, la *dépense courante de santé* est de 871 milliards de francs, soit 14 300 F par habitant.

La *dépense nationale de santé* représente 9,5 % du Produit intérieur brut, ratio stable depuis 1997. La part des dépenses de santé dans le PIB augmente depuis 1990 de 0,8 point.

La *consommation de soins et de biens médicaux* s'élève à 749 milliards de francs (+ 3,5 % en valeur et + 3 % en volume par rapport à 1998), dont près de la moitié relève du secteur hospitalier. Pour la plupart des postes de consommation, la hausse constatée reste en deçà de celles du début des années 90. Avec + 1,3 % en volume, la croissance des *dépenses du secteur hospitalier* s'inscrit dans le ralentissement observé depuis 90 : leur hausse est liée au développement des sections médicalisées (5,8 % en valeur). Avec le développement de l'activité hospitalière de long séjour, cette évolution reflète à la fois la recomposition progressive de l'offre de lits hospitaliers et les besoins en hébergement des personnes âgées.

En 1999, la *consommation de soins ambulatoires* (1/4 de la consommation des soins et de biens médicaux) augmente en valeur de 2,6 % (contre 3,8 % en 1998) et de 2,1 % en volume, grâce à la modération des prix (+ 0,5 %) dont la hausse est la plus faible, avec celle de 1998, observée depuis le début de la décennie.

En 1999, la *consommation de médicaments* (1/5 de la consommation de soins et de biens médicaux), est en forte augmentation (6,2 % en volume) et reste, comme en 1998, le facteur qui contribue le plus à la croissance des soins et biens médicaux.

Le financement de la *dépense courante de santé* est assuré au trois quarts par la *Sécurité sociale*. La part des ménages (11 %) diminue depuis 1995 contrairement à celle des mutuelles (7 % en 1999 contre 6 % en 1990). Celle de l'État et des collectivités locales reste stable à 1 % [3] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Trois quarts des Français se considèrent en bonne santé », n° 702, mars 2000 ; « Généraliste puis spécialiste : un parcours peu fréquent », n° 709, avril 2000.
- « Le médicament : enjeux industriels, santé publique et maîtrise des dépenses », *Économie et Statistique*, Insee, n° 312-313, 1998.
- *Études et résultats*, Drees : « L'activité des hôpitaux en 1997 et 1998 », n° 24, juillet 1999 ; « La consommation de médicaments dans les principaux pays industrialisés », n° 47, janvier 2000 ;

DÉFINITIONS

Les comptes de la santé distinguent différents agrégats qui s'intègrent à l'analyse de l'évolution économique générale :

- *la consommation médicale totale* qui regroupe la consommation de soins et biens médicaux et la médecine préventive. La consommation de soins et biens médicaux comprend les soins hospitaliers et en sections médicalisées (soins aux personnes âgées), les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires d'analyses et cures thermales), les transports sanitaires et les biens médicaux (médicaments, optique, prothèses, petits matériels et pansements) ;
- *la dépense courante de santé* qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement engagées par les financeurs de l'ensemble du système de santé. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale totale puisqu'elle intègre aussi les indemnités journalières, les subventions reçues par le système de santé, les dépenses de recherche et de formation médicales et celles de la gestion de l'administration sanitaire ;
- *la dépense nationale de santé* qui est évaluée à partir de la dépense courante de santé en défalquant les indemnités journalières, les dépenses de formation médicale et en ajoutant la formation nette de capital fixe du secteur hospitalier public. Elle sert aux comparaisons internationales réalisées par l'OCDE.

Comme l'ensemble des comptes nationaux, les Comptes de la santé ont donné lieu à un changement de base (voir définition au 11.1).

« Les passages aux urgences de 1990 à 1998 : une demande croissante de soins non programmés », n° 72, juillet 2000.

SOURCES

- [1] Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [2] *Annuaire 2000*, Eurostat.
- [3] « Les comptes de la santé en 1999 », *Études et résultats*, Drees, n° 71, juillet 2000.
- [4] « Comptes nationaux de la santé 1996-1997-1998 », *Dossiers Solidarité et santé*, Drees, n° 2, avril-juin 1999.

Consommation médicale totale des ménages [1]

	milliards de F		
	1990	1999	99/98 %
Soins hospitaliers et en sections médicalisées	249,3	350,9	2,0
Soins hospitaliers	244,2	339,6	1,9
soit : publics	184,2	270,4	2,8
privés	60,1	69,1	-1,6
Soins en sections médicalisées	5,1	11,3	5,8
Soins ambulatoires	144,8	199,3	2,6
Médecins	67,3	95,9	2,5
Dentistes	32,1	41,4	0,4
Auxiliaires médicaux	26,0	39,2	4,5
Laboratoires (analyses)	14,4	17,0	3,6
Cures thermales	5,0	5,8	5,8
Médicaments	94,6	150,1	6,0
Autres	26,2	49,2	61,3
- Transports de malades	6,9	11,3	9,0
- Prothèses, orthèses, VHP*	6,8	10,0	6,0
- Lunetterie	11,6	18,5	4,8
- Petits matériels et pansements	0,9	9,4	41,5
Total des soins et biens médicaux	514,9	749,5	3,5
Médecine préventive	11,4	17,2	4,9
- Médecine préventive et de dépistage	10,6	15,5	3,8
soit : médecine du travail	5,1	7,6	4,3
médecine scolaire	1,7	2,6	4,6
P.M.I.** et planning familial	1,9	2,8	3,0
dépistages et vaccins	1,9	2,5	2,6
- Programmes spécifiques de santé publique	0,8	1,7	15,5
Consommation médicale totale	526,3	766,7	3,6

* Véhicules pour handicapés physiques. ** Protection maternelle et infantile.

Soins et biens médicaux - financement [1]

	%		
	1990	1995	1999
Sécurité sociale	76,0	75,5	75,7
État et collectivités locales	1,1	1,0	1,0
Mutuelles	6,1	6,8	7,2
Sociétés d'assurance		3,1	2,9
Institutions de prévoyance	16,8	1,6	2,1
Ménages		12,0	11,1
Total	100,0	100,0	100,0

Dépense de recherche médicale et pharmaceutique [4]

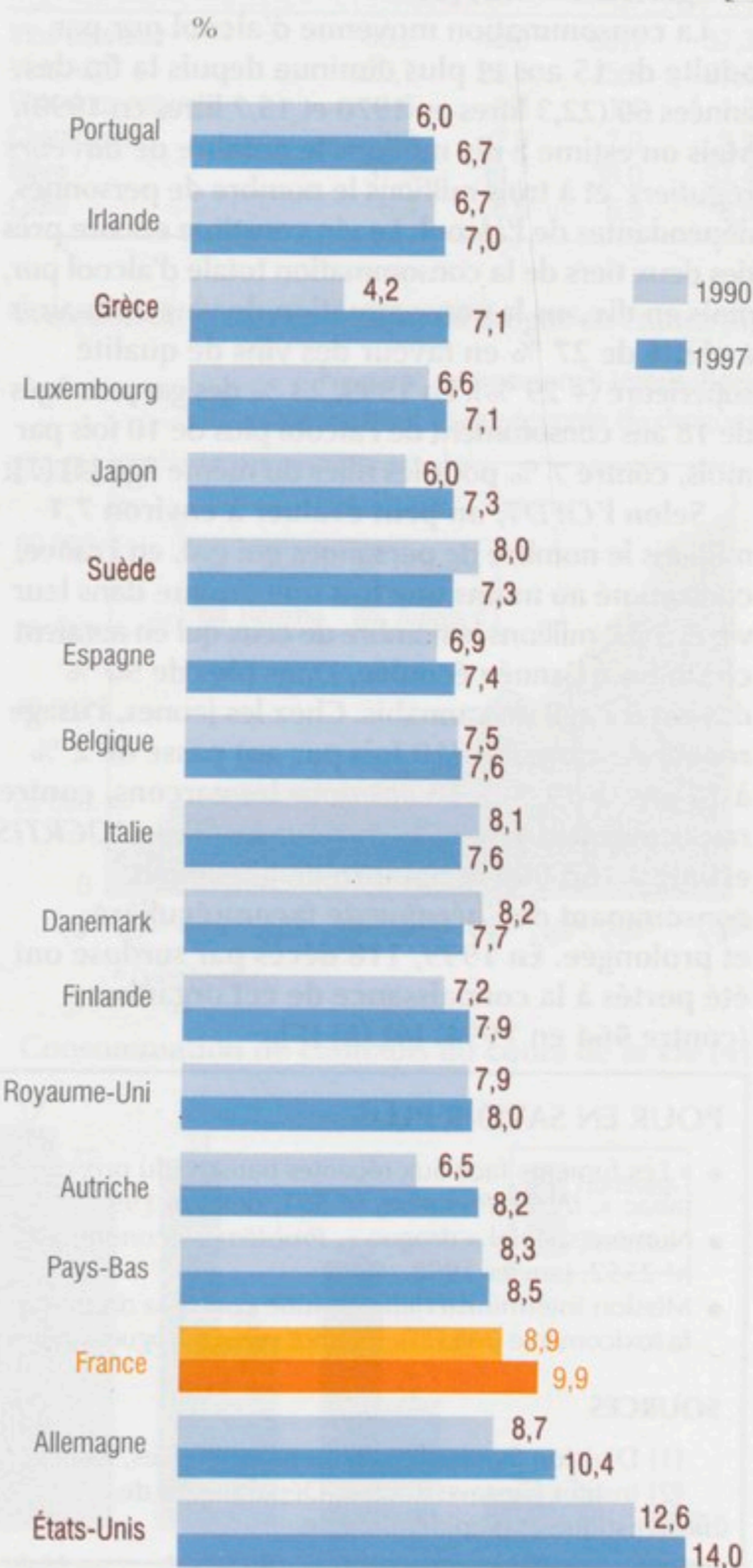
	millions de F			
	1990	1995	1998	98/97 %
Financements budgétaires	9 155	11 834	12 507	3,6
soit : budget civil de recherche et développement	6 491	8 344	8 707	3,9
autres	2 664	3 490	3 800	2,7
Hôpitaux publics*	520	677	700	6,4
Autres financements	10 373	16 087	18 370	4,6
soit : industrie pharmaceutique	9 853	15 417	17 670	4,7
secteur associatif	520	670	700	1,0
Total	20 048	28 598	31 577	4,2

*Dépenses de recherche clinique.

Dépenses courantes de santé [1]

	milliards de F		
	1990	1999	99/98 %
Dépenses pour les malades	569,8	815,9	3,3
Dépenses de prévention	13,2	20,9	4,2
Dépenses en faveur du système de soins	23,5	39,2	8,7
soit : recherche médicale et pharmaceutique	20,1	34,7	9,8
formation	3,4	4,5	0,9
Gestion générale	9,2	15,0	4,9
Double compte : recherche pharmaceutique	-10,4	-19,6	6,4
Dépenses totales	605,3	871,4	3,5

Poids de la santé dans le PIB [2]



PRÉSENTATION

En 1999, en France, 7,7 millions d'hommes et 5,3 millions de femmes, âgés de 18 ans et plus, sont des **fumeurs réguliers**. Si, en tendance, la proportion de fumeurs diminue chez les hommes (35 % en 1999 contre 47 % en 1980) et continue d'augmenter chez les femmes (22 % en 1999 contre 17 % en 1980), on note une légère diminution (- 0,9 point) chez ces dernières entre 1999 et 1998. La proportion de jeunes fumeurs, de 12 à 18 ans, a beaucoup diminué depuis le début des années 80 (30 % de fumeurs) et a tendance à se stabiliser autour de 20 %. 57 % des fumeurs ont moins de 40 ans (55 % chez les hommes et 61 % chez les femmes). Les fortes augmentations du prix du tabac ont eu un effet dissuasif sur la consommation. Celle-ci a diminué en quantité de 10 % entre 1991 et 1999, alors que sur la même période, le prix de vente au détail du tabac a subi 12 hausses supérieures ou égales à 5 % [1] [3].

La consommation moyenne d'alcool pur par adulte de 15 ans et plus diminue depuis la fin des années 60 (22,3 litres en 1970 et 15,7 litres en 1998). Mais on estime à dix millions le nombre de **buveurs réguliers** et à trois millions le nombre de personnes dépendantes de l'alcool. Le vin constitue encore près des deux tiers de la consommation totale d'alcool pur, mais en dix ans la consommation de vins ordinaires a chuté de 27 % en faveur des vins de qualité supérieure (+ 29 %). En 1999, 23 % des garçons âgés de 18 ans consomment de l'alcool plus de 10 fois par mois, contre 7 % pour les filles du même âge [4] [7].

Selon l'**OFDT**, on peut évaluer à environ 7,1 millions le nombre de personnes qui ont, en France, consommé au moins une fois une **drogue** dans leur vie et à 2,2 millions le nombre de ceux qui en auraient consommé l'année écoulée. Dans plus de 90 % des cas il s'agit de cannabis. Chez les jeunes, l'usage répété de cannabis (10 fois par an) passe de 2 % à 14 ans, à 29 % à 18 ans pour les garçons, contre respectivement 1 % et 14 % pour les filles. L'**OCRTIS** estime à 160 000 le nombre de personnes consommant de l'héroïne de façon régulière et prolongée. En 1999, 118 décès par surdose ont été portés à la connaissance de cet organisme (contre 564 en 1994) [4] [6] [7].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les fumeurs face aux récentes hausses du prix du tabac », *INSEE-Première*, n° 551, octobre 1997.
- Numéro spécial « drogue », *Problèmes économiques*, n° 2552, janvier 1998.
- Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), Internet : www.drogues.gouv.fr.

SOURCES

- [1] Division Synthèses des biens et services, Insee.
 [2] Institut Gustave Roussy, Département de biostatistique et d'épidémiologie.

DÉFINITIONS

- **Fumeur régulier**. Est considéré comme fumeur régulier toute personne déclarant fumer au moins une cigarette (ou équivalent) par jour.
- **Prix relatif du tabac**. Il est égal au prix nominal du tabac divisé par l'indice général des prix.
- **Buveurs réguliers**. Est considérée comme **buveur régulier** toute personne déclarant consommer au moins un verre d'une boisson alcoolisée par jour, tous les verres étant équivalents (quantité d'alcool constante : 1 cl d'alcool pur par verre). La consommation d'alcool est potentiellement dangereuse au-delà de quatre verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes.
- **OCRTIS**. Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants. Il dépend de la direction générale de la Police nationale et de la direction centrale de la Police judiciaire du ministère de l'Intérieur.
- **OFDT**. Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies. Organisme chargé de la coordination et de l'observation dans le domaine de la toxicomanie, sous la responsabilité de la Mission Interministérielle de Lutte contre la drogue et la toxicomanie.

- [3] Division Conditions de vie des ménages, Insee.
 [4] Drogues et toxicomanies, rapport « *Indicateurs et tendances* », Observatoire français des drogues et des toxicomanies, édition 1999.
 [5] *Women and smoking in the European Union*, European network for smoking prevention, Bruxelles, 1999.
 [6] *Usage et trafic de stupéfiants - Statistiques 1999*, ministère de l'Intérieur, Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants.
 [7] « Consommation de substances psychoactives chez les 14-18 ans » *Tendance*, OFDT, n° 6, février 2000.

TABAC - ALCOOL - TOXICOMANIE 7.4

Les fumeurs réguliers* par catégorie socioprofessionnelle en 1980 et 1999 [3]

	Hommes		Femmes	
	1980	1999	1980	1999
Agriculteurs	33,5	23,6	2,6	7,8
Artisans, com., chefs d'entreprise	44,8	39,0	14,9	29,5
Cadres	45,2	32,6	27,9	28,2
Professions intermédiaires	47,0	36,3	25,7	27,1
Employés	52,3	44,8	23,6	29,4
Ouvriers	55,5	50,1	18,9	23,3
Retraités	34,6	13,0	3,7	5,7
Autres inactifs	...	37,1	...	23,4
Ensemble	46,9	35,0	16,7	21,9

* Ensemble de la population de 18 ans ou plus.

Proportion de fumeurs réguliers* dans les pays européens [3] [5]

	Hommes		Femmes	
	1987	1990	1995	1998
Allemagne (ex RFA) (1995)	35	22		
Allemagne (ex RDA) (1995)	37	19		
Autriche (1995)	40	25		
Belgique (1997)	31	22		
Danemark (1997)	37	31		
Espagne (1997)	45	27		
Finlande (1998)	30	20		
France*** (1999)	35	22		
Grèce (1994-1995)	49	28		
Irlande** (1993-1994)	29	28		
Italie** (1996)	35	18		
Luxembourg (1998)	39	27		
Pays-Bas (1997)	37	31		
Portugal (1994-1995)	38	15		
Royaume-Uni** (1996)	29	28		
Suède (1997)	17	22		

* Parmi les adultes de 15 ans et plus. ** Fumeurs de cigarettes seulement.

*** Parmi les adultes de 18 ans et plus.

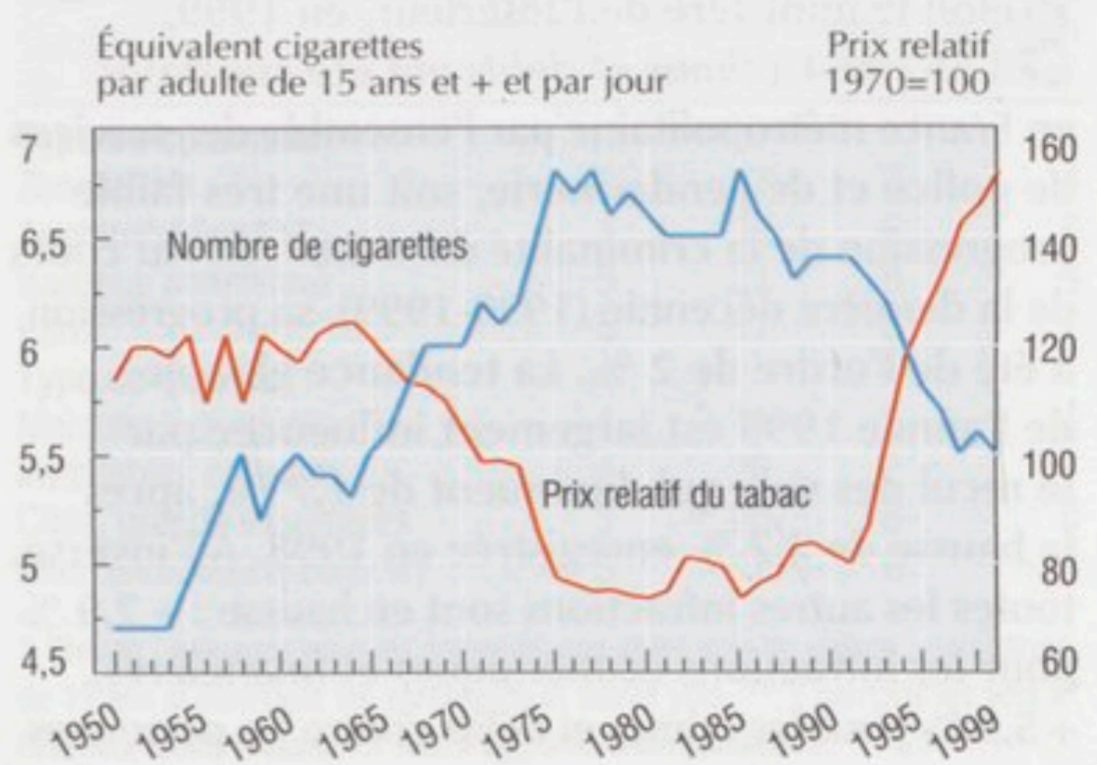
Évolution de la consommation d'alcool [1]



Consommation de drogue en 1995 [4]

	% d'usagers de	
	Au cours de la vie	Au cours de l'année
Toutes drogues	15,8	4,4
Dont : Cannabis	15,2	4,4
Hallucinogènes	1,5	0,2
Cocaïne	1,1	0,1
Ecstasy, amphétamines	0,7	0,3

Évolution de la consommation et du prix relatif du tabac [1] [2]

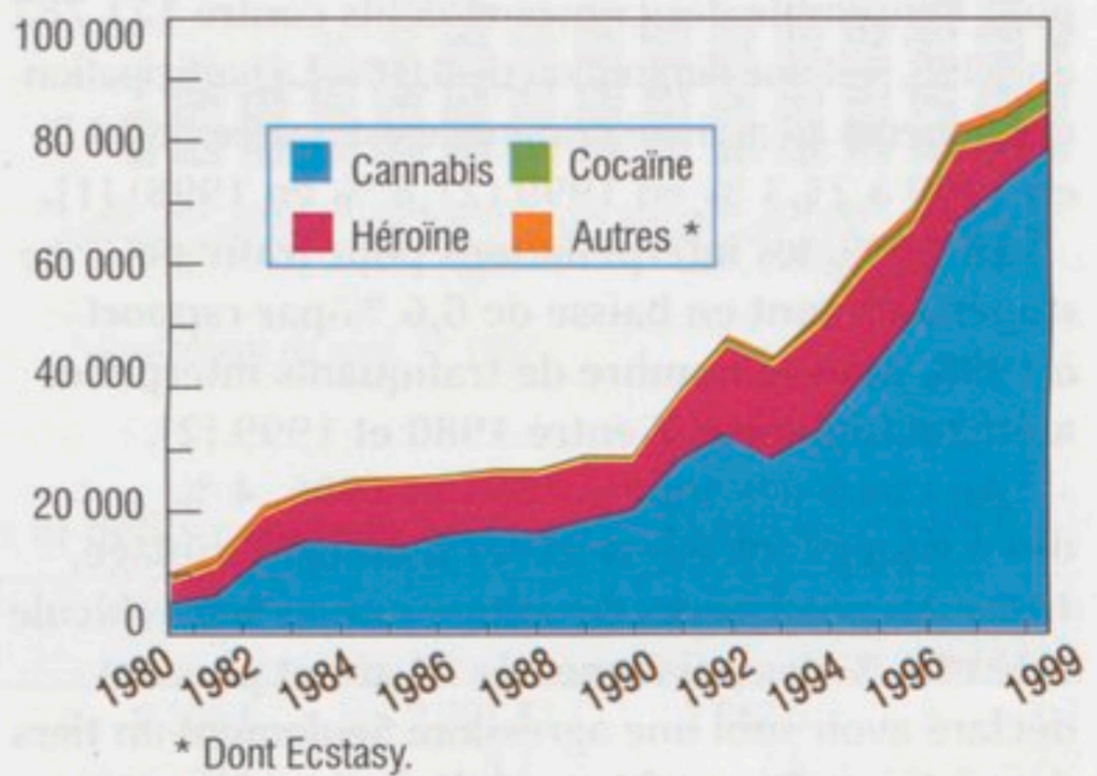


Évolution de la consommation de boissons alcoolisées en France [1]

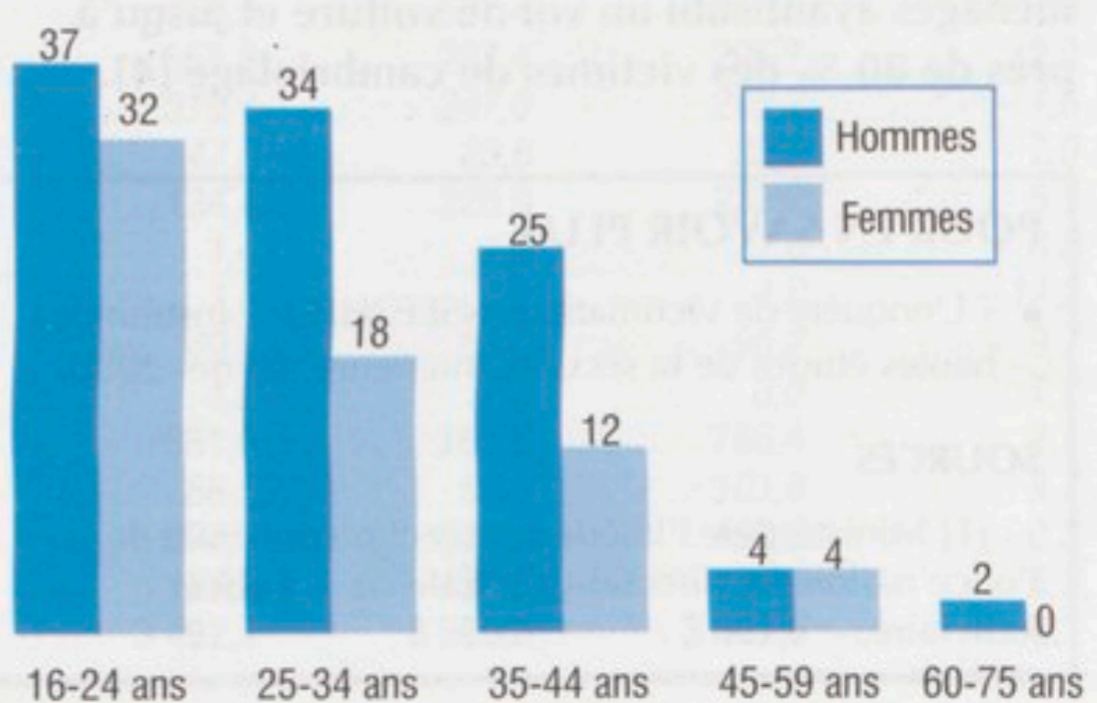
	1987	1990	1995	1998
Vins courants	53,2	46,0	39,1	37,3
Vins AOC	20,7	23,5	25,2	27,8
Vins doux naturels	1,6	1,6	1,4	1,3
Champagne	1,8	2,0	2,0	2,3
Bière	37,5	39,7	38,0	37,4
Cidre	6,9	6,5	6,8	6,5

Évolution de la consommation de drogue en France [6]

Nombre de personnes interpellées pour usage et usage-revente de drogues



Consommation de cannabis au cours de la vie [4]



PRÉSENTATION

Selon le ministère de l'Intérieur, en 1999, 3 567 864 *crimes et délits* ont été constatés en France métropolitaine par l'ensemble des services de police et de gendarmerie, soit une très faible progression de la criminalité de + 0,07 %. Au cours de la dernière décennie (1990-1999), sa progression a été de l'ordre de 2 %. La tendance globale de l'année 1999 est largement influencée par le recul des vols qui diminuent de 1,7 %, après la hausse de 2,2 % enregistrée en 1998. À l'inverse, toutes les autres infractions sont en hausse : + 2,9 % pour les infractions économiques et financières, + 5,5 % pour les crimes et délits contre les personnes et + 2,7 % pour les autres infractions (dont stupéfiants).

Le *taux de criminalité*, en France métropolitaine, est de 60,9 pour 1 000 habitants contre 60,7 ‰ en 1998. Au niveau départemental, ce taux varie de 22,6 ‰ dans le Cantal à 137,2 ‰ à Paris. Sur les quatre-vingt-seize départements métropolitains, cinquante-deux enregistrent une baisse de la criminalité qui varie de - 0,4 % pour les Deux-Sèvres à - 15,9 % pour les Alpes-de-Haute-Provence. A contrario quarante-quatre d'entre eux ont un taux de variation positif qui va de + 0,3 % pour les Yvelines à + 26 % pour la Lozère. Cette dernière reste toutefois un des départements les moins criminogènes.

En 1999, 170 387 mineurs ont été mis en cause pour l'ensemble des crimes et délits contre 171 787 en 1998, soit une diminution de 0,8 %. La participation des mineurs à l'activité criminelle est passée de 13 % en 1990 à 21,3 % en 1999 (21,8 % en 1998) [1].

En 1999, les interpellations pour trafic de stupéfiants sont en baisse de 0,6 % par rapport à 1998. Mais le nombre de trafiquants interpellés a été multiplié par 7 entre 1980 et 1999 [2].

Au cours des années 1995 et 1996, 4 % des ménages ont été victimes d'un cambriolage, 14 % des possesseurs de voiture ont eu leur véhicule volé et 5 % des personnes de 15 ans et plus ont déclaré avoir subi une agression. Seulement un tiers des victimes d'agressions ont déclaré avoir porté plainte auprès de la police contre les deux tiers des ménages ayant subi un vol de voiture et jusqu'à près de 80 % des victimes de cambriolage [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'enquête de victimation INSEE-IHESI », Institut des hautes études de la sécurité intérieure, février 2000.

SOURCES

[1] Ministère de l'Intérieur, direction générale de la Police nationale, direction centrale de la Police judiciaire.

DÉFINITIONS

- *Crimes et délits constatés en France*. Il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- *Taux de criminalité*. Rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.

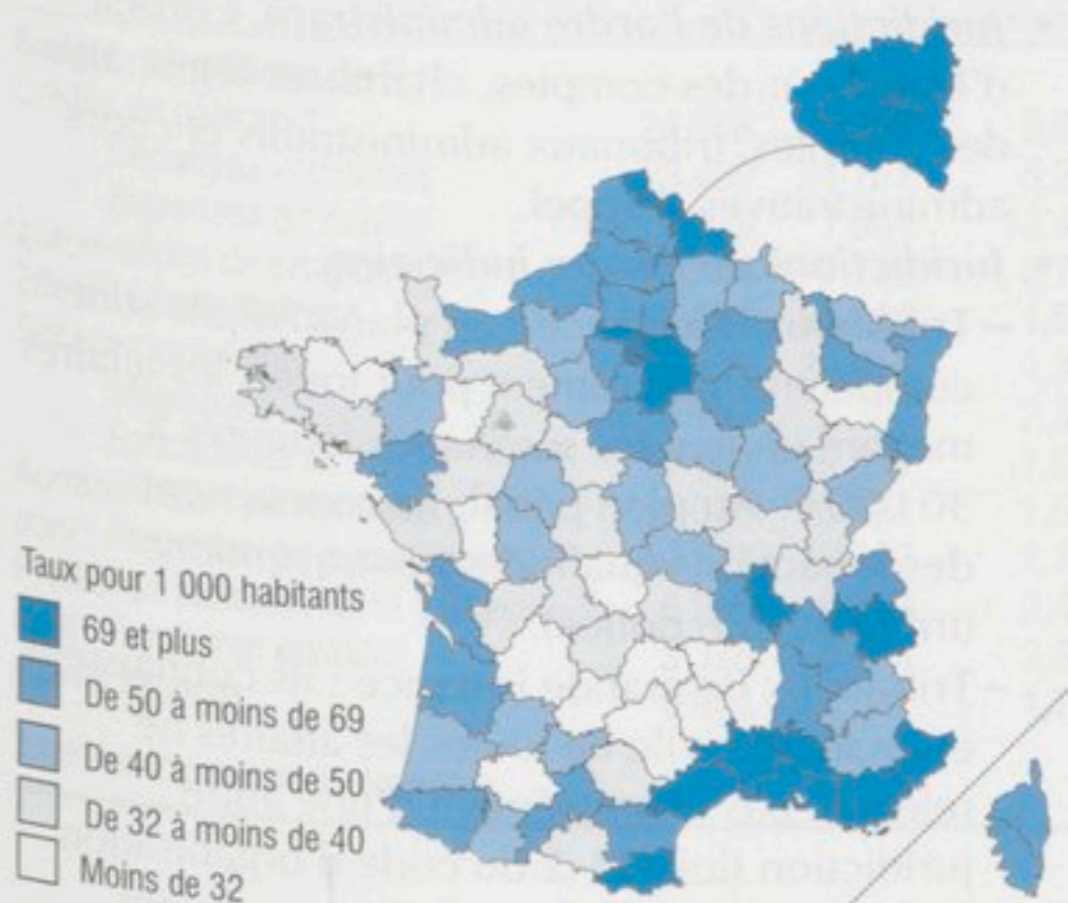
[2] Ministère de l'Intérieur, Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants.

[3] Données d'Interpol.

[4] « Insécurité et préoccupations sécuritaires », *Données sociales 1999*, Insee.

CRIMINALITÉ - DÉLINQUANCE 8.1

Taux de criminalité par département en 1999 [1]



Participation des mineurs à l'activité criminelle [1]

	%		
	1990	1995	1998
Vols (y c. recels)	26,0	27,6	34,1
Autres vols avec violence sans arme à feu	31,4	35,7	45,1
Cambriolages	29,2	29,8	37,1
Vols de véhicules motorisés à deux roues	54,3	58,4	60,0
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	26,2	27,2	33,6
Vols à l'étalage	24,0	25,9	35,0
Crimes et délits contre des personnes	7,2	10,0	14,6
Coups et blessures volontaires	9,1	12,2	15,9
Menaces ou chantages	12,0	14,5	21,0
Viols	14,2	15,2	19,8
Autres infractions (dont stupéfiants)	8,5	11,4	18,7
Infractions à la législation sur les stupéfiants	7,1	10,4	19,3
Destructions et dégradations de biens	26,2	28,4	35,7
Incendies volontaires	27,5	41,0	49,4
Port et détention d'armes prohibées	11,2	14,2	20,2
Ensemble	13,0	15,9	21,8

Victimes d'agressions* en 1995 et 1996 [4]

en %

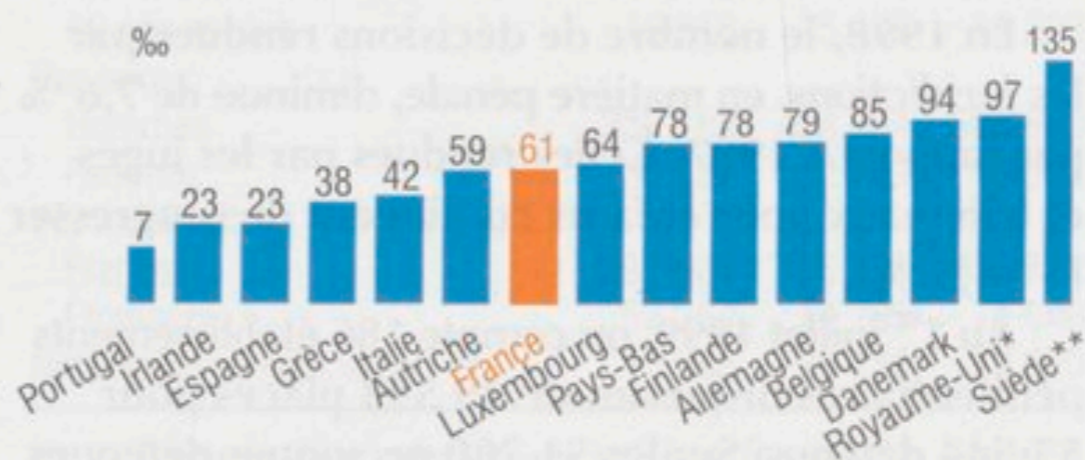
	Cambriolage	Vol de voiture**	Autres vols	Agression
Type de commune				
Zone rurale	2	7	3	4
Agglomération***	4	16	6	6
Banlieue parisienne	5	21	6	6
Paris	5	17	8	7
Type de quartier				
Maisons individuelles	4	11	5	4
Immeubles collectifs	4	20	7	7
Cités, grands ensembles	3	20	6	8
Mixte (individuel et collectif)	3	17	6	8

* Champ : ménages pour les cambriolages et les vols de voiture ; personnes de 15 ans et plus pour les agressions et autres vols. ** Y compris les vols à l'intérieur d'une voiture. *** Hors agglomération parisienne.

Interpellations pour trafic de stupéfiants [2] %

	1990	1994	1996	1999	Évolution 99/98
Cannabis	41,0	38,3	46,7	53,5	1,0
Héroïne	49,5	49,6	41,0	20,4	-17,0
Cocaine - Crack	8,0	9,2	8,6	21,6	22,2
Ecstasy	0,2	1,7	2,8	3,1	-15,1
Autres	1,3	1,2	0,9	1,4	-20,2
Total	100	100	100	100	-0,6

Taux de criminalité dans l'Union européenne en 1998 [3]



* Sauf Irlande du nord. ** 1997.

Évolution des crimes et délits constatés en France [1] milliers d'infractions

	1990	1998	1999	Évolution 1999/98 %
Vols (y c. recels)	2 305,6	2 291,4	2 252,5	-1,7
dont : Vols à main armée	8,7	8,1	7,5	-7,2
Cambriolages	389,7	395,9	370,1	-6,5
Vols d'automobiles	293,5	317,5	297,1	-6,4
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	766,5	687,4	666,6	-3,0
Infractions économiques et financières	551,8	287,4	295,7	2,9
dont : Escroqueries, faux et contrefaçons	315,7	247,0	243,2	-1,6
Délinquance économique et financière	47,5	23,6	22,0	-7,0
Crimes et délits contre des personnes	134,4	220,9	233,2	5,5
dont : Homicides	1,4	1,0	1,0	-0,8
Tentatives d'homicide	1,2	1,2	1,0	-12,2
Coups et blessures volontaires	49,0	86,8	95,2	9,7
Viols	4,6	7,8	8,0	1,7
Autres infractions (dont stupéfiants)	501,0	765,8	786,4	2,7
dont : Infractions à la législation sur les stupéfiants	56,5	92,9	101,8	9,7
Destructions et dégradations de biens	278,1	500,9	499,5	-0,3
Délits divers	129,2	131,0	138,7	5,9
Ensemble	3 492,7	3 565,5	3 567,9	0,1

PRÉSENTATION

En 2000, le budget de la justice connaît une hausse de 3,9 %, après 5,6 % en 1999 et 4 % en 1998, soit trois fois plus que la croissance moyenne du budget de l'État. Les effectifs budgétaires augmentent de 1 237 emplois. Sur les trois derniers budgets, 2 929 postes ont été créés dont 422 pour les magistrats judiciaires. Pour traiter la délinquance des mineurs, 380 emplois supplémentaires, dont 258 d'éducateurs, sont alloués en 2000. Entre 1990 et 2000, le nombre d'éducateurs augmente de près de 30 %. Les crédits consacrés à l'administration pénitentiaire sont en hausse de 5,85 % après 5,8 % en 1999. Un programme de construction de six nouveaux établissements pénitentiaires est prévu ainsi que la rénovation des cinq plus grandes maisons d'arrêt.

En 1998, le nombre des condamnés inscrits au casier judiciaire augmente de 4,5 %. La baisse des condamnations observée en 1995 était due aux effets de la loi d'amnistie. La durée moyenne de détention est de 14 années contre 13,7 en 1997 et 14,2 en 1995. Entre 1994 et 1998, les condamnations de mineurs ont augmenté de 87 % et elles représentent 6,2 % de l'ensemble contre 3,8 % en 1994.

En 1998, le nombre de décisions rendues par les *juridictions*, en matière pénale, diminue de 7,6 % par rapport à 1997. Celles rendues par les juges et tribunaux pour enfants continuent de progresser (+ 14,5 %).

Au 1^{er} juillet 1999, on compte 186 établissements pénitentiaires disposant de 49 593 places pour 57 844 détenus. Sur les 51 200 personnes détenues en maison d'arrêt ou centres de détention en février 1999, près de la moitié a moins de trente ans. Les hommes des classes populaires sont fortement surreprésentés. Les détenus sont souvent issus de fratries nombreuses : plus d'un sur deux a quatre frères ou sœurs ou davantage. Les hommes nés à l'étranger sont deux fois plus nombreux en prison que dans l'ensemble de la population : 24 % contre 13 %. Dans une perspective de réinsertion, un détenu sur cinq suivait une formation en février 1999 [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Juridictions de l'ordre administratif.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.** -
 - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 30 000 F. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
 - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
 - Cours d'assises : elles connaissent les crimes.
 - Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.
 - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.
- **Milieu ouvert.** Les condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un Service pénitentiaire d'insertion et de probation. On distingue principalement : les probationnaires, les condamnés à un travail d'intérêt général et les libérés conditionnels.
- **Les statistiques** présentées dans les tableaux ci-contre concernent la France entière (métropolitaine + DOM)

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la Justice, 1999*, ministère de la Justice, la Documentation française, édition 1999.

SOURCES

- [1] *Les chiffres-clés de la Justice* (annuel), sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation, ministère de la Justice.
- [2] « L'histoire familiale des hommes détenus », *INSEE-Première*, n° 706, avril 2000.

Budget et effectifs de la justice en France [1]

	1998	1999	1999/98 en %
Budget en millions de F :			
Crédits de paiement	24 868	26 265	5,6
Dépenses ordinaires	23 489	24 701	5,2
Dépenses en capital	1 379	1 564	13,4
Autorisations de programme	1 720	1 732	0,7
Effectifs budgétaires*	60 864	61 794	1,5
Services judiciaires	25 590	25 916	1,3
Magistrats	6 187	6 327	2,3
Fonctionnaires	19 403	19 589	1,0
Administration pénitentiaire	25 086	25 474	1,5
dont : Personnel de surveillance	19 771	19 987	1,1
Protection judiciaire de la jeunesse	6 245	6 393	2,4
dont : Personnel éducatif	3 376	3 486	3,3
Autres services	3 943	4 011	1,7

* Nombre d'agents au 31 décembre.

Nature de la peine principale [1]

	1995	1997	p 1998
Réclusion criminelle	1 173	1 255	1 406
dont : à perpétuité	34	17	29
Peine d'emprisonnement	230 023	287 044	295 762
dont : avec sursis total	142 126	189 895	194 827
Peine d'amende	78 676	162 289	176 392
Peine alternative	44 975	59 903	60 034
dont : suspension du permis de conduire	23 230	31 916	32 400
Mesure éducative	6 038	17 561	18 402
Dispense de peine	3 179	9 301	9 456
Total	364 064	537 353	561 452
dont : après détention provisoire	41 981	42 443	40 613
dont : crimes	2 493	2 679	2 863
délits	39 473	39 746	37 723

Activité judiciaire en France [1]

milliers de décisions rendues

	1997	1998	1998/97 en %
En matière civile et commerciale			
Droit commun	1 315,6	1 312,4	- 0,2
Cour de cassation	20,1	20,5	2,0
Cours d'appel	205,4	207,1	0,8
Tribunaux de grande instance	640,5	631,7	- 1,4
Tribunaux d'instance	449,6	453,1	0,8
Juridictions spécialisées	694,4	681,8	- 1,8
Tribunaux pour enfants	149,8	151,2	0,9
Tribunaux de commerce	249,0	236,1	- 5,2
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	128,6	129,3	0,5
Conseils de prud'hommes	167,0	165,2	- 1,1
En matière pénale			
Droit commun	11 947,2	11 027,1	- 7,7
Cour de cassation	6,7	7,3	9,0
Cours d'appel	41,6	43,5	4,6
Cours d'assises	2,5	2,7	8,0
Tribunaux correctionnels	399,9	402,9	0,8
Tribunaux de police	757,7	743,1	- 1,9
Amendes forfaitaires majorées	10 738,8	9 827,6	- 8,5
Juges et tribunaux pour enfants	62,4	71,5	14,6
En matière administrative			
Conseil d'État	11,2	9,5	- 15,2
Cours administratives d'appel	7,5	9,2	22,7
Tribunaux administratifs	96,4	104,6	8,5

Répartition des condamnations selon la nature de l'infraction* [1]

	1995	1997	p 1998
Toutes infractions	364 064	537 353	561 452
Atteinte aux personnes	65 284	99 362	104 896
dont : homicides volontaires	593	526	561
viols	1 080	1 434	1 636
coups et violences volontaires	21 235	46 566	50 688
homicides et blessures involontaires	25 734	24 724	24 435
dont : par conducteur	24 667	22 942	23 435
Atteinte aux biens	92 367	153 462	159 784
dont : vols, recels, destructions, dégradations	84 704	140 631	145 795
Matière économique et financière	16 150	26 892	28 352
dont : chèques	1 341	2 978	3 285
travail clandestin	6 278	7 557	7 245
Circulation routière	124 431	181 433	193 343
dont : défaut d'assurance	6 346	31 794	34 299
conduite en état alcoolique	104 579	99 312	103 328
Autres infractions	65 832	76 204	75 077
dont : stupéfiants*	19 836	23 980	24 081
séjour irrégulier des étrangers	7 648	7 419	4 936

* Trafic, détention, transport, cession et usage.

Répartition des condamnés inscrits au casier judiciaire [1]

	1995	1997	p 1998
Ensemble	364 064	537 353	561 452
Par âge :			
Moins de 18 ans	11 577	31 853	34 583
De 18 à moins de 25 ans	99 710	147 368	154 604
De 25 à moins de 40 ans	158 388	217 017	223 041
De 40 à moins de 60 ans	83 776	125 689	132 901
60 ans et plus	10 613	15 426	16 323
Par sexe :			
Hommes	332 182	484 584	505 860
Femmes	31 882	52 769	55 592
Par nationalité :			
Français	297 937	433 336	457 792
Étrangers	53 264	74 285	74 040
Nationalité non déclarée	12 863	29 732	29 620

Population pénale en milieu fermé en France au 1^{er} juillet [1]

	1998	1999
Ensemble des détenus	57 458	57 844
Par statut en % :		
Prévenus	37,4	34,8
Condamnés	62,6	65,2
Par sexe en % :		
Hommes	96,0	96,2
Femmes	4,0	3,8
Par nationalité en % :		
Français	76,4	77,7
Étrangers	23,6	22,3

Milieu ouvert [1]

Mesures prises en charge au 1^{er} janvier

	1998	1999	1999/98 en %
Sursis avec mise à l'épreuve	104 482	109 349	4,7
Libération conditionnelle	4 775	4 685	- 1,9
Travail d'intérêt général	23 763	23 952	0,8
Autres mesures	5 534	5 760	4,1
Total	138 554	143 746	3,7

Justice

Repartition des crédits de la justice

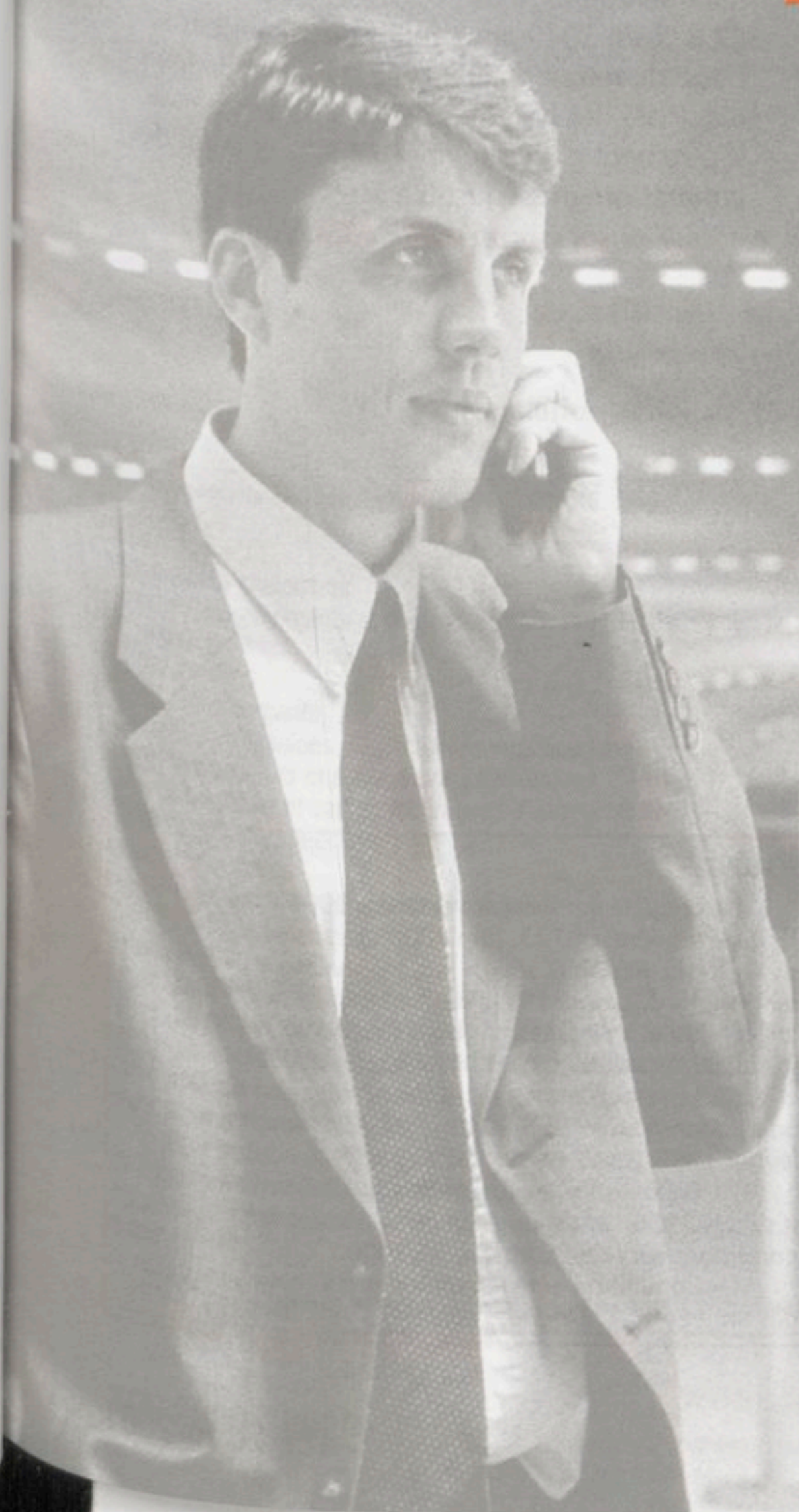
Poste	1977	1978	1979	1980
Total Justice	128 254	142 748	152 254	162 254
Justice de l'ordre	100 000	110 000	120 000	130 000
Justice pénale	20 000	25 000	30 000	35 000
Justice civile	15 000	18 000	22 000	25 000
Justice administrative	10 000	12 000	15 000	18 000
Justice constitutionnelle	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice internationale	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice militaire	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des mineurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des femmes	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des handicapés	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des étrangers	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des réfugiés	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des victimes	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des consommateurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des salariés	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des agriculteurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des artisans	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des commerçants	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des professions libérales	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des artistes	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des sportifs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des étudiants	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des chercheurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des enseignants	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des parents	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des citoyens	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des électeurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des contribuables	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des usagers	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des clients	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des patients	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des citoyens	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des électeurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des contribuables	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des usagers	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des clients	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des patients	5 000	6 000	7 000	8 000

Budget et effectifs de la justice

Poste	1977	1978	1979	1980
Total Justice	128 254	142 748	152 254	162 254
Justice de l'ordre	100 000	110 000	120 000	130 000
Justice pénale	20 000	25 000	30 000	35 000
Justice civile	15 000	18 000	22 000	25 000
Justice administrative	10 000	12 000	15 000	18 000
Justice constitutionnelle	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice internationale	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice militaire	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des mineurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des femmes	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des handicapés	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des étrangers	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des réfugiés	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des victimes	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des consommateurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des salariés	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des agriculteurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des artisans	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des commerçants	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des professions libérales	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des artistes	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des sportifs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des étudiants	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des chercheurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des enseignants	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des parents	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des citoyens	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des électeurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des contribuables	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des usagers	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des clients	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des patients	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des citoyens	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des électeurs	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des contribuables	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des usagers	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des clients	5 000	6 000	7 000	8 000
Justice des patients	5 000	6 000	7 000	8 000

Emploi
Revenus

EMPLOI REVENUS



PRÉSENTATION

En mars 2000, la **population active** rassemble 26 millions de personnes (14 millions d'hommes et 12 millions de femmes). Le nombre d'actifs augmente de 170 000 entre 1999 et 2000, au même rythme annuel que sur la période 1993-2000. Cette progression est en partie autonome ; elle résulte de l'incidence de la démographie et de l'augmentation de l'activité des femmes, contrebalancée par la baisse des **taux d'activité** aux âges extrêmes. Selon un **scénario tendanciel de projection**, la ressource en main-d'œuvre continuerait d'augmenter jusqu'en 2006 (date à laquelle on compterait près de 28 millions d'actifs). Ensuite, elle diminuerait avec le départ à la retraite des générations nombreuses du baby-boom.

La part des actifs âgés de 25 à 49 ans est passée de 69 % en 1990 à 71 % en 1999. Celle des jeunes de moins de 25 ans a diminué de 12 % à 8 % et celle des plus de 50 ans augmente légèrement (21 % en 1999 contre près de 19 % en 1990). Pour les jeunes, la prolongation des études a entraîné une forte baisse des taux d'activité (28 % en 1999 contre 36 % en 1990) et a permis de les préserver partiellement du chômage. Cependant, on observe entre mars 1998 et mars 2000, une hausse sensible du taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans (+ 1,8 point pour les hommes et + 1,6 point pour les femmes) malgré la réduction des effectifs du contingent.

Amorcée au milieu des années 60, la progression de l'activité professionnelle des **femmes** s'est poursuivie dans les années récentes. En mars 2000, leur taux d'activité est de 48,1 % en moyenne (contre 45,9 % en 1990) et culmine à près de 80 % pour celles qui ont entre 25 et 49 ans. Elles représentent 46 % de la population active, contre 35 % en 1968. Les femmes accèdent davantage que par le passé à des postes de responsabilité (dans les administrations ou dans les entreprises), mais elles occupent aussi, de plus en plus, des emplois faiblement qualifiés (agents de services, employés de commerce ou personnel de services directs aux particuliers). Toutefois, le développement de ces emplois de services a permis aux femmes d'accéder aux postes les plus qualifiés en augmentant les possibilités de garde d'enfants ou de prise de repas à l'extérieur. Il est le signe de nouvelles formes de « partage du travail » entre salariées [1] [3] [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Marché du travail. Séries longues », Insee, disquettes publiées annuellement.
- « Quinze ans de métiers, l'évolution des emplois de 1983 à 1998 », *Premières synthèses*, Dares, n° 99.05-18.1.
- *Le travail en France - 1800-2000*, O. Marchand et C. Thélot, Collection Essais et Recherches, Nathan, 1997.
- *Économie et Statistique*, Insee : « Projections de population active et participation au marché du travail », Insee, n° 300, 1996-10 ; « Une nouvelle carte de la mobilité professionnelle », Insee, n° 331, 2000.

DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle comprend la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs. Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée par le Bureau international du travail (BIT) en 1982.
- **Taux d'activité.** Rapport entre la population active (salariés y compris contingent, non salariés, chômeurs) et la population totale correspondante.
- **Scénario tendanciel de projection.** Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :
 - démographie : l'espérance de vie continue d'augmenter pour atteindre, en 2040, 81 ans pour les hommes et 89 ans pour les femmes. La fécondité se maintient à 1,8 enfant par femme. Le solde migratoire est positif (50 000 personnes par an) ;
 - activité : les études continuent de s'allonger et le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans baisse à 25,8 % en 2040. Le taux d'activité des femmes continue de progresser pour atteindre 87,5 % en 2040 pour celles de 30 à 49 ans. L'âge du retrait d'activité se stabilise : le taux d'activité des hommes de 55 à 59 ans baisse légèrement pour atteindre 77,5 % et celui des femmes progresse jusqu'à 70 %.
- **Catégories socioprofessionnelles.** Voir 3.7.

SOURCES

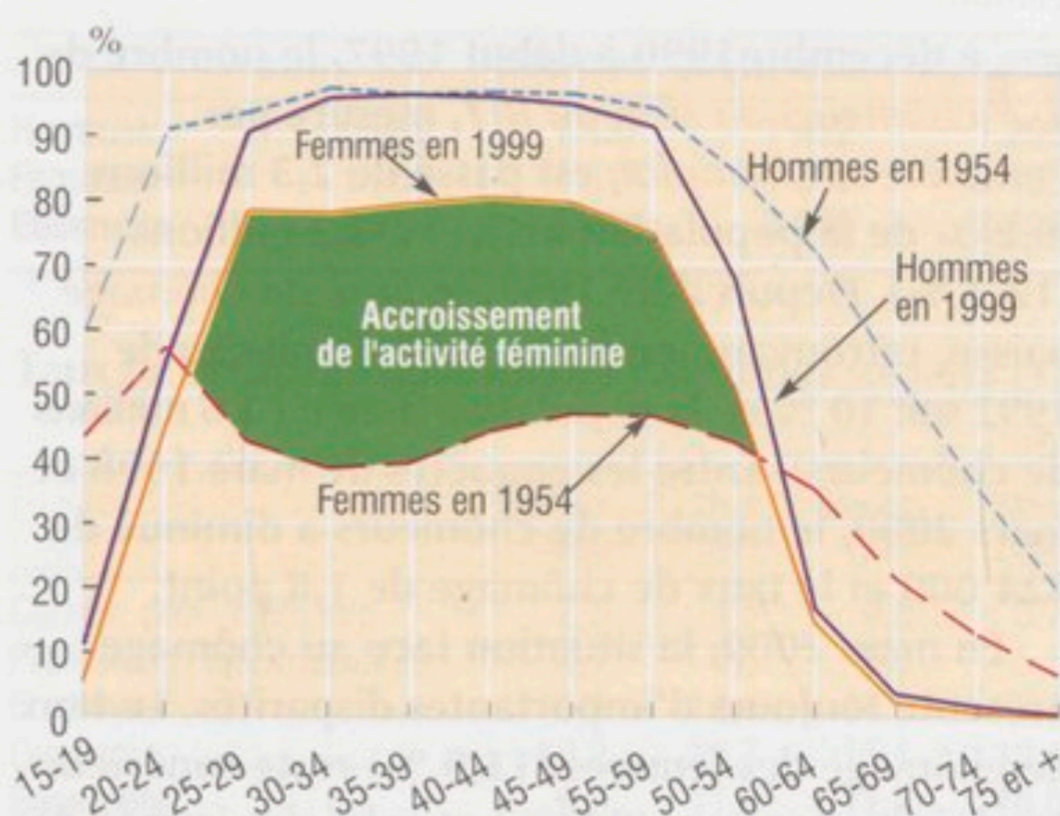
- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2000 », *INSEE-Première*, n° 723, juin 2000.
- [2] *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Enquête sur l'emploi de janvier 1999. Résultats détaillés », n° 153-154, juillet 1999 et « Enquêtes sur l'emploi de 1990 et 1991. Résultats détaillés », n° 40-41, décembre 1992.
- [3] « Le retournement de 2006 - Projection de la population active 1995-2040 », *INSEE-Première*, n° 507, février 1997.
- [4] « Enquête sur les forces de travail-Principaux résultats 1998 », *Statistiques en bref-série Population et conditions sociales*, Eurostat, 35/2000.
- [5] « Population active, emploi et chômage aux cours des années 90 », *Données sociales 1999*, Insee.

Activité de la population dans l'Union européenne en 1999 [4]

	Taux d'activité* %	Population active millions	Proportion de salariés** %	Taux d'activité féminin* %
Allemagne	71,2	39,6	89,2	62,9
Autriche	71,6	3,9	86,3	62,7
Belgique	64,6	4,4	82,7	56,0
Danemark	80,6	2,9	90,7	76,1
Espagne	62,2	16,3	78,2	48,5
Finlande	76,4	2,6	86,2	73,9
France	68,8	25,9	87,9	62,2
Grèce***	62,5	4,4	56,6	48,5
Irlande	66,4	1,7	80,6	54,4
Italie	59,6	23,3	71,7	45,6
Luxembourg	63,1	0,2	90,9	50,2
Pays-Bas	73,6	7,9	88,5	64,4
Portugal	70,9	5,1	72,5	63,0
Royaume-Uni	75,1	28,9	87,9	67,3
Suède	76,5	4,4	88,5	74,0
UE à 15	68,6	171,5	83,7	59,2

* En % de la population de 15 à 64 ans (y compris chômeurs). ** Part des salariés dans la population active occupée (hors chômeurs). *** 1998.

Évolution du taux d'activité par sexe et âge [2]



Taux d'activité par sexe et âge [1]

	Mars 1975	Janvier 1990	Janvier 1999	Mars 2000
Hommes	72,4	64,3	62,0	62,0
De 15 à 24 ans	55,6	39,6	32,1	32,7
25 à 49 ans	97,0	96,2	94,7	94,8
50 ans et plus	50,9	35,9	35,2	35,4
Femmes	42,1	45,9	47,9	48,1
De 15 à 24 ans	45,5	33,1	24,6	26,2
25 à 49 ans	58,6	74,3	79,1	79,3
50 ans et plus	23,7	20,8	23,7	24,2
Ensemble	56,7	54,8	54,7	54,8

Population active de 15 ans ou plus, selon la catégorie socioprofessionnelle* [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Janvier 1990			Janvier 1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	747	432	1 179	443	228	671
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus)	1 248	640	1 888	1 147	504	1 651
dont : artisans	681	232	913	595	202	797
commerçants	454	388	842	449	275	724
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 759	755	2 514	2 120	1 126	3 246
dont : professeurs et professions scientifiques	289	266	555	339	375	714
ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	470	56	526	635	111	746
Professions intermédiaires	2 596	1 931	4 527	2 754	2 399	5 153
dont : techniciens	704	103	807	837	130	967
contremaîtres et agents de maîtrise	541	46	587	479	47	526
instituteurs et assimilés	277	478	755	284	520	804
Employés	1 608	5 198	6 806	1 836	5 869	7 705
dont : policiers et militaires	441	32	473	450	50	500
employés administratifs d'entreprises	406	1 935	2 341	428	1 906	2 334
personnel des services directs aux particuliers	182	998	1 180	261	1 455	1 716
Ouvriers	5 611	1 571	7 182	5 611	1 485	7 096
soit : ouvriers qualifiés	3 702	418	4 120	3 890	517	4 407
ouvriers non qualifiés (y c. ouvriers agricoles)	1 909	1 153	3 062	1 721	968	2 689
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	89	165	254	154	196	350
Appelés au service national	224	2	226	110	1	111
Total	13 882	10 694	24 576	14 175	11 808	25 983

* Depuis 1990 les appelés au service national sont inclus dans la population active en tant que salariés.

PRÉSENTATION

De décembre 1990 à début 1997, le nombre de **chômeurs au sens du BIT**, mesuré par *l'enquête sur l'emploi*, est passé de 2,3 millions (9,2 % de la population active) à 3,2 millions (12,3 %). Depuis l'été 1997, le **taux de chômage** baisse, retrouvant, en mars 2000, le niveau de 1992 soit 10 % de la **population active** (2,6 millions de chômeurs). Entre les enquêtes de mars 1998 et mars 2000, le nombre de chômeurs a diminué de 424 000 et le taux de chômage de 1,8 point.

En mars 2000, la situation face au chômage présente toujours d'importantes disparités. Le taux de chômage des femmes (11,9 %) reste supérieur à celui des hommes (8,5 %) et celui des jeunes de moins de 25 ans (20,7 %) est toujours plus de deux fois supérieur à celui des adultes. Le taux de chômage des cadres (3,7 %) est inférieur de près de 9 points à celui des employés et des ouvriers (12,4 %). Enfin, le niveau de qualification reste une bonne protection contre le chômage : 5,7 % des diplômés du supérieur (cycle long) sont au chômage contre 8,9 % des titulaires du seul baccalauréat et 16,2 % des non-diplômés.

L'ancienneté moyenne de chômage augmente de 1 mois entre janvier 1999 et mars 2000, passant de 14,8 à 15,8 mois, contre 13,9 en 1990). Quatre chômeurs sur dix sont au chômage depuis plus d'un an. Leur nombre a été multiplié par 2,5 en 15 ans. Les plus âgés (qui représentent 60 % des chômeurs de longue durée) et ceux ayant été licenciés sont de plus en plus touchés. Les chances de se réinsérer diminuent avec l'âge et l'ancienneté du chômage. Près d'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé contre seulement un sur trois au début de la décennie. De plus en plus fréquemment, les chômeurs se retrouvent en fin de droits. La réforme des conditions d'indemnisation (décidée en 1992) qui a instauré l'allocation unique dégressive, a induit une forte augmentation du nombre des allocataires du RMI [1] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « 300 000 chômeurs de moins en deux ans », *INSEE-Première*, n° 680, novembre 1999.
- *Premières synthèses*, DARES : « Trajectoires professionnelles et récurrence du chômage », n° 99.04-14.3 ; « L'inscription à l'ANPE et après : itinéraires de chômeurs » n° 99.09-37.1 ; « La prise en charge du chômage en 1998 », n° 2000.03-12.2 ; « Rechercher un emploi quand on est au chômage », n° 2000.04-16.1.
- « Enquête sur l'emploi de mars 2000. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », 2000.
- « Dix ans d'évolution du chômage des cadres : 1987-1997 », *Données sociales 1999*, Insee.

DÉFINITIONS

- **BIT**. Bureau international du travail.
- **Chômeurs au sens du BIT**. En application de la définition internationale adoptée en 1992 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément aux trois conditions :
 - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
 - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
 - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Enquête sur l'emploi**. Réalisée chaque année par l'Insee, habituellement en mars, l'enquête touche environ 75 000 « ménages ordinaires », soit 150 000 personnes (âgées de 15 ans ou plus), ce qui exclut la plupart des personnes vivant en foyer. Elle est utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT. Elle est la seule source qui permette d'établir le lien avec les demandeurs d'emploi décomptés par l'Agence Nationale pour l'emploi (ANPE). Ainsi, en mars 2000, sur 2 626 000 chômeurs BIT, 262 000 se déclarent non inscrits à l'ANPE. À l'inverse, 1 842 000 personnes se déclarent inscrites à l'ANPE mais ne sont pas classées comme chômeurs BIT.
- **Population active**. Voir définition au mot-clé 9.1.
- **Population active occupée**. Elle est mesurée chaque année par *l'enquête sur l'emploi*. Elle comprend toutes les personnes (âgées de 15 ans ou plus), au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc., ainsi que les appelés au service national.
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y c. militaires du contingent et apprentis) et chômeurs.

- « Les chômeurs dans leur famille », *Population & Sociétés*, Ined, n° 530, octobre 1999.

SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2000 », *INSEE-Première*, n° 723, juin 2000.
- [2] « Enquête sur les forces de travail - Principaux résultats 1999 », *Statistiques en bref - série Population et conditions sociales*, Eurostat, Thème 3, n° 5/2000.
- [3] Comptes nationaux, division Emploi, Insee.
- [4] *Données sociales 1999*, Insee : « Population active, emploi et chômage aux cours des années 90 » et « Le chômage de longue durée ».

CHÔMAGE 9.2

Taux de chômage par sexe et âge [1] %

	Janvier 1990	Mars 1998	Janvier 1999	Mars 2000
Hommes				
15 à 24 ans	15,3	21,9	24,2	18,4
25 à 49 ans	6,0	9,5	9,2	7,8
50 ans et plus	5,4	7,8	8,0	6,7
Total	7,0	10,2	10,2	8,5
Femmes				
15 à 24 ans	23,9	30,0	29,7	23,7
25 à 49 ans	10,9	13,3	13,2	11,6
50 ans et plus	8,0	9,2	9,1	8,3
Total	12,0	13,8	13,6	11,9
Ensemble	9,2	11,8	11,8	10,0

Durée et circonstances du chômage [1]

	Janvier 1990	Mars 1998	Janvier 1999	Mars 2000
Ancienneté moyenne de chômage (mois) :				
Ensemble	13,9	16,0	14,8	15,8
Hommes	23,3	15,5	14,4	15,4
Femmes	14,3	16,4	15,2	16,2
Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :				
Ensemble	35,3	41,1	38,2	40,1
Hommes	32,9	40,1	37,1	38,9
15-24 ans	14,7	21,4	17,9	18,4
25-49 ans	35,3	40,5	37,4	38,6
50 ans et plus	55,9	60,3	59,8	62,7
Femmes	37,0	41,9	39,1	41,1
15-24 ans	20,4	20,0	20,4	20,2
25-49 ans	38,0	43,7	39,9	41,7
50 ans et plus	66,9	61,7	58,3	61,3
Circonstances d'entrée en chômage (%) :				
Fin d'emploi à durée limitée	33,4	38,9	40,8	40,5
Licenciement	30,4	28,5	26,4	25,2
Reprise d'activité	11,9	9,3	9,8	9,9
Fin d'études	6,4	9,5	9,7	9,0
Démission	8,9	5,6	6,0	6,7
Autres circonstances	7,0	6,2	5,4	7,6
Fin de service national	2,1	2,0	2,0	1,1

Évolution du nombre de chômeurs [1]

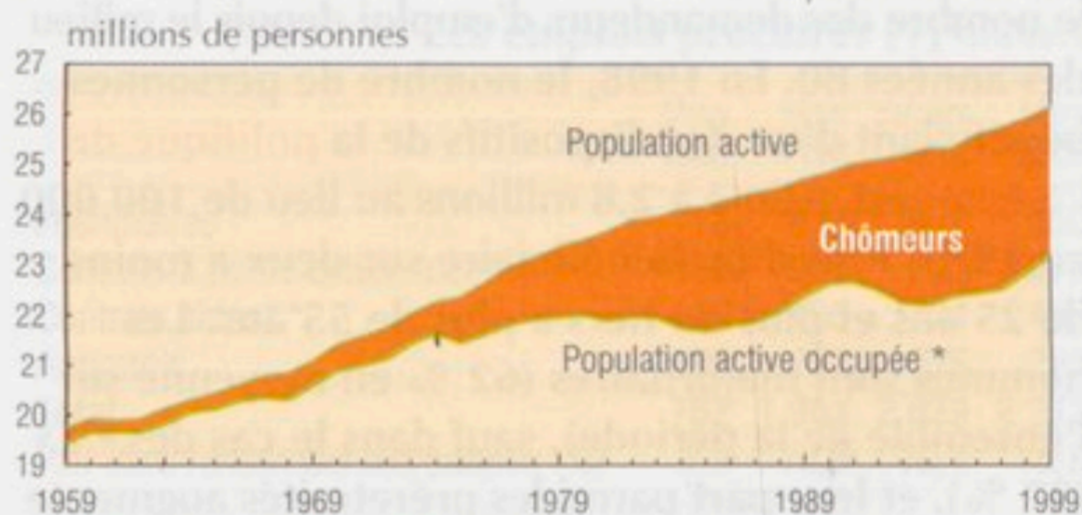
	Janvier 1990	Mars 1998	Janvier 1999	Mars 2000
milliers				
Hommes	969	1 437	1 452	1 206
Femmes	1 285	1 613	1 608	1 420
Ensemble	2 254	3 050	3 060	2 626

Taux de chômage de quelques catégories sociales [1]

	Janvier 1990	Mars 1998	Janvier 1999	Mars 2000
%				
Cadres, prof. intell. sup.	2,6	4,5	4,5	3,7
Professions intermédiaires	4,1	6,8	6,3	5,5
Employés	11,9	14,4	14,1	12,4
Ouvriers	12,2	14,7	15,1	12,4
Ensemble	9,2	11,8	11,8	10,0

Emploi, chômage et population active [3]

moyenne annuelle



* Y compris militaires du contingent et apprentis.

Taux de chômage selon le diplôme [1] %

	Janvier 1990	Mars 1998	Janvier 1999	Mars 2000
Sans diplôme ou CEP	13,1	17,4	17,9	16,2
BEPC, CAP, BEP	8,4	11,1	11,1	9,4
Baccalauréat	6,3	11,0	10,7	8,9
Bac + 2	3,6	7,5	7,1	5,3
Diplôme supérieur	3,3	6,8	6,3	5,7
Ensemble	9,2	11,8	11,8	10,0

Le chômage dans l'Union européenne en 1999 [1] [2] %

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre de chômeurs Milliers	Taux de chômage %	Nombre de chômeurs Milliers	Taux de chômage %	Nombre de chômeurs Milliers	Taux de chômage %
Espagne	1 078	10,9	1 488	23,0	2 566	15,7
France	1 452	10,2	1 608	13,6	3 060	11,8
Finlande	151	11,0	158	12,4	309	11,7
Italie	1 272	8,8	1 457	16,3	2 729	11,7
Grèce*	188	7,0	290	16,5	478	10,8
Allemagne	1 907	8,6	1 599	9,2	3 506	8,9
Belgique	186	7,5	191	10,2	377	8,6
Suède	192	8,3	142	6,9	334	7,6
Royaume-Uni	1 113	6,9	669	5,2	1 782	6,2
Irlande	59	5,9	37	5,5	96	5,7
Danemark	69	4,5	78	5,9	147	5,1
Autriche	101	4,7	81	4,8	182	4,7
Portugal	115	4,1	119	5,2	234	4,6
Pays-Bas	121	2,7	165	4,9	286	3,6
Luxembourg	2	1,8	2	3,3	4	2,4
Ensemble UE à 15	8 006	8,2	8 084	11,0	16 090	9,4

* 1998.

PRÉSENTATION

Le nombre des **emplois précaires** progresse fortement entre janvier 1999 et mars 2000 (+ 11 %) après le ralentissement observé l'année précédente (+ 3 %). En mars 2000, 2,3 millions de personnes sont touchées soit 233 000 de plus qu'en janvier 1999. Ils expliquent un tiers de la hausse de l'emploi observée entre janvier 1999 et mars 2000 et sont le lot de plus d'un salarié sur 10. Les effectifs concernés ont été multipliés par 3 depuis 1985. Le recours aux contrats à durée déterminée (multipliés par 3) et à l'intérim (multipliés par près de 5) permet aux entreprises de gérer la main-d'œuvre d'une manière plus flexible et plus sélective. Le nombre des apprentis est en progression constante (+ 60 % depuis 1985) [1].

Les moyens mis en œuvre pour lutter contre le chômage ont permis de réduire de 500 000 environ le nombre des demandeurs d'emploi depuis le milieu des années 80. En 1998, le nombre de personnes bénéficiant d'un des dispositifs de la **politique de l'emploi** est estimé à 2,8 millions au lieu de 100 000 en 1973. Près d'un bénéficiaire sur deux a moins de 25 ans et plus du tiers a plus de 55 ans. Les hommes sont majoritaires (62 % en moyenne sur l'ensemble de la période), sauf dans le cas des **CES** (37 %), et leur part parmi les préretraités augmente en fin de période pour atteindre 70 % [3] [4].

En 1998, les effets des politiques de l'emploi sont estimés à environ 86 000 emplois créés ou préservés (38 000 dus aux mesures spécifiques, 34 000 aux allègements des cotisations sociales des employeurs et 14 000 à l'incitation à la réduction du temps de travail) et à 45 000 chômeurs évités [4].

En 1998, la **dépense pour l'emploi** est estimée à 327 Mds de F, soit une hausse de 2,3 % (en francs constants) par rapport à 1997. Si on incluait les réductions générales de charges sur les bas salaires et pour l'aménagement-réduction du temps de travail (passage au 35 heures), l'effort global en faveur de l'emploi serait de 374 Mds de F (4,4 % du PIB).

Le recours au **chômage partiel** est descendu, de 24 millions de journées demandées en 1993, à 4,13 millions (dont moins de la moitié ont été réellement utilisées) en 1999. Il a touché en moyenne 67 800 personnes par mois, pour une durée mensuelle moyenne de 5 jours par salarié concerné [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *40 ans de politique de l'emploi*, Dares, La Documentation française, 1996.

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de mars 2000 », INSEE-Première n° 723, juin 2000.

DÉFINITIONS

- **Chômage partiel**. Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Pendant cette période, elle paye les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute (avec un montant minimum de 29 francs par heure) et se fait rembourser par l'État l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixé annuellement par décret (16 francs depuis le 1^{er} janvier 1997). Les salariés concernés par cette mesure ont leur contrat de travail maintenu. Le contingent annuel d'heures indemnisables est de 600 heures par salarié et par an.
- **Contrats emploi-solidarité (CES) et emplois consolidés (CEC)**. Les contrats emploi-solidarité ont été créés en 1990, afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi (rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi), par l'acquisition de compétence et de savoir-faire. Ils peuvent être signés par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les contrats emplois consolidés ont été créés par la loi du 29-7-1992. Ils sont destinés aux titulaires de CES qui n'ont pas trouvé d'emploi à l'issue de ces contrats.
- **Contrats initiative emploi (CIE)**. Créés par la loi du 4-8-1995, ils visent à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté; ils sont signés par les entreprises.
- **Contrats emploi ville (CEV)**. Mis en place par le décret du 28-05-1996, ils sont destinés à favoriser l'insertion durable (5 ans) des jeunes en difficulté et résidant dans des grands ensembles et des quartiers d'habitat dégradé.
- **Contrats emploi jeunes**. Créés par la loi n° 97-940 du 16-10-1997, ils sont destinés aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi et à ceux de 26 à 30 ans non indemnisables par l'UNEDIC. Ils peuvent être signés par les établissements scolaires, la Police nationale, les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les contrats de travail sont de droit privé (à l'exception de la Police nationale qui recrute sur des contrats de droit public), à durée indéterminée ou déterminée de 60 mois et à temps plein (sauf dérogation expresse).

[2] Dares, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

[3] *Données sociales 1999*, Insee : « Les politiques de l'emploi depuis 1973 » ; « L'évaluation des politiques de l'emploi ».

[4] « Bilan de la politique de l'emploi en 1998 », *Les dossiers de la DARES*, n° 3-4/99.

Mesures pour l'emploi [2]

nombres d'entrées dans les différents dispositifs - flux cumulés sur l'année

	1998	1999
Emplois marchands aidés	940 198	910 889
- Abaissements des coûts salariaux	550 059	504 787
dont : Contrats initiatives emploi	195 822	158 376
- Formation en alternance	390 139	406 102
soit : Contrats d'apprentissage	210 387	224 041
Contrats de qualification	114 283	116 677
Contrats de qualification adulte	///	3 207
Contrats d'adaptation	60 254	56 187
Contrats d'orientation	5 215	5 990
Bénéficiaires des ACCRE*	39 385	38 776
Entreprises d'insertion par l'économique	22 825	14 798
Emplois non marchands aidés	642 077	619 625
- Contrats emploi-solidarité (CES)	438 928	405 232
- Emplois consolidés (CEC)	98 669	120 281
- Contrats emplois ville (CEV)	6 964	3 622
- Contrats emplois jeunes	97 516	90 490
Actions de formation**	216 171	184 877
- Stages de formation pour adultes	178 273	156 254
- Stages de formation pour les jeunes	31 148	23 609
- Stages FNE CADRES	6 750	5 014
Accompagnement des restructurations	167 814	151 671
- Conventions de conversion	108 061	100 177
- Mesures du FNE	24 364	26 129
- Préretraites	35 389	25 365
Allocation de remplacement pour l'emploi***	43 438	45 170
Total	2 071 908	1 965 806

* Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise. ** Non compris les stages des conseils régionaux. *** Premiers paiements.

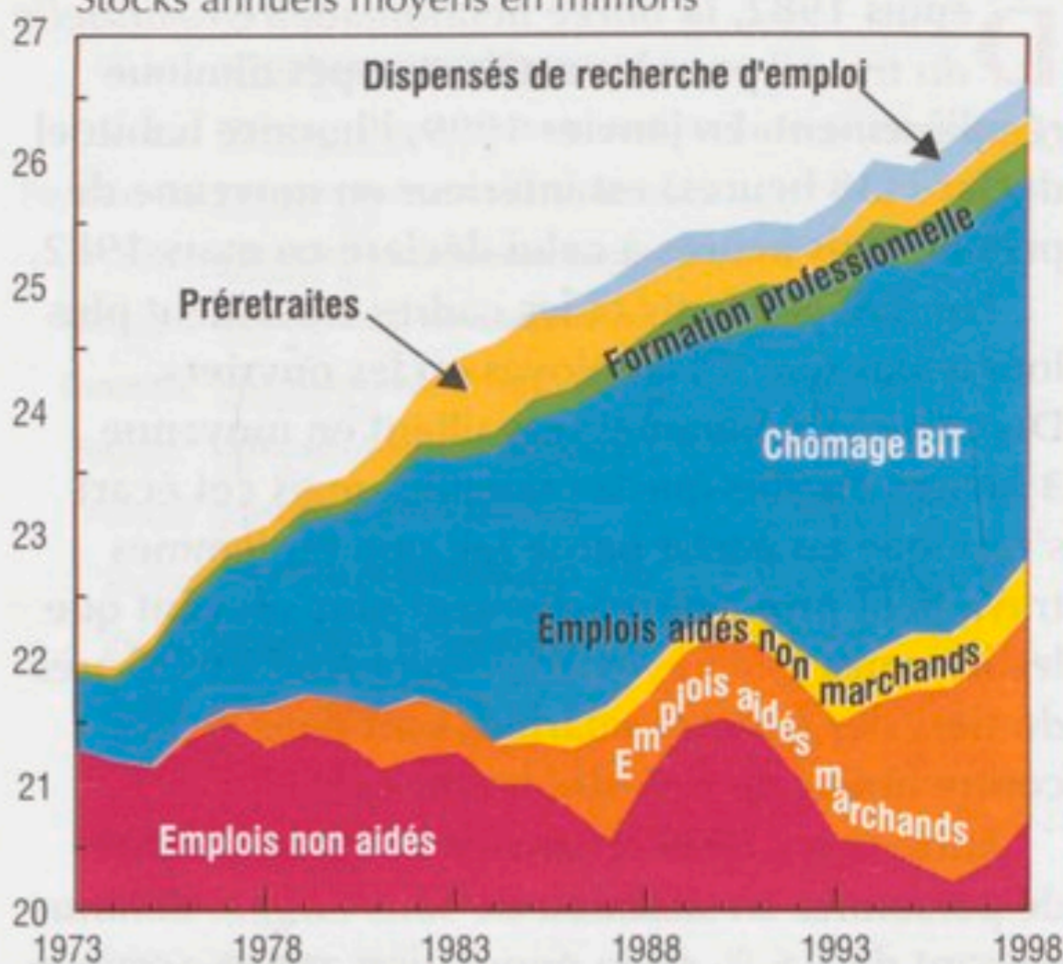
Estimation de l'effet des politiques de l'emploi sur le chômage et l'emploi [3]

glissement annuel en milliers

	1995	1996	1997	1998
Sur l'emploi	78	24	19	39
- marchand	72	61	26	5
- non marchand	6	-37	-7	34
Sur le chômage	4	-51	-2	-8
dont :				
de l'emploi marchand aidé	-57	-49	-20	-4
de l'emploi non marchand aidé	-5	30	5	-27
des dispositifs de conversion	11	-10	5	14
des stages de formation	18	-11	3	6
des préretraites et dispenses				
de recherche d'emploi	37	-11	6	3
Sur la population active	82	-27	17	31

Emploi et dispositifs de politique de l'emploi [2]

Stocks annuels moyens en millions



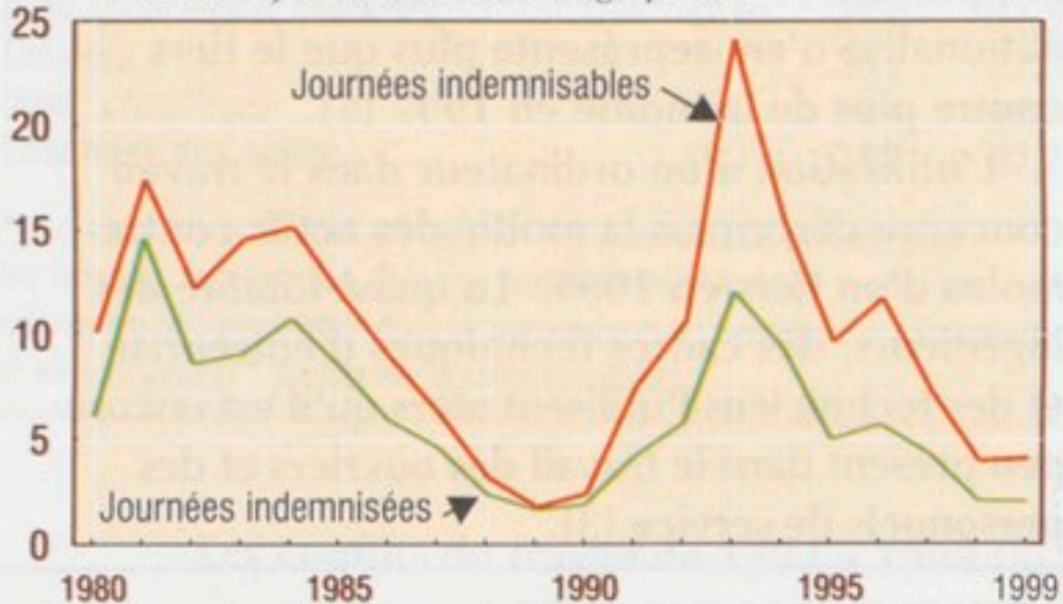
Les emplois précaires [1] milliers

	Mars 1985	Mars 1998	Janvier 1999	Mars 2000
Intérimaires	113	413	447	550
Contrats à durée déterminée*	315	906	892	975
Contrats aidés**	146	405	424	462
Apprentis	178	257	276	285
Total	752	1 981	2 039	2 272
Part dans l'ensemble des salariés (%)	3,9	10,0	10,1	10,9

* Hors État et collectivités locales. ** Contrats d'aide à l'emploi (CES, CIE...) et stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Évolution du chômage partiel [2]

millions de journées de chômage partiel



Évolution de la dépense pour l'emploi [2] millions de francs

	1973	1980	1990	1995	1997	1998
Dépenses passives	3 467	37 332	124 483	140 906	156 408	160 591
soit : Indemnisation du chômage	1 890	26 153	87 374	112 559	127 295	132 248
Incitation au retrait d'activité	1 577	11 179	37 109	28 347	29 113	28 343
Dépenses actives	6 702	27 445	94 851	148 533	161 047	166 272
soit : Promotion de l'emploi	501	2 667	14 675	40 840	51 520	55 062
Exonérations non compensées			1 048	10 494	10 597	11 227
Formation professionnelle	5 718	19 816	67 372	81 483	83 119	84 168
Autres :	483	4 962	11 756	15 716	15 810	15 815
- Maintien de l'emploi	139	2 511	3 467	4 746	3 831	3 683
- Incitation à l'activité	79	1 387	4 504	5 479	6 077	6 145
- Fonctionnement du marché du travail	265	1 064	3 785	5 491	5 902	5 988
Total	10 169	64 777	219 334	289 439	317 455	326 863
en % du PIB	0,9	2,3	3,4	3,7	3,9	3,8

PRÉSENTATION

Depuis 1982, la **durée hebdomadaire habituelle du travail** pour les actifs occupés diminue régulièrement. En janvier 1999, l'horaire habituel déclaré (38 heures) est inférieur en moyenne de près de trois heures à celui déclaré en mars 1982.

Les indépendants et les cadres travaillent plus longtemps que les employés ou les ouvriers. De même, les hommes travaillent en moyenne 3 heures de plus que les femmes, mais cet écart s'explique en partie par le fait que les femmes travaillent proportionnellement plus souvent que les hommes à **temps partiel**. En janvier 1999, près du tiers des femmes salariées sont dans ce cas contre moins de 6 % des hommes [1].

Entre mars 1998 et janvier 1999, le nombre de personnes en situation de **sous-emploi** diminue, passant de 6,6 % de la population active occupée à 6,2 %. C'est la première fois depuis 1991. Le sous-emploi affecte davantage les femmes (10,7 %), les jeunes (13,9 %), les personnes sans diplômes (9 %) et les étrangers non européens (plus de 10 %) ; il est nettement moindre pour les hommes (2,6 %) [2].

En janvier 1999, 27 % des hommes et 23 % des femmes travaillent le dimanche alors que le travail de nuit concerne 28 % des hommes et 8 % des femmes [1].

En 1998, le nombre de jours de **grève** dans les entreprises (353 000) diminue alors que celui dans la Fonction publique (684 000) est en forte progression (+ 18 %). Le secteur privé et nationalisé n'en représente plus que le tiers contre plus de la moitié en 1997 [5].

L'utilisation d'un ordinateur dans le travail concerne désormais la moitié des actifs contre moins d'un tiers en 1991. La quasi-totalité des ingénieurs, des cadres techniques d'entreprise et des techniciens l'utilisent alors qu'il est encore peu présent dans le travail des ouvriers et des personnels de service [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Secteur public - secteur privé : les écarts de temps de travail », *Problèmes économiques*, n° 2652, février 2000.
- « Le passage aux 35 heures : situation à la fin juin 1999 », *Premières synthèses*, Dares, n° 99-12, 52.1 ;
- *Données sociales 1999*, Insee : « Durée et rythmes de travail en 1995 » ; « Le développement du travail à temps partiel » ; « L'aménagement et la réduction du temps de travail ».
- *INSEE-Première* : « La baisse de la durée du travail », n° 439, mars 1996 ; « Travailler au-delà de la durée habituelle », n° 591, juin 1998 ; « Quand on travaille moins que d'habitude », n° 591, juin 1998 ; « Les caractéristiques familiales des salariés à temps

DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** Depuis 1982, la durée légale du travail effectif des salariés était fixée à 39 heures par semaine. La *loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail* (n° 98-461 du 13 juin 1998) fixe la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés à 35 heures par semaine à compter du 1/1/2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et du 1/1/2002 pour les entreprises de 20 salariés ou moins. La loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000, relative à la réduction négociée du temps de travail, en fixe les modalités de mise en œuvre (heures supplémentaires, aménagement du temps de travail, dispositions pour les cadres, travail à temps partiel, congés, etc).
- **Durée hebdomadaire habituelle.** Horaire hebdomadaire déclaré comme habituel par les personnes interrogées lors des enquêtes annuelles sur l'emploi. Une proportion de 10 % d'entre elles environ déclarent ne pas avoir d'horaire habituel. Il ne s'agit donc pas de la durée du travail contractuelle dans l'entreprise, ni de celle effectivement travaillée pendant la semaine précédant l'enquête.
- **Salarié à temps partiel.** Légalement, salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement.
- **Sous-emploi.** Pour le BIT, l'emploi inclut toutes les personnes dites en situation de sous-emploi, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail. Dans l'enquête sur l'emploi, seules sont prises en compte les personnes en sous-emploi travaillant à temps partiel.

partiel dans le secteur privé », n° 626, janvier 1999 ; « Le temps de travail des indépendants », n° 695, janvier 2000.

SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de janvier 1999. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 153-154, juillet 1999.
- [2] « Baisse du sous-emploi après 8 ans de hausse », *INSEE-Première*, n° 693, janvier 2000.
- [3] « L'ordinateur divise encore les mondes professionnels », *INSEE-Première*, n° 651, juin 1999.
- [4] *Enquête sur les forces de travail-résultats 1998*, Eurostat, thème 3, 2000.
- [5] « Des conflits du travail en recul en 1998 sauf dans la Fonction publique », *Premières synthèses*, Dares, n° 99-09, 38.3.

DURÉE ET CONDITIONS DE TRAVAIL 9.4

Proportion de salariés à temps partiel en janvier 1999 [1] %

Activité économique	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	8,5	37,7	16,5
Industries agricoles et alimentaires	3,4	24,3	11,6
Industries de biens de consommation	3,8	13,0	8,2
Industrie automobile	1,8	14,9	3,9
Industries de biens d'équipement	2,3	18,0	5,4
Industries de biens intermédiaires	2,0	11,3	4,4
Énergie	2,0	21,6	6,3
Construction	1,8	33,7	4,7
Commerce	5,2	37,0	19,8
Transports	3,1	19,9	6,6
Activités financières	2,9	22,6	13,8
Activités immobilières	9,7	29,6	21,9
Services aux entreprises	6,4	29,9	16,4
Services aux particuliers	18,5	54,2	42,6
Éducation, santé, action sociale	11,8	32,0	26,4
Administrations	7,1	32,4	18,8
Ensemble des salariés	5,7	32,3	18,0

Durée hebdomadaire* du travail des salariés à temps complet dans l'Union européenne en 1999 p [4] heures

	Hommes	Femmes	Ensemble	Rappel 1990
Allemagne	40,5	39,4	40,1	39,9
Autriche	40,3	39,9	40,2	40,1
Belgique	39,1	36,9	38,4	38,0
Danemark	39,6	37,9	38,9	39,0
Espagne	41,1	39,6	40,6	40,7
Finlande	40,1	38,3	39,3	38,4
France	40,2	38,6	39,6	39,6
Grèce**	41,7	39,3	40,8	40,2
Irlande	41,3	38,0	40,0	40,4
Italie	39,7	36,3	38,5	38,6
Luxembourg	40,5	38,0	39,7	39,9
Pays-Bas	39,2	38,3	39,0	39,0
Portugal	41,5	39,4	40,6	41,9
Royaume-Uni	45,2	40,7	43,6	43,7
Suède	40,2	39,9	43,6	40,7

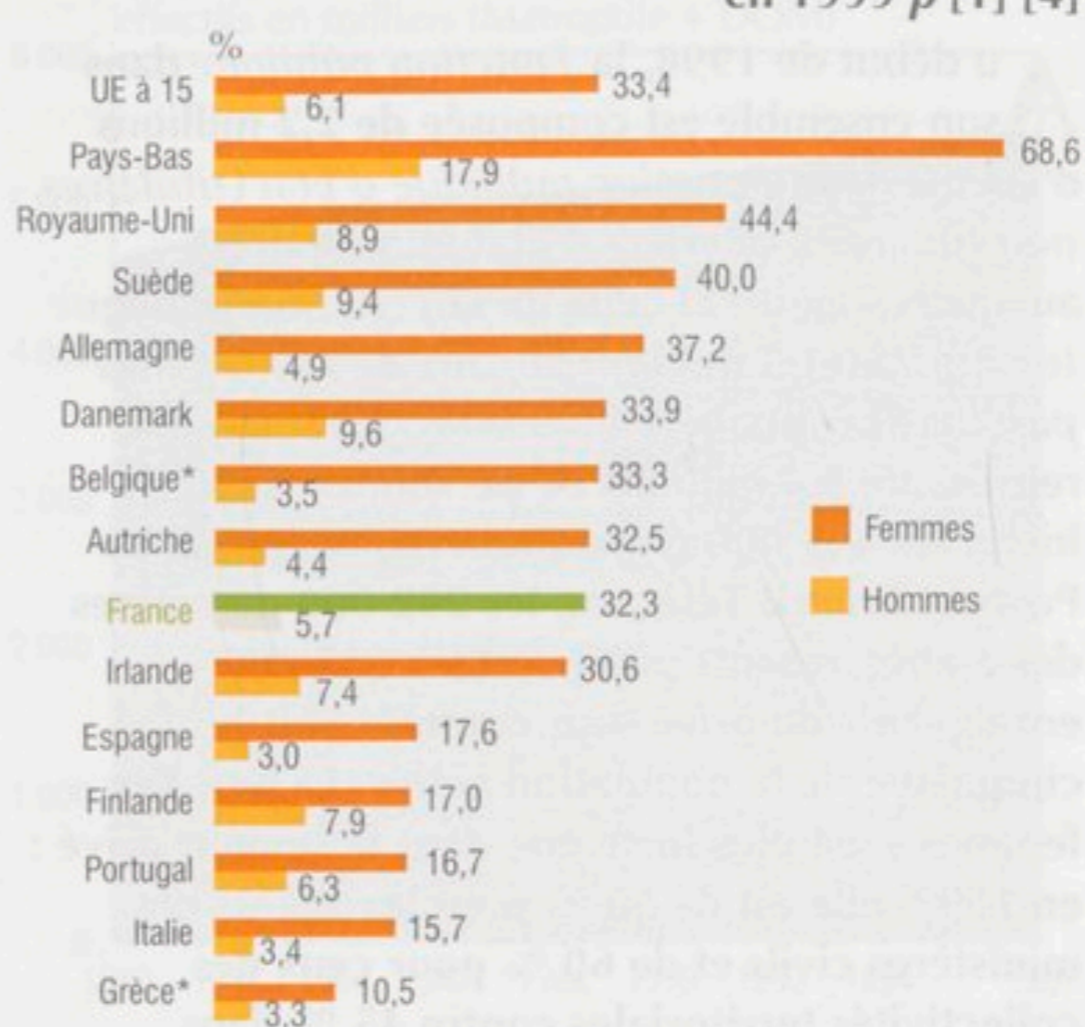
* Nombre moyen d'heures effectivement travaillées dans l'emploi principal, au cours de la semaine de référence, par les salariés à temps complet. ** 1998.

Travail le dimanche - Travail de nuit [1] %

	Hommes	Femmes	Ensemble
Proportion de salariés travaillant* :			
- le dimanche	27,1	23,1	25,3
Industrie	18,7	9,9	16,1
dont : énergie	39,4	6,9	32,2
Construction	6,5	4,6	6,3
Tertiaire	33,5	25,4	29,2
dont : commerce	21,2	23,3	22,2
transport	41,7	29,9	39,2
éducation, santé	42,6	40,4	41,0
- la nuit	21,0	7,5	14,7
Industrie	24,2	4,5	18,4
dont : IAA	40,1	6,6	27,0
Tertiaire	22,0	8,0	14,7
dont : transports	46,6	16,4	40,3
services aux particuliers	30,8	8,6	15,9
éducation, santé	17,5	13,4	14,5
administration	30,4	5,0	18,6

* Travail habituel ou occasionnel, en janvier 1999.

Temps partiel dans l'Union européenne en 1999 p [1] [4] %



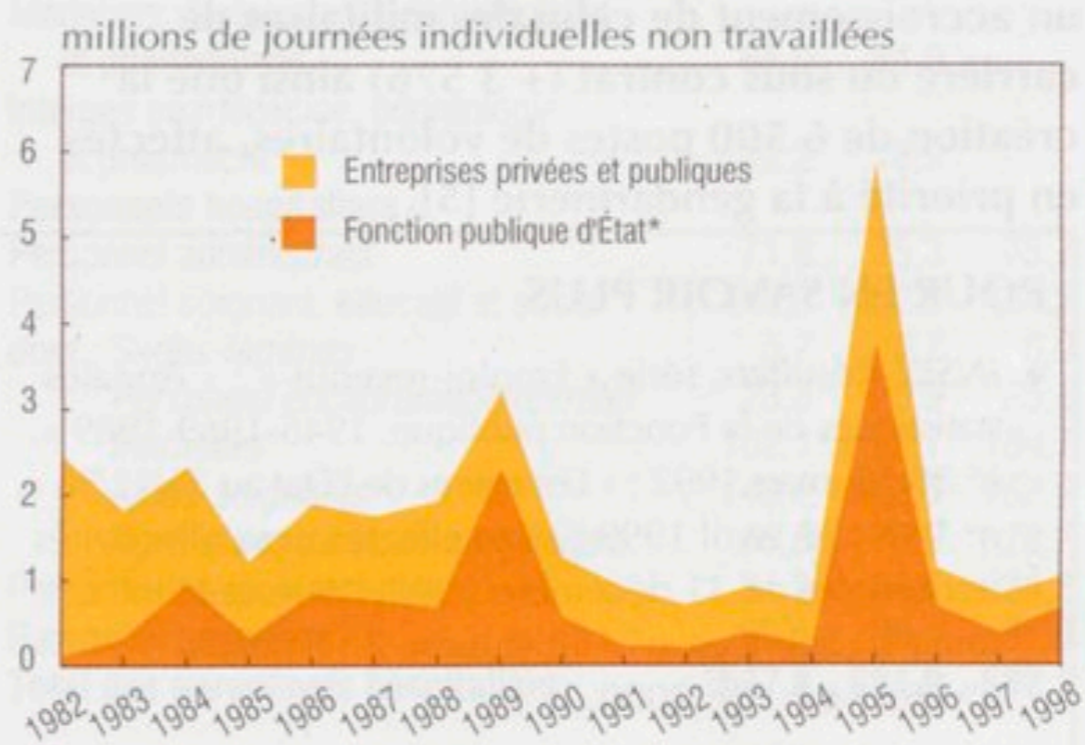
* 1998

Durée hebdomadaire habituelle du travail pour les actifs occupés* en janvier 1999 [1] heures

Catégorie socioprofessionnelle	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs	57,3	38,8	50,4
Artisans, comm., chefs d'entr.	54,7	46,9	52,0
dont : commerçants	57,1	51,2	54,6
Cadres et prof. intellect. sup.	42,7	35,4	40,0
dont : professions libérales	51,5	38,5	46,2
cadres de la Fonction publique	42,5	39,7	41,5
Professions intermédiaires	39,3	34,6	37,1
Employés	38,7	33,0	34,3
dont : policiers et militaires	42,0	37,7	41,5
Ouvriers	38,7	33,2	37,6
dont : chauffeurs	40,9	27,4	40,1
Ensemble des actifs	40,7	34,2	37,7

* Y c. ceux à temps partiel, ce qui peut expliquer la durée moindre pour les femmes : la proportion de temps partiel atteint plus de 30 % chez les employées (principalement dans le commerce et les services aux particuliers) et les ouvrières (71 % chez les femmes chauffeurs).

Les conflits du travail de 1982 à 1998 [5] millions de journées individuelles non travaillées



* Y compris France Télécom et La Poste (sauf en 1996 et 1998), à l'exclusion des Fonctions publiques hospitalière et territoriale.

PRÉSENTATION

Àu début de 1998, la **Fonction publique** dans son ensemble est composée de 2,2 millions d'agents de la **Fonction publique d'État** (**titulaires**, **non titulaires**, ouvriers d'État et militaires) auxquels s'ajoutent ceux de la **Fonction publique territoriale** (1,5 million) et ceux de la **Fonction publique hospitalière** (849 000). Au total, elle représente 5,4 millions de personnes (si on y inclut les 441 000 personnes employées par La Poste et France Télécom, les 292 000 personnes des établissements publics et les 147 000 enseignants du privé sous contrat), soit le cinquième de la population active. La part des femmes y est plus forte que dans le secteur privé : en 1997, elle est de 56 % pour les agents des ministères civils et de 60 % pour ceux des collectivités territoriales contre 45 % dans l'ensemble de la population active.

Au début de 1998, les effectifs de l'ensemble de la Fonction publique d'État représentent toujours plus de la moitié de l'ensemble de la Fonction publique. Mais leur nombre a diminué de 8 % depuis 1990. Dans le même temps, ceux de la Fonction publique hospitalière croissaient de 6 % et ceux de la Fonction publique territoriale de 12 %.

Dans la Fonction publique territoriale, la proportion de non-titulaires est importante (34 % contre 13 % dans celle d'État et 5 % dans la Fonction publique hospitalière hors médecins), ainsi que celle des agents de catégorie C (78 % contre 28 % dans celle d'État) même si leur part relative diminue régulièrement. En 1997, elle emploie 136 000 **CES**, et 3 000 **contrats emploi jeunes**, ce qui augmente ses effectifs de 9 % [1] [4] [6].

Les **effectifs budgétaires** des ministères civils (1 679 000 prévus dans la loi de finances pour 2000), sont quasiment stables depuis 5 ans [2].

Pour ce qui concerne les **effectifs militaires**, le budget 2000 prévoit, comme en 1998 et 1999, la diminution du nombre des appelés (- 36 269) et un accroissement de celui des militaires de carrière ou sous contrat (+ 3 576) ainsi que la création de 6 500 postes de volontaires, affectés en priorité à la gendarmerie [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenu » : « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992 ; « Les agents de l'État au 31/12/96 », n° 149-150, avril 1999 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1995, 1996 et 1997 », tome 1 : Services, n° 162 et tome 2 : Emplois, n° 163-164, mai 2000.

DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la **Fonction publique d'État** (ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute ceux des établissements publics, de La Poste et de France Télécom ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat), la **Fonction publique territoriale** (personnel des collectivités locales) et la **Fonction publique hospitalière** (personnel des hôpitaux publics).
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
 - catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
 - catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
 - catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Effectifs de la défense.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. C'est pourquoi les chiffres du tableau ci-contre sont donnés à titre indicatif et doivent être utilisés avec prudence.
- **CES.** Voir définition au mot-clé 9.3.
- **Contrat emploi jeune.** Voir définition au mot-clé 9.3

SOURCES

- [1] *Les collectivités locales en chiffres 1999*, direction générale des collectivités locales, La Documentation française.
- [2] « La loi de finances pour 2000 : tableaux de synthèse », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 177, février 2000.
- [3] Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [4] Division exploitation des fichiers administratifs, Insee.
- [5] « La défense en chiffres 2000 », *Armées d'aujourd'hui*, Dicod, ministère de la Défense, n° 247, 2000.
- [6] « L'emploi dans les collectivités locales », *INSEE-Première*, n° 637, mars 1999.

EMPLOI DE LA FONCTION PUBLIQUE 9.5

Effectifs de la Fonction publique et répartition par catégorie statutaire [1] [4]

effectifs en milliers (Métropole + DOM)

	Mars 1969	1/1/1983	1/1/1998
Fonction publique d'État*	2 067,5	2 813,8	2 235,5
Répartition par catégorie en % :			
A	16,8	24,0	41,0
B	39,3	34,4	30,9
C et D	43,9	41,6	28,1
Proportion de titulaires	72,6	79,8	86,7
Fonction publique territoriale**	618,1	1 103,0	1 481,9
Répartition par catégorie en % :			
A	2,7	5,0	8,6
B	6,8	11,0	13,2
C et D	90,5	84,0	78,2
Proportion de titulaires	51,4	63,1	66,4
Fonction publique hospitalière***	360,0	750,3	849,0
Ensemble	3 045,6	4 667,1	4 566,4

* Non compris les effectifs des établissements publics, les CES, les enseignants du privé sous contrat et, depuis 1992, les effectifs de La Poste et France Télécom et les appelés du contingent. ** Non compris les CES et les emplois-jeunes (139 950 au 1/1/98). *** Hôpitaux publics, hospices et maisons de retraites publiques autonomes : personnels médicaux et non médicaux.

Effectifs de la Fonction publique d'État* [4]

	31/12/1996		31/12/1997	
	milliers	dont titulaires %	milliers	dont titulaires %
Budget de l'État	2 230,2	87,0	2 235,5	86,7
- ministères civils	1 839,1	88,8	1 844,3	88,4
dont : Femmes	1 028,1	89,3	1 034,2	88,9
Temps partiel	250,4	66,7	243,8	69,9
- ministère de la Défense	391,1	78,5	391,2	78,5
Enseignement privé sous contrat	145,9	0,9	146,9	3,4
Établissements publics	291,7	28,1	292,0	28,1
La Poste et France Télécom	451,2	87,2	440,8	86,6
Ensemble	3 119,0	77,5	3 115,2	77,1
dont : Femmes	1 547,0	74,5	1 549,9	74,2
Temps partiel	486,0	45,7	475,1	45,7

* Métropole, DOM et services à l'étranger.

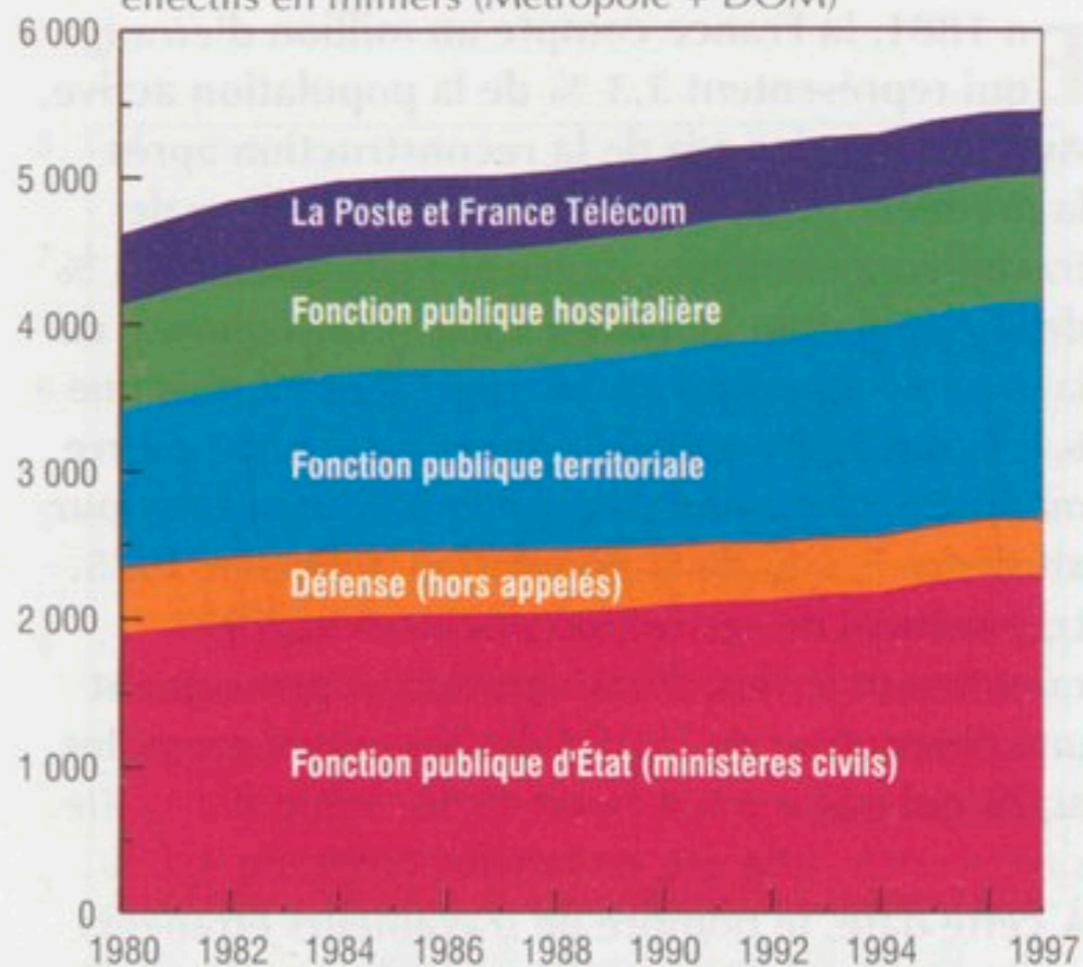
Effectifs* de la défense dans quelques pays [5]

	(a) Terre			(b) Réserves
	Air	Mer		
Belgique	26 400	11 500	2 600	152 050
Royaume-Uni	113 500	55 200	43 700	315 300
France	169 342	66 473	49 491	419 000
Italie	165 600	61 900	38 000	72 000
Espagne	120 000	29 100	36 950	447 900
Pays-Bas	27 000	11 980	13 800	75 000
Allemagne	228 300	76 400	28 100	344 700
États-Unis (c)	469 300	361 400	369 800	1 303 300

* Sources : OTAN « Military Balance » 1998/2000 et données nationales pour la France pour 2000. (a) Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France. (b) Réserves mobilisables. (c) Non compris dans les effectifs 171 000 hommes du Marine Corps.

La Fonction publique de 1980 à 1997 [1] [4]

effectifs en milliers (Métropole + DOM)



Effectifs des collectivités locales [4]

effectifs en milliers (métropole + DOM)

	p 1/1/1998	98/97 %
Organismes régionaux et départementaux	217,3	2,8
Régions	9,0	4,6
Départements	158,7	2,3
Autres établissements*	49,6	4,4
Organismes communaux et intercommunaux	1 110,5	1,0
Organismes communaux	1 004,8	0,8
Organismes intercommunaux	105,7	3,0
Organismes privés d'administration locale	93,8	1,1
Ensemble des administrations locales	1 421,6	1,3
Autres organismes**	60,2	0,7
Effectifs totaux (hors CES et emplois-jeunes)	1 481,8	1,3
Contrats emplois-solidarité et emplois-jeunes	140,0	-2,8
Effectifs totaux (y compris CES)	1 621,8	0,9
dont : départements d'outre-mer	63,6	-1,7

* Y c. Services départementaux d'incendie et Préfecture de Police de Paris.

** Offices publics d'HLM, EPIC, caisses de crédit municipal et associations syndicales autorisées.

Personnels hospitaliers du secteur public [3]

effectifs en milliers au 1^{er} janvier

	1990	1997	p 1998
Médecins, biologistes, odontologistes et pharmaciens	66,0	81,0	...
Internes en médecine, odontologie et pharmacie*	22,2	18,9	...
Personnels hospitaliers :			
Personnel administratif	71,8	75,3	75,7
Personnel soignant, éducatif et social	446,3	482,3	484,2
dont : Sages-femmes	5,7	6,7	6,9
Personnel encadrement infirmier	23,8	25,9	25,8
Infirmiers	162,1	182,7	184,7
Aides-soignants	140,2	162,3	162,9
Agents des services hospitaliers	88,9	78,2	78,7
Personnel médico-technique	31,2	34,1	34,3
Personnel technique	98,5	89,3	87,9
Total des personnels hospitaliers	647,8	681,0	682,1

* Y c. les faisant fonction d'interne (FFI) et les diplômés interuniversitaires de spécialité (DIS).

PRÉSENTATION

En 1881, la France compte un million d'**étrangers** qui représentent 3,3 % de la population active. Avec les besoins nés de la reconstruction après la première guerre mondiale, la proportion de travailleurs étrangers s'accroît : elle atteint 7,4 % de la population active en 1931. Conséquence de la crise économique, ils ne représentent plus que 6,1 % des actifs en 1936. Après la seconde guerre mondiale, leur nombre augmente à nouveau pour atteindre 7,3 % de la population active en 1975. Les mesures de restriction décidées en 1974 ralentissent le flux d'immigration et provoquent une diminution de la part des étrangers parmi les actifs qui passe à 6,4 % en 1990. Selon l'**enquête sur l'emploi**, elle est, en janvier 1999, de 6,1 %. À cette date, le nombre de travailleurs étrangers est estimé à 1 593 900, en hausse de 0,5 % par rapport à l'année précédente.

Ils sont plus touchés par le chômage (22,9 % d'entre eux sont chômeurs) que les Français (11 %). Près d'un travailleur étranger sur deux est ouvrier, un sur quatre est employé et 7 % d'entre eux sont cadres. Le secteur tertiaire emploie plus de la moitié des étrangers et c'est dans la construction et les services aux particuliers qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux.

En 1999, les Portugais sont toujours les plus nombreux (20,5 %) devant les Algériens (15 %) et les Marocains (14 %) ; mais, après une augmentation constante de 1985 à 1998, la part des Marocains diminue légèrement, tandis que celle des Algériens reste stable. La proportion des ressortissants d'Afrique noire progresse encore (3 % en 1985, 8 % en 1998 et 8,5 % en 1999) [1] [2].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleurs étrangers a augmenté dans les pays de l'Union européenne. En 1999, ils y représentent en moyenne 4,8 % de la population active. Cette proportion varie de 10 % en Autriche et en Allemagne, à 4 % en Suède, au Royaume-Uni et en Grèce, et 1 % au Portugal, en Espagne, en Finlande et en Italie [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'Union européenne et l'immigration », *Migrations société*, CIEMI, Vol. 11, n° 64-65, juillet-octobre 1999.
- *Rapport annuel 1998*, Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI), septembre 1999.
- *Tendances des migrations internationales*, OCDE, août 1998.
- *Annuaire des migrations 99*, Omistats, OMI, 1999.
- « Les immigrés en France », *Contours et Caractères*, Insee, février 1997.
- « En quatre ans, recul de l'emploi des salariés étrangers dans le secteur privé », *Premières synthèses*, Dares, n° 32.1, 97-08.

DÉFINITIONS

- **Étrangers**. Voir définition au mot-clé 3.1.
- **Enquête sur l'emploi**. Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.

SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de 1999 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 153-154, juillet 1999.
- [2] « Les étrangers en France », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.
- [3] *La balance des paiements et la position extérieure de la France en 1998*, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ; Banque de France.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail - résultats 1998*, Eurostat, thème 3, 2000.

EMPLOI DES ÉTRANGERS 9.6

Étrangers actifs en janvier 1999 [1]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs		Proportion d'étrangers dans la CS%
	milliers	%	
Agriculteurs exploitants	8,3	0,5	1,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et +)	108,2	6,8	6,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	112,3	7,0	3,5
Professions intermédiaires	144,6	9,1	2,8
Employés	396,7	24,9	5,1
Ouvriers	773,9	48,5	10,9
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	49,8	3,1	14,2
Total	1 593,9	100,0	6,1
dont : salariés	1 103,1	69,2	5,5

Salariés étrangers selon l'activité économique en janvier 1999 [1]

Activité économique	Effectifs		Proportion d'étrangers * %
	milliers	%	
Agriculture, sylviculture, pêche	25,7	2,3	9,0
Industries agricoles et alimentaires	24,8	2,2	4,4
Industries de biens de consommation	47,5	4,3	6,5
Industrie automobile	27,6	2,5	9,5
Industries de biens d'équipement	34,0	3,1	4,2
Industries de biens intermédiaires	92,0	8,3	6,4
Énergie	3,2	0,3	1,5
Construction	163,9	14,9	15,0
Commerce	110,7	10,0	4,4
Transports	36,1	3,3	4,1
Activités financières	13,0	1,2	1,9
Activités immobilières	36,2	3,3	14,0
Services aux entreprises	163,4	14,8	6,5
Services aux particuliers	188,3	17,1	12,1
Éducation, santé, action sociale	90,9	8,2	2,4
Administrations	45,8	4,2	1,8
Total	1 103,1	100,0	5,5

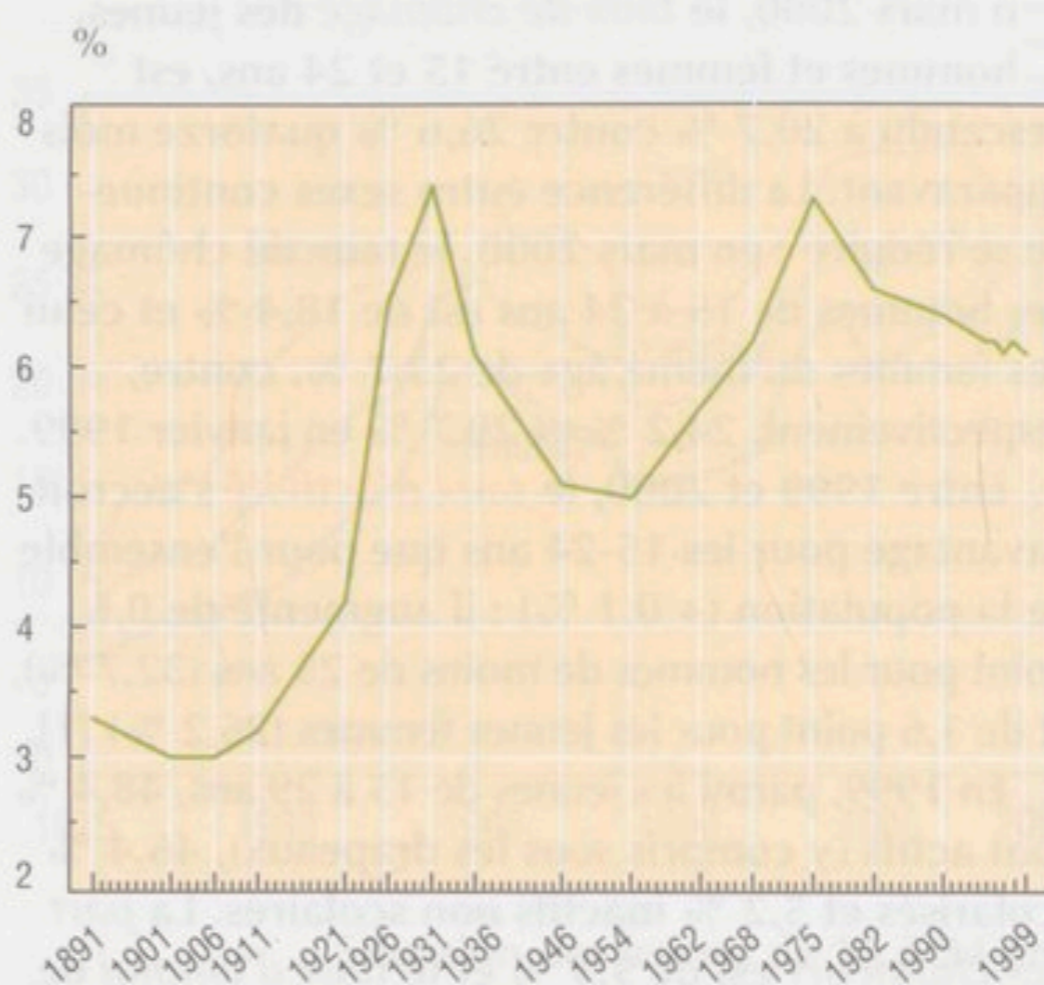
* Dans l'activité

Population active* étrangère dans l'Union européenne en 1998 [4]

	Ensemble		dont pays hors UE	
	milliers	** %	milliers	* %
Allemagne	3 384	8,6	2 173	5,5
Autriche	380	9,9	315	8,2
Belgique	344	8,1	95	2,2
Danemark	75	2,7	52	1,8
Espagne	162	1,0	95	0,6
Finlande	26	1,0	21	0,8
France	1 582	6,2	938	3,7
Grèce	166	3,7	153	3,4
Irlande	53	3,3	11	0,7
Italie	214	0,9	167	0,7
Luxembourg	71	40,8	7	4,0
Pays-Bas	270	3,5	149	1,9
Portugal	67	1,3	47	0,9
Royaume-Uni	1 158	4,0	661	2,3
Suède	187	4,3	105	2,4
Union européenne	8 139	4,8	4 989	2,9

* Chômeurs inclus. ** Par rapport à la population active totale.

Évolution de la part des étrangers dans la population active depuis un siècle [1] [2]



Taux de chômage selon la nationalité en janvier 1999 [1]

Nationalité	Ensemble	dont jeunes de 15 à 24 ans	dont femmes
Français	11,0	26,1	13,0
- de naissance	10,9	25,8	12,8
- par acquisition	17,1	36,5	18,0
Étrangers	22,9	36,6	25,7
Ressortissants de l'UE	10,4	17,3	10,6
dont : Espagnols	9,4	...	13,0
Italiens	20,6	...	26,0
Portugais	8,2	...	6,9
Autres membres de l'UE	10,5	...	12,9
Étrangers hors UE	30,3	42,6	36,2
dont : Algériens	31,6	42,2	35,8
Marocains	36,9	51,1	45,7
Tunisiens	26,6	...	33,6
Autres Africains	31,9	52,6	42,3
Ensemble	11,8	26,6	13,6

Envois de fonds des travailleurs étrangers en France vers leur pays d'origine [3]

millions de francs

Pays destinataires	1995	1996	1997	1998
Union européenne	9 491	9 173	9 599	10 117
dont : Portugal	6 977	6 825	7 012	7 060
Espagne	1 120	1 007	881	908
Italie	313	296	458	625
Allemagne	323	312	364	423
Belgique	298	274	332	405
Royaume-Uni	198	211	210	235
Pays du Maghreb	5 082	5 277	5 734	6 253
Pays de la zone franc	51	210	494	601
Reste du monde	1 060	1 023	1 063	1 154
dont : États-Unis	177	185	229	223
Suisse	165	131	156	240
Total	15 684	15 683	16 890	18 125

PRÉSENTATION

En mars 2000, le **taux de chômage** des jeunes, hommes et femmes entre 15 et 24 ans, est descendu à 20,7 % contre 26,6 % quatorze mois auparavant. La différence entre sexes continue de se réduire : en mars 2000, le taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans est de 18,4 % et celui des femmes du même âge de 23,7 %, contre, respectivement, 24,2 % et 29,7 % en janvier 1999.

Entre 1999 et 2000, le **taux d'activité** s'accroît davantage pour les 15-24 ans que pour l'ensemble de la population (+ 0,1 %) : il augmente de 0,6 point pour les hommes de moins de 25 ans (32,7 %), et de 1,6 point pour les jeunes femmes (26,2 %) [1].

En 1999, parmi les jeunes de 15 à 29 ans, 48,4 % sont actifs (y compris sous les drapeaux), 46,4 % scolarisés et 5,2 % inactifs non scolaires. La **part des chômeurs** est de 9,5 % et le **taux d'emploi** de 37,9 %. Le **diplôme** constitue toujours un rempart contre le chômage. En 1999, 10 % des jeunes actifs diplômés du supérieur sont au chômage contre 35 % des jeunes actifs sans diplôme. Plus d'une jeune femme qui travaille sur deux est employée et près d'un jeune homme sur deux est ouvrier. Cependant, la part des professions intermédiaires et celle des cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi des jeunes sont en hausse (respectivement + 21 % et + 8 %). En janvier 1999, 30 % des 15-29 ans qui travaillent ont un **emploi temporaire** contre 6 % pour les adultes ; 6 % des jeunes ayant un emploi sont **apprentis**, presque autant **intérimaires** et 18 % ont un **contrat à durée déterminée** (y compris emplois aidés) [2].

À fin février 2000, 236 000 emplois ont été créés dans le cadre du programme **emplois jeunes** : 139 800 dans les associations et collectivités locales, 75 000 à l'Éducation nationale, 20 000 dans la police nationale et 1 200 agents de justice. Ces créations d'emplois se sont traduites par 226 000 embauches : 134 000 dans les associations et collectivités locales, 75 000 à l'Éducation nationale et 17 000 dans la police nationale (+ 20 agents de justice) [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « Emploi des jeunes et conjoncture », n° 51.1, 99.12 ; « L'activité des 15-29 ans », n° 08.3, 2000.02.
- *Bref*, Cereq : « Quels secteurs pour les débutants ? », n° 153, mai 1999 ; « Diplômés de l'enseignement supérieur, la reprise de l'emploi ne profite pas à toutes les filières », n° 156, septembre 1999 ; « Emplois-Jeunes, la professionnalisation en débat », n° 158, novembre 1999 ; « Entrer sur le marché du travail avec un baccalauréat », n° 161, février 2000 ; « La place des débutants sur les marchés du travail européens », n° 164, mai 2000.

DÉFINITIONS

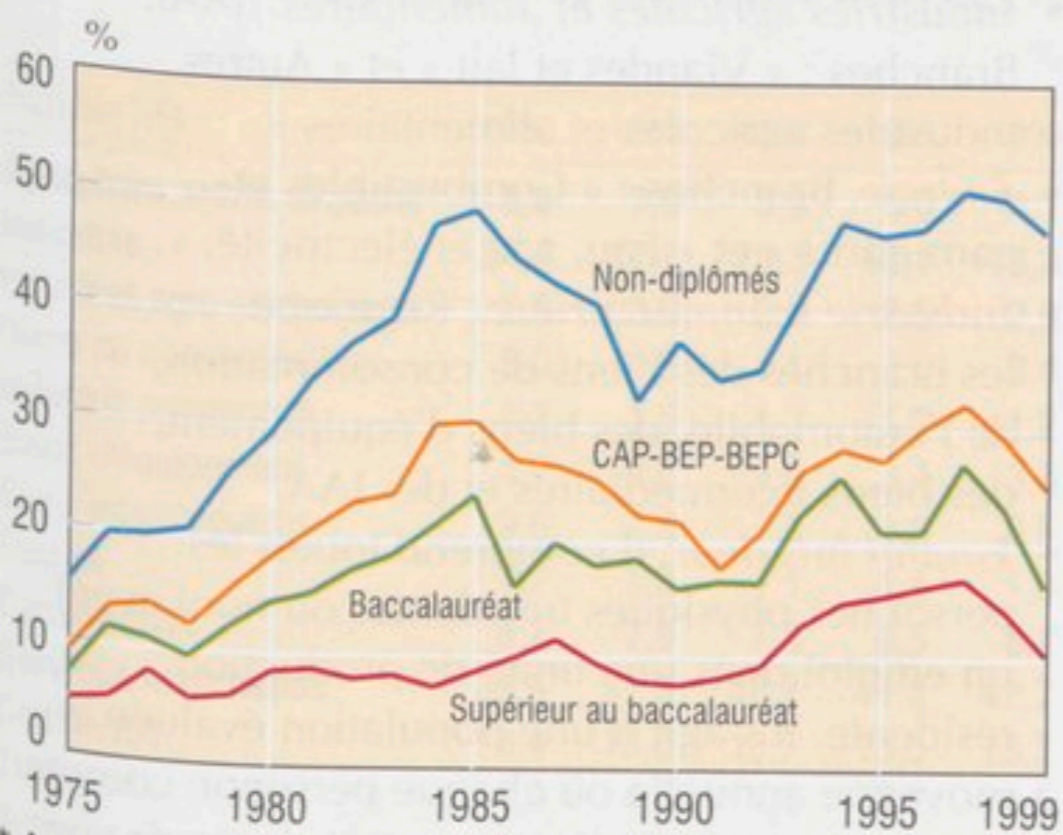
- **Taux d'activité**. Proportion de la population active (actifs occupés et chômeurs) par rapport à la population totale correspondante; les militaires du contingent et les apprentis sont considérés comme actifs occupés.
- **Taux d'emploi**. Proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale considérée (ici de 15 à 29 ans).
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y compris contingent et apprentis) et chômeurs.
- **Part des chômeurs**. Proportion du nombre des chômeurs par rapport à la population considérée. Parmi les jeunes, compte tenu des nombreux effectifs scolarisés, la part des chômeurs est très inférieure au taux de chômage.
- **Part des actifs occupés**. Proportion du nombre d'actifs occupés par rapport à la population (part des actifs occupés + part des chômeurs = taux d'activité).
- **Formes particulières d'emploi**. Intérim, contrats à durée déterminée, apprentissage et contrats aidés.
- **Nouveaux embauchés**. Individus occupant un emploi et travaillant dans l'entreprise depuis moins d'un an, d'après la date et le mois d'entrée dans l'entreprise qu'ils déclarent à l'enquête emploi. Le taux de nouveaux embauchés est le rapport entre le nombre de nouveaux embauchés et le nombre d'actifs (emplois, chômeurs, jeunes du contingent).
- **Emplois jeunes**. Voir 9.3.

SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2000 », *INSEE-Première*, n° 723, juin 2000.
- [2] « L'activité des 15-29 ans : stabilisation depuis 1995 », *INSEE-Première*, n° 699, février 2000.
- [3] Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Internet, juillet 2000.
- [4] Division Emploi, Insee.
- [5] « Enquête sur les forces de travail - Principaux Résultats 1999 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 5/2000.

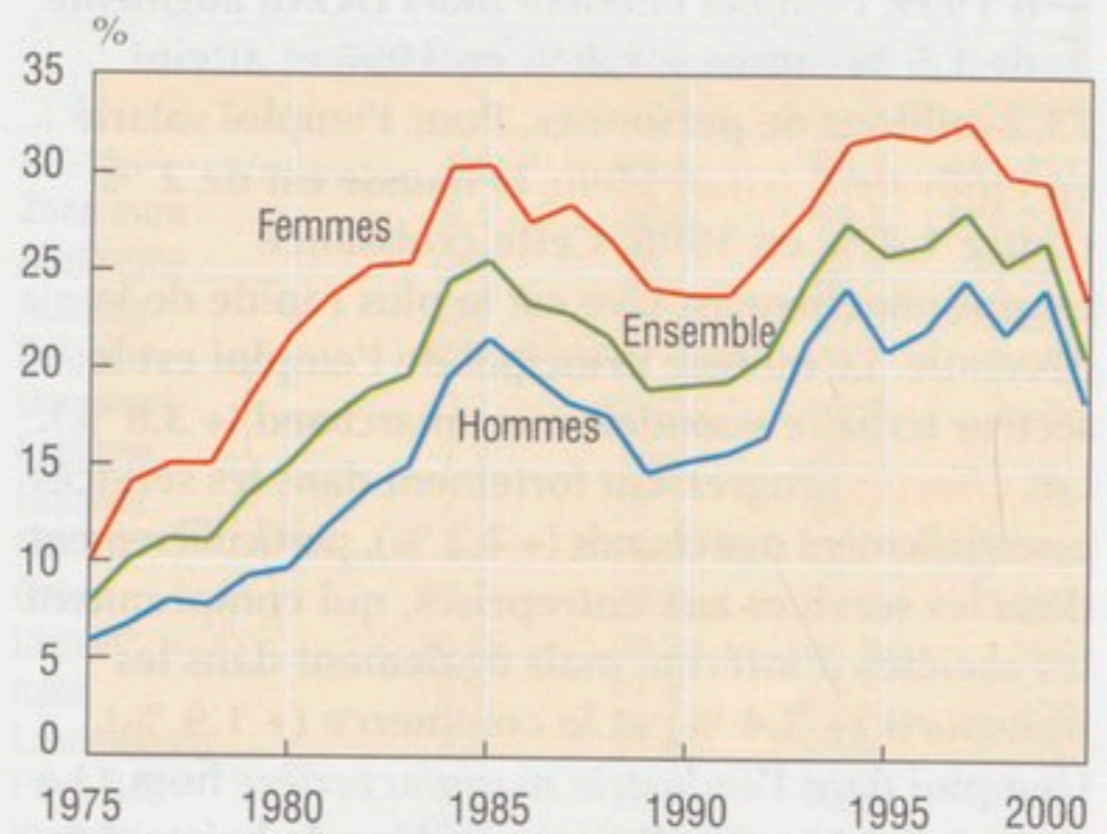
EMPLOI DES JEUNES 9.7

Taux de chômage* selon le diplôme de 1 à 4 ans après la fin des études [4]



* Au sens du BIT.

Évolution du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans [1]



Situation des jeunes de 15 à 24 ans dans l'Union européenne en 1999 [5]

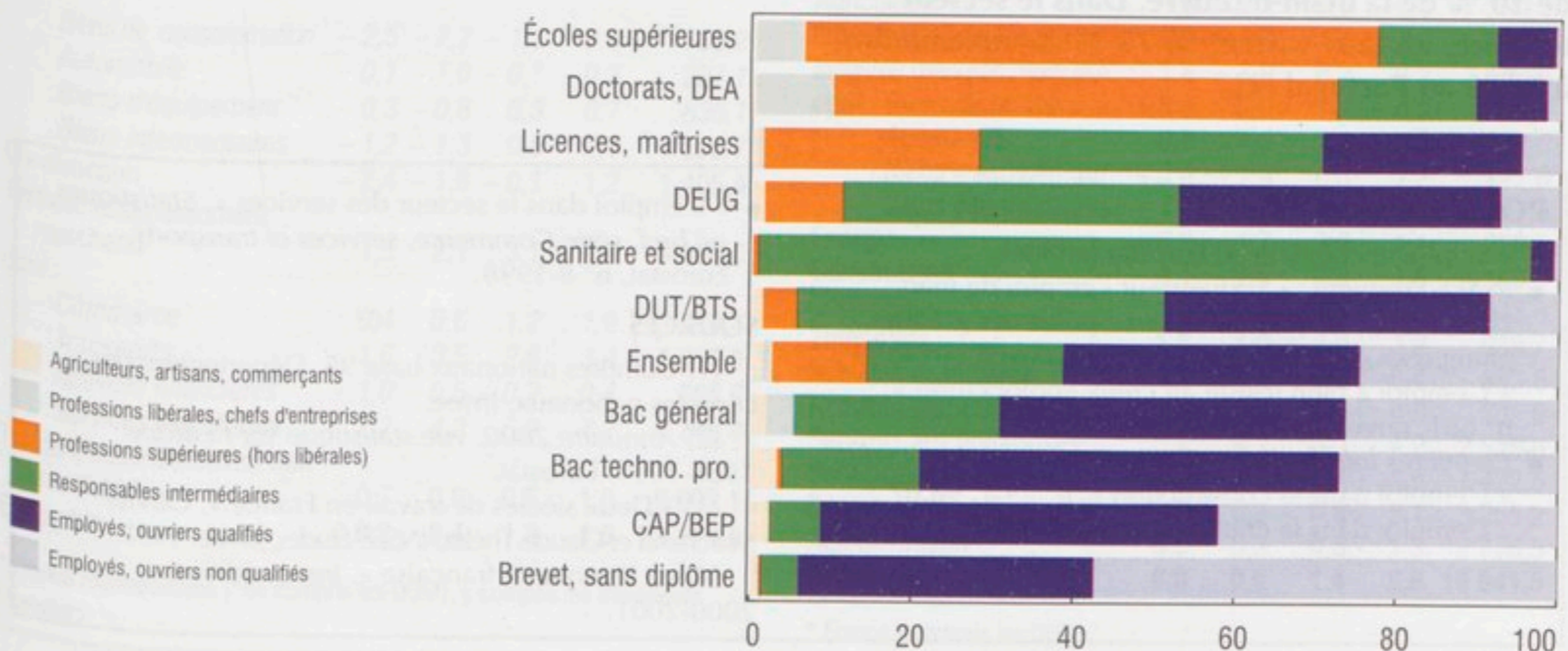
%

	1975	1985	2000
Taux d'activité %			
Hommes	73,7	66,2	41,4
Femmes	58,7	54,5	33,9
Taux d'emploi %			
Hommes	64,1	48,0	32,5
Femmes	53,4	40,2	26,4
Part de chômage %			
Hommes	3,6	12,4	7,1
Femmes	5,3	14,3	7,3
Taux de chômage %			
Hommes	4,9	18,7	17,1
Femmes	9,0	26,2	21,6
Taux de scolarité %			
Hommes	23,5	31,3	56,2
Femmes	24,7	34,1	60,8
Taux d'inactivité non scolaire %			
Hommes	2,8	2,4	2,4
Femmes	16,7	11,4	5,3

	Actifs	dont : chômeurs	Inactifs	dont : en cours de scolarité
Union européenne	47,3	18,3	52,7	88,9
Allemagne	50,8	8,9	49,2	90,9
Autriche	58,4	5,9	41,6	** 92,0
Belgique	32,9	22,6	67,1	91,3
Danemark	73,3	10,0	26,7	90,6
Espagne	41,4	29,5	58,6	91,9
Finlande	63,0	28,6	37,0	87,0
France	36,1	26,5	63,9	94,0
Grèce *	40,0	29,7	60,0	87,3
Irlande	50,8	8,4	49,2	** 91,9
Italie	38,1	32,9	61,9	83,0
Luxembourg	34,0	6,7	66,0	91,9
Pays-Bas	67,7	7,4	32,3	80,5
Portugal	47,6	9,1	52,4	87,5
Royaume-Uni	62,9	12,7	37,1	83,6
Suède	42,3	16,3	57,7	88,9

* 1998. **1997.

Profession et diplômes des jeunes en mars 2000, 1 à 4 ans après la fin des études [4] %



PRÉSENTATION

En 1999, l'**emploi intérieur** (hors DOM) augmente de 1,5 %, après + 1,3 % en 1998 et atteint 23,2 millions de personnes. Pour l'emploi salarié en **équivalent temps plein**, la hausse est de 2 % contre 1,4 % en 1998. Cette croissance exceptionnellement vive est la plus rapide de la décennie. Le moteur principal de l'emploi est le secteur tertiaire essentiellement marchand (+ 3,0 %). Les **effectifs** progressent fortement dans les services essentiellement marchands (+ 4,2 %), particulièrement dans les services aux entreprises, qui comprennent les sociétés d'intérim, mais également dans les transports (+ 3,4 %) et le commerce (+ 1,9 %). L'emploi dans l'**industrie manufacturière** hors IAA se maintient après plusieurs années de baisse. La construction (+ 1,2 %) retrouve une croissance avoisinant les rythmes records de la fin des années quatre-vingt [4].

En 1999, 9,9 millions de personnes (42,6 % de l'emploi intérieur hors DOM) travaillent dans le **secteur tertiaire** essentiellement marchand ; elles sont réparties pour 20,4 % dans les services marchands, 13,3 % dans le commerce et 4,5 % dans les transports. En outre, 28,8 % sont employés dans le secteur tertiaire essentiellement non marchand (administration, santé, action sociale et éducation). Viennent ensuite, l'**industrie** (y compris l'**énergie** et les IAA) avec 18,3 % des effectifs et la construction (6,1 %). En vingt ans, l'agriculture a perdu plus de la moitié de ses effectifs et l'industrie automobile plus d'un quart. En revanche, sur la même période, le secteur tertiaire en a gagné près d'un tiers [1].

En 1998, les effectifs employés dans l'Union européenne s'élèvent à 151,6 millions de personnes dont 75,3 % dans la zone euro. L'Allemagne concentre 27,3 % de l'emploi industriel, devant le Royaume-Uni (16 %), l'Italie (14,2 %) et la France (13,2 %). En Grèce, au Portugal et en Irlande, le secteur agricole représente encore plus de 10 % de la main-d'œuvre. Dans le secteur tertiaire, les taux varient de 75 % au Luxembourg à 50 % au Portugal [2].

DÉFINITIONS

- **Industries agricoles et alimentaires**. (IAA). Branches : « Viandes et lait » et « Autres industries agricoles et alimentaires ».
- **Énergie**. Branches : « Combustibles et carburants » et « Eau, gaz et électricité, ».
- **Industrie manufacturière**. Regroupe les branches des biens de consommation, de l'automobile, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et des IAA.
- **Emploi intérieur**. Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Emploi équivalent temps plein**. Il correspond au nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.
- **Secteur primaire**. Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire**. Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire**. Ensemble des activités produisant des services tels que le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).
- *INSEE-Première* : « Enquête sur l'emploi de mars 2000 », n° 723, juin 2000 ; « Le poids des grandes entreprises dans l'emploi », n° 683, novembre 1999 ; « L'emploi a bien résisté au creux conjoncturel », n° 681, novembre 1999.
- *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « L'emploi dans la construction », n° 29.1, 98.07 ; « L'emploi dans la chimie », n° 03.1, 99.01.

- « L'emploi dans le secteur des services », *Statistiques en bref, série Commerce, services et transports*, Eurostat, n° 8-1998.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Département des comptes nationaux, Insee.
 [2] *Annuaire 2000, vue statistique sur l'Europe 1988-1998*, Eurostat.
 [3] « Deux siècles de travail en France », Olivier Marchand et Claude Thélot, *INSEE-Études*, janvier 1991.
 [4] « L'économie française », Insee, édition 2000-2001.

EFFECTIFS DES BRANCHES 9.8

Structure de l'emploi intérieur
par grande branche d'activité [1]

Branches NES	1980	1985	1990	1995	1999
Agriculture, sylvic. et pêche	8,8	7,5	5,9	5,0	4,1
Industrie	24,4	22,2	20,3	18,1	18,3
Industries agro-alimentaires	2,8	2,9	2,8	2,5	2,6
Biens de consommation	5,0	4,5	4,1	3,6	3,4
Industrie automobile	1,7	1,5	1,3	1,2	1,2
Biens d'équipement	4,7	4,2	3,9	3,4	3,6
Biens intermédiaires	9,0	7,8	7,1	6,3	6,5
Énergie	1,2	1,3	1,1	1,1	1,0
Construction	8,7	7,3	7,3	6,5	6,1
Services marchands	35,5	37,3	40,2	41,8	42,7
Commerce	13,4	13,6	13,7	13,5	13,3
Transports	4,0	4,1	4,1	4,2	4,5
Activités financières	3,2	3,5	3,5	3,4	3,0
Activités immobilières	1,0	1,1	1,5	1,5	1,5
Services aux entreprises	7,9	8,6	10,6	11,4	12,2
Services aux particuliers	6,0	6,4	6,8	7,8	8,2
Services administrés	22,6	25,7	26,3	28,6	28,8
Éduc. santé, action sociale	11,9	13,7	14,5	16,0	16,2
Administration	10,7	12,0	11,8	12,6	12,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Évolution de l'emploi* intérieur
par secteur d'activité en 1999 [4]

	1996	1997	1998	1999
	%	%	%	%
Agriculture	-2,6	-1,8	-1,4	-1,8
Industries agro-alimentaires	-0,5	-0,1	0,9	0,9
Énergie	-1,1	-2,0	-2,2	-1,3
Industrie manufacturière	-1,2	-1,4	0,0	0,0
dont :				
Biens de consommation	-2,5	-2,2	-1,1	-0,9
Automobile	-0,1	-1,0	-0,1	-0,2
Biens d'équipement	-0,3	-0,8	0,3	0,7
Biens intermédiaires	-1,2	-1,3	0,5	0,1
Construction	-2,4	-1,8	-0,1	1,2
Tertiaire essentiellement marchand	1,3	2,1	3,1	3,0
dont :				
Commerce	0,4	0,6	1,2	1,9
Transports	1,6	0,5	2,6	3,4
Activités financières	-1,0	-0,5	-0,2	0,4
Services marchands	2,2	4,2	5,2	4,2
Tertiaire essentiellement non marchand	0,7	0,0	0,5	1,0
Ensemble	0,2	0,4	1,3	1,5

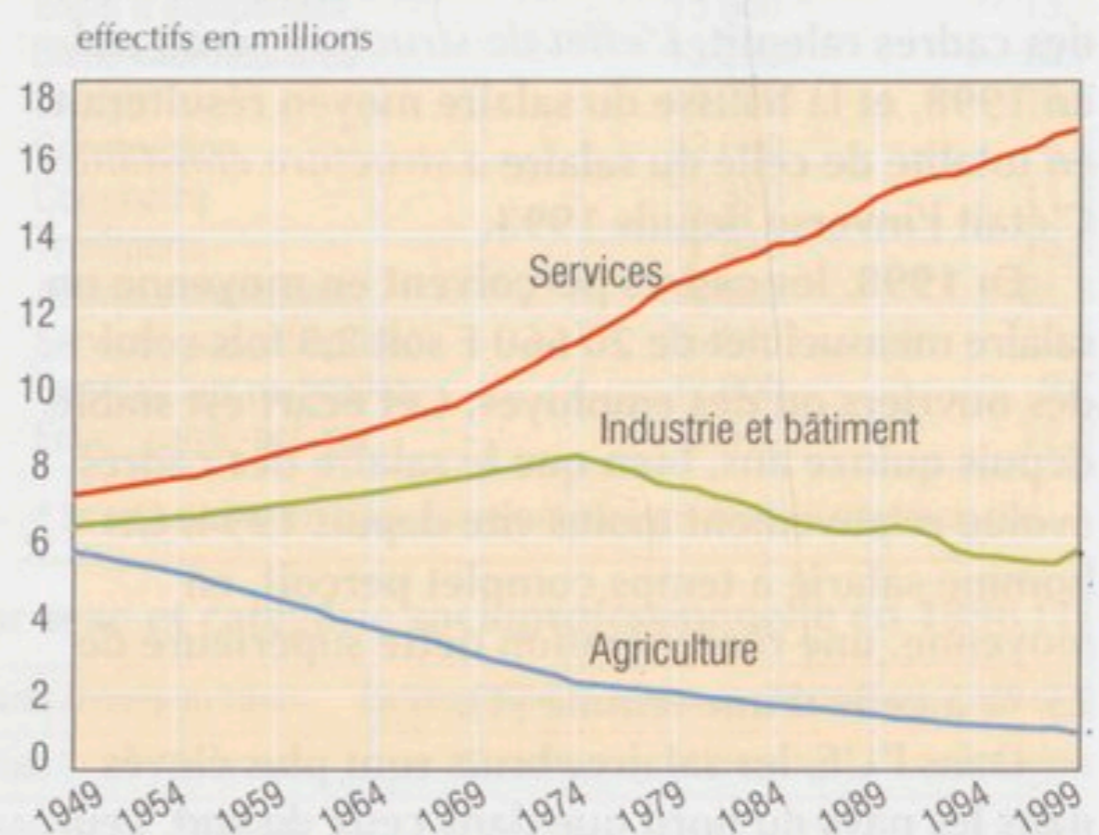
* France métropolitaine (non compris les DOM), y compris les travailleurs frontaliers.

Emploi civil par secteur
dans l'Union européenne en 1998 [2]

	Agriculture %	Industrie %	Services %	Effectifs milliers
EU-15	4,8	29,5	65,7	151 617
Zone euro	5,1	30,6	64,3	114 235
Allemagne	2,8	34,4	62,8	35 537
Autriche	6,5	29,5	64,0	3 626
Belgique	2,2	27,2	70,6	3 857
Danemark	3,7	26,5	69,8	2 672
Espagne	7,9	30,4	61,7	13 161
Finlande	7,1	28,2	64,7	2 174
France	4,4	26,4	69,2	22 460
Grèce	17,7	23,0	59,3	3 967
Irlande*	10,9	28,6	60,5	1 369
Italie	6,4	31,6	62,0	20 065
Luxembourg	2,9	21,8	75,3	170
Pays-Bas	3,5	22,8	73,7	7 053
Portugal	13,7	36,0	50,3	4 763
Royaume-Uni	1,7	26,7	71,6	26 800
Suède	3,1	25,9	71,0	3 943

* 1997.

Évolution de l'emploi par grande branche [1] [3]



Évolution de l'emploi* intérieur salarié
par branche en équivalent temps-plein [1]

	1996	1997	1998	1999
	%	%	%	%
Agriculture	1,9	2,1	0,7	-0,1
Industries agricoles et alim.	3,4	-2,1	1,0	0,9
Industrie manufac. hors IAA	-1,8	-1,9	0,2	0,2
dont : Biens de consom.	-3,8	-2,0	-1,2	-0,9
Automobile	-0,8	-4,6	-1,4	-0,2
Biens d'équipement	-0,6	-1,9	0,8	1,2
Biens intermédiaires	-1,6	-1,3	0,9	0,1
Énergie	-0,8	-1,7	-3,9	-1,1
Construction	-3,1	-2,5	0,0	1,3
Commerce	1,0	2,3	1,9	2,3
Transports	1,5	1,0	3,0	3,8
Activités financières	-1,3	-0,6	-0,8	0,4
Activités immobilières	1,6	0,9	0,0	0,8
Services aux entreprises	0,4	4,1	5,0	4,2
Services aux particuliers	0,7	1,3	3,7	4,6
Éduca., santé, action sociale	0,5	0,2	0,8	2,1
Administration	0,5	0,3	0,3	1,3
Ensemble	0,0	0,5	1,4	2,0

* France y compris les DOM.

Revenus

PRÉSENTATION

En 1998, le salaire mensuel pour un travail à temps complet offert dans les entreprises (privées et publiques) est en moyenne de 13 660 francs en brut et de 10 900 francs en net. Entre 1997 et 1998, bénéficiant du ralentissement de l'inflation (+ 0,7 % en 1998), le **pouvoir d'achat du salaire** brut progresse de 1,1 %.

L'augmentation est plus forte pour le salaire net (1,8%). En effet, après des hausses importantes les années précédentes, les prélèvements à la source reculent pour la seconde année consécutive et contribuent positivement (+ 0,7 point en 1998 après + 0,2 point en 1997 contre - 1,3 point en 1996) à l'évolution des salaires nets.

Le ralentissement de la hausse des qualifications observé depuis 1994 se poursuit et s'amplifie en 1998 : la part des ouvriers non qualifiés dans l'emploi des salariés à temps complet, qui avait baissé au cours de la dernière décennie, se stabilise. Parallèlement, la croissance tendancielle de la part des cadres ralentit. **L'effet de structure** serait nul en 1998, et la hausse du salaire moyen résulterait en totalité de celle du salaire à **structure constante**. C'était l'inverse depuis 1993.

En 1998, les cadres perçoivent en moyenne un salaire mensuel net de 20 660 F soit 2,5 fois celui des ouvriers ou des employés. Cet écart est stable depuis quinze ans, bien que le salaire des cadres évolue relativement moins vite depuis 1994. Un homme salarié à temps complet perçoit, en moyenne, une rémunération nette supérieure de 25 % à celle d'une femme [1].

Dans l'UE, les salaires bruts sont plus élevés dans les pays du nord que dans ceux du sud. Leur répartition est également plus équilibrée dans ceux du nord, à l'exception du Royaume-Uni. Dans tous les États, les gains moyens des salariés à temps complet sont moins élevés pour les femmes que pour les hommes. Les écarts sont les plus faibles dans les pays du nord et les plus élevés dans ceux du sud ainsi qu'au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. La France se situe à un niveau moyen [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les salaires depuis 1950 », *Données sociales 1999*, Insee.
- « L'évolution des salaires jusqu'en 1998 », *Synthèses*, Insee, à paraître en 2000.
- « Emploi et salaires : les inégalités entre hommes et femmes en mars 1998 », *Premières synthèses et premières informations*, Dares, n° 99.08-32.2.
- « Dans l'UE les femmes gagnent en moyenne 28 % de moins que les hommes », *Statistiques en bref - Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 8, 1998.

DÉFINITIONS

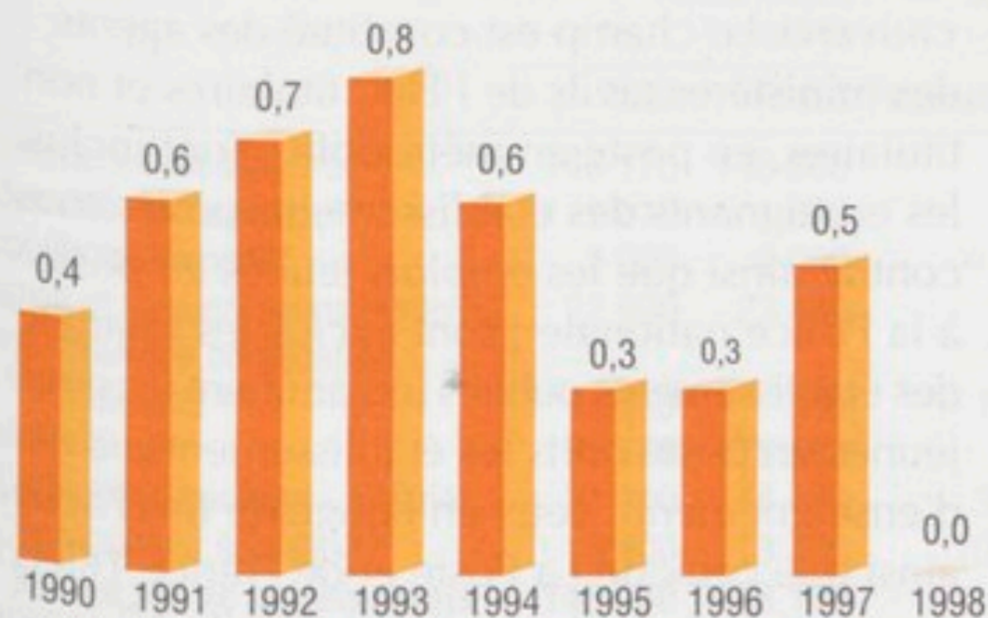
- **Salaire**. Les salaires sont connus grâce aux DADS, formulaire que les entreprises adressent à l'administration et qui contient, pour chaque salarié, des caractéristiques d'état civil, la catégorie professionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations. *Sont retenus les salariés à temps complet*, présents ou non toute l'année, à l'exception des agents de l'État et des collectivités territoriales, des salariés agricoles, des apprentis, des stagiaires, des personnels des services domestiques, des salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Par rapport à l'édition 1999/2000, les niveaux des salaires sont révisés à la baisse d'environ 3 %, suite à une meilleure prise en compte des absences dans les DADS. L'estimation de l'évolution des salaires repose sur l'actualisation des DADS à l'aide de l'enquête sur l'emploi de l'Insee, pour les changements de structure des effectifs employés, et de l'enquête Acémo du ministère de l'Emploi et de la Solidarité pour les augmentations de salaire. Les salaires sont convertis en salaires annuels au prorata de leur durée de présence. Les salaires nets comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales (y compris la CSG et la CRDS). La mesure de l'évolution du salaire moyen peut être décomposée en deux éléments : une évolution du salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Évolution du salaire à structure constante**. Elle mesure l'évolution du salaire en figeant la structure des salariés par sexe et qualification (voir aussi 10.2).
- **Effet de structure**. Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la structure des salariés selon la qualification (voir aussi 10.2).
- **Évolution du pouvoir d'achat des salaires**. Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la même période.

SOURCES

- [1] « Les salaires dans les entreprises en 1998 », *INSEE-Première*, n° 687, décembre 1999.
- [2] Eurostat : « La répartition des salaires dans l'Union européenne », *Statistiques en bref - Population et conditions sociales*, n° 8, 1998 et *Portrait social de l'Europe 1998*.
- [3] « La rémunération des salariés en 1998 », *Premières synthèses et premières informations*, Dares, n° 2000.01-01.1.
- [4] « Séries longues sur les salaires - édition 1999 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », à paraître en 2000.

SALAIRES DES ENTREPRISES 10.1

Impact sur le salaire moyen de la modification de la structure des emplois à temps complet [1]

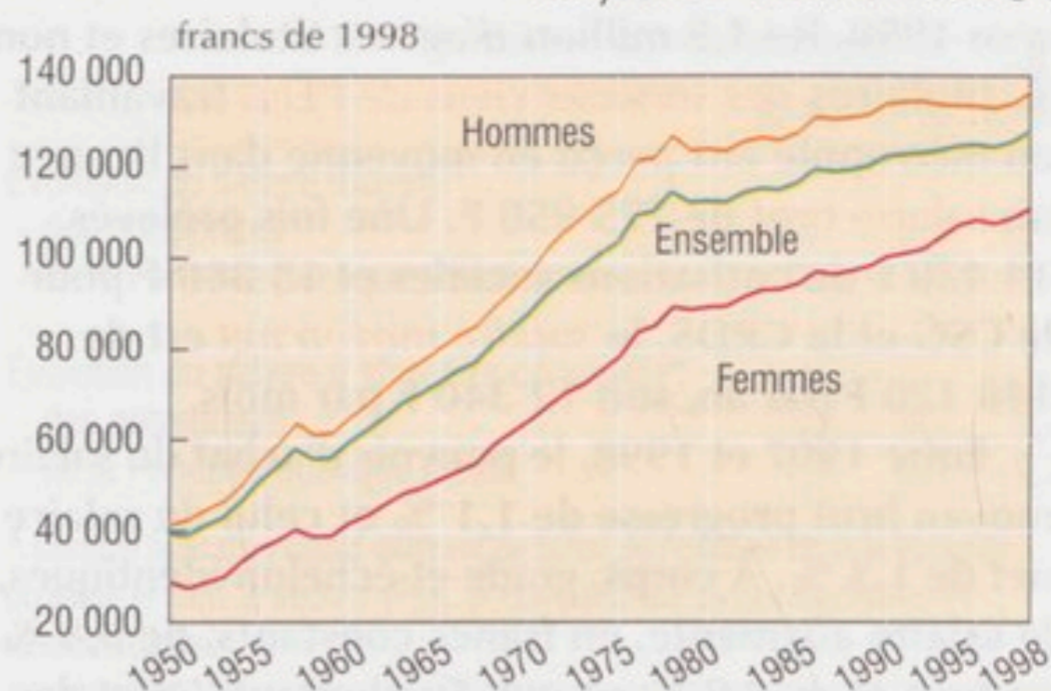


Les salaires des salariés à temps complet dans l'UE en 1995 [2] salaires mensuels bruts en écus

	Salaires moyens	Femmes/Hommes* en %
Allemagne (ex RFA)	2 646	78
Allemagne (ex RDA)	1 886	83
Danemark	2 844	85
Espagne	1 208	80
Finlande	1 901	83
France	1 836	82
Grèce	996	71
Italie	1 469	86
Luxembourg	2 515	82
Pays-Bas	2 142	71
Royaume-Uni	1 740	76
Suède	2 044	89

* Écart calculé en appliquant la distribution des gains horaires des salariés masculins selon la profession et l'activité économique à ceux des femmes faisant partie de la même catégorie pour éliminer les effets structurels.

Évolution du pouvoir d'achat du salaire* net annuel moyen de 1950 à 1998 [4]



Champ : salariés à temps complet des entreprises privées et nationalisées.

Les gains* selon le secteur d'activité en 1998 [3]

en francs par mois

	Gain brut moyen	dont primes %
Ensemble	13 950	13,5
dont : IAA	12 130	14,7
Biens de consommation	13 830	13,2
Automobile	14 250	18,0
Biens d'équipement	15 580	13,7
Biens intermédiaires	13 290	15,7
Énergie	19 090	18,8
Construction	12 630	8,3
Commerce	12 380	11,9
Transports	12 840	13,3
Activités financières	18 020	21,3
Services aux entreprises	15 340	10,5
Services aux particuliers	12 600	9,7
Éduc., santé, act. soc.	13 340	12,5

* En équivalent temps plein, dans les établissements de 10 salariés ou plus.

Salaires* nets annuels moyens par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 1998 [1]

	Montants annuels en francs			Évolution 98/97 du pouvoir d'achat des salaires nets en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres (y c. chefs d'entreprise salariés)	262 880	195 680	247 930	0,9	1,0	0,9
Techniciens, agents de maîtrise	144 260	125 620	142 160	1,6	1,7	1,6
Autres professions intermédiaires	149 020	125 330	137 690	1,8	1,8	1,8
Employés	104 380	94 160	97 720	2,1	2,3	2,2
Ouvriers qualifiés	103 180	88 260	101 980	2,7	2,7	2,7
Ouvriers non qualifiés	90 440	78 620	86 780	2,9	2,9	2,9
Ensemble	139 500	111 080	130 790	1,8	1,9	1,9

* Pour les emplois à temps complet (hors effets des heures supplémentaires et du chômage partiel).

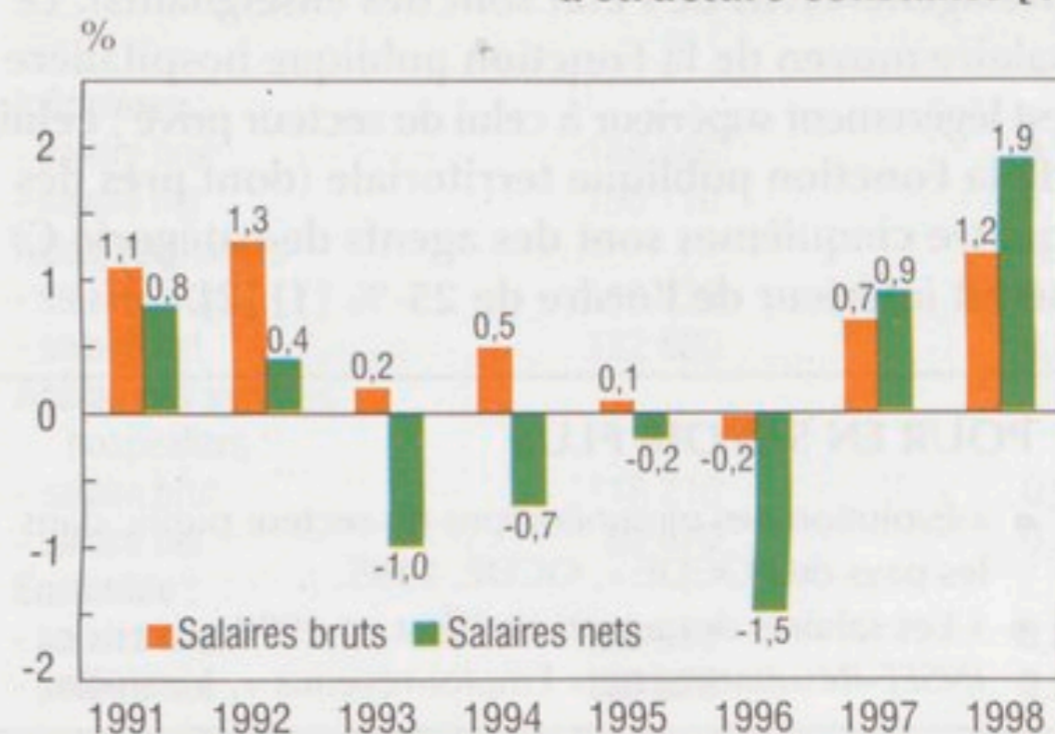
Distribution des salaires nets en 1998 [1]

Montants annuels en francs

Déciles*	Hommes	Femmes	Ensemble
D1	72 730	65 280	69 710
D2	82 270	72 630	78 650
D3	91 210	79 330	87 110
D4	100 720	86 870	96 310
Médiane	111 560	95 990	106 550
D6	124 560	106 600	118 840
D7	142 140	119 650	134 530
D8	170 120	137 810	159 470
D9	228 820	171 340	210 090
D9/D1	3,15	2,62	3,01

* En 1998, 10 % (20 %) des salariés à temps complet ont perçu un salaire net inférieur à 69 710 F (78 650 F).

Évolution du pouvoir d'achat des salaires à structure constante [1]



revenus

PRÉSENTATION

En 1998, les 1,8 million d'agents titulaires et non titulaires des services civils de l'État travaillant en métropole ont perçu en moyenne dans l'année un **salaire brut** de 175 950 F. Une fois prélevés 14 470 F de cotisations sociales et 13 360 F pour la CSG et la CRDS, le **salaire moyen net** est de 148 120 F par an, soit 12 340 F par mois.

Entre 1997 et 1998, le pouvoir d'achat du salaire moyen brut progresse de 1,1 % et celui du salaire net de 1,3 %. À corps, grade et échelon identiques, le salaire augmente, en francs constants, de 0,8 % en brut et de 0,9 % en net. En ajoutant l'effet des avancements et promotions, le pouvoir d'achat du salaire net des seules personnes en place s'est accru de 3 %.

Par catégorie, les évolutions de salaire moyen net ont été plus favorables aux personnels de police et des prisons de catégorie B, aux ouvriers et agents de services et aux cadres et professions intermédiaires administratives. Comme en 1997, les agents titulaires de catégorie B bénéficient de la hausse du salaire moyen la plus forte et les enseignants d'un **effet de carrière** plus important que la moyenne. Les transformations d'emploi avec passage de la catégorie « instituteur et PEGC » (profession intermédiaire) à la catégorie « cadre enseignant », se sont poursuivies.

Les primes et rémunérations annexes représentent en moyenne 15,8 % du salaire net. Cette proportion varie de 31 % pour les cadres administratifs et techniques à 6,7 % pour les instituteurs et PEGC.

L'éventail des salaires est moins ouvert dans la Fonction publique d'État que dans le secteur privé : le rapport interdécile se situe à 2,40 au lieu de 3,01 pour les temps complet dans le secteur privé. Un cadre gagne en moyenne 1,7 fois plus qu'un employé ou un ouvrier dans la Fonction publique (contre 2,5 dans le privé).

Le salaire net moyen des agents de l'État est supérieur d'environ 13 % à celui du secteur privé, mais cet écart traduit essentiellement une qualification moyenne plus élevée (plus de la moitié des agents civils de l'État sont des enseignants). Le salaire moyen de la Fonction publique hospitalière est légèrement supérieur à celui du secteur privé ; celui de la Fonction publique territoriale (dont près des quatre cinquièmes sont des agents de catégorie C) serait inférieur de l'ordre de 25 % [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Agent des services civils de l'État (champ couvert)** . Le champ est constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ainsi que les emplois jeunes en poste à la Police nationale ; sont exclus les salariés des établissements publics (notamment les emplois jeunes en poste dans les établissements d'enseignement), ceux en congé de fin d'activité ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics depuis le 1^{er} janvier 1991.
- **Traitement indiciaire brut** . Pour chaque agent, il est égal à l'indice nouveau majoré multiplié par la valeur du point. En 1998, la valeur annuelle du point d'indice a progressé de 0,8 % en avril et de 0,5 % en novembre. Elle est passée, après ces deux revalorisations, de 325,67 F à 329,90 F, soit une augmentation de 1,3 %. En moyenne annuelle pour 1998, l'impact de ces deux revalorisations a été un peu supérieur à 1,1 %.
- **Salaire moyen des agents de l'État** . Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats sont établis à partir d'une exploitation au 1/12^e des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. En revanche, les effectifs sont issus du fichier complet.
- **Évolution de salaire à structure constante** . On la calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année n - 1. Elle retrace la moyenne des évolutions de salaire propres à chaque poste de travail.
- **Effet de structure ou GVT (glissement vieillissement-technicité) «solde»** . Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Il résulte de l'effet de carrière ou GVT «positif» et de l'effet des départs et des embauches ou «entrées-sorties» généralement négatif. Ainsi, même en cas de stagnation des rémunérations, le salaire moyen augmentera si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Effet de carrière ou GVT «positif»** . Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des personnes en place et inclut l'impact des mesures statutaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Évolution des rémunérations du secteur public dans les pays de l'OCDE », OCDE, 1995.
- « Les salaires des agents de l'État en 1998 », INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus », à paraître.

SOURCES

- [1] « Les salaires des agents de l'État en 1998 », INSEE-Première, n° 694, janvier 2000.
- [2] « L'évolution des salaires jusqu'en 1998 », Synthèses, Statistique publique, à paraître.

SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE 10.2

Éléments du salaire net annuel moyen des agents de l'État [1]

	Niveau moyen F courants		98/97 % F constants
	1997	1998	
Traitement indiciaire brut	146 170	148 860	1,1
Indemnité de résidence*	1 610	1 630	0,5
Supplément familial*	2 000	2 000	-0,7
Primes et rémunérations annexes	22 990	23 460	1,3
dont : nouvelle bonification indiciaire*	660	590	-11,2
Salaire brut	172 770	175 950	1,1
- Cotisations sociales « salariés »	21 140	14 470	-32,0
- Contributions sociales**	6 400	13 360	107,3
= Salaire net de prélèvements	145 230	148 120	1,3

* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

** CSG et CRDS.

Comparaison de l'évolution du pouvoir d'achat du salaire net dans le privé et le public [2]

évolution annuelle moyenne, en %

	82-88	88-98	82-98
Évolution du salaire moyen			
- des entreprises	0,7	0,6	0,6
- de la Fonction publique d'État	-0,2	1,2	0,7
Évolution du salaire à structure constante*			
- des entreprises	0,2	0,2	0,2
- de la Fonction publique d'État	-0,8	0,1	-0,2

* Compte tenu d'un calcul différent de l'effet de structure dans la Fonction publique et dans le secteur privé, la comparabilité de ces évolutions est rendue délicate.

Salaires nets des agents de l'État en 1998, selon la catégorie socioprofessionnelle ou le statut [1]

	Effectifs*		Salaires nets de prélèvements		Évolution 1998/97 du pouvoir d'achat %		Effet de carrière 1998/97 %
	1998 milliers	1998/97 %	en francs courants	part des primes %	de la moyenne	à structure constante	
Ensemble	1 823,4	0,5	148 120	15,8	1,3	0,9	2,0
dont : tous enseignants	1 025,0	0,3	158 430	11,1	1,1	0,4	2,5
Cadres	785,2	6,0	187 170	16,2	-0,2	0,5	2,2
Administratifs et techniques	113,4	1,2	239 820	31,0	2,0	1,7	2,2
Professeurs agrégés et certifiés	671,8	6,8	177 950	12,7	-0,4	0,2	2,2
Professions intermédiaires	545,9	-6,2	128 200	12,4	0,8	1,1	2,4
dont : Instituteurs et PEGC	353,2	-10,2	121 510	6,7	-0,3	0,8	2,6
Professions administratives	98,9	0,2	142 730	21,8	2,0	1,1	2,2
Police et prisons	12,5	-1,6	175 320	29,5	6,7	6,8	1,7
Personnels techniques	64,5	5,7	131 230	19,6	0,7	0,8	1,9
Employés et ouvriers	492,3	0,2	108 790	19,3	1,1	1,7	0,9
dont : Employés administratifs	220,8	2,1	107 110	17,9	0,9	2,2	0,6
Police et prisons	110,9	0,3	137 560	29,4	0,3	0,4	1,7
Ouvriers, agents de service	149,1	-6,2	92 620	10,2	2,7	2,3	0,5
Titulaires	1 523,4	0,2	154 020	16,2	1,3	0,8	2,0
Catégorie A	716,2	2,6	190 830	16,3	0,3	0,5	2,3
Catégorie B	336,0	-4,0	137 050	12,4	2,0	1,2	1,9
Catégorie C	471,2	-0,2	111 200	19,1	1,4	1,3	1,2

* Effectifs évalués en « année-travail à plein temps ».

Évolution du pouvoir d'achat des agents de l'État : décomposition des effets [1]

	%			
	1995/94	1996/95	1997/96	1998/97
Salaire moyen :				
Traitement indiciaire brut	1,7	0,5	0,3	1,1
Salaire brut	1,8	0,6	0,2	1,1
Salaire net de prélèvements	1,7	-0,1	0,4	1,3
dont : effet de structure	1,0	0,9	0,7	0,4
Salaire à structure constante :				
Traitement indiciaire brut	0,7	-0,4	-0,6	0,7
Salaire brut	0,8	-0,3	-0,5	0,8
Salaire net de prélèvements	0,7	-1,0	-0,4	0,9
Salaire net des personnes en place :	3,1	1,1	1,8	3,0
dont : effet de carrière	2,1	2,0	2,1	2,0
Indice des prix à la consommation	1,7	2,0	1,2	0,7

Les salaires annuels moyens versés dans la Fonction publique hospitalière [2]

	Niveau 1998	1996-1998
	en F	Évolution annuelle du pouvoir d'achat %
Infirmières :		
- salaire brut	186 100	0,5
- salaire net	158 110	0,1
Aides soignantes :		
- salaire brut	142 430	0,6
- salaire net	122 690	0,3
Agents des services hospitaliers :		
- salaire brut	116 210	0,5
- salaire net	99 470	0,2
Ensemble :		
- salaire brut	156 910	0,8
- salaire net	133 620	0,5

revenus

PRÉSENTATION

Au 1^{er} juillet 2000, le **montant mensuel brut du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)** est de 7 101 F pour 169 heures de travail au taux horaire de 42,02 F, soit une revalorisation sur 12 mois de 3,2 %. Le montant mensuel net est de 5 609 F (CSG et CRDS déduits) contre 5 436 F au 1^{er} juillet 1999. Pour les salariés sous la loi des 35 heures de travail hebdomadaires, la hausse est de 1,45 %. Au fur et à mesure de la généralisation des 35 heures, les deux courbes du Smic devraient se rejoindre [4] [6].

Après avoir stagné de 1956 à 1967, le pouvoir d'achat du Smic a connu une très forte revalorisation en 1968 (+ 20 %). L'écart creusé entre le Smic et le salaire moyen ouvrier se réduit progressivement de 1967 à 1983. De 1983 à 1994, le Smic augmente de 0,1 % en moyenne par an, puis il est revalorisé de 4 % en 1995 et 1997 et de 2 % en 1998, soit respectivement 2,2 %, 2,4 % et 0,4 % de plus que l'obligation légale. En 1999 et 2000, les revalorisations se limitent à l'augmentation légale [6].

Au 1^{er} juillet 1998, 12,4 % des salariés (plus de 2,4 millions de personnes) sont touchés par le relèvement du Smic, contre 14,1 % un an plus tôt. Les salariés au Smic se trouvent souvent dans les petites entreprises : 26 % des effectifs sont concernés dans les entreprises de moins de 10 salariés, contre 2,1 % dans celles de 500 salariés et plus. Le Smic concerne davantage les femmes et les jeunes, toutefois les différences avec les hommes et entre tranches d'âge se réduisent d'année en année. L'hôtellerie-restauration demeure le secteur qui emploie le plus de personnel au Smic (45,4 %), suivi des services personnels (31 %) et du secteur de l'habillement-cuir (30,9 %) [3].

À Paris, au 1^{er} mai 2000, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 7 292 F (montant brut), et 6 185 F (montant net, CSG et CRDS déduits), soit une hausse moyenne de 2 % (en brut comme en net) en un an [1].

En 1999, au Luxembourg, en Belgique, aux Pays-Bas, en France et au Royaume-Uni, le salaire minimum brut mensuel est d'environ 1 000 euros, alors qu'en Grèce et en Espagne il ne représente que la moitié de cette somme, et le tiers au Portugal [5].

DÉFINITIONS

- **Seuil de déclenchement du Smic.** Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; en outre, une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet de façon à ce que l'accroissement du pouvoir d'achat du SMIC ne soit pas inférieur à la moitié du gain de pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier (TSH).
- **Montant mensuel du Smic.** Depuis le 1^{er} mai 1985, le Smic mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois). Au 1^{er} juillet 2000, un second Smic est calculé en raison de la loi sur le passage à 35 heures hebdomadaires.
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique.** Il correspond à l'indice nouveau majoré 226 depuis novembre 1991. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Coût salarial.** Il est constitué de l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié. Il peut se décomposer en :
 - un *coût direct* (70,3 % du coût total en 1992), composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux (avantages en nature, intéressement et participation) ;
 - un *coût indirect* (29,7 %) formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles et de diverses charges (2,6 %) de formation professionnelle, frais de transport, œuvres sociales.
- **Salaire minimum dans l'Union européenne.** Un salaire minimum légal national s'applique dans huit États membres de l'Union européenne : aux Pays-Bas (depuis 1969), en France (depuis 1970), au Luxembourg (depuis 1973), au Portugal (depuis 1974), en Belgique (depuis 1975), en Espagne (depuis 1980), en Grèce (depuis 1991) et au Royaume-Uni (depuis 1999). En Irlande, le gouvernement s'est fixé comme priorité l'introduction d'un salaire minimum en l'an 2000.

POUR EN SAVOIR PLUS

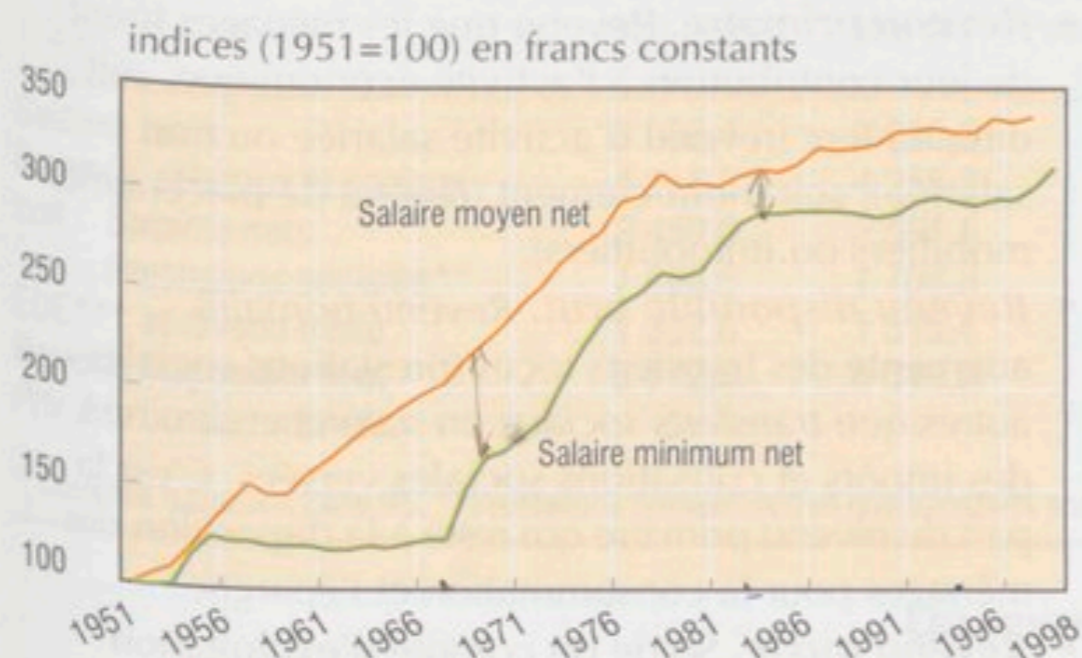
- *Premières informations et premières synthèses*, DARES : « Les rémunérations et l'emploi dans les très petites entreprises en septembre 1998 », n° 22.1, 99.06 ; « 12,8 % des salariés ont bénéficié de la revalorisation du SMIC en 1999 », n° 27.1, 2000.07.
- *INSEE-Première* : « Les salaires dans les entreprises en 1998 », n° 687, décembre 1999 ; « Les salaires des agents de l'État en 1998 », n° 694, janvier 2000.

SOURCES

- [1] Bulletin Mensuel de Statistique, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] « Les salariés au SMIC entre 1994 et 1998 », *Premières informations*, Dares, 99.08, n° 33.2.
- [4] « Le SMIC à deux vitesses », *Le Monde*, 27 juin 2000.
- [5] « Salaires minima dans l'Union européenne, 1999 », *Statistiques en Bref, série Population et conditions sociales*, n° 7/1999.
- [6] Division Salaires et revenus d'activité, Insee.

SALAIRE MINIMUM - COÛT SALARIAL 10.3

Évolution du pouvoir d'achat du salaire minimum et du salaire moyen nets [6]



Montant du Smic [4] [6]

	Montant horaire brut F courants	Augmentation %
1er juillet 1990	31,28	2,5
1er décembre 1990	31,94	2,1
1er juillet 1991	32,66	2,3
1er mars 1992	33,31	2,0
1er juillet 1992	34,06	2,3
1er juillet 1993	34,83	2,3
1er juillet 1994	35,56	2,1
1er juillet 1995	36,98	4,0
1er mai 1996	37,72	2,0
1er juillet 1996	37,91	0,5
1er juillet 1997	39,43	4,0
1er juillet 1998	40,22	2,0
1er juillet 1999	40,72	1,2
1er juillet 2000 *	42,02	3,2
1er juillet 2000 **	41,30	1,5

* Pour les salariés à 39 heures hebdomadaires. ** Pour les salariés à 35 heures hebdomadaires.

Salaires minima dans l'UE, aux États-Unis et au Japon [5] salaires minima mensuels bruts

	1999 en euros	En % du revenu moyen* en 1997
Luxembourg	1 162	47
Belgique	1 074	48
Pays-Bas	1 064	49
France	1 036	47
Royaume-Uni	920	38
États-Unis	809	34
Japon **	776	34
Espagne	486	28
Grèce ***	458	44
Portugal	357	55

* Des salariés de l'industrie manufacturière. ** En 1998.

*** Employés seulement.

Coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie, dans l'UE en 1998 [2]



Proportion de salariés payés au Smic au 1er juillet 1998 [3] %

	Ensemble	dont jeunes de moins de 26 ans
Ouvriers :		
Hommes	11,8	34,8
Femmes	29,0	22,9
Ensemble	16,2	29,4
Autres salariés :		
Hommes	6,7	37,1
Femmes	13,6	29,9
Ensemble	10,2	32,3
Ensemble des salariés :		
Hommes	9,1	35,7
Femmes	17,2	27,2
Ensemble	12,4	30,9

Coût salarial moyen dans les entreprises* en 1996 [6]

	Francs	Coût annuel Indice de disparité
Énergie	357 717	148
Activités financières	347 574	144
Biens d'équipement	273 207	113
Services aux entreprises	262 133	108
Activités immobilières	250 251	103
Industrie automobile	241 645	100
Biens de consommation	233 974	97
Biens intermédiaires	230 950	95
Commerce	214 691	89
Construction	213 744	88
Industries agroalimentaires	211 101	87
Hôtellerie	183 821	76
Ensemble	241 859	100

* Entreprises de 10 salariés et plus des secteurs marchands non agricoles.

Pouvoir d'achat du Smic et du taux de salaire horaire ouvrier [6]

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Smic horaire brut en francs	30,8	32,3	33,58	34,45	35,2	36,27	37,57	38,67	39,83	40,47
Évolution* du pouvoir d'achat en % :										
- du Smic horaire brut	0,8	1,6	1,6	0,5	0,5	1,4	1,6	1,7	2,3	1,1
- du Smic horaire net**	0,9	3,2	1,1	0,0	0,1	1,1	0,6	3,3	7,9	0,8
- du Taux de salaire horaire ouvrier brut	1,5	1,4	1,6	0,6	0,2	0,7	0,5	1,5	1,5	2,4
Indice des prix à la consommation***	3,4	3,2	2,4	2,1	1,7	1,7	2,0	1,2	0,7	0,5

* Les évolutions sont calculées en moyenne annuelle. ** CSG et CRDS non déduites. *** Y compris tabac.

revenus

PRÉSENTATION

En 1999, la progression du **revenu disponible brut** perçu par l'ensemble des ménages (+ 3%) est freinée par la forte poussée des prélèvements fiscaux et sociaux pesant sur les ménages (+ 5,8 %, après + 5,1 %). Mais cette progression reste soutenue tout en étant un peu moins rapide qu'en 1998 (+ 3,6 %). La remontée des prix réduit leurs gains de pouvoir d'achat, qui ne sont que de 2,2 % en moyenne annuelle, après 2,8 % en 1998. Malgré la légère décélération du salaire par tête, la vive progression de l'emploi permet à la masse des salaires bruts d'augmenter de 3,9 %, soit au même rythme qu'en 1998. Les revenus d'activités des entrepreneurs individuels ont ralenti (+ 0,7 %), ceux des agriculteurs ayant baissé. Les **prestations sociales** augmentent plus vite qu'en 1998 (3,3 % après 2,5 %). Les revenus financiers restent très dynamiques (+ 5,6 %), moins toutefois qu'en 1998 (+ 9,8 %) [4].

En 1995, le revenu moyen par ménage est de 15 300 francs par mois avant impôts. Il correspond à un niveau de vie moyen par **unité de consommation** de 9 500 F par mois. Près de 60 % de ce revenu provient de l'activité professionnelle, dont 7 % issus d'activités indépendantes. Les retraites en représentent 20 %, les autres revenus sociaux près de 8 % et les revenus du patrimoine 13 %. Ces derniers constituent, avec les retraites, la ressource qui a crû le plus rapidement depuis dix ans. Le contraste entre les ménages pauvres percevant des revenus sociaux et les plus aisés percevant des revenus du patrimoine tend à se renforcer [3].

Le niveau de vie des familles nombreuses (couples avec trois enfants ou plus) ainsi que celui des familles monoparentales est inférieur de 40 % au revenu moyen (par UC) de l'ensemble des ménages. Cet écart est réduit d'un tiers par les différents transferts (pensions alimentaires, prestations sociales et réduction du montant des impôts due à l'application du quotient familial) [2].

En 1994, dans la majorité des pays de l'Union européenne, plus de 60 % du revenu des ménages proviennent du travail salarié et moins de 5 % des revenus du patrimoine.

DÉFINITIONS

- **Revenu primaire.** Revenu que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenu d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenu de placements mobiliers ou immobiliers).
- **Revenu disponible brut.** Revenu primaire augmenté des transferts reçus (prestations sociales autres que *transferts sociaux en nature*) et diminué des impôts et cotisations sociales versées. C'est la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.
- **Revenu mixte.** Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.
- **Prestations sociales.** Les prestations sociales sont versées par les institutions de protection sociale pour aider les personnes, de manière collective, à surmonter une baisse de revenu (chômage, inaptitude au travail due à la vieillesse ou au handicap, maladie, etc.) ou une augmentation des besoins (maladie, charge d'enfants, etc.). Dans les *Comptes nationaux en Base 95*, elles ne concernent plus que les versements en espèces (pension de retraite, allocations, indemnités, etc.) à l'exclusion des *transferts sociaux en nature*.
- **Transferts sociaux en nature.** Versés pour l'essentiel par les administrations publiques, ce sont principalement les remboursements de soins de santé, les allocations logements et la fourniture de services gratuits (hospitalisation, enseignement).
- **Unité de consommation (UC).** Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas besoin de multiplier les biens de consommation pour garder le même niveau de vie : par exemple, les dépenses pour le logement ou l'automobile ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes du ménage. Aussi, pour comparer le niveau de vie de ménages de taille différente on utilise un revenu corrigé à l'aide de l'échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) suivante : une personne seule compte pour 1 UC, un couple sans enfant pour 1,5 UC, un couple avec un enfant (de moins de 14 ans) pour 1,8 UC, un couple avec deux enfants pour 2,1 UC, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Synthèses*, Statistique publique : « Les revenus d'activités non salariées jusqu'en 1997 », n° 25, juin 1999 ; « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1999 », n° 28, septembre 1999.
- *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat : « Faibles rémunérations et faibles revenus : une analyse UE-12 au niveau des ménages », n° 6, 1998 ; « Analyse de la répartition du revenu dans treize États membres de l'UE », n° 11, 1998.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [2] « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1998 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 19, octobre 1998.
- [3] « Le revenu et le patrimoine des ménages », *Données sociales 1999*, Insee.
- [4] « Les comptes de la Nation en 1999 », *INSEE-Première*, n°710, avril 2000.
- [5] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.

REVENUS DES MÉNAGES 10.4

Pouvoir d'achat du revenu des ménages* [1]

	1996		1997		1998		1999	
	Mds de F	Mds de F	Pouvoir d'achat 97/96 %	Mds de F	Pouvoir d'achat 98/97 %	Mds de F	Pouvoir d'achat 99/98 %	
Salaires bruts	3 006,4	3 093,2	1,5	3 214,1	3,1	3 337,9	3,0	
Revenus salariaux et sociaux	4 116,5	4 258,3	2,0	4 538,1	5,7	4 700,7	2,8	
soit : Salaires nets	2 450,0	2 551,5	2,7	2 788,1	8,4	2 892,3	2,9	
Prestations sociales**	1 666,5	1 706,8	1,0	1 749,9	1,7	1 808,4	2,5	
EBE*** et revenu mixte	1 302,6	1 315,4	-0,4	1 358,4	2,4	1 383,9	1,1	
Revenu disponible brut	5 172,0	5 319,0	1,4	5 512,4	2,8	5 676,8	2,2	
Prix à la consommation			1,4		0,8		0,8	

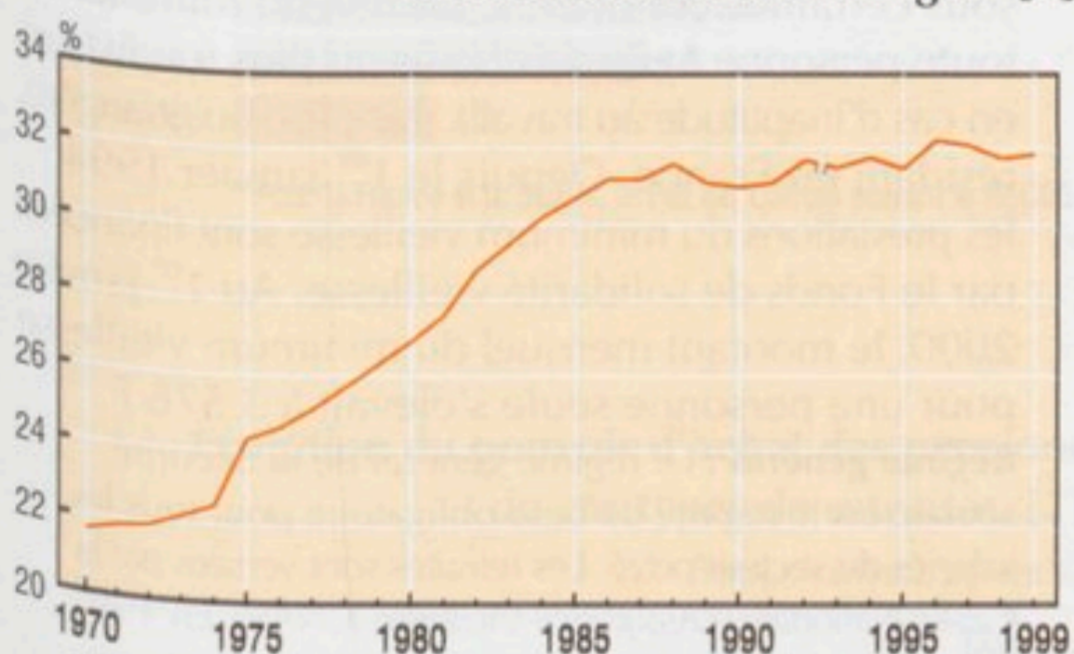
* Comptes nationaux Base 95. ** Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature. *** Excédent brut d'exploitation.

Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages [1]

	Comptes nationaux Base 80				Comptes nationaux Base 95	
	1970	1980	1990	1995	1995	p1999
Revenu primaire brut en milliards de F	592,3	2 159,6	4 731,9	5 693,5	5 733,4	6 529,9
soit : rémunération des salariés	66,1	72,9	71,2	70,0	70,5	70,6
EBE* et revenu mixte	23,1	16,5	15,4	24,0	22,3	21,2
revenus du patrimoine	10,8	10,6	13,4	6,0	7,2	8,2
- Transferts nets de redistribution	-5,0	-7,6	-6,7	-5,8	-11,6	-13,0
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-6,3	-7,8	-8,3	-9,6	-8,7	-12,8
cotisations sociales versées	-20,8	-27,4	-31,0	-30,8	-30,7	-27,9
prestations sociales reçues	21,8	27,0	31,5	33,6	27,8	27,7
autres transferts nets	0,3	0,6	1,1	1,1	-0,1	-0,0
= Revenu disponible brut	95,0	92,4	93,3	94,2	88,4	87,0

* Excédent brut d'exploitation.

Part des prestations sociales dans le revenu des ménages* [1]



* Revenu disponible brut avant impôt. Comptes nationaux Base 95 à partir de 1993.

Composition du revenu* des ménages en 1985 et 1995 [3]

	%	
	1985	1995
Revenus d'activité	64,5	58,5
Retraites**	16,7	19,8
Revenus liés au chômage	2,0	2,4
Revenus sociaux***	5,7	5,4
Revenus du patrimoine	10,5	13,0
Versements réguliers d'autres ménages	0,6	0,9
Ensemble	100,0	100,0
Montant moyen annuel par ménage (en francs 1995)	167 900	183 800

* Revenu monétaire net avant impôts. ** Y c. préretraites et minimum vieillesse. *** Autres que retraites et chômage.

Revenu disponible* par habitant [5] dollars

	1996	1996	
Allemagne (a)	13 512	Norvège	11 717
Autriche	12 872	Pays-Bas	13 512
Belgique	15 183	Portugal (c)	8 305
Danemark (b)	9 638	Royaume-Uni	12 471
Espagne	9 672	Suède	9 889
Finlande	9 160	Canada	13 639
France	12 559	États-Unis	19 968
Grèce (c)	7 726	Japon	14 476
Italie	14 065	Suisse	15 153

* Aux PPA courants. (a) Les données concernent l'ex-RFA. (b) 1994. (c) 1995.

Revenu primaire moyen selon le type de ménage* en 1995 [2] francs par ménage et par an

	Tous ménages		dont avec		% de fem. inactives
	Femme active	Femme inactive	Femme active	Femme inactive	
Personne seule	116 728	122 265	23 407		6
Couple sans enfant	212 382	218 050	183 492		16
Couple avec 1 enfant	215 313	221 327	188 783		18
Couple avec 2 enfants	219 243	231 301	174 350		21
Couple avec 3 enfants ou plus	186 832	215 219	150 680		44
dont : avec 3 enfants	199 438	223 365	161 184		38
avec 4 enfants ou plus	149 555	177 927	130 850		60
Famille monoparentale	95 462	102 784	35 213		11
dont : avec 1 enfant	98 022		10
avec 2 enfants	101 504		7
avec 3 enfants ou plus	69 272		25
Ménage complexe	202 566
Ensemble	182 689

* Hors ménages dont la personne de référence est retraitée ou étudiante.

Revenus

PRÉSENTATION

En 1998, il y a moins de deux actifs cotisants (1,5) pour un retraité, contre plus de quatre en 1960. C'est la conséquence du vieillissement de la population. En 1946, le groupe d'âge 60 ans et plus représentait 16 % dans la population totale ; au 1^{er} janvier 2000, il est estimé à 20,5 % et pourrait atteindre plus de 30 % à partir de 2030. Une mutation des régimes de retraite est donc inévitable. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, la réforme des **retraites** du régime général prévoit l'allongement progressif de la période de cotisation [2] [4].

Au 1^{er} juillet 1998, en France, 11,8 millions de retraités perçoivent des retraites. Le montant moyen perçu par les personnes âgées de 60 ans ou plus est de 6 804 F par mois en 1997. On observe de fortes disparités selon la profession exercée au cours de la vie active, la durée de carrière et la place des régimes complémentaires. L'ensemble de ces facteurs explique la grande différence du montant des retraites perçues par les hommes et les femmes : toutes durées de carrière confondues, les hommes touchent 8 344 F par mois (au titre des avantages principaux de **droits directs**) contre 3 894 F pour les femmes.

Le niveau de vie des retraités a rejoint celui des actifs, leur revenu ayant augmenté, entre 1970 et 1990, deux fois plus vite que celui des actifs. En 1970, le revenu fiscal moyen par **UC** des ménages de plus de 65 ans était inférieur d'un tiers à celui des ménages de moins de 65 ans. Il est, en 1996, pratiquement équivalent. Cependant, le pouvoir d'achat des retraites nettes de cotisations sociales a sensiblement baissé depuis 1994 pour l'ensemble des retraités (sauf pour ceux percevant le **minimum vieillesse** et les non-imposables sur le revenu), du fait de l'instauration de la **CRDS** et de l'augmentation de la cotisation maladie et de la **CSG** prélevées sur les retraites. Entre 1994 et 1998, seul le minimum vieillesse enregistre une évolution positive de son pouvoir d'achat. Pour les autres retraités, l'évolution négative des montants bruts des retraites et les augmentations de cotisations sociales ont engendré une baisse annuelle moyenne du pouvoir d'achat de 0,6 % pour les anciens fonctionnaires, 0,8 % pour les anciens salariés non cadres du privé et de 1,1 % pour les anciens cadres [1] [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « L'âge et la durée de la retraite depuis 50 ans », n° 444, mars 1996 ; « Vers un âge de la retraite plus élevé », n° 580, avril 1998.
- « Les systèmes de retraite en Europe », *Dossiers Solidarité et Santé*, Drees, n° 1, janvier-mars 1998.

SOURCES

- [1] « Les revenus sociaux », *Dossiers Solidarité et Santé*, Drees, n° 3, juillet septembre 1999.

DÉFINITIONS

- **Retraite**. La retraite correspond au fait d'avoir atteint un certain âge minimum à partir duquel on peut cesser l'activité professionnelle principale. Au 1^{er} janvier 2000, une retraite à taux plein du régime général nécessite une durée de cotisation de 157 trimestres. Les années suivantes, l'allongement de la période de cotisation sera poursuivi pour atteindre 160 trimestres. Au 1^{er} janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera de quarante années et la période de référence prise en compte pour le calcul de la pension portera sur les 25 meilleures années de salaires.
- **Droits directs ou de réversion**. Il existe deux sortes de droits : les avantages de **droits directs** (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et les avantages de **droits dérivés** ou **pensions de réversion** qui profitent à un autre que le cotisant après le décès de celui-ci (elles peuvent être versées au veuf, à la veuve ou à l'orphelin du cotisant).
- **Unité de consommation (UC)**. Voir définition au mot-clé 10.4.
- **CRDS**. Voir définition au mot-clé 10.6.
- **CSG**. Voir définition au mot-clé 13.2.
- **Minimum vieillesse - Fonds de solidarité vieillesse (FSV)**. Le minimum vieillesse regroupe un ensemble de prestations, afin de garantir, sous certaines conditions, un revenu minimum à toute personne âgée de 65 ans ou plus (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail), française ou étrangère, résidant en France. Depuis le 1^{er} janvier 1994, les prestations du minimum vieillesse sont financées par le Fonds de solidarité vieillesse. Au 1^{er} janvier 2000, le montant mensuel du minimum vieillesse pour une personne seule s'élevait à 3 576 F.
Régime général : Le régime général de la Sécurité sociale est le régime de base obligatoire pour tous les salariés du secteur privé. Les retraites sont versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). En 1997, 9,2 millions de personnes percevaient au moins un avantage vieillesse de la CNAV.
AGIRC : Association générale des institutions de retraites des cadres.
ARRCO : Association des régimes complémentaires des salariés du régime général.

[2] *Abrégé statistique 1998*, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

[3] *Dépenses et recettes de protection sociale 1980-1997*, Eurostat, thème 3, série C, édition 1999.

[4] « Décret n° 93-1022 du 27 août 1993 », *Journal officiel*, 28 août 1993.

[5] « Les revenus des retraités », *Population & sociétés*, Ined, n° 356, avril 2000.

[6] *L'avenir de nos retraites - Rapport au Premier ministre*, Commissariat Général du Plan, La Documentation française, 1999.

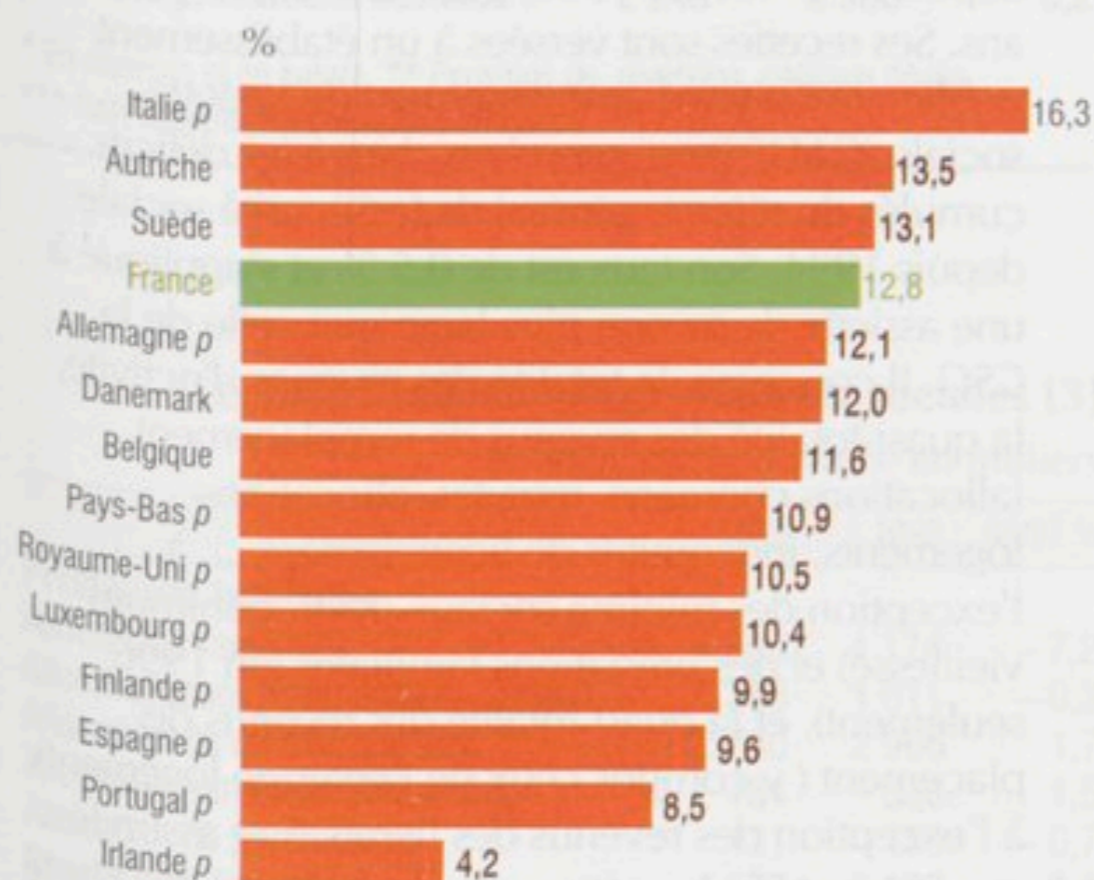
Les recettes et les dépenses du régime général [2]

millions de F

	1997	1998	98/97 %
Total des recettes	364 451	385 900	5,9
dont : Cotisations des assurés	111 312	116 431	4,6
Cotisations des employeurs	144 046	154 851	7,5
Transferts*	81 224	82 008	1,0
Subventions et cotisations à la charge de l'État	19 816	19 816	0,0
Total des dépenses	371 375	385 584	3,8
dont : Pensions, rentes, allocations	324 020	336 464	3,8
Solde	- 6 924	316	

* Fonds de solidarité vieillesse, fonds spécial invalidité, cotisations parents au foyer et versements rétroactifs.

Part des retraites dans le PIB en 1997* [3]



* Pour la France et la Suède, le PIB est calculé suivant le SEC95.

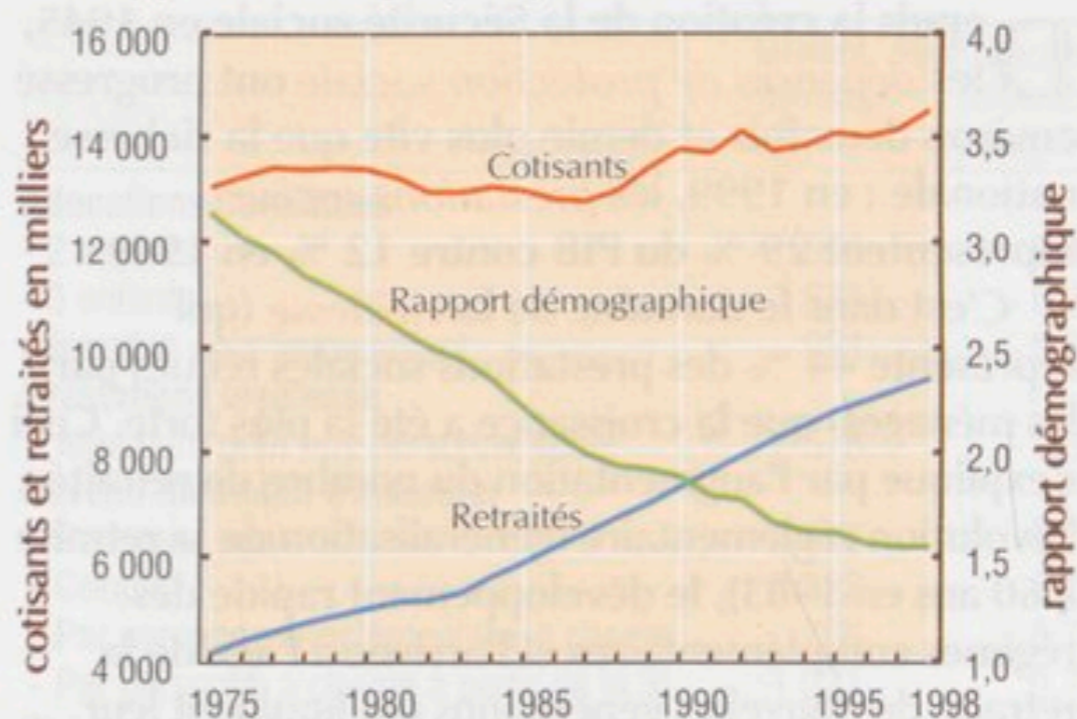
Évolution du pouvoir d'achat des pensions de cas types de retraités [1]

francs constants en %

	1994/93	1995/94	1996/95	1997/96	1998/97	Moy. sur 5 ans
Montant brut						
Retraité non-cadre*	-0,1	-0,4	0,1	-0,2	0,4	0,0
Retraité cadre**	-0,7	-0,8	-0,1	-0,4	0,1	-0,4
Fonctionnaire	-0,5	0,8	-0,6	-0,7	0,5	-0,1
Minimum vieillesse	0,3	0,9	1,5	0,0	0,4	0,6
Montant net***						
Retraité non-cadre*	-0,8	-0,4	-1,4	-1,5	0,1	-0,8
Retraité cadre**	-1,3	-0,8	-1,6	-1,7	-0,2	-1,1
Fonctionnaire	-1,2	0,8	-1,4	-1,6	0,2	-0,6
Minimum vieillesse	0,3	0,9	1,5	0,0	0,4	0,6

* Retraite constituée pour 70 % par une pension du régime général et pour 30 % par une pension complémentaire de l'ARRCO. ** Retraite constituée pour 45 % par une pension du régime général, 25 % par une pension complémentaire de l'ARRCO et 30 % de l'AGIRC. *** En 1998, retraités ne percevant pas la majoration pour enfant. Le transfert cotisation maladie-CSG aboutit, pour les retraités ayant élevé au moins trois enfants, à une évolution inférieure de 0,3 % (sauf pour les cadres pour lesquels elle est supérieure de 0,3%).

Évolution depuis 1975, des cotisants, des retraités et du rapport démographique* du régime général [2]



* Nombre de cotisants/nombre de retraités.

Niveau de vie des ménages retraités en 1995 [5]

moyennes en francs par an

	Retraité vivant seul	Retraité en couple sans enfant	
		Conjoint retraité	Conjoint non retraité
Total des retraites perçues	75 125	140 471	116 468
dont : retraite du conjoint	///	43 000	///
Autres revenus du ménage	29 391	46 512	69 392
dont : revenus du patrimoine	25 714	42 610	54 061
Impôts directs	7 971	15 640	16 089
Revenu disponible du ménage	96 545	171 343	169 771
Nombre d'unités de consommation	1,0	1,5	1,5
Revenu disponible par UC	96 545	114 229	113 181
Revenu disponible hors patrimoine par UC	70 831	85 822	77 140

Évolution du nombre de retraités* [1]

millions

	1989	1992	1996	1998
Retraités bénéficiaires de droits directs*	9,2	10,1	10,9	11,8
Bénéficiaires du minimum vieillesse**	1,3	1,1	0,9	0,7

* Au 1/07. ** Au 31/12.

Retraites des anciens salariés* pour une carrière complète en 1997 [1]

francs/mois

	Hommes	Femmes	Ensemble
Salariés du secteur privé	10 516	6 701	8 936
- Cadres (AGIRC : 15 ans et plus)**	15 916	11 955	15 202
- Cadres (AGIRC : moins de 15 ans)**	11 336	9 633	10 789
- Non cadres	7 981	6 076	7 043
Fonctionnaires civils	13 340	11 214	12 269
- Catégorie A	16 051	13 742	15 031
- Catégorie B	10 524	10 608	10 581
- Catégorie C	7 622	7 679	7 663

* Champ : retraités de droit direct (hors avantages accessoires, réversion et allocation du FSV) de 60 ans ou plus, unipensionnés, ayant exercé une carrière complète. ** Cadres ayant cotisé plus ou moins de 15 ans à une caisse de retraite de cadres de l'AGIRC.

Revenus

PRÉSENTATION

Depuis la création de la Sécurité sociale en 1945, les **dépenses de protection sociale** ont progressé environ deux fois et demie plus vite que la richesse nationale : en 1999, les **prestations sociales** représentent 29 % du PIB contre 12 % en 1949.

C'est dans le domaine de la **vieillesse** (qui représente 44 % des prestations sociales reçues par les ménages) que la croissance a été la plus forte. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre de retraités, l'évolution réglementaire (généralisation de la retraite à 60 ans en 1983), le développement rapide des régimes complémentaires et l'arrivée à l'âge de la retraite de nouvelles générations qui liquident leur retraite avec des droits plus élevés. Les dépenses de **santé** (34 % du total) ont également fortement progressé sous l'effet conjugué de la généralisation de la couverture sociale, de l'allongement de l'espérance de vie et du progrès technique médical. Les prestations liées au **chômage** ont suivi l'évolution de la détérioration de l'emploi et tendent à devenir aussi importantes que celles consacrées à la **famille**, les seules à avoir régressé en proportion du PIB.

Si le financement de la protection sociale en France repose principalement sur les **cotisations sur les salaires**, on assiste, depuis le début des années 90 à une hausse rapide du financement public. L'augmentation du déficit de la Sécurité sociale a entraîné la création de nouveaux impôts (**CSG** en 1991 et **CRDS** au début de 1996), qui ont permis de limiter les effets de la conjoncture sur les recettes en élargissant les contributions à un ensemble plus large que les revenus salariaux.

En 1999, la situation de la plupart des régimes s'améliore. Le déficit du régime général diminue de 14 Mds de F passant de 19 à 5 Mds de F. Les administrations de sécurité sociale dégagent une capacité de financement de 15 Mds de F (- 9,5 Mds en 1998).

En 1997, les dépenses de protection sociale représentent en moyenne 28 % du PIB dans l'Union européenne. Ce sont les pays les plus riches qui y consacrent la part la plus importante de leur revenu. Le financement est assuré en majorité (62 %) par les cotisations sociales (24 % par celles des personnes protégées et 38 % par celles des employeurs). En 1999, en France les cotisations sociales assurent 67 % du financement (38 % par les employeurs et 29 % par les personnes protégées) [1] [2] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La protection sociale », *Repères*, n° 72, La découverte, 1997.
- « La protection sociale dans les pays de l'UE - Chiffres repères 1998 », Drees, La Documentation française, 1999.

SOURCES

[1] Compte de la protection sociale base 95, Drees.

DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la Nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs, à la charge des salariés et à la charge des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi.
- **Prestations sociales.** Voir définition au mot-clé 10.4
- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).** C'est un impôt en vigueur depuis le 1^{er} février 1996, pour une durée de 18 ans. Ses recettes sont versées à un établissement public : la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) qui prend en charge les déficits cumulés du régime général de la Sécurité sociale depuis 1994. Son taux est de 0,5 % et s'applique à une assiette de revenu plus large que celle de la CSG. Il concerne la totalité des revenus d'activité, la quasi-totalité des revenus de remplacement (allocations chômage, retraites, allocations logements, indemnités de licenciement...), à l'exception des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse) et des prestations familiales (en 1996 seulement), et la quasi-totalité des revenus de placement (y compris ceux de l'épargne logement), à l'exception des revenus des livrets A et assimilés.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi sur le RMI (votée le 1^{er} décembre 1988 et renouvelée le 23 juillet 1992), garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer. Au 1^{er} janvier 2000, le montant est de 2 552,30 F pour une personne seule en métropole, majoré de 50 % pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3^e enfant. Au 31 décembre 1999, 1 145 023 foyers (1 017 847 en métropole et 127 176 dans les DOM) perçoivent le RMI, soit 2 256 957 personnes avec les ayants droit.

[2] « Les comptes des administrations publiques en 1999 », *INSEE-Première*, n° 712, mai 2000.

[3] « Les revenus sociaux », *Dossiers Solidarité et Santé*, Drees, n° 3, juillet-septembre 1999.

[4] « La protection sociale en Europe », *Statistiques en Bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 2/2000.

[5] Dirimi, Premier ministre.

[6] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

PROTECTION SOCIALE 10.6

Prestations* de protection sociale par risque reçues par les ménages [1]

	milliards de F		
	1995	p1999	99/98 %
Santé	755	854	3,0
Maladie	608	688	3,0
Infirmité, invalidité	107	125	3,3
Accidents du travail	40	41	2,5
Vieillesse-survie	979	1 125	3,6
Vieillesse	839	971	3,9
Survie **	140	154	2,0
Maternité-famille	238	262	2,7
Maternité	31	32	3,2
Famille	207	230	2,7
Emploi	177	191	1,6
Formation professionnelle	25	18	-5,3
Chômage	152	173	2,4
Logement	72	81	2,5
Exclusion sociale***	28	37	8,8
Total des prestations sociales	2 249	2 550	3,2

* En espèces et en nature. ** Pensions de réversion, capitaux décès.

*** RMI et prestations diverses en nature.

Les bénéficiaires de prestations sociales [3]

effectifs en fin d'année en milliers

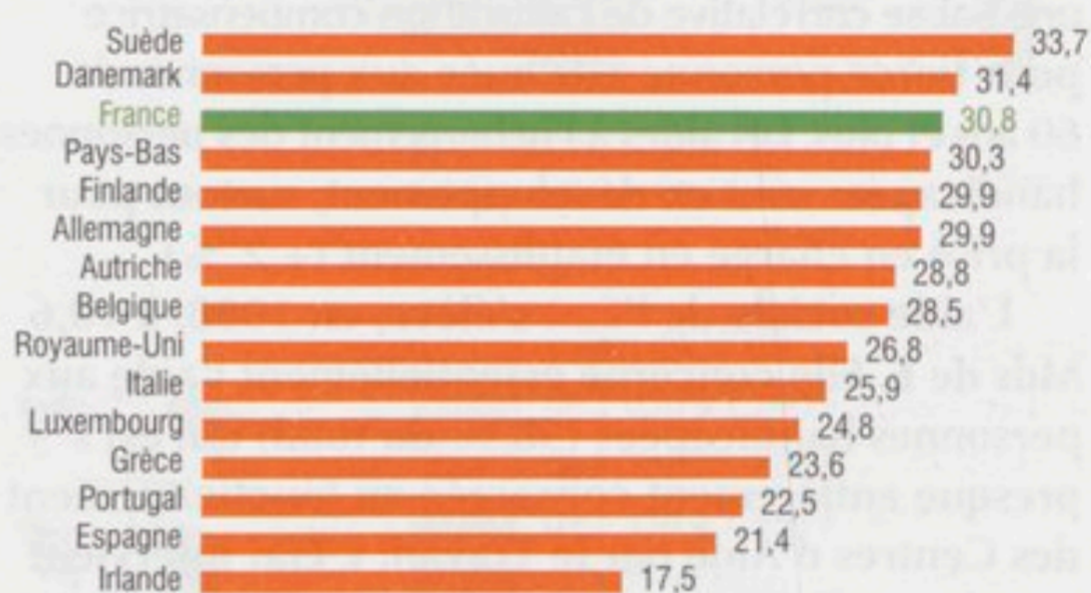
	1990	1998	98/97 %
Prestations familiales			
Allocations familiales	4 500	4 174	- 7,2
Allocation pour jeune enfant « longue »	1 386	1 011	- 0,3
Allocation de rentrée scolaire	2 700	2 966	1,7
Allocation parentale d'éducation	181	536	1,5
Allocation de parent isolé	131	150	- 0,7
Prestations logement	4 527	6 183	2,1
Prestations chômage			
Allocation de chômage UNEDIC	1 482	1 848	- 0,4
Allocations de solidarité spécifique	431	509	2,6
RMI	422	993	3,8
Prestations vieillesse-survie			
Pensions de retraites (droits directs)	10 392	11 891	1,3
Allocation supplémentaire vieillesse	1 183	762	- 5,3
Allocation aux adultes handicapés	519	647	3,0

Montants des principales prestations sociales au 1-1-2000 [5] [6]

	Montant mensuel en francs	Pouv. d'achat 2000/99 en %
Allocations familiales		
- 2 enfants	690	- 0,4
- 3 enfants	1 575	- 0,3
Allocation pour jeune enfant	991	- 0,3
Prestations vieillesse		
- Minimum pour une personne seule	2 576	- 0,3
Revenu minimum d'insertion		
- Personne seule	2 552	0,7
- Couple	3 828	0,7
- Par personne supplémentaire à charge	766	0,7
- Par personne à charge à partir de la 3 ^e	1 021	0,7
Chômage		
Allocation journalière minimale unique dégressive	149,94	- 0,1

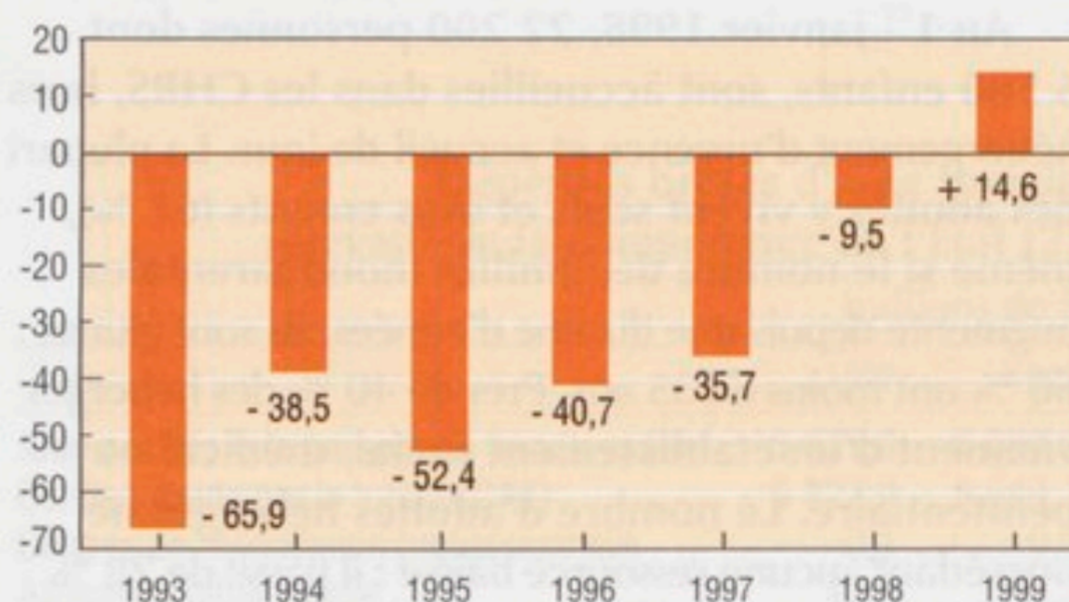
La protection sociale dans l'UE en 1997 [4]

dépenses en % du PIB



Solde des administrations de sécurité sociale [2]

évolution en milliards de F



La protection sociale et son financement [1] milliards de F

Emplois	1995	1998	p1999	Ressources	1995	1998	p1999
Prestations sociales	2 002	2 201	2 274	Cotisations d'employeurs	892	983	1 022
soit : Prestations en espèces	1 491	1 639	1 697	Cotisations de salariés	529	423	446
Prestations en nature	511	562	577	Cotisations des travailleurs indépendants	95	90	96
Prestations des services sociaux (1)	247	269	276	Cotisations sur prestations (2)	20	8	9
Total des prestations	2 249	2 470	2 550	Cotisations fictives	216	235	245
en % du PIB	29,0	28,9	28,9	Total des cotisations (3)	1 749	1 739	1 818
Frais de gestion	94	104	107	Impôts et taxes affectés	168	426	448
Frais financiers	16	4	4	Contributions publiques	335	378	376
Autres dépenses	18	23	23	Produits financiers	24	23	24
Total des emplois	2 377	2 601	2 684	Autres recettes	59	53	56
Solde	- 42	18	38	Total des ressources	2 335	2 619	2 722

(1) Y compris les prestations d'hospitalisation publique. (2) Et autres cotisations. (3) Les cotisations sont désormais comptabilisées en droits constatés (montants dus). Les créances non recouvrables sont reprises dans le compte de capital des régimes de sécurité sociale.

Revenus

PRÉSENTATION

En 1997, les dépenses d'**aide sociale** s'élèvent à 89 Mds de F. Elles ont une orientation très différente selon qu'elles sont opérées par le **département** ou par l'**État**.

Les dépenses **départementales** représentent 89 % du total. Plus du tiers de ces dépenses sont consacrées à l'aide sociale à l'enfance (ASE). L'aide départementale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses (25 %). L'aide aux personnes âgées représente 10 % des dépenses engagées par les départements. En 1998, le **nombre de bénéficiaires** de l'aide sociale départementale est stable par rapport à 1997. Le nombre de personnes âgées bénéficiant d'une aide ménagère ou à l'hébergement diminue respectivement de 4,7 % et 3,9 %. La prestation spécifique dépendance compte environ 86 000 personnes avec une baisse corrélative de l'allocation compensatrice pour tierce personne attribuée aux personnes de 60 ans et plus. Les aides à l'hébergement des personnes handicapées sont en développement, surtout pour la prise en charge en établissement (+ 2 %).

L'aide sociale de l'**État** s'élève, en 1998, à 10,6 Mds de F. Elle concerne essentiellement l'aide aux personnes handicapées (58 % du total) qui est presque entièrement consacrée au fonctionnement des Centres d'Aide par le Travail. L'État intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), en y consacrant 2,7 milliards de F (+ 3,4 % par rapport à 1997).

Au 1^{er} janvier 1998, 22 200 personnes dont 6 500 enfants, sont accueillies dans les CHRS, hors hébergement d'urgence et accueil de jour. La plupart des adultes y vivent seuls et sans enfants (67 %), même si le nombre de familles monoparentales augmente depuis une dizaine d'années. Ils sont jeunes : 60 % ont moins de 35 ans. Près de 40 % des hébergés viennent d'un établissement social, médical ou pénitentiaire. Le nombre d'adultes hébergés ne possédant aucune ressource baisse : il passe de 28 % en 1990 à 20 % en 1998. Cette amélioration, qui résulte de la montée en charge du RMI, ne bénéficie pas aux moins de 25 ans [1] [2] [3].

DÉFINITIONS

- **Aide sociale.** Elle comprend l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'Aide sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1^{er} janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Nombre de bénéficiaires.** Chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, il n'est pas possible de connaître le nombre total de bénéficiaires de l'ensemble des aides.
- **Allocation simple.** Elle est allouée aux personnes âgées n'ayant pas droit, par ailleurs, à une pension de retraite ou au minimum vieillesse (concerne des étrangers non couverts par une convention de réciprocité).
- **Allocation différentielle.** Versée en espèces aux adultes handicapés ayant besoin d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne et qui ont recours soit à une personne rémunérée, soit à un membre de leur famille.
- **Aide à l'hébergement.** Prise en charge des frais de placement soit chez des particuliers, soit dans un établissement assurant uniquement l'hébergement (logement-foyer) ou un entretien complet (maison de retraite, hospice, service de soins de longue durée). Les personnes âgées participent à concurrence de 90 % de leurs ressources à leurs frais de séjour (elles doivent néanmoins disposer par mois d'au moins 1 % du minimum vieillesse annuel).
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France entière.** Les dépenses d'aide sociale de compétence départementale sont des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « L'aide sociale à l'enfance : davantage d'actions éducatives et de placements par le juge », n° 46, janvier 2000 ; « La prestation spécifique, dépendance au 31 décembre 1999 », n° 56, mars 2000.
- « Les personnes dépendantes en institution », *INSEE-Première*, n° 669, août 1999.

SOURCES

- [1] « Les finances des départements 1996 et 1997 », direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur.
- [2] « Enquête aide sociale », Drees.
- [3] *Études et Résultats*, Drees : « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 1998 », n° 20, juin 1999 ; « Les personnes hébergées par les CHRS : des hommes et des femmes en grande difficulté sociale », n° 29, août 1999.

AIDE SOCIALE 10.7

Dépenses nettes d'aide sociale relevant de la compétence du département [1]

	millions de F	
	1996	1997
Aide sociale à l'enfance	25 494,8	26 060,9
Aide sociale aux personnes handicapées	20 638,7	19 624,2
Aide sociale aux personnes âgées	7 511,9	8 556,1
Aide médicale	7 511,9	8 320,7
Service social départemental	4 173,2	4 317,3
Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI	3 793,9	4 003,3
Charges diverses*	6 753,1	7 614,2
Total	77 873,5	78 496,7

* Service départemental d'action sociale et frais communs.

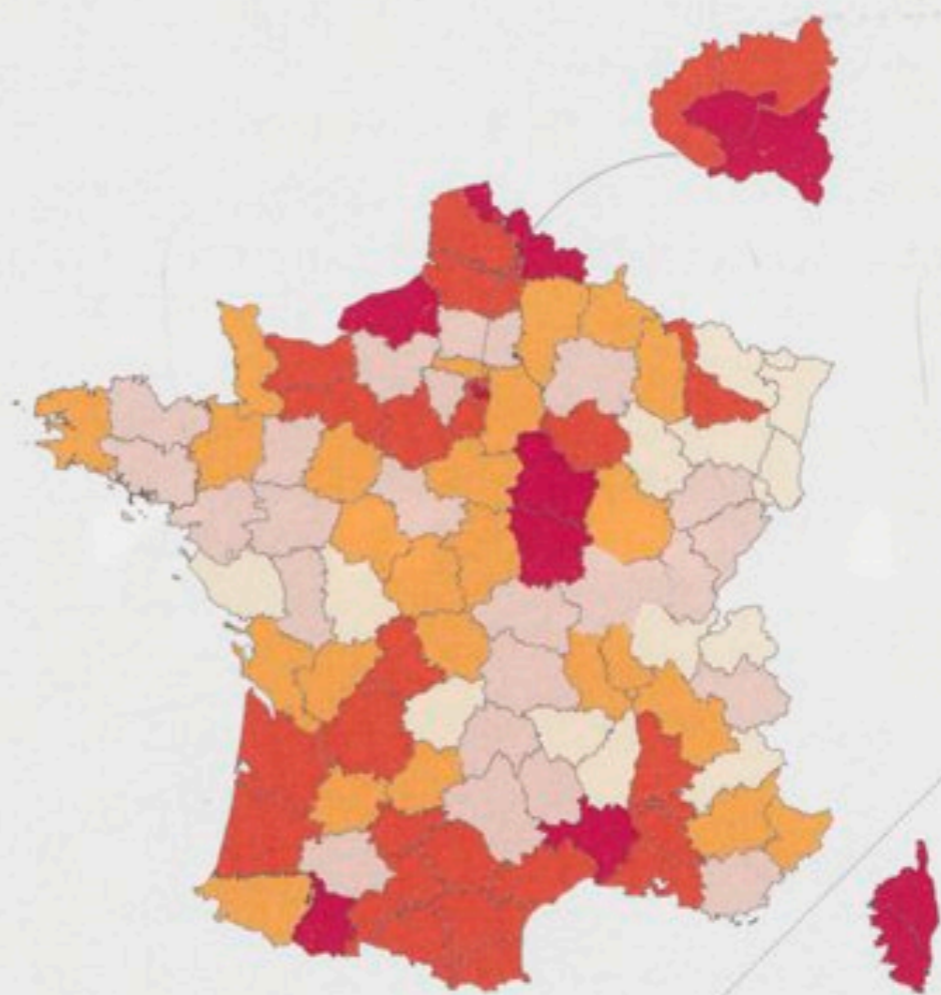
Estimations du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale [2]

	effectifs au 31 décembre	
	1997	p 1998
AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE		
Aide sociale à l'enfance (ASE)		
Enfants confiés à l'ASE	114 900	115 700
Soit : mesures judiciaires	83 320	84 650
mesures administratives	31 600	31 050
dont : pupilles	3 600	3 300
Placements directs par un juge	28 700	27 700
Actions éducatives	125 000	128 500
Aide sociale aux personnes handicapées		
Accueil en établissement	77 489	79 181
Aide à domicile :		
- aides ménagères et auxiliaires de vie	9 827	10 772
- allocation pour tierce personne des moins de 60 ans	91 843	93 361
Aide sociale aux personnes âgées		
Aide à l'hébergement :		
- accueil en établissement au titre de l'ASH	130 300	125 237
- prestation spécifique dépendance en établissement*	13 000	39 500
Aide à domicile :		
- aides ménagères	79 651	75 941
- prestation spécifique dépendance à domicile*	10 000	46 500
- Allocation pour tierce personne des 60 ans et plus**	181 438	108 771
AIDE SOCIALE DE L'ÉTAT		
Aide médicale		
Interruption volontaire de grossesse***	12 290	13 630
Aide sociale aux personnes âgées		
Allocation simple	980	940
Aide sociale aux personnes handicapées		
Allocation différentielle	2 360	2 110
Sans domicile fixe		
Aide médicale (assurance personnelle)	28 330	31 690
Aide sociale aux personnes âgées	3 400	3 220
Aide sociale aux personnes handicapées	960	1 020
Allocations diverses		
Allocation militaire	90	70
Allocation supplémentaire (AVS)	490	490

* Prestation instaurée par la loi du 24 janvier 1997. ** Droits ouverts.

*** Nombre d'admissions dans l'année.

Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département par habitant en 1997 [1]



France entière : 1 350 F

France métropolitaine (hors paris) : 1 292 F

Francs/habitant

moins de 1050 F

de 1 050 à 1 200 F

de 1 200 à 1 350 F

de 1 350 à 1 550 F

1 550 F et plus

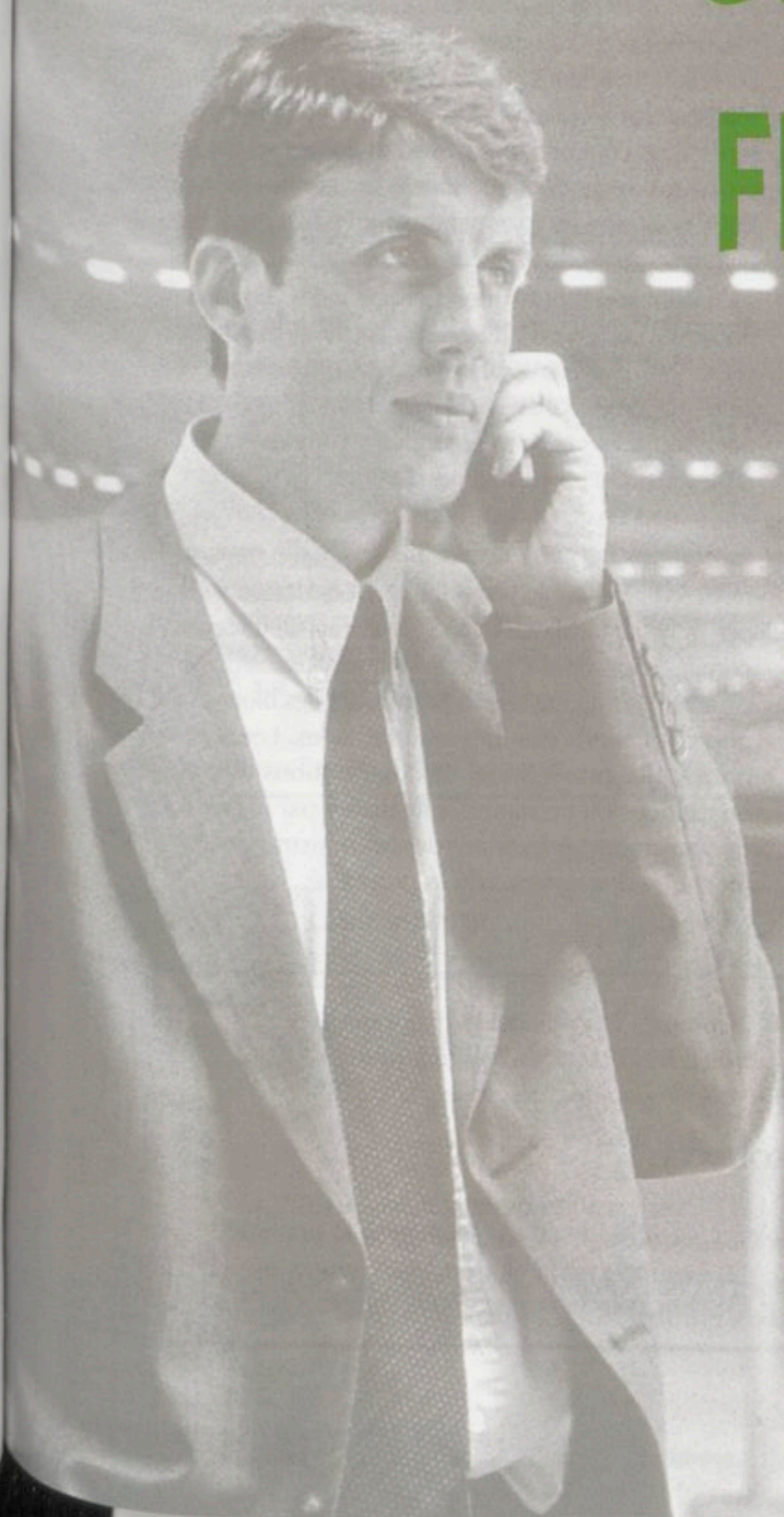
Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État [2]

	millions de F	
	1997	1998
Aide sociale aux personnes handicapées	5 871,0	6 080,5
Centres d'aide par le travail (CAT)	5 827,9	6 040,3
Centres de rééducation professionnelle	0,1	0,0
Allocation différentielle	43,0	40,2
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale	2 628,1	2 717,7
dont : réfugiés	284,6	304,3
Aide sociale aux personnes âgées	17,7	17,3
Aide médicale (IVG et soins aux SDF)*	812,9	798,1
Sans domicile fixe:		
autres formes d'aide sociale	370,4	379,6
dont : personnes handicapées	254,5	268,3
personnes âgées	107,8	108,0
Divers	492,1	557,3
dont : tutelle et curatelle	455,1	521,3
Total	10 192,2	10 550,5

* Les cotisations d'assurance-maladie obligatoire au taux spécial adultes handicapés sont prises en charge par la Sécurité sociale depuis 1986 ; les cotisations d'assurance personnelle sont à la charge des départements depuis 1987. Depuis 1997 la nomenclature ne distingue plus les dépenses afférentes à l'IVG des dépenses d'aide médicale des SDF.

Économie générale
Monnaie - Marchés financiers
Finances publiques

ÉCONOMIE GÉNÉRALE FINANCES



économie générale

PRÉSENTATION

En 1999, d'après les *comptes nationaux base 95*, le *produit intérieur brut* augmente de 2,9 % en volume, après 3,1 % en 1998. La dépense de consommation des ménages (+ 2,1 % en volume après + 3,3 % en 1998) et leur investissement en logements sont, comme en 1998, le principal moteur de la croissance. Pour répondre à cette demande, les entreprises poursuivent leur effort d'investissement entamé en 1998. La contribution du commerce extérieur à la croissance est faible mais positive, contrairement à 1998. Malgré la hausse du pétrole, l'inflation est historiquement faible : le prix du PIB n'augmente que de 0,4 % et celui de la consommation effective des ménages de 0,9 %.

Grâce à des créations d'emplois exceptionnelles, la masse des salaires bruts versés aux ménages progresse de 3,9 %. Les prestations sociales en espèces augmentent encore plus vite qu'en 1998 et les revenus financiers restent très dynamiques, mais moins qu'en 1998. Cependant la croissance du revenu disponible est freinée par la forte poussée des prélèvements fiscaux et sociaux pesant sur les ménages (+ 5,8 % après + 5,1 % en 1998). L'investissement des ménages en logement, qui avait repris depuis 1997 grâce aux mesures incitatives fiscales et à des taux d'intérêt faibles, accélère fortement.

Les *entreprises non financières* et les entreprises individuelles accroissent fortement leurs investissements dans la continuité de 1998 (+ 7,6 % en volume, après 7,9 % en 1998 et seulement + 0,4 % en 1997). Elles n'ont pas repercuté totalement la hausse des coûts de production dans leurs prix, ce qui réduit leur taux de marge. Leur *valeur ajoutée* augmente de 3 % en valeur. Leur excédent brut d'exploitation ne progresse que de 1,7 %, la masse des rémunérations versées (+ 4,2 %) représentant 57,1 % de la valeur ajoutée, après 56,4 % en 1998.

En 1999, le besoin de financement des *administrations publiques* s'élève à 157 milliards de francs soit 1,8 % du PIB après 2,7 % en 1998 et 3 % en 1997. D'importantes recettes fiscales contribuent à la réduction (- 37 Mds de F) du déficit de l'État [1].

DÉFINITIONS

- **Comptes nationaux base 95.** À l'instar des autres pays européens, les comptes nationaux français mettent en application, à partir de 1999, le nouveau système européen de comptabilité nationale, le SEC 95. Cette nouvelle base 95 introduit un changement de nomenclature (NAF harmonisée avec la NACE européenne) et des changements conceptuels dont les principaux sont :
 - le territoire économique, étendu aux départements d'outre-mer ;
 - le champ de la FBCF, élargi à certains investissements immatériels, principalement les logiciels informatiques.
 - la notion de consommation des ménages qui se dédouble en dépense de consommation et consommation effective (voir définition au 4.1).
 - la production, évaluée au prix de base (prix diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits) ;
 - la valorisation des importations et des exportations qui passe d'un système CAF/FAB à une évaluation FAB/FAB (voir définition au 19.1).
- **Produit intérieur brut (PIB).** Voir définition au 11.2.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des acquisitions moins les cessions d'actifs fixes, corporels (machines etc.) ou incorporels (logiciels), réalisées par les producteurs résidents et utilisées de façon répétée ou continue pendant au moins un an dans le processus de production. Pour le secteur des ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.
- **Administrations publiques.** Le secteur des administrations publiques comprend : l'État, les collectivités locales, les organismes avec comptabilité complète et personnalité juridique, produisant des services non marchands et financés par l'État ou les collectivités locales (y compris l'enseignement privé sous contrat), les régimes d'assurances sociales et les organismes en dépendant (hôpitaux publics, œuvres sociales).
- **Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).** Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique (cultes, syndicats de travailleurs, comités d'entreprise, partis politiques, fondations à caractère humanitaire) qui produisent des biens et services non marchands destinés aux ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires, en espèces ou en nature, effectuées par les ménages, de versements provenant des administrations publiques ainsi que des revenus de la propriété.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au 11.3.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La nouvelle base de la Comptabilité nationale », *Économie et Statistique*, Insee, n° 321-322, 1999-1/2.
- « Produit intérieur brut 1998 », *Statistiques en bref, série Économie et Finances*, Eurostat n°2/2000.
- *L'économie française, Édition 2000-2001*, Insee, publié au Livre de Poche, juin 2000.

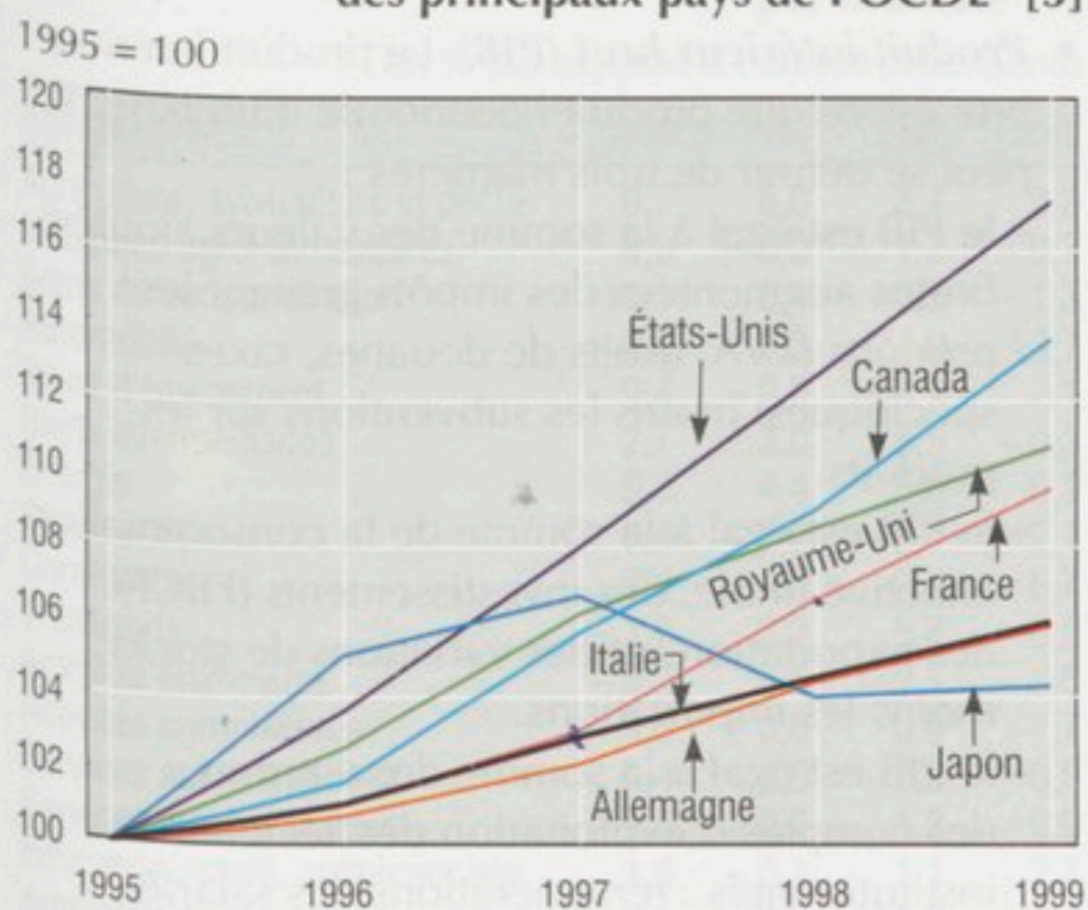
- « Comptes et indicateurs économiques », *INSEE-Résultats*, et *CD-Rom*, juin 2000.
- *Note de conjoncture*, Insee, mars 2000.

SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 1999 », *INSEE-Première*, n° 710, avril 2000.
- [2] *Comptes de la Nation 1999* (www.insee.fr).
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 2000.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'ANNÉE 11.1

Évolution en volume du PIB des principaux pays de l'OCDE* [3]



* OCDE : voir définition au mot-clé 19.3

Investissement par secteur institutionnel* [2]

Secteurs institutionnels	Évolution en volume en %			p 1999 milliards de F
	97/96	98/97	99/98	
Ensemble	-0,1	6,3	7,1	1 675,5
dont :				
Sociétés non financières**	0,4	7,9	7,6	927,2
Sociétés financières	14,9	18,0	15,1	70,1
Administrations publiques	-5,5	2,5	2,5	256,2
Ménages	0,9	3,5	7,8	420,0

* Comptes nationaux Base 95. ** Y compris entreprises individuelles.

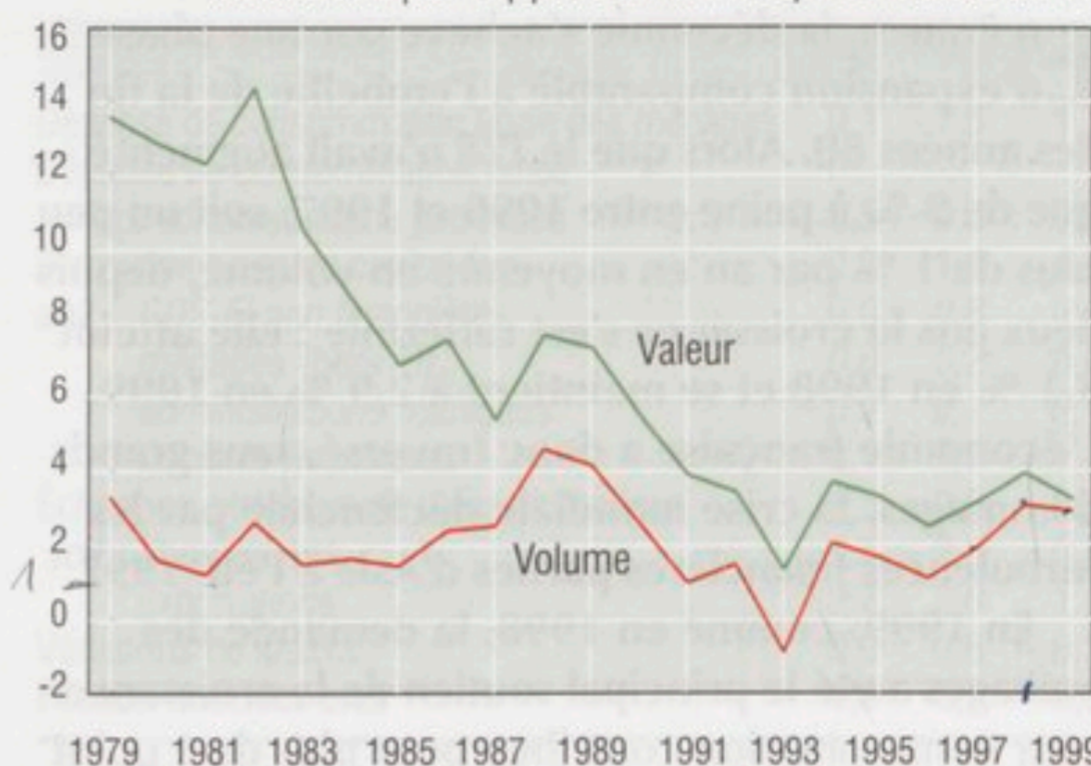
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des agents économiques* [2] milliards de F

Secteurs institutionnels	1996	1997	1998	p1999
Sociétés non financières	21	-9	-5	-53
Sociétés financières	51	54	28	6
Ménages	325	407	395	400
Administrations publiques	-330	-249	-231	-157
soit : Administrations publiques centrales	-294	-233	-249	-206
Administrations publiques locales	5	19	27	35
Administrations de sécurité sociale	-41	-36	-10	15
Institutions** aux services des ménages	4	6	6	6
Nation	71	208	194	202

* Comptes nationaux Base 95. ** Sans but lucratif.

Évolution du PIB* en France [2]

évolution par rapport à l'année précédente en %



* Comptes nationaux Base 95

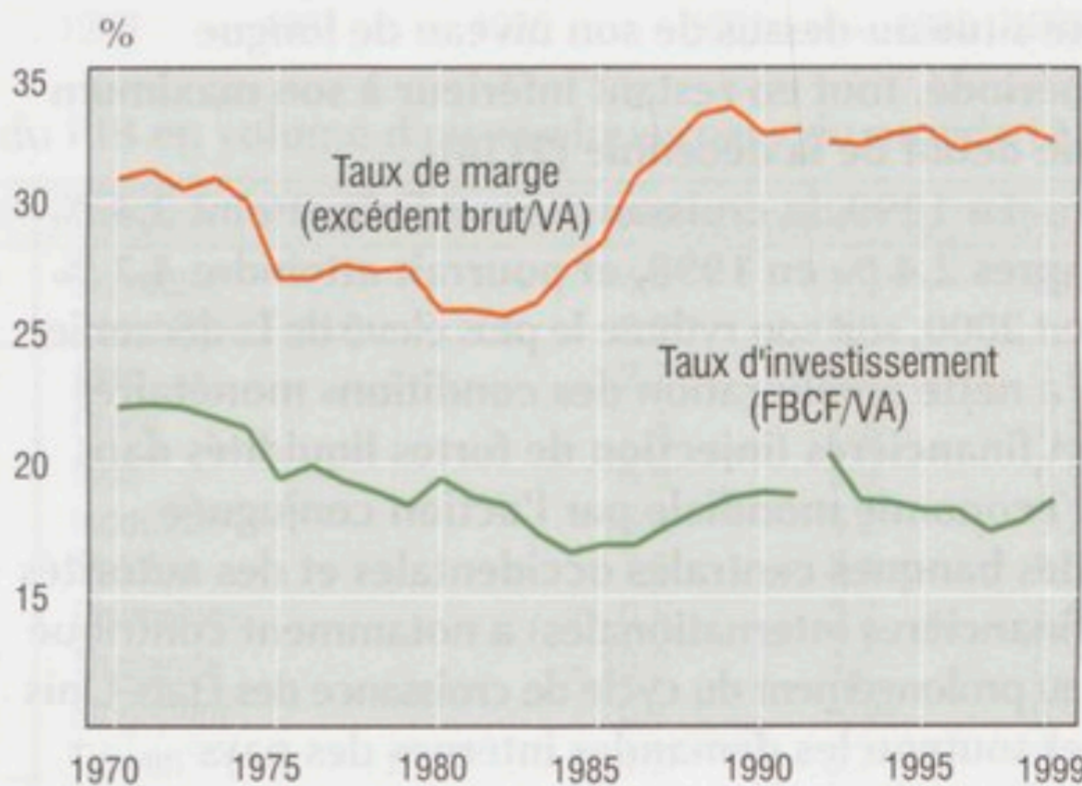
Principaux agrégats par habitant* [2]

francs

	1998	p 1999
Produit intérieur brut	142 670	146 873
Revenu disponible des ménages	92 131	94 545
soit : Consommation des ménages	77 630	79 577
Épargne brute des ménages	14 501	14 968
Capacité de financement des ménages	6 608	6 662

* Comptes nationaux Base 95.

Taux de marge et taux d'investissement des entreprises* [2]



* Hors entreprises individuelles. Évaluations en Base 95 à partir de 1992.

Évolution des ressources et des emplois de biens et services en 1999* [2]

Ressources	Valeur milliards de F	Évolution en volume** 1999/98%	Emplois	Valeur milliards de F	Évolution en volume** 1999/98%
Produit intérieur brut (PIB)	8 819	2,9	Consommation finale effective	6 920	2,2
dont : valeur ajoutée au prix de base	7 839		dont : dépense de consommation des ménages	4 778	2,2
impôts sur les produits ***	980		dépense de consommation des APU	1 248	2,7
Importations	2 080	3,6	FBCF****	1 683	7,1
soit : biens	1 797		Variations de stocks	-6	///
services	283		Exportations	2 302	3,7
			soit : biens	1 862	
			services	440	
Total des ressources et des emplois	10 899	3,1			

* Comptes provisoires en Base 95. ** Les volumes sont évalués aux prix de l'année 1998. *** TVA, impôts sur les importations et autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs et alcools...). **** Y compris acquisitions (nettes de cessions) d'objets de valeur.

économie générale

PRÉSENTATION

En France, la décennie s'achève par une phase d'expansion comparable à l'embellie de la fin des années 80. Alors que le **PIB** n'avait augmenté que de 9 % à peine entre 1990 et 1997, soit un peu plus de 1 % par an en moyenne en volume, depuis deux ans la croissance s'est raffermie : elle atteint 3,1 % en 1998 et se maintient à 2,9 % en 1999. L'économie française a donc traversé, sans grands dommages, la crise mondiale déclenchée par les turbulences financières parties d'Asie à l'été 1997.

En 1999, comme en 1998, la demande des ménages a été le principal soutien de la croissance. Leur consommation contribue pour plus de 1 point à la croissance du PIB et leur investissement en logements pour 0,4 point. Face au dynamisme de cette demande, les entreprises accroissent leurs investissements dans la continuité de 1998, et contribuent ainsi pour 0,8 point à l'augmentation du PIB. Globalement, les investissements des entreprises et des ménages expliquent un peu plus de 40 % de la croissance. La reprise de l'activité en 1997 et 1998 entraîne des tensions sur l'appareil productif. Des goulots de production commencent à apparaître dans certains secteurs, principalement ceux de l'automobile, des biens intermédiaires et des biens d'équipement. À la fin de l'année 1999, le taux d'utilisation des capacités de production se situe au-dessus de son niveau de longue période, tout en restant inférieur à son maximum de début de la décennie [2] [4].

En 1999, la croissance mondiale atteint 3,4 % après 2,4 % en 1998, et pourrait atteindre 4,7 % en 2000, soit son rythme le plus élevé de la décennie. La nette amélioration des conditions monétaires et financières (injection de fortes liquidités dans l'économie mondiale par l'action conjuguée des banques centrales occidentales et des autorités financières internationales) a notamment contribué au prolongement du cycle de croissance des États-Unis et soutenu les demandes internes des pays industrialisés. Elle a surtout permis à l'Asie émergente de connaître une reprise et contribué au redressement du commerce mondial. Sauf au Japon, la sortie de crise des autres économies a alors été portée par la vive reprise des échanges mondiaux [3].

DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB).** Le produit intérieur brut est ce que produit l'économie d'un pays. Il peut se définir de trois manières :
 - le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts grevant les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.
 - le PIB est égal à la somme de la consommation effective finale, des investissements (FBCF), des exportations et des variations de stocks, moins les importations.
 - le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunérations des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions reçues, excédent brut d'exploitation et revenu mixte (voir au 10.4).
- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année $n - 1$ et l'année n à la valeur du PIB $n - 1$.
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année par rapport à la précédente et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et le volume d'heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire apparente du travail résulte souvent d'une plus grande consommation de capital, et le qualificatif « apparente » prévient qu'il ne faut pas en attribuer les causes à la seule productivité du travail.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au 11.3
- **Comptes nationaux Base 95.** Voir au 11.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note de conjoncture*, INSEE, juin 2000.
- « Les branches de production dans l'UE », *Statistiques en bref, série Économie et finances*, Eurostat, n° 23/2000.
- *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 2000.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [2] *L'économie française, Édition 2000-2001*, Insee, publiée au Livre de poche.
- [3] *Note de conjoncture internationale*, direction de la Prévision, mars et juin 2000.
- [4] « Les comptes de la Nation en 1999 », *INSEE-Première*, n° 710, avril 2000.

CROISSANCE - PRODUCTIVITÉ 11.2

Productivité horaire apparente du travail par branche [1]

en % par rapport à l'année précédente

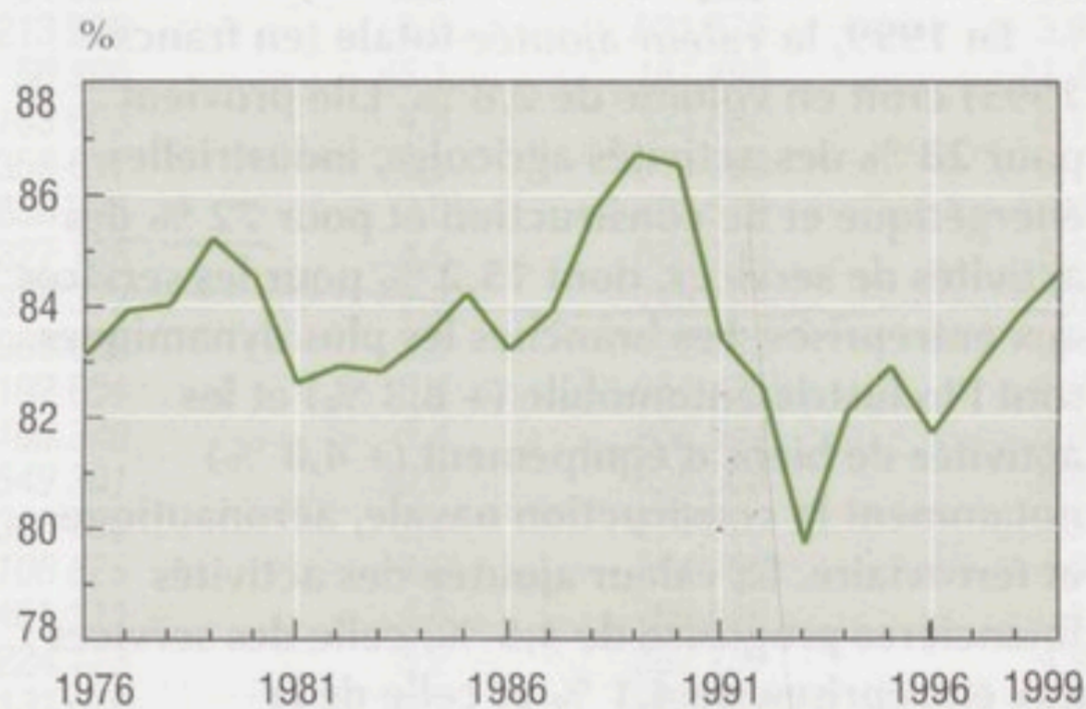
Branches en NES 16	1995	1996	1997	1998
Agriculture, sylviculture et pêche	9,7	8,0	3,4	3,3
Industries agro-alimentaires	4,0	-5,0	1,7	-0,7
Biens de consommation	11,1	0,4	6,2	-1,3
Automobile	-0,9	5,3	24,0	13,7
Biens d'équipement	9,4	-2,0	8,7	2,1
Biens intermédiaires	2,7	3,0	6,5	-0,3
Énergie	9,5	4,4	-5,6	6,1
Construction	0,4	-2,2	-8,9	-2,1
Commerce	2,2	-4,0	2,4	6,7
Transports	-1,0	2,2	5,8	-0,2
Activités financières	-5,2	0,6	-2,1	-3,5
Activités immobilières	3,6	-0,6	0,9	1,7
Services aux entreprises	3,4	4,9	-2,2	0,6
Services aux particuliers	-9,6	-0,2	1,2	-0,9
Éducation, santé, action sociale	1,6	-0,1	1,1	2,7
Administration	3,1	3,2	0,6	1,8
Ensemble	2,5	1,2	1,7	1,8

Contributions à la croissance du PIB [1]

au prix de l'année précédente en %

	1997	1998	p1999
Dépense de consommation finale des ménages	0,1	1,8	1,1
Dépense de consommation finale des administrations publiques	0,5	0,0	0,6
Formation brute de capital fixe	0,0	1,1	1,3
soit : <i>SQS-EI non financières</i>	0,0	0,8	0,8
<i>ménages (hors EI)</i>	0,0	0,2	0,4
<i>administrations publiques</i>	-0,2	0,1	0,1
<i>sociétés financières</i>	0,1	0,1	0,1
Échanges extérieurs de biens et services	1,3	-0,5	0,1
soit : <i>importations</i>	-1,5	-2,5	-0,8
<i>exportations</i>	2,7	2,0	1,0
Variations de stocks	0,0	0,6	-0,3
Produit intérieur brut	1,9	3,1	2,9

Évolution du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie [1]



Taux annuel moyen de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde [3]

Pays	1998	1999	* 2000	Pays	1998	1999	*2000
Canada	3,1	4,2	4,3	Slovaquie	4,4	1,9	2,0
États-Unis	4,3	4,2	5,1	République Tchèque	-2,3	-0,2	1,1
Japon	-2,5	0,3	1,5	Asie	2,7	6,2	7,0
Union européenne				Chine	7,8	7,2	7,5
dont zone euro	2,7	2,3	3,4	Inde	5,9	5,9	6,9
Allemagne	2,2	1,5	2,9	Indonésie	-13,4	0,2	3,2
Autriche	2,9	2,2	3,2	Malaisie	-7,5	5,4	6,5
Belgique	2,7	2,5	3,9	Philippines	-0,5	3,2	5,0
Espagne	4,0	3,7	4,2	Thaïlande	-10,2	4,2	5,2
Finlande	5,0	3,5	4,9	Singapour	0,1	5,1	6,9
France	3,2	2,9	3,6	Taiwan	4,3	5,7	6,8
Irlande	8,9	8,7	7,5	Corée	-6,7	10,7	9,6
Italie	1,5	1,4	3,1	Hong Kong	-5,1	2,9	7,8
Pays-Bas	3,7	3,6	3,7	Afrique			
Portugal	3,9	3,0	3,6	Algérie	5,1	3,2	3,5
Pays de l'UE hors zone euro				Maroc	7,4	-0,7	2,9
Danemark	2,5	1,6	2,0	Tunisie	5,0	6,2	5,0
Grèce	3,7	3,2	3,9	Égypte	3,4	3,0	2,8
Royaume-Uni	2,2	2,1	2,9	Afrique du Sud	0,6	1,2	3,2
Suède	3,0	3,8	3,9	Amérique latine	2,1	0,4	4,9
Autres pays européens				Argentine	3,9	-3,0	3,3
Norvège	2,0	0,9	3,1	Brésil	0,0	0,8	4,9
Suisse	2,1	1,7	2,0	Chili	3,3	-1,1	5,9
Bulgarie	3,5	2,5	4,0	Mexique	4,8	3,7	5,8
Hongrie	4,9	4,5	4,9	Venezuela	-0,1	-7,2	4,5
Pologne	4,8	4,0	4,9	Israël	2,2	2,0	3,7
Roumanie	-5,4	-3,9	1,3	Turquie	2,8	-5,0	4,2
Russie	-4,9	3,2	4,2	PIB mondial	2,4	3,4	4,7

économie générale

PRÉSENTATION

En 1999, la **production des branches** s'élève à 15 071 Mds de francs (2 298 Mds d'€) soit une progression de 3,5 %. L'**industrie manufacturière** en représente 29 % et les services 58 %.

La **branche** automobile (+ 6 %) bénéficie du dynamisme de la demande étrangère et de la bonne tenue du marché intérieur, notamment au troisième trimestre. La croissance des services aux entreprises (+ 6,6 %) est soutenue par les activités informatiques et le travail temporaire. Les activités de transports enregistrent une forte augmentation (+ 5,7 %), aussi bien pour le transport de marchandises, dont profite le fret routier, que pour le transport de voyageurs grâce aux lignes TGV. L'amélioration enregistrée, en 1998, dans la construction s'amplifie en 1999.

En 1999, la **valeur ajoutée** totale (en francs 1995) croît en volume de 2,8 %. Elle provient pour 28 % des activités agricoles, industrielles, énergétique et de construction et pour 72 % des **activités de services**, dont 15,2 % pour les services aux entreprises. Les branches les plus dynamiques sont l'industrie automobile (+ 8,3 %) et les activités de biens d'équipement (+ 4,8 %) notamment la construction navale, aéronautique et ferroviaire. La valeur ajoutée des activités financières progresse de 4,5 %, celle des services aux entreprises, de 4,1 % et celle de la construction, de 4 % [1] [2].

En 1998, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (**NTIC** : informatique, télécommunication, électronique, communication) représentent, en valeur, 4,8 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie et 4,4 % du PIB. En volume, la valeur ajoutée des NTIC est quatre fois et demie plus importante qu'en 1980 alors que le PIB progresse de 44 % au cours de la même période [3].

DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. Dans les *comptes nationaux base 95*, la valeur ajoutée est au prix de base et non plus au prix du marché.
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Dans les *comptes nationaux base 95*, la production est évaluée au prix de base, qui retranscrit les recettes effectives du producteur. La principale différence, par rapport à la base 80, consiste à intégrer le montant des subventions sur les produits et à retrancher celui des impôts sur les produits. Le solde entre la production et la consommation intermédiaire de chaque entreprise ou branche est appelé *valeur ajoutée*.
- **Industrie manufacturière.** Elle comprend les branches des IAA, des biens de consommation, des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'automobile.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le 4 pages*, Sessi, « Vive reprise de la production industrielle en 1999 », n° 129, mars 2000 ; « L'innovation technologique dans les services aux entreprises », n° 105, mars 1999 ; « Sous-traitance confiée, sous-traitance reçue », n° 102, décembre 1998.
- « Les comptes de la Nation en 1999 », *INSEE-Première*, n° 710, avril 2000.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Département des comptes nationaux, Insee.
- [2] *Note de conjoncture*, Insee, mars 2000.
- [3] *L'économie française*, édition 2000-2001, Insee - Livre de poche, juin 2000.

PRODUCTION DES BRANCHES 11.3

Valeur ajoutée brute et production en 1999 [1]

Branches NES	Valeur ajoutée	Évolution 1999/98	Production	Évolution 1999/98
	millions de F	%	millions de F	%
Agriculture, sylviculture, pêche	238 146	-4,0	472 067	-2,4
Industries agricoles et alimentaires	216 502	4,6	744 947	1,8
dont : Viande et lait	68 343	7,3	308 168	0,6
Industrie des biens de consommation	251 634	-0,1	742 427	-1,7
Habillement, cuir	34 427	-5,0	104 424	-3,3
Édition, imprimerie, reproduction	81 757	0,6	216 834	2,8
Pharmacie, parfumerie, entretien	76 772	3,2	253 537	4,0
Équipements du foyer	58 678	-2,4	167 632	0,2
Industrie automobile	120 638	5,3	544 721	6,0
Industrie des biens d'équipement	287 028	1,9	905 740	3,5
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	51 102	6,7	214 451	3,5
Équipements mécaniques	140 298	1,5	384 372	2,4
Équipements électriques et électroniques	95 628	0,2	306 917	4,9
Industrie des biens intermédiaires	507 311	-2,9	1 494 299	-0,3
Produits minéraux	64 998	1,9	159 897	2,4
Textile	34 571	-0,3	104 718	-2,8
Bois et papier	57 728	-1,4	177 200	-0,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	132 169	-4,9	422 727	-0,1
Métallurgie et transformation des métaux	156 516	-4,3	454 925	-0,4
Composants électriques et électroniques	61 329	-2,9	174 832	-0,5
Énergie	213 999	3,6	521 376	3,9
Combustibles et carburants	50 396	45,1	187 496	11,4
Eau, gaz, électricité	163 603	-4,8	333 880	0,1
Construction	359 617	6,9	919 929	6,7
Commerce	856 394	3,0	1 202 578	3,4
Transport	327 735	2,5	680 134	5,7
Activités financières	376 372	2,2	725 199	2,0
Activités immobilières	989 699	3,3	1 122 882	3,4
Services aux entreprises	1 192 654	6,4	1 954 421	6,6
Postes et télécommunications	166 340	3,4	256 944	6,8
Conseils et assistance	549 301	10,8	898 508	8,4
Services opérationnels	368 188	2,4	614 679	4,5
Recherche et développement	108 825	4,2	184 290	4,3
Services aux particuliers	461 111	4,6	789 816	5,1
dont : Hôtels et restaurants	224 123	5,2	387 751	4,9
Activités culturelles, récréatives et sportives	131 619	4,7	278 044	6,5
Éducation santé et action sociale	947 474	3,6	1 236 243	3,4
dont : Éducation	407 541	4,3	485 838	4,2
Santé	466 028	2,7	610 632	2,5
Administration	720 150	2,7	1 014 662	3,9
dont : Administration publique	692 983	2,5	959 856	3,9
Branche unité fictive*	-227 276	-1,3	///	///
Ensemble	7 839 188	3,2	15 071 441	3,5

* Ou consommation intermédiaire non ventilée.

Structure de la valeur ajoutée par branche [1]

Branches NES	%		
	1985	1990	1999
Agriculture, sylviculture et pêche	4,4	3,8	3,0
Industries agro-alimentaires	3,1	2,9	2,8
Biens de consommation	4,3	3,9	3,2
Automobiles	1,2	1,5	1,5
Biens d'équipement	5,2	4,4	3,7
Biens intermédiaires	8,8	8,1	6,5
Énergie	4,1	2,9	2,7
Construction	5,6	6,0	4,6
Commerce	10,5	11,4	10,9
Transports	4,3	4,3	4,2
Activités financières	5,3	5,5	4,8
Activités immobilières	9,9	11,2	12,6
Services aux entreprises	12,8	13,8	15,2
Services aux particuliers	5,1	5,5	5,9
Éducation, santé, action sociale	10,6	10,7	12,1
Administration	9,1	8,5	9,2
Branche unité fictive	-4,3	-4,6	-2,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Évolution de la valeur ajoutée par branche aux prix de 1995 [1] %

Branches NES	%		
	1997/96	1998/97	1999/98
Agriculture, sylviculture et pêche	1,8	2,6	1,5
Industries agro-alimentaires	-1,3	0,1	0,4
Biens de consommation	3,4	-2,1	1,2
Automobiles	18,0	13,3	8,3
Biens d'équipement	6,3	2,9	4,8
Biens intermédiaires	4,8	0,8	1,2
Énergie	-6,8	1,5	1,8
Construction	-10,4	-1,5	4,0
Commerce	4,0	8,6	3,7
Transports	6,9	2,3	3,8
Activités financières	-2,8	-3,7	4,5
Activités immobilières	1,2	2,4	1,5
Services aux entreprises	2,5	5,3	4,1
Services aux particuliers	1,5	3,2	2,0
Éducation, santé, action sociale	1,9	2,5	1,9
Administration	0,8	1,7	1,4
Branche unité fictive	-10,4	-5,5	-1,1
Ensemble	2,0	3,0	2,8

économie générale

PRÉSENTATION

En 1999, l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages augmente de 1,3 % en glissement annuel, après 0,3 % en 1998. En moyenne annuelle, la hausse est de 0,5 %, après 0,7 % en 1998. Cette reprise légère de l'inflation fait suite à une décélération régulière depuis quatre ans. Dans le même temps, l'inflation sous-jacente (indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales) est restée stable : + 0,7 % après + 0,8 % en 1998.

Ce surcroît d'inflation s'explique notamment par la hausse des prix des produits pétroliers : + 20,5 % pour les carburants, fioul domestique et gaz liquéfiés après - 7,1 % en 1998. En conséquence, les prix des biens et services liés aux transports progressent également (+ 4,1 % contre - 0,9 % en 1998) et contribuent pour 0,7 % au glissement de l'ensemble des prix.

Les prix des biens durables continuent de baisser fortement ; les baisses les plus marquées concernent les micro-ordinateurs (- 20,8 %), les équipements audiovisuels (- 8,8 %) et les équipements photo et cinéma (- 7,1 %). Le recul des prix des automobiles neuves (- 1,2 %) concerne toutes les marques. La vive concurrence dans le secteur de l'assurance automobile et l'augmentation du parc font diminuer les prix des services d'assurance de 1,2 %. Comme en 1998, les prix de l'habillement et des chaussures restent stables. Les prix des services progressent modérément de 0,9 % contre + 1,6 % en 1998.

Les prix de l'ensemble de la zone euro sont touchés par la hausse des produits pétroliers. Fin 1999, ils progressent de 1,7 %, contre 0,8 % fin 1998. Au sein de l'Union européenne, la hausse des prix mesurée à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est de 1,7 % au lieu de 1,1 % un an auparavant. Seuls la Suède et le Royaume-Uni, avec + 1,2 %, ont une inflation plus basse que celle de la France. C'est au Danemark et en Irlande qu'elle est la plus forte (plus de 3 %) [1] [5].

DÉFINITIONS

- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en février 1999, le nouvel indice (base 100 en 1998) est décliné en 12 fonctions de consommation, au lieu de 8 auparavant. Il comporte 303 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages en intégrant les départements d'outre-mer. D'importantes extensions de couverture ont été réalisées : assurances automobile et habitation, crèches et assistantes maternelles, maisons de retraite, enlèvement des ordures ménagères, gardiennage, entretien des ascenseurs, employés de maison, cures thermales privées, permis de conduire...
- **Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).** Les indices des prix à la consommation harmonisés dans les quinze états membres de l'Union européenne doivent permettre d'apprécier le respect du critère de convergence portant sur l'inflation du traité de Maastricht. Ils sont destinés aux comparaisons internationales et ne remplaceront pas les indices nationaux des prix à la consommation.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence.
- **Indice avec ou sans tabac.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1^{er} janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Glissement.** Les évolutions sur 12 mois ou glissements, sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Du blocage des prix vers la déréglementation - 50 ans de prix à la consommation », n° 483, septembre 1996 ; « Les prix des services privés aux ménages », n° 653, juin 1999.
- « Une évaluation des tendances de l'inflation dans la zone euro », *Bulletin de la Banque de France*, n° 64, avril 1999.
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).

SOURCES

- [1] Division Prix à la consommation, Insee.
- [2] « Prix à la consommation - moyennes annuelles 1998 et 1999 », *Informations Rapides*, Insee; n° 38, février 2000.
- [3] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.
- [4] « Indices des prix à la consommation harmonisés - décembre 1999 », *Statistiques en bref, série économie et finances*, Eurostat, n° 4 - 2000.
- [5] « En 1999, la hausse des prix des produits pétroliers a contribué pour deux tiers à l'inflation », *INSEE-Première*, n° 716, mai 2000.

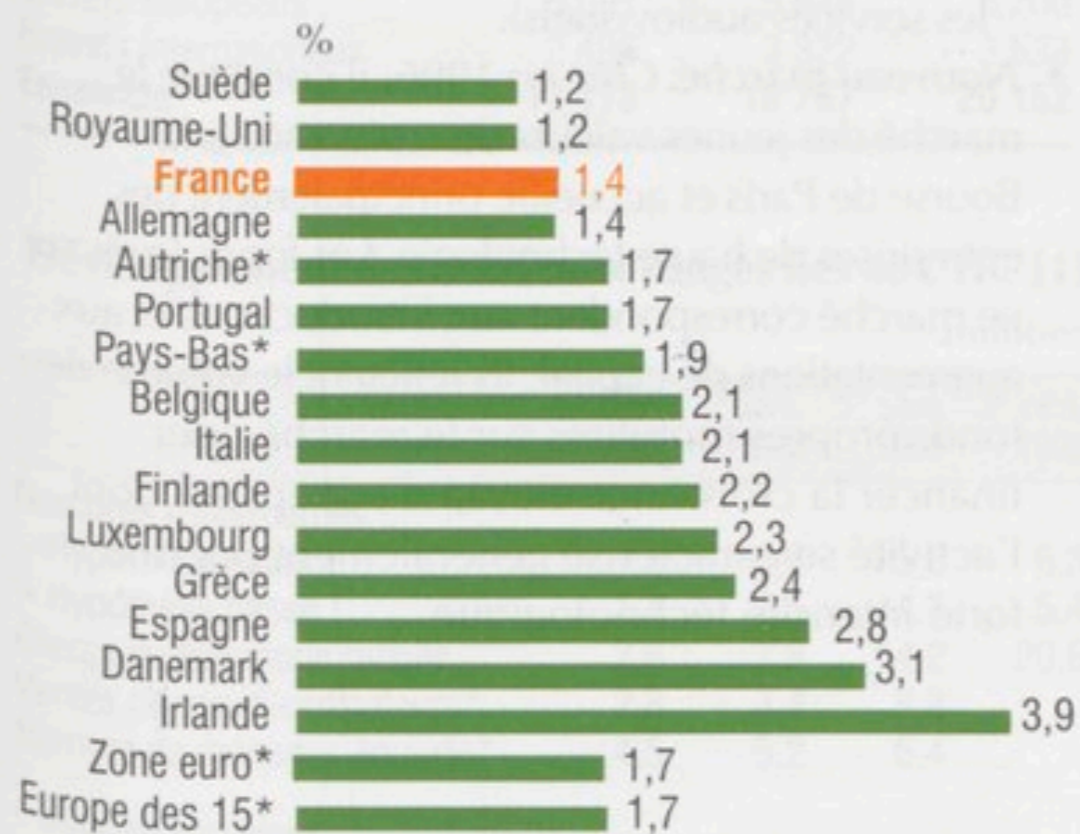
PRIX À LA CONSOMMATION 11.4

Indice des prix à la consommation - ensemble des ménages [1] [2]

Fonction de consommation	Pondération 1999	Moyenne annuelle % 99/98	Glissement de déc. à déc. (%) 99/98	Fonction de consommation	Pondération 1999	Moyenne annuelle % 99/98	Glissement de déc. à déc. (%) 99/98
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,5	1,3	<i>Médecine non hospitalière</i>	510	0,6	0,9
Ensemble (hors tabac)	9 805	0,5	1,3	Transport	1 603	1,1	4,1
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 627	0,4	0,9	<i>Achats de véhicules</i>	419	-0,8	-0,5
Produits alimentaires	1 501	0,6	1,1	<i>Utilisation de véhicules personnels</i>	950	2,0	7,0
Boissons non alcoolisées	126	-1,3	-1,4	<i>Services de transports</i>	234	0,6	1,1
Boissons alcoolisées et tabac	380	3,3	3,3	Communications	202	0,1	-0,4
Boissons alcoolisées	185	2,1	1,9	Loisirs et culture	867	-0,8	-0,7
Tabac	195	4,4	4,5	<i>Équipements audio-visuels, photos</i>	187	-7,1	-7,0
Habillement et chaussures	577	0,1	0,0	<i>Autres biens durables (loisirs)</i>	20	0,1	-0,1
Habillement	448	0,2	0,1	<i>Autres articles de loisirs</i>	193	-0,5	0,1
Chaussures y c. réparation	129	-0,1	0,1	<i>Services récréatifs et culturels</i>	276	1,7	1,7
Logement, chauffage, éclairage	1 413	0,2	0,7	<i>Presse, livres et papeterie</i>	163	1,3	0,7
Loyers d'habitation	641	1,8	1,4	<i>Voyage touristiques tout compris</i>	28	2,2	2,4
Entretien et réparation courante du logement	156	-0,5	-6,0	Éducation	27	1,6	1,5
Distribution d'eau et autres services	207	1,9	1,2	Hôtellerie, cafés, restaurants	773	1,6	1,8
Chauffage, éclairage	409	-2,8	2,1	<i>Restauration et cafés</i>	629	1,5	1,5
Meubles, équipement ménager	657	0,5	0,3	<i>Services d'hébergement</i>	144	2,1	3,1
Meubles, tapis, revêtements de sol	188	0,5	0,5	Autres biens et services	967	0,2	0,8
Articles de ménage en textiles	68	0,5	0,0	<i>Soins personnels</i>	300	1,4	1,7
Appareils ménagers	110	-1,5	-1,8	<i>Effets personnels (non définis ailleurs)</i>	128	-1,2	-1,0
Verrerie, vaisselle, ustens. ménage	61	1,1	1,4	<i>Protection sociale</i>	196	1,9	1,9
Outillage maison et jardin	34	0,3	0,6	<i>Assurances</i>	104	-1,2	-1,2
Entretien courant de l'habitation	196	1,4	0,9	<i>Services financiers</i>	98	0,2	-0,5
Santé	907	0,3	0,4	<i>Autres services</i>	141	-2,5	1,8
Médicaments et produits pharmaceutiques	397	0,0	-0,2				

Indices des prix à la consommation harmonisés [4]

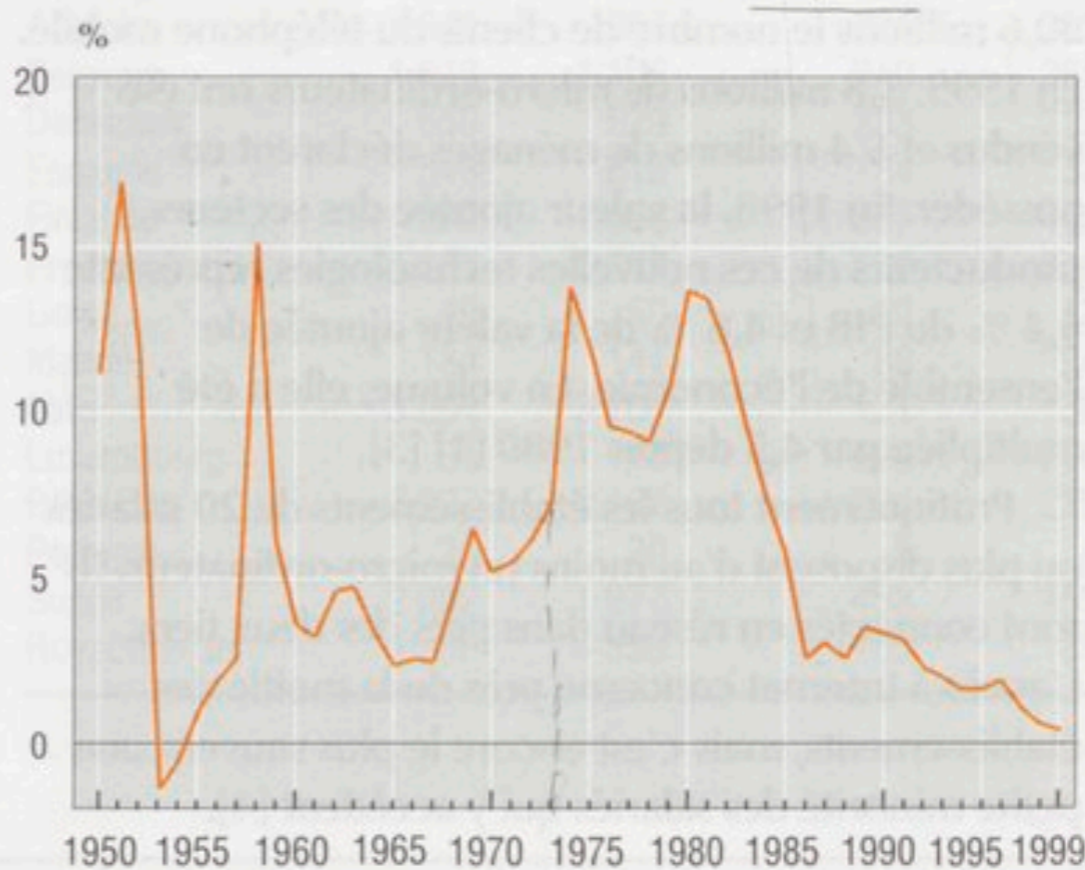
glissement annuel en décembre 1999



* provisoires.

Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation depuis 1950 [2] [3]

moyenne annuelle



Les plus fortes hausses et baisses de prix entre décembre 1998 et décembre 1999 [1]

Les 10 plus fortes hausses	Évolution en %	Les 10 plus fortes baisses	Évolution en %
Fiouls domestiques	+ 41,7	Micro-ordinateurs, caulettes	- 20,8
Supercarburants, gazole et GPL	+ 18,3	Poste téléphonique	- 11,3
Gaz liquéfiés	+ 9,2	Équipements audio-visuels	- 8,8
Poissons et crustacés frais	+ 6,0	Pose de revêtements de sols et murs	- 8,0
Champagne et mousseux, cidres	+ 5,5	Services d'entretien du logement	- 7,3
Déménagement, transports maritimes et fluviaux	+ 5,4	Appareils photo, caméscopes	- 7,1
Potages préparés, desserts et produits pour pâtisserie	+ 5,1	Gaz de ville	- 6,9
Aliments préparés pour bébé, produits diététiques	+ 4,7	Cafés en grains ou moulu	- 5,6
Tabac	+ 4,5	Électricité	- 4,6
Hébergements de vacances	+ 3,5	Lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge	- 3,1

économie générale

PRÉSENTATION

La dynamique de l'innovation technologique en France est résumée en cinq indicateurs-clés publiés dans le *tableau de bord de l'innovation*. Le *chiffre d'affaires des secteurs technologiquement innovants* progresse de 10 % en 1999 et de 80 % depuis 1990. Cette croissance s'accompagne de celle des effectifs salariés dans ces secteurs (+3 % en moyenne par an), du fait de la forte augmentation des activités informatiques (+15 % par an). Plus de 8 000 *entreprises nouvelles* sont créées, en 1999, dans ces secteurs, soit le cinquième de l'ensemble des créations d'entreprises. Cette progression est favorisée par une forte mobilisation de capitaux : le nombre d'entreprises cotées en Bourse au *Nouveau marché* a été multiplié par près de 4 depuis 1997 et le montant des *fonds levés* sur ce marché par 2,5. En 1999, plus de 20 000 *brevets* sont déposés par des entreprises françaises, dont 6 200 brevets européens et 3 633 brevets internationaux, ce qui situe la France au 5^e rang mondial (avec 5 % des dépôts) après les États-Unis (40 %), l'Allemagne (15 %), le Japon (10 %) et le Royaume-Uni (6 %).

Le très fort développement de la demande en *nouvelles technologies de l'information et de la communication* est due à la baisse considérable des prix (ceux du matériel informatique ont été divisés par 130 en 30 ans) qui les a rendus accessibles, tant aux entreprises qu'aux ménages. À la fin de 1999, on estime entre 5,4 et 6,3 millions le *nombre d'internautes* et à 20,6 millions le nombre de clients du téléphone mobile. En 1999, 3,8 millions de micro-ordinateurs ont été vendus et 6,4 millions de ménages déclarent en posséder. En 1998, la valeur ajoutée des secteurs producteurs de ces nouvelles technologies représente 4,4 % du PIB et 4,8 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie. En volume, elle a été multipliée par 4,5 depuis 1980 [1] [3].

Pratiquement tous les établissements de 20 salariés ou plus disposent d'au moins un micro-ordinateur. Ils sont connectés en réseau dans près des deux tiers. L'accès à Internet concerne près de la moitié des établissements, mais c'est encore le plus souvent une petite minorité des salariés qui y accèdent [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le 4 Pages des statistiques industrielles*, Sessi : « L'informatisation des entreprises industrielles » : l'explosion des réseaux et la montée d'Internet », n° 94, août 1998 ; « Les compétences pour innover dans l'industrie », n° 120, octobre 1999 ; « Les technologies de l'information et de la communication », n° 133, juillet 2000.
- *INSEE-Première* : « Les technologies de l'information et de la communication : 5 % du PIB », n° 648, mai 1999 ; « Le dynamisme des petites entreprises internautes », n° 668, juillet 1999.

DÉFINITIONS

- **Tableau de bord de l'innovation.** Publié deux fois par an (en avril et en octobre) par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, il présente 18 indicateurs significatifs du développement de l'innovation technologique en France. Il est structuré en 4 rubriques : nouveaux capitaux, nouveaux entrepreneurs et nouveaux emplois, nouvelles technologies, nouveaux usages.
- **Secteurs technologiquement innovants.** Ils comprennent les secteurs des *technologies de l'information et de la communication*, des biotechnologies, des produits pharmaceutiques et des nouveaux matériaux.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** La détermination des secteurs liés aux TIC s'inspire des travaux menés dans le cadre de l'OCDE et comprend :
 - les *secteurs producteurs* de TIC (fabrication d'ordinateurs et matériel informatique, de TV, radios et téléphones, d'appareils d'instrumentation et de mesure, de connectique) ;
 - les *secteurs distributeurs* de TIC (commerce de gros de matériel informatique, y compris les importateurs).
 - les *secteurs des services* de TIC (services des télécommunications, services informatiques (y compris la location de matériel informatique et les services audiovisuels).
- **Nouveau marché.** Créé en 1996, il constitue le marché des jeunes valeurs de croissance à la Bourse de Paris et accueille principalement des entreprises de haute technologie. Les fonds levés sur ce marché correspondent aux introductions et aux augmentations de capital. Ils reflètent le volume de fonds propres mobilisés sur le marché pour financer la croissance élevée d'entreprises dont l'activité se caractérise généralement par une forte intensité technologique.

- *Technologies et société de l'information*, édition 1999, Sessi.

SOURCES

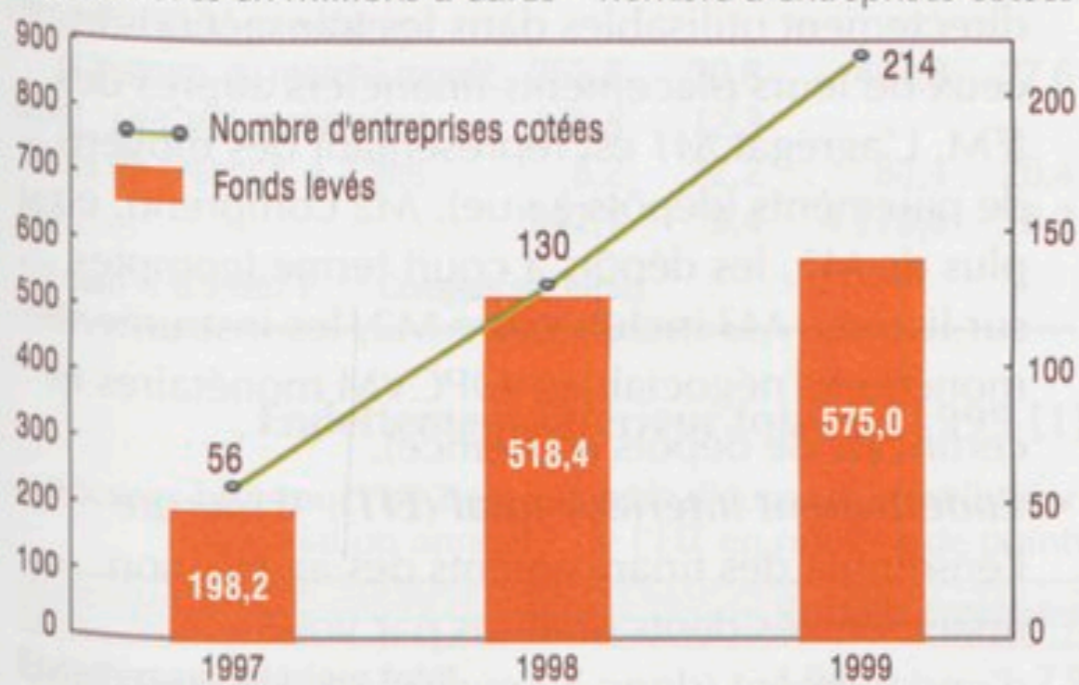
- [1] *Tableau de bord de l'innovation*, 3^e édition, MEFI, avril 2000.
- [2] « Les brevets dans l'UE », *Statistiques en bref, Série Recherche et développement*, Eurostat, n° 4/1999.
- [3] *L'économie française, Édition 2000-2001*, Insee, publiée au Livre de poche.
- [4] « Innovations dans le travail », *Premières synthèses*, Dares, n° 2000.03-09.2.

Les secteurs innovants [1]

	1997	1998	1999
Créations d'entreprises :			
Ensemble	7 105	7 653	8 155
dont : secteurs des TIC	7 065	7 618	8 127
Effectifs salariés :			
Ensemble	2 830	2 926	3 014
dont : secteurs des TIC	2 260	2 353	2 436

Le nouveau marché [1]

fonds levés en millions d'euros nombre d'entreprises cotées



Dépôts de brevets par les entreprises françaises [1]

	1997	1998	1999
Brevets français	9 586	9 801	10 319
Brevets européens	5 091	5 644	6 200
Brevets internationaux	2 496	3 322	3 633
Ensemble	17 173	18 767	20 152

Développement des nouveaux usages liés aux TIC [1]

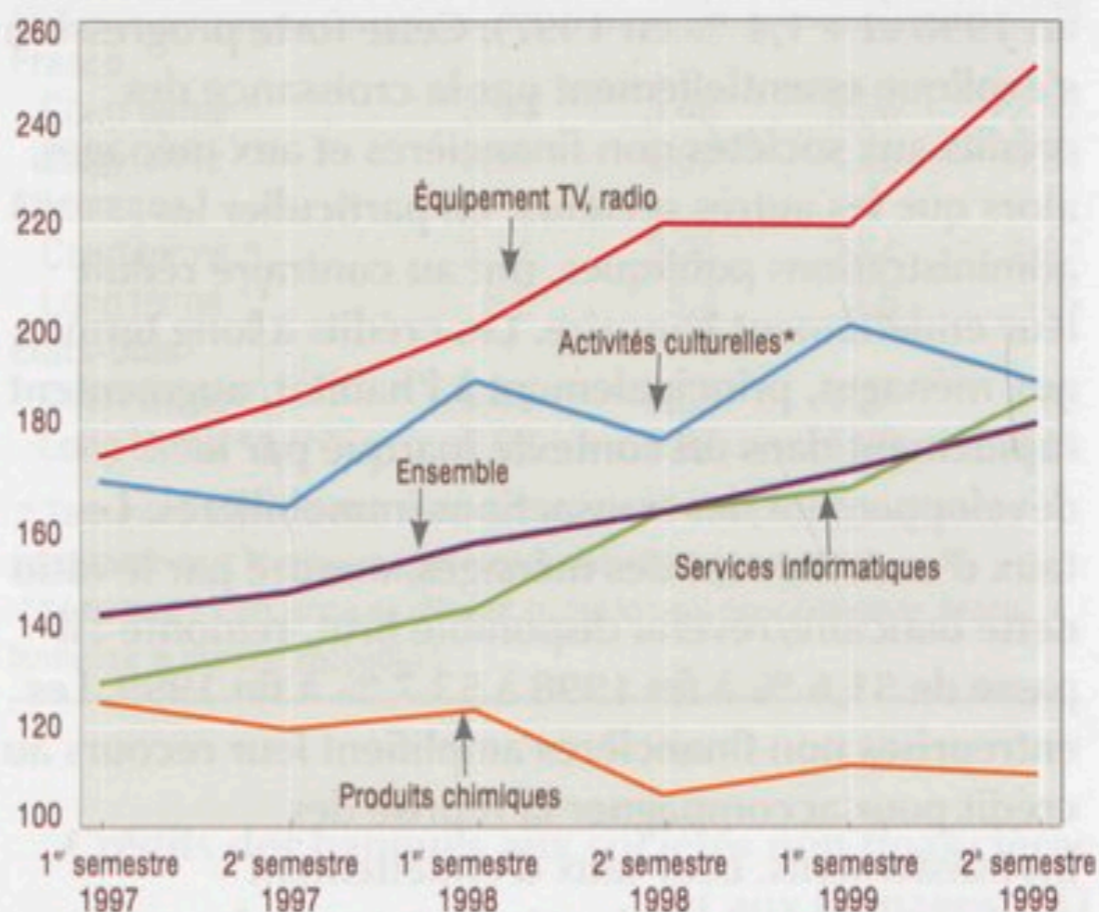
millions

	1 ^{er} sem. 1997	1 ^{er} sem. 1998	1 ^{er} sem. 1999	2 ^e sem. 1999
Nombres d'internautes :				
- Hypothèse haute	1,2	2,9	5,6	6,3
- Hypothèse basse	1,1	2,5	4,7	5,4
Clients du téléphone mobile	3,6	7,8	14,2	20,6
Ventes de micro-ordinateurs*	2,8	3,4	3,8	
Nombre de ménages équipés*	4,5	5,2	6,4	

* Moyenne sur l'année.

Évolution du chiffre d'affaires des secteurs innovants [1]

indice base 100 en 1990



* y c. audiovisuelles.

Demandes de brevet dans l'UE [2]

	Nombre		Par million d'actifs	
	1997	p 1998	1997	p 1998
Allemagne	16 101	17 090	411	436
Autriche	841	997	221	262
Belgique	1 013	1 106	240	262
Danemark	659	629	233	223
Espagne	545	618	34	38
Finlande	890	998	357	400
France	5 807	6 227	229	246
Grèce	49	50	12	12
Irlande	134	144	88	94
Italie	3 004	3 104	131	136
Luxembourg	51	48	294	276
Pays-Bas	2 237	2 167	294	285
Portugal	24	20	5	4
Suède	2 002	1 977	458	453
Royaume-Uni	4 736	4 850	165	169

Les TIC* dans le monde en 1995 [3]

	Chiffre d'affaires Mds de F	dont %		Emplois Milliers
		Matériel informatique et de télécommunication	Électronique	
Japon	1 945	41,0	59,0	1 485
États-Unis	1 240	56,7	43,3	994
Union européenne	998	64,9	35,1	908
Allemagne	245	63,3	36,7	231
France	186	70,4	29,6	149
Royaume-Uni	182	66,5	33,5	181
Italie	121	76,9	23,1	118

* Champ : Hors services informatiques et de télécommunications, y compris services postaux.

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1999, la progression des crédits à l'économie accélère sensiblement (+ 5,4 %, après + 0,4 % en 1998 et + 1,4 % en 1997). Cette forte progression s'explique essentiellement par la croissance des crédits aux sociétés non financières et aux ménages, alors que les autres secteurs, en particulier les administrations publiques, ont au contraire réduit leur endettement bancaire. Les crédits à long terme aux ménages, principalement à l'habitat, augmentent rapidement dans un contexte marqué par le développement des transactions immobilières. Le taux d'endettement des ménages, mesuré par le ratio dette bancaire/revenu disponible brut, remonte : il passe de 51,6 % à fin 1998 à 53,7 % à fin 1999. Les entreprises non financières amplifient leur recours au crédit pour accompagner la reprise des investissements. Leur taux d'endettement (endettement/valeur ajoutée brute) se redresse à 104,9 % après 101,8 % en 1998 [2].

La progression des dépôts à vue (principaux composants de l'agrégat de monnaie M1), accélère fortement (+ 8,9 %, après + 3,0 % en 1998). La croissance des placements sur des comptes sur livrets, qui composent une bonne partie de l'agrégat M2-M1, ralentit (0,2 % après 5,6 % en 1998). Les dépôts sur les livrets A diminuent de 5,8 %, après la baisse des taux réglementés intervenue en août 1999. Principale composante de l'agrégat M3-M2, les placements en titres d'OPCVM enregistrent une reprise sensible (+ 12,3 % après une stagnation en 1998) due à la remontée des taux d'intérêt à court terme, à la baisse des taux réglementés et à l'annonce d'un dispositif fiscal plus favorable inscrit dans la Loi de finances pour 2000.

À la fin 1999, l'endettement intérieur total (EIT) atteint 1 940 Mds d'euros, soit une progression de 7,9 % (en glissement annuel) au lieu de 3,7 % en 1998. L'accélération de la croissance de l'EIT est due surtout à celle des crédits à l'économie. La contribution de l'État à cette augmentation s'accroît (2,2 points, après 2,0 points en 1998) mais cesse d'être prédominante. C'est l'endettement des sociétés qui contribue le plus à l'évolution de l'EIT (4,3 points, après 1,9 en 1998). Celle des ménages augmente également (1,7 point, après 0,6 en 1998) [1].

DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3).** Le passage en phase III de l'Union économique et monétaire, le 1^{er} janvier 1999, a nécessité la mise en place de nouveaux agrégats monétaires homogènes, se substituant aux anciens agrégats nationaux, afin de couvrir l'ensemble de la Zone euro. Ils recensent les moyens de paiements, détenus par les agents de la Zone euro sauf les institutions financières (IFM) et les administrations centrales, qui sont directement utilisables dans les transactions et ceux de leurs placements financiers auprès des IFM. L'agrégat M1 est représentatif des moyens de paiements (dépôts à vue). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments monétaires négociables (OPCVM monétaires et certificats de dépôts en France).
- **Endettement intérieur total (EIT).** Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM :** voir définition au mot-clé 12.3.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel du Conseil national du crédit.*
- *Monnaie et finances*, Eurostat, thème 2, série B.
- *Bulletin de la Banque de France*, mensuel.
- *Bulletin de la Banque centrale européenne*, mensuel.
- *L'Économie française - édition 2000-2001*, Insee, Le livre de poche, juin 2000.

SOURCES

- [1] Banque de France.
- [2] « Les comptes financiers de la Nation en 1999 », *INSEE-Première*, n° 714, mai 2000.
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.

Principaux indicateurs monétaires - France et zone euro [1]

encours bruts en milliards d'euros*

	France		Zone euro	
	1999	99/98 %	1999	99/98 %
Billets et pièces	45,1	8,7	349,7	8,4
Dépôts à vue	305,2	8,9	1 605,5	10,1
M1	350,3	8,9	1 955,2	9,8
Dépôts à terme à 2 ans	39,0	1,0	876,3	-2,6
Dépôts avec préavis à 3 mois**	273,9	0,2	1 282,8	3,9
dont Livret A	101,7	-6,3		
M2	663,2	4,7	4 114,3	5,1
Pensions	21,9	-32,7	145,3	-15,9
Titres d'OPCVM monétaires et instrum. du marché monét.	253,8	30,8	434,8	27,6
dont : OPCVM monétaires	176,8	12,3		
Titres de créance à 2 ans	8,2	22,2	84,4	26,4
M3	947,1	9,4	4 778,8	6,2

* 1 euro = 6,55957 F. ** Comptes sur livrets.

Endettement intérieur total en 1999 [1]

encours bruts au 31/12 en milliards d'euros et contribution à la variation annuelle de l'EIT en nombre de points

	Encours	Contribution
Endettement intérieur total	1 940,1	7,9
État	644,2	2,2
Ménages	451,7	1,7
Sociétés	694,0	4,3
Autres agents non financiers*	150,2	-0,3
Crédits à l'économie	1 055,3	3,1
Sociétés	479,5	1,7
Ménages	451,7	1,7
Autres agents non financiers*	124,1	-0,3
Dette non négociable de l'État (a)	55,7	0,9
Financements sur les marchés internes (b)	780,6	3,7
Sur le marché monétaire	244,5	0,5
État	188,1	-0,5
Sociétés	55,2	1,0
Autres*	1,2	0,0
Sur le marché obligataire	536,1	3,1
État	395,9	1,8
Sociétés	116,3	1,1
Autres agents non financiers*	23,9	0,2
Crédits obtenus auprès des non-résidents	17,6	-0,1
Obligations émises à l'étranger	30,9	0,3

* Ce poste regroupe les administrations publiques hors État, les administrations privées et les sociétés d'assurances.

a) Ce poste reprend le total des monnaies en circulation, des dépôts collectés par le Trésor, du net des comptes à la Banque de France et des remises de dettes (Dakar 1 et 2), après déduction des opérations de pension sur titres réalisées avec les institutions financières.

(b) Obtenus auprès des résidents et des non-résidents.

Évolution des crédits à l'économie [2]

évolution annuelle en milliards d'euros

	1997	1998	1999
Crédits aux :			
- Sociétés non financières	3,8	7,5	29,9
- Ménages	18,1	15,9	34,5
- Autres agents*	2,3	-9,1	-6,6
Total des crédits à l'économie	24,2	14,3	57,8
glissement annuel des encours en %	1,4	0,4	5,4

* administrations publiques, assurances, etc.

Taux d'intérêt à court terme et à long terme en France, en Allemagne et aux États-Unis [3]

moyennes annuelles

	1996	1997	1998	1999
France				
Court terme *	3,94	3,46	3,56	2,97
Long terme **	6,51	5,67	4,82	4,94
Allemagne				
Court terme *	3,31	3,33	3,54	2,97
Long terme **	6,2	5,7	4,6	4,5
États-Unis				
Court terme *	5,39	5,62	5,47	5,33
Long terme **	6,79	6,67	5,69	6,13

* Taux interbancaire à trois mois. Depuis janvier 1999, les taux d'intérêt à court terme sont identiques pour tous les pays de la zone euro.

** Les taux à long terme se réfèrent au rendement des obligations à long terme sur le marché secondaire.

Crédits des banques aux sociétés non financières et aux ménages* [1]

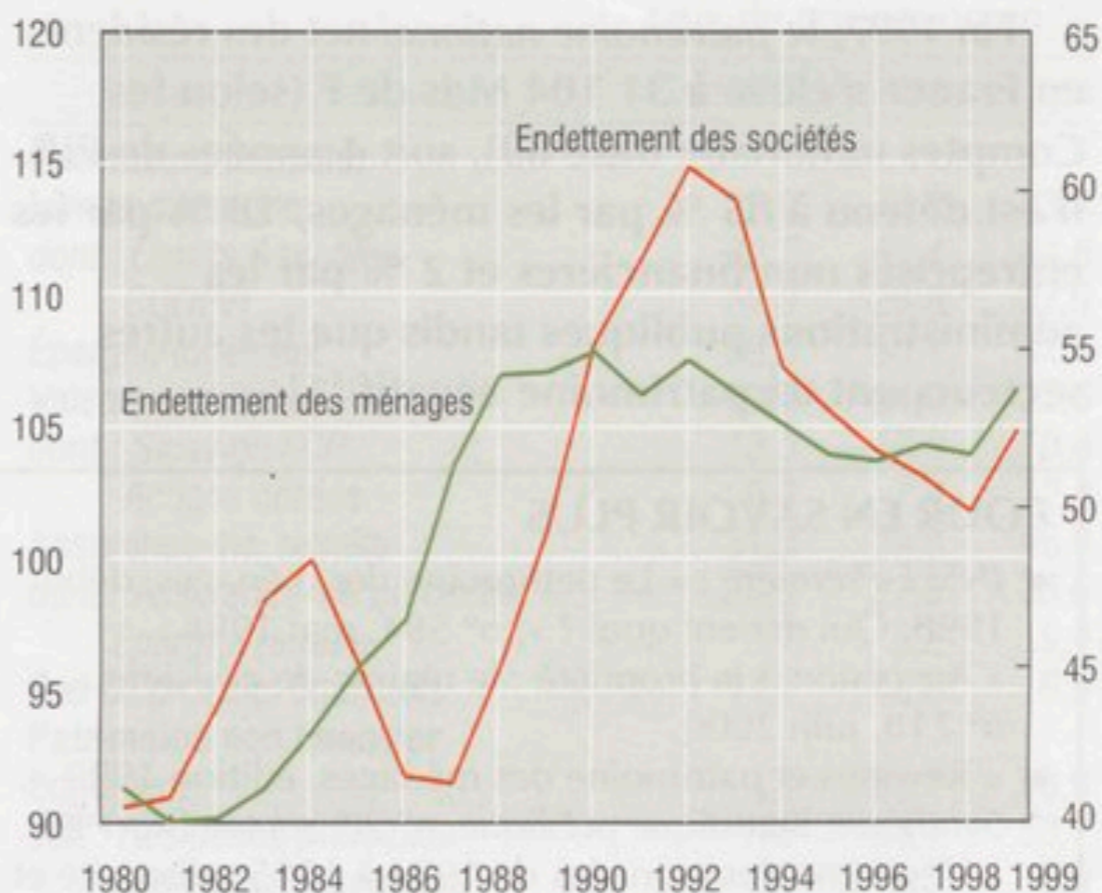
encours en fin de période en milliards d'euros

	1996	1997	1998	1999
Crédits aux sociétés non financières				
Investissement	77,9	84,9	92,0	102,4
Trésorerie	105,4	112,0	114,2	123,7
Autres objets	61,8	60,0	58,6	63,3
Total	245,1	256,9	264,8	289,4
Crédits aux ménages				
Habitat	158,1	166,4	175,8	196,2
Trésorerie	45,1	49,2	53,8	59,8
Autres objets	61,1	61,0	62,7	63,1
Total	264,3	276,6	292,3	319,1

* Zone d'activité = métropole + Monaco.

Taux d'endettement des sociétés (hors actions) et endettement bancaire des ménages* [2]

Taux d'endettement des sociétés en % de la VAB** Endettement bancaire des ménages en % du RDB***



* Comptes nationaux Base 95 à partir de 1995.

** Valeur ajoutée brute.

*** Revenu disponible brut.

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1999, les ménages privilégient un peu moins leur consommation qu'en 1998 et leur épargne augmente de 3,6 % (après + 1 % en 1998 et + 10,2 % en 1997) ; leur **taux d'épargne** (selon les Comptes nationaux Base 95) se stabilise à 15,8 % (15,7 % en 1998). L'investissement en logements, qui avait repris depuis 1997, accélère fortement et la FBCF des ménages continue d'augmenter (+ 7,8 % en volume en 1999 et + 3,5 % en 1998) après avoir stagné plusieurs années. Le **taux d'épargne financière** des ménages est de 7 % après 7,2 % en 1998. L'épargne bancaire traditionnelle, à taux réglementés, est délaissée au profit des dépôts à vue et surtout de l'assurance-vie qui reste le support privilégié de l'épargne financière des ménages : en 1999, ce type de placement représente 20 % des encours et recueille plus de la moitié (54 %) de la formation d'actifs financiers [2].

Début 1998, neuf ménages français sur dix possèdent un patrimoine financier et plus de la moitié sont propriétaires de leur logement. La part de ceux dépourvus de tout patrimoine n'est plus que de 6 % contre 10 % en 1976. Mais le patrimoine reste très inégalement réparti entre les ménages : le cinquième le plus fortuné détient les deux tiers de la richesse.

Plus de 8 ménages sur 10 possèdent au moins un livret d'épargne. La diffusion de l'épargne-logement se poursuit et l'assurance-vie connaît une progression rapide et constante depuis plus de 10 ans. Les ménages âgés se tournent davantage vers les placements à long terme (plan d'épargne-logement, assurance-vie) tandis que les livrets exonérés (CODEVI, Lep, livret jeune) ont la faveur des plus jeunes. Par ailleurs, les jeunes accèdent moins fréquemment que leurs aînés à la propriété de leur logement avant 40 ans [3] [4].

Fin 1997, le **patrimoine national** net des résidents en France s'élève à 31 104 Mds de F (selon les Comptes nationaux Base 80), soit 4 années de PIB. Il est détenu à 85 % par les ménages, 18 % par les entreprises non financières et 2 % par les administrations publiques tandis que les autres secteurs ont un patrimoine négatif [1].

DÉFINITIONS

- **Taux d'épargne.** C'est le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut. En Base 95, la définition du revenu disponible brut des ménages est modifiée : il ne comprend plus les transferts en nature (remboursements de Sécurité sociale et allocations logement). De ce fait, le taux d'épargne des ménages est relevé de plus d'1 point. L'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers. Ainsi, les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie).
- **Patrimoine national.** Les comptes de patrimoine de la Comptabilité nationale recensent les actifs et passifs économiques des secteurs institutionnels résidents. Le solde, différence entre le total des actifs (comptabilisés à leur valeur de marché ou de transaction) et celui des dettes, constitue la valeur nette. L'actif d'un compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions), le passif ne peut être que financier (hors actions). Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif car celles-ci ne constituent pas à proprement parler une dette exigible vis-à-vis des actionnaires. Elles sont donc incluses dans la valeur nette des sociétés financières ou non, qui peut être décomposée en actions et valeur nette indépendante. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).
- **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.
- **Le patrimoine des administrations publiques** comprend les bâtiments publics, aérodromes, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art, ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.
- **Taux d'épargne financière.** Rapport entre la capacité de financement et le revenu disponible brut.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Le patrimoine des ménages, début 1998. Qui détient quoi ? », n° 584, mai 1998 ; « Accession à la propriété : le régime de croisière », n° 718, juin 2000.
- « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1999 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 28, septembre 1999.
- « L'épargne des ménages de 1984 à 1995 : disparité et diversité », *Économie et Statistique*, Insee, n° 324-325, 1999.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 80 et Base 95, Insee.
- [2] *INSEE-Première* : « Les comptes de la Nation en 1999 », n° 710, avril 2000 ; « Les comptes financiers de la Nation en 1999 », n° 714, mai 2000.
- [3] « Le patrimoine national en 1997 », *INSEE-Première*, n° 595, juillet 1998.
- [4] « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1998 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 19, octobre 1998.
- [5] « Taux d'épargne par catégorie de ménage », *Données sociales 1999*, Insee.

ÉPARGNE - PATRIMOINE 12.2

La répartition du patrimoine national* [1]

encours en fin d'année en milliards de F

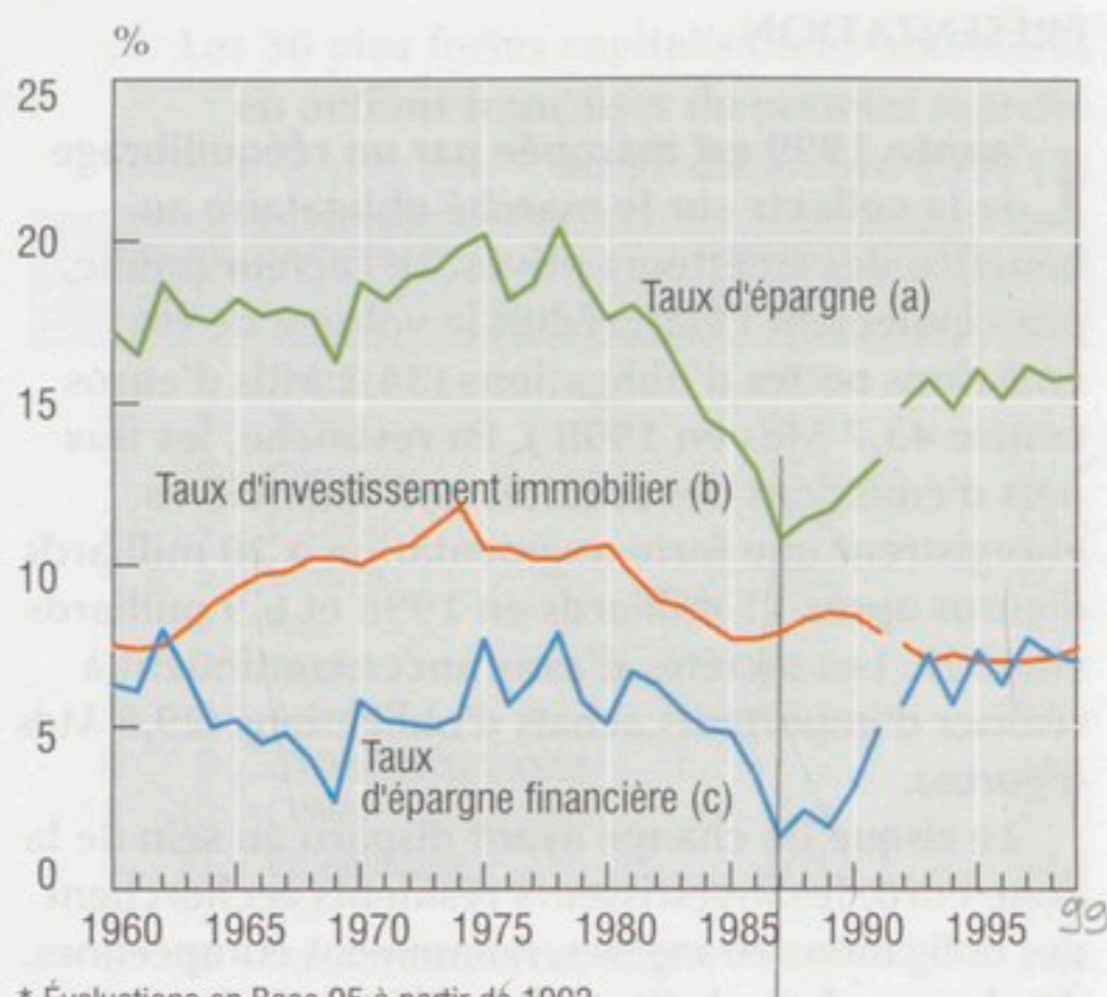
Secteurs	1980	p 1997
Ménages :		
- Actifs non financiers	6 318,1	14 486,5
<i>dont : logements</i>	4 103,3	12 049,4
<i>terrains non bâtis</i>	1 392,8	890,3
- Actifs financiers	2 905,5	15 897,7
<i>dont : actions et autres participations</i>	452,5	6 343,4
Ensemble des actifs	9 223,6	30 384,2
Passifs financiers	1 230,5	3 942,8
Valeur nette	7 993,1	26 441,4
Administrations publiques :		
- Actifs non financiers	1 411,0	4 021,7
- Actifs financiers	1 141,8	2 989,5
<i>dont : actions et autres participations</i>	455,6	835,3
<i>prêts à court terme</i>	319,0	1 114,0
Ensemble des actifs	2 552,8	7 011,2
Passifs financiers	1 055,7	6 389,6
Valeur nette	1 497,1	621,6
Sociétés et quasi-sociétés non financières :		
- Actifs non financiers	4 529,4	11 140,5
<i>dont : actifs fixes hors logement</i>	2 541,4	6 611,4
<i>stocks</i>	814,4	1 600,2
- Actifs financiers	2 248,2	23 761,5
<i>dont : actions et autres participations</i>	734,4	17 621,9
Ensemble des actifs	6 777,6	34 902,0
Passif financier (hors actions)	2 507,7	8 210,3
Valeur nette	4 269,9	26 691,7
<i>dont : actions et autres participations</i>	1 386,4	21 043,4
Valeur nette indépendante	2 883,5	5 648,3
Économie nationale (y c. IF, EA, APRI)**		
- Actifs non financiers	12 418,2	30 100,2
<i>dont : logements</i>	5 129,6	14 488,2
<i>actifs fixes hors logement</i>	4 204,9	11 303,2
<i>stocks</i>	985,7	1 886,5
- Actifs financiers	12 342,9	71 498,4
<i>dont : actions et autres participations</i>	1 832,4	28 799,5
Ensemble des actifs	24 761,1	101 598,6
Passif financier (hors actions)	10 131,5	41 721,4
Actions	1 924,2	28 773,6
Patrimoine national	12 705,4	31 103,6

* Comptes nationaux en Base 80. Les comptes de patrimoine en Base 95, pour les années 1970 à 1999, seront disponibles fin 2000. ** IF : Institutions financières ; EA : Entreprises d'assurances ; APRI : Administrations privées.

L'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle début 1998 [4] taux de possession en %

	Livrets d'épargne	Épargne - logement	Valeurs mobilières	Assurance-vie, retraite	Logement
Agriculteurs	89	68	30	62	80
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	82	56	35	61	75
Professions libérales	82	61	55	71	68
Cadres	89	67	38	59	67
Professions intermédiaires	87	57	25	54	62
Employés	82	40	13	42	42
Ouvriers qualifiés	85	40	10	43	54
Ouvriers non qualifiés	79	30	6	32	45
Agriculteurs retraités	86	33	23	45	70
Indépendants retraités	81	34	42	47	80
Salariés retraités	86	33	29	47	68
Autres inactifs	74	21	11	21	33
Ensemble	84	41	23	46	59

Évolution du taux d'épargne des ménages* [1]



* Évaluations en Base 95 à partir de 1992.

(a) Épargne des ménages rapportées au revenu disponible.

(b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible.

(c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible brut.

Taux d'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle en 1995 [5]

	%
Professions libérales	24,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	23,4
Cadres	18,7
Prof. intermédiaires	12,8
Agriculteurs	12,3
Ouvriers qualifiés	9,4
Retraités	8,6
Employés	6,3
Ouvriers non qualifiés	5,8
Autres inactifs	0,7

Composition du patrimoine des ménages [4]

taux de possession en %

	1986	1992	1998
Patrimoine financier			
Livrets d'épargne	82,0	77,2	83,7
<i>dont : Livrets A ou bleu</i>	72,7	67,4	64,6
<i>CODEVI</i>	22,0	20,8	37,9
Épargne-logement	29,0	33,1	41,4
Valeurs mobilières	19,0	24,0	22,6
<i>dont : Sicav ou FCP</i>	13,0	17,3	10,8
<i>Actions cotées</i>	6,0	7,7	12,4
Assurance-vie, retraite	31,0	39,5	45,9
<i>dont : Assurance-vie ou décès</i>	26,9	27,5	35,0
<i>Épargne retraite</i>	3,7	6,2	9,4
Pas de produits financiers	11,1	12,6	9,5
Patrimoine non financier			
Logement	///	61,1	58,9
<i>soit : Résidence principale</i>	///	53,1	53,7
<i>Résidence secondaire</i>	///	9,5	8,0
<i>Logement de rapport</i>	///	20,1	18,5
Bois, terres ou terrains	///	14,4	12,5
Biens professionnels (hors terrains)	///	13,4	10,3

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

L'année 1999 est marquée par un rééquilibrage de la collecte sur le marché obligataire au bénéfice des émetteurs privés. Le secteur public, principalement l'État, réduit le volume de ses émissions nettes d'obligations (34,1 Mds d'euros contre 43,7 Mds en 1998). En revanche, les flux nets d'émissions des sociétés non financières enregistrent une forte augmentation à 20 milliards d'euros après 11 milliards en 1998 et 6,9 milliards en 1997. Les sociétés d'assurances continuent à réaliser d'importants achats d'obligations (29,8 Mds d'euros).

Le risque de change ayant disparu au sein de la zone euro, les investisseurs résidents recherchent des obligations étrangères, notamment européennes, de plus en plus substitués des obligations françaises. Les investisseurs non résidents achètent massivement des actions mais également des produits de taux, obligations et titres de créances négociables. Avec la remontée des taux à court terme, les achats d'OPCVM monétaires reprennent fortement, après plusieurs années de dégagements nets. Ce sont les sociétés non financières qui ont fait le plus d'achats (14 Mds d'euros) suivies par les ménages (2,7 Mds).

Comme les trois précédentes années, 1999 est très favorable aux marchés d'actions. D'une fin d'année à l'autre, le **CAC 40** progresse de 51,1 %, l'indice **SBF 250** de 52,4 % et le **SBF 120** de 52,6 %. Les **indices européens** augmentent aussi sensiblement. Ces évolutions sont supérieures à celle du Dow Jones (+ 37 %). À la fin 1999, la **capitalisation boursière** de la place de Paris représente 106 % du PIB français. Elle occupe la deuxième place en Europe, loin derrière celle de Londres.

Les sociétés non financières intensifient leurs opérations sur les marchés internationaux de capitaux, par des prises de participation de très grande ampleur dans des entreprises étrangères. Aussi, les flux d'acquisitions d'actions étrangères par les entreprises non financières résidentes se sont-ils élevés à 58,3 milliards d'euros, soit 2,5 fois plus qu'en 1998. Les non-résidents intensifient leurs achats de titres de sociétés françaises à 47,5 Mds d'euros (39,4 Mds investis dans des sociétés françaises cotées, soit + 102 %) [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques rétrospectives : indices monétaires et financiers de 1939 à 1993 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 1994.
- « Marchés boursiers et nouveaux indices européens », *Statistiques en bref-série Économie et finances*, Eurostat, n° 28/1999.
- « La détention par les non-résidents de la capitalisation boursière et de la dette publique françaises », *Bulletin de la Banque de France*, n° 72, décembre 1999.

DÉFINITIONS

- **Bourse - Marchés financiers.** On distingue le *marché primaire* (émission de titres) et le *marché secondaire* (échange de titres déjà émis). Quatre catégories de marchés existent :
 - le *premier marché* (comptant ; règlement mensuel supprimé le 23-9-2000).
 - le *second marché* (ouvert le 1^{er} février 1983), complète le premier marché et est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.
 - le *marché libre*.
 - le *nouveau marché* (créé en 1996), s'adresse aux entreprises qui ont un projet de développement à financer et qui souhaitent bénéficier du marché boursier pour accélérer leur croissance.
- **Nasdaq.** Le National Association of Securities Dealers Automated Quotation a été créé aux États-Unis en 1971 pour permettre aux petites entreprises de collecter des capitaux. En 1996, 5 200 sociétés y sont cotées.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de ParisBourse SBF SA (ex Société des bourses françaises).** ParisBourse SBF SA calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250 (complété depuis mars 1997 par 19 indices sectoriels), le SBF 120, le SBF 80, le CAC 40, le MID-CAC, créé en mai 1995 et le SM. Pour chacun de ces indices on calcule l'indice nu (calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus), le global et le net.
- **Indices boursiers européens.** Depuis 1998, les Bourses de Paris, Francfort et Zurich, ont décidé de créer des indices européens, en association avec la société Dow Jones. On distingue deux indices de référence : le Dow Jones STOXX pour l'Europe (y compris la Norvège et la Suisse) et le Dow Jones Euro STOXX pour l'Europe (pour la zone euro) ainsi que deux indices des valeurs vedettes : le Dow Jones STOXX 50 et le Dow Jones Euro STOXX 50, qui comportent chacun les titres des 50 premières entreprises dans leur secteur pour l'Europe et la zone euro.

SOURCES

- [1] « Les comptes financiers de la nation en 1999 », *INSEE-Première*, n° 714, mai 2000.
- [2] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [3] *L'année boursière, Statistiques annuelles 1999*, Paris Bourse^{SBF} SA, mars 2000.
- [4] *Bulletin mensuel de la Banque centrale européenne*.

Les marchés financiers [2]

milliards de F

	1997	1998	1999
Capitalisation boursière*	8 509,2	10 008,9	14 368,8
Actions (premier marché)	3 838,0	5 038,1	9 383,5
Obligations (marché officiel)	4 671,2	4 970,8	4 985,3
Transactions sur l'année			
Actions (premier marché)	2 309,9	3 301,4	4 601,4
Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12			
Premier marché	376	345	329
Second marché	304	364	367
Nouveau marché	34	75	104
Placements collectifs			
Sicav :			
- souscriptions nettes	- 129,8	...	12,1
- actif net au 31-12	1 618,7	1 775,0	2 092,5
- nombre de Sicav au 31-12	1 166	1 200	1 220
Fonds communs de placement :			
- souscriptions nettes	191,6	...	63,1
- actif net au 31-12	1 360,0	1 728,4	2 181,0
- nombre de fonds au 31-12	4 670	5 074	5 291

* En fin d'année.

Flux* d'actions, d'obligations et de titres d'OPCVM [1]

milliards d'euros

	1998	1999
Obligations	62,7	96,8
Émissions nettes par les résidents	23,1	49,6
dont : Établissements de crédit	- 30,7	- 4,1
Administrations publiques	43,7	34,1
Émissions nettes par le reste du monde	39,6	47,2
Aquisitions nettes par les résidents	35,4	73,6
dont : Établissements de crédit	25,9	15,8
Assurances	25,8	29,8
Aquisitions nettes par le reste du monde	27,4	23,2
Titres de créances négociables**	51,0	77,6
Émissions par les résidents	17,9	23,3
dont : Établissements de crédit	8,8	26,2
Administrations publiques	5,7	- 13,1
Sociétés non financières	2,9	10,1
Émissions par le reste du monde	33,1	54,3
Aquisitions nettes par les résidents	40,3	36,8
dont : Établissements de crédit	21,3	7,9
OPCVM et Assurances	1,3	25,2
Aquisitions nettes par le reste du monde	10,7	40,8
Actions	98,2	110,9
Émissions par les résidents	56,7	33,4
dont : Sociétés non financières	50,0	31,7
Émissions par le reste du monde	41,5	77,5
Aquisitions nettes par les résidents	69,8	63,4
dont : OPCVM et Assurances	20,0	6,0
Ménages	5,2	- 2,1
Sociétés non financières	38,1	59,9
Aquisitions nettes par le reste du monde	28,4	47,5
Souscriptions de titres d'OPCVM	54,8	71,0
OPCVM monétaires	0,5	22,0
dont : Ménages	- 3,7	2,7
Sociétés non financières	0,3	14,0
Autres OPCVM	54,3	49,0
dont : Ménages	6,4	4,7
Assurances	25,8	16,7

* Par construction, le total des émissions est égal à celui des achats ou acquisitions. ** Bons du Trésor, certificats de dépôts, billets de trésorerie.

Les 30 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises du premier marché au 31 décembre 1999 [3]

Rang en		Nom des valeurs	Capitaux en milliards d'euros	
1998	1999		1998	1999
1	1	France Télécom	69,4	134,5
8	2	Total Fina	21,1	95,6
7	3	Carrefour	25,0	62,7
3	4	L'Oréal	41,6	53,8
4	5	Vivendi	35,2	52,8
2	6	Axa	42,7	48,9
9	7	Alcatel	20,7	45,3
12	8	Aventis	16,3	44,9
N	9	ST Microelectronics	...	44,1
15	10	LVMH	15,0	43,6
5	11	Elf Aquitaine	27,1	42,4
13	12	BNP	15,3	41,2
6	13	Suez-Lyonnaise des Eaux	25,8	31,4
10	14	Pinault-Printemps	19,1	31,2
14	15	Sanofi-Synthelabo	15,2	30,2
16	16	Société Générale	14,1	24,0
N	17	Equant	...	22,7
19	18	Promodes	11,8	20,5
21	19	Cap Gemini	9,4	19,5
39	20	Bouygues	4,6	18,2
18	21	Parisbas	11,9	18,2
28	22	Canal +	7,3	18,1
11	23	Danone	18,0	17,2
20	24	Saint-Gobain	10,9	16,3
*	25	Crédit Lyonnais	...	14,8
17	26	Air Liquide	13,0	13,8
N	27	Dexia Sico	...	12,9
N	28	Adecco	...	12,7
26	29	Schneider Electric	7,9	12,6
25	30	Lafarge	8,3	12,1

N : ne figurait pas en 1998 parmi les plus fortes capitalisations boursières.

* Valeur admise en 1998.

Indices boursiers [3] [4] 1991=100

	1995	1998	1999
CAC 40 (Paris)	106,0	223,3	337,5
SBF 250 (Paris)	109,5	221,9	338,3
Nouveau Marché* (Paris)	///	126,4	297,5
Dow Jones Euro STOXX 50 (UE)	150,7	334,2	490,5
Dow Jones (New-York)	161,5	289,7	362,8
Nasdaq (New-York)	87,1	277,5	560,3
Nikkei 225 (Tokyo)	86,4	60,2	82,4

* 1997=100.

Capitalisation boursière des premières places financières* [3] milliards d'euros

	1999	Rappel 1998
New York Stock Exchange	11 389	8 804
Nasdaq	5 181	2 194
Tokyo	4 435	2 091
Royaume-Uni	2 941	1 969
Osaka	2 907	1 604
Paris	1 496	844
Allemagne	1 426	958
Toronto	786	466
Amsterdam	691	517
Suisse	675	591

* Capitalisation boursière en fin d'année des actions nationales.

102

PRÉSENTATION

Pour 2000, le budget de l'État présenté dans la **loi de finances initiale** complétée par la loi de finances **rectificative** (promulguée en juillet 2000) marque la poursuite de l'effort de réduction des déficits publics amorcée en 1996. Il prévoit un déficit de 215,3 Mds de F (après 206 Mds en 1999 et 247,9 Mds en 1998), correspondant à un besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques de 1,8 % du PIB, après 1,8 % en 1999 et 2,7 % en 1998. Comme en 1999, soit pour la seconde fois depuis 1991, l'équilibre primaire serait atteint : les recettes de l'État couvriraient l'intégralité de ses dépenses (hors charge de la dette).

Les bons résultats de l'exécution budgétaire pour 1999 font apparaître une réduction du déficit public (- 41,9 Mds de F) par rapport à la loi de finances initiale. La charge budgétaire nette de la **dette publique** diminue légèrement (- 0,1 %), pour la première fois depuis le premier choc pétrolier (1973). En 2000, elle représenterait 234,7 Mds de F, soit environ 14 % des dépenses, et resterait le second poste du budget derrière les dépenses de Fonction publique.

En 1999, le poids de la **dette publique au sens du traité de Maastricht** dans le PIB s'élève à 58,7 % après 59,5 % en 1998, en net recul pour la première fois depuis 1980, et devrait rester voisin de 59 % en 2000. La dette publique s'élève à 5 179 Mds de F en 1999, soit 86 000 F par habitant. La part de l'État est prépondérante : elle représente environ 78,9 % de la dette brute contre 73,6 % en 1995. Au sein de l'Union européenne, le ratio d'endettement moyen est de 68,1 % en 1999, après 68,9 % en 1998 ; la France arrive ainsi au 7^e rang pour son niveau d'endettement [1] [2] [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Loi de finances : Initiale.** Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.
Rectificative (appelée aussi « collectif »). Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.
De règlement. Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Comptes spéciaux du Trésor.** Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Opérations.** À caractère définitif. Opérations de dépenses de l'État non remboursables. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier.
À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense pourra être récupérée à terme par remboursement.
- **Dette publique.** Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.
- **Traité de Maastricht.** Voir au mot-clé 13.5.
- **Organismes divers d'administration centrale (ODAC).** Établissements publics ou privés financés par des taxes affectées ou par des subventions de l'État.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Compte général de l'administration des finances année 1998 » n° 165, août 1999 ; « Budget 2000 », numéro hors série, 2001-1.
- *Statistiques en bref, Économie et finances*, Eurostat ; « Structure de la dette publique dans l'Union européenne », n° 33, 1999 ; « Les comptes des administrations publiques », n° 35, 1999.

SOURCES

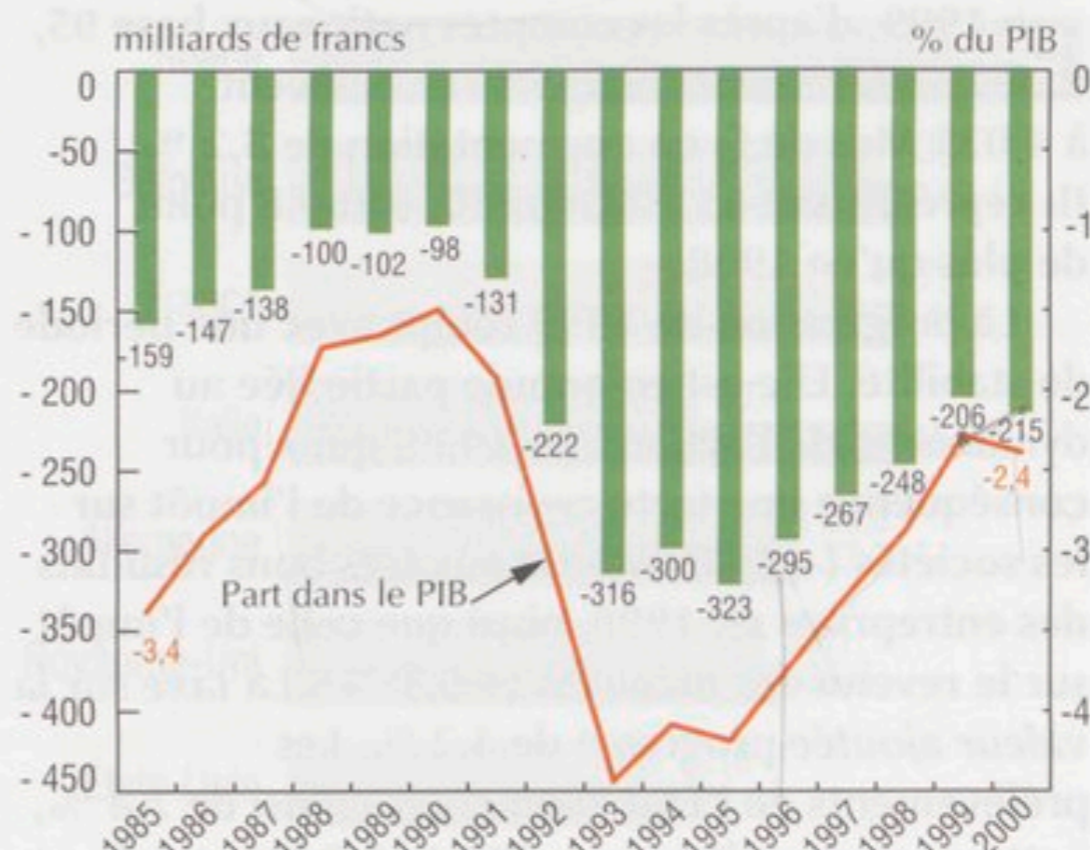
- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 2000 », numéro hors série, septembre 1999 ; « Débat d'orientation budgétaire », n° 163, juillet 1999 ; « Loi de finances initiale pour 2000 : tableaux de synthèses », n° 177, février 2000.
- [2] Site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (www.finances.gouv.fr).
- [3] *L'Économie française*, édition 2000-2001, Insee, publié au Livre de Poche.
- [4] « Les comptes des administrations publiques en 1999 », *INSEE-Première*, n° 712, mai 2000.

Loi de finances initiale pour 2000 [1]

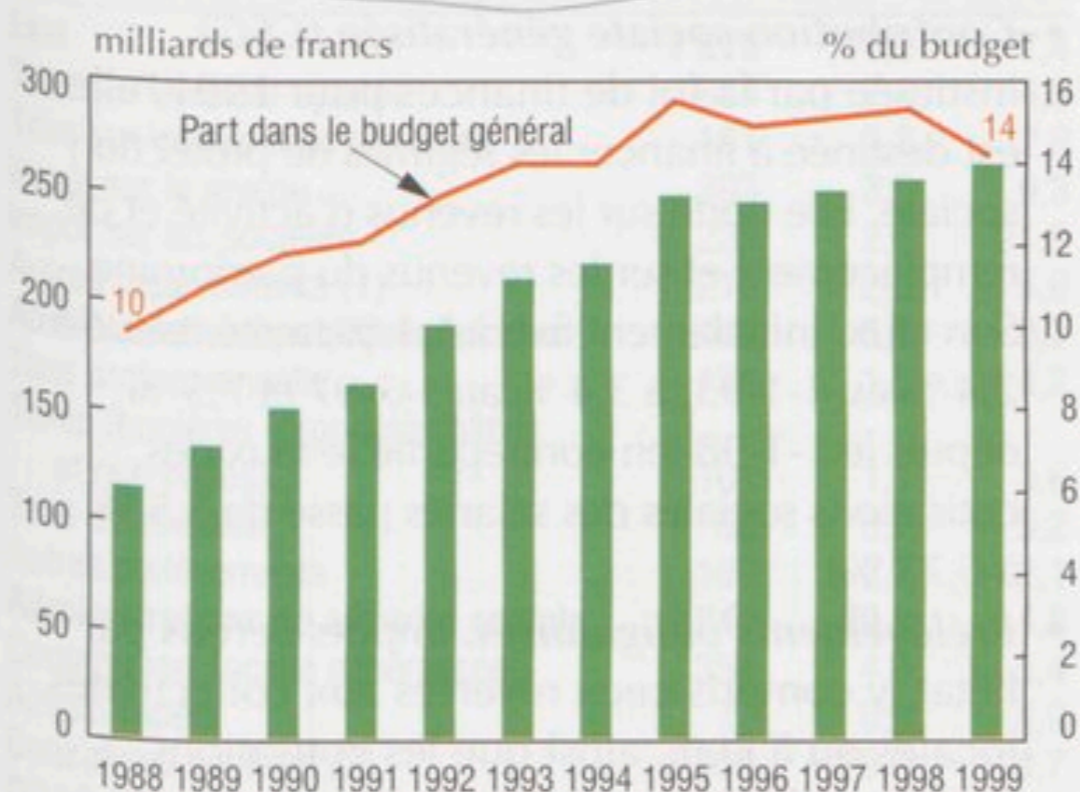
	2000*		2000/99**
	Milliards de F	Milliards d'euros	en %
Charges du budget général :			
Dette publique (nette)	234,7	35,8	- 1,1
Budgets civils	1 187,3	181,0	1,7
soit : <i>Fonctionnement</i>	639,8	97,5	2,7
<i>Interventions sociales</i>	194,5	29,6	5,8
<i>Interventions économiques</i>	141,0	21,5	- 0,3
<i>Autres interventions</i>	131,0	20,0	- 5,5
<i>Équipement civil</i>	81,0	12,4	1,1
Défense	242,8	37,0	- 0,3
Total des charges du budget général	1 664,8	253,8	1,0
Solde des comptes spéciaux du Trésor	- 3,0	- 0,5	0,0
Charges nettes de l'État	1 661,8	253,3	1,0
Ressources nettes du budget général	1 446,5	220,5	3,3
Solde général du budget de l'État	- 215,3	- 32,8	
en % du PIB	2,4	2,4	

* Y c. changement de périmètre (- 22,7 Mds de F pour les charges et - 31,9 Mds de F pour les ressources). ** Loi de finances initiale pour 1999 et 2000 hors changement de périmètre.

Évolution du déficit budgétaire de l'Etat [1] [2]



Charge budgétaire de la dette de l'État [1]



Loi de finances rectificative pour 2000 [2] milliards de F

	2000
Réévaluation des recettes	51,4
Baisse d'impôts	- 40,6
Dépenses nouvelles	- 10,8
Solde	0,0
Solde budgétaire	- 215,3

Exécution budgétaire pour 1999 [2]

	1999	Différence par rapport à la LFI*
Dépenses	2 258,7	
dont : dette publique (nette)	227,7	- 9,5
Recettes	2 052,7	
dont : recettes fiscales nettes **	1 565,6	30,7
Solde	- 206,0	- 31,0

* Loi de finances initiale. ** Du budget général.

Besoin de financement des administrations publiques [1] [3]

	% du PIB		
	1998	1999	2000*
État	- 3,0	- 2,5	- 2,40
ODAC**	0,1	0,1	0,15
Administrations publiques locales	0,3	0,4	0,20
Administrations de sécurité sociale	- 0,1	0,2	0,25
Total des administrations publiques	- 2,7	- 1,8	- 1,80

* Prévisions. ** Organismes divers d'administration centrale.

Exécution des lois de finances* (hors FMI, remboursements et dégrèvements fiscaux)** [1] [2] milliards de F

Années	Budget général			Comptes d'affectation spéciale			Opérations définitives	Opérations temporaires	Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Solde	Charges	Ressources	Solde			milliards de F	% du PIB
1985	1 058,8	904,3	- 154,5	11,0	11,4	0,4	- 154,1	- 5,3	- 159,4	- 3,39
1990	1 281,9	1 185,5	- 96,4	13,1	14,4	1,3	- 95,1	- 2,6	- 97,7	- 1,50
1995	1 596,8	1 292,8	- 304,0	40,1	42,2	2,1	- 301,9	- 20,8	- 322,7	- 4,20
1996	1 642,0	1 345,4	- 296,6	34,1	36,0	1,9	- 294,7	0,3	- 294,4	- 3,75
1997	1 655,4	1 386,2	- 269,2	87,3	89,3	2,0	- 267,2	0,3	- 266,9	- 3,28
1998	1 674,3	1 421,9	- 252,4	83,6	87,3	3,7	- 248,7	0,8	- 247,9	- 2,90
1999	1 726,8	1 511,5	- 215,3	61,4	64,6	3,2	- 212,1	6,1	- 206,0	- 2,60

* Lois de règlement. ** Pour 1999, les remboursements et dégrèvements fiscaux s'élèvent à 329,1 Mds de F et les opérations avec le FMI à 19,1 Mds de F.

finances publiques

PRÉSENTATION

En 1999, d'après les comptes nationaux base 95, les **prélèvements obligatoires** s'élèvent à 4 031 Mds de F, en augmentation de 5,2 %. Ils représentent 45,7 % du PIB, soit 0,8 point de plus qu'en 1998.

La progression de 1999 rompt avec une période de stabilité. Elle est en grande partie liée au dynamisme de l'activité en 1999, qui a pour conséquence une forte croissance de l'impôt sur les sociétés (+ 21,9 %) due aux très bons résultats des entreprises en 1998, ainsi que celle de l'impôt sur le revenu des ménages (+ 9,3 %). La **taxe sur la valeur ajoutée** progresse de 4,2 %. Les prélèvements de l'État augmentent ainsi de 7,4 %, nettement plus vite que le PIB (+ 3,3 % en valeur).

La hausse des prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale (+ 4,8 %) provient de la progression de la masse salariale sur laquelle les cotisations sont principalement assises. La **CSG** augmente de 5,4 %.

Les prélèvements au profit des administrations publiques locales diminuent de 0,7 %, en raison de la suppression progressive de la part salariale dans la taxe professionnelle et de la baisse des droits de mutation à titre onéreux, instaurée par la loi de finances initiale de 1999. Toutefois, la taxe d'habitation augmente de 5,2 % et les taxes foncières de 3,6 %.

Les prélèvements au profit des organismes divers d'administration centrale progressent de 5 % en 1999.

D'après les lois de finances initiale et rectificative pour 2000, plusieurs mesures liées aux prélèvements obligatoires sont prévues : l'abaissement de la taxe sur la valeur ajoutée de 20,6 % à 19,6 %, l'allègement de l'impôt sur le revenu et sur les sociétés, la réduction de la taxe d'habitation. L'ensemble de ces mesures est estimé au total à plus de 80 Mds de F [1] [2] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les Notes Bleues de Bercy : « Débat d'orientation budgétaire », n°163, juillet 1999 et n°185, juin 2000.

SOURCES

[1] Les Notes Bleues de Bercy : « Projet de loi de finances pour 2000 », numéro hors série, septembre 1999 ; « Loi de finances initiale pour 2000 : tableaux de synthèses », n° 177, février 2000 ; « L'impôt de solidarité sur la fortune », n° 185, juin 2000.

DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. Elle est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont, en 1999, de 2,1 %, 5,5 % (y c. les travaux de rénovation et d'entretien des logements depuis le 15-9-99) et 20,6 % (ramené à 19,6 % en 2000).
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement et sur les revenus du patrimoine. Son taux, initialement fixé à 1,1 %, a été relevé à 2,4 % au 1-1-93, à 3,4 % au 1-7-97 et 7,5 % depuis le 1-1-98 (en contrepartie le taux des cotisations sociales des salariés passe de 5,5 % à 0,75 %).
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État, y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à l'UE, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 4 730 000 F de patrimoine (au 1-1-2000), il a rapporté 12,7 Mds de F en 1999, pour 213 283 déclarations imposables.
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.

[2] Site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (www.finances.gouv.fr).

[3] *Statistiques des recettes publiques 1965-98*, édition 1999, OCDE.

[4] « Les comptes des administrations publiques en 1999 », *INSEE-Première*, n° 712, mai 2000.

[5] Comptes nationaux base 95, Insee, direction de la Prévision, direction générale de la Comptabilité publique.

IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES 13.2

Les recettes nettes du budget général de l'État en 1999* et prévisions* pour 2000 [1] [2]

	milliards de F		
	1999	2000	2000/99
Impôt sur le revenu	333,6	338,7	101,5
Impôts sur les sociétés	287,7	284,7	-1,0
Autres impôts directs	122,3	144,5	118,2
Taxe sur la valeur ajoutée (produit brut)	841,5	850,0	101,0
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	161,7	167,1	103,3
Enregistrement, timbre et autres impôts indirects	148,0	107,7	-27,2
Remboursements et dégrèvements d'impôts	-329,1	-346,3	105,2
Total des recettes fiscales nettes	1 565,7	1 546,4	-1,2
Recettes non fiscales nettes	168,4	198,4	117,8
Prélèvements	-267,7	-288,3	107,7
soit : au profit des collectivités locales	-176,6	-189,8	107,5
au profit des Communautés européennes	-91,1	-98,5	108,1
Recettes totales nettes de l'État	1 466,4	1 456,5	-0,7

* Loi de règlement pour 1999 et loi de finances rectificative pour 2000.

Les prélèvements obligatoires en 1999 [5]

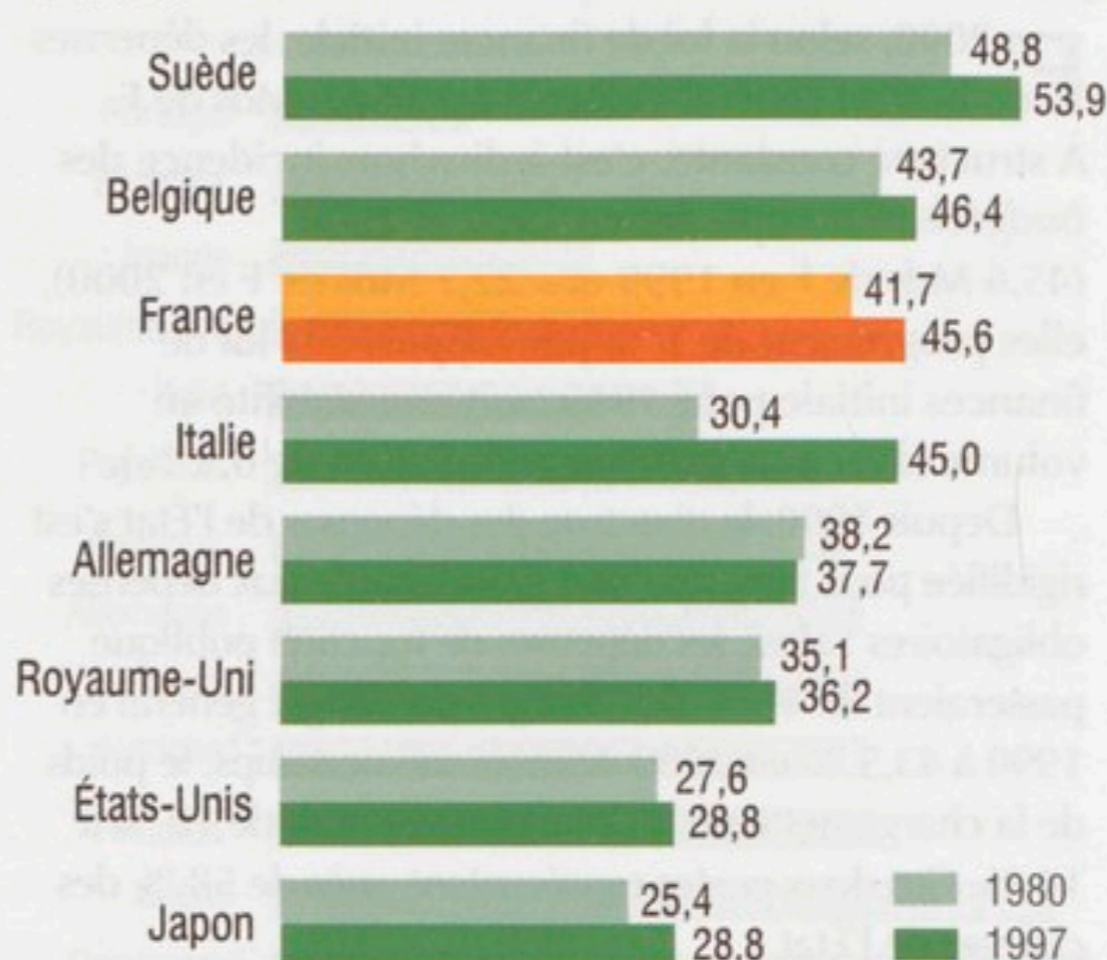
	milliards de francs	% du PIB	Évolution 99/98 %
État	1 579	17,9	7,4
Taxe sur la valeur ajoutée	674	7,7	4,2
Taxe sur les produits pétroliers	161	1,8	2,6
Impôt sur le revenu	303	3,5	9,3
Impôt sur les sociétés	225	2,6	21,9
Autres prélèvements (1)	216	2,3	5,6
Administrations publiques locales	489	5,5	-0,7
Taxe professionnelle	134	1,5	-4,2
Taxes foncières (propriétés bâties et non bâties)	101	1,1	3,6
Taxe d'habitation	65	0,7	5,2
Autres prélèvements	189	2,2	-2,1
Administrations de sécurité sociale	1 840	20,9	4,8
Contribution sociale généralisée	354	4,0	5,4
Autres impôts	77	0,9	4,0
Cotisations sociales (2)	1 409	16,0	4,7
ODAC (3)	71	0,8	5,0
Institutions de l'UE (4)	52	0,6	-1,5
Total des prélèvements obligatoires	4 031	45,7	5,2

(1) Déduction faite des transferts fiscaux de l'État aux collectivités locales et à la sécurité sociale et des impôts dus non recouvrables et autres prélèvements (notamment la contribution représentative du droit de bail, 9,5 Mds de F).

(2) Déduction faite des cotisations dues non recouvrables. (3) Organismes divers d'administration centrale. (4) Prélèvements au profit des institutions communautaires (hors « quatrième ressource » égale à 39,5 Mds en 1999).

Évolution du poids des prélèvements obligatoires* [3]

% du PIB



* Données de l'OCDE qui conserve, pour l'instant, l'ancien système comptable (pour lequel le taux de P.O. est de un point supérieur), car les données dans le nouveau système (SEC95) ne sont pas encore disponibles pour tous les pays.

Structure des recettes fiscales brutes du budget général de l'État* [1] [2] %

	1983	1990	1998	1999
Impôts directs	39,0	38,2	37,6	39,2
Impôt sur le revenu	20,9	18,9	17,2	17,6
Autres impôts directs**	1,7	1,6	2,9	...
Impôts sur les sociétés	9,0	11,9	12,8	15,2
Taxe sur les salaires	2,8	2,4	0,8	...
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	3,1	2,3	2,6	...
Autres impôts directs	1,5	1,1	1,3	...
Impôts indirects	61,0	61,8	62,4	60,8
Enregistrement, timbre, bourse	5,9	5,6	5,3	...
TIPP***	6,6	8,2	8,7	8,5
Autres produits des douanes	1,1	0,8	0,6	...
TVA	44,4	44,8	45,6	44,4
Droits sur les tabacs	1,5	1,4	2,1	...
Autres droits indirects	1,5	1,0	0,1	...
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Soit en milliards de F	868,2	1 395,0	1 769,2	1 894,7

* Lois de règlement. ** Perçus par voie de rôles. *** Taxe intérieure sur les produits pétroliers.

Les prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires* [5]

	1996		1997		1998		1999	
	Mds de F	% du PIB	Mds de F	% du PIB	Mds de F	% du PIB	Mds de F	% du PIB
Impôts**	2 070	26,0	2 191	26,8	2 451	28,7	2 587	29,3
Administrations publiques centrales	1 402	17,6	1 450	17,7	1 502	17,6	1 614	18,3
dont : État	1 342	16,9	1 385	16,9	1 435	16,8	1 543	17,5
Administrations publiques locales	450	5,7	466	5,7	486	5,7	489	5,5
Administrations de sécurité sociale	163	2,0	218	2,7	410	4,8	432	4,9
Institutions de l'Union européenne***	55	0,7	57	0,7	53	0,6	52	0,6
Cotisations sociales effectives****	1 489	18,8	1 497	18,1	1 380	16,2	1 444	16,4
Prélèvements obligatoires effectifs	3 559	44,8	3 688	44,9	3 831	44,9	4 031	45,7

* Comptes nationaux base 95. ** Les impôts sont comptabilisés après transferts de recettes fiscales et nets des impôts dus non recouvrables. *** Non compris la "4^e ressource" inscrite en dépense de l'État. **** Nettes des cotisations dues non recouvrables.

finances publiques

PRÉSENTATION

En 2000, selon la loi de finances initiale, les dépenses du budget général s'élèvent à 1 664,9 Mds de F. À structure constante, c'est-à-dire hors incidence des budgétisations opérées en 1999 et 2000 (45,6 Mds de F en 1999 et - 22,7 Mds de F en 2000), elles progressent de 1 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1999, soit une stabilité en volume (avec une prévision d'inflation de 0,9 %).

Depuis 1990, la structure des dépenses de l'État s'est rigidifiée pour faire une part grandissante aux dépenses obligatoires : ainsi, les dépenses de fonction publique passeraient de 41 % des charges du budget général en 1990 à 43,5 % en 2000. Dans le même temps, le poids de la charge nette de la dette progresserait de 10 % à 14 %. Ces deux postes représentent près de 58 % des charges de l'État.

En 2000, la charge de la dette baisse légèrement, permettant une hausse des dépenses actives de 0,3 % en volume et les emplois civils sont stabilisés.

D'importants efforts de redéploiements (34 Mds de F), rendent possible une croissance des moyens consacrés aux priorités budgétaires : Justice et sécurité, Emploi et solidarité, Éducation et culture, Environnement et Aménagement du territoire.

Les moyens de la Justice progressent de 3,9 %. Ceux de l'Intérieur (+ 3 %) prévoient des créations d'effectifs, et une hausse des crédits de fonctionnement liée à la mise en place de la police de proximité. Le budget de l'Emploi et de la solidarité augmente de 4,3 % permettant de financer l'augmentation des emplois-jeunes (qui concerneraient 350 000 jeunes fin 2000), la réduction du temps de travail et la couverture maladie universelle. Celui de l'Éducation nationale croît de 3,3 %. L'augmentation du budget de l'Environnement (+ 8,8 %) permettra un effort important en matière de prévention des pollutions et des risques ainsi que l'élimination des déchets. Le budget de la Ville augmente de 26,3 %.

La loi de finances rectificative pour 2000 (promulguée en juillet 2000) prévoit des ouvertures de crédits nettes supplémentaires de 10 Mds de F : 5,5 Mds pour financer les dépenses liées aux tempêtes, cyclones et à la marée noire et 4,5 Mds pour des mesures prioritaires (dont 2,1 Mds pour les hôpitaux) [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par la direction du Budget du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Les deux grands types de postes sont les dépenses dites ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement des services comprennent : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Dépenses en capital.** Ce sont les dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des autorisations de programme (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.
- **Budgétisations.** La loi de finances pour 2000 procède, comme en 1999, à des opérations de rationalisation et de clarification de la présentation du budget de l'État, afin d'améliorer la lisibilité des comptes. Ainsi sont réintégrées au budget de l'État les dépenses et les recettes de certains fonds de concours et quatre comptes d'affectation spéciale sont clôturés. La poursuite de la diminution des droits de mutation est compensée par une dotation budgétaire aux collectivités locales de 4,6 Mds de F.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les comptes des administrations publiques en 1999 », INSEE-Première, n° 712, mai 2000.
- *Statistiques en bref - Économie et finances*, Eurostat : « Recettes et dépenses des administrations publiques, 1970-1995 », n° 38, 1997 ; « Dépenses publiques par fonction dans l'UE », n° 19, 1998.

SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 2000 », numéro hors série, septembre 1999 ; « Loi de finances initiale pour 2000 : tableaux de synthèses », n° 177, février 2000.
- [2] Site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (www.finances.gouv.fr).
- [3] Eurostat.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES 13.3

Crédits ouverts par ministère (budget général)* [1]

	milliards de F		
	2000	2000/99**	%
	Mds de F	Mds d'euros	
Éducation nationale	361,0	55,0	3,3
dont : BCRD***	54,6	8,3	1,0
Charges communes****	353,7	53,9	-0,9
Défense	242,8	37,0	-0,3
Emploi et solidarité	214,3	32,7	4,3
Équipement, transports et logement	137,4	20,9	2,2
Économie, finances et industrie	90,7	13,8	1,8
Intérieur (hors collectivités locales)	54,8	8,4	1,8
Recherche et technologie	39,9	6,1	-0,5
Collectivités locales (budget Intérieur)	31,7	4,8	0,0
Rappel du total des concours			
aux collectivités locales*****	293,4	44,7	4,6
Agriculture et pêche	29,0	4,4	-0,5
Justice	27,3	4,2	3,9
Anciens combattants	24,1	3,7	-1,9
Affaires étrangères	21,0	3,2	0,7
Culture et communication	16,1	2,5	2,4
Outre-mer	6,4	1,0	13,7
Services du Premier ministre	4,5	0,7	0,6
Environnement	4,3	0,7	8,8
Jeunesse et sports	3,2	0,5	4,4
Aménagement du territoire	1,9	0,3	7,7
Audiovisuel public	0,9	0,1	634,6
Total	1 664,9	253,8	1,0

* Lois de finances initiales. ** Évolution à structure constante. *** Budget civil de recherche et de développement. **** Déduction faite des opérations neutres pour le solde budgétaire : remboursements et dégrèvements d'impôts (331,2 Mds de F) et opérations pour ordre relatives à la charge d'intérêts de la dette publique (17,2 Mds de F). ***** Enveloppe constituée de prélèvements sur recettes de l'État et de dotations inscrites au budget de divers ministères.

Crédits supplémentaires ouverts par la loi de finances rectificative pour 2000 [2]

	2000
Mesures faisant suite aux intempéries et à la marée noire	5,5
Mesures d'urgence	4,5
dont : hôpitaux	2,1
éducation nationale	1,0
politique de la ville	0,5
Total	10,0

Dépenses des administrations publiques par habitant en 1996 [3]

	écus/habitants
Portugal	3 526
Espagne	5 106
Irlande	5 756
Royaume-Uni	6 153
Italie	7 927
Pays-Bas	9 818
Belgique	10 194
Allemagne	10 639
France**	10 679
Autriche**	10 726
Finlande**	10 841
Suède	14 034
Danemark*	14 742

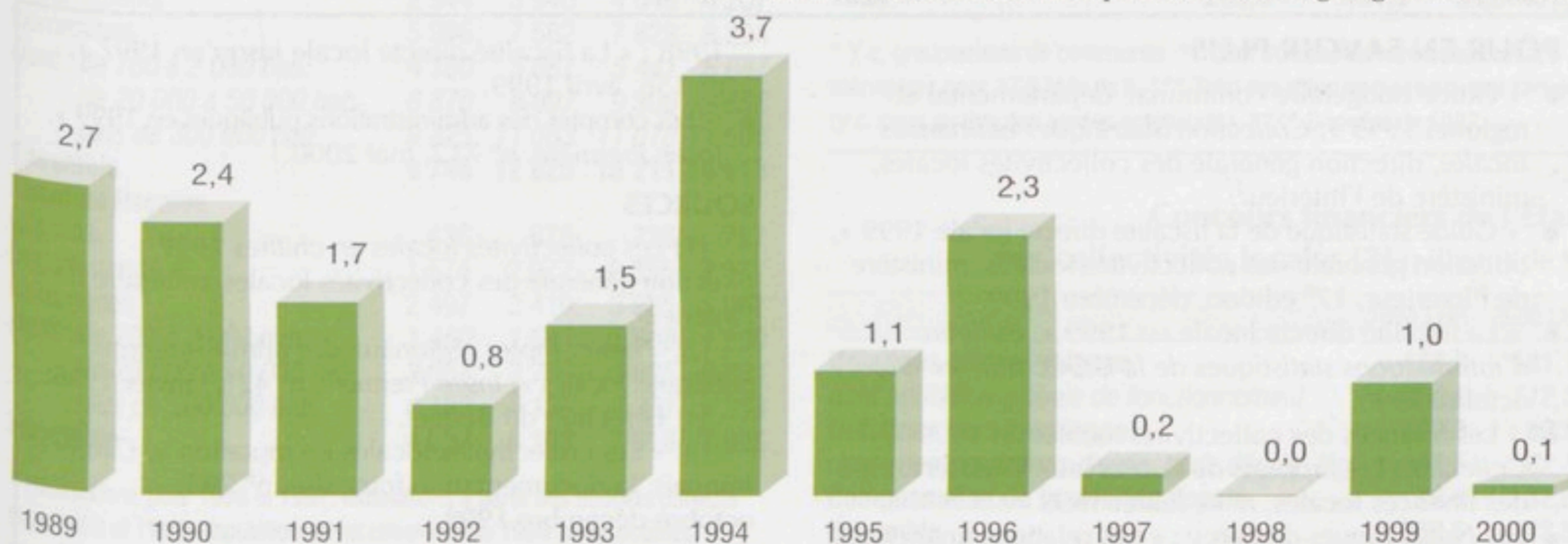
* 1995. ** 1997.

Structure des dépenses du budget général* [1] [2]

	1985	1990	1998
Dette publique	9,3	11,8	15,3
Pouvoirs publics	0,2	0,3	0,3
Rémunérations et charges sociales	25,9	26,5	27,5
dont : civiles	20,8	21,6	22,5
Pensions	9,1	9,6	10,6
Subventions de fonctionnement	2,9	2,7	3,5
Matériel, entretien et charges diverses			
de fonctionnement	4,7	5,3	4,2
Interventions économiques	11,7	8,7	10,3
Interventions sociales	15,5	12,9	11,0
Autres interventions	6,4	7,5	7,4
Dépenses ordinaires	85,7	85,3	90,1
Investissements civils directs	2,9	2,8	1,5
Subventions d'investissements civils	5,1	4,5	4,3
Équipement militaire	6,3	7,4	4,1
Dépenses en capital	14,3	14,7	9,9
Ensemble des dépenses du budget général	100,0	100,0	100,0

* Lois de règlement.

Évolution en volume des dépenses du budget général* [1] %



* Lois de finances initiales.

finances publiques

PRÉSENTATION

À la suite de la décentralisation et de l'attribution aux régions et aux départements de nouvelles compétences en matière d'aide sociale, d'équipements routiers et de gestion des établissements scolaires, les dépenses des **collectivités locales** ont augmenté plus vite que le PIB jusqu'au début des années 90. En particulier, les départements et les régions ont fortement développé les investissements scolaires [2].

Depuis le milieu des années 90, les collectivités locales font face à la progression des charges courantes (notamment en matière d'aide sociale et de personnel), aux incertitudes sur le rendement des impôts indirects et à la faible croissance des concours financiers de l'État.

Les **dépenses d'investissement** ont connu de 1993 à 1996 un recul sans précédent pour toutes les catégories de collectivités ; cependant, en 1997, la tendance générale à la baisse paraît stoppée et, depuis 1998, on enregistre une reprise de l'effort d'équipement, compte tenu des contraintes fortes, notamment européennes, liées aux mises aux normes. En matière de **dépenses de fonctionnement**, les collectivités consacrent, en 1999, près du quart de leurs dépenses en frais de personnel ; les dépenses d'aide sociale, de formation et d'enseignement sont en voie de maîtrise [1].

En 1999, les transferts, provenant essentiellement de l'État, représentent un tiers environ des **recettes** des collectivités locales. Mais plus de la moitié des ressources proviennent de la **fiscalité locale** (dont les 3/4 sont des impôts directs). Depuis 1997, les collectivités locales ont limité la progression de la pression fiscale. En 1999, elle augmente de 0,5 % pour les quatre taxes directes locales, progression la plus faible depuis 10 ans. L'ajustement budgétaire ne se fait plus par le produit des quatre taxes, mais plutôt par une restriction des programmes d'investissement [1].

La situation financière des collectivités locales se caractérise aujourd'hui par une hausse désormais très modérée des taux de fiscalité, un désendettement net et une croissance des charges de fonctionnement maîtrisée [4].

DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.
- **Dotation globale de fonctionnement (DGF).** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux collectivités locales.
- **Dotation générale de décentralisation.** Cette dotation, versée par l'État, est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.
- **Dotation globale d'équipement.** Cette dotation, versée par l'État aux départements et communes, se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise...
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Guide budgétaire communal, départemental et régional 1999 », *Collection Statistiques et finances locales*, direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur.
- « Guide statistique de la fiscalité directe locale 1999 », direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur, 17^e édition, décembre 1999.
- « La fiscalité directe locale en 1999 », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (Bis)*, n° 32, octobre 1999.
- « Les finances des collectivités locales en 1999 », *Collection Les rapports de l'observatoire*, observatoire des finances locales, n° 4, juillet 1999.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les relations financières entre l'État et les collectivités locales », n° 145, octobre

1998 ; « La fiscalité directe locale jusqu'en 1997 », n° 156, avril 1999.

- « Les comptes des administrations publiques en 1999 », *Insee Première*, n° 712, mai 2000.

SOURCES

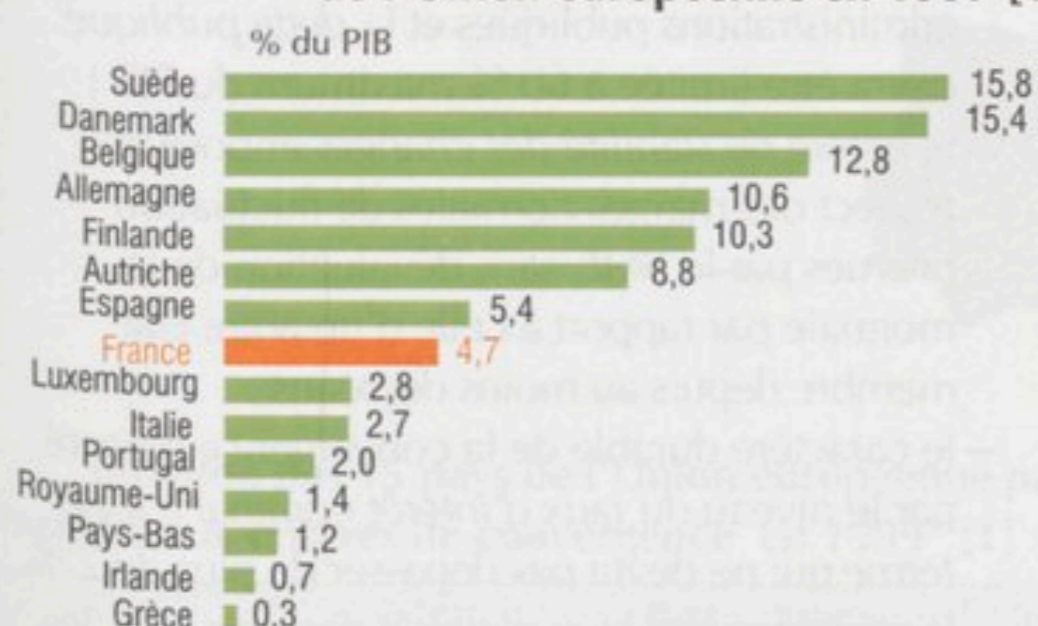
- [1] *Les collectivités locales en chiffres 1999*, direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur.
- [2] « Les comptes régionaux des administrations publiques locales », *Insee-Première*, n° 421, janvier 1996.
- [3] Direction du Budget.
- [4] « Les collectivités locales en mutation », *Cahiers français*, la documentation française, n° 293, octobre-décembre 1999.

Évolution des finances de l'ensemble des collectivités territoriales* [1] milliards de F

Dépenses	1990	1997	1998	1999	Recettes	1990	1997	1998	1999
Fonctionnement	354,2	496,8	509,6	525,4	Fonctionnement	446,1	621,2	644,1	663,3
dont : personnel	111,1	165,7	174,0	183,0	dont : recettes fiscales	270,2	399,4	415,0	419,7
intérêts	36,8	36,6	33,1	30,5	dotations d'État	98,8	120,2	121,5	196,6
transferts versés	95,0	133,9	141,6	144,2	Investissement	127,9	142,1	138,3	153,2
Investissement	220,3	262,0	271,9	297,6	dont : dotations, subventions	52,4	52,6	53,2	56,2
dont : équipement brut	133,2	125,7	136,0	150,1	emprunts	57,0	73,1	71,0	88,2
remboursement de dette	37,4	79,6	79,4	90,8	Total	574,0	763,3	782,4	816,5
Total	574,5	758,8	781,5	823,0	Variation du fonds de roulement	-0,5	4,5	0,9	-6,5

* Collectivités territoriales au sens strict : communes, départements et régions. Les données pour 1998 et 1999 sont celles des budgets primitifs.

Poids des impôts locaux dans le PIB des pays de l'Union européenne en 1997 [1]



Dépenses transférées aux collectivités locales* [1]

	millions de F		
	1987	1990	1999
Transférées aux départements			
Aide sociale	52 994	61 464	98 386
Collèges	6 438	10 913	18 002
dont : investissements	2 688	6 197	10 608
Transférées aux régions			
Formation professionnelle	4 367	5 695	14 659
Lycées	5 810	15 964	19 984
dont : investissements	2 957	12 564	14 493

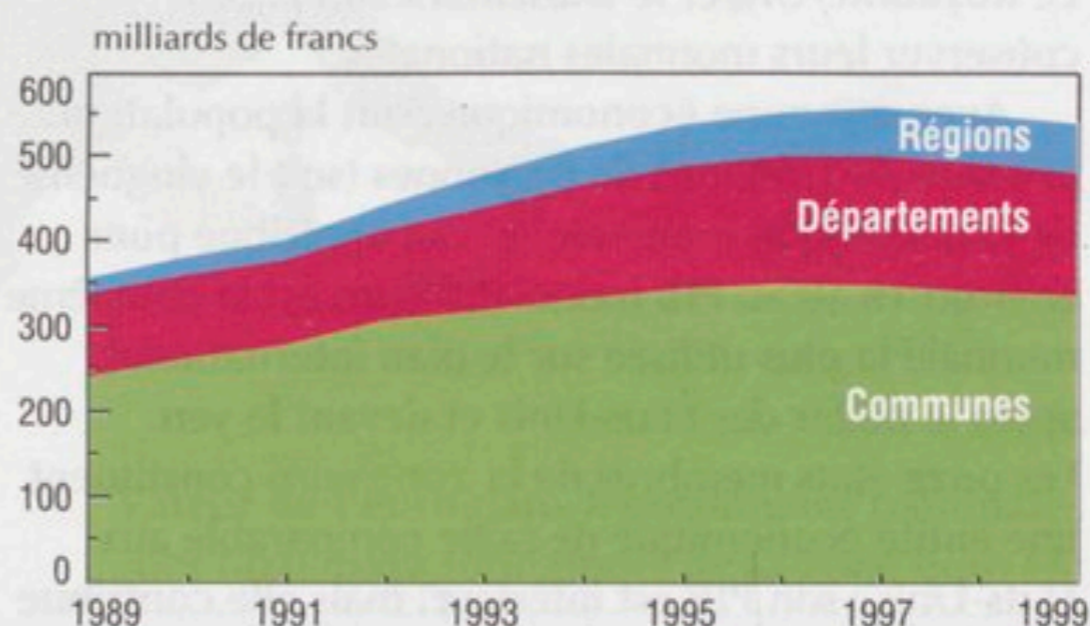
* Montants des budgets primitifs pour 1998 et 1999, comptes administratifs pour les années précédentes.

Dépenses et recettes des collectivités territoriales par habitant* [1] francs

	1990	1997	1998	1999
Dépenses totales				
Régions	806	1 323	1 334	1 412
Départements	2 944	3 940	4 048	4 207
Communes	5 996	7 562	7 829	8 294
Dont : de 700 à 2 000 hab.	4 150	5 057	5 441	5 687
de 20 000 à 50 000 hab.	6 870	8 897	9 306	9 858
plus de 300 000 hab.	9 325	11 083	11 078	11 505
Ensemble	9 746	12 825	13 211	13 913
Recettes fiscales				
Régions	436	676	726	757
Départements	1 574	2 077	2 355	2 371
Communes	2 497	3 410	3 935	3 967
Dont : de 700 à 2 000 hab.	1 460	1 641	1 688	1 690
de 20 000 à 50 000 hab.	3 067	3 798	3 895	3 884
plus de 300 000 hab.	4 183	4 138	4 301	4 298
Ensemble	4 507	6 163	7 016	7 095

* Réalisations pour 1990 et 1997, estimations à partir des budgets primitifs pour 1998 et 1999. Population du recensement de 1990 (avec doubles comptes).

Évolution de la dette* des collectivités locales [1]



* Dette totale des budgets principaux. Données estimées pour 1999.

La fiscalité locale en 1998 [1] milliards de F

Nature des impôts	Communes*	Départements	Régions	Total
Taxe d'habitation	44,8	19,8	5,5	70,0
Taxe sur le foncier bâti	55,7	23,4	6,1	85,2
Taxe sur le foncier non bâti	5,0	0,2	0,1	5,3
Taxe professionnelle	103,3	45,3	13,5	162,1
Autre fiscalité directe **	42,7	0,1	///	42,8
Fiscalité directe***	251,5	88,8	25,2	365,5
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	24,4	///	24,4
Vignette automobile	///	14,5	0,1	14,6
Taxe sur l'électricité	5,2	2,7	///	7,9
Taxe additionnelle aux droits de mutation	4,9	0,3	4,6	9,8
Taxe sur les cartes grises	///	///	8,1	8,1
Taxes sur les permis de conduire	///	///	0,2	0,2
Autres taxes****	2,4	0,0	0,3	2,7
Fiscalité indirecte	12,5	41,9	13,3	67,7
Taxes liées à l'urbanisme****	2,6	1,1	0,5	4,1
Total	266,6	131,8	39,0	437,4

* Y c. groupements de communes. ** Dont taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 17,6 Mds de F. *** Total des rôles recouverts durant l'année (y c. ceux au titre des années antérieures). **** Données de 1997.

Concours financiers de l'État aux collectivités locales [3] milliards de F

	1999 LFIR	2000 LFI
Dotations sous enveloppe	166,9	161,1
dont : dotation globale de fonctionnement	108,9	112,0
Dotations hors enveloppe	97,3	99,8
dont : compensations d'exon. et de dégrèv. lég.	62,5	62,8
Compensation de la réforme fiscale	19,4	32,6
Ensemble	283,6	293,5
Fiscalité transférée (pour mémoire)	43,6	41,8

finances publiques

PRÉSENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 1999, l'euro est la monnaie officielle de onze pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal). Il se substitue progressivement aux monnaies nationales suivant un **calendrier de passage** fixé d'un commun accord. La Grèce, qui n'avait pu respecter les **critères de convergence** imposés par le Traité de Maastricht, sera intégrée à la zone euro le 1^{er} janvier 2001. La Suède a différé son entrée dans l'euro. Le Royaume-Uni et le Danemark souhaitent conserver leurs monnaies nationales.

Avec une zone économique dont la population avoisine 300 millions de personnes (soit le vingtième de la population mondiale) et qui contribue pour environ 16 % au PIB mondial, l'euro est la deuxième monnaie la plus utilisée sur le plan international, après le dollar des États-Unis et devant le yen. Les onze états membres de la **zone euro** constituent une entité économique de taille comparable aux États-Unis : son PIB est inférieur, mais elle contribue pour une part plus importante aux exportations mondiales et dispose d'un système bancaire plus vaste. L'ensemble des bourses de la zone euro se situe, en terme de capitalisation, à la deuxième place, derrière le marché américain, dont la taille excède celle de tous les autres grands pays industrialisés considérés globalement.

Les Japonais sont en moyenne plus riches (en produit intérieur brut par habitant) que les habitants de la zone euro, mais demeurent loin derrière les Américains. Les pays de la zone euro sont plus touchés par le chômage : le taux de chômage y est en moyenne deux fois plus élevé qu'aux États-Unis ou au Japon.

En 1999, la croissance du PIB en volume pour la zone euro subit un ralentissement par rapport à 1998 (+ 2,3 % contre + 2,7 %). Dans le même temps, celle des États-Unis confirme le rythme enregistré en 1998 (+ 4,2 % après 4,3 en 1998) tandis que celle du Japon marque une reprise (+ 0,2 % contre - 2,5 % en 1998). L'excédent commercial se réduit dans la zone euro et au Japon, alors qu'aux États-Unis le déficit commercial continue à augmenter pour atteindre 3,9 % du PIB (contre 2,7 % en 1998) [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Zone euro », *INSEE-Première*, n° 625, janvier 1999.
- « Le rôle international de l'euro », *Bulletin mensuel*, Banque centrale européenne, août 1999.
- « Le budget de l'Union européenne », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 173, décembre 1999.

DÉFINITIONS

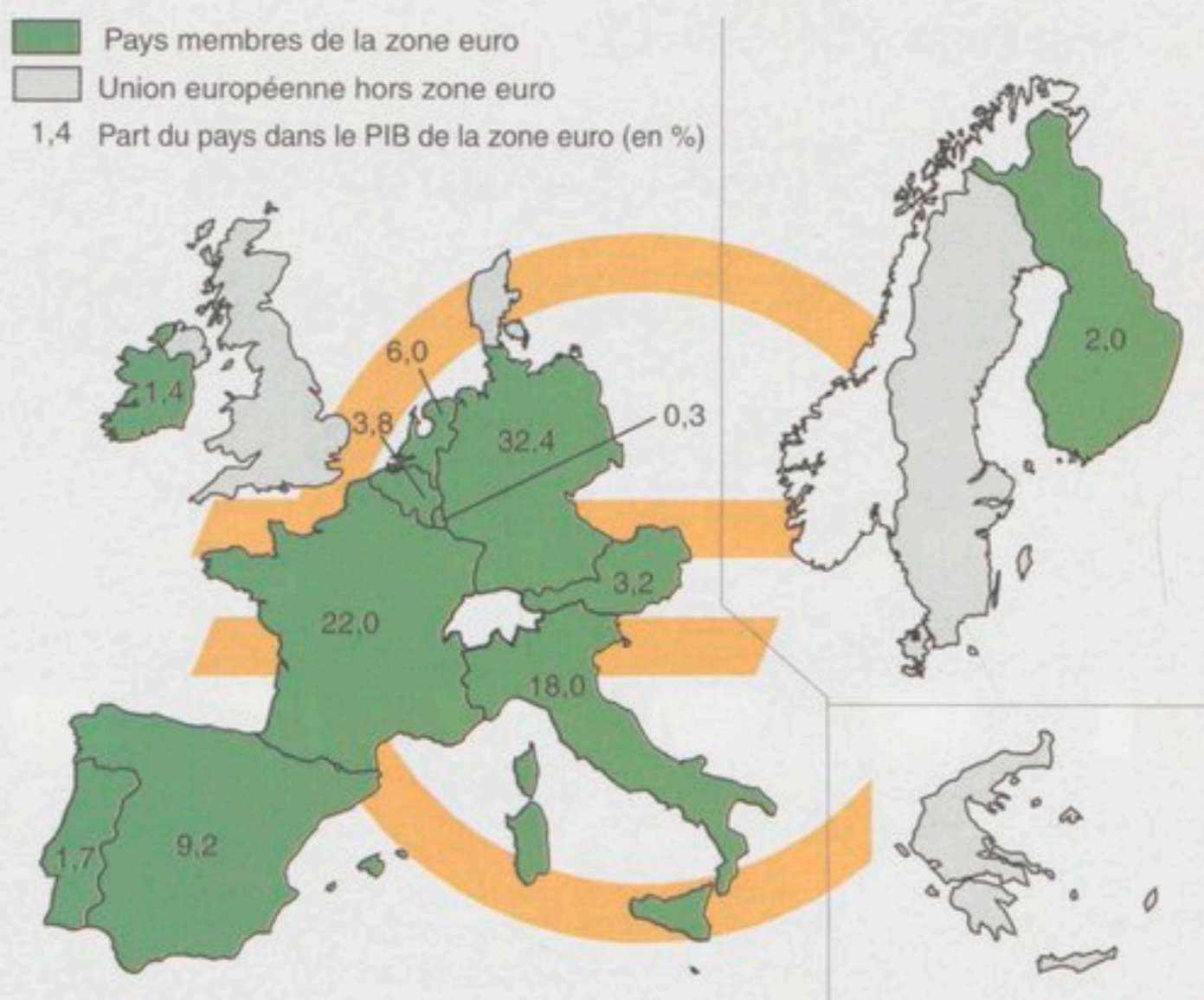
- **Critères de convergence.** Le traité de Maastricht impose aux États membres de satisfaire simultanément aux cinq critères de convergence suivants pour participer à la monnaie unique (Euro) :
 - le critère de *stabilité des prix* : le taux d'inflation ne devra pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des taux des trois États membres les moins inflationnistes ;
 - les critères de *maîtrise des déficits publics* : le *déficit des finances publiques* ne devra pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques et la *dette publique* devra être limitée à 60 % maximum du PIB ;
 - le critère de *stabilité des changes* impose le respect des marges normales de fluctuation prévues par le *SME*, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre depuis au moins deux ans ;
 - le caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du *taux d'intérêt nominal à long terme* qui ne devra pas dépasser de plus de 2 % la moyenne des taux d'intérêt des trois pays les plus performants en matière d'inflation.
- **Système monétaire européen (SME).** Dans le SME, chaque monnaie a un cours pivot rattaché à l'écu, ce qui permet l'établissement d'une grille de taux de change bilatéraux. Les monnaies ne peuvent varier entre elles qu'à l'intérieur d'une certaine marge qui, fixée initialement à $\pm 2,25$ %, a été élargie à ± 15 % le 2 août 1993. Au début de 1998, seules la livre sterling anglaise et la couronne suédoise ne participent pas au SME ; le schilling autrichien y est entré au début de 1995 suivi par le mark finlandais en octobre 1996 ; la lire italienne l'a réintégré en novembre 1996 et la drachme grecque en mars 1998.
- **Calendrier du passage à l'euro.** Pour les États désignés, débute une période transitoire, du 1^{er} janvier 1999 au 1^{er} janvier 2002, pendant laquelle les unités monétaires nationales continueront de subsister. Les paiements, par chèque ou carte bancaire, pourront s'effectuer en euros. Les marchés financiers utiliseront l'euro. Le 1^{er} janvier 2002 au plus tard, les pièces et les billets en euro seront mis en circulation et 6 mois après, au plus tard, les pièces et les billets en monnaies nationales seront totalement retirés.

- *Économie politique de l'euro*, A.D. Schor, Collection les Études de La Documentation française, 1999.

SOURCES

- [1] Eurostat.
- [2] *Bulletin mensuel*, Banque centrale européenne, juin 2000.

UNION MONÉTAIRE EUROPÉENNE 13.5



La zone €uro en 1999 [1]

Situation des 15 pays de l'Union européenne par rapport aux critères de convergence en 1999* [1] %

	Solde public (1)	Dette publique (2)	Inflation (3)	Taux d'intérêt (4)
Allemagne	-1,2	61,1	1,4	4,5
Autriche	-2,0	64,9	<i>p</i> 1,7	4,7
Belgique	-0,9	114,4	2,1	4,8
Danemark	3,0	52,6	3,1	4,9
Espagne	-1,1	63,5	2,8	4,7
Finlande	2,3	47,1	2,2	4,7
France	-1,8	58,6	1,4	4,6
Grèce	-1,6	104,4	2,4	6,3
Irlande	2,0	52,4	3,9	4,7
Italie	-1,9	114,9	2,1	4,7
Luxembourg	2,4	6,2	2,3	4,7
Pays-Bas	0,5	63,8	<i>p</i> 1,9	4,6
Portugal	-2,0	56,8	1,7	4,8
Royaume-Uni	1,2	46,0	1,2	5,0
Suède	1,9	65,5	1,2	5,0
Valeur de référence	-3,0	60,0	2,8	6,8

Valeur de l'euro dans les monnaies nationales des onze pays fondateurs de la zone euro [1]

	1 euro égale	
Allemagne	1,95583	mark
Autriche	13,7603	schillings
Belgique	40,3399	francs belges
Espagne	166,386	pesetas
Finlande	5,94573	marks finlandais
France	6,55957	francs
Irlande	0,787564	livre irlandaise
Italie	1 936,27	lires
Luxembourg	40,3399	francs luxembourgeois
Pays-Bas	2,20371	florins
Portugal	200,482	escudos

α Cours de l'euro [2]

valeurs moyennes en écus jusqu'en 1998 et en euros au-delà

	dollar	yen	franc suisse	livre sterling
1996	1,27	138,1	1,57	0,81
1997	1,13	137,1	1,64	0,69
1998	1,12	146,4	1,62	0,68
1999	1,07	121,3	1,60	0,66
mai 2000	0,91	98,1	1,56	0,60

La zone euro comparée aux États-Unis et au Japon [1] [2]

	Zone euro	États-Unis	Japon		Zone euro	États-Unis	Japon
Population en millions (mi-1999)	292,5	272,5	126,7	Inflation (avril 2000/avril 99 en %)	1,9	3,0	-0,8
PIB en 1999 :				Taux de chômage en avril 2000	9,2	3,9	4,8
- en milliards d'euros	6 112,0	8 684,9	4 081,4	Production indust.* (mars 2000/mars 99 en %)	5,3	6,2	4,6
- en SPA par habitant	21 180	32 710	22 870	Capitalisation boursière** en 1998	3 655	13 025	2 091
- 1999/98 en volume	2,3	4,2	0,2	Commerce extérieur en 1999** :			
Déficit public en 1999 :				- Exportations	2 026,0	936,7	423,1
- en % du PIB	-1,2	1,0	-10,4	- Importations	1 915,7	1 174,9	356,5
Dette publique en 1999 :				- Solde	110,3	-238,2	66,6
- en % du PIB	72,2	50,5	...	- Solde/PIB (%)	1,8	-2,7	1,6
FBCF/PIB (%)	20,7	20,3	26,1				

* Secteur manufacturier. ** En milliards d'euros.

Appareil productif

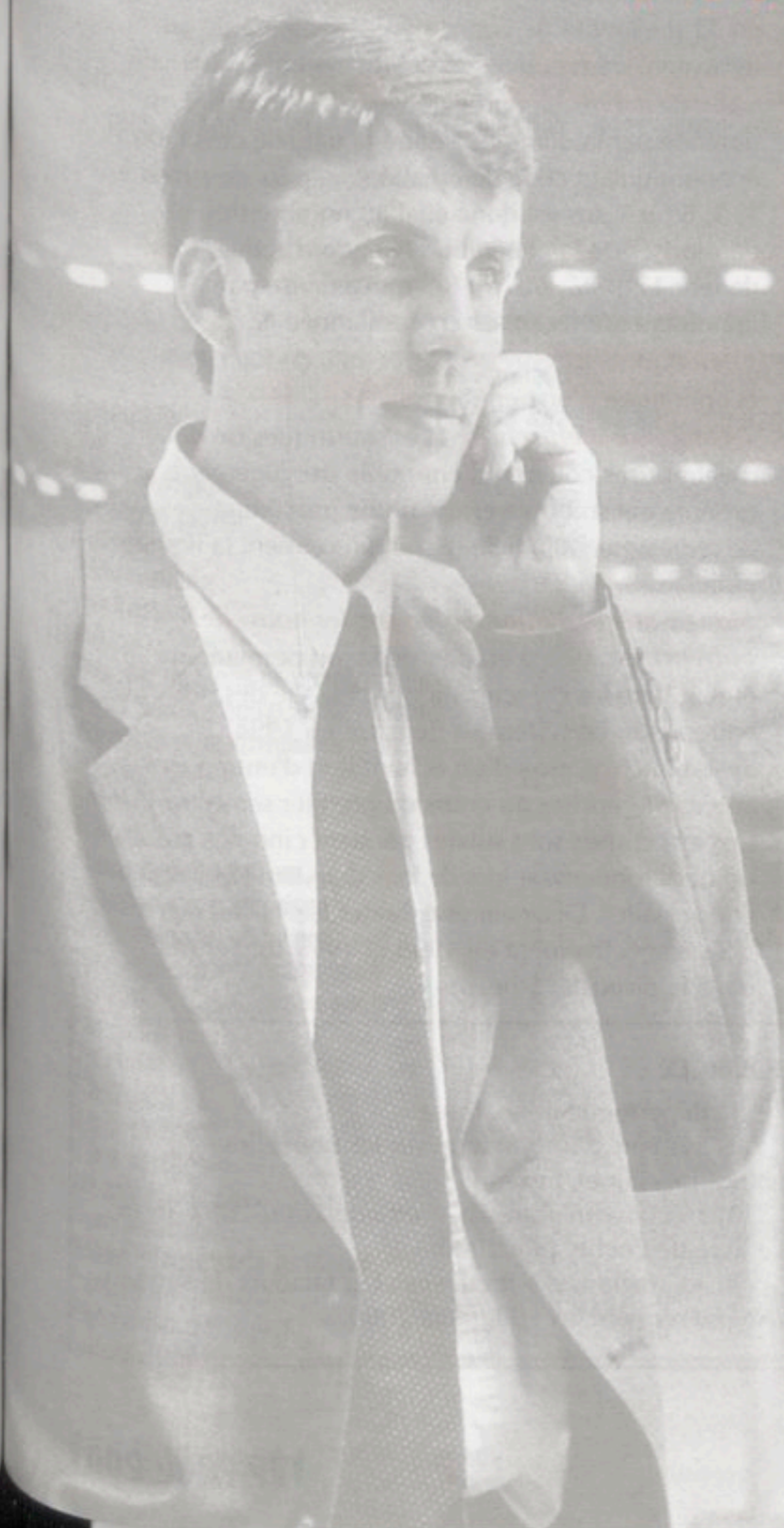
Énergie

Agriculture - Pêche

Industrie - Construction

Secteur tertiaire

SYSTÈME PRODUCTIF



14! appareil productif

PRÉSENTATION

Chaque année 250 000 à 300 000 entreprises nouvelles sont créées en France, soit un peu plus du dixième du nombre d'entreprises existantes. Dans le même temps, des entreprises disparaissent dans des proportions à peu près équivalentes. En 1997, 251 000 entreprises cessaient leur activité tandis que 259 000 se créaient. Ainsi, le nombre total des entreprises de l'industrie, du commerce et des services reste aux alentours de 2 350 000 entre 1989 et 1997, car l'accroissement du nombre d'entreprises des secteurs en expansion compense la diminution du nombre d'entreprises des secteurs en déclin.

En 1999, 269 000 entreprises sont créées, soit 0,9 % de plus qu'en 1998. Les plus nombreuses sont les **créations d'entreprises** nouvelles, c'est-à-dire d'établissements économiques jusqu'alors inexistant (169 700 unités, soit 63,1% du total). Les **réactivations** d'unités existantes, qui reprennent leur activité après l'avoir cessée, font aussi partie des créations d'entreprises (56 100), ainsi que les **reprises** (43 200) (reprise totale ou partielle de l'activité de l'établissement économique d'une unité par une autre unité). En hausse dans les services, les créations d'entreprises reculent fortement dans le commerce, les industries agro-alimentaires et l'industrie [3].

Sur dix entreprises créées au premier semestre 94, six ont fêté leur 3^e anniversaire. Les moyens consacrés au lancement du projet, l'expérience du créateur, ainsi que les aides publiques sont autant d'atouts pour la survie et la longévité de l'entreprise [4].

Le nombre de **défaillances** d'entreprises jugées au cours de l'année 1999 s'élève à 41 106. Les liquidations à la suite de défaillances ne représentent qu'une partie (environ 20 %) de l'ensemble des **cessations** d'entreprises ; 25 % des cessations d'entreprises individuelles sont dues au départ en retraite des dirigeants [3].

DÉFINITIONS

- **Création d'entreprises.** Elle se matérialise par l'immatriculation de l'unité au répertoire SIRENE. Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprises est pris au sens large ; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité :
 - **création pure** (ou création *ex nihilo*) : création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production ;
 - **reprise** : unité légale qui reprend totalement ou partiellement, l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale ;
 - **réactivation** : c'est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier des artisans et des commerçants. Les statistiques sur la création d'entreprises concernent l'ensemble des secteurs marchands du champ ICS (industrie, commerce et services) (hors secteur des services financiers).
- **Taux de création.** Rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur de renouvellement du système productif.
- **Taux de survie.** La durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12^e, 36^e, 60^e ou 84^e mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.
- **Cessation d'entreprise** : Arrêt total de l'activité économique d'une entreprise.
- **Défaillance d'entreprise** : Les statistiques de défaillance d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit directement la liquidation judiciaire.
- **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).** Visé à étudier de façon permanente et régulière les caractéristiques et la vie des nouvelles entreprises. Le système a démarré en 1994 avec l'interrogation d'un échantillon d'entreprises créées ou reprises au cours du premier semestre 1994. Ces entreprises sont suivies pendant cinq ans par un questionnaire lors de leur deuxième et troisième anniversaires. Deux autres cohortes, celles des entreprises nées respectivement en 1998 et 1999 sont entrées dans le dispositif Sine.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La situation des entreprises créées en 1994 par des chômeurs bénéficiaires d'une aide publique », *Premières Synthèses*, Dares, n° 51.2, 99.12.
- « Nouvelles entreprises : les créations dynamisent l'emploi salarié », *INSEE-Première*, n° 628, janvier 1999.
- *Informations rapides*, Insee, n° 23, 26 janvier 1999 et n° 132, 4 mai 2000.

SOURCES

- [1] Répertoire Sirene, Insee.
- [2] Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), Insee.
- [3] *L'économie française - édition 2000-2001*, Insee, Le livre de Poche, juin 2000.
- [4] « Créations d'entreprises : Les facteurs de survie », *INSEE-Première*, n° 703, mars 2000.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 14.1

Créations, cessations et stocks d'entreprises* [1]

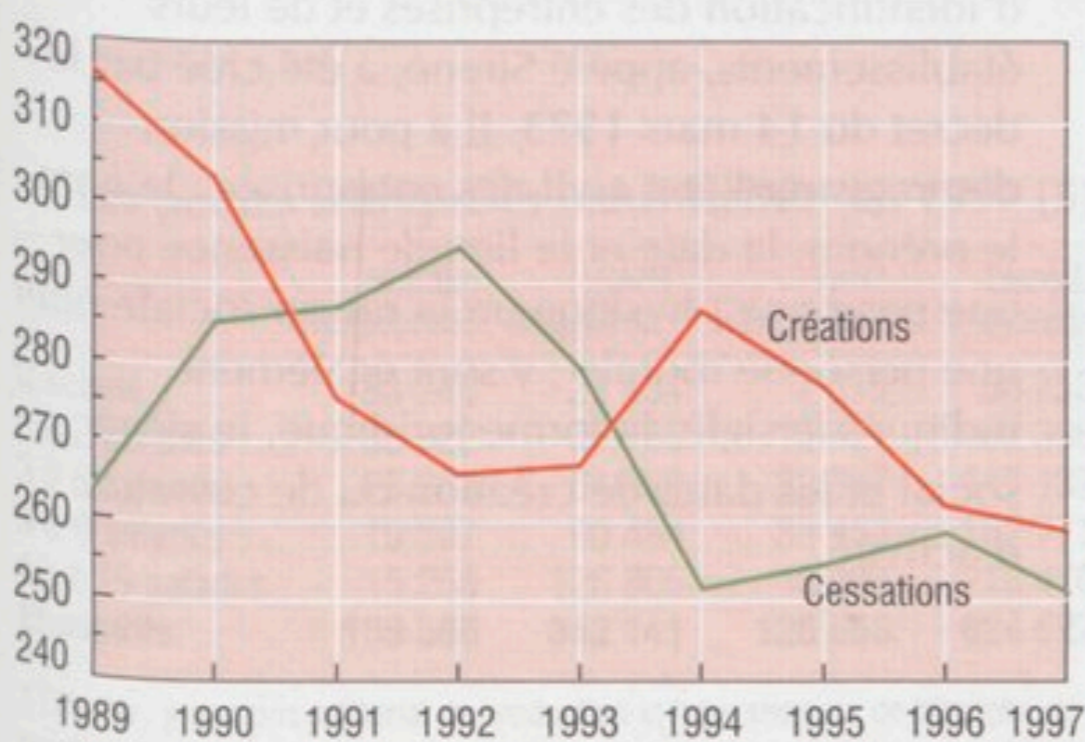
en milliers

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Créations	316,5	303,5	275,5	266,0	267,0	286,5	277,0	262,0	259,0
Cessations	264,0	285,0	287,0	294,5	279,0	251,5	254,5	258,5	251,0
Stocks	2 309,0	2 364,5	2 379,0	2 367,5	2 338,0	2 326,0	2 365,5	2 390,5	2 391,5

* Champ : industrie, commerce et services. Le stock au début d'une année n'est pas strictement égal au stock de l'année précédente, augmenté des créations et diminué des cessations de l'année précédente. La différence tient aux approximations de traitement des données et aux entreprises qui ont franchi la frontière du champ de l'industrie, du commerce et des services en changeant d'activité, sans être créées ni avoir cessé (par exemple, entreprise agricole devenue entreprise du bâtiment).

Évolution des créations et cessations d'entreprises* [1]

milliers



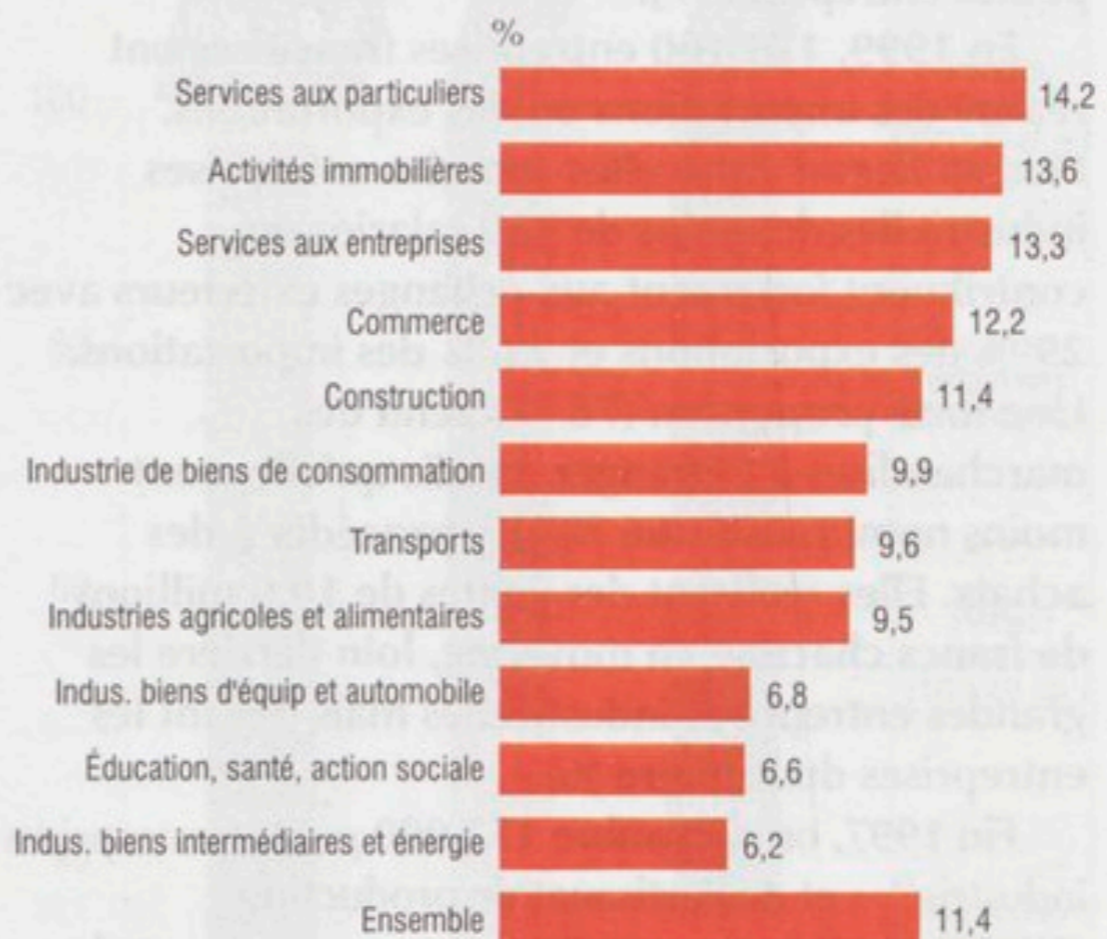
* Champ : industrie, commerce et services.

Les créations d'entreprises [1]

	1993	1998	1999
Ensemble	273 447	266 429	268 828
soit en % :			
Selon l'origine			
Créations pures	62,5	62,4	63,1
Reprises	17,6	16,7	16,0
Réactivations	19,9	20,9	20,9
Par secteur			
IAA	2,4	2,5	2,5
Industrie de biens de consommation	3,3	3,0	2,9
Indus. biens d'équip. et automobile	1,4	1,2	1,1
Indus. biens intermédiaires et énergie	2,0	1,6	1,5
Construction	12,3	12,5	13,0
Commerce	32,1	29,3	28,6
Transports	3,7	3,6	3,3
Activités immobilières	2,6	3,0	3,3
Services aux entreprises	15,1	16,6	16,9
Services aux particuliers	18,3	19,3	19,5
dont hôtels cafés restaurants	11,4	11,5	11,5
Éducation, santé, action sociale	6,8	7,4	7,4
Par taille			
0 salarié	71,6	75,5	76,3
1 à 2 salariés	18,2	16,3	16,0
3 à 5 salariés	5,2	4,6	4,4
6 à 9 salariés	1,6	1,3	1,2
10 salariés et plus	1,7	1,2	1,3
Non déterminé	1,7	1,1	0,8
Selon la catégorie juridique			
Personnes morales	36,5	37,5	37,9
Personnes physiques	63,5	62,5	62,1

Taux de création d'entreprises par secteur

en 1999 [1]



Taux de survie à 3 ans des entreprises créées en 1994 [2]

en %

	Survie à 3 ans
Par secteur	
IAA	67,3
Autres services	66,9
Construction	63,0
Industrie hors IAA	62,7
Transport	60,5
Services aux entreprises, immobilier, location	59,1
Hôtels-café-restaurants	56,1
Commerce et réparation	53,5
Par taille (effectifs au démarrage)	
0 salarié	55,5
1 ou 2 salariés	65,5
3 à 5 salariés	67,5
6 à 9 salariés	73,2
10 salariés et plus	80,3
Selon la catégorie juridique	
Personnes physiques	51,8
Personnes morales	67,9

14! appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 2000, les entreprises de moins de 10 salariés représentent 93,1 % de l'ensemble des entreprises (hors entreprises agricoles et financières). Elles travaillent essentiellement dans le commerce, les services aux entreprises et la construction. 6,7 % du total des entreprises ont un effectif de 10 à 249 salariés et seulement 0,2 % sont des entreprises de 250 salariés ou plus [1].

En 1998, plus de la moitié des entreprises ont augmenté leur valeur ajoutée. Les petites entreprises ont été les principales bénéficiaires de cette diffusion de la croissance. Pourtant, les embauches ont été plus fréquentes parmi les grandes entreprises (500 salariés et plus) ; plus de la moitié d'entre elles ont accru leurs effectifs contre une faible proportion de petites entreprises [7].

En 1999, 173 100 entreprises françaises ont réalisé des importations ou des exportations. Plus du tiers d'entre elles sont des entreprises industrielles de moins de 500 salariés qui contribuent fortement aux échanges extérieurs avec 29 % des exportations et 22 % des importations. Une forte proportion (78 %) vend des marchandises à l'étranger, tandis qu'elles sont moins nombreuses (66 %) à y procéder à des achats. Elles réalisent des ventes de 10,6 millions de francs chacune en moyenne, loin derrière les grandes entreprises industrielles mais devant les entreprises du tertiaire [6].

Fin 1997, on dénombre 152 000 **petites entreprises industrielles** et de l'artisanat de production (0 à 19 salariés). Quatre secteurs en regroupent plus de la moitié : l'industrie des équipements du foyer, l'édition-imprimerie-reproduction, la métallurgie et transformation des métaux, et les industries des équipements mécaniques. Elles occupent 628 000 personnes, 15 % de l'emploi industriel. La majorité (54 %) réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 1 million de francs [5].

En 1997, dans l'Union européenne, la quasi-totalité des 18,8 millions d'entreprises ont moins de 250 personnes. Celles-ci fournissent les deux tiers de l'emploi total [3].

DÉFINITIONS

- **Excédent brut d'exploitation (EBE)**. C'est la part de la valeur ajoutée disponible pour la rémunération des capitaux internes et externes.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)**. Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Entreprise industrielle**. D'après le Sessi, c'est une entreprise de plus de 20 salariés dont l'activité principale est industrielle (hors énergie, IAA et BTP).
- **Répertoire Sirene**. Le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé Sirene, a été créé par le décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques sur les PME », *Statistiques en bref*, série Industrie, commerce et services, Eurostat, n° 27, 1999.
- « La localisation des filiales industrielles », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 164, août 1999.
- « L'état des PMI », *Chiffres-clés*, Sessi, édition 1999.

SOURCES

[1] Répertoire Sirene, Insee.

[2] Enquête annuelle d'entreprise (EAE), Sessi, édition 1999.

[3] Newcronos, Eurostat.

[4] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 2000.

[5] « Les petites entreprises industrielles en 1997 », *INSEE-Résultats*, série système productif, n° 166-167, novembre 1999.

[6] « Le commerce extérieur en 1999 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 179, mars 2000.

[7] « La croissance s'est diffusée à la majorité des entreprises en 1998 », *INSEE-Première*, n° 696, janvier 2000.

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES 14.2

Répartition des entreprises* par nombre de salariés et activité au 1-1-2000 [1]

Secteurs d'activité	0	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et +	Total
IAA	16,84	45,19	6,00	0,69	0,48	0,17	0,13	69,50
Industrie hors IAA	68,65	82,80	29,97	4,38	3,00	1,05	0,83	190,67
Construction	129,77	161,38	19,97	1,29	0,58	0,16	0,11	313,25
Commerce	287,59	302,62	36,44	3,40	1,63	0,41	0,31	632,40
Transports	51,72	31,33	8,21	1,05	0,75	0,22	0,12	93,39
Activités immobilières	42,78	22,98	1,77	0,09	0,04	0,01	0,01	67,67
Services aux entreprises	200,11	136,23	19,60	1,97	1,24	0,44	0,38	359,95
Autres services	399,03	269,33	17,35	1,31	0,75	0,17	0,10	688,04
Total	1 196,49	1 051,87	139,29	14,18	8,45	2,61	1,96	2 414,87

* Champ ICS (Industrie, Construction, Commerce, Services), hors entreprises agricoles et financières.

Les petites entreprises industrielles* en 1997 [5]

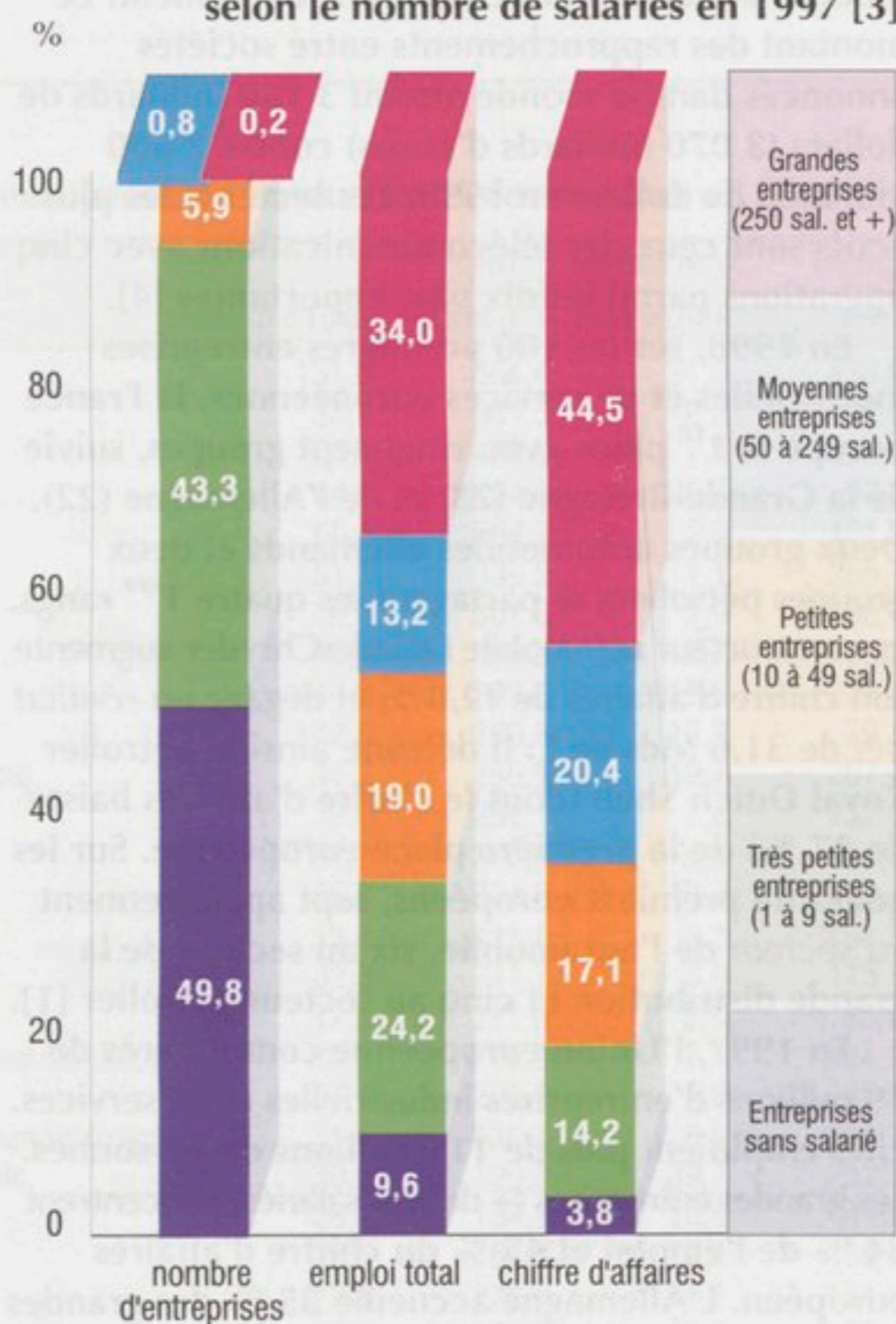
	Nombre d'entreprises	CAHT millions de F	VAHT millions de F	Emplois occupés
0 salarié	53 246	23 434	7 615	58 753
1 à 2 salariés	36 822	36 766	13 771	82 396
3 à 5 salariés	25 933	64 592	22 327	117 137
6 à 9 salariés	19 307	90 484	33 453	152 771
10 à 19 salariés	15 258	126 865	49 497	213 470
Ensemble	150 566	342 141	126 663	624 527

* Champ : y compris artisanat de production et hors secteurs de l'énergie, de l'exploitation forestière et de l'entreposage frigorifique, dont le CA est inférieur à 35 millions de francs.

Évolution du chiffre d'affaires des entreprises [4]

	indice base 100 en 1990			
	1991	1995	1998	1999
Industrie	101,0	107,0	120,0	125,0
Construction	102,0	97,0	102,0	108,0
Transports	100,5	117,4	137,7	146,0
Commerce de gros	100,3	107,2	119,2	125,4
Commerce de détail	103,2	111,9	125,1	131,9
Services aux particuliers	103,5	100,0	106,3	110,7
Services aux entreprises	103,2	115,7	133,2	145,5

Les entreprises européennes selon le nombre de salariés en 1997 [3]



Caractéristiques des entreprises industrielles* de 20 salariés et plus en 1998 [2]

	20 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et +	Hors tranche **	Ensemble
Nombre d'entreprises	12 013	4 477	3 046	1 094	925	750	22 305
Effectif employé (milliers)	393,3	309,3	472,4	377,0	1 582,9	43,6	3 178,5
Chiffre d'affaires HT	290,1	254,8	427,2	400,2	2 616,8	151,7	4 140,8
Exportations	40,2	51,6	117,6	138,3	944,7	42,9	1 335,3
Valeur ajoutée HT	107,2	85,9	139,3	130,0	835,2	21,4	1 319,0
Rémunérations	55,0	42,3	66,3	57,6	293,4	7,8	522,4
Excédent brut d'exploitation	23,9	21,0	35,0	38,1	252,0	8,4	378,4
Investissements corporels totaux	10,3	11,3	17,1	17,6	117,9	1,9	176,1

* Hors IAA, bâtiment, génie civil et agricole. ** Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordres.

14! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1998, sur les 100 premiers **groupes** mondiaux selon le **chiffre d'affaires**, trente-quatre sont américains, vingt-deux, japonais, quinze, allemands et dix, français. L'Europe est représentée par quarante entreprises dont trente font partie de la **zone euro**. Les constructeurs automobiles sont parmi les mieux placés (quatorze groupes), et hissent trois entreprises en tête du palmarès (General Motors, DaimlerChrysler et Ford Motors). Renault, première entreprise française, arrive au 36^e rang mondial avec un chiffre d'affaires quatre fois moins élevé que celui de General Motors [2].

Au cours de l'année 1999, les mouvements en matière de fusions et acquisitions continuent. Le montant des rapprochements entre sociétés annoncés dans le monde atteint 3 160 milliards de dollars (3 070 milliards d'euros) contre 2 600 milliards de dollars en 1998. Les secteurs les plus actifs sont ceux des télécommunications avec cinq opérations parmi les dix plus importantes [4].

En 1998, sur les 100 premières entreprises industrielles et de services européennes, la France occupe la 1^{re} place avec vingt-sept groupes, suivie de la Grande-Bretagne (23) et de l'Allemagne (22). Deux groupes automobiles allemands et deux groupes pétroliers se partagent les quatre 1^{ers} rangs. Le constructeur automobile DaimlerChrysler augmente son chiffre d'affaires de 12,8 % et dégage un **résultat net** de 31,6 Mds de F. Il détrône ainsi le pétrolier Royal Dutch Shell (dont le chiffre d'affaires baisse de 27 %) de la première place européenne. Sur les quarante premiers européens, sept appartiennent au **secteur** de l'automobile, six au secteur de la grande distribution et cinq au secteur pétrolier [1].

En 1997, l'Union européenne compte près de 19 millions d'entreprises industrielles et de services. Elles emploient plus de 111 millions de personnes. Les grandes entreprises (+ de 250 salariés) concentrent 34 % de l'emploi et 45 % du chiffre d'affaires européen. L'Allemagne accueille 35 % des grandes entreprises et 31 % des effectifs, devant le Royaume-Uni (17 % et 24 %) et la France (13 % et 14 %). En revanche, 35,5 % du chiffre d'affaires est réalisé par les grandes entreprises du Royaume-Uni, suivi par l'Allemagne (21,7 %) et la France (13,9 %) [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Problèmes économiques* : « Internationalisations et stratégies de globalisation », n° 2415-2416, 1994 ; « Les fusions d'entreprises : les leçons de l'histoire américaine », n° 2401, décembre 1994.
- « Deux tiers des emplois dans l'Union européenne sont dans des entreprises de moins de 250 salariés », *Statistiques en bref, Industrie commerce et services*, Eurostat, n° 3-1999.

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur**. Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe**. Voir définition du mot clé 14.4.
- **Résultat net**. Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution.
- **Zone euro**. Voir définition du mot clé 19.3.

SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 1999.
- [2] « Les 1 000, le classement annuel des entreprises », *L'Expansion*, n° 608, novembre 1999.
- [3] Eurostat.
- [4] *Le Monde*, mardi 4 janvier 2000, Banque de données de Thomson Financial Securities Data.

GRANDES ENTREPRISES MONDIALES 14.3

Les premières entreprises mondiales en 1998 [2]

Rang	Société	Secteur	CAHT* milliards de F	Effectifs milliers	Rang	Société	Secteur	CAHT* milliards de F	Effectifs milliers
1	General Motors (USA)	Automobile	951	594	16	Nippon Telegraph (JAP)	Télécom.	428	224
2	DaimlerChrysler (ALL)	Automobile	912	442	17	Siemens (ALL)	Matériel élect.	395	416
3	Ford Motor (USA)	Automobile	852	345	18	Nissho Iwai (JAP)	Négoce	392	4
4	Wal-Mart Stores (USA)	Grands magasins	821	910	19	BP Amoco (GB)	Pétrole	373	97
5	Mitsui (JAP)	Négoce	793	33	20	Hitachi (JAP)	Électronique	361	328
6	Itochu (JAP)	Négoce	703	6	21	US Postal Service (USA)	Courrier	354	792
7	Exxon (USA)	Pétrole	680	79	22	Matsushita Electric (JAP)	Électronique	346	282
8	Mitsubishi (JAP)	Automobile	620	13	23	Philip Morris (USA)	Tabac, aliment.	341	144
9	General Electric (USA)	Électronique	592	293	24	Boeing (USA)	Aéronautique	331	231
10	Toyota Motor (JAP)	Automobile	588	184	25	Mobil (USA)	Pétrole	316	42
11	Sumitomo (JAP)	Négoce	569	9	26	AT&T (USA)	Télécom.	314	108
12	Royal Dutch Shell (GB-NL)	Pétrole	552	102	27	Metro (ALL)	Grands magasins	307	241
13	Marubeni (JAP)	Négoce	541	9	28	Nissan Motor (JAP)	Automobile	304	131
14	IBM (USA)	Informatique	482	291	29	Fiat (I)	Automobile	300	221
15	Volkswagen (ALL)	Automobile	451	298	30	Nestlé (CH)	Alimentation	292	232

* Exercices arrêtés au 27 septembre 1998.

Les grands groupes* européens de l'industrie et des services en 1998 [1]

Rang	Société	Pays	Activité	CAHT**		Résultats nets	Effectifs milliers
				milliards d'Euros	milliards de F	milliards de F	
1	DaimlerChrysler	ALL	Automobile	131,8	864,4	31,6	433,9
2	Royal Dutch Shell	NL/GB	Pétrole	88,7	581,5	2,2	102,0
3	Volkswagen	ALL	Automobile	68,6	450,2	7,4	275,6
4	BP Amoco	GB	Pétrole, chimie	64,6	424,0	20,2	98,9
5	Siemens	ALL	Électrotechnique	60,2	394,7	2,2	401,0
6	IFI	I	Holding	51,7	339,2	1,1	255,7
7	Metro	ALL	Grande distribution	46,9	307,6	1,9	250,4
8	FIAT	I	Automobile	46,3	303,5	2,7	220,5
9	Nestlé	CH	Agro-alimentaire	44,8	293,6	17,6	231,9
10	ENI	I	Pétrole, chimie	42,8	280,8	15,3	79,3
11	Unilever	NL/GB	Agro-alimentaire, hygiène	41,2	269,9	19,7	267,0
12	VEBA	ALL	Électricité	39,0	256,1	7,8	132,3
13	Renault	F	Automobile	37,2	243,9	8,8	138,3
14	Deutsche Telekom	ALL	Télécommunications	35,7	234,3	14,7	203,4
15	PSA Peugeot Citroën	F	Automobile	33,8	221,4	3,2	156,5
16	BMW	ALL	Automobile	32,3	211,7	3,0	115,9
17	Elf Aquitaine	F	Pétrole, chimie	32,3	211,6	3,5	85,0
18	Vivendi	F	Eau, énergie, BTP, communication	32,1	210,9	7,4	234,8
19	RWE	ALL	Électricité	31,4	205,9	4,8	145,9
20	Suez - Lyonnaise des Eaux	F	Eau, énergie, BTP, communication	31,4	205,7	6,6	201,1
21	Philips	NL	Électronique grand public	30,5	199,8	39,7	252,7
22	Bayer	ALL	Chimie	28,1	184,1	10,6	144,9
23	BASF	ALL	Chimie	27,6	181,3	11,1	106,9
24	Carrefour	F	Grande distribution	27,4	179,8	4,2	144,1
25	Diageo	GB	Spiritueux	26,9	176,3	13,3	70,1
26	Ahold	NL	Grande distribution	26,5	173,7	3,6	162,7
27	Tesco	GB	Grande distribution	26,1	170,9	6,0	131,0
28	British Telecom	GB	Télécommunications	25,7	168,9	29,7	124,9
29	VIAG	ALL	Conglomérat	25,1	164,7	3,9	100,2
30	Sainsbury	GB	Grande distribution	25,0	163,7	6,0	109,2
31	France Télécom	F	Matériel de télécommunications	24,6	161,7	15,1	169,1
32	Total Fina	F	Pétrole, chimie	24,3	159,6	5,8	57,2
33	Volvo	S	Automobile	24,3	159,2	6,5	76,6
34	Telecom Italia	I	Télécommunications	23,5	154,0	13,0	124,0
35	Hoechst	ALL	Chimie	22,3	146,6	6,4	111,8
36	Alcatel	F	Télécommunications	21,3	139,5	15,3	118,3
37	Ericsson	S	Matériel de télécommunication	21,0	137,9	9,7	101,5
38	Novartis	CH	Pharmacie	19,8	129,7	24,8	82,4
39	Promodès	F	Grande distribution	19,6	128,7	1,9	73,9
40	Mannesmann	ALL	Biens d'équipement	19,1	125,1	3,2	116,4

* Ce classement ne prend en compte que les entreprises privées et/ou cotées. ** Exercice 1998 entre le 30 juin 1998 et le 31 mars 1999.

14! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1998, seules quatre des vingt premières entreprises françaises, selon le **critère de classement du chiffre d'affaires**, appartiennent au secteur public contre treize il y a dix ans. Le secteur de la grande distribution est représenté par six sociétés (Intermarché, Carrefour, Leclerc, Auchan, Promodes, et Pinault-Printemps-Redoute), celui de l'énergie par trois entreprises (Elf Aquitaine, EDF et Totalfina), et ceux de l'automobile et des services par deux chacun (Renault et PSA, Suez-Lyonnaise des Eaux et Vivendi).

Dans le secteur de l'automobile, la bonne tenue du marché profite aux deux grands constructeurs français ; ils accroissent leur chiffre d'affaires de près de 20 %. Renault passe ainsi à la 1^{re} place nationale. L'entreprise augmente son bénéfice de 63 % à 8,8 Mds de F. PSA enregistre un bénéfice de 3,2 Mds, après un déficit de 2,8 Mds de F en 1997. L'entreprise se hisse à la troisième place nationale alors qu'elle occupait la sixième un an auparavant.

Dans le secteur pétrolier, les entreprises françaises enregistrent une baisse importante de leur chiffre d'affaires. Elf Aquitaine, avec - 16,8 %, passe du 1^{er} au 4^e rang national ; le chiffre d'affaires de Totalfina diminue de 16,5 %, celui d'Esso France de 19,3 % et celui de Mobil oil France de 20,8 %. Cette baisse est due à la chute des cours du pétrole brut en 1998. En effet, le prix du baril est passé de 25 à 10 dollars au cours de l'année. Pour maintenir leur marge, avec de nouvelles économies d'échelle, les entreprises pétrolières opèrent des rapprochements et des fusions entre **groupes**.

L'année 1999 a été marquée par de nouveaux records en matière de fusions et acquisitions. En France, les principales opérations de rapprochement concernent les secteurs du pétrole (Totalfina avec Elf et Total avec le belge Pétrifina), la chimie (Rhône-Poulenc avec l'allemand Hoechst), la banque (BNP avec Paribas) et l'aluminium (Péchiney avec le canadien Alcan). Dans la grande distribution, le rapprochement entre Carrefour et Promodes donne naissance à un groupe qui devient le numéro 2 mondial derrière l'américain Wal-Mart [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française », *Chiffres-clés*, édition 1999-2000, SESSI, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- « Images économiques des entreprises au 1^{er} janvier 1998 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », 3 tomes, n° 168-169-170, n° 171-172, n° 173-174-175, décembre 1999.

DÉFINITIONS

- **Groupe**. Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50 %, on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Consolidation des résultats**. Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intragroupe.
- **Concentration économique**. La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises classées dans l'ordre décroissant des variables considérées : ces variables sont, dans le tableau de la page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.
- **Résultats nets**. voir définition au mot-clé 14.3.
- **Chiffre d'affaires**. voir définition au mot-clé 14.3.
- **Critère de classement**. L'optique retenue est celle du groupe, français ou filiale d'un groupe étranger implanté en France. Les chiffres sont donc pour la plupart consolidés. Le critère de classement est le chiffre d'affaires. Pour les sociétés dont l'exercice comptable ne correspond pas à l'année calendaire, on retient, comme exercice 1998, les comptes clos entre le 30 juin 1998 et le 31 mars 1999.

- « La croissance s'est diffusée à la majorité des entreprises en 1998 », *INSEE-Première*, n° 696, janvier 2000.

SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 1999.
- [2] SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises), Insee.

GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES 14.4

Les 50 principaux groupes français de l'industrie et des services* en 1998 selon le chiffre d'affaires [1]

	Chiffres d'affaires		Effectifs milliers	Résultats nets milliards de F		Chiffres d'affaires		Effectifs milliers	Résultats nets milliards de F
	milliards d'Euros	milliards de F				milliards d'Euros	milliards de F		
1 Renault	37,2	243,9	138,3	8,8	26 Usinor	10,9	71,8	48,3	2,2
2 Intermarché	34,1	223,8	75,0	...	27 Groupe Lagardère	10,7	70,1	50,0	1,8
3 PSA Peugeot Citroën	33,8	221,4	156,5	3,2	28 Eridania Beghin-Say	9,9	64,9	23,4	2,0
4 ELF Aquitaine	32,3	211,6	85,0	3,5	29 Péchiney	9,8	64,5	33,1	2,0
5 Vivendi	32,1	210,9	234,8	7,4	30 Lafarge	9,8	64,3	65,7	3,1
6 Suez - Lyonnaise des Eaux	31,4	205,7	201,1	6,6	31 Gaz de France	9,4	61,4	31,6	3,2
7 EDF	29,5	193,5	128,0	4,4	32 Air France	9,1	59,7	55,2	1,6
8 Carrefour	27,4	179,8	144,1	4,2	33 Systeme U	8,4	54,8	27,0	...
9 France Télécom	24,6	161,7	169,1	15,1	34 CEA-Industrie	7,8	51,5	50,5	1,9
10 Totalfina	24,3	159,6	57,2	5,8	35 Schneider Electric	7,6	50,0	60,8	2,7
11 Leclerc	21,3	140,0	70,0	...	36 Christian Dior	7,1	46,8	35,9	0,3
12 Alcatel	21,3	139,5	118,3	15,3	37 LVMH	6,9	45,5	34,9	1,8
13 Auchan	21,2	138,8	...	0,8	38 Lagardère Médias	6,4	41,8	29,1	...
14 Promodes	19,6	128,7	73,9	1,9	39 Sodexho Alliance	6,3	41,1	232,6	0,6
15 Saint-Gobain	17,8	116,9	114,4	7,2	40 OCP	6,2	40,6	5,4	0,1
16 Pinault-Printemps-Redoute	16,5	108,3	70,6	3,3	41 Thomson CSF	6,2	40,5	48,8	-1,5
17 SNCF	15,7	103,0	210,4	-0,3	42 Fiat France	6,1	40,0	15,0	...
18 Bouygues	14,8	97,0	103,4	0,5	43 Air Liquide	6,1	39,9	28,6	3,4
19 La Poste	14,2	93,4	306,0	0,3	44 Valeo	6,0	39,5	50,4	1,7
20 Rhône-Poulenc	13,2	86,8	65,2	4,2	45 Havas Advertising	5,8	38,3	8,5	0,3
21 Danone	12,9	84,8	78,9	3,9	46 Comptoirs Modernes	5,7	37,2	31,0	0,7
22 Rallye	12,8	83,9	78,9	0,3	47 Thomson Multimédia	5,6	37,0	46,7	0,1
23 Michelin	12,5	81,9	127,2	3,5	48 Accor	5,6	36,4	126,9	2,0
24 Aérospatiale Matra	12,3	80,6	112,0	2,9	49 Rhodia	5,5	36,3	...	0,8
25 L'Oréal	11,5	75,4	49,7	4,5	50 Publicis	5,5	35,9	8,7	0,3

* Ce classement prend en compte les entreprises privées et publiques de l'industrie et des services (hors banques et assurances).

Les 10 plus fortes hausses et les 10 plus fortes baisses du résultat net en 1998 [1]

milliards de F

Hausse du résultat net		Résultat net	Baisse du résultat net		Résultat net
Alcatel	10,7	15,3	Thomson CSF	-3,6	-1,5
Rhône-Poulenc	9,2	4,2	LVMH	-2,8	1,8
Eurotunnel	6,5	0,7	Elf Aquitaine	-2,1	3,5
PSA Peugeot Citroën	5,9	3,2	Totalfina	-1,8	5,8
Renault	3,4	8,8	Canal Plus	-1,7	-0,2
Thomson Multimédia	2,9	0,1	Moulinex	-0,6	-0,4
Suez-Lyonnaise des Eaux	2,6	6,6	Bull	-0,6	0,0
Manpower France	2,1	2,4	Seb	-0,5	0,1
Giat Industries	2,0	-0,9	SCA Hygiene Products	-0,4	-0,3
Vivendi	2,0	7,4	C ^o Générale de Géophysique	-0,4	-0,2

Concentration économique : part des n premières entreprises françaises dans l'ensemble des entreprises au 1^{er} janvier 1998 [2]

% cumulé

Les n premières entreprises	Industrie *		Tertiaire marchand hors activités financières**	
	Effectif	CAHT	Effectif	CAHT
4	5,8	9,8	9,8	4,5
10	8,7	15,9	13,6	7,7
50	15,2	26,9	18,1	13,7
100	19,1	32,3	20,5	17,7
500	32,0	19,9	27,8	30,2
1 000	39,5	58,3	31,7	36,2
Niveau des 1 000 premières	1 631 milliers	3 077 Mds de F	2 229 milliers	2 962 Mds de F

* Branches B01 à G22 (NES 114). **Branches J10 à K09 et M01 à Q22 (NES 114).

appareil productif

PRÉSENTATION

Fin 1998, l'État contrôle 1 773 entreprises françaises, soit 737 de moins qu'en 1997. C'est la plus forte baisse enregistrée depuis la loi de privatisation de juillet 1993. Le **secteur public d'entreprises** emploie 1,19 million de salariés contre 1,26 million fin 1997. Il représente 4,6 % de la population active totale (7,0 % en 1991) et 5,8 % des emplois salariés (8,8 % en 1991).

Cette diminution résulte de la **privatisation** de la Société marseillaise de crédit, de la Caisse nationale de prévoyance-Assurances, de la Société centrale du GAN, et de Thomson CSF, ainsi que de nombreuses filiales cédées par le **groupe** Crédit Lyonnais. Les 441 entreprises privatisées (29 en 1997) font sortir 66 700 salariés du secteur public, soit six fois plus qu'en 1997. Au total, 945 entreprises sortent du secteur public. À l'inverse, 208 unités entrent dans le secteur d'entreprises publiques et représentent 20 600 salariés.

85 % des effectifs sont employés par les 101 entreprises (6 % du secteur) directement contrôlées par l'État où ce dernier détient plus de la moitié du capital. Les 15 % des effectifs restants sont répartis dans les 1 672 filiales indirectes de l'État. Les quatre plus grandes entreprises nationales (La Poste, la SNCF, France Télécom et EDF) et leurs 477 filiales concentrent près des deux tiers des effectifs des entreprises publiques.

Le secteur tertiaire concentre les trois quarts des effectifs de l'ensemble des entreprises publiques. Les services aux entreprises (télécommunications), les transports et les activités financières sont les trois principales activités de ce secteur. Le secteur public est de moins en moins présent dans l'industrie, sauf dans les secteurs de l'énergie (avec EDF et GDF) et des biens d'équipement, notamment dans quelques activités stratégiques comme l'aéronautique et l'armement. L'État figure également en bonne place dans l'audiovisuel. En revanche, le secteur public n'est quasiment plus présent dans les industries agricoles et alimentaires [1].

DÉFINITIONS

- **Le secteur public d'entreprises** : concerne les seules entreprises publiques contrôlées par l'État. Est considérée comme publique toute entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.
- **Groupe** : un groupe est un ensemble de personnes morales dépendant, par des relations patrimoniales, d'un même centre de décision qui n'est pas lui-même contrôlé par un autre groupe d'entreprises. Ce centre de décision est appelé tête de groupe. Dans le cas des groupes publics, la tête de groupe est contrôlée, éventuellement indirectement, par l'État. L'ensemble des entreprises publiques forment donc un « groupe État ».
- **Nationalisation, privatisation, respiration** : le secteur public d'entreprises connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (loi du 11/2/1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (lois du 6/7/1986 et du 19/6/1993). Les achats ou ventes de tout ou partie du capital des filiales ou sous-filiales des entreprises publiques qui font « entrer » ou « sortir » des entreprises du secteur public constituent la respiration.
- **RECME : répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État**. Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'Insee), ses modalités de constitution, de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- *INSEE-Première* : « Nationalisations et privatisations depuis 50 ans », n° 440, avril 1996; « L'impact des privatisations sur le secteur public », n° 290, décembre 1993.
- « Privatisations et contrôle des entreprises en France », *Revue économique*, vol. 46, n° 6, novembre 1996.

SOURCES

- [1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1998 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 165, décembre 1999.
- [2] Paris Bourse SA.

Les entreprises publiques par activité économique fin 1998* [1]

Activité économique (NES)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers	Principaux groupes dans le secteur
Agriculture	4	12,5	ONF
Industrie	218	272,0	
Industries agricoles et alimentaires	ε	ε	
Industries de biens de consommation	18	5,3	Imprimerie nationale
Industrie automobile	0	0,0	
Industries de biens d'équipement	92	85,7	Aérospatiale, Snecma, Dassault-Aviation
Autres ind. de biens intermédiaires	56	15,4	SNPE, ERAP, Framatome
Énergie	50	165,4	Charbonnages de France, CEA, EDF, GDF
Construction	28	1,8	
Tertiaire	1 523	903,6	
Commerce	45	2,9	
Transports	271	323,4	Air France, Aéroports de Paris, SNCF, RATP, Ports autonomes ...
Activités financières	180	53,4	Crédit Lyonnais, Banque de France
Activités immobilières	320	6,0	
Services aux entreprises	556	484,5	La Poste, France Télécom, CEA, Egis
Services aux particuliers	132	29,9	Air France, France 2, France 3, Radio France, Opéra de Paris
Autres	17	3,5	
Ensemble des activités	1 773	1 189,9	

* Données provisoires.

Évolution de l'importance du secteur des entreprises publiques [1]

	Nombre d'entreprises		Effectifs en France	
			milliers	% *
fin 1987	1 990		1 435	7,7
fin 1988	2 001		1 355	7,2
fin 1989	2 319		1 344	7,0
fin 1990	2 505		1 348	6,9
fin 1991 **	2 622		1 763	9,0
fin 1992	2 748		1 738	9,0
fin 1993	2 652		1 608	8,4
fin 1994 ***	2 351	2 716	1 505	7,9
fin 1995		2 636	1 446	7,3
fin 1996		2 506	1 302	6,6
fin 1997		2 510	1 255	6,3
fin 1998		p 1 773	p 1 190	5,9

* Part dans l'emploi salarié total. ** La Poste et France Télécom deviennent entreprises publiques. *** Le changement de couverture du champ des entreprises publiques modifie les données de 1994.

Les principales privatisations depuis 1993 [1]

Entreprises privatisées	Date de privatisation
BNP, Rhône-Poulenc	1993
Elf, UAP	1994
SEITA, Usinor-Sacilor, Pechiney	1995
BFCE, AGF, CGM, Renault, C ^{ie} Française de Navigation	1996
Rhénane	1996
BULL, France Télécom*	1997
CIC, Thomson CSF, GAN, CNP-Assurances, SMC	1998
Air France, Thomson Multimédia	1999*
Crédit Lyonnais, Aérospatiale-Matra, ERAMET	1999**

Entreprises non encore privatisées

Banque Hervet, SFP privatisations suspendues

* Ouverture du capital, l'État restant majoritaire.

** Ouverture du capital, l'État devenant minoritaire.

Nombre de souscripteurs par privatisation depuis 1986 [2]



14! appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1999, le secteur de l'*artisanat* compte 790 500 inscrits au *Répertoire des Métiers* en France métropolitaine. Parmi ceux-ci, 672 000 exercent leur activité artisanale à titre principal.

En 1997, les entreprises de 0 à 19 salariés, exerçant à titre principal une activité du champ de l'artisanat, réalisent un chiffre d'affaires de 894 Mds de F. Leur valeur ajoutée représente 389 Mds de F soit 6,1 % de l'ensemble des branches marchandes. Leurs effectifs sont estimés à 2,3 millions de personnes (dont 72 % de salariés et d'apprentis), soit 10 % du total de la population active occupée.

La place de l'artisanat est prépondérante dans le bâtiment et les services (qui représentent respectivement 36 % et 32 % des inscrits au Répertoire des Métiers), notamment dans les activités de réparation, les taxis et la coiffure. 19 % des artisans exercent leur activité dans la production (métaux, textile, imprimerie...) et 13 % dans l'alimentation (boucherie, boulangerie).

Les *artisans* travaillent souvent seuls ou aidés de non-salariés (conjointes ou autres membres de la famille). Si, en 1999, 40 % des entreprises artisanales n'emploient pas de salarié, leur nombre est en diminution constante (leur part était de 55 % en 1985). Plus de la moitié des plombiers, menuisiers, peintres et terrassiers travaillent seuls. Cette situation s'observe également dans l'habillement et l'ameublement (62 % dans la finition de meubles). À l'inverse, 45 % des artisans de l'alimentaire et de la réparation automobile et 50 % des coiffeurs emploient 1 à 3 salariés (sans compter les aides familiaux).

Les deux tiers des entreprises artisanales sont des entreprises individuelles alors que ces dernières représentaient 91 % de l'artisanat en 1980. Parmi celles-ci, 17 % ont une femme à leur tête. Celles-ci sont présentes dans tous les secteurs, même dans celui du bâtiment. Elles sont particulièrement nombreuses dans le textile et l'habillement où leur nombre dépasse celui des artisans hommes et représentent plus du tiers des chefs d'entreprise dans les services, surtout dans la blanchisserie-teinturerie et les soins à la personne (73 %) [1].

DÉFINITIONS

- **Définition juridique de l'artisanat.** Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au *répertoire des métiers* les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les dispositions du décret du 14 décembre 1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de 10 salariés. On parle de « droit de suite ».
- **Définition économique de l'artisanat.** L'étude économique des entreprises artisanales s'appuie sur les différentes enquêtes d'entreprises, les données fiscales, les statistiques sur l'emploi etc. Elle se base ainsi sur les entreprises ayant une activité principale relevant des secteurs de l'artisanat (en NAF 700) et dont l'effectif salarié ne dépasse pas un certain seuil. Compte tenu des évolutions récentes, ce seuil a été porté à 19 salariés, ce qui correspond à celui des « très petites entreprises ».
- **Nomenclature (NAR 8 et NAR 20).** Les activités artisanales sont répertoriées selon la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF). Les codes APRM (activité principale au répertoire des métiers) font l'objet d'un regroupement en 8 et 20 postes (NAR 8 et 20) qui est transverse aux secteurs économiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les artisans inscrits au répertoire informatique des métiers au 1^{er} janvier 1999 » ainsi que les autres publications statistiques de la direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

SOURCES

- [1] Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, secrétariat d'État aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation.

Les entreprises artisanales au 1-1-1999 [1]

Activités NAR 20	Inscrits au répertoire des métiers*			Résultats économiques en 1997**		
	Total	dont à titre principal %	dont femmes chefs d'entr. indiv. %	CAHT	VAHT Investissement	Millions de F hors taxes
0.1 Alimentation	51 919	87,8	11,8	71 595	33 810	2 330
0.2 Viandes et poissons	51 928	63,1	14,2	62 263	18 467	1 166
0 Alimentation	103 847	75,5	13,0	133 858	52 276	3 495
1 Travail des métaux	42 922	84,0	4,2	100 891	43 691	3 218
2.1 Textile et habillement	15 437	77,4	65,0	29 153	9 136	564
2.2 Cuir et chaussures	2 159	83,0	20,4	3 002	1 091	47
2 Textile, habillement, cuir	17 596	78,1	59,2	32 155	10 227	612
3 Bois et ameublement	29 286	84,2	11,7	30 264	11 671	1 095
4.1 Mat. de construction, céramique, verre, chimie	10 833	82,4	19,4	32 226	11 479	1 483
4.2 Papier, imprimerie, repro., arts graphiques	14 691	85,3	19,9	32 238	14 613	1 156
4.3 Fabrication d'articles divers	31 915	78,1	17,0	60 772	24 509	2 070
4 Autres fabrications	57 439	80,7	18,1	125 236	50 601	4 709
5.1 Maçonnerie	70 824	96,4	2,5	88 936	39 510	2 284
5.2 Couverture, plomberie, chauffage	47 627	97,0	1,5	55 826	26 679	954
5.3 Menuiserie, serrurerie	44 093	97,4	1,4	52 573	23 589	1 026
5.4 Installation d'électricité	32 230	94,7	1,5	32 393	15 786	568
5.5 Aménagement, finitions	66 647	97,1	2,1	58 909	30 267	1 088
5.6 Terrassements, travaux divers	20 408	85,4	3,4	28 487	12 570	1 361
5 Bâtiment	281 829	95,8	2,0	317 123	148 401	7 280
6.1 Transport	32 721	91,9	9,3	9 368	7 738	1 002
6.2 Réparation	90 689	56,7	9,7	72 747	23 565	1 519
6.3 Blanchisserie, teinturerie, soins de la personne	75 705	95,8	73,2	33 383	21 991	1 656
6.4 Autres services	48 454	85,2	40,9	38 659	18 639	1 323
6 Réparation, transport, autres services	247 569	78,9	37,6	154 158	71 933	5 499
7 Activités non réparties	10 051	72,7	4,1
Ensemble	790 539	85,0	17,4	893 684	388 801	25 908

* Définition juridique de l'artisanat. ** Définition économique de l'artisanat.

Estimation de l'emploi dans l'artisanat* au 1-1-1998 [1]

Activités NAR 8	milliers		
	Salariés et apprentis	Non-salariés	Total
Alimentation	240	92	332
Travail des métaux	166	27	193
Textile, cuir, habillement	51	12	63
Bois, ameublement	53	22	75
Autres fabrications	183	43	226
Bâtiment	596	234	830
Réparation, transport, autres services	360	193	553
Total	1 649	623	2 272

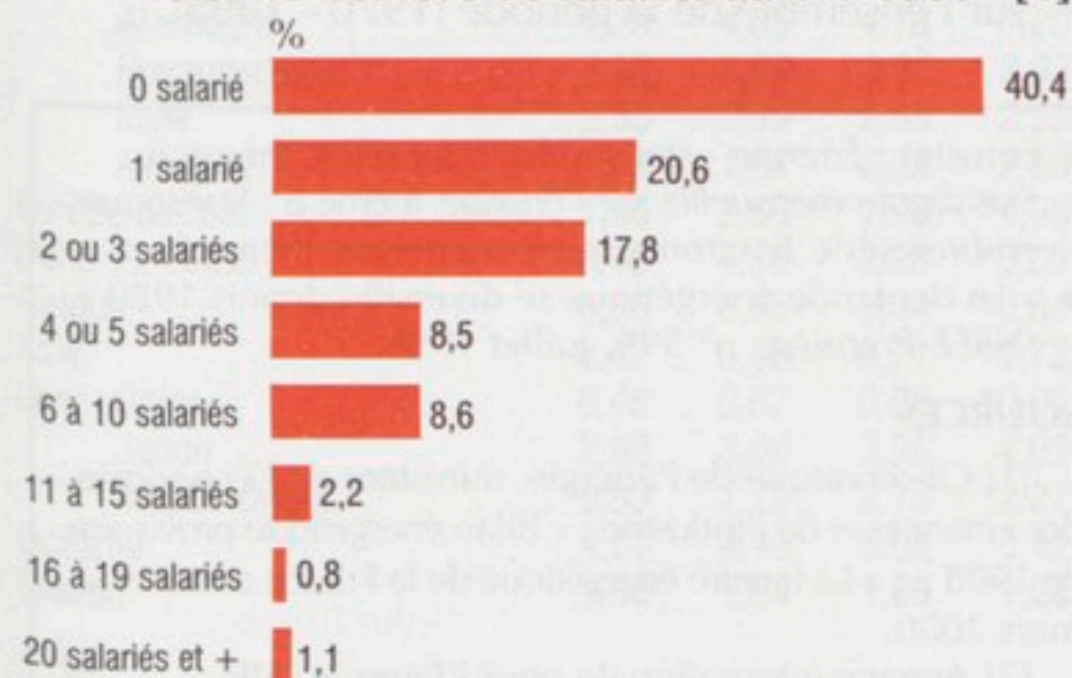
* Définition économique de l'artisanat.

Statut juridique des personnes inscrites au RIM* [1]

	%	
	Au 1-1-1980	Au 1-1-1999
Personnes physiques	90,8	64,9
SARL	5,2	31,3
SA	0,8	2,9
Autres sociétés	0,8	0,8
Autres statuts	2,4	0,1
Ensemble	100,0	100,0

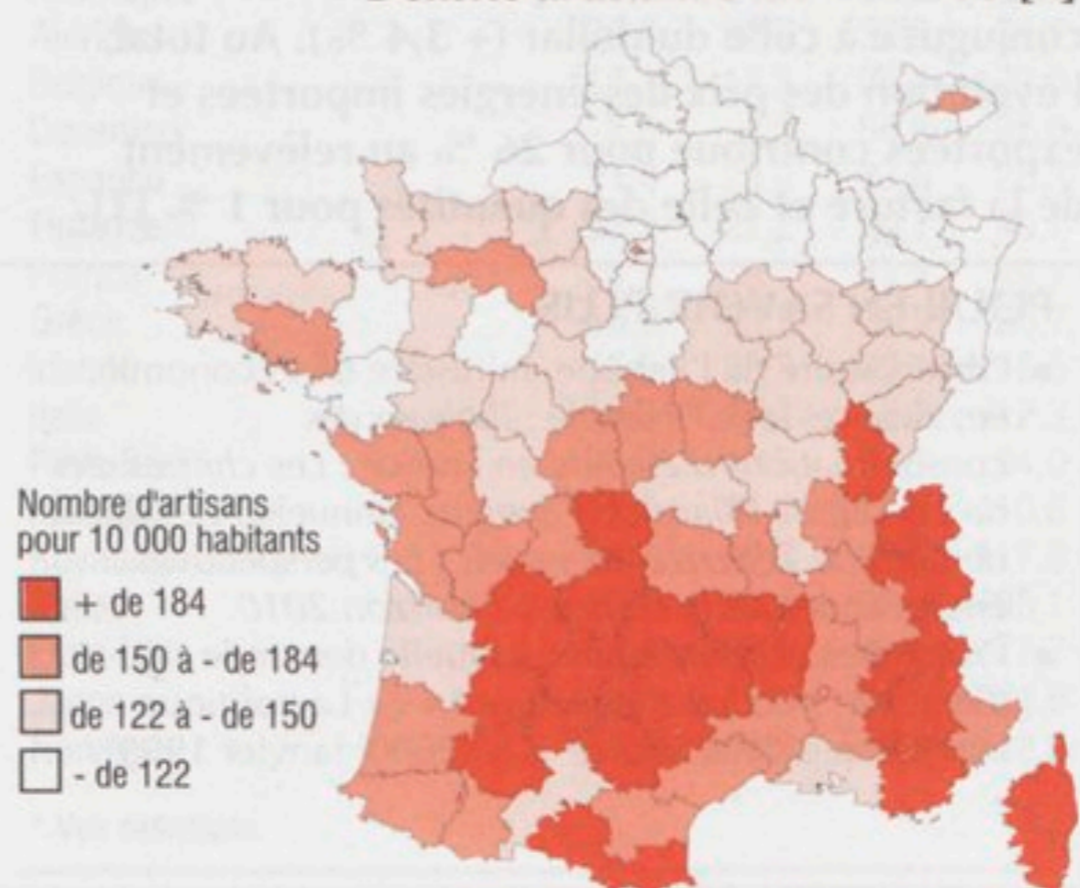
* Définition juridique de l'artisanat.

Les entreprises artisanales selon le nombre de salariés au 1-1-1999* [1]



* Définition juridique de l'artisanat.

Densité artisanale au 1-1-1999 [1]



PRÉSENTATION

La mise en place du programme nucléaire a permis un accroissement sensible de la production nationale d'énergie primaire (énergies renouvelables comprises), qui passe de 49 millions de tep (dont 7 % de nucléaire) en 1973 à 123 millions (dont 71 % de nucléaire) en 1999. Dans le même temps, la consommation totale d'énergie primaire corrigée des variations climatiques augmente beaucoup moins vite grâce aux actions menées pour économiser l'énergie. En 1999, elle croît de 1,3 % à 253,6 millions de tep (après 1,9 % en 1998 et 1,0 % en 1997).

Sur cette période de 26 ans, la structure de la consommation d'énergie primaire a fortement évolué. La part du pétrole (qui reste cependant la plus importante avec près de 40 %) a été divisée par 1,7, celle du charbon par 2,6 ; en revanche, la part du gaz a doublé et celle de l'électricité a quintuplé. En 1999, la consommation de gaz fait un bond de 4,3 % tandis que celle du charbon chute de 11 % en raison de la baisse d'activité des centrales thermiques classiques, qui représentent 46 % de la consommation totale de charbon.

En 1999, la production nationale d'énergie primaire augmente de 2,7 %, à 123,3 Mtep. Après la baisse enregistrée en 1998 (- 2,4 %), elle retrouve pratiquement son niveau de 1997, mais reste cependant en retrait par rapport au maximum historique de 126,5 Mtep atteint en 1996. La production d'électricité primaire progresse de 3,9 % (+ 1,7 % pour le nucléaire et + 16,4 % pour l'hydraulique). En revanche, la production d'énergies fossiles continue de décroître : l'ensemble charbon, pétrole et gaz perd 9 %. Le taux d'indépendance énergétique qui, à 49,3 %, profite de la bonne tenue de la production d'électricité, regagne 0,9 point.

La facture énergétique s'élève à 76,8 Mds de F (11,7 Mds d'€) en 1999 contre 60,3 Mds de F en 1998, soit une hausse de 27 %. Elle représente 0,9 % du PIB ; sur les trente dernières années, cette part n'a été plus basse qu'en 1995 et 1998. L'envolée de la facture est la conséquence directe de la hausse des cours du pétrole brut (+ 39,6 %) conjuguée à celle du dollar (+ 3,4 %). Au total, l'évolution des prix des énergies importées et exportées contribue pour 26 % au relèvement de la facture et celle des quantités pour 1 % [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Observatoire de l'énergie, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : *Tableaux des consommations d'énergie en France ; Les chiffres clés de l'énergie ; Bilans de l'énergie*, (annuels). Le tableau de bord de l'énergie (mensuel) ; *Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2010*.
- *Problèmes économiques* : « Quelle demande d'énergie, pour quelle facture ? » ; « La politique énergétique de la France », n° 2600, janvier 1999.

DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,96 en 1998, 0,93 en 1999) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1961-1990 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités » converties en Tonnes-équivalent pétrole (tep). L'Observatoire de l'énergie utilise la table d'équivalences suivante :
 1 tonne de houille = 0,619 tep ;
 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ;
 1 tonne de lignite = 0,405 tep ;
 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ;
 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ;
 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ;
 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ;
 1 Mwh de gaz naturel = 0,077 tep ;
 1 MWh d'électricité = 0,222 tep.
 L'Agence internationale de l'énergie utilise pour l'électricité 2 coefficients d'équivalence :
 1 MWh d'électricité = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes électricité. Ceci explique certaines divergences dans le calcul du taux d'indépendance énergétique.
- **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Énergies renouvelables.** Elles sont principalement composées par le bois, les déchets de bois, les déchets urbains solides et les biocarburants. Elles sont désormais prises en compte dans le calcul du taux d'indépendance énergétique ce qui entraîne une hausse d'environ 2 points sur l'ensemble de la période (1970 - 1998).

- Eurostat : *Énergie - statistiques annuelles*, thème 8 ; *Statistiques mensuelles sur l'énergie*, thème 8 ; *Statistiques en bref, série Environnement et énergie*, thème 8.
- « La demande énergétique se diversifie depuis 1980 », INSEE-Première, n° 599, juillet 1998.

SOURCES

[1] Observatoire de l'énergie, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : « Bilan énergétique provisoire de 1998 » ; « La facture énergétique de la France en 1999 », mars 2000.

[2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE).

BILAN ÉNERGÉTIQUE 15.1

Bilan énergétique de la France [1]
millions de tonnes - équivalent pétrole

	1997	1998	p1999					Total
			Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Énergies renouvelables	
Approvisionnement :								
Production primaire	123,1	120,1	3,3	1,9	1,6	104,7	11,8	123,3
Importations	153,5	160,0	11,7	111,5	35,3	1,1	///	159,6
Exportations	-35,5	-34,2	-0,4	-16,3	-0,7	-15,3	///	-32,6
Variation de stocks	-0,4	2,5	-0,2	1,9	-2,0	///	///	-0,3
Total des disponibilités	240,7	248,3	14,4	99,0	34,2	90,6	11,8	250,0
Taux d'indépendance énergétique **	51,1	48,4	22,7	1,9	4,6	115,6	100,0	49,3
Emplois :								
Transformation et énergie	23,5	24,0	6,9	5,8	1,4	6,5	1,2	22,3
Consommation finale énergétique*	205,2	209,3	7,4	79,1	31,6	85,2	11,1	214,3
dont : Industrie et sidérurgie	57,1	57,6	6,6	8,3	11,6	30,1	1,9	58,5
Transports et agriculture	53,8	55,6	0,0	54,1	0,3	2,9	0,3	57,6
Résidentiel, tertiaire	94,3	96,1	0,7	16,7	19,8	52,3	8,8	98,2
Consommation finale non énergétique	17,1	17,0	0,2	14,6	2,2	0,0	0,0	17,0
Consommation totale d'énergie primaire*	245,7	250,3	14,4	100,0	35,2	91,7	12,3	253,6
dont : Correction climatique	5,0	2,0	0,0	1,0	1,0	1,1	0,5	3,6

* Résultats corrigés du climat. Voir définitions. ** Production primaire/disponibilités en %.

Structure de la consommation d'énergie primaire* en France [1]

	%			
	1973	1980	1990	1999
Charbon	14,6	15,3	8,6	5,7
Gaz	7,0	10,4	11,9	13,9
Pétrole	66,7	54,7	41,1	39,4
Électricité primaire **	7,0	14,6	33,3	36,2
Énergies renouvelables	4,7	5,0	5,1	4,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

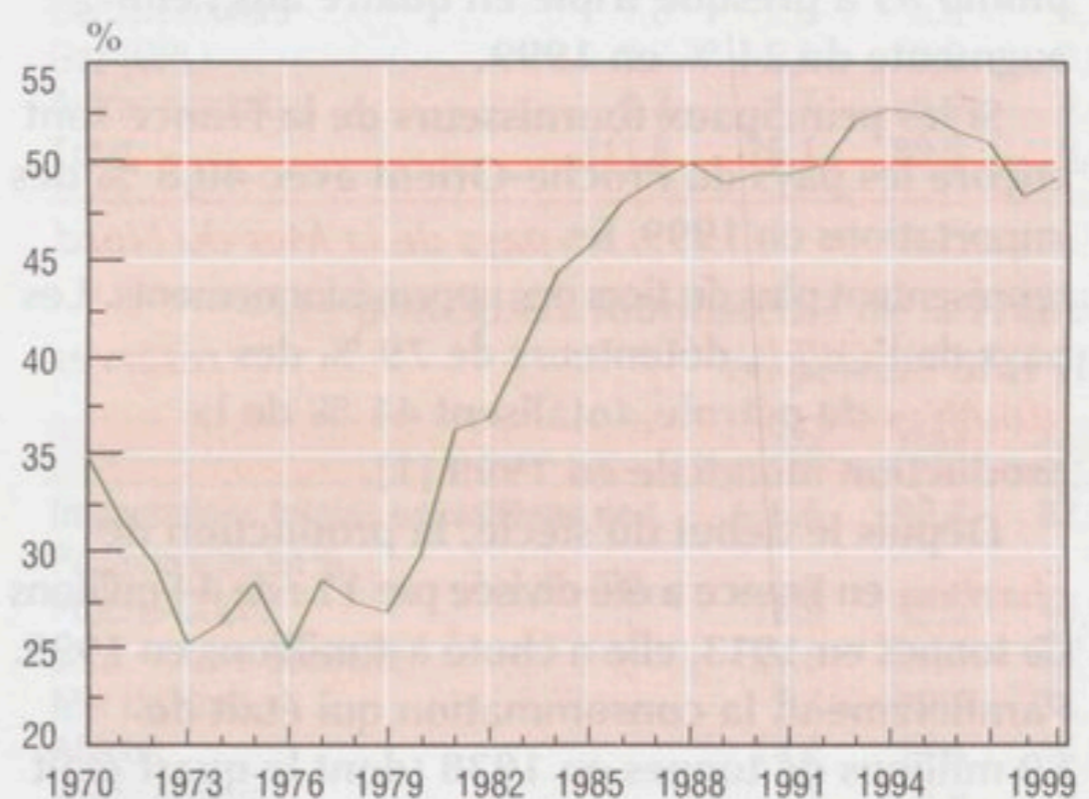
* Corrigée du climat. ** Nucléaire + hydraulique - solde des échanges.

Consommation d'énergie primaire par habitant dans le monde [2]
tep par habitant

	1973	1985	1995	1998
Amérique du Nord	6,77	6,15	6,41	6,49
dont : États-Unis	8,19	7,47	7,94	8,11
Canada	7,14	7,45	7,82	7,73
Mexique	1,02	1,49	1,47	1,55
Amérique latine	0,92	0,94	1,04	*1,11
Europe de l'Ouest	3,07	3,19	3,30	3,41
dont : Union européenne	3,34	3,45	3,72	3,87
France	3,39	3,62	4,15	4,34
Allemagne	4,28	4,65	4,16	4,20
Royaume-Uni	3,93	3,60	3,83	3,93
Italie	2,35	2,39	2,85	2,95
Espagne	1,50	1,87	2,63	2,86
Europe de l'Est	1,96	2,68	1,98	*1,99
Dont : Ex-URSS	3,48	4,58	3,29	*3,09
Afrique	0,56	0,65	0,64	*0,64
Asie	0,42	0,55	0,71	*0,73
dont : Chine	0,48	0,67	0,88	*0,90
Japon	2,98	3,04	3,96	4,03
Moyen-Orient	0,93	1,73	2,13	*2,27
Océanie	4,00	4,48	5,08	5,42
Monde	1,58	1,64	1,65	*1,68

* 1997.

Taux d'indépendance énergétique* de la France [1]



* Y compris les énergies renouvelables.

Taux d'indépendance énergétique de quelques pays* [2]

	%			
	1973	1980	1990	1998
Allemagne	50,8	51,5	52,2	38,2
Autriche	36,9	32,6	32,6	31,2
Belgique	14,1	17,3	26,4	22,0
Danemark	2,0	4,5	54,6	97,0
Espagne	21,4	23,0	37,6	28,3
Finlande	22,9	27,2	40,7	40,7
France	25,3	29,9	49,5	49,1
Grèce	18,9	23,2	39,9	36,7
Irlande	15,6	22,3	32,1	18,6
Italie	15,6	14,2	16,2	17,3
Pays-Bas	90,9	110,5	90,1	84,0
Portugal	19,4	14,4	12,6	10,6
Royaume-Uni	49,2	98,3	98,1	117,8
Suède	23,5	39,4	62,3	65,1
États-Unis	83,8	85,7	85,6	77,7
Japon	9,1	12,5	17,2	21,6
Norvège	54,2	296,2	559,8	812,9

* Voir définitions.

PRÉSENTATION

En France, après avoir fortement progressé entre 1955 et 1973, la **consommation de produits pétroliers** a connu une baisse sensible entre 1973 et 1985 à la suite de la très forte hausse du prix du pétrole brut importé qui a été multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982. Depuis cette date, les cours du pétrole brut sont retombés, jusqu'en 1995, à un niveau proche de celui de 1973. Après la chute enregistrée en 1998 (- 32 %), le coût du pétrole brut importé s'est fortement redressé en 1999 (+ 40,5 %). La consommation a augmenté de 0,8 % en quantité, après + 2,9 % en 1998.

Depuis 1989, la consommation de carburants auto est en baisse (- 0,6 % en 1999), du fait notamment de l'augmentation de la part de véhicules diesel dans le parc. Le **gazole** est le principal produit pétrolier consommé en France ; en 1999, il représente 30 % de la consommation contre 15 % en 1985. La consommation de super sans plomb 95 a presque triplé en quatre ans ; elle augmente de 24 % en 1999.

Si les principaux fournisseurs de la France sont encore les pays du Proche-Orient avec 40,8 % des importations en 1999, les **pays de la Mer du Nord** représentent plus du tiers des approvisionnements. Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de 79 % des **réserves prouvées** de pétrole, totalisent 41 % de la production mondiale en 1999 [1].

Depuis le début du siècle, la production de **charbon** en France a été divisée par 11 : de 44 millions de tonnes en 1913, elle a chuté à 4 millions en 1999. Parallèlement, la consommation qui était de 69 millions de tonnes en 1938 (dont le quart était utilisé par les ménages) ne représente plus, en 1999, que 24 millions de tonnes principalement destinées aux usages industriels et aux centrales électriques ; les usages domestiques n'en représentent que 5 % [3].

En 1998, la production de l'industrie charbonnière de l'Union européenne a diminué de 12,7 %, et les stocks auprès des mines ont reculé de 9,2 %. 68 300 personnes travaillaient au fond dans les pays de l'Union, soit 6 800 de moins qu'en 1997 [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel ; Répartition géographique des ventes ; Commerce extérieur pétrolier de la France, Pétrole 99 – Éléments statistiques.*
- Charbonnages de France : *Statistique annuelle ; Statistique mensuelle ; Approvisionnement de l'industrie.*
- « Les ventes de carburants auto en Europe de 1990 à 1996 », *Note d'information économique, CPDP, n° 219.*

DÉFINITIONS

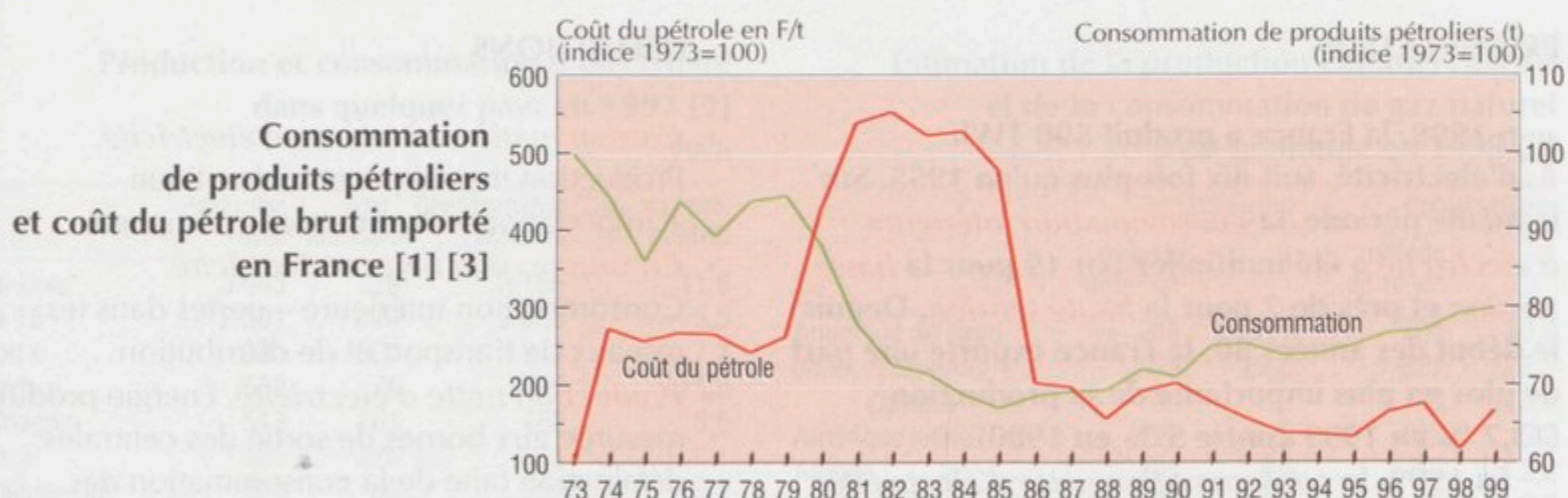
- **Réserves « prouvées »**. Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire des gisements connus dans l'avenir et d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution.
- **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe l'Algérie, l'Arabie Séoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Charbon**. Il comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.
- **Communauté des États indépendants (CEI)** La CEI regroupe douze états de l'ex-URSS. En décembre 1991, un accord est signé pour sa création avec onze états (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). La Géorgie n'adhère à la communauté qu'en 1993.

- « Le pétrole, 25 ans après le premier choc pétrolier », *Problèmes économiques*, n° 2586, octobre 1998.

SOURCES

- [1] Comité Professionnel du Pétrole.
- [2] Agence internationale de l'énergie (AIE).
- [3] Observatoire de l'énergie.
- [4] *Tableaux de l'économie française*, édition 1976.
- [5] *Statistiques en bref, série Environnement et Énergie*, Eurostat, n° 6-1999.

PÉTROLE - CHARBON 15.2



Consommation mondiale de pétrole [1]

millions de tonnes

	1978	1999	%
États-Unis	889	874	25,4
Japon	263	259	7,5
Chine	85	199	5,8
Ex-URSS	419	180	5,2
Allemagne*	143	132	3,8
Italie	100	91	2,7
France	119	90	2,6
Inde	25	90	2,6
Royaume-Uni	94	79	2,3
Reste du monde	927	1 451	42,1
Total mondial	3 084	3 445	100,0
dont : Europe occidentale	701	687	19,9

* Ex-RFA en 1978, Allemagne réunifiée en 1999.

Consommation française de produits pétroliers [1]

millions de tonnes

	1973	1985	1999	99/98 %
Gazole	6,5	10,9	26,7	3,9
Fioul domestique	37,2	20,7	17,0	-2,0
Carburants auto	15,8	18,0	14,5	-0,6
dont : super sans plomb 95	///	///	4,3	23,7
Bases pétrochimie	5,4	7,1	11,5	0,6
Fiouls lourds	34,1	8,2	4,6	-13,2
Carburéacteurs	1,8	2,6	5,8	8,7
Gaz (GPL)	2,7	2,9	3,2	0,8
Autres produits	8,3	4,7	6,4	4,4
Total	111,8	75,1	89,5	0,8

Les principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

	1978	1998	1999
Importations totales en millions de t.	115,6	90,4	82,1
Provenances en % :			
Proche-Orient	78,9	43,5	40,8
dont : Arabie Séoudite	34,6	20,0	18,4
Mer du Nord	2,7	32,7	35,1
Afrique	14,7	17,5	14,6
dont : Nigeria	7,1	6,9	6,0
Autres pays	3,7	6,2	9,5
dont : CEI	2,7	6,2	9,4

Production mondiale de houille [2] [4]

millions de tonnes

	1913	1973	1999	%
Chine	16	417	1 236	33,9
États-Unis	517	530	936	25,6
Inde	17	78	303	8,3
Ex-URSS	36	511	290	7,9
Afrique du Sud	8	62	223	6,1
Australie	13	55	219	6,0
Pologne	9	157	117	3,2
Allemagne	132	104	45	1,2
Royaume-Uni	292	130	41	1,1
France	44	26	4	0,1
Autres pays	///	152	242	6,6
Total mondial	1 216	2 243	3 656	100,0

Principales productions en 1999 et réserves pétrolières au 1^{er} janvier 2000 [1]

	Production millions de tonnes	%	Réserves prouvées milliards de tonnes
Arabie Séoudite	383,4	11,9	35,9
Ex-URSS	352,2	11,0	7,8
États-Unis	297,6	9,3	2,9
Iran	172,4	5,4	12,2
Chine	159,4	5,0	3,3
Norvège	147,8	4,6	1,5
Mexique	146,0	4,5	3,9
Venezuela	138,6	4,3	9,9
Royaume-Uni	136,2	4,2	0,7
Irak	132,1	4,1	15,3
Nigeria	98,1	3,0	3,1
Koweït	93,7	2,9	13,2
Reste du monde	956,9	29,8	28,9
Total mondial	3 214,4	100,0	138,6
dont : OPEP	1 321,2	41,1	109,5

Production et consommation de charbon en France [3]

millions de tonnes

	1979	1997	1998	1999
Production	23,1	7,3	6,1	5,7
Importations	30,0	15,1	20,1	18,7
Exportations	2,1	0,6	0,5	0,6
Variations de stock	-2,0	-0,7	-1,2	0,3
Consommation totale	53,0	22,6	26,9	23,7
dont : Centrales électriques	28,3	9,0	13,3	11,1
Sidérurgie (hors cokeries)	12,6	7,7	7,9	7,6
Autres industries	5,9	3,0	2,8	2,6
Résidentiel - Tertiaire	5,8	1,5	1,3	1,1

PRÉSENTATION

En 1999, la France a produit 500 TWh d'électricité, soit dix fois plus qu'en 1955. Sur la même période, la **consommation intérieure d'électricité** a été multipliée par 19 pour la **basse tension** et près de 7 pour la **haute tension**. Depuis le début des années 80, la France exporte une part de plus en plus importante de sa production (13,7 % en 1999 contre 5 % en 1980).

En 1999, la **consommation nette d'électricité** augmente de 2,1 % (+ 1,5 % pour la basse tension et + 2,5 % pour la haute tension) et la **production nette** augmente de 2,7 % (+ 1,8 % pour le nucléaire). L'industrie absorbe 55 % de l'électricité haute tension consommée et 81 % de l'électricité basse tension est consommée pour des usages domestiques. Les échanges de la France avec l'Europe enregistrent un solde positif de 63,7 TWh, en hausse de 10,7 % par rapport à 1998.

Les **centrales nucléaires françaises** assurent 75 % de la production nationale d'énergie électrique et 46 % de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'Union européenne. La France se situe au second rang mondial des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis et devant le Japon et l'Allemagne [1].

En 1998, la production française de **gaz** s'est élevée à 128 TWh (dont 22 TWh de gaz naturel), en baisse de 1,5 % par rapport à 1997. La consommation intérieure de gaz atteint 484 TWh (dont 86 % de gaz naturel), en hausse de 3,4 % (+ 2,6 % pour les usages domestiques et + 4,2 % pour les usages industriels).

L'essentiel des ressources en gaz naturel de la France sont importées : ses fournisseurs sont la Norvège (30 %), l'Algérie (28 %), la Russie (28 %) et les Pays-Bas (14 %). La Russie est le premier producteur mondial de gaz naturel (25 %), devant les États-Unis (23 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Consommation intérieure d'électricité.** Production thermique et hydraulique + importation – exportation – pompage.
- **Consommation nette d'électricité.** Consommation intérieure – pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs principaux de ces centrales.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure :**
 - 1 mégawattheure (MWh) = 10^3 kWh
 - 1 gigawattheure (GWh) = 10^6 kWh
 - 1 térawattheure (TWh) = 10^9 kWh
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique de la production et de la consommation*, Électricité de France (EDF), direction de la production et du transport.
- Eurostat : Statistiques en bref, *Environnement et Énergie* (thème 8).
- *Production - Distribution de l'énergie électrique en France*, DIGEC, secrétariat d'État à l'Industrie (annuel).
- *Rapport annuel*, commissariat à l'Énergie atomique (CEA).

- Gaz de France, direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions* (mensuel) ; *Production, transports, distribution* (annuel) ; *Données commerciales* (annuel).

SOURCES

- [1] *Résultats techniques d'exploitation 1999*, EDF, février 2000.
- [2] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1999*, secrétariat d'État à l'Industrie, 2000.

Production et consommation d'électricité dans quelques pays en 1997 [1]

TWh

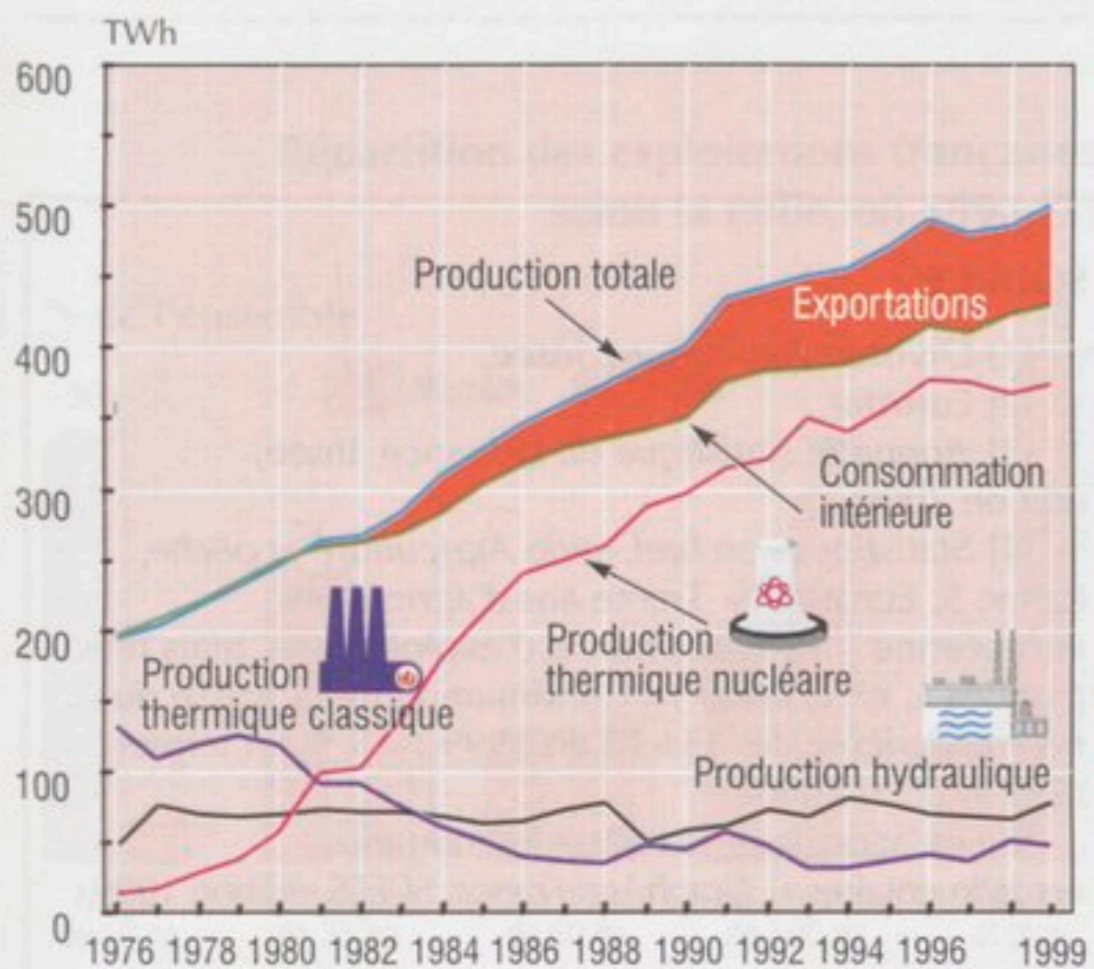
	Production nette	dont : Nucléaire	Consommation intérieure	Consom./ hab. en MWh
États-Unis	3 483	629	3 165	11,8
UE à 15	2 301	814	2 055	5,5
Japon e	981	301	913	7,2
Canada e	558	78	475	15,8
Allemagne	513	161	462	5,6
France	481	376	355	6,1
Royaume-Uni	329	89	309	5,2
Italie	239	0	248	4,3
Espagne e	179	53	153	3,9
Suède	145	67	124	14,0
Pays-Bas	83	2	90	5,7
Belgique	75	45	72	7,0
Finlande	66	20	70	13,8
Suisse	61	24	49	6,9
Autriche	55	0	49	6,0
Danemark	42	0	32	6,0
Grèce	40	0	37	3,5
Portugal	33	0	32	3,2

Production et consommation d'électricité en France [1]

	1955	1980	1999	99/98 en %
Production thermique	24,1	176,9	423,5	0,8
dont : nucléaire	///	...	375,0	1,8
Production hydraulique*	25,5	68,9	76,5	16,3
Production nette	49,6	245,7	500,0	2,7
Énergie livrée à l'Europe	-0,8	-12,6	-68,7	10,5
Énergie reçue de l'Europe	0,7	15,6	5,0	8,9
Énergie absorbée par le pompage	///	///	-6,3	12,5
Pertes	-5,2	-16,9	-28,5	-5,9
Consommation intérieure nette	44,3	231,8	401,5	2,1
dont : basse tension (tarif bleu)	8,2	83,7	157,1	1,5
haute tension (tarifs vert et jaune)	36,1	148,1	244,4	2,5
Consommation par habitant en KWh	1 036	4 326	6 863	2,9

* en 1955 et 1980 : production hydraulique pompage déduit.

Production et consommation d'électricité en France [1]



Estimation de la production commercialisée et de la consommation de gaz naturel dans le monde en 1998 [2]

	Production		Consommation	
	milliards de m ³ st*	%	milliards de m ³ st*	%
Amérique du Nord	705	30,1	704	30,0
dont : États-Unis	535	22,8	621	26,5
Canada	169	7,2	83	3,6
Amérique latine	122	5,2	123	5,2
Afrique	105	4,5	53	2,2
dont : Algérie	74	3,1	21	0,9
Moyen-Orient	187	8,0	177	7,6
dont : Arabie Saoudite	47	2,0	47	2,0
Europe occidentale	270	11,5	398	17,0
dont : Pays-Bas	80	3,4	49	2,1
Royaume-Uni	90	3,8	88	3,7
Italie	19	0,8	62	2,6
Allemagne	21	0,9	92	3,9
France	2	0,1	38	1,6
Europe orientale	712	30,4	635	27,1
dont : Russie	590	25,2	395	16,8
Asie-Océanie	243	10,4	254	10,8
Total mondial	2 344	100,0	2 344	100,0

* 1 m³ st = 1 m³ standard, c'est-à-dire mesuré à 15° C sous une pression de 760 mm de mercure.

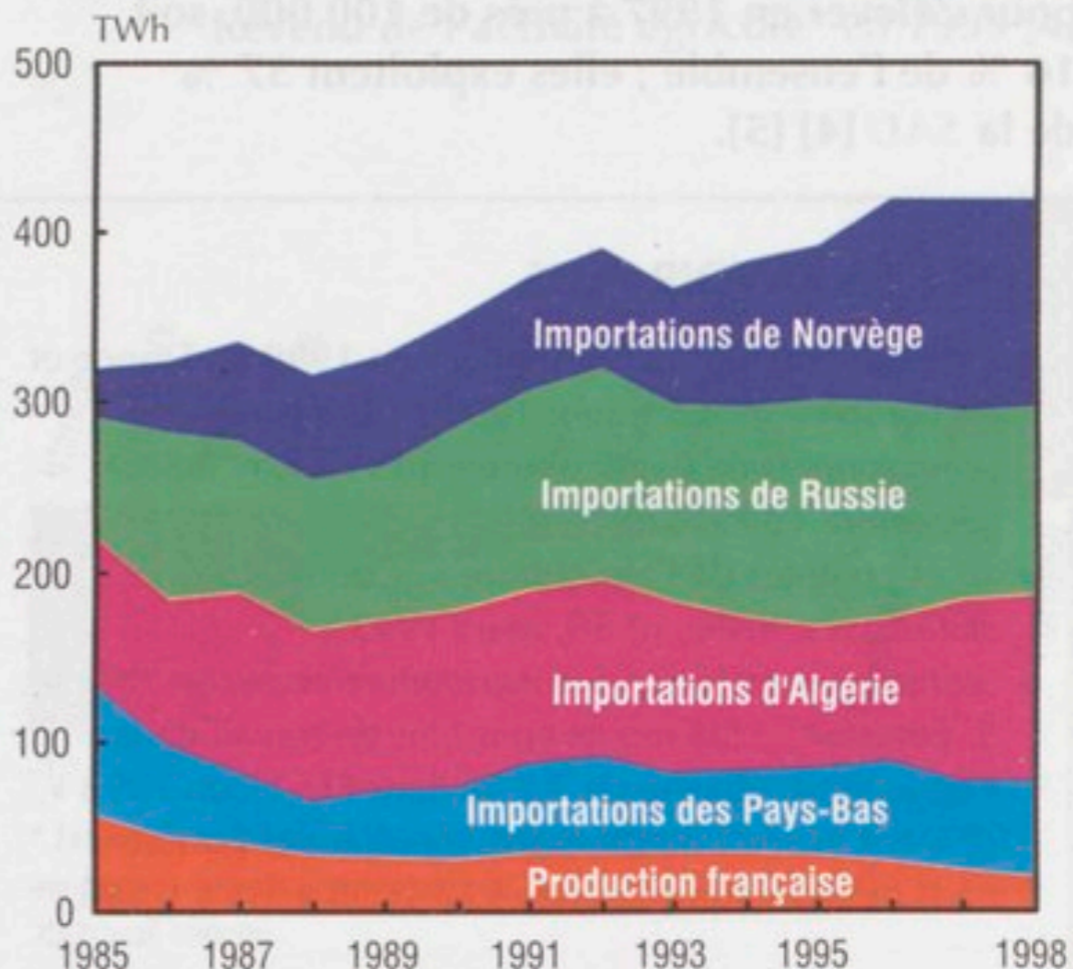
Ressources et emplois de gaz en France en 1998 [2]

TWh

	Total 1998	soit : gaz naturel	autres gaz *	Rappel 1997
Production	128,0	21,6	106,4	129,9
Importations	418,0	398,4	19,6	414,6
Exportations	-28,1	-9,1	-19,0	-32,0
Variations de stocks, usages internes	-33,6	5,9	-39,5	-43,9
Disponible net	484,3	416,8	67,5	468,6
Usages domestiques**	258,7	223,2	35,5	252,2
Usages industriels	225,6	193,6	32,0	216,4

* Essentiellement gaz de raffinerie, gaz de pétrole liquéfiés, gaz de hauts fourneaux et de cokeries. ** Y compris gaz carburant.

Production et importations de gaz naturel en France [2]



16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1999, la valeur de la production agricole diminue de 1,7 % en raison d'une baisse sensible des prix (- 3,8 %), tandis que les volumes s'accroissent selon un rythme sensiblement supérieur à la tendance de long terme (+ 2,1 %). La valeur des consommations intermédiaires est stable (+ 0,2 %) : les volumes augmentent de 1,8 % mais les prix se réduisent de 1,6 %.

Ainsi, la **valeur ajoutée** de la branche agricole diminue de 5,5 % en 1999. Par ailleurs, le montant des subventions d'exploitation augmente, grâce à la forte hausse de l'aide au gel des terres liée à la réduction des superficies cultivées.

Compte tenu de la hausse (+ 0,4 %) du prix du produit intérieur brut et de la poursuite de la baisse du volume de l'emploi agricole total, le **résultat agricole par actif** se réduit de 4 % en termes réels par rapport à 1998. Après avoir progressé de 2 % par an en moyenne au cours de la décennie 80, cet indicateur s'était accru de 5 % par an en moyenne depuis 1991, année précédant la réforme de la politique agricole commune.

Le résultat agricole par actif de l'UE diminue pour la troisième année consécutive (- 3 %) ; la baisse est particulièrement sensible en Espagne et au Royaume-Uni. Seuls trois pays enregistrent une amélioration de leur résultat : le Portugal, la Suède et le Luxembourg [1].

Entre 1995 et 1997, dans l'UE, le nombre total des **exploitations agricoles** a baissé de 5 % (- 3,8 % par an en France). Le nombre des exploitations de moins de 5 hectares diminue (- 7 %), celui des exploitations d'au moins 50 hectares augmente régulièrement dans la plupart des pays (sauf en Grèce) avec un maximum pour la Finlande à 17 %. En France, le nombre d'exploitations en société a progressé de plus de 55 % en dix ans pour s'élever en 1997 à près de 100 000, soit 16 % de l'ensemble ; elles exploitent 37 % de la **SAU** [4] [5].

DÉFINITIONS

- **Superficie agricole utilisée (SAU)**. Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Grandes cultures**. Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Élevage hors sol**. Élevages de porcins, de volailles, de lapins...
- **Résultat agricole par actif**. Le résultat agricole de la branche « agriculture » représente la valeur ajoutée nette au coût des facteurs, c'est-à-dire la valeur ajoutée, nette de la consommation de capital fixe, à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les autres impôts sur la production. Le résultat agricole est ainsi égal à la somme des revenus des facteurs de production (travail et capital). Il est rapporté au volume de l'emploi agricole total, mesuré par le nombre d'unités de travail annuel, et son évolution est déflatée par l'indice du prix du produit intérieur brut.
- **Comptes de l'agriculture**. Voir définition au mot-clé 16.2.

POUR EN SAVOIR PLUS

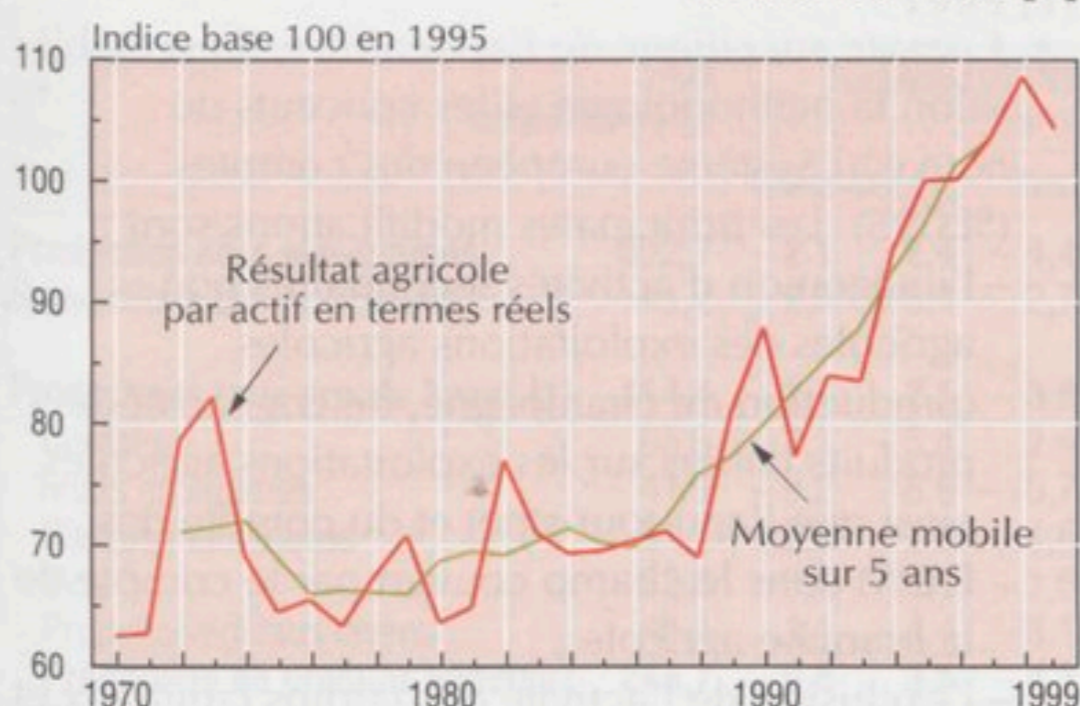
- *INSEE-Première* : « L'agriculture en 1998 en France et en Europe », n° 654, juin 1999 ; « Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 1999 », n° 688, décembre 1999.
- « Les comptes de l'agriculture », *Courrier des statistiques*, Insee, n° 89, mars 1999.
- *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, thème 5, Eurostat : « De moins en moins de travail dans l'agriculture : baisse de 1,7 % dans EU-15 en 1998 », n° 14, 1999 ; « Prix des terres agricoles et fermages dans l'Union européenne 1977-1998 », n° 4, 2000.

SOURCES

- [1] Division Agriculture, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 2000.
- [4] *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, thème 5, Eurostat : « Trente ans d'agriculture européenne – Toujours moins d'exploitations, mais plus grandes », n° 1, 2000 ; « Confirmation de la baisse du revenu agricole de l'EU-15 en 1999 : - 3 % en termes réels », n° 2, 2000.
- [5] « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *GraphAgri France*, SCEES, édition 1999.

REVENUS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES 16.1

Résultat agricole par actif en termes réels [1]



Évolution en termes réels du résultat agricole par actif selon l'orientation [1]

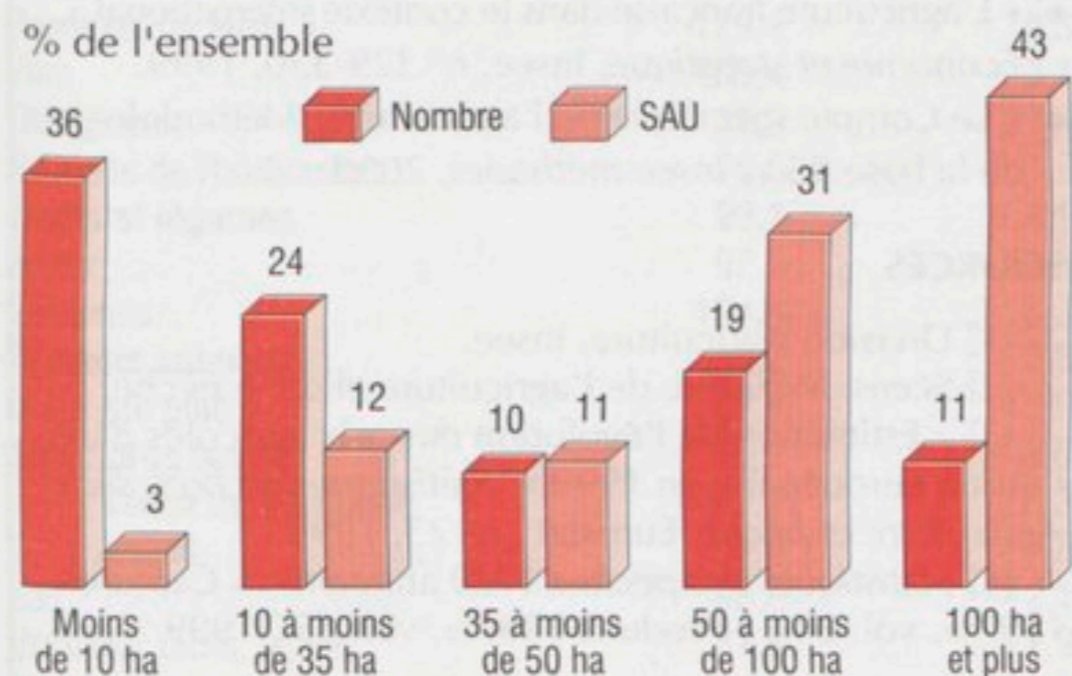
	Évolution 1999/1998 %	Disparité du résultat 1997-1999
Ensemble des exploitations	- 4,5	91
Exploitations professionnelles	- 4,9	100
Céréales, oléo-protéagineux	- 6,5	131
Autres grandes cultures	- 21,1	131
Maraîchage et fleurs	- 2,0	86
Vins d'appellation d'origine	3,6	155
Autres vins	15,4	96
Arboriculture fruitière	- 7,1	82
Bovins-lait	- 5,6	75
Bovins-viandes	- 6,2	77
Bovins-mixtes	- 8,4	73
Ovins et autres herbivores	- 11,1	51
Élevage hors sol (lapins, porcins, volailles,...)	- 9,8	121
Polyculture	- 0,4	105
Autres orientations mixtes	- 8,3	81
Exploitations non professionnelles	- 4,2	23

Évolution du nombre d'exploitations en France [3]

milliers

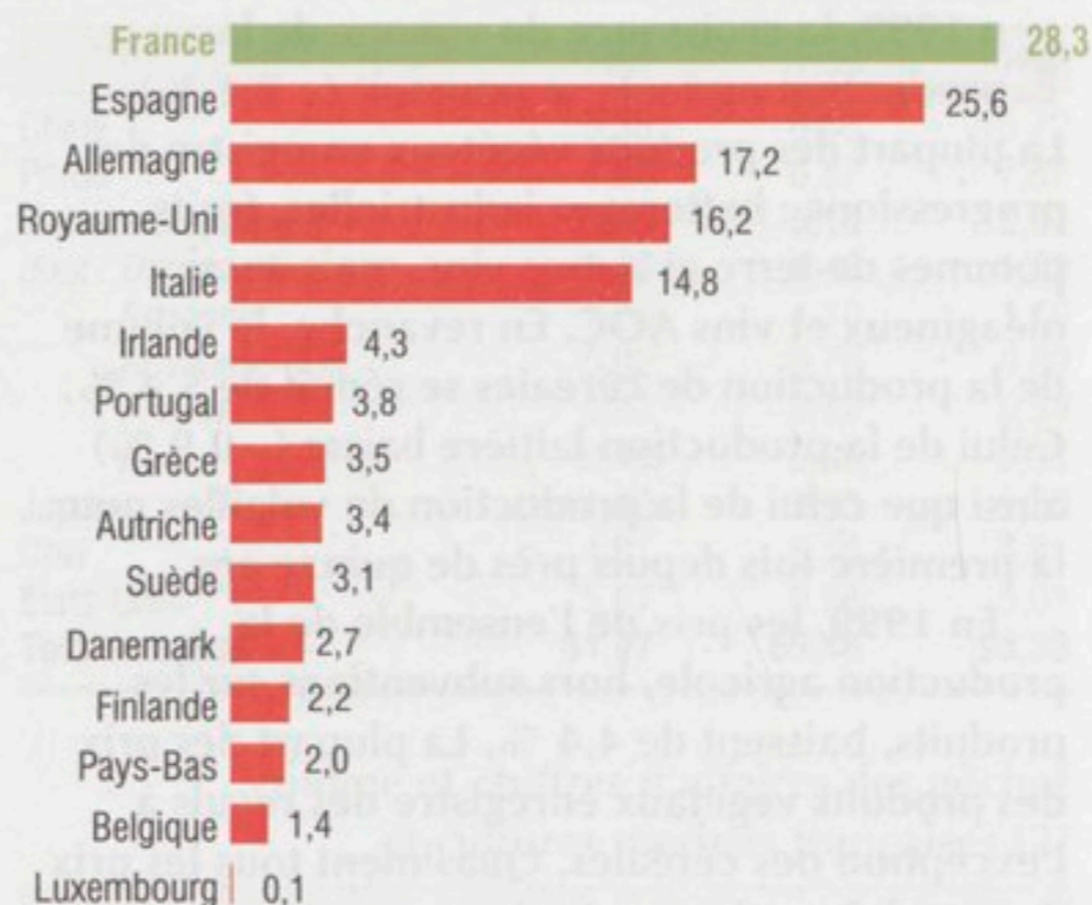
	1955	1970	1988	1997
Ensemble des exploitations	2 307	1 588	1 017	680
dont : de moins de 10 hectares	1 299	702	390	244
de plus de 50 hectares	95	131	172	192

Répartition des exploitations françaises selon la taille, en 1997 [3]



Superficie des exploitations agricoles en 1997 [3]

millions d'hectares



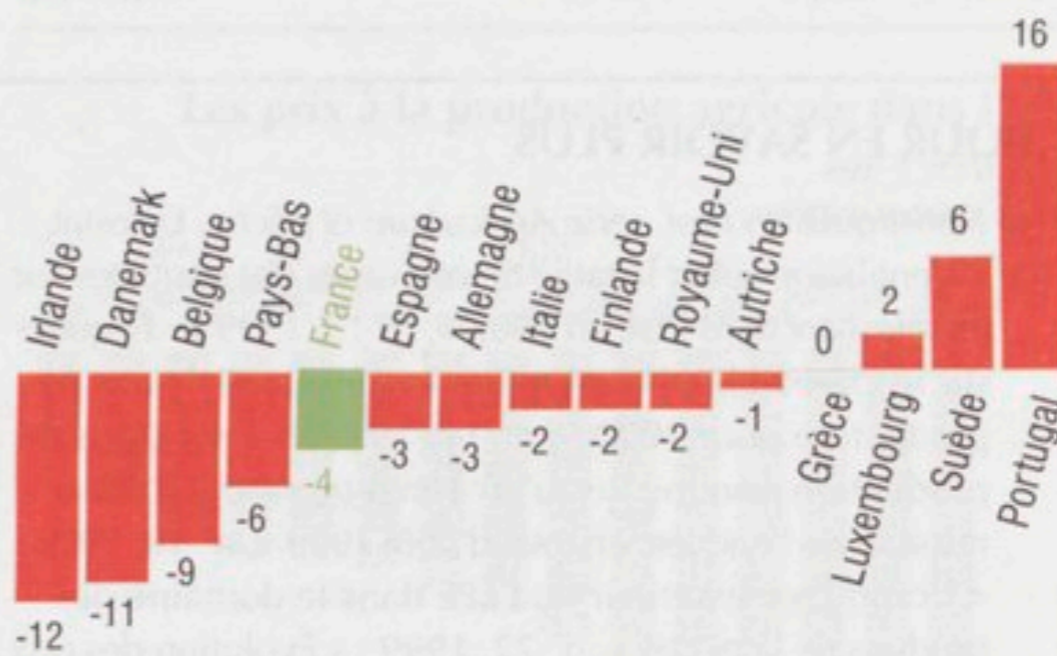
Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne [1] [2]

millions d'écus

	1996	1997	1998	
			Structure %	
France	25 703	24 799	24 650	22,8
Italie	21 001	20 727	20 768	19,2
Espagne	17 799	17 267	16 784	15,4
Allemagne	12 903	12 526	12 238	11,3
Grèce	7 644	7 608	7 661	7,1
Royaume-Uni	9 296	7 730	6 547	6,0
Pays-Bas	6 040	6 772	6 169	5,7
Irlande	2 857	2 872	2 746	2,5
Danemark	3 098	2 899	2 380	2,2
Portugal	2 824	2 421	2 162	2,0
Belgique	2 075	2 052	1 859	1,7
Finlande	2 077	1 903	1 789	1,7
Autriche	1 828	1 661	1 573	1,5
Suède	878	898	892	0,8
Luxembourg	107	99	102	0,1
UE à 15	116 130	112 234	108 320	100,0

Revenu de l'activité agricole* en 1999 [4]

%



* Mesure la variation de la valeur ajoutée nette réelle au coût des facteurs par rapport à la variation du volume de la main-d'œuvre agricole (en unités de travail annuel).

agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1999, la croissance du **volume** de la production agricole se poursuit (+ 2,1 %). La plupart des produits végétaux enregistre des progressions : betteraves industrielles, fruits, pommes de terre et autres vins, mais aussi oléagineux et vins AOC. En revanche, le volume de la production de céréales se réduit de 5,4 %. Celui de la production laitière baisse (- 0,9 %) ainsi que celui de la production de volailles pour la première fois depuis près de quinze ans.

En 1999, les **prix** de l'ensemble de la production agricole, hors subventions sur les produits, baissent de 4,4 %. La plupart des prix des produits végétaux enregistre des reculs à l'exception des céréales. Quasiment tous les prix des produits animaux diminuent, notamment ceux des porcins et surtout ceux des volailles et œufs en raison de surproductions [1].

En 1998, le chiffre d'affaires des pêches maritimes et **cultures marines** françaises atteint 8,8 Mds de F. La production de la pêche est de 605 000 tonnes (dont 79 % de poissons) et celle des cultures marines de 223 000 tonnes, essentiellement moules et huîtres, dont la production a doublé depuis 1983. Alors que l'ensemble des volumes pêchés reste stable en 1998, le chiffre d'affaires s'améliore de 5 %. Le déficit du commerce extérieur des produits de la pêche (14 Mds de F) augmente de 22 % en valeur [2].

En 1997, l'UE occupe le 3^e rang mondial pour les captures vives (en poids) derrière la Chine et le Pérou et devant le Japon, le Chili et les États-Unis. Le Japon reste le 1^{er} pays importateur des produits de la pêche (15,5 Mds de \$) suivi des États-Unis, de l'Espagne et de la France (8,1 Mds de \$ pour chacun de ces pays). Les premiers exportateurs sont la Norvège (3,4 Mds de \$), la Chine (2,9 Mds de \$) et les États-Unis (2,8 Mds de \$), la France (1,1 Mds de \$) se situant au 19^e rang [4].

DÉFINITIONS

- **Compte spécifique de l'agriculture.** Il est établi selon la méthodologie et les concepts du nouveau Système européen des comptes (SEC95). Les principales modifications sont :
 - l'intégration d'activités secondaires non agricoles des exploitations agricoles (production de champagne, de cognac et de produits laitiers sur les exploitations agricoles ainsi que l'agri-tourisme) et du compte des DOM dans le champ couvert par le compte de la branche agricole ;
 - l'exclusion de l'activité des jardins familiaux et des établissements de semences ;
 - l'enregistrement des opérations selon la règle des droits et obligations : les subventions sur les produits se rattachent à la période où est comptabilisée la production correspondante ;
 - la séparation des aides en subventions sur les produits et subventions d'exploitation ainsi que le reclassement de plusieurs d'entre elles, auparavant enregistrées dans les « Subventions d'exploitation », dans le poste « Transferts de capital » ;
 - la non prise en compte dans le compte de revenu des transferts sociaux et des transferts liés aux opérations d'assurance-dommages, qui doivent être enregistrés dans le compte de distribution secondaire des revenus ;
 - La valorisation de la production *au prix de base* (prix facturé par le producteur diminué des impôts sur les produits qu'il paye, et augmenté des subventions sur les produits qu'il reçoit) ce qui est sans effet sur le compte d'exploitation.

Les indicateurs de revenu de la branche agricole sont déterminés en optique production et nets (après déduction de la consommation de capital fixe).

- **Cultures marines.** Elles comprennent la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que l'aquaculture (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, Eurostat : « Ventilation selon la taille des élevages des enquêtes sur les animaux dans l'UE en 1997 », n° 13, 1999 ; « Enquête sur le cheptel bovins en mai/juin 1999, prévisions de production pour 2000 », n° 17, 1999 ; « Prévisions de production porcine jusqu'au 1^{er} trimestre 2000 et résultats de l'enquête cheptel d'août 1999 », n° 18, 1999 ; « Commerce extérieur de l'EEE dans le domaine des produits de la pêche », n° 22, 1999 ; « Évolution des prix agricoles dans les pays candidats en 1998 », n° 5, 2000.

- « L'agriculture française dans le contexte international », *Économie et statistique*, Insee, n° 329-330, 1999.
- « Le Compte spécifique de l'agriculture ; Méthodologie de la base 95 », *Insee méthodes*, 2000.

SOURCES

- [1] Division Agriculture, Insee.
- [2] Scees, Ministère de l'agriculture et de la pêche.
- [3] « Estimation de l'évolution des prix agricoles dans l'union européenne en 1999 », *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, Eurostat, n° 23, 1999.
- [4] *Statistiques des pêches*, FAO annuaire : « Captures 1997 », vol. 84 ; « Produits 1997 », vol. 85, 1999.

PRODUCTIONS AGRICOLES ET PÊCHES 16.2

Production et valeur ajoutée de l'agriculture en 1999 [1]

	1999 milliards de francs	Évolution 1999/98 en %		
		Valeur	Volume	Prix
Production hors subventions	372,7	-2,1	2,4	-4,4
Subventions sur les produits	41,7	2,3	-0,4	2,7
Productions "aux prix de base" (1)	414,4	-1,7	2,1	-3,8
Céréales	65,5	-3,1	-5,4	2,4
Fruits et légumes	41,0	-9,2	8,9	-16,7
Plantes industrielles	31,1	2,0	7,0	-4,6
Vins	62,0	5,4	7,1	-1,6
Produits végétaux divers	46,1	1,1	4,4	-3,1
Production de produits végétaux	245,7	-0,8	3,5	-4,1
Bétail	72,1	-2,5	0,8	-3,4
Produits avicoles (2)	24,9	-9,1	-1,5	-7,7
Autres produits animaux (3)	54,0	-2,9	-0,7	-2,2
Production de produits animaux	151,0	-3,8	-0,1	-3,7
Production de services	17,7	4,0	3,0	1,0
Consommations intermédiaires (4)	208,8	0,2	1,8	-1,6
Valeur ajoutée brute	205,6	-3,6	2,5	-5,9
Valeur ajoutée nette (5)	155,3	-5,5	2,8	-8,0

(1) Production (y c. subventions) moins les impôts payés sur les produits.
 (2) Volailles, œufs. (3) Lait, produits laitiers ... (4) Hors TVA déductible.
 (5) VA brute moins consommation de capital fixe.

Évolution de la production française de quelques produits agricoles [2] millions de tonnes

	1970	1980	1990	p 1998
Blé tendre	12,3	23,4	31,4	38,2
Maïs	7,5	9,3	9,4	15,2
Bœuf, veau	1,6	2,0	1,9	1,9
Porc	1,1	1,5	1,7	2,3
Lait de vache (millions d'hectolitres)	25,9	31,3	23,4	22,3
Fromages	0,7	1,2	1,5	1,7
Vin (millions d'hectolitres)	74,4	69,7	65,1	54,4
dont : AOC (%)	15,5	18,6	35,5	47,0

Indices des prix des produits agricoles à la production [1]

indices en moyenne annuelle, base 100 en 1990

	1999	1999/98
		%
Indice général	86,6	-3,5
Produits végétaux	85,4	-3,3
Céréales	62,8	-4,8
dont : blé tendre	62,8	-6,7
Pommes de terre	129,4	10,3
Vins	105,4	-0,1
Oléagineux	44,9	-21,4
Produits de l'horticulture	99,5	1,9
Fruits et légumes	99,1	-4,9
Fruits	92,9	-13,3
Légumes	104,8	3,3
Produits animaux	88,2	-3,8
Bétail sur pied	82,9	-3,6
dont : gros bovins	86,2	-3,0
veaux de boucherie	102,9	-0,3
porcs	61,8	-7,8
Lait	98,8	-2,1
Volailles, œufs, lapins	81,8	-7,9

Captures de quelques pays [4]

millions de tonnes de poids vif

	1987	1990	1997
Chine	5,38	6,65	15,72
Pérou	4,58	6,87	7,87
Union européenne	6,81	6,16	6,67
dont : Danemark	1,68	1,48	1,83
Espagne	1,25	1,10	1,10
Royaume-Uni	0,92	0,76	0,89
France	0,62	0,62	0,54
Italie	0,45	0,38	0,35
Japon	11,12	9,55	5,88
Chili	4,81	5,16	5,81
États-Unis	5,61	5,56	5,01
Total mondial	84,97	85,46	93,33

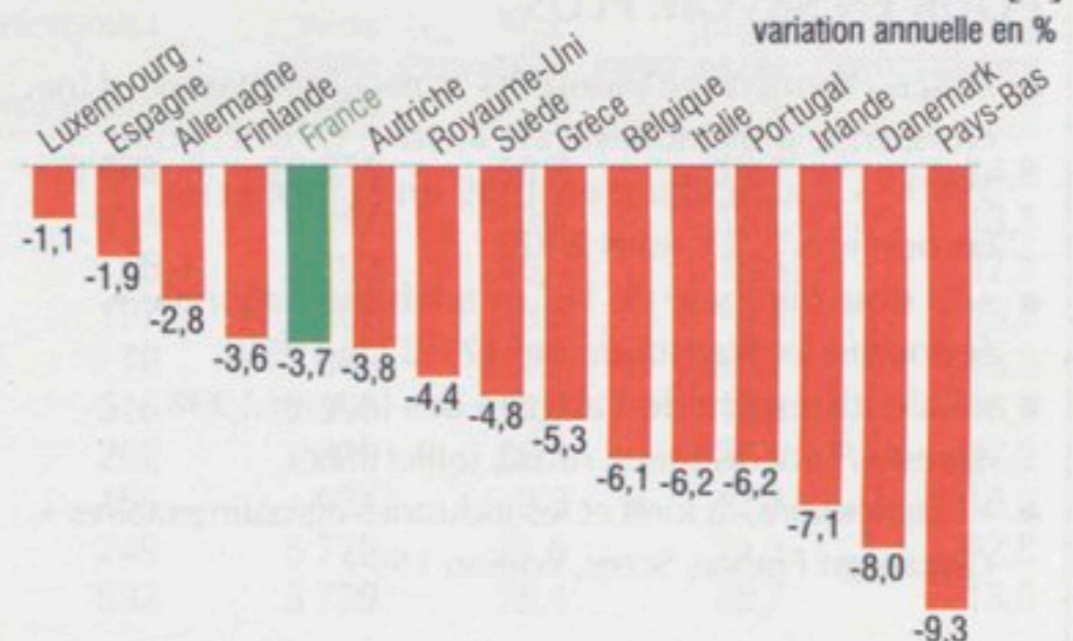
Volume et chiffres d'affaires des pêches et cultures marines françaises [2]

	1990	1997	p 1998	p 1998
	milliers de tonnes		millions de F	
Pêche	596	601	605	6 277
Poissons	486	472	475	4 808
dont : thon tropical	129	118	108	797
Crustacés	22	22	23	651
Mollusques	67	78	81	759
Algues	16	16	14	18
Produits congelés, salés	5	13	12	41
Cultures marines	210	223	223	2 550
Total	806	824	828	8 827

Commerce extérieur des produits de la pêche en 1998 [2] millions de francs

	Importations	Exportations	Solde
Poissons, crustacés, mollusques et autres	15 592	5 325	-10 267
Poissons vivants	257	375	118
Poissons frais	3 789	1 714	-2 075
Poissons congelés	867	1 075	208
Filets de poissons	3 842	416	-3 426
Poissons séchés, salés	735	243	-492
Crustacés	4 318	774	-3 544
Mollusques	1 784	728	-1 056
Préparation de poissons, crustacés et mollusques	4 682	995	-3 687
Poissons, caviar	3 610	793	-2 817
Crustacés, mollusques	1 072	202	-870
Ensemble	20 274	6 320	-13 954

Les prix à la production agricole dans l'UE en 1999 [3]



16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1999, la production des **industries agro-alimentaires** augmente de 1,4 % en volume. Ce résultat plus élevé qu'en 1998 (+ 1,2 %) traduit, en particulier, la forte évolution des exportations de boissons et notamment de champagne.

Les prix à la production des branches des IAA baissent de 1 % en 1999, alors qu'ils avaient baissé de 0,2 % l'année précédente.

En 1999, le solde commercial (+ 47 milliards de francs) s'accroît légèrement, poussé à la hausse par les boissons et, dans une moindre mesure, par les produits laitiers. Le solde des autres produits se détériore. Au début de l'année, les exportations sont en perte de vitesse, mais la fin de l'année est plus dynamique à l'approche des fêtes de l'an 2000.

Contrairement à l'an dernier, la consommation des ménages en produits des industries agro-alimentaires est en augmentation relativement faible et son influence sur la production est plus modérée.

Tous les prix des produits consommés par les ménages sont en hausse à l'exception des viandes, notamment celles de volaille et des préparations à base de viande.

En 1999, pour la deuxième année consécutive, l'activité des IAA participe à la création d'emplois salariés (+ 5 000 sur un total d'emplois créés dans l'industrie manufacturière de 8 000). Le rythme de croissance est sensiblement le même que l'année précédente [1].

DÉFINITIONS

- **Industries agro-alimentaires (IAA).** Les comptes des industries agro-alimentaires, comme l'ensemble des comptes nationaux, sont publiés en base 1995 (et non plus en base 1980) et établis selon le nouveau système de comptabilité nationale compatible avec le système européen. Les principaux changements concernent le territoire (incorporation des DOM), les concepts (la production au prix de base comprend les subventions sur les produits reçus par les producteurs et exclut les impôts sur les produits payés par ces derniers), le moment d'enregistrement qui suit la règle des droits et obligations, le classement (la nomenclature NAF remplace la nomenclature NAP). Dans le nouveau système de comptabilité nationale, la viticulture reste considérée comme une activité agricole. La production de vins n'est pas considérée comme une activité des IAA mais une activité agricole. Ainsi, la forte croissance de la production de vins n'a pas d'effet sur la production des branches des IAA. Par contre, en nouvelle base, l'évaluation du commerce extérieur intègre le vin en tant que produits des IAA, alors qu'en ancienne base, ce produit était classé en produit de l'agriculture. Ainsi, les niveaux de la nouvelle base sont supérieurs à ceux de la base 1980. En outre, l'activité de production des charcutiers commerçants est intégrée dans les branches des IAA.

La consommation correspond ici à la consommation en produits des IAA achetés par les ménages dans le commerce. Les évaluations incluent donc les marges des commerçants et la TVA. En revanche, la consommation n'intègre pas la consommation alimentaire dans les hôtels, cafés, restaurants (privés et publics) et cantines.

- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les IAA.** Réalisée par le Scees, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 20 salariés ou plus, ayant un chiffre d'affaires supérieur à 35 millions de F (5,3 millions d'euros).

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Industries agro-alimentaires – Une croissance plus modeste en 1998 », n° 672, août 1999 ; « L'agriculture en 1999 en France et en Europe », n° 721, juin 2000 .
- « La nouvelle base de la Comptabilité nationale », *Économie et Statistique*, n° 321-322, 1999.
- « Ralentissement de l'activité des IAA en 1998 », *Agreste-Primeur*, Scees, n° 60, juillet 1999.
- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *GraphAgri France*, Scees, édition 1999.

- « Dans les industries alimentaires, l'emploi résiste mieux que dans le reste de l'industrie », *Premières informations et premières synthèses*, DARES, n° 28.2, juillet 1999.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux-Les Échos*, hors série, novembre 1999.
- [3] « Enquête annuelle d'entreprise 1998 - Données chiffrées », *Agreste*, Scees, IAA n° 93, décembre 1999.

INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES 16.3

Prix à la production des IAA [1]

Branche en NAF	Pondération 1998/97		1999/98	
	1998	%	%	%
Industrie des viandes	269	-1,9	-2,9	
Industrie du lait	150	0,5	0,3	
Industrie des boissons	130	-0,4	0,7	
Travail du grain et aliments pour animaux	109	-3,7	-4,6	
Divers	335	2,2	0,3	
dont : conserve, prép. jus de fruits	67	3,9	2,7	
huiles, corps gras	18	7,0	-4,8	
pain et pâtisserie	111	1,0	1,5	
sucre	29	-2,4	-2,3	
divers*	110	2,8	-0,8	
Industrie du tabac	7	2,6	6,4	
Ensemble des IAA	1 000	-0,2	-1,0	

* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

Évolution de la production des IAA [1]

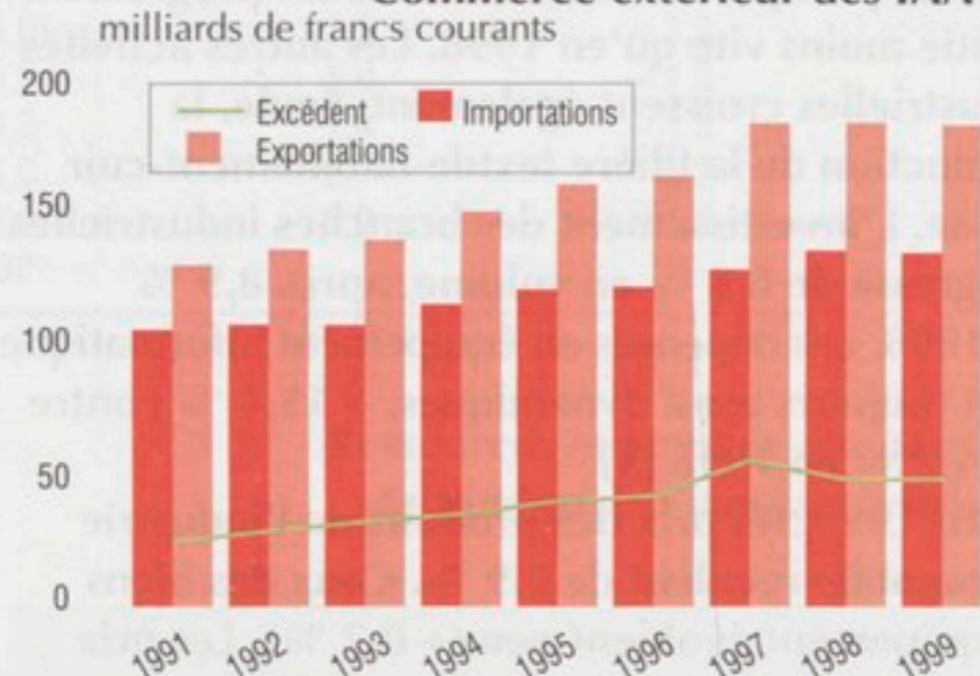
Branche en NAF	1998	1999	1999/98
	milliards de F	milliards de F	en volume %
Industrie des viandes	197	194	1,3
Industrie du lait	110	111	0,8
Industrie des boissons	95	102	6,0
Travail du grain et aliments pour animaux	80	76	-0,1
Divers	245	247	0,4
dont : conserve, prép. jus de fruits	49	51	1,8
huiles, corps gras	13	12	-4,4
pain et pâtisserie	81	82	-0,4
sucre	21	21	0,3
divers*	81	81	1,3
Industrie du tabac	5	6	-2,6
Ensemble des IAA	732	734	1,4

* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserves, soupes, bouillons, potages.

IAA : les dix principaux groupes français en 1998 [2]

	Chiffre d'affaires millions d'euros	Résultat net millions d'euros	Emploi milliers
Danone	12 935	598,1	78,9
Eridania Beghin-Say	9 889	298,5	23,5
Besnier	4 592	///	14,0
Nestlé France	3 718	///	12,0
Unilever France	3 138	202,1	13,0
Pernod-Ricard	3 079	///	10,5
Seita	2 949	132,8	7,8
Sodiaal	2 716	-9,5	///
Socopa	1 884	42,1	9,9
Bongrain	1 829	///	5,9

Commerce extérieur des IAA [1]



Évolution du solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires [1]

Branche en NAF	Solde (milliards de F)									Taux de couv. en 1999 %
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
Industrie des viandes	-3,8	-2,3	-0,3	0,6	1,6	4,1	6,9	5,2	5,1	124,4
Industrie du lait	10,8	10,0	11,3	12,2	12,2	12,3	13,4	11,8	12,3	192,3
Industrie des boissons	34,0	33,6	32,8	34,2	34,3	35,4	42,0	40,4	40,0	451,5
Travail du grain et aliments pour animaux	4,7	5,3	6,0	5,6	6,6	7,6	7,7	7,9	7,9	198,3
Divers	-16,6	-13,9	-12,2	-11,7	-8,8	-11,2	-8,5	-13,5	-17,0	74,3
dont : conserve, prép. jus de fruits	-14,8	-13,9	-12,3	-13,5	-14,8	-14,0	-14,1	-17,0	-16,7	41,6
huiles, corps gras	-6,8	-6,4	-7,1	-7,6	-6,8	-8,4	-9,4	-8,6	-8,0	25,2
pain et pâtisserie	-1,5	-1,2	-0,8	-0,3	0,0	0,2	0,8	1,0	1,1	119,6
sucre	6,5	6,8	6,4	7,0	8,2	6,7	7,4	7,5	6,5	506,3
divers*	0,2	0,8	1,7	2,7	4,5	4,4	7,0	3,6	0,1	100,5
Industrie du tabac	-5,4	-5,3	-6,5	-6,9	-7,0	-7,5	-7,9	-8,0	-8,4	20,8
Ensemble des IAA	23,8	27,6	31,2	34,0	38,8	40,7	53,8	46,9	47,0	136,1

* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

Les entreprises* des IAA en 1998 [3]

	Entreprises	Salariés milliers	Chiffre d'affaires millions d'euros	Investissements millions d'euros	Valeur ajoutée millions d'euros	Taux d'exportation %	Taux de valeur ajoutée %	Taux d'investissement %
Ensemble IAA	3 110	365,8	108 199	3 083	19 674	18,2	19,3	14,8
dont : Viandes	1 065	115,2	26 075	534	3 842	13,3	15,7	13,1
Poisson	123	11,3	2 361	66	362	15,4	16,5	17,1
Fruits et légumes	144	22,3	5 196	197	965	18,5	19,5	19,5
Corps gras	27	4,3	2 455	70	305	14,9	15,7	18,3
Lait	330	57,0	21 328	515	2 869	13,5	13,3	18,1
Travail du grain	108	11,2	4 081	202	839	36,3	22,3	22,2
Aliments pour animaux	235	16,9	7 898	155	981	9,5	12,3	16,0
Produits alimentaires divers	724	88,6	24 111	749	5 772	21,9	24,3	12,8
Boissons	354	39,0	14 694	593	3 739	28,4	29,7	13,6

* Entreprises de 20 salariés ou plus, ou ayant un chiffre d'affaires supérieur à 5,3 millions d'euros.

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 1999, d'après les *comptes nationaux base 95*, la production de l'*industrie manufacturière* s'élève à 4 432 Mds de F. Sa croissance ralentit légèrement : + 3,1 % en volume (pour les produits) après + 5,0 % en 1998. L'activité continue à être soutenue par la demande intérieure, notamment la consommation des ménages (+ 3,5 %) et l'investissement des entreprises privées (+ 8,8 %). En revanche, le commerce extérieur de produits manufacturés la soutient peu. Les importations augmentent davantage (+ 5,4 %) que les exportations (+ 3,6 %).

L'industrie automobile (+ 7,3 %) et celle des équipements électriques et électroniques (+ 8,9 %) sont les plus performantes, mais elles progressent moitié moins vite qu'en 1998. Les autres activités industrielles croissent également. Seule, la production de la filière textile-habillement-cuir baisse. L'investissement des branches industrielles progresse de 6,5 % en volume, après 8,9 % en 1998. Les dépenses en équipement informatique sont toujours aussi dynamiques, + 15,4 % contre + 14,7 % en 1998 [1].

En 1999, les prix des produits de l'industrie automobile reculent de 0,9 %. Ceux des biens d'équipement évoluent peu (+ 0,2 %). Les prix des biens intermédiaires sont marqués par un retournement de tendance. Quasi stables au premier semestre, les prix sont en hausse continue depuis le mois de juin. Ils progressent ainsi de 1 % sur l'année, principalement du fait des métaux non ferreux (+ 13,8 %) et des produits de la chimie organique (+ 23,4 %). Influencés par les cours internationaux des produits pétroliers, les prix des produits énergétiques augmentent fortement, tirés par les combustibles et carburants dont les prix croissent de 95,9 % [2].

DÉFINITIONS

- **Industrie manufacturière.** Selon les comptes nationaux base 95 l'industrie manufacturière inclut désormais la branche des IAA (15 % de sa valeur ajoutée). Elle regroupe donc les branches des IAA, des biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et de l'automobile.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.
- **Production de la branche.** Elle diffère légèrement de la production de produits du fait des transferts de produits agricoles vers les IAA (vin), des transferts de produits fatals et des ventes résiduelles des branches non marchandes.
- **Taux de valeur ajoutée.** Il est égal à la valeur ajoutée divisée par la valeur de la production.
- **Comptes nationaux base 95.** Voir 11.1
- **Indices de prix de vente industriels.** Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 4 000 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, est désormais, pour plus des trois quarts, mensualisée. Les Ipvj sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Eurostat : « Enquête communautaire sur l'innovation 1997/1998 », série Recherche et développement, n° 2-1999, « Prix à la production industrielle », série Industrie, commerce et services, n° 11-1999
- « L'industrie en 1999 », *Synthèses*, Statistique publique, à paraître au 4^e trimestre 2000.

- « Vive reprise de la production industrielle en 1999 », n° 129, mars 2000, *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi.

SOURCES

- [1] « L'industrie en 1999 », *INSEE-Première*, n° 711, mai 2000.
- [2] Division Prix de vente industriels, Insee.
- [3] Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [4] Eurostat.

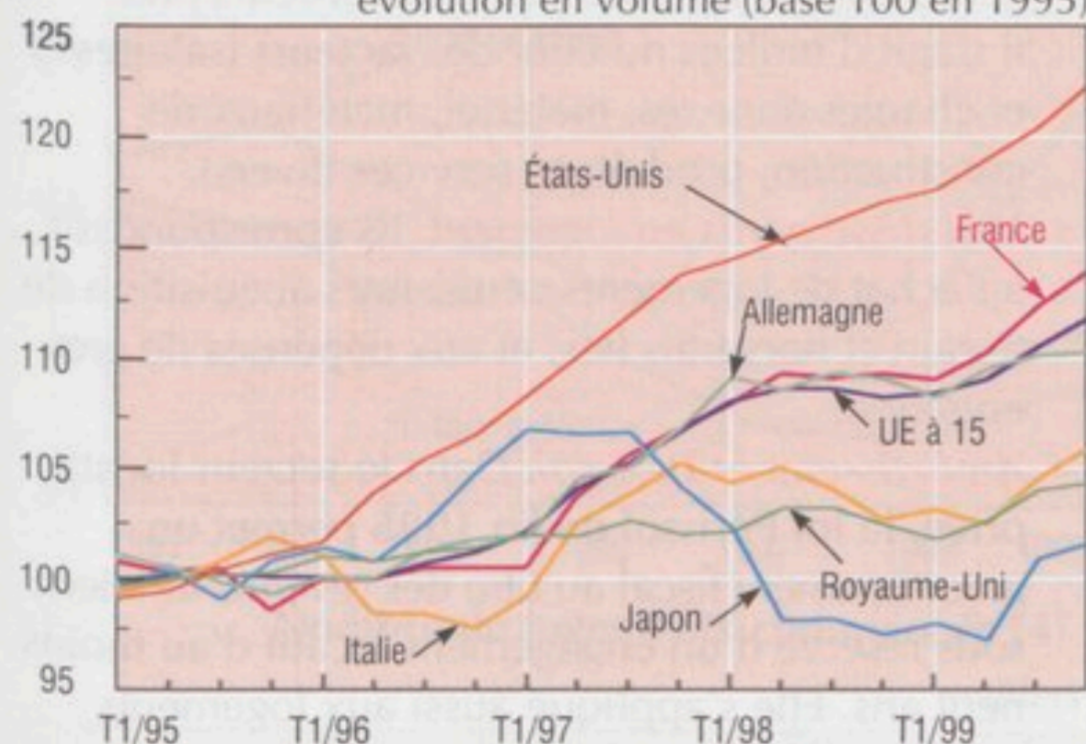
PRODUCTION INDUSTRIELLE 17.1

Principaux résultats de l'industrie en 1999 [3] %

Branches en NES	Production des branches			Taux de VA
	Poids	Évolution Volume	Évolution Prix	
IAA	16,8	2,0	-0,2	29,1
Viande et lait	7,0	1,3	-0,7	22,2
Autres industries agro-alimentaires	9,9	2,5	0,2	33,9
Biens de consommation	16,8	2,4	-0,7	33,9
Habillement, cuir	2,4	-2,7	-0,7	33,0
Édition, imprimerie, reproduction	4,9	2,8	0,1	37,7
Pharmacie, parfumerie et entretien	5,7	4,8	-0,7	30,3
Équipement du foyer	3,8	1,9	-1,7	35,0
Automobile	12,3	7,3	-1,2	22,2
Biens d'équipement	20,4	4,7	-1,2	31,7
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	4,8	1,3	2,2	23,8
Équipement mécanique	8,7	3,3	-0,9	36,5
Équipements électriques et électroniques	6,9	8,9	-3,7	31,2
Biens intermédiaires	33,7	1,4	-1,6	34,0
Produits minéraux	3,6	1,4	1,0	40,7
Textile	2,4	-2,4	-0,4	33,0
Bois et papier	4,0	1,1	-1,9	32,6
Chimie, caoutchouc, plastiques	9,5	1,8	-1,9	31,3
Métallurgie et transformation des métaux	10,3	1,4	-1,8	34,4
Composants électriques et électroniques	3,9	2,7	-3,2	35,1
Ensemble de l'industrie manufacturière	100,0	3,0	-1,1	31,2
<i>En milliards de francs</i>	4 432			

La production industrielle dans le monde [4]

évolution en volume (base 100 en 1995)



* Ensemble de l'industrie (y compris énergie) hors construction.

Ressources et emplois des produits de l'industrie manufacturière [1]

%

	Évolution annuelle en volume		
	1997	1998	1999
Production	5,2	5,0	3,1
Consommation finale	-0,3	6,7	3,5
Consommation intermédiaire	5,7	4,6	3,7
Investissement	2,8	11,6	8,4
Exportations	12,5	9,2	3,6
Importations	9,2	13,3	5,4
Variations de stocks (en milliards de francs)	-17,4	26,3	-5,9

Indices des prix de vente industriels [2] base 100 en 1990

NES	Indices en moyenne annuelle (hors TVA)					Glissement Déc.99/Déc.98
	1995	1996	1997	1998	1999	
Produits des IAA	100,9	101,7	103,2	102,9	102,3	0,7
Industries alimentaires	99,7	100,4	101,5	101,3	100,4	0,4
Produits à base de tabac	149,0	155,6	171,4	170,0	184,7	8,6
Produits de l'industrie automobile *	///	///	97,9	96,3	94,9	-0,9
Produits de la construction automobile *	///	///	97,8	96,2	94,9	-0,7
Équipements pour automobiles	101,1	100,9	99,1	97,5	95,8	-1,8
Biens intermédiaires	101,7	99,0	98,5	97,6	96,2	1,0
Produits minéraux dont :	108,2	108,6	108,3	109,6	111,0	1,3
Produits de l'industrie textile	102,4	101,1	101,9	99,7	98,1	-0,3
Produits en bois, papier ou carton	104,5	99,9	97,8	99,1	98,1	1,2
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	100,8	97,9	97,8	95,3	93,0	1,8
Métaux ou produits métalliques dont :	97,8	94,0	93,7	93,1	90,7	1,1
Composants électriques et électroniques	100,6	99,3	97,9	95,2	93,4	0,0
Produits énergétiques tous usages	106,6	111,3	113,1	104,3	114,5	45,9
Combustibles et carburants	102,9	111,7	115,2	99,7	120,4	95,9
Électricité(cvs), eau, gaz	111,0	110,7	110,7	109,5	107,6	0,3

* Base 100 en juin 1996.

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 1999, l'activité du **bâtiment et des travaux publics** augmente fortement (+ 5,3 % en volume) après le frémissement enregistré en 1998 (+ 1,5 %). Si la progression est exceptionnelle dans le bâtiment (+ 6,1 %), elle est également perceptible dans les travaux publics (+ 1,7 %) qui sortent enfin d'une longue crise.

En 1999, la croissance de l'**investissement en logement** (neuf et réhabilitation) atteint un niveau record de 7,6 % en volume. En particulier, celui en logements neufs des ménages s'accroît de 14 %. Les autorisations de construire accordées s'étaient, en effet, multipliées, notamment au quatrième trimestre 1998, avant l'application, au 1^{er} janvier 1999, de l'**amortissement Besson**, moins avantageux que le dispositif **Périssol**. Le nombre de logements autorisés diminue de 12 % après la hausse record de 25 % en 1998. Le nombre de mises en chantier progresse de 10,6 % pour les **maisons individuelles** et de 5 % pour le **logement locatif**. Les travaux de gros entretien et de réhabilitation, dynamisés par un assez bas niveau des taux d'intérêt et par la réduction de la TVA à 5,5 % au lieu de 20,6 %, augmentent de 2,5 % en volume.

La construction de **locaux non résidentiels** contribue fortement à la reprise du bâtiment : + 14 % pour les autorisations de construire et + 10 % pour les mises en chantier. Les plus fortes hausses concernent la construction de bâtiments industriels et de commerces ainsi que les **bureaux**, notamment pour pallier le vieillissement du parc et reconstituer les stocks disponibles.

En 1999, pour la première fois depuis 1994, la production des entreprises de **travaux publics** est en hausse de 1,7 %. Les investissements des collectivités locales, 45 % de l'activité des travaux publics, et la commande privée ont dopé le secteur. En revanche, les travaux commandés par l'État (6,5 % de l'activité) ou les grandes entreprises publiques (16,5 %) stagnent et les chantiers d'autoroutes (6 %) continuent à baisser [6].

DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements en logement.** Ils correspondent à l'achat de logements neufs, hors acquisition de terrain et hors frais liés, et aux dépenses de gros entretien.
- **Amortissement Périssol.** Dans le secteur locatif privé, la loi Périssol de fin 1996 permet un amortissement fiscal au titre des revenus fonciers, sous réserve d'un engagement locatif d'au moins neuf ans. Elle s'applique aussi aux logements résultant de la transformation d'autres locaux.
- **Amortissement Besson.** Il remplace la loi Périssol à compter du 1^{er} janvier 1999. Il est applicable aux logements neufs ou anciens, mais il ne permet qu'un amortissement total de 65 % du prix du logement au lieu de 80 % et impose des plafonds aux loyers et aux ressources des locataires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Confort de l'habitat et cycle de vie », *INSEE-Première*, n° 727, juillet 2000.
- « Enquête mensuelle dans le bâtiment », *Informations rapides*, Insee, mai 2000.
- « La construction au 1^{er} trimestre 2000 », *Bulletin statistique du SES*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- *Bulletin de statistique de la Fédération nationale du bâtiment* (trimestriel).

SOURCES

- [1] Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [2] « Vue statistique sur l'Europe 1987-1997 », *Annuaire 98/99*, Eurostat.
- [3] « Spécial 7000 entreprises », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, novembre 1999.
- [4] Base de données Sitadel, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [6] « La construction en 1999 et début 2000 », *INSEE-Première*, n° 724, juin 2000.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS 17.2

La production de BTP et son affectation [6]

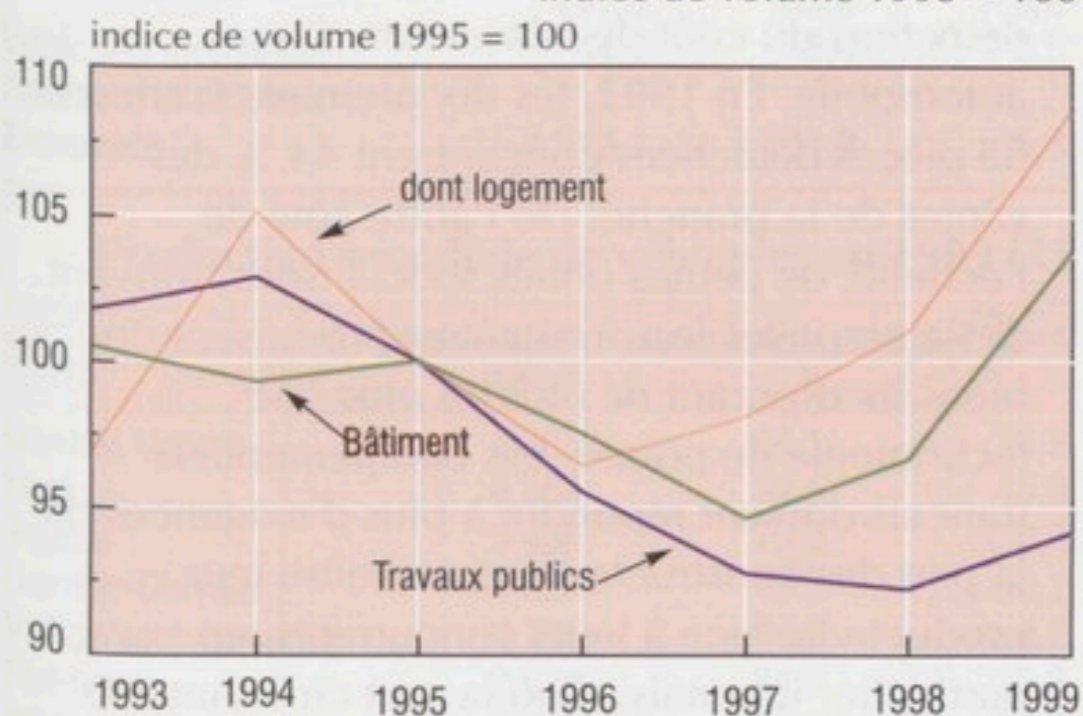
milliards de francs courants

	Valeur 1999	Variation 1999/98 %	
		Volume	Prix
Bâtiment			
Production au prix de base	738,7	6,1	1,5
TVA	78,7	///	///
Autres impôts	3,2	///	///
Investissement (FBCF)	584,5	7,4	1,5
Consommation finale	53,3
Consommation intermédiaire *	183,6	2,0	1,0
Variation de stocks	-0,8	///	///
Travaux publics			
Production au prix de base	194,3	1,7	1,0
TVA	17,4	///	///
Autres impôts	0,2	///	///
Investissement (FBCF)	174,5	2,1	1,1
Consommation intermédiaire *	37,4

* Y compris sous-traitance.

Investissement en construction [6]

indice de volume 1995 = 100



Nombre de logements commencés [4]

milliers

	1985	1998	1999
Individuel	191,7	169,5	187,4
Collectif	103,8	117,0	122,8
Ensemble	295,5	286,5	310,2

Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [4]

milliers de m²

	1995	1999	99/98 %
Bâtiments industriels	4 628	8 337	51,7
Bâtiments de stockage	3 736	2 882	-19,2
Bureaux	2 668	2 706	6,1
Commerces	2 442	2 900	18,5
Autres bâtiments	17 740	18 688	4,6
Ensemble	31 214	35 513	11,3

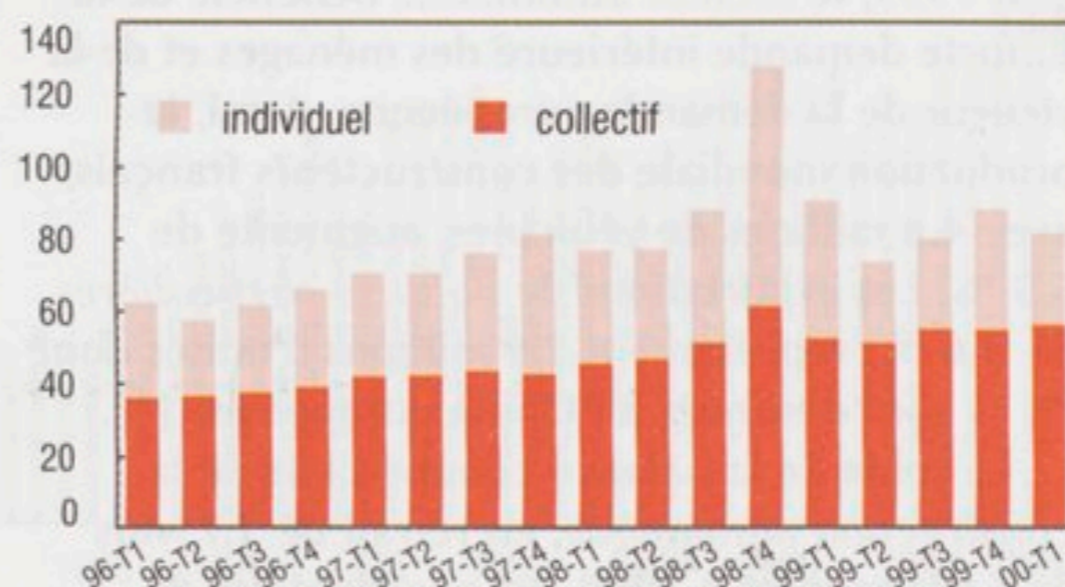
Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01* [5]

	1995	1996	1997	1998	1999
Index BT 01	1,9	1,7	2,1	-0,2	3,2
Index TP 01	1,7	3,6	2,1	-2,3	6,8

* Glissement de décembre à décembre.

Logements autorisés [6]

milliers



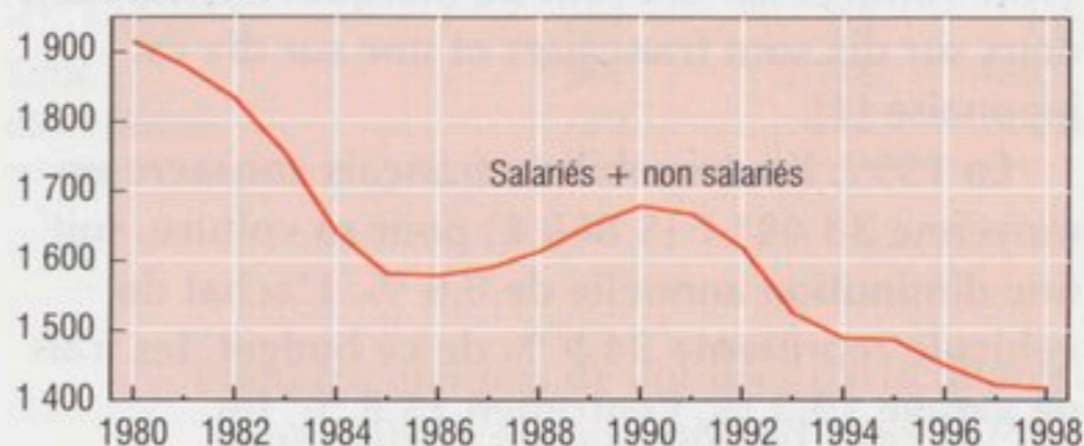
Permis de construire : logements autorisés dans l'Union européenne [2] milliers

	1996	1997
Allemagne	576,4	530,3
Autriche	65,4	56,9
Belgique	48,7	50,8
Danemark	15,8	16,7
Espagne	266,0	304,8
Finlande	25,1	31,1
France	301,6	299,8
Grèce	86,7	...
Irlande	34,9	37,1
Italie	160,6	145,4
Luxembourg	2,8	3,4
Pays-Bas	102,1	101,5
Portugal	84,6	94,8
Royaume-Uni*	173,3	...
Suède*	10,3	11,7

* Logements commencés.

Évolution de l'emploi dans le BTP [1]

en milliers



Les premiers bâtisseurs européens en 1998 [3]

	CAHT consolidé*	Résultat avant impôts*	CAHT à l'export %	Effectifs
Bouygues (France)	14 781	388,1	36,0	103 350
SGE (Vivendi) (France)	8 007	143,3	34,9	64 451
Skanska (Suède)	8 000	603,0	68,0	39 000
Groupe GTM (France)	7 372	108,0	43,6	61 231
Hochtief (Allemagne)	6 271	147,6	47,9	37 229
Philipp Holzmann (All.)	6 161	0,1	44,8	33 884
Eiffage (France)	5 127	83,7	14,0	41 193
Amec (Royaume-Uni)	5 016	102,3	39,1	22 031
Bilfinger et Berger (All.)	4 754	-41,7	55,9	56 065
NCC (Suède)	3 967	84,0	40,0	20 000
Bovis (Royaume-Uni)	3 400
FCC (Espagne)	3 287	99,0	9,5	39 555
Dragados (Espagne)	3 172	78,9	26,9	30 159

* en millions d'euros

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 1999, le **secteur automobile** bénéficie de la forte demande intérieure des ménages et de la vigueur de la demande européenne. Ainsi, la production mondiale des constructeurs français, avec 4,8 millions de véhicules, augmente de 6,3 %. Les exportations de **voitures particulières** (+ 4,6 %) représentent 2,9 millions d'unités dont 78 % sont destinées à l'Union européenne [1].

Le solde de la balance commerciale de la **construction automobile**, en retrait de 5,7 Mds de F par rapport à 1998, est excédentaire de 53,9 Mds de F (8,2 Mds d'€). Les exportations progressent en valeur de 6,5 % grâce aux ventes particulièrement dynamiques en direction de l'Espagne et de l'Italie et les importations croissent de 11 % [4].

Le marché intérieur, en hausse de 10,5 %, profite aussi bien aux marques françaises (+ 10,4 %) qu'aux marques étrangères (+ 10,5 %). Ainsi, les constructeurs français maintiennent leur part de marché au même niveau qu'en 1998 (57,2 %). Par ailleurs, le marché des voitures diesel progresse deux fois plus vite (+ 21,3 %) et représente 44,1 % des immatriculations en 1999 contre 10 % en 1980.

En 1999, les ventes de voitures particulières dans l'Union européenne s'élèvent à 14,6 millions de véhicules. Le marché français en représente 14,7 % et se situe au 4^e rang derrière l'Allemagne (26 %), l'Italie (16%) et le Royaume-Uni (15 %). Trois voitures sur dix sont de marques allemandes, deux sur dix sont françaises et une sur dix est japonaise [1].

En 1999, l'automobiliste français consacre en moyenne 38 481 F (5 866 €) pour sa voiture, soit une diminution annuelle de 0,6 %. L'achat du véhicule représente 34,9 % de ce budget, les frais de garage 19,3 %, l'entretien 15,8 %, les dépenses de carburant 18,9 % et l'assurance 7,6 %. Le poste carburant augmente de 17,3 %, alors que ceux de l'achat et de l'assurance reculent respectivement de 10,9 % et 6,8 % [5].

DÉFINITIONS

- **Voiture particulière.** En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicules utilitaires.** Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs routiers. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Construction automobile.** Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières, Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé aux deux tiers du coût de fabrication d'une automobile. En 1992, les dix premiers fabricants de pièces détachées concentrent 44 % des ventes de la branche. De l'autre côté de l'échelle, de petites unités spécialisées, souvent des entreprises sous-traitantes, produisent des biens incorporant de plus en plus une technologie de pointe. Les équipementiers français doivent répondre à plus d'exigences de la part des constructeurs et accroître leur productivité face à leurs concurrents, en particulier japonais, d'où la part croissante de leur chiffre d'affaires consacrée à la recherche-développement.

POUR EN SAVOIR PLUS

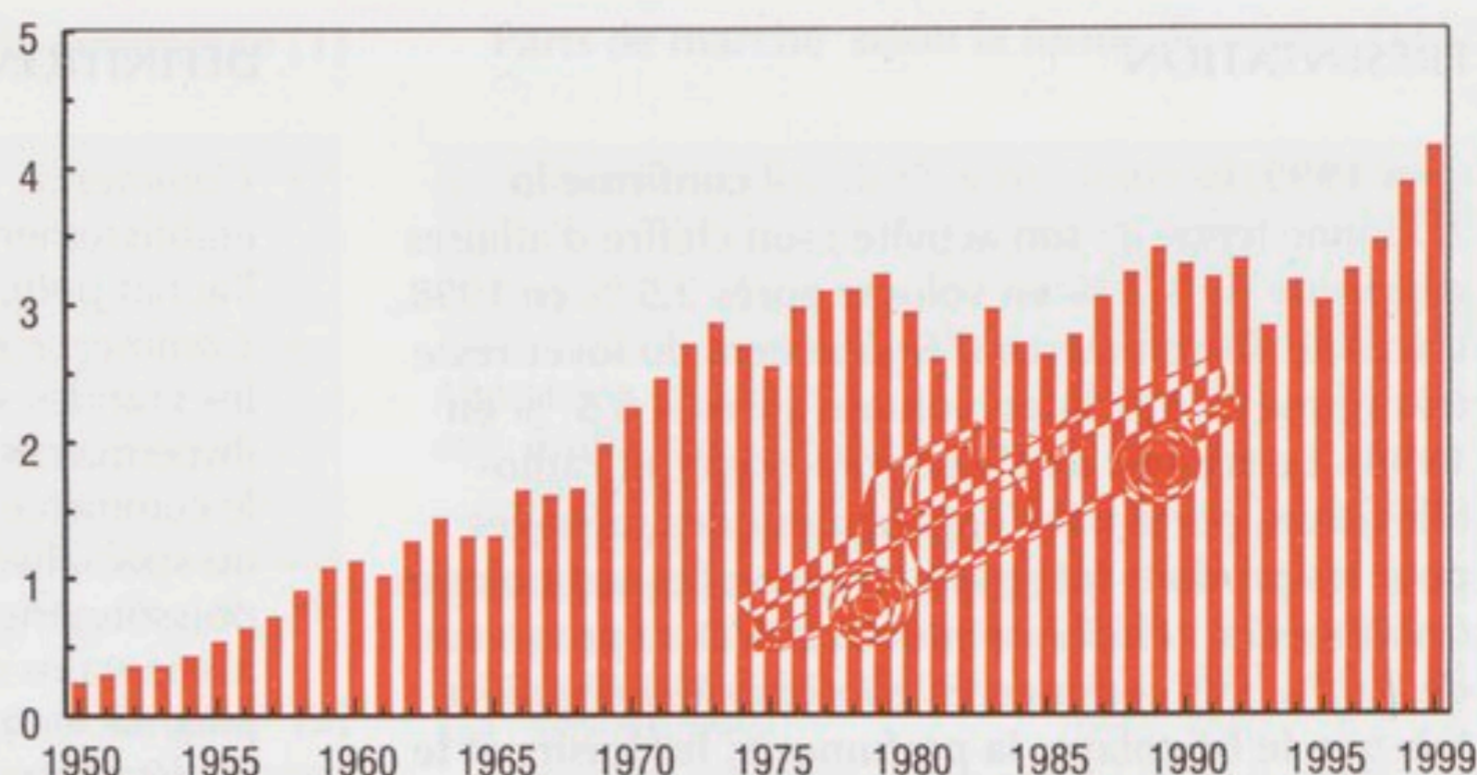
- INSEE-Première : « Automobile, carburants, réparation : 20 ans d'évolution de prix », n° 713, mai 2000 ; « L'industrie en 1999 », n° 711, mai 2000 ; « Pourquoi se passer de sa voiture ? », n° 607, septembre 1998.
- « L'automobile reine du monde », *Futuribles*, n° 238, janvier 1999.

SOURCES

- [1] Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
- [2] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee.
- [3] Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA).
- [4] « Les échanges extérieurs de la France en 1999 », INSEE-Première, n° 719, juin 2000.
- [5] L'argus de l'automobile du 27 avril 2000.

Évolution de la production automobile française [1] [2]

millions de voitures particulières et commerciales



Production des constructeurs français [1] milliers

	1998	1999	Var. %
Voitures particulières	3 887,4	4 156,6	6,9
soit : Renault	1 942,7	1 981,9	2,0
Peugeot	1 147,3	1 328,7	15,8
Citroën	797,4	845,9	6,1
Véhicules utilitaires	583,9	602,0	3,1
dont : Renault	258,9	280,6	8,4
Peugeot	163,4	168,2	2,9
Citroën	161,6	153,2	-5,2
Véhicules industriels	44,9	43,4	-3,5
Autocars et autobus	2,9
Ensemble	4 519,1	4 801,9	6,3

Production mondiale de véhicules en 1999 [1]

	Tous véhicules milliers	Voitures particu. %	Véhic. util. légers %
General Motors	8 235	64,1	35,8
Ford	6 664	52,5	46,6
Toyota	5 496	79,0	20,3
Daimler-Chrysler	4 823	43,2	50,1
Volkswagen (groupe)	4 786	95,0	4,7
Fiat-Iveco	2 624	84,9	10,8
PSA	2 515	86,8	13,2
Nissan	2 457	77,8	21,3
Honda	2 425	92,7	7,3
Renault	2 345	84,5	11,7
Autres	12 288	68,0	21,0
Total	54 658	70,7	25,6

Densité automobile* [1]

	1985	1990	1998
État-Unis	708	752	784
Italie	412	507	607
Canada	559	617	594
Japon	375	456	565
Allemagne	450	512	556
France	446	495	545
Royaume-Uni	379	454	490
Belgique	363	419	490
Espagne	276	403	483
Suède	400	455	448
Pologne	117	160	259
Argentine	173	180	182
Corée du sud	25	71	239
Turquie	27	37	102
Chine	3	5	10
Inde	3	5	7

* Nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1 000 habitants.

Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [1]

	1998 milliers	1999 milliers	%
Total France	1 112	1 228	57,2
PSA	548	625	29,1
soit : Peugeot	322	390	18,2
Citroën	225	235	11,0
Renault	564	603	28,0
Total étranger	831	920	42,8
dont : Volkswagen	139	158	7,4
Ford	134	149	6,9
Opel	121	141	6,6
Fiat	114	104	4,8
Mercedes	36	41	1,9
Toyota	29	41	1,9
Seat	32	38	1,8
Audi	33	37	1,7
BMW	28	31	1,4
Nissan	28	26	1,2
Rover	23	25	1,2
Total	1 944	2 148	100,0
dont : Diesel	781	947	44,1

Immatriculations de voitures particulières dans l'Union européenne en 1999 [1] [3]

	milliers	Évolution 1999/98 %	Marques françaises %	Marques japonaises %
Allemagne	3 802	1,8	10,7	10,7
Italie	2 332	-1,2	14,6	7,4
Royaume-Uni	2 198	-2,2	19,0	15,2
France	2 148	10,5	57,2	5,2
Espagne	1 408	18,1	35,4	6,0
Pays-Bas	611	12,7	19,3	19,3
Belgique	490	8,3	27,2	13,9
Autriche	314	6,2	13,4	18,1
Suède	295	16,5	8,5	15,2
Portugal	273	9,8	27,9	11,4
Grèce	262	45,3	18,0	26,4
Irlande	174	19,6	12,1	31,0
Danemark	144	-11,7	22,3	25,1
Finlande	136	8,4	15,4	25,7
Luxembourg	40	12,7	27,2	12,4
Total	14 627	5,1	23,4	11,1

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1999, le **commerce de détail** confirme la bonne tenue de son activité ; son chiffre d'affaires augmente de 3,2 % en volume après 3,5 % en 1998. L'activité du commerce d'équipement du foyer reste très ferme (+ 5,4 % en volume après + 6,5 % en 1998). Le secteur de l'électroménager et radio-télévision, porté par l'engouement des ménages pour les produits intégrant les nouvelles technologies (multimédia, téléphone mobile, DVD...) progresse de 8,6 %. Les commerces en expansion régulière tels que le bricolage, la parfumerie, les loisirs et le sport croissent à un rythme soutenu. La croissance de la pharmacie continue sur sa lancée de 1998 (+ 4,5 %). Le petit commerce alimentaire de proximité reste stable ; le recul subi pendant plusieurs années est stoppé depuis 1998.

Les **hypermarchés** et **supermarchés** maintiennent une croissance élevée (+ 4,3 % en volume, après + 3,3 % en 1998) et réalisent 64 % des ventes de produits alimentaires, malgré le ralentissement des **ouvertures** de magasins (88 contre 104 en 1998). Aucun hypermarché n'a été ouvert en 1999 et les ouvertures de supermarchés sont peu nombreuses. Les deux tiers de ces nouveaux supermarchés portent une enseigne de **maxidiscompte**.

Le **commerce et la réparation automobile** renouvelle une progression exceptionnelle pour la deuxième année consécutive (+ 6,0 % en volume après + 6,8 % en 1998). Les ventes de véhicules automobiles augmentent de 7 % et représentent 71 % du chiffre d'affaires de ce secteur.

Les ventes du commerce de gros sont de nouveau très dynamiques : + 7,1 % en volume après + 8 % en 1998 et + 6 % en 1997. Le **commerce de gros** des biens d'équipement professionnel progresse de 16,1 %. Ce secteur bénéficie de la franche reprise de l'investissement des entreprises et de l'accélération de la demande des particuliers, notamment en micro-ordinateurs. Stimulées par une forte baisse des prix (- 18 %, dont - 26 % sur les micro-ordinateurs), les ventes des grossistes en matériel de bureau et informatique augmentent de 37 %.

La bonne santé du **commerce** se traduit par une importante hausse de l'emploi. Entre fin 1998 et fin 1999, les effectifs salariés s'accroissent de 2,7 %, soit 69 000 emplois créés dont 33 000 dans le commerce de détail [1].

DÉFINITIONS

- **Commerce.** Regroupe les entreprises ou établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en état.
- **Commerce de détail et réparation.** Il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de petite surface ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries, poissonneries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, librairie, pharmacie, sport et loisirs, bricolage...), le commerce de détail non alimentaire non spécialisé (grands magasins...), le commerce de détail hors magasin (marchés, ventes par correspondance...) et la réparation d'articles personnels et domestiques.
- **Commerce et réparation automobile.** Il comprend les activités de commerce de gros et de détail en produits liés à l'automobile (véhicules, motocycles, équipements, carburants), ainsi que l'entretien et la réparation automobile.
- **Commerce de gros.** Il comprend notamment la vente pour compte propre de biens à des détaillants ou à des entreprises, et se décompose en cinq postes : produits agricoles bruts ; produits alimentaires ; biens de consommation non alimentaires ; biens intermédiaires non agricoles ; biens d'équipement professionnel.
- **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².
- **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 200 m². Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte.** Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes (120 à 400 m²) ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m²) ; enfin, un petit nombre d'entre eux font partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m²).
- **Ouvertures d'hypermarché ou de supermarché.** La loi Raffarin du 5 juillet 1996 (relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat) a modifié la loi Royer de 1973. Désormais, sont soumises à autorisation toute création de magasins de plus de 300 m² et toute extension de surface. Par ailleurs, les changements de secteur d'activité des magasins de surface supérieure à 2 000 m² sont également soumis à autorisation. Ce seuil est ramené à 300 m² lorsque l'activité nouvelle du magasin est à prédominance alimentaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

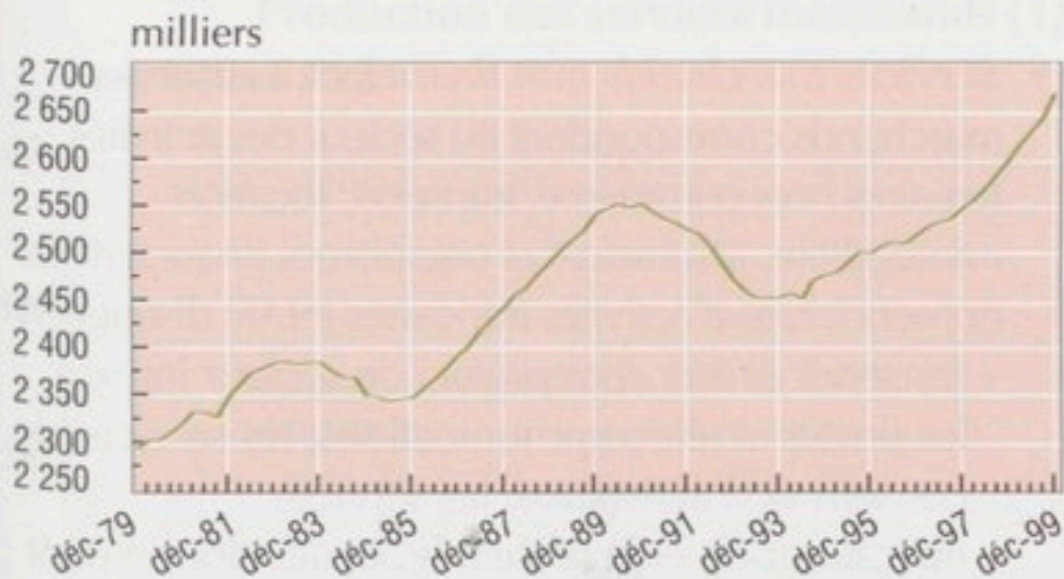
- « Les réseaux de commercialisation du bricolage », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 159, mars 1999.
- « Le commerce en 1998 », *Synthèses*, n° 34-35, avril 2000.
- *INSEE-Première*, « De la grande surface au marché : à chacun ses habitudes », n° 636, mars 1999 ; « Grandes surfaces alimentaires : vers le modèle américain en matière de services ? », n° 686, décembre 1999.

- *Statistiques en bref, série Industrie commerce et service*, Eurostat : « Le commerce de détail alimentaire en Europe », n° 29-1999 ; « Le commerce de détail non alimentaire en Europe », n° 30-1999.

SOURCES

- [1] *INSEE-Première*, « Le commerce en 1998 », n° 708, avril 2000.
[2] Division Commerce, INSEE.

Effectifs salariés de l'ensemble du commerce [1]



L'activité dans le commerce de gros* [2]

	Évolution du CAHT en volume %		Valeur 1999 HT Mds de F
	1998/97	1999/98	
Produits agricoles bruts	1,6	2,3	272
Produits alimentaires	3,7	2,5	582
Biens de consommation non alim.	9,0	8,0	509
Biens intermédiaires non agricoles	6,6	5,2	555
Biens d'équipement professionnel	19,0	16,1	541
Ensemble	8,2	7,1	2 479

* Évolution des ventes de marchandises HT, hors intermédiaires.

L'activité dans le commerce de détail* [1] [2]

Formes de vente	Évolution du CATTTC en volume %		Valeur 1999 TTC Mds de F
	1998/97	1999/98	
Alimentation spécialisée (1)	-0,2	-0,2	156
soit : Boulangeries-pâtisseries	0,5	-1,2	58
Bougeries-charcuteries	-1,4	0,5	52
Autres magasins d'alim. spécialisée	0,4	0,1	46
Petites surfaces d'alimentation générale (2)	0,8	-0,9	92
Grandes surfaces d'alimentation générale	3,3	4,3	918
Grands magasins (3)	4,2	2,8	38
Pharmacies et com. d'articles médicaux	5,0	4,5	158
Magasins non alimentaires spécialisés	4,7	3,4	693
soit : Équipement de la personne	2,8	0,4	166
Équipement du foyer	6,5	5,4	162
Aménagement de l'habitat	3,3	4,1	122
Parfumerie, loisirs, sports	5,0	3,1	134
Autres magasins spécialisés	6,3	4,3	109
Commerce hors magasin	3,1	0,5	114
soit : Vente par correspondance	3,9	0,8	53
Autres	2,3	0,3	61
Réparation d'articles personnels et dom.	0,9	-2,1	14
Ensemble	3,5	3,2	2 184

(1) Y c. artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries ;
 (2) Sont inclus les magasins de produits surgelés ; (3) Sont inclus les autres magasins non spécialisés. * Y c. l'artisanat à caractère commercial.

Hypermarchés et supermarchés* [2]

	Nombre de magasins		Surface de vente milliers de m ²	
	*1999	*2000	*1999	*2000
Hypermarchés	1 135	1 151	6 491	6 610
soit : Grandes entreprises	566	568	4 252	4 291
Indépendants	569	583	2 239	2 319
Supermarchés**	8 000	8 000

* Situation au 1^{er} janvier. ** Estimations.

Parts de marché selon la forme de vente* [1] [2]

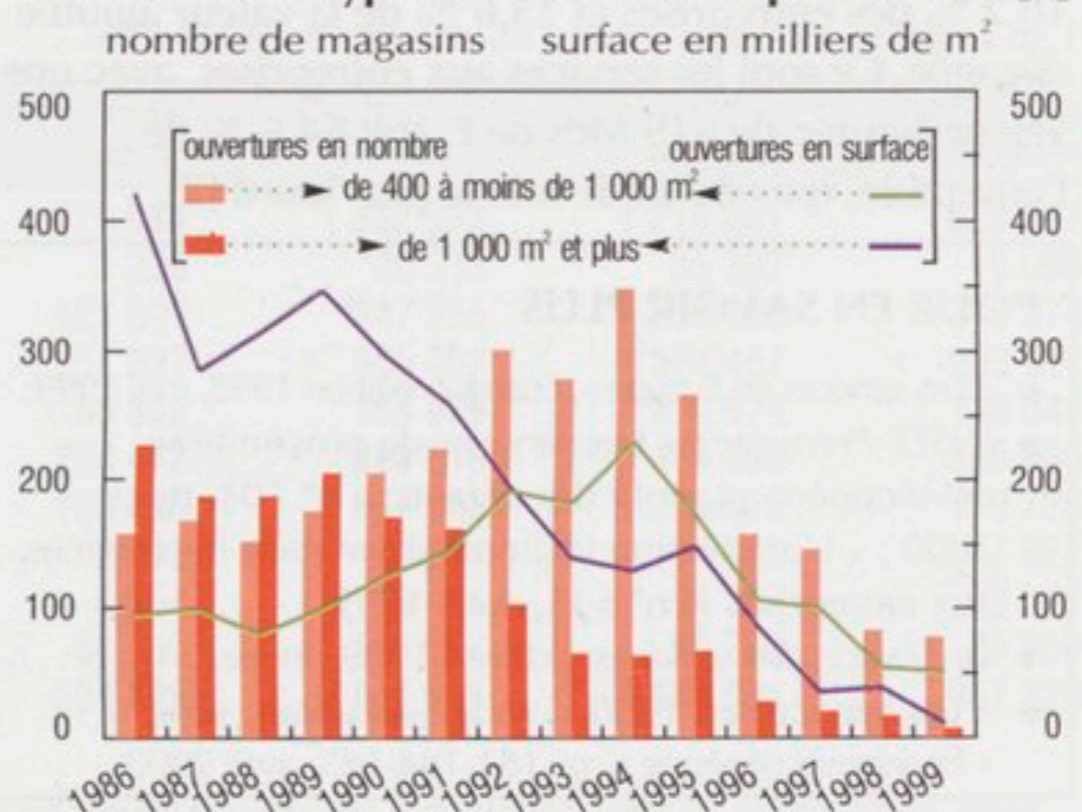
Formes de vente	Produits alimentaires (hors tabac)		Produits non alimentaires	
	1994	1999	1994	1999
Alimentation spécialisée**	19,4	16,8	0,2	0,2
soit : Boulangeries-pâtisseries	7,5	6,5	///	///
Bougeries-charcuteries	7,6	6,2	///	///
Autres magasins d'alim. spéc.	4,3	4,1	///	///
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	10,3	9,3	0,8	0,5
Grandes surfaces d'alim. générale	62,0	64,7	18,8	20,0
soit : Supermarchés	28,3	29,0	6,2	6,7
Magasins populaires	1,0	1,0	0,4	0,3
Hypermarchés	32,7	34,7	12,2	13,0
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	0,3	0,4	2,1	2,1
Pharmacies et com. d'articles méd.	0,2	0,2	9,0	9,7
Magasins non alimentaires spécialisés	0,2	0,3	42,8	42,0
Commerce hors magasin	3,9	4,0	5,4	4,9
soit : Vente par correspondance	0,3	0,3	3,3	3,0
Autres	3,6	3,7	2,1	1,9
Réparation d'art. person. et dom. (1)	///	///	0,9	0,8
Ensemble commerce de détail et artisanat	96,4	95,7	79,0	79,3
Ventes au détail du com. automobile (2)	0,2	0,5	15,2	16,0
Autres ventes au détail (3)	3,4	3,8	5,8	4,7
Ensemble des ventes au détail	100,0	100,0	100,0	100,0

* Hors véhicules automobiles. ** Y c. l'artisanat commercial.
 (1) Pour leurs ventes au détail et leurs prestations de réparation.
 (2) À l'exclusion des ventes et réparations de véhicules automobiles.
 (3) Ventes au détail d'autres secteurs : cafés-tabac, grossistes, ventes directes de producteurs, ...

L'activité dans le commerce et la réparation automobile [2]

	Évolution du CATTTC en volume %		Valeur 1999 TTC Mds de F
	1998/97	1999/98	
Com. de véhicules automobiles	7,7	7,0	638
Entretien et réparation automobile	3,8	2,2	93
Com. de gros d'équipements automobiles	6,3	5,0	73
Com. de détail d'équipements automobiles	4,3	3,8	28
Com. et réparation de motocycles	8,5	5,1	27
Com. de détail de carburants	2,4	2,2	41
Ensemble	6,8	6,0	900

Ouvertures d'hypermarchés et de supermarchés [2]



secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1999, les activités tertiaires, et plus particulièrement les **services marchands**, tirent la croissance de l'économie française. Impulsée par la demande intérieure, leur production augmente de 5,1 % en volume, après + 4,5 % en 1998 et + 3,0 % en 1997. Depuis 1990, la croissance moyenne des services marchands (+ 2,2 % par an) est plus rapide que celle de l'ensemble de l'économie (+ 1,8 %). La création nette d'emplois s'élève à 175 000, soit une hausse de 4,2 % contre + 5,2 % en 1998.

La production des **services aux entreprises** augmente de 7,6 % en volume. Les activités de conseils et assistance sont dynamiques. En effet, l'échéance de l'an 2000, le développement d'Internet, la reprise confirmée de l'immobilier et les mouvements de restructuration sont générateurs de croissance. Ainsi, les services de conseils en systèmes informatiques s'accroissent de 13,8 % et la réalisation de logiciels de 17,7 %. Les postes télécommunications poursuivent leur progression (+ 8,9 %), avec l'expansion de la téléphonie mobile et les baisses de tarifs liées à l'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications. La croissance des **services aux particuliers** est portée par les activités de radio et télévision (+ 12 %) grâce aux ventes d'espaces publicitaires. La croissance ralentit pour les jeux de hasard et d'argent et pour les hôtels et restaurants. L'activité des agences de voyage recule de 0,8 %. **La promotion et gestion immobilières** progresse de 4,8 % après + 2,4 % en 1998. La forte reprise des transactions dans le logement ancien profite aux agences immobilières (+ 12,7 %) [1].

En 1997, l'ensemble des **services marchands non financiers** recensés par l'**enquête annuelle d'entreprise** représente environ 590 000 entreprises ; elles réalisent 1 950 Mds de F de chiffre d'affaires, dégagent 957 Mds de F de valeur ajoutée et emploient 3,4 millions de personnes. Les services aux particuliers représentent près de la moitié des entreprises (46,5 %), mais moins du quart de la valeur ajoutée (22 %). Les activités immobilières représentent 10,2 % des entreprises et 13,6 % de la valeur ajoutée dégagée. Ce sont les services aux entreprises, avec une valeur ajoutée de 619 Mds de F, soit 64,6 % de l'ensemble, qui pèsent de loin le plus lourd [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les services en Europe », Eurostat, édition 1998, mai 1999.
- *INSEE-Première* : « Les services de proximité se développent au profit des enfants », n° 704, mars 2000 ; « L'innovation technologique dans les services aux entreprises », n° 635, mars 1999.
- *La France des services*, édition 1999, Insee.
- « Les services en 1998 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 183-184-185, avril 2000.

DÉFINITIONS

- **Services marchands non financiers.** Les services marchands correspondent au secteur des activités tertiaires hors commerce, transport, location immobilière, assurances et organismes financiers. La nomenclature d'activités françaises (NAF) distingue :
 - **les services aux entreprises** : ce secteur intègre les postes et télécommunications, les services de conseils et d'assistance, les services opérationnels et la recherche et développement ; il réalise 70 % de la production totale ;
 - **les services aux particuliers** : ils comprennent les hôtels et restaurants, les agences de voyage, les activités culturelles, récréatives et sportives et les services personnels tels que la coiffure et la blanchisserie ; leur production s'élève à 23 % de l'ensemble ;
 - **la promotion et gestion immobilières** : elles regroupent les promoteurs, les agences immobilières, les marchands de biens et administrateurs d'immeubles ; ces activités représentent 7 % de la production.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands non financiers, tels que définis ci-dessus, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. L'échantillon de cette enquête, qui est exhaustive pour les entreprises de plus de 30 salariés et plus ou de plus de 30 millions de francs de chiffre d'affaires, compte quelque 80 000 entreprises ; depuis 1997, il inclut les organismes mutualistes et les associations ayant au moins un salarié et exclut les sociétés civiles de moyens et les GIE sans salarié.
- **Effectif salarié moyen.** Moyenne des effectifs salariés trimestriels en équivalent temps plein.
- **Effectif non salarié moyen.** Nombre d'employés non salariés moyen calculé en équivalent temps plein.
- **Chiffre d'affaires.** Montant global des ventes de biens et services.
- **Valeur ajoutée.** Solde des opérations de production de l'entreprise. Elle s'obtient ainsi : (chiffre d'affaires + production immobilisée + variation de stocks) - (achats de biens et services + charges externes).

- « Les services en 1998 – Rapport sur les comptes », *Synthèses*, Statistique publique, n° 33, avril 2000.

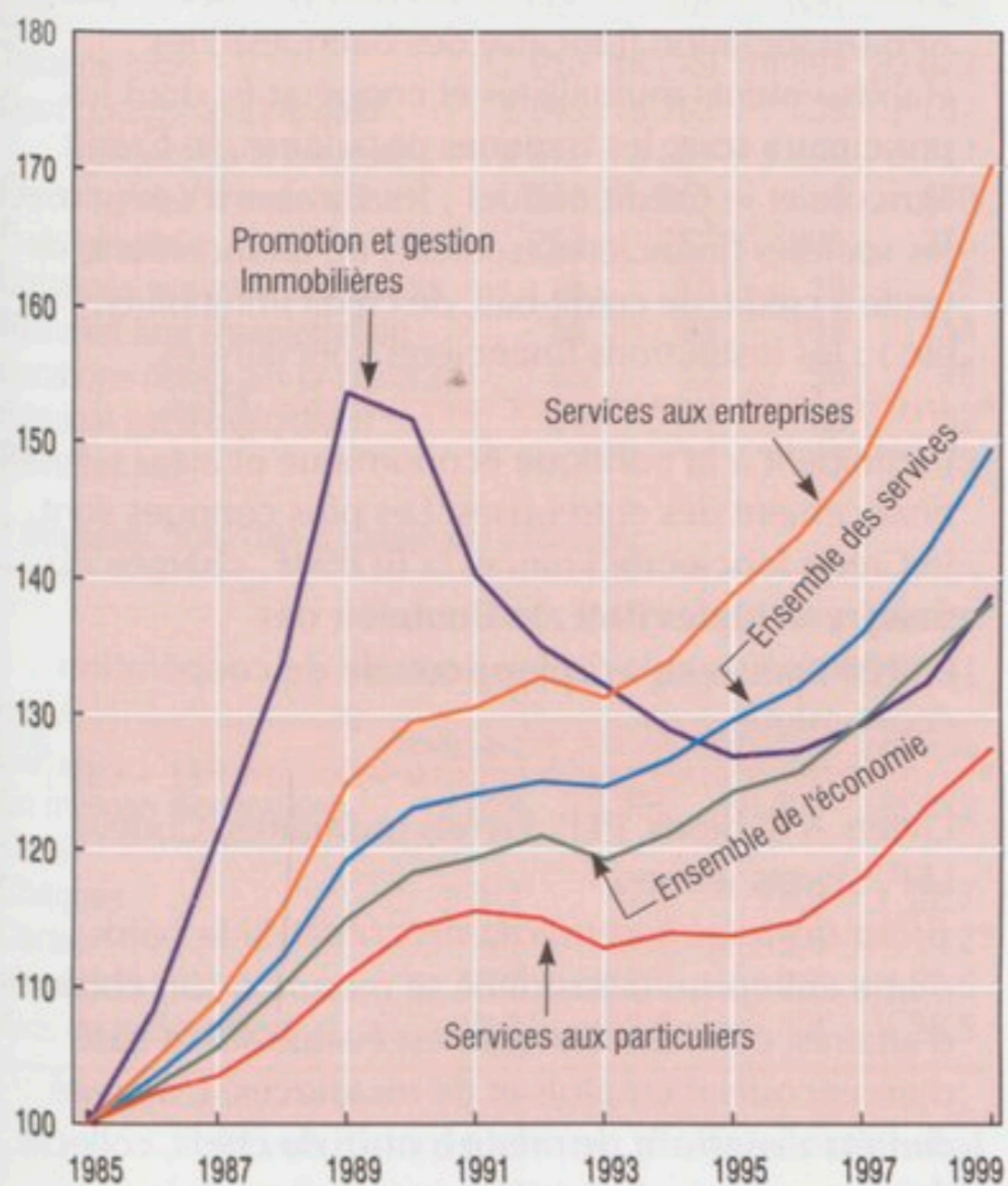
SOURCES

- [1] « Les services marchands en 1999 », *INSEE-Première*, n° 725, juillet 2000.
[2] Division Services, Insee.

SERVICES NON FINANCIERS 18.2

Production des services marchands [1]

base 100 en 1985



Croissance* des services marchands en 1999 [1]

indices base 100 en 1990

	1995	1997	1998	1999	1999/98 en %
Services marchands	105,6	111,1	116,2	122,1	5,1
Autres activités tertiaires marchandes **	105,9	111,2	113,4	116,9	3,1
Industrie manufacturière	106,9	114,2	120,8	124,7	3,2
Agriculture, IAA, énergie, BTP	101,2	101,7	103,4	106,2	2,7
Ensemble de l'économie	105,0	109,9	113,7	117,3	3,2

* Évolution de la production par branche en volume.

** Commerce, transports, banques, assurances...

Production des principaux services marchands en 1999 [1]

taux d'évolution annuel en volume (%)

Activités informatiques	13,5
Activités de radio et de télévision	12,0
Marchands de biens et agences immo.	11,4
Télécommunications	11,1
Travail temporaire	10,7
Location sans opérateur	10,7
Études de marché	8,6
Serv. div. aux entr., hors act. photo.	8,4
Recherche et développement	7,9
Blanchisserie, teinturerie	6,7
Conseil pour les affaires & la gestion	6,7
Act. architecture, métres, géomètres	6,1
Enquêtes et sécurité	5,8
Assainissement	5,4
Publicité	4,8
Autres act. cult., récréat. et sport.	4,0
Ingénierie, étud., contrôle, analyse techn.	3,9
Agences de presse	3,8
Activités de poste et de courrier	3,8
Soins de beauté et autres serv. person.	3,7
Activités juridiques	3,4
Jeux de hasard et d'argent	2,9
Activités de nettoyage	2,7
Hôtels et restaurants	2,7
Promotion immobilière	2,3
Activités cinématographiques et vidéo	2,2
Activités comptables	1,7
Activités photographiques	1,6
Location immobilière	1,4
Administration d'immeubles	0,4
Services funéraires	0,1
Agences de voyage	-0,8
Services de coiffure	-3,9

Services aux entreprises
Services aux particuliers
Activités immobilières

Principales caractéristiques des services marchands non financiers* en 1997 [2]

entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié moyen	Effectif salarié moyen	Chiffre d'affaires hors taxes	Valeur ajoutée hors taxes
Services aux entreprises	254 234	174 085	1 832 993	1 216 061	618 677
Télécommunications et courrier	1 838	1 239	20 335	35 397	6 093
Conseils et assistance	183 298	121 609	847 255	809 198	379 274
Services opérationnels	69 098	51 237	965 403	371 467	233 311
Activités immobilières**	59 792	55 852	188 979	278 974	130 541
Services aux particuliers**	273 260	294 472	820 010	455 466	208 005
Hôtels et restaurants	174 529	195 436	557 988	255 659	119 726
Agences de voyages	3 431	2 992	34 264	54 725	7 921
Activités audiovisuelles et agences de presse	7 356	6 054	64 401	94 283	49 372
Services personnels	87 944	89 990	163 357	50 799	30 986
Ensemble	587 286	524 409	2 841 982	1 950 501	957 223

* À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services.

** Les données relatives à l'exercice 97 des petites entreprises du secteur immobilier et des services aux particuliers sont obtenues à partir des sources administratives.

IB secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1998, l'activité des **établissements de crédit** toutes implantations confondues, progresse moins vite que les deux années précédentes, soit + 0,6 % après + 9,0 % en 1997 et + 6,0 % en 1996. Les opérations avec la clientèle se traduisent par une hausse de 2,0 % des encours de crédit (+ 5,0 % en 1997) et par l'accroissement des dépôts de 4,5 % (+ 8,1 % en 1997). Les taux d'intérêt se stabilisent à des niveaux très bas au cours de l'année 1998. Cette situation favorise un regain de crédits et notamment ceux de trésorerie aux particuliers (+ 7,3 %). Les sociétés concentrent 42 % des crédits, contre 32 % pour les particuliers. 35 % des crédits sont destinés à l'habitat et 30 % aux investissements. Près de 80 % des dépôts bancaires sont constitués par les ménages, et ils concernent, pour la majorité, les **comptes d'épargne à régime spécial** [3].

En 1998, le nombre de cartes bancaires s'élève à 33,9 millions d'exemplaires (+ 12 % par rapport à 1997). Les retraits d'espèces sur distributeurs automatiques de billets représentent 906 millions d'opérations (+ 8,5 %) pour un montant total de 347 Mds de F (+ 6,8 %). Les paiements par carte chez les commerçants, avec 2,6 Mds d'opérations, sont en hausse de 12 % et représentent un montant total de 794 Mds de F (+ 13 %). En dix ans, le **taux de fraude** a été divisé par 10 ; en 1998, il est de 0,018 % contre 0,18 % en 1988. Les transactions frauduleuses correspondent à 142 millions de francs [4].

En 1998, l'**assurance** française, avec un **chiffre d'affaires mondial** de 1 020 Mds de F (155,6 Mds d'€), recule de 7,1 % par rapport à 1997. Pour la première fois depuis 40 ans, le chiffre d'affaires des assurances de personnes baisse (- 14 % contre + 8 % en 1997). Celui de l'assurance-vie, qui subit les effets des mesures fiscales intervenues au cours des dernières années, diminue de 14 %. Celui des assurances de dommages connaît un nouveau repli (- 2 % après - 1 % en 1997), dû aux baisses de tarifs pratiquées sous l'effet d'une très vive concurrence [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref, série Industrie, commerce et services*, Eurostat : « Statistiques sur les établissements de crédit », n° 8-1999, « Statistiques des services d'assurance », n° 18-1999 et n° 1-2000.
- « L'innovation technologique dans les établissements de crédit et les sociétés d'assurances », *Le 4 pages*, Sessi, n° 95, septembre 1998.
- « Développements récents en matière de monnaie électronique », *Bulletin de la Banque de France*, n° 72, décembre 1999.

DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue les banques AFB (Association française des banques) ; les établissements mutualistes et coopératifs, dont les principaux sont, les Banques populaires, le Crédit agricole et le Crédit mutuel ; les Caisses d'épargne ; les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ; les institutions financières spécialisées.
- **Institutions financières spécialisées.** Elles participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, la BDPME, chargée du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Comptes d'épargne à régime spécial.** PEL - CEL, Livrets A et bleus, PEP, Livrets ordinaires, Codevi, LEP, Livrets jeunes.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires des assurances.** Total des encaissements de cotisations (ou primes), y compris les cotisations acceptées en réassurance.
- **Chiffre d'affaires mondial.** Total des cotisations d'assurances collectées par les sociétés d'assurances françaises et étrangères opérant sur le marché français et par les filiales et succursales des sociétés françaises opérant à l'étranger ainsi que par les sociétés de réassurance.
- **Réassurance.** Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client, se couvre de tout ou partie du risque, en se faisant assurer à son tour par une ou plusieurs autres compagnies.
- **Zone euro.** Voir définition au mot-clé 19-3.
- **Taux de fraude.** Montant total des transactions frauduleuses rapporté au montant total des paiements par carte en France (en %).

- *Rentabilité des banques. Comptes des banques 1998*, OCDE, août 1998.

SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux - Les Échos*, Hors série, novembre 1999.
- [2] *L'assurance française en 1998*, Fédération Française des Sociétés d'Assurances.
- [3] *La banque en chiffres*, 1998, Association Française des Banques.
- [4] Groupement des cartes bancaires, Internet, janvier 2000. (www.cartes-bancaires.com)

Résultats des établissements de crédit* [3]

milliards de F

	1995	1996	1997	1998
Total du bilan	17 216	18 249	19 894	20 022
Dont : crédits à la clientèle	6 843	6 703	7 039	7 182
dépôts de la clientèle	4 812	5 059	5 469	5 717
Produit global d'exploitation	356	365	396	430
Frais généraux	252	257	265	275
Dotations aux amortissements	15	15	13	15
Résultat brut d'exploitation	89	93	118	140
Dotations nettes aux provisions	65	52	50	48
Résultat net d'exploitation	24	41	68	92
Résultat net	7	16	43	73

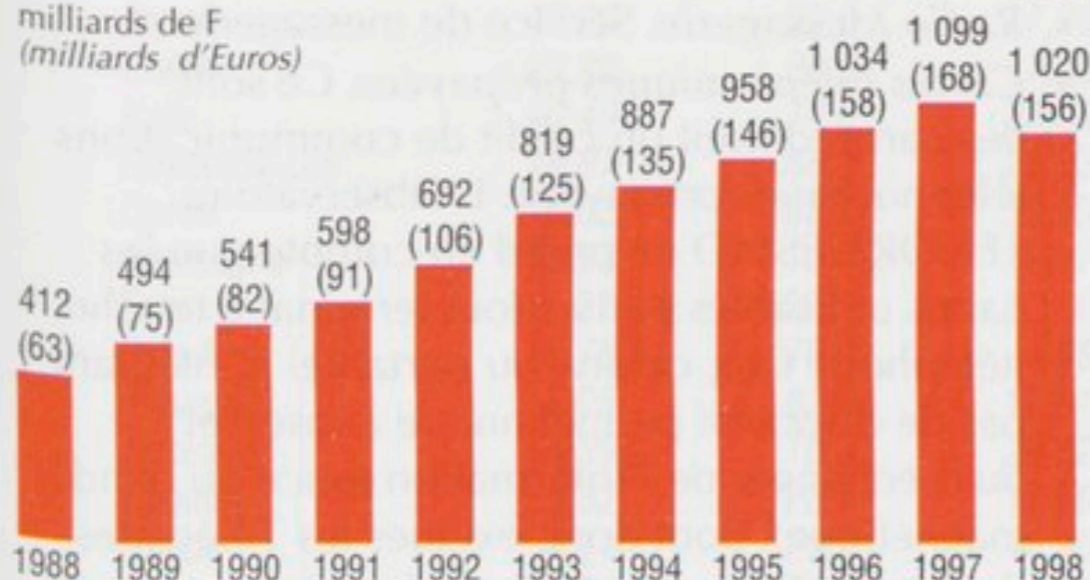
* Métropole, DOM-TOM et succursales à l'étranger.

Paiements autres qu'en espèces dans quelques pays en 1997 [3]

	Allemagne	France	États-Unis	Zone euro
En millions d'opérations	12 829	10 655	86 401	33 932
En %				
Chèques	5,7	47,5	76,5	22,7
Cartes	4,1	21,6	19,5	14,2
Virements	48,2	17,5	2,6	36,6
Avis de prélèvement	42,0	13,4	1,4	26,5

Évolution du chiffre d'affaires mondial de l'assurance française [2]

milliards de F
(milliards d'Euros)



Résultats des sociétés d'assurances opérant en France* [2] milliards de F

	Assurances de dommages		Assurances-vie et mixtes	
	1997	1998	1997	1998
Ressources totales	297,7	298,5	738,8	691,6
Cotisations brutes	274,4	271,2	539,4	458,6
Dotations aux provisions de cotisations	-1,3	-0,5	///	///
Produits nets des placements	21,9	25,3	197,6	231,4
Autres produits	2,7	2,5	1,8	1,6
Charges totales	282,4	292,9	729,2	680,1
dont : Charges de sinistres	197,5	202,5	224,3	257,9
Charges des provisions	19,3	24,2	301,8	200,4
Résultat technique avant réassurance	15,3	5,6	9,6	11,5
Charges de réassurance	42,3	43,9	14,4	12,9
Cotisations aux réassureurs	-46,0	-43,2	-14,4	-14,4
Résultat technique après réassurance	11,6	6,3	9,6	10,0
Produits des placements alloués	7,1	8,1	4,5	4,2
Autres	-9,8	-11,9	-4,4	-4,2
Résultat net comptable	8,9	2,5	9,7	10,0

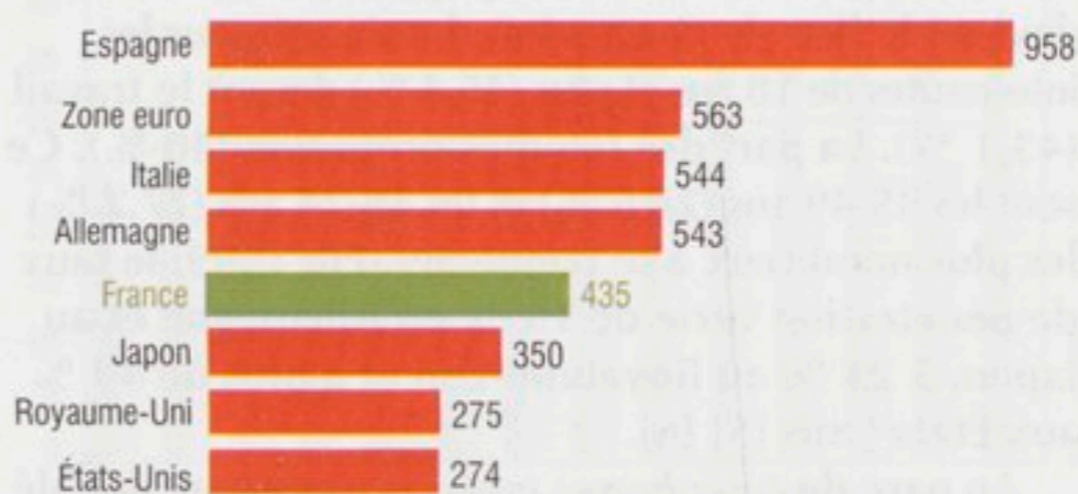
* À l'exception des succursales de l'EEE (Espace Économique Européen).

Principales banques européennes en 1998 [1]

milliards de F

	Total du bilan	Fonds propres	Résultat net
1 Deutsche Bank (D)	4 110,3	124,8	11,1
2 UBS (CH)	3 863,0	132,5	12,4
3 Bayerische Vereinsbank (D)	3 022,2	89,9	12,6
4 HSBC (GB)	2 998,7	170,1	26,8
5 ABN AMRO (NL)	2 826,8	70,3	12,0
6 Crédit Suisse (CH)	2 659,0	97,3	12,6
7 Crédit agricole (F)	2 562,5	146,8	12,3
8 Société générale (F)	2 496,4	70,2	4,1
9 Dresdner Bank (D)	2 397,4	86,4	6,1
10 Barclays (GB)	2 186,7	78,9	13,3
11 Commerzbank (D)	2 139,8	78,6	5,8
12 BNP (F)	2 130,8	77,7	7,3

Nombre de guichets bancaires permanents en 1997 pour 1 million d'habitants [3]



Premières sociétés d'assurance européennes en 1998 [1] milliards de F

	Primes	Fonds propres	Résultat net
1 Axa (F)	309,0	123,2	10,0
2 Allianz (D)	270,4	148,9	11,9
3 Munich RE (D)	167,1	32,9	2,9
4 Zurich Allied (CH)	159,9	142,7	5,0
5 Legal & General (GB)	158,7	26,9	4,1
6 Generali (I)	158,3	44,5	5,9
7 CGU (GB)	157,4	90,1	5,0
8 ING (NL)	134,1	190,7	17,5
9 Prudential (GB)	112,1	32,4	8,8
10 CNP (F)	103,4	20,3	1,8
11 Royal & Sun Alliance (GB)	96,5	72,4	4,6
12 AGF (F)	87,8	42,0	3,3

Structure des encaissements de l'assurance française métropolitaine* [2] en %

	1972	1990	1995	1998
Vie	22,2	42,4	59,1	60,2
Automobile	40,1	18,2	13,4	13,5
Dommages aux biens	14,5	11,9	8,7	8,7
Dommages corporels	10,4	9,0	8,2	8,7
Bons de capitalisation	2,9	10,3	3,9	2,4
Responsabilité civile	5,4	2,2	1,5	1,6
Transports	3,4	1,8	1,6	1,0
Construction	-	1,0	0,6	0,9
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,8	0,8
Divers	1,1	2,2	2,2	2,2

* Affaires directes (non compris réassurance).

secteur tertiaire

PRÉSENTATION

L'activité de la **presse** en 1998 s'est traduite par un chiffre d'affaires de 63,6 Mds de F (9,7 Mds d'€), en hausse de 2,6 % par rapport à 1997 ; la progression est due au dynamisme des recettes publicitaires (+ 5,7 %). En revanche, la vente au numéro stagne dans la plupart des catégories de presse [2].

En 1999, les ventes de micro-ordinateurs, en France, atteignent 3,8 millions d'unités, dont un peu plus de 1 million pour les ménages. Le parc possédé par les ménages s'élève à 6,3 millions. Depuis trois ans, la progression du nombre d'**internauts** se poursuit à un rythme élevé. Avec 46 % de hausse entre le 1^{er} trimestre 1999 et le 1^{er} trimestre 2000, la France compte 6,7 millions d'internauts de 18 ans et plus (7,2 millions de 15 ans et plus) contre 1 million en 1997, soit plus de 10 % de la population. Le domicile devient le lieu de connexion dominant pour les internautes de 18 ans et plus (45,4 %) devant le travail (43,1 %). La part des femmes progresse (40 %). Ce sont les 35-49 ans (28,6 %) et les 18-24 ans (27,2 %) les plus nombreux à se connecter. Fin 1999, le taux de pénétration varie de 15 % en Allemagne et au Japon, à 24 % au Royaume-Uni et à plus de 40 % aux États-Unis [5] [6].

Le parc de **téléphones mobiles** a presque doublé en 1 an et compte, au 31 mars 2000, 22,6 millions d'abonnés soit plus d'un Français sur trois. Les parts de marché des trois **opérateurs** s'établissent ainsi : 48,3 % pour France Télécom, 35,6 % pour Cégétel - SFR et 16,1 % pour Bouygues Télécom. La **radio messagerie** reste stable à 2,7 millions d'abonnés. Les pays scandinaves possèdent les taux d'équipement les plus élevés ; au 1^{er} février 2000, ils sont de 67 % en Finlande, 63 % en Norvège et de 58 % en Suède [1] [4].

Fin 1999, le nombre de publiphones s'élève à 240 000, dont 95 % sont à cartes. Selon l'observatoire TENOR/CESMO des **cartes téléphoniques prépayées**, le marché français est en très forte expansion ; de moins de 2 millions en 1997, il passe à 10,5 millions en 1998, puis à 51 millions en 1999 et devrait atteindre 90 millions en 2000 [7] [8].

DÉFINITIONS

- **Presse quotidienne.** On distingue trois segments :
 - la presse nationale d'information générale et politique ;
 - la presse locale d'information générale et politique ;
 - la presse spécialisée : elle comprend la presse grand public et la presse technique et professionnelle.
- **Internaute.** Individu accédant à Internet quel que soit le lieu de connexion (domicile, travail, écoles, cybercafés, bibliothèques...). Médiamétrie distingue trois types d'internauts :
 - les occasionnels : une fois par mois et moins souvent ;
 - les réguliers : plus d'une fois par mois ;
 - les assidus : tous les jours ou presque.
- **Taux de pénétration du téléphone mobile.** Rapport du nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile à la population du pays.
- **Opérateurs.** Société de télécommunications ayant installé la ligne téléphonique de l'abonné.
- **Téléphone mobile** ou radiotéléphone.
- **Radio Messagerie.** Service de messagerie.
- **Cartes téléphoniques prépayées.** Ce sont des cartes offrant un crédit de communications téléphoniques prépayées. L'Observatoire TENOR/CESMO ne prend en compte que les cartes utilisables depuis tout terminal à touche (téléphone fixe, cabine ou portable) n'intégrant pas de dispositif permettant de conserver ou d'échanger de l'information (puce ou bande magnétique). Sont donc exclues les Télécartes de France Télécom ainsi que les cartes prépayées à puces des opérateurs de téléphonie mobile (cartes SIM).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le 4 pages, Sessi* : « L'Internet à domicile : branché et de plus en plus prisé », n° 128, mars 2000 ; « Technologies de l'information et croissance », n° 116, août 1999.
- *Annuaire statistique des télécommunications*, Union internationale des télécommunications (UIT), Genève.
- « Services de télécommunications en Europe », *Statistique en bref, Industrie commerce et services*, Eurostat, n° 9-1999.
- « La France à l'heure des technologies de l'information », *Problèmes économiques*, n° 2642, décembre 1999.

SOURCES

- [1] Autorité de régulation des télécommunications, Internet, avril 2000.
- [2] Tableaux statistiques de la presse, résultats 1998, SJTIC, juin 2000.
- [3] « La percée du téléphone portable et d'Internet », *INSEE-Première*, n° 700, février 2000.
- [4] International Telecommunication Union (ITU).
- [5] Tableau de bord de l'innovation, n° 3, avril 2000.
- [6] Baromètre Internet 24 000, *Médiamétrie*, mai 2000.
- [7] France Télécom, Internet, juin 2000.
- [8] Observatoire TENOR/CESMO des Cartes téléphoniques prépayées, Internet, mai 2000.

Informatique et téléphonie mobile dans quelques pays [1] [3]

taux d'équipement des ménages en%

	Ordinateur	Internet	Téléphone mobile*
Allemagne (1996)	29	...	25
Belgique (1998)	35	5	33
Canada (1998)	45	25	18
Danemark (1999) **	60	33	53
Espagne (1998)	24	...	40
États-Unis (1998)	37	26	26
Finlande (1999)	42	22	67
France (1999)	23	7	36
Grèce (1996)	8	...	39
Italie (1998)	20	...	48
Pays-Bas (1998)	55	...	45
Royaume-Uni (1998)	33	10	43

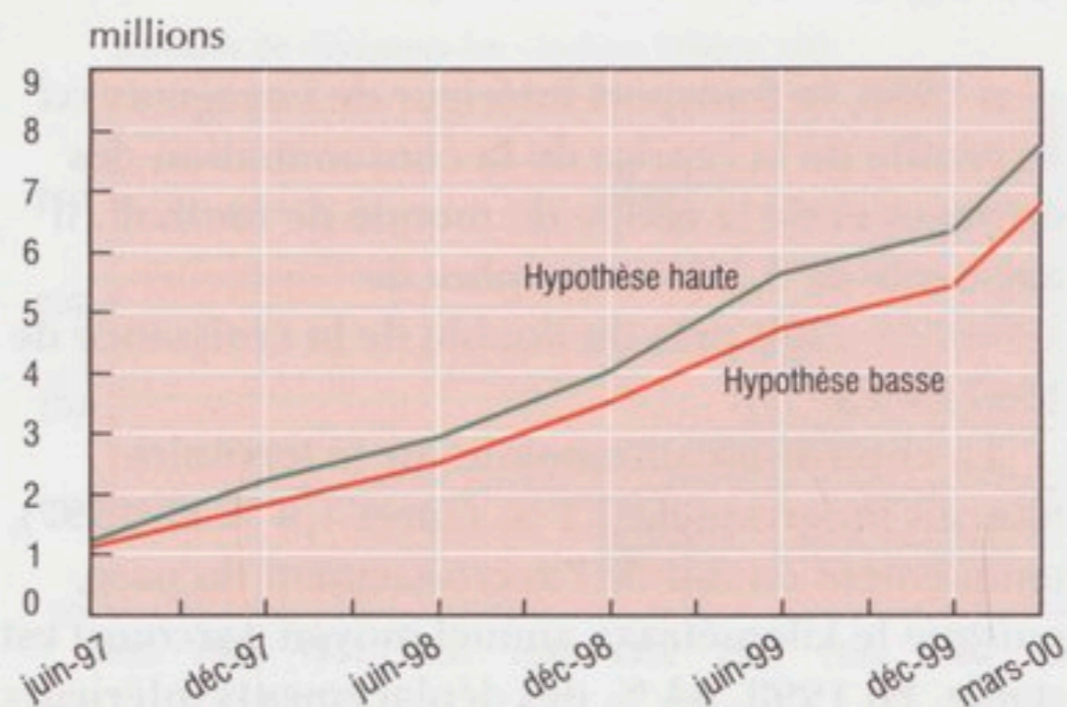
* Au 1^{er} février 2000, sauf États-Unis et Canada : 1998.

** Y c. équipement emprunté ou mis à disposition par l'employeur.

Le téléphone mobile dans le monde en 1998 [4]

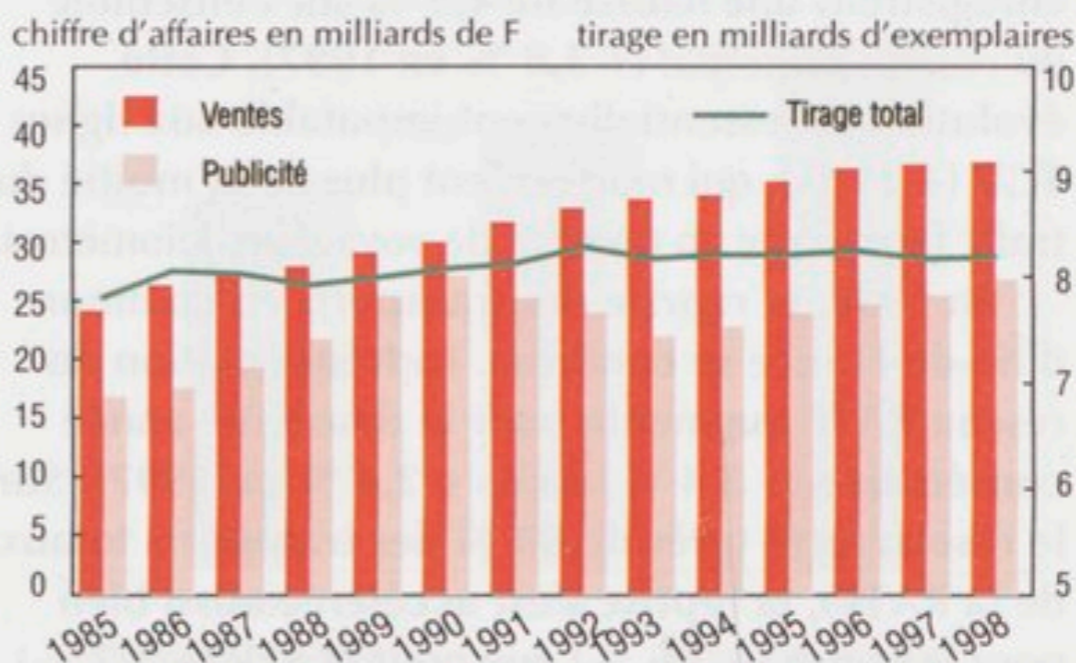
	Nombre d'abonnés en millions	Taux de croissance 1998/97 en %	Taux de pénétration pour 100 hab.
Monde	318,84	48,3	5,39
dont : États-Unis	69,21	25,1	25,60
Japon	47,29	23,6	37,38
Chine	23,86	80,3	1,90
Italie	20,49	74,6	35,53
Royaume-Uni	14,87	68,2	25,23
Corée	14,02	103,8	30,19
Allemagne	13,93	70,4	16,97
France	11,21	92,7	18,78
Brésil	7,76	76,4	4,68
Espagne	7,05	62,6	17,91
Australie	5,39	10,2	28,82
Canada	5,32	22,4	17,56
Suède	4,11	29,6	46,40
Turquie	3,51	117,8	5,25
Pays-Bas	3,35	95,2	21,29
Mexique	3,35	92,4	3,50
Hong-Kong	3,17	42,4	47,47
Portugal	3,08	104,1	30,89
Finlande	2,95	36,3	57,18
Argentine	2,82	40,5	7,81
Afrique du Sud	2,50	56,3	5,64

Nombre d'internautes* en France [5] [6]



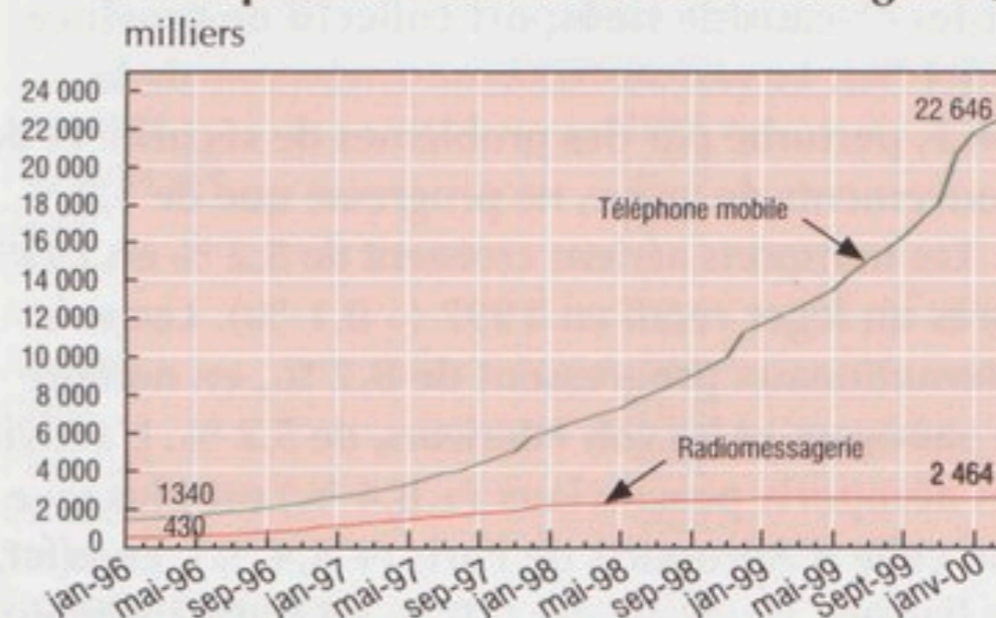
* Individu de 18 ans et plus s'étant connecté à Internet au moins une fois au cours du dernier mois.

Chiffre d'affaires* et tirage de la presse [2]



* chiffre d'affaires = ventes + publicité.

Évolution du parc d'abonnés en téléphones mobiles et radiomessagerie [1]



Presse quotidienne : tirage, diffusion et chiffre d'affaires [2]

	1985	1990	1997	1998
Diffusion totale annuelle (millions d'exemplaires)	3 021,0	2 996,3	2 839,7	2 879,6
Presse nationale d'info. générale et politique	625,7	567,8	481,9	489,3
Presse locale d'info. générale et politique	2 170,6	2 152,5	2 090,6	2 106,0
Presse spécialisée*	224,7	276,0	267,2	284,3
Chiffre d'affaires total (millions de F)	16 466,3	22 554,5	22 923,5	23 744,6
dont : Publicité (%)	39,4	47,5	39,2	40,8
Presse nationale d'info. générale et politique	4 677,2	6 807,8	6 033,4	6 390,1
dont : Publicité (%)	44,6	58,8	48,3	51,6
Presse locale d'info. générale et politique	10 405,8	13 748,0	15 320,4	15 704,6
dont : Publicité (%)	37,1	43,4	37,5	38,2
Presse spécialisée	1 383,3	1 998,7	1 569,8	1 649,9
dont : Publicité (%)	39,3	36,8	21,6	22,7

* Grand public et technique et professionnelle.

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1998, le transport intérieur de voyageurs profite de la reprise de la consommation des ménages et de la coupe du monde de football. Il augmente de 3,2 % en nombre de **voyageurs-kilomètres**, soit près du double de la croissance de 1997 (+ 1,8 %).

La circulation automobile sur le territoire français progresse de 3,1 % (après 1,9 % en 1997), uniquement du fait de l'accroissement du parc, puisque le kilométrage annuel moyen parcouru est stable. En 1998, 84 % des déplacements intérieurs de voyageurs sont effectués en voiture particulière ; (en 1954, elle en assurait déjà les deux tiers).

En 1998, les transports ferroviaires de voyageurs enregistrent une hausse de 4,9 % sur l'ensemble du **réseau principal** (+ 3,8 % en 1997). Cette évolution est essentiellement imputable aux lignes TGV (+ 11 %), qui représentent plus de la moitié du trafic ferroviaire en nombre de voyageurs-kilomètres.

En 1998, la reprise des transports en commun d'Île-de-France se confirme. La fréquentation du réseau RATP augmente pour la deuxième année consécutive (+ 3,4 %, après + 2,4 % en 1997). Sur le réseau ferré (près de 80 % des transports totaux de la RATP), la reprise s'est accélérée aussi bien pour le métro (+ 3,6 %) que pour le RER (+ 3,7 %). Sur le réseau routier, le trafic des autobus est en hausse de 2,8 % et celui du tramway croît de 33,6 %. La hausse de la fréquentation s'observe également sur les réseaux de transport collectif de province (+ 2,1 %). Le réseau **banlieue parisienne** de la SNCF, perturbé par des problèmes de sécurité et des mouvements de grève, ne progresse que de 1,2 %.

Les transports aériens croissent de 5,2 % en 1998, après un léger recul en 1997 (- 0,1 %). Les vols internationaux progressent de 8,2 %, en nombre de passagers, et les vols intérieurs, de 5,2 %. L'activité des aéroports provinciaux (+ 8,4 %) est plus vive que celle d'Aéroports de Paris (+ 5,4 %). En effet, les liaisons **transversales** (20 % du trafic intérieur) augmentent de 12,5 % et les **radiales** de 3,5 % [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en Bref, Transports*, thème 7, Eurostat : « Voyages à longue distance », n° 4-1999 ; « Trafic aérien, transport de passagers 1993-1997 », n° 1-2000 ; « Transport de voyageurs par chemin de fer 1990-1997 », n° 2-2000.
- « Circulation totale et diésélisation du parc de voitures des ménages en France à l'horizon 2015 », *Synthèses, SES*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, n° 106, octobre 1996.
- « Les transports en région parisienne », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 5052, mai 1997.

DÉFINITIONS

- **Trafic SNCF.** Il comprend :
 - le trafic de la **banlieue parisienne**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
 - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Voyageur Kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
- **Trafic maritime de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).
- **Liaisons aériennes intérieures.**
 - Liaisons **transversales** : aéroports de province avec aéroports de province.
 - Liaisons **radiales** : aéroports de province avec aéroports de Paris

SOURCES

- [1] « Les transports en 1998, 36^e rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses, Statistique publique*, n° 32, novembre 1999.
- [2] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 1997, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, décembre 1998.
- [3] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 4123, 25 décembre 1998.
- [4] Airport Council International, Genève, 1999.
- [5] Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

TRANSPORTS DE VOYAGEURS 18.5

Transports collectifs de voyageurs [2]

	Voyageurs millions		Voyageurs-km milliards	
	1980	1997	1980	1997
Rail				
SNCF réseau principal	253	288	47,0	52,8
dont TGV	///	63	///	27,4
SNCF banlieue de Paris	432	519	7,6	9,0
RATP métro et RER	1 299	1 470	7,5	9,0
Route				
RATP autobus	753	872	2,1	2,3
Transports routiers hors RATP	2 492	*3 118	36,0	39,7
Air				
Trafic aérien total	22	50	36,7	101,5
soit : Air France + Air France				
Europe (1)	19	33	34,2	70,1
Autres compagnies	3	17	2,5	31,4

(1) Air France Europe (Air Inter en 1980) a fusionné avec Air France en septembre 1997. * 1996.

Les 15 premiers aéroports mondiaux en 1999 [4]

		Nombre de passagers en millions		
		1997	1998	1999
1	Londres (5 aéroports)	94,9	102,2	111,6
2	New York (3 aéroports)	83,9	86,4	89,6
3	Chicago (3 aéroports)	80,4	83,9	86,3
4	Tokyo (2 aéroports)	75,0	75,7	80,0
5	Atlanta	68,2	73,5	77,9
6	Los Angeles (2 aéroports)	66,4	67,7	70,5
7	Paris (2 aéroports)	60,3	63,6	68,9
8	Dallas (2 aéroports)	67,3	67,2	66,8
9	Washington (3 aéroports)	43,5	46,4	52,1
10	Francfort	40,3	42,7	45,9
11	Houston (3 aéroports)	37,1	39,9	42,1
12	San Francisco	40,5	40,1	40,4
13	Denver	35,0	36,8	38,0
14	Amsterdam	31,6	34,4	36,8
15	Las Vegas (3 aéroports)	31,4	31,1	34,4

Trafic des principaux ports maritimes européens [3]

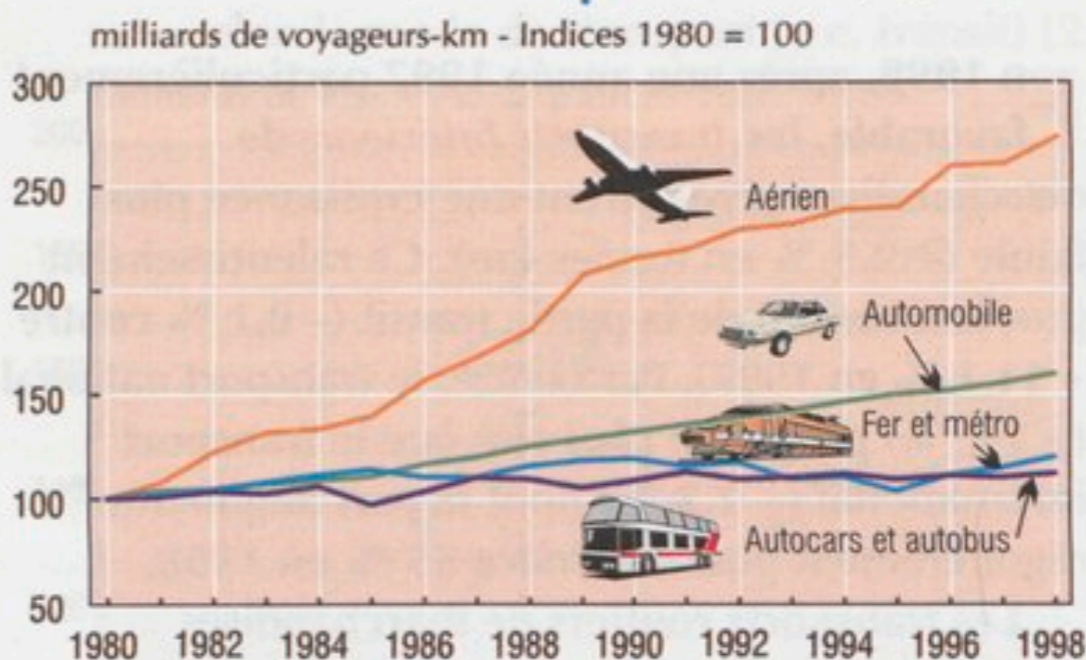
		millions de passagers		
		1996	1997	97/96 %
	Douvres (Royaume-Uni)	18,8	21,3	13,2
	Calais (France)	18,1	20,1	10,5
	Helsinki (Finlande)	7,6	8,1	7,6
	Naples (Italie)	...	6,9	///
	Göteborg (Suède)	*4,6	4,9	///
	Copenhague (Danemark)	4,0	4,0	-0,2
	Algesiras (Espagne)	*3,3	3,5	///
	Portsmouth (RU)	3,0	3,3	10,2
	Southampton (Royaume-Uni)	2,1	2,5	16,4
	Gênes (Italie)	2,5	2,4	-1,4

* 1995.

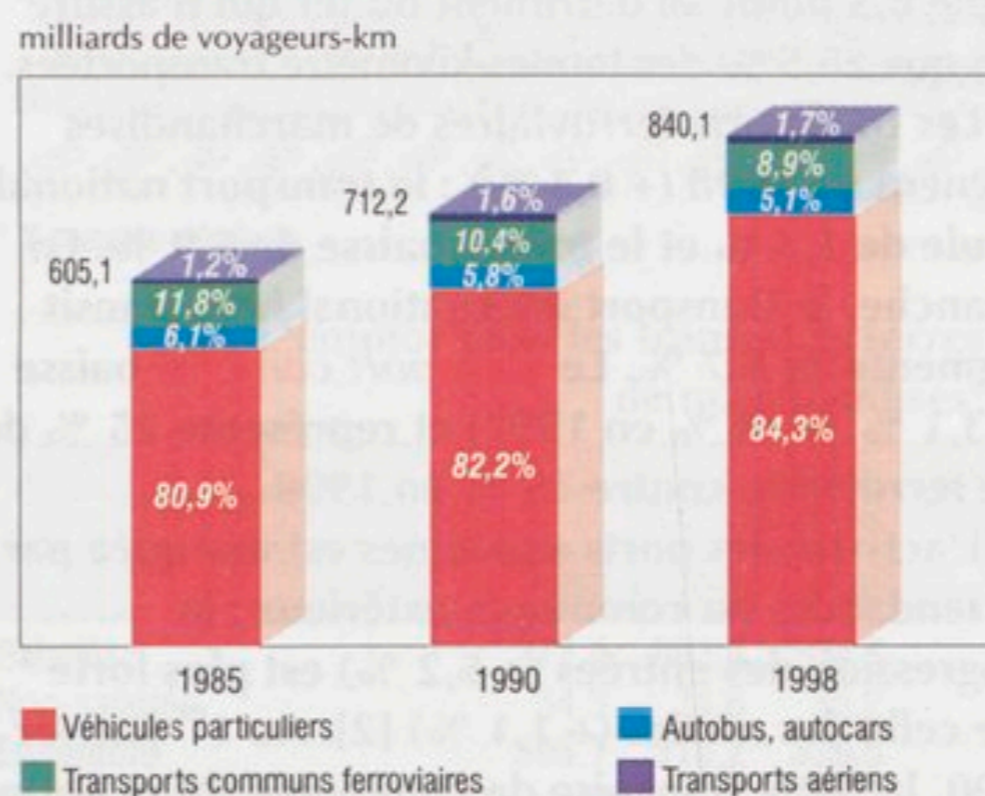
L'automobile en France [1]

	1990	1995	1998
Parc de voitures particulières en millions	23,3	25,0	26,5
Parcours moyen en milliers de km/véhicule			
Voitures particulières	13,6	14,4	14,5
dont : essence	12,1	11,8	11,4
diesel	22,2	21,6	21,1
Nombre de voyageurs-km en milliards	585,6	664,3	708,4

Évolution des transports intérieurs de voyageurs [1]



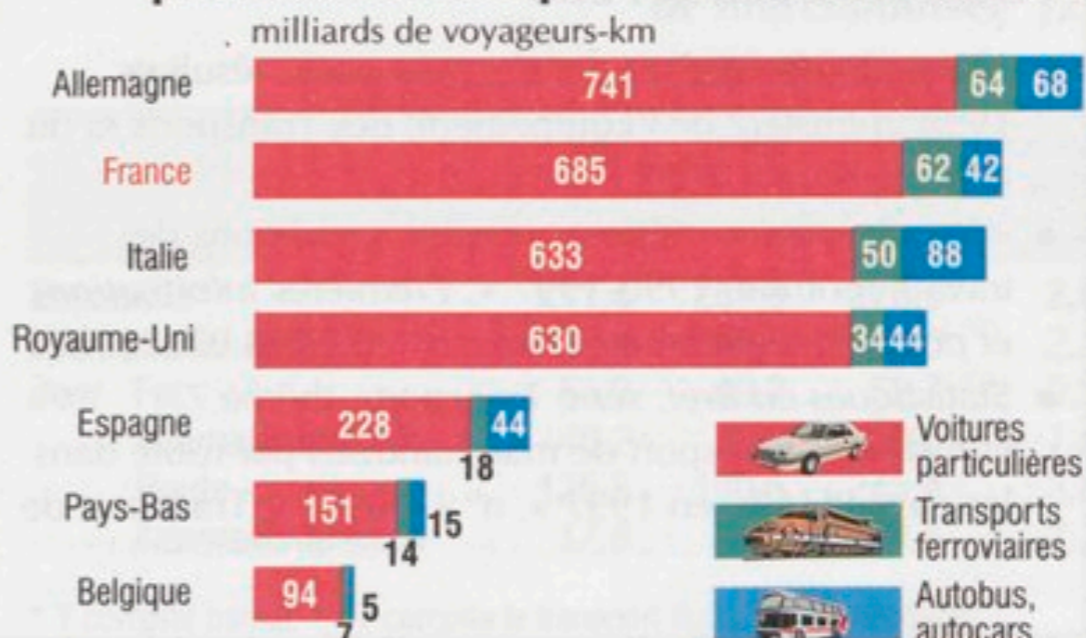
Répartition du trafic intérieur de voyageurs en France selon le moyen de transport utilisé [1]



Trafic aérien mondial en 1996 [5]

	Milliards de passagers-km	dont trafic international %
États-Unis	919,8	28
Royaume-Uni	167,6	96
Japon	141,8	56
France	77,9	67
Allemagne	77,8	93
Australie	72,6	62
Chine	70,6	23
Pays-Bas	62,4	100
Canada	56,0	69
Singapour	53,6	100
Fédération de Russie	52,7	35
Monde	2 427,2	57

Traffic nationaux de voyageurs par mode de transport terrestre en 1997 [1]



secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1998, après une année 1997 particulièrement favorable, les **transports intérieurs** de marchandises enregistrent une croissance plus faible (+ 2,5 % en tonnes-km). Ce ralentissement provient surtout de la partie transit (- 0,1 % contre + 11,1 % en 1997). Par contre, le transport national (+ 2,7 %) progresse plus vite que le transport international (+ 2,2 %) dont la part augmente régulièrement pour atteindre 35 % en 1998.

Les transports routiers de marchandises profitent du redressement du trafic national et progressent de 3,3 % contre 3,6 % en 1997. Contrairement à 1997, la part de la route (74,5 %) gagne 0,5 point au détriment du fer qui n'assure plus que 15,5 % des tonnes-kilomètre transportées.

Les transports ferroviaires de marchandises stagnent en 1998 (+ 0,1 %) : le transport national recule de 1,3 % et le transit baisse de 6,9 %. En revanche, le transport international hors transit augmente de 6,7 %. Le **transport combiné** baisse de 3,1 % (+ 14 % en 1997) et représente 25 % du fret ferroviaire contre 15 % en 1990.

L'activité des ports maritimes est marquée par les tendances du commerce extérieur : la progression des entrées (+ 5,2 %) est plus forte que celle des sorties (+ 1,1 %) [2]. Au 1^{er} janvier 2000, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 209 navires de plus de 100 **tonneaux de jauge brute** (tjb), dont 110 affectés au transport des marchandises et 61 pétroliers. Le **pavillon** français occupe le 27^e rang mondial pour son tonnage en navires de plus de 300 tjb. Les pavillons de libre immatriculation continuent leur progression et regroupent, en 1999, plus de 45 % du tonnage [3].

En 1997, Rotterdam est toujours le premier port du monde pour le **trafic de marchandises**, avec 310 millions de tonnes. Au classement européen, il est suivi d'Anvers avec 112 millions de tonnes ; Marseille et Le Havre, les deux premiers ports français, se classent respectivement quatrième et sixième [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Mémento des statistiques des transports*, résultats 1998, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, mai 2000.
- « Les chauffeurs routiers : emploi, conditions de travail, mobilité 1990-1997 », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 30.1, 98.07.
- *Statistiques en Bref, série Transports*, thème 7, Eurostat : « Transport de marchandises par route dans les pays PHARE en 1997 », n° 1-1999 ; « Transport de

DÉFINITIONS

- **Jauge brute**. Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux.
- **Tonneau de jauge brute (TJB)**. équivaut à 100 pieds cubes, soit 2,83 m³.
- **Trafic de marchandises**. Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Pavillon**. Registre d'immatriculation des bateaux, comparable au registre d'état civil. Tous les bateaux ont un pavillon (et un seul) ; tous les états ont au moins un pavillon. Certains pays ont un pavillon « ouvert » sur lequel sont enregistrés des navires dont le propriétaire n'a pas la nationalité du pays (ex : un navire peut avoir un armateur norvégien et un pavillon des Bahamas). Le « pavillon » d'un pays ne reflète pas sa puissance maritime.
- **Transport combiné** Rail + Route.
- **Transports intérieurs**. Ils sont définis comme les transports ayant emprunté le territoire français.
- **Transports internationaux**. Ils regroupent les entrées, les sorties et le transit, pour la part réalisée sur le territoire français.

marchandises par route : comparaison entre l'UE et les pays d'Europe centrale », n° 2-1999.

SOURCES

- [1] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 4123, 25 décembre 1998.
- [2] « Les transports en 1998 - 36^e rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 32, novembre 1999.
- [3] Comité central des armateurs de France.
- [4] Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

TRANSPORTS DE MARCHANDISES 18.6

Trafic intérieur de marchandises par mode de transport * [2] Structure en %

	1985	1990	1998
Trafic ferroviaire	23,6	18,3	15,5
Transport routier	61,0	70,2	74,5
Navigation intérieure	3,7	3,0	2,2
Oléoducs	11,7	8,5	7,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Soit en milliards de tonnes-km	205,8	240,1	277,7

* hors transit.

Transport aérien de marchandises en 1996 [4]

	Total milliards	dont trafic international %
États-Unis	21,7	56
Royaume-Uni	7,6	100
Japon	6,8	88
Allemagne	6,0	100
France	4,8	96
Singapour	4,1	100
Pays-Bas	3,9	100
Canada	1,8	83
Australie	1,8	89
Chine	1,7	59
Fédération de Russie	0,9	56
Monde	89,1	85

Trafic de marchandises des principaux ports maritimes européens [1] millions de tonnes

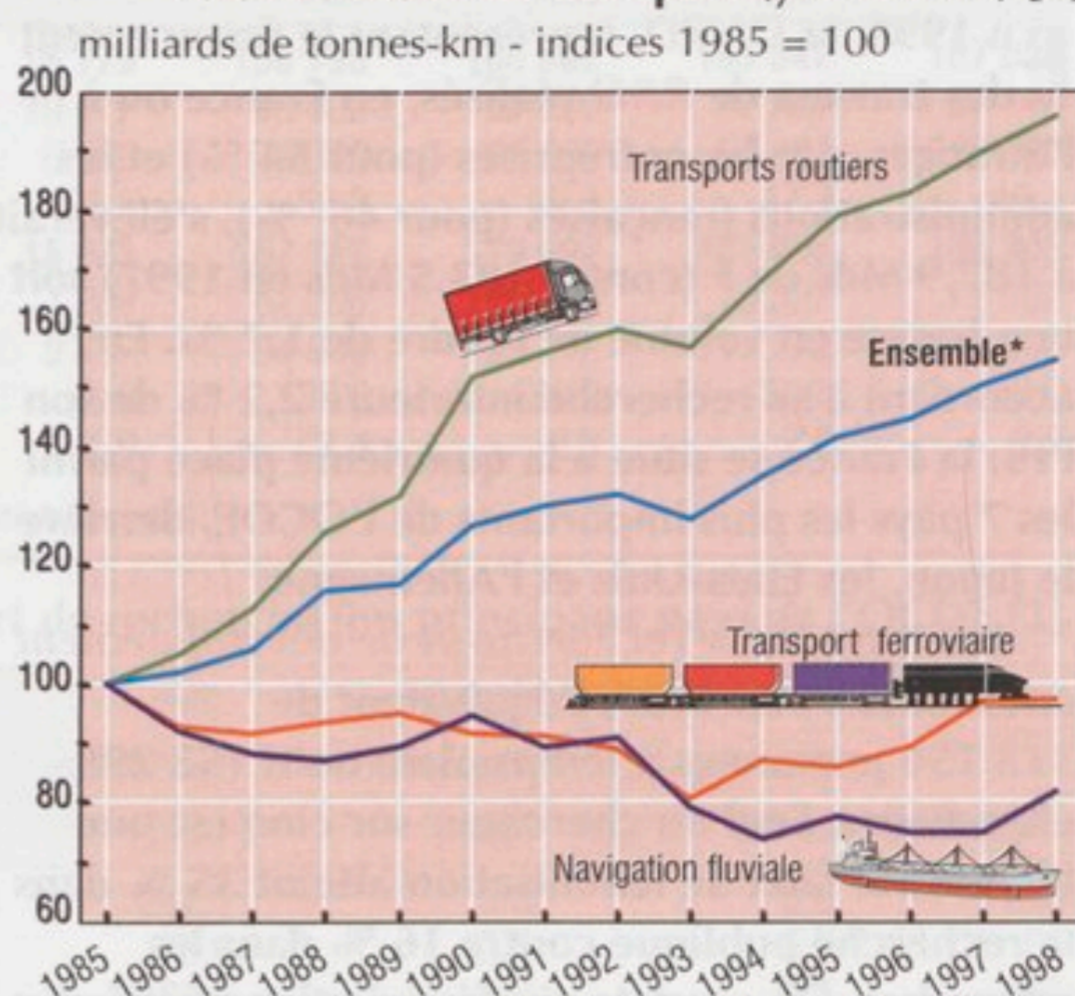
	1996	1997	1997/96 %
Rotterdam (Pays-Bas)	292,0	310,1	6,2
Anvers (Belgique)	106,5	111,9	5,0
Bergen (Norvège)	///	95,8	///
Marseille (France)	90,7	94,3	3,9
Hambourg (Allemagne)	70,9	76,7	8,2
Le Havre (France)	56,2	59,7	6,3
Amsterdam (Pays-Bas)	54,8	56,5	3,2
Londres (Royaume-Uni)	52,7	55,7	5,8
Tees and Hartlepool (Royaume-Uni)	44,6	51,2	14,8
Trieste (Italie)	41,6	46,4	11,5

Principales flottes* de commerce au 1^{er} janvier 2000 [3]

Pavillons	Tonnage		Nombre de navires
	millions tjb	%	
1 Panama	154,9	20,3	5 035
2 Liberia	82,7	10,9	1 554
3 Malte	44,7	5,9	1 490
4 Bahamas	43,9	5,8	1 129
5 Grèce	41,6	5,5	1 076
6 Chypre	35,1	4,5	1 428
7 Singapour	34,2	4,5	995
8 Norvège	33,9	4,4	1 197
9 Chine	22,3	2,9	2 100
10 Japon	21,6	2,8	3 150
11 États-Unis	12,7	1,7	367
12 Hong Kong	12,3	1,6	355
28 France (y c. DOM-TOM)	7,1	0,9	226
Monde	761,9	100,0	38 917

* Navires à partir de 300 tjb.

Trafic de marchandises en France selon le mode de transport (y c. transit) [2]



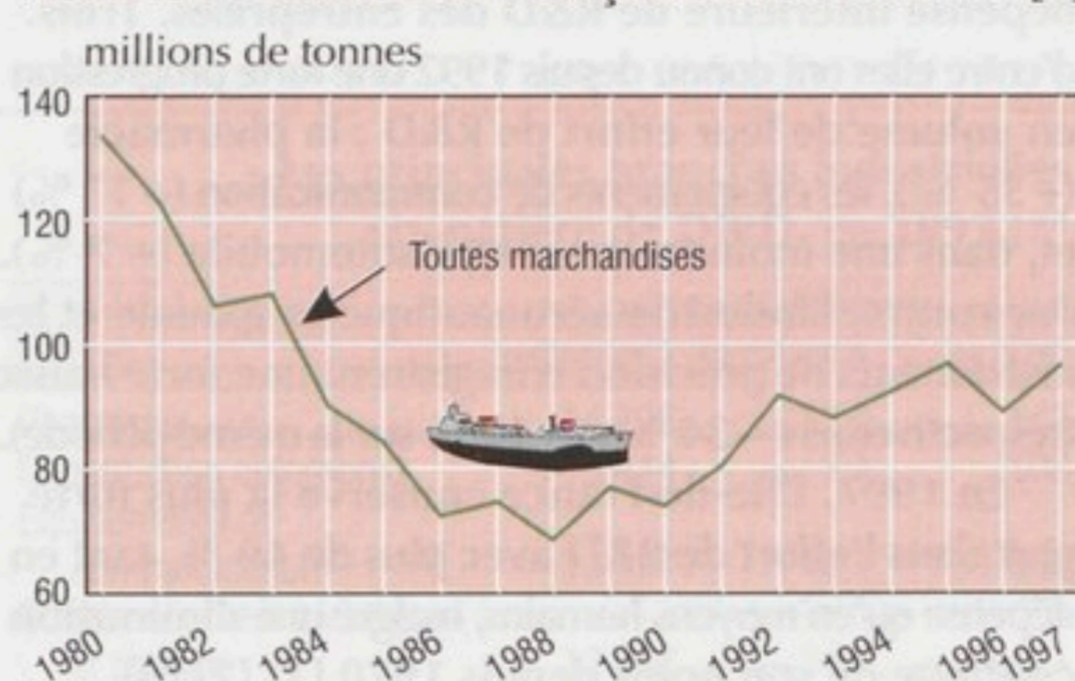
* Y compris oléoducs.

L'emploi dans les transports terrestres de marchandises* [2]

	Effectifs en milliers			Évolution 98/97 %
	1992	1995	1998	
Salariés	272,4	283,4	304,3	3,8
Non-salariés	34,3	34,8	35,2	0,0
Ensemble	306,7	318,2	339,5	3,4
Heures travaillées en millions	520	534	573	3,4

* Comptes des transports base 95 (y compris DOM).

Activité de l'armement français de 1980 à 1997 [3]



Trafics intérieurs nationaux et internationaux de marchandises* [2]

milliards de tonnes-km

	1985	1990	1998	Évolution 98/97 %
Ensemble**	211,4	267,9	325,9	2,5
internationale en %	22,2	30,3	35,0	2,2
dont : Fer	54,2	49,7	52,7	0,2
internationale en %	40,2	41,6	50,5	1,5
Route	125,5	190,5	245,4	3,3
internationale en %	17,6	30,3	34,5	2,3

* Y compris transit. ** Y compris le transport fluvial et les oléoducs.

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1998, la **DNRD**, représentant le financement des travaux de **R&D** réalisés, en France ou à l'étranger, par les entreprises (pour 54 %) et les administrations françaises (pour 46 %), s'élèverait à 187,9 Mds de F (contre 183,5 Mds en 1997) soit une hausse en volume de l'ordre de 1,7 %. En accordant à sa recherche intérieure 2,2 % de son PIB, la France se situe à la quatrième place parmi les 7 pays les plus importants de l'OCDE, derrière le Japon, les États-Unis et l'Allemagne.

Les **travaux de recherche et de développement** ont mobilisé, en 1997, l'équivalent de 313 154 personnes à temps plein dont 153 299 chercheurs. Seul un chercheur sur cinq est une femme : le taux de féminisation atteint 35 % dans la recherche publique contre 16 % dans les entreprises. On constate une féminisation progressive du métier de chercheur puisque la part des femmes y a été multipliée par deux en quinze ans.

Les travaux du **secteur public de la recherche** sont principalement orientés (42 %) vers la **recherche fondamentale**. Les financements consacrés à la défense baissent depuis 1990 (20,5 Mds de F en 1997 contre 35 Mds en 1990).

La contribution des **entreprises** à l'effort national de R&D augmente (54 % en 1998, contre 47 % en 1990), mais cette proportion reste inférieure à celles constatées au Japon (74 %), aux États-Unis (64 %) et en Allemagne (62 %).

En 1997, cinq branches représentent 58 % de la dépense intérieure de R&D des entreprises. Trois d'entre elles ont connu depuis 1992 une forte progression en volume de leur effort de R&D : la pharmacie (+ 35 %), les équipements de communication (+ 17 %) et, dans une moindre mesure, l'automobile (+ 7 %). Par contre, l'industrie aéronautique et spatiale et les instruments de précision enregistrent une forte baisse (respectivement - 34 % et - 18 % sur la même période).

En 1997, l'Île-de-France conserve la plus forte part dans l'effort de R&D avec plus de 40 %, tant en dépense qu'en moyens humains, malgré une diminution continue de son poids depuis 1970 [1] [2] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « État de la recherche et du développement technologique », Annexe au Projet de loi de finances pour 2000, Imprimerie Nationale, 1999.
- *Note d'information*, DPD, MENRT : « Recherche et développement dans les organismes publics en 1997 », n° 99.28, août 1999 ; « Recherche et développement dans les entreprises en 1997 », n° 99.29, août 1999.
- « Dépenses et personnel de R&D en Europe », *Statistiques en bref - Recherche et développement*, Eurostat, n° 3/1999.

DÉFINITIONS

- **Effort de recherche et développement (R&D)**. L'effort annuel de recherche et développement d'une nation est évalué selon deux approches complémentaires :
 - la *dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)* correspond à l'ensemble des travaux de R&D exécutés sur le territoire national, quelles que soient l'origine et la nationalité des bailleurs de fonds.
 - la *dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)* représente l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements. L'écart entre le montant de la DIRD et celui de la DNRD représente le solde des échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger.
- **Travaux de recherche et développement**. Ils regroupent, de façon exclusive :
 - la *recherche fondamentale* : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
 - la *recherche appliquée* : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
 - le *développement expérimental* : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.
- **Secteur public de la recherche**. Il comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (**CNRS**, **Inserm**, **Inra**...), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (**CEA**, **Cnes**, **Ifremer**,...), les services de recherche des ministères et des universités.
CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale. **Inra** : Institut national de la recherche agronomique. **CEA** : Commissariat à l'énergie atomique. **Cnes** : Centre national d'études spatiales. **Ifremer** : Institut français pour l'exploitation de la mer.

- *Innovation et recherche, place et stratégie de la France dans la compétition internationale*, Commissariat général du Plan, 1999.
- *Recherche-Développement : statistiques annuelles*, Eurostat, thème 9, série C.

SOURCES

- [1] DPD C3, MENRT.
- [2] OCDE.
- [3] « Chercheur : un métier en expansion qui permet l'embauche de jeunes diplômés », *Premières synthèses*, Dares, n° 99.09-37.2.

L'effort de recherche en France [1] millions de F

	1971	1990	1995	1997	p 1998
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)	16 779	156 790	180 802	183 542	187 935
soit : financement par les administrations*	10 617	83 402	89 520	87 561	87 145
financement par les entreprises	6 162	73 388	91 282	95 981	100 790
Part des administrations dans la DNRD en %	63,3	53,2	49,5	47,7	46,4
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)	16 621	157 162	179 092	181 905	186 905
soit : exécution par les administrations*	7 284	62 206	69 880	70 627	71 002
exécution par les entreprises	9 337	94 956	109 212	111 278	115 903
Part des administrations dans la DIRD en %	43,8	39,6	39,0	38,8	38,0
DIRD/PIB en %	1,9	2,4	2,3	2,2	2,2

* Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif).

L'effort de recherche des principaux pays de l'OCDE [2]

	DIRD/PIB		DIRD		DIRD/hab	Chercheurs en 1997*	
	%		milliards de F		milliers de F	/pop. act.	
	1988	1998*	1988	1998*	1998*	en %	milliers**
Allemagne***	2,9	2,3	188,3	281,1	3,3	5,9	236
Canada	1,4	1,6	43,1	78,0	2,5	5,4	81
États-Unis	2,8	2,8	914,7	1 483,9	5,2	7,4	965
France	2,3	2,2	130,6	186,9	3,1	6,0	155
Italie	1,2	1,0	66,3	84,5	1,4	3,2	76
Japon****	2,7	2,9	328,6	583,2	4,6	8,5	578
Royaume-Uni	2,1	1,9	117,8	147,5	2,5	5,1	146
Union européenne	2,0	1,8	625,4	908,8	2,4	5,0	857

* Ou année la plus proche. ** Chercheurs en équivalents temps plein. *** À partir de 1991, les données concernent l'Allemagne réunifiée. **** Pour les chercheurs, les données tiennent compte de l'évaluation en équivalent temps plein des chercheurs universitaires.

Structure par taille des entreprises exécutantes de la R&D [1]

	PME*		dont filiales de groupes		Grandes entreprises**		Total	
	1992	1997	1992	1997	1992	1997	1992	1997
Nombre d'entreprises	2 977	4 869	346	723	728	670	3 705	5 539
DIRD en millions de F	19 548	24 145	7 438	11 060	86 285	87 133	105 833	111 278
Total des effectifs de R&D	37 094	44 082	12 362	16 695	127 284	119 971	164 378	164 053
dont chercheurs	16 653	21 336	4 795	7 183	48 035	49 361	64 688	70 697

* Moins de 500 salariés. ** 500 salariés ou plus.

Le poids des régions dans l'effort de R&D des entreprises [1] %

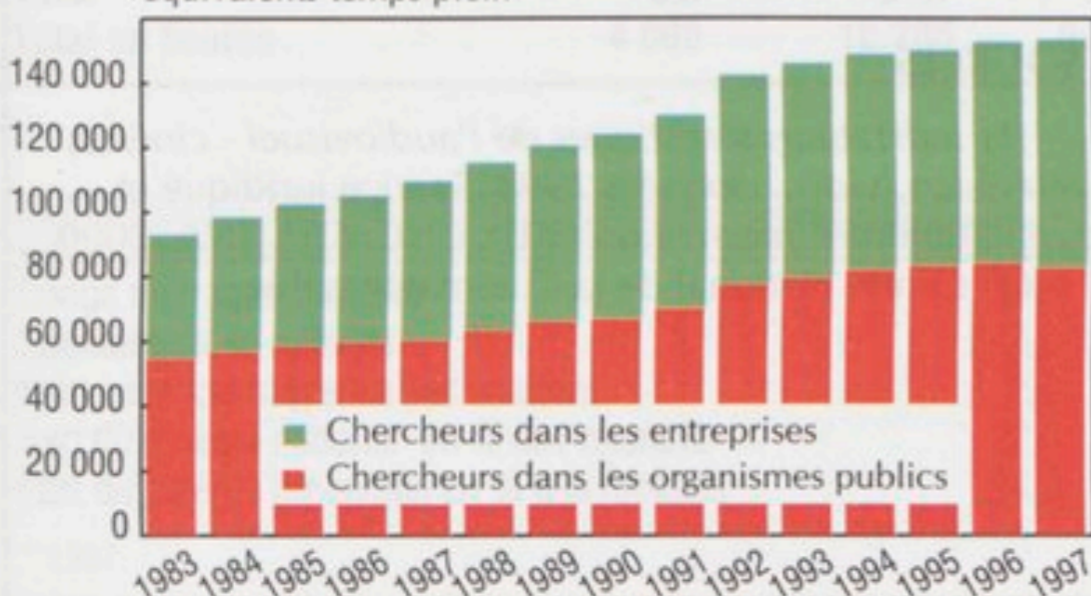
	DIRD		Chercheurs	
	1992	1997	1992	1997
Île-de-France	53,2	48,7	54,6	49,3
Rhône-Alpes	9,2	10,7	10,0	11,8
PACA	5,8	6,4	6,7	6,6
Midi-Pyrénées	5,4	4,6	4,8	4,4
Autres régions	26,4	29,6	23,9	27,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Les principales branches industrielles en matière de DIRD, en 1997 [1]

	DIRD millions de F	1997/92 en volume %	Financement de l'État
Pharmacie	14 296	32,1	143
Construction automobile	13 414	7,4	109
Équipements de communication	13 157	16,7	1 663
Construction aéronautique et spatiale	12 788	-34,1	4 451
Instruments de précision	10 965	-17,7	3 171
<i>Rappel ensemble de la DIRD des entreprises</i>	<i>111 277</i>	<i>-2,7</i>	<i>11 790</i>

Évolution des effectifs de chercheurs [1]

équivalents temps plein



La R&D des entreprises par secteur de financement [1] %

Secteurs de financement	1992	1997
État	15,8	9,5
Entreprises françaises	12,2	14,9
dont groupes	8,0	11,1
Étranger	9,8	8,8
Auto-financement	62,2	66,8
Budget total de R&D en millions de francs	100,0	100,0
	130 217	137 467

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

L'activité audiovisuelle produit des images essentiellement pour la **télévision**, le **cinéma** ou la **vidéo**. Jusqu'à la fin des années 70, l'audiovisuel était financé essentiellement par la **redevance**, les recettes des salles de cinéma et, très faiblement par la **publicité** : en 1997, les entreprises financent 45 % de la télévision par l'achat d'espaces publicitaires. Le reste est financé par les ménages avec les **abonnements** et la redevance. La télévision domine l'audiovisuel par son chiffre d'affaires et commande l'activité de la production de programmes dont elle est la première source de revenus.

La télévision payante connaît un nouvel engouement avec l'apparition de la télévision par satellite et des bouquets de chaînes numériques. En 1999, on compte plus de 130 chaînes de télévision contre 30 en 1990 et 3 en 1980. Ainsi, 9,5 millions de foyers sont abonnés à la télévision payante (dont 48 % à Canal +), soit une croissance de 9,2 % après + 12,5 % en 1998.

Depuis les années 70, le petit écran a progressivement pris une part dominante dans les dépenses des ménages. En 1999, les ménages ne consacrent plus que 13,3 % de leurs dépenses audiovisuelles au cinéma contre 46 % en 1980 : en revanche, 43 % de leurs dépenses correspondent à des abonnements. Un ménage dépense en moyenne 231 F pour le cinéma, 1 739 F pour la télévision et 360 F pour les achats et locations de vidéocassettes. Chaque individu en France passe en moyenne trois heures et dix-neuf minutes par jour devant son petit écran, soit près du tiers du temps total consacré aux loisirs [1].

L'essor de la télévision et de la vidéo s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation du cinéma. Au début des années 80, le cinéma comptait 200 millions de spectateurs, puis ce nombre a chuté continuellement jusqu'en 1992 pour atteindre seulement 116 millions cette année-là. Avec 155 millions de spectateurs en 1999, les entrées au cinéma baissent de 8,8 % par rapport à 1998. Les performances enregistrées en 1998 devaient beaucoup au film « Titanic » avec plus de 20 millions d'entrées [2].

DÉFINITIONS

- **Secteur audiovisuel. Industries techniques** : activité regroupant la location de matériels, l'utilisation et le service des techniciens (y compris les réalisateurs) pour l'utilisation de ces matériels. **Production cinéma** : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents et de moyens techniques et humains et de financements nécessaires à la réalisation de films, et à la gestion des droits relatifs à leur diffusion. **Production télévision** : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents, de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de programmes audiovisuels pour la télévision, et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. **Production de commande** : activité consistant en la production sur commande de films ou programmes destinés à la publicité (spots publicitaires, programmes institutionnels). **Distribution** : commercialisation du droit d'exploitation du film ou du programme audiovisuel auprès des exploitants de salles, des diffuseurs de télévision ou des éditeurs vidéo. **Diffuseurs** : activité regroupant les chaînes de télévision publiques, chaînes commerciales, chaînes à péage, câblo-opérateurs et diffuseurs par satellite. **Exploitants cinéma** : projection de films dans les salles.
- **Chaînes hertziennes généralistes**. Télévision traditionnelle.
- **Chaînes thématiques**. Diffusées par câble ou satellite.
- **Redevance**. Taxe parafiscale payée par tout détenteur d'un téléviseur. Elle est une sorte de droit à bénéficier de la TV, qu'elle soit publique ou privée, payante ou gratuite. Elle constitue la composante principale du financement des chaînes publiques.
- **Abonnement**. Il donne accès aux chaînes payantes et constitue la source essentielle de leur financement.

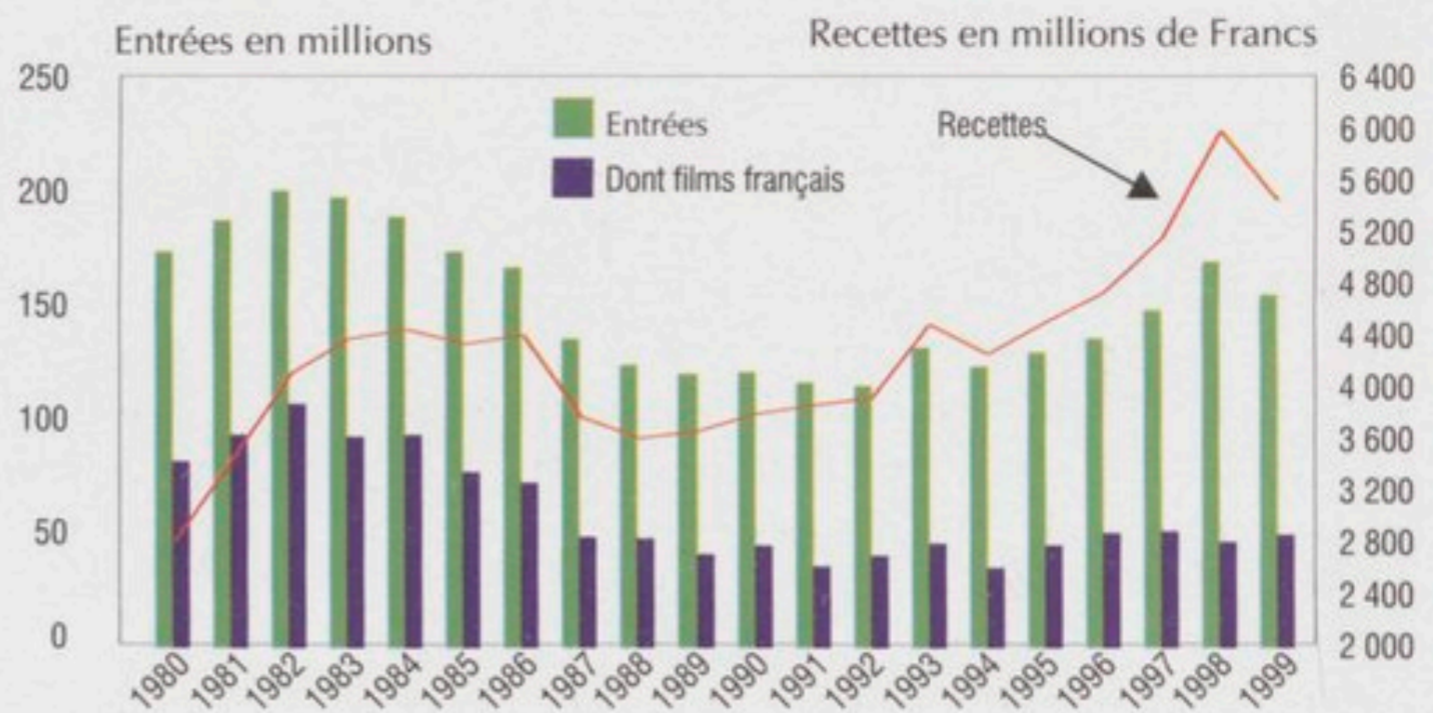
POUR EN SAVOIR PLUS

- « La géographie du cinéma », *CNC Info*, n° 270, septembre 1998.
- « Les collégiens et la télévision », *Note d'information*, DPD, n° 99-38, octobre 1999.
- « Le financement de la télévision par la publicité », *Info-Médias*, SJTI, n° 3, janvier 2000.
- *Économie de la télévision*, C. Brochand, collection 128, éd. Nathan, 1997.

SOURCES

- [1] *Indicateurs statistiques de l'audiovisuel - cinéma, télévision, vidéo, données 1998*, Service juridique et technique de l'information (SJTI), CNC, CSA, INA, 2000.
[2] Centre National de la Cinématographie.

Entrées et recettes des salles de cinéma [2]



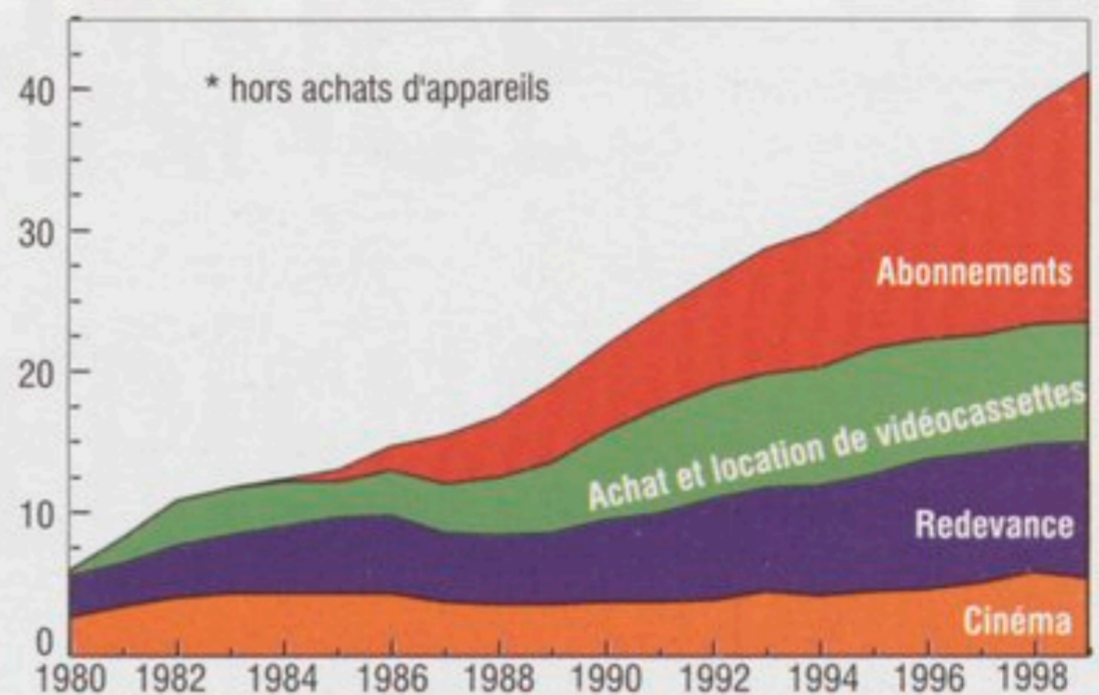
Le secteur de l'audiovisuel en 1997 [1]

	Nombre d'entrepr.	CAHT* Mds de F	VAHT Mds de F	Nb. de salariés**
Production de films	725	5,8	3,3	1 150
Production de programmes TV	800	11,0	6,1	2 450
Production de commandes	1 300	4,1	1,8	2 750
Industries techniques	1 308	7,3	4,0	5 768
Distribution de films et programmes	300	6,6	1,5	1 400
Exploitation de salles de cinéma	620	5,6	2,2	6 300
Vidéo	425	5,4	1,3	1 640
Diffusion télévisuelle***	184	40,0	11,5	13 820
Total	5 662	85,8	31,6	35 278

* Y compris production immobilisée. ** Permanents.
*** Chaînes hertziennes, locales, thématiques et cablo-opérateurs.

Dépenses audiovisuelles* des ménages [2]

milliards de F



Les ressources des chaînes hertziennes [1]

millions de F

Télévision et téléspectateurs [1]

	1989	1997	1998	1999
Chaînes nationales en clair				
Durée d'écoute journalière :				
par foyer	4 h 55	5 h 00	5 h 09	5 h 14
par individu*	2 h 53	2 h 56	3 h 16	3 h 19
Télévision payante (en milliers)				
Abonnés à tous services de télévision	243	2 280	2 538	2 730
Abonnés à Canal +	2 875	4 308	4 442	4 577
Abonnés au satellite	///	1 186	1 764	2 243

* Individus âgés de 15 ans et plus.

* hors achats d'appareils

	1989	1997	1997/96 %
Toutes chaînes			
Chiffre d'affaires	18 288	32 008	4,9
dont : publicité*	8 688	14 462	8,3
Chaînes publiques			
Chiffre d'affaires	6 954	13 250	4,8
dont : redevance	4 168	7 853	2,2
publicité	2 188	4 675	10,5
Chaînes privées			
Chiffre d'affaires	11 334	18 759	5,0
dont : publicité	6 500	9 786	7,3
abonnements	4 628	8 308	0,4

* Publicité et parrainage.

Structure du temps d'antenne des chaînes en 1998 [1] %

	Information	Magazines et documentaires	Films	Téléfilms et séries	Musique et divertissement	Sport	Autres émissions	Total
Chaînes Publiques	13,1	31,8	7,1	22,5	10,4	4,8	10,3	100,0
Chaînes privées	8,1	11,6	3,5	38,8	21,5	2,3	14,2	100,0
C+	3,8	14,3	46,1	14,7	2,5	15,4	3,2	100,0
Total	9,8	21,7	12,8	26,4	13,0	5,8	10,5	100,0
Total en heures	4 808	10 705	6 303	13 012	6 407	2 871	5 172	49 277

Panorama du cinéma dans quelques pays en 1998 [2]

	Union européenne*	Espagne	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Longs métrages produits	645	65	183	92	50	91	509	249
Spectateurs en millions	748,0	112,1	170,6	118,5	148,9	135,2	1 390,0	153,1
Fréquentation moyenne par habitant	2,0	2,9	2,9	2,1	1,8	2,3	5,2	1,2
Part du cinéma national en % des recettes	22,0	11,9	27,6	24,7	8,1	14,1	96,5	30,2
Part du cinéma américain en % des recettes	64,0	78,5	53,8	63,8	85,4	83,9	96,5	66,0

* 1997.

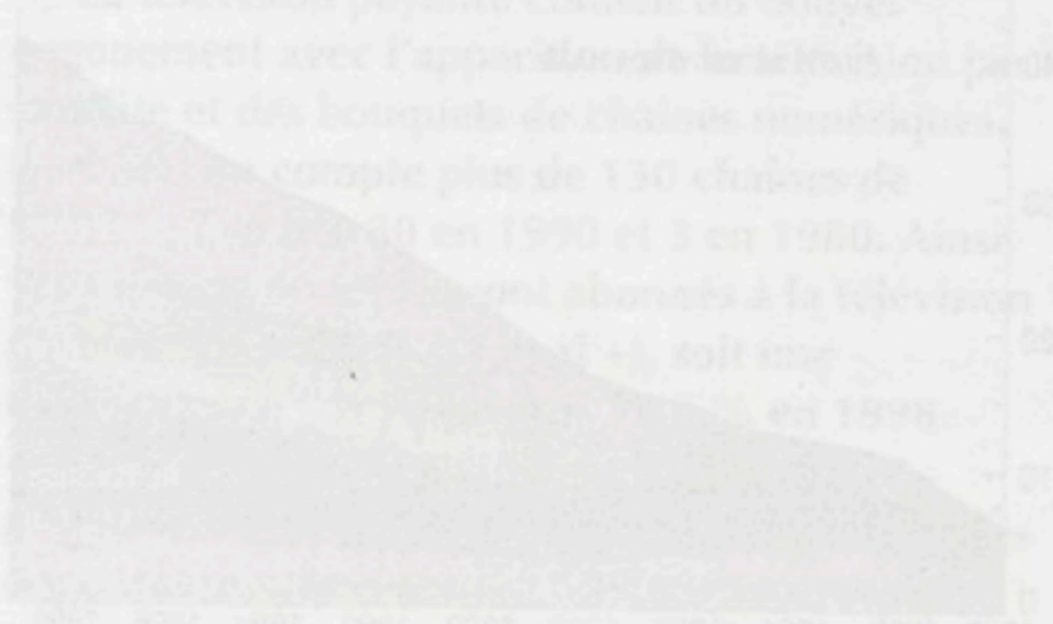
Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire



Blancpain tertiaire



Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire
1.2	1.3	1.4	1.5
1.6	1.7	1.8	1.9
2.0	2.1	2.2	2.3

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire
1.2	1.3	1.4	1.5
1.6	1.7	1.8	1.9
2.0	2.1	2.2	2.3

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire
1.2	1.3	1.4	1.5
1.6	1.7	1.8	1.9
2.0	2.1	2.2	2.3

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire
1.2	1.3	1.4	1.5
1.6	1.7	1.8	1.9
2.0	2.1	2.2	2.3

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire
1.2	1.3	1.4	1.5
1.6	1.7	1.8	1.9
2.0	2.1	2.2	2.3

Blancpain tertiaire

Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire	Blancpain tertiaire
1.2	1.3	1.4	1.5
1.6	1.7	1.8	1.9
2.0	2.1	2.2	2.3

Échanges extérieurs

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



19) échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1999, le solde des *échanges de biens et services, en base 95*, de la France avec l'étranger, atteint 202 Mds de F (30,7 Mds d'euros), soit 2,3 % du PIB. Ce résultat, supérieur à celui de 1998, reste très proche de l'excédent exceptionnel de 1997 (208 Mds de F).

L'excédent des *échanges de biens* se contracte de près de 30 Mds de F. Il se maintient cependant à un haut niveau avec 92 Mds de F, soit le troisième excédent de la décennie.

L'excédent *touristique* continue sa progression et atteint 91,5 Mds de F, soit + 28 % par rapport à 1998 et + 40 % en quatre ans. Le rythme de croissance des recettes s'accélère ; ce sont les touristes européens qui y contribuent le plus, notamment en provenance des Pays-Bas, d'Italie et d'Espagne.

L'excédent des *services* augmente légèrement et s'élève à 38 Mds de F. Après la forte hausse de 1997, l'excédent du négoce international reste très élevé : il progresse de 2,5 Mds de F en 1999, ce qui compense pratiquement le léger recul de 1998. Les exportations de services de télécommunications sont très dynamiques et le déficit des services d'assurance diminue après une année 1998 défavorable en indemnisation des sinistres.

Le déficit des *opérations de répartition* se réduit de près de 15 Mds de F. Le solde des intérêts continue de s'améliorer régulièrement depuis 1995, du fait d'une accumulation de placements à l'étranger par les résidents, conjuguée à la baisse des taux d'intérêt en France [1].

En 1998, 176 400 entreprises participent au commerce extérieur de la France. Un faible nombre (4 200) sont sous contrôle étranger, mais elles pèsent lourd dans les résultats du commerce extérieur français. Elles sont responsables de 29 % des exportations et 37 % des importations [3].

DÉFINITIONS

- **Échanges de biens et services en base 95.** La mise en place de la base 95 de la Comptabilité nationale, qui permet de meilleures comparaisons internationales, se traduit par plusieurs modifications dans la comptabilisation des échanges extérieurs. En particulier :
 - le territoire économique s'étend aux départements d'outre-mer (les TOM restant exclus) ;
 - les flux totaux de commerce extérieur sur les marchandises sont mesurés *FAB* (franco à bord). Les opérations sur les marchandises excluent donc les frais d'assurance et de transport au-delà de la frontière du pays exportateur. Les services de transport et d'assurance liés au commerce extérieur des biens sont mesurés de manière compatible avec cette mesure *FAB/FAB* des biens. Mais les importations de biens détaillées par produit ou pays d'origine restent mesurées *CAF* (coût, assurance et fret) et incluent les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière française. Du total des importations *CAF* on déduit donc une estimation de ces coûts pour l'ensemble des produits, intitulée *correction CAF-FAB*.
 - les bénéfices réinvestis par les entreprises d'investissement direct étranger sont pris en compte dans les revenus de la propriété.
- **Taux de couverture.** Voir définition au mot-clé 19-2.
- **Correction territoriale.** Elle représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les échanges extérieurs de la France en 1999 », *INSEE-Première*, n° 719, juin 2000.
- *Statistiques en bref, série économie et finances*, Eurostat : « L'augmentation des exportations accroît l'excédent extérieur de l'UE en 1997 », n° 22/1999 ; « Échanges de services de transport », n° 32/1999.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Un excédent structurel – Le commerce extérieur en 1999 », n° 179, mars 2000 ;

« Bilan 1999 – Les échanges extérieurs de la France : une mise en perspective », n°180, avril 2000.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [2] « Commerce extérieur de l'UE en 1999 », *Statistiques en bref, série commerce extérieur*, Eurostat, n°10/2000.
- [3] « Les entreprises sous contrôle étranger – Une participation de poids au commerce extérieur », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 183, mai 2000.

Évolution du solde des échanges extérieurs de la France de 1996 à 1999 [1]

milliards de francs

	1996	1997	1998	1999
Échanges de biens *	50,7	139,3	120,9	92,2
Échanges de services hors tourisme				
Négoce international	4,0	14,2	13,2	15,7
Transports	4,7	6,3	8,2	7,8
Télécommunications	0,8	-0,2	-0,1	0,6
Services rendus aux entreprises	21,2	19,5	20,1	16,6
Activités culturelles et récréatives	-3,7	-3,2	-3,6	-3,1
Assurances	-0,2	1,9	-2,1	-0,8
Organismes financiers	0,2	0,9	-0,2	1,1
Total	27,0	39,4	35,5	37,9
Tourisme	54,3	66,7	71,6	91,5
Opérations de répartition	-60,9	-37,3	-34,5	-20,0
dont : Rémunération des salariés	8,5	9,2	10,2	10,7
Impôts sur la production et les importations	-55,3	-56,9	-52,9	-52,1
Subventions	60,0	59,8	62,5	62,3
Intérêts	-38,3	-27,7	-13,4	-3,7
Dividendes	0,4	11,5	2,2	7,1
Autres revenus de la propriété	20,1	23,1	25,2	22,2
Primes d'assurance	3,1	3,2	2,5	2,6
Indemnités d'assurance	-3,1	-5,6	-5,9	-7,6
Coopération internationale -courante	-12,4	-6,0	-8,2	-5,9
Transferts courants divers	-31,9	-34,3	-40,4	-39,8
Autres transferts en capital	-1,9	-1,1	-3,0	-1,9
Capacité de financement de la Nation	71,1	208,1	193,5	201,6

* FAB-FAB

Importations et exportations de la France par groupe de produits en 1999 [1]

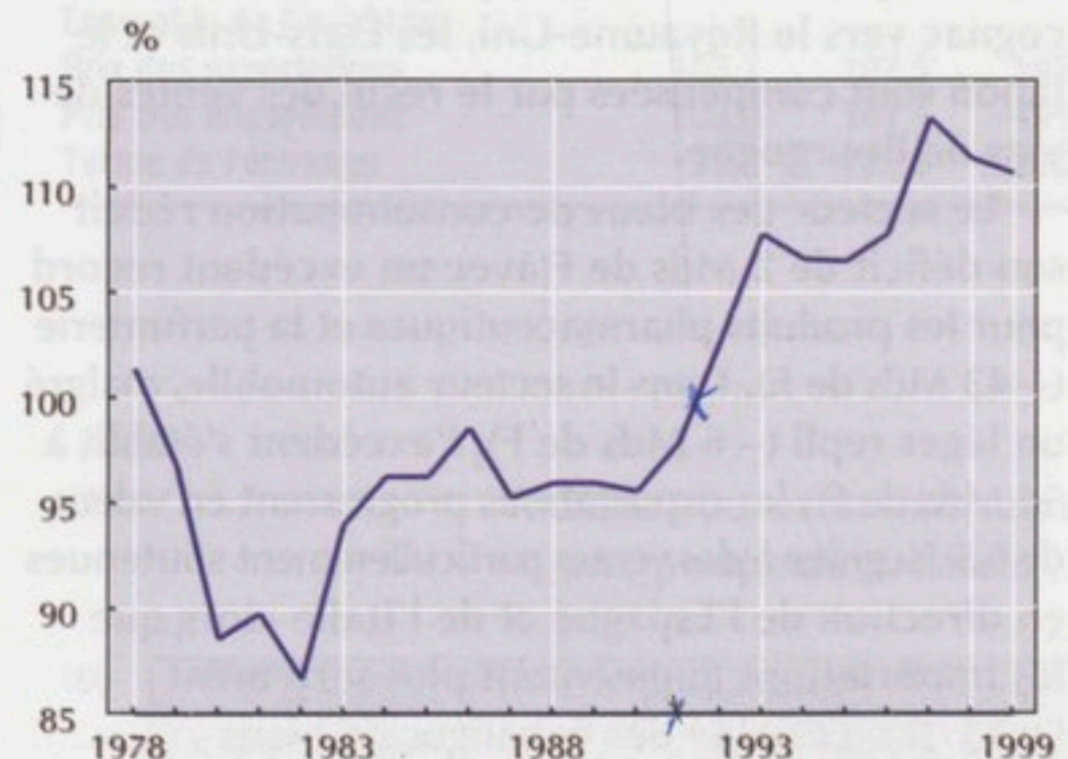
millions de F

	Importations CAF	Exportations FAB
Agriculture, sylviculture et pêche	50 990	66 245
Industries	1 746 379	1 796 176
soit : industries agricoles et alimentaires	130 336	177 348
biens de consommation automobiles	280 592	257 543
biens d'équipement	196 468	250 373
biens intermédiaires	420 449	475 091
énergie	590 145	585 601
Services principalement marchands	128 389	50 220
soit : commerce	201 438	239 358
transports	16 219	31 873
activités financières	56 136	63 967
services aux entreprises	13 966	14 220
services aux particuliers	102 049	119 353
Correction CAF-FAB	13 068	9 945
Correction territoriale	-27 104	///
Total FAB	2 080 443	2 301 996

Commerce extérieur de l'UE avec ses 15 principaux partenaires [2]

	Exportations		Importations		Balance commerciale
	1999 Mds d'euros	99/98 %	1999 Mds d'euros	99/98 %	
États-Unis	182,5	13	158,7	4	23,8
Pologne	28,9	2	17,5	8	11,4
Suisse	62,6	9	52,8	7	9,7
Turquie	20,5	-8	15,0	10	5,5
Hong Kong	15,6	-10	10,6	9	5,0
Canada	16,6	12	13,5	6	3,1
Rép. Tchèque	18,3	6	16,8	15	1,5
Hongrie	18,6	10	17,3	18	1,3
Brésil	14,2	-9	12,9	-2	1,3
Norvège	23,1	-8	28,9	3	-5,8
Corée du Sud	11,4	25	17,9	12	-6,5
Taiwan	11,8	-2	19,9	10	-8,1
Russie	14,7	-30	25,9	12	-11,2
Chine	19,3	11	49,5	18	-30,2
Japon	35,3	12	70,2	6	-34,9

Évolution du taux de couverture de l'ensemble des biens et services [1]



Contribution, en valeur, des entreprises sous contrôle étranger aux échanges français en 1998 [3]

%

	Import	Export	Total
Produits agricoles	17,5	14,5	15,9
Produits des IAA	27,0	23,2	24,8
Biens de consommation	32,5	27,1	29,9
Produits de l'industrie automobile	57,5	16,5	34,0
Biens d'équipement	39,9	34,1	36,9
Biens intermédiaires	36,8	34,3	35,6
Produits énergétiques	31,6	17,8	27,5
Divers	44,3	13,7	31,3
Total	37,3	28,6	32,9

19) échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1999, le solde de la **balance commerciale** de la France atteint 92 Mds de F (en données FAB-FAB d'après les **Comptes nationaux base 95**), soit le troisième excédent de la décennie après 1997 (150 Mds) et 1998 (120 Mds). Bénéficiant d'un contexte international favorable, les exportations de biens augmentent de 3,7 % en volume : la demande adressée à la France est amplifiée par le dynamisme aérien mondial et les festivités de l'an 2000, et la dépréciation continue de l'euro face au dollar et à la livre qui améliore la compétitivité-prix des produits français. Les importations en volume progressent de 3,6 %. Le renchérissement des cours du pétrole alourdit la facture énergétique de 6 Mds de F. Les importations, soutenues par une demande intérieure dynamique, tant du côté des ménages en biens de consommation que de l'investissement des entreprises, s'accroissent de 5 % en volume.

L'excédent des **produits agricoles** progresse légèrement avec notamment une reprise des ventes de céréales vers la Russie, le Moyen-Orient et l'UE (en particulier l'Italie et la Grèce). Le solde des **industries agro-alimentaires** reste stable : les fortes exportations de champagne (+ 35 %) et de cognac vers le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon sont compensées par le recul des ventes de vins de Bourgogne.

Le secteur des **biens de consommation** réduit son déficit de 2 Mds de F avec un excédent record pour les produits pharmaceutiques et la parfumerie (+ 43 Mds de F). Dans le secteur **automobile**, malgré un léger repli (- 6 Mds de F), l'excédent s'établit à 54 Mds de F ; les exportations progressent en valeur de 6,5 % grâce à des ventes particulièrement soutenues en direction de l'Espagne et de l'Italie alors que les importations augmentent plus fortement (+ 11 %). Le solde des échanges de **biens d'équipement** recule de près de 13 Mds de F mais demeure important (55 Mds). Ce bon résultat est surtout imputable à la construction mécanique : 166 Airbus sont exportés pour une valeur de 65 Mds de F. Les produits de communication restent dynamiques ; en revanche, le déficit des échanges de matériels informatiques se creuse (- 31 Mds de F). Le solde des **biens intermédiaires** se dégrade, le **taux de couverture** reste cependant proche de 100 % [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale ne prend en compte que les biens, les services étant exclus. La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités française (NAF) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.
- **Termes de l'échange.** C'est le rapport, pour un produit donné, entre l'indice du prix des exportations et celui des importations.
- **Comptes nationaux base 95.** Voir au 19.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Commerce des pays d'Europe centrale par groupe de produits », *Statistiques en bref, série Commerce extérieur*, Eurostat, n° 3/00.
- « Le commerce extérieur en 1999 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 179, mars 2000.

- « Indices de valeur unitaire du commerce extérieur », *Informations rapides*, INSEE, n° 157, février 2000.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 1999 », *INSEE-Première*, n° 719, juin 2000.

La balance commerciale de la France (FAB/CAF), par groupe de produits [1]

milliards de francs

NES 16	1996	1997	1998	1999
Agriculture, sylviculture, pêche				
Exportations	60,9	63,8	64,3	66,2
Importations	48,8	51,4	52,3	51,0
Solde	12,1	12,4	12,0	15,2
Industries agricoles et alimentaires				
Exportations	158,5	178,0	178,1	177,3
Importations	117,8	124,2	131,0	130,3
Solde	40,7	53,8	47,1	47,0
Biens de consommation				
Exportations	196,6	224,0	242,3	257,5
Importations	214,1	237,6	267,6	280,6
Solde	-17,5	-13,6	-25,3	-23,1
Automobile				
Exportations	179,3	206,4	234,2	250,4
Importations	155,8	141,9	174,6	196,5
Solde	23,5	64,5	59,6	53,9
Biens d'équipement				
Exportations	352,0	419,0	463,2	475,1
Importations	305,4	346,5	395,9	420,4
Solde	46,6	72,5	67,3	54,7
Biens intermédiaires				
Exportations	489,3	552,9	581,7	585,6
Importations	482,6	537,6	582,3	590,1
Solde	6,7	15,3	-0,6	-4,5
Énergie				
Exportations	45,6	49,8	47,4	50,2
Importations	124,2	138,1	109,7	128,4
Solde	-78,6	-88,3	-62,3	-78,2
Total				
Exportations de biens (FAB)	1 482,2	1 693,9	1 811,2	1 862,3
Importations de biens (CAF)	1 448,7	1 577,3	1 713,4	1 797,3
Solde (FAB-CAF)	33,5	116,6	97,8	65,0

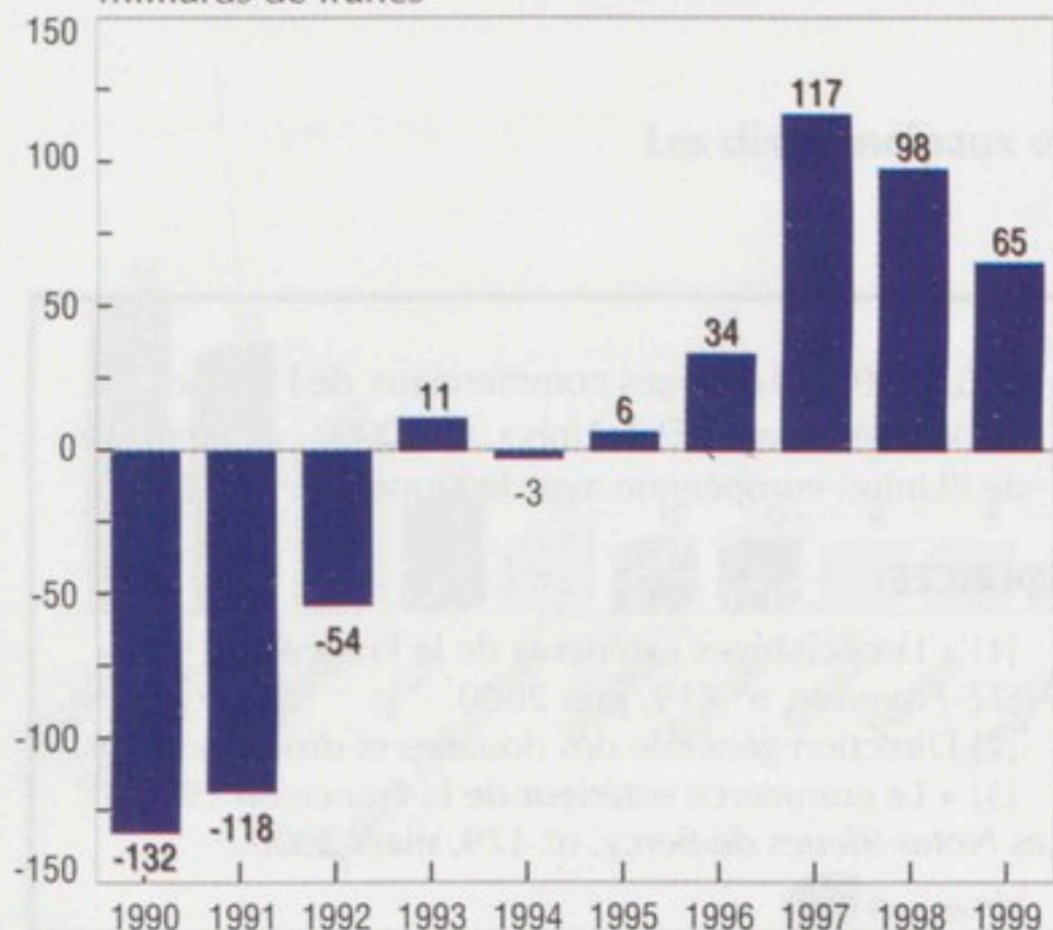
Les termes de l'échange par groupe de produits [1]

indice base 100 en 1995

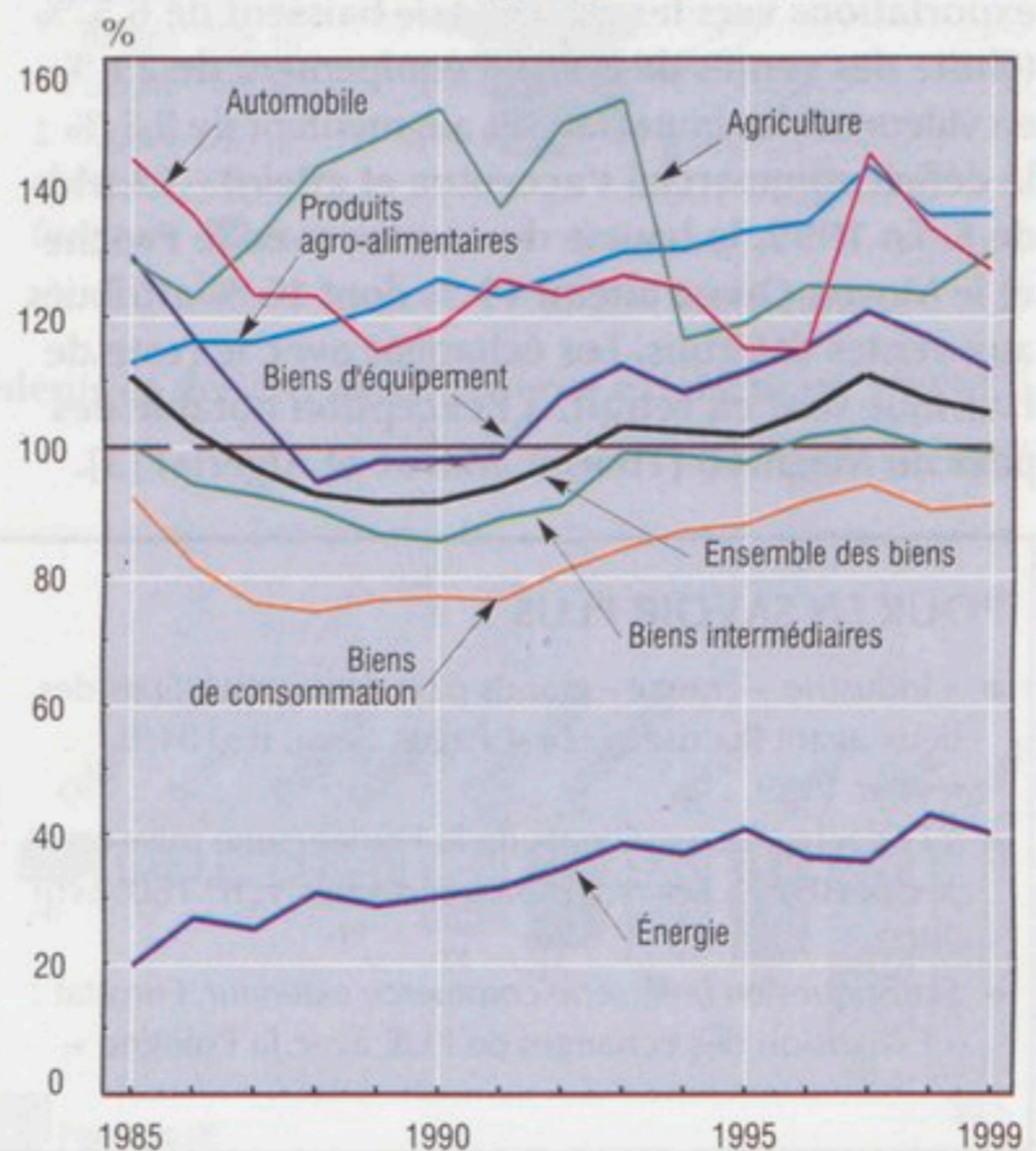
NES 16	1997	1998	1999
Agriculture, sylviculture, pêche			
Prix des exportations	97,6	95,2	93,9
Prix des importations	101,9	101,9	97,1
Terme de l'échange	95,8	93,4	96,8
Industries agricoles et alimentaires			
Prix des exportations	104,6	103,9	102,9
Prix des importations	103,9	104,9	103,2
Terme de l'échange	100,7	99,0	99,7
Biens de consommation			
Prix des exportations	103,7	103,0	102,5
Prix des importations	101,4	101,7	100,4
Terme de l'échange	102,3	101,3	102,1
Automobile			
Prix des exportations	102,9	100,5	101,9
Prix des importations	102,3	99,5	101,3
Terme de l'échange	100,6	101,0	100,6
Biens d'équipement			
Prix des exportations	108,0	105,2	105,4
Prix des importations	104,7	100,5	99,5
Terme de l'échange	103,2	104,7	105,9
Biens intermédiaires			
Prix des exportations	101,1	100,2	97,6
Prix des importations	101,4	101,1	99,0
Terme de l'échange	99,7	99,1	98,5
Énergie			
Prix des exportations	116,5	111,2	109,9
Prix des importations	124,2	96,1	116,6
Terme de l'échange	93,8	115,7	94,3
Ensemble de l'industrie			
Prix des exportations	103,7	102,6	102,1
Prix des importations	103,9	101,4	101,7
Terme de l'échange	99,8	101,2	100,4

Évolution du solde de la balance commerciale (FAB/CAF) [1]

milliards de francs



Taux de couverture en valeur par groupe de produits [1]



19) échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1999, l'UE reste le premier partenaire de la France avec un excédent qui dépasse 80 Mds de F, soit 15 Mds de F de plus qu'en 1998. Ce gain est comparable à celui des échanges au sein de la zone euro. Les échanges sont soutenus avec l'Espagne (52 Mds de F pour les ventes de produits automobiles et augmentation très sensible pour celles des biens d'équipement) et le Royaume-Uni, avec lesquels la France consolide ses excédents à plus de 40 Mds de F. L'envolée des ventes vers la Grèce (+ 26,5 %) repose sur des exportations d'Airbus (3 Mds de F). En revanche, le déficit commercial avec l'Allemagne se creuse : les achats progressent de 3,1 %, les exportations stagnent à + 0,2 % et connaissent notamment une baisse dans les produits de la culture et de l'élevage, de la sidérurgie, les composants électroniques ainsi que les machines de bureau et le matériel informatique [1].

Le déficit avec les autres pays de l'OCDE se réduit de 5 Mds de F. Les échanges avec la Turquie augmentent de 25 % à l'importation et 12 % à l'exportation (équipement automobile, chimie et parachimie, construction aéronautique et spatiale, produits pétroliers raffinés). Les ventes aux États-Unis progressent de 7 % (hausse la plus forte pour les produits des IAA, le champagne, les produits pharmaceutiques, les équipements électriques et électroniques) et les achats de 5 %. Les exportations vers le Canada augmentent de 38 % grâce en particulier à l'aéronautique (4,5 Mds de F).

Au sein des *pays de l'Est*, les exportations vers la Russie baissent de 23 % par rapport à 1998, alors que les importations augmentent de 12 % en raison de la hausse des cours du pétrole et du gaz. Les exportations vers les *pays d'Asie* baissent de 6,5 % (chute des ventes de biens d'équipement de 29 % en valeur) et les importations augmentent de 9,5 % ; le déficit commercial s'accroît et atteint - 81 Mds de F. En 1999, la hausse des ventes avec le Proche et le Moyen-Orient atteint 19 % dont 16 % attribués aux ventes d'Airbus. Les échanges avec le reste de l'Afrique sont en retrait, à l'exception notable des pays du Maghreb (Tunisie, Maroc et Algérie) [3].

DÉFINITIONS

- **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus des pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **Pays d'Asie.** Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.
- **Pays de l'Est.** Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République Tchèque, République Slovaque, ex-URSS.
- **CAF-FAB.** Voir la définition au mot-clé 19.1.
- **Zone euro.** Ensemble géographique constitué par les onze pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie unique le 1^{er} janvier 1999. Ces pays, dont la liste a été arrêtée officiellement le 2 mai 1998, à Bruxelles, par les chefs d'État et de gouvernement, et qui satisfaisaient tous, à cette date, aux critères de convergence définis par le Traité de Maastricht sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.
La Grèce, qui n'avait pu respecter les critères de convergence imposés par le Traité de Maastricht, sera intégrée à la zone euro le 1^{er} janvier 2001.
La Suède a différé son entrée dans l'euro. Le Royaume-Uni et le Danemark souhaitent conserver leurs monnaies nationales.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Industrie – France - grands pays émergents. États des lieux avant la crise. », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 104, février 1999.
- « Les échanges extérieurs de la France : une mise en perspective », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 180, avril 2000.
- *Statistiques en bref, série commerce extérieur*, Eurostat : « Expansion des échanges de l'UE avec la Pologne »,

n° 3/1999 ; « Échanges commerciaux de l'Union européenne avec les États-Unis », n° 4/2000 ; « Commerce de l'Union européenne avec le Japon », n° 11/2000.

SOURCES

- [1] « Les échanges extérieurs de la France en 1999 », *INSEE-Première*, n° 719, juin 2000.
- [2] Direction générale des douanes et droits indirects.
- [3] « Le commerce extérieur de la France en 1999 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 179, mars 2000.

Les principaux partenaires commerciaux de la France en 1999 [1]

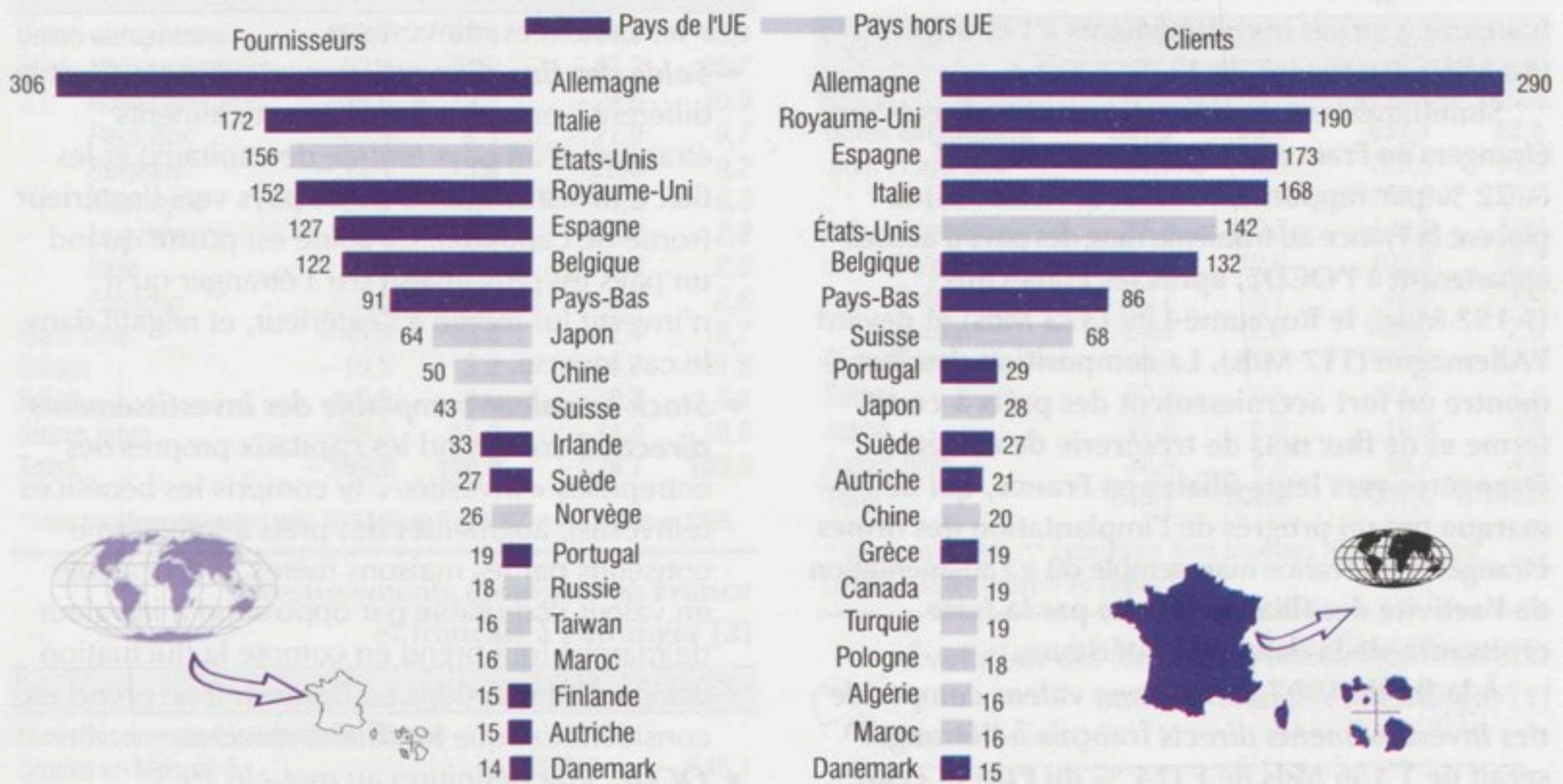
milliards de francs

	Exportations*	Importations**	Solde	Rappel solde 1998
Union européenne	1 195,5	1 114,9	80,6	66,0
dont : Zone euro	923,0	895,9	27,1	9,1
Allemagne	289,2	305,1	-15,9	-8,1
Belgique et Luxembourg (UEBL)	140,8	129,8	11,0	6,6
Espagne	172,9	126,5	46,4	34,5
Italie	167,4	171,6	-4,2	-7,5
Pays-Bas	86,1	90,8	-4,7	-4,4
Royaume-Uni	189,7	149,6	40,1	36,9
OCDE hors Union européenne	309,7	326,1	-16,4	-21,3
Suisse	67,9	42,6	25,3	19,1
États-Unis	141,6	155,9	-14,3	-16,3
Japon	28,0	63,5	-35,5	-29,0
Reste du monde	357,2	356,3	0,8	51,4
Chine	20,1	49,6	-29,5	-22,9
Ensemble	1 862,3	1 797,3	65,0	96,1

* de biens (FAB). ** de biens (CAF).

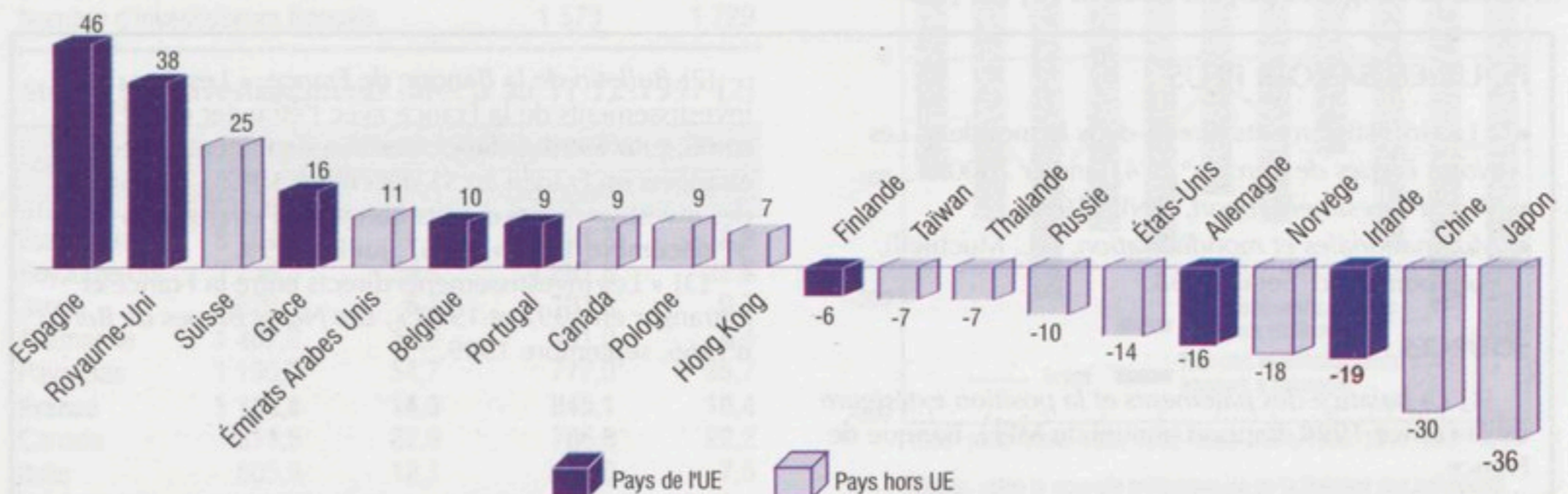
Les 20 premiers fournisseurs et les 20 premiers clients de la France en 1999 [2]

milliards de francs



Les dix principaux excédents et déficits du commerce extérieur en 1999 [2]

milliards de francs



19) échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1998, le *solde des flux d'investissements directs* entre la France et l'étranger est débiteur de 74 Mds de F après 72 Mds en 1997 et 43 Mds en 1996. Depuis 1985, à l'exception de l'année 1995, la France a été constamment exportatrice nette de capitaux au titre des investissements directs. Sur l'ensemble des 10 dernières années, les placements nets à l'étranger s'élèvent à 501 Mds de F.

La vigoureuse reprise des investissements français à l'étranger enregistrée depuis 1996, se confirme en 1998. Ils progressent de 15 % pour atteindre 239 Mds de F (2,9 % du PIB), soit leur plus haut niveau historique, et placent la France au quatrième rang mondial des pays investisseurs après les États-Unis (778 Mds de F), le Royaume-Uni (674 Mds) et l'Allemagne (511 Mds). Les entreprises non bancaires ont conclu d'importantes opérations de prises de participations (pour un montant total de 151 Mds de F), notamment dans les secteurs de la métallurgie et des assurances. Le secteur bancaire a vu ses investissements à l'étranger (18 Mds) progresser de 45 %.

Simultanément, les investissements directs étrangers en France atteignent 165 Mds de F (+ 22 % par rapport à 1997 et 2 % du PIB) et placent la France au troisième rang des pays d'accueil appartenant à l'OCDE, après les États-Unis (1 157 Mds), le Royaume-Uni (373 Mds) et devant l'Allemagne (117 Mds). La composition des flux montre un fort accroissement des prêts à court terme et de flux nets de trésorerie de sociétés étrangères vers leurs filiales en France, qui ne marque pas un progrès de l'implantation des firmes étrangères en France mais semble dû à l'augmentation de l'activité des filiales, induite par la forte croissance de la demande intérieure.

À la fin de 1997, le *stock en valeur comptable des investissements directs* français à l'étranger serait de 1 136 Mds de F (14 % du PIB) et celui des investissements directs étrangers en France de 845 Mds (10 % du PIB). La France se situerait au sixième rang mondial des pays investisseurs et au troisième rang des pays d'accueil [1] [2] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les investissements directs dans le monde », *Les Notes Bleues de Bercy* n° 174, janvier 2000.
- *World investment report*, ONU, 1998.
- *Multinationales et mondialisation*, J.-L. Muchielli, coll. points, éd. Seuil, 1998.

SOURCES

[1] *La balance des paiements et la position extérieure de la France 1998*, Rapport annuel du MEFI, Banque de France.

DÉFINITIONS

• **Investissement direct.** L'investissement direct désigne l'opération effectuée par un investisseur résident d'une économie, afin d'acquérir ou d'accroître un intérêt durable dans une entité résidente d'une autre économie et de détenir une influence dans sa gestion.

Il comprend :

- la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
- l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
- les investissements immobiliers (à usage professionnel ou privé) ;
- les prêts à long terme (plus d'un an d'échéance initiale) entre maisons mères et filiales.

Mais aussi, depuis 1996 (avec rétropolation sur les années antérieures) :

- les prêts à court terme, et les opérations de trésorerie entre affiliés ;
- les bénéfiques réinvestis.

• **Solde des flux d'investissements directs.** C'est la différence entre les flux d'investissements étrangers d'un pays (entrée de capitaux) et les flux d'investissements de ce pays vers l'extérieur (sortie de capitaux). Ce solde est positif quand un pays est plus investi par l'étranger qu'il n'investit lui-même à l'extérieur, et négatif dans le cas inverse.

• **Stock en valeur comptable des investissements directs.** Il comprend les capitaux propres des entreprises « investies » (y compris les bénéfiques réinvestis), augmentés des prêts à long terme consentis par les maisons mères. Il est calculé en valeur comptable par opposition à la valeur de marché (qui prend en compte la fluctuation des cours des actions en Bourse). Il ne prend en considération que les filiales directes.

• **OCDE.** Voir définition au mot-clé 19.3.

[2] *Bulletin de la Banque de France*, « Les flux des investissements de la France avec l'étranger en 1998 », n° 66, juin 1999 ; « Stock des investissements directs étrangers en France au 31 décembre 1997 » et « Stock des investissements directs français à l'étranger au 31 décembre 1997 », n° 67, juillet 1999.

[3] « Les investissements directs entre la France et l'étranger en 1997 et 1998 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 166, septembre 1999.

INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX 19.

Principaux pays d'origine des flux* d'investissements directs étrangers en France [1]

milliards de F

Pays	1997		p 1998	
	Flux	%	Flux	%
Union européenne	94,4	71,4	129,9	80,0
<i>dont : Union monétaire</i>	<i>55,1</i>	<i>41,7</i>	<i>94,5</i>	<i>58,2</i>
<i>Allemagne</i>	<i>19,7</i>	<i>14,9</i>	<i>54,9</i>	<i>33,8</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>38,1</i>	<i>28,8</i>	<i>33,4</i>	<i>20,6</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>12,1</i>	<i>9,2</i>	<i>15,1</i>	<i>9,3</i>
<i>Belgique</i>	<i>7,1</i>	<i>5,4</i>	<i>12,9</i>	<i>7,9</i>
<i>Luxembourg</i>	<i>4,2</i>	<i>3,2</i>	<i>6,6</i>	<i>4,1</i>
États-Unis	15,2	11,5	25,6	15,8
Canada	0,6	0,5	1,9	1,2
Autres pays	22,0	16,6	4,9	3,0
Total	132,2	100,0	162,3	100,0

* Hors bénéfices réinvestis : soit 3,1 Mds de F en 1997 et 3,1 Mds en 1998.

Principaux pays destinataires des flux* d'investissements directs français à l'étranger [1]

milliards de F

Pays	1997		p 1998	
	Flux	%	Flux	%
Union européenne	-103,1	52,4	-104,0	45,9
<i>dont : Union monétaire</i>	<i>-62,8</i>	<i>31,9</i>	<i>-83,3</i>	<i>36,7</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>-39,0</i>	<i>19,8</i>	<i>-24,6</i>	<i>10,9</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>-5,8</i>	<i>2,9</i>	<i>-21,9</i>	<i>9,7</i>
<i>Belgique</i>	<i>-11,4</i>	<i>5,8</i>	<i>-20,8</i>	<i>9,2</i>
<i>Allemagne</i>	<i>-24,2</i>	<i>12,3</i>	<i>-14,3</i>	<i>6,3</i>
<i>Luxembourg</i>	<i>-9,7</i>	<i>4,9</i>	<i>-6,4</i>	<i>2,8</i>
<i>Italie</i>	<i>-11,6</i>	<i>5,9</i>	<i>-6,4</i>	<i>2,8</i>
<i>Espagne</i>	<i>-7,6</i>	<i>3,9</i>	<i>-5,8</i>	<i>2,6</i>
États-Unis	-46,9	23,8	-42,4	18,7
Suisse	-10,3	5,2	-26,7	11,8
Brésil	-6,9	3,5	-9,2	4,1
Autres pays	-29,6	15,0	-44,4	19,6
Total	-196,8	100,0	-226,7	100,0

* Hors bénéfices réinvestis : soit -10,9 Mds de F en 1997 et -12,7 Mds en 1998.

Investissements étrangers en France et français à l'étranger [2]

31-12-1989 31-12-1997

Investissements étrangers en France			
Stocks en Mds de F		350,3	845,1
Entreprises françaises investies		5 497	9 372
Nombre d'investisseurs étrangers		8 351	10 821
Investissements français à l'étranger			
Stocks en Mds de F		436,5	1 135,8
Entreprises investies à l'étranger		6 106	7 998
Nombre d'investisseurs français		1 573	1 729

Stocks des investissements directs au 31-12-1997 [2]

	Investissements à l'étranger		Inv. en provenance de l'étranger	
	milliards de F	%/PIB	milliards de F	%/PIB
États-Unis	5 154,1	11,3	4 081,8	8,9
Royaume-Uni	2 239,3	29,9	1 691,8	22,6
Japon	1 626,1	6,7	161,9	0,7
Allemagne	1 487,2	12,2	531,0	4,4
Pays-Bas	1 190,0	54,7	777,0	35,7
France	1 135,8	14,0	845,1	10,4
Canada	811,5	22,9	786,0	22,2
Italie	805,9	12,1	498,0	7,5

Répartition géographique du stock* des investissements directs français à l'étranger [1]

milliards de F

Pays	31 décembre 1997		31 décembre 1998**	
	Stocks	%	Stocks	%
Union européenne	563,9	49,6	667,2	49,0
<i>dont : Royaume-Uni</i>	<i>122,5</i>	<i>10,8</i>	<i>14,2</i>	<i>10,8</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>121,8</i>	<i>10,7</i>	<i>143,7</i>	<i>10,5</i>
<i>Belgique</i>	<i>71,9</i>	<i>6,3</i>	<i>92,7</i>	<i>6,8</i>
<i>Allemagne</i>	<i>67,4</i>	<i>5,9</i>	<i>81,7</i>	<i>6,0</i>
<i>Espagne</i>	<i>66,2</i>	<i>5,8</i>	<i>72,0</i>	<i>5,3</i>
<i>Italie</i>	<i>41,9</i>	<i>3,7</i>	<i>48,8</i>	<i>3,6</i>
États-Unis	277,2	24,4	319,6	23,5
Suisse	44,9	4,0	71,6	5,3
Brésil	33,5	2,9	42,7	3,1
Japon	3,3	0,3	3,7	0,3
Autres pays	213,0	18,8	257,7	18,9
Total	1 135,8	100,0	1 362,5	100,0

* Valeur comptable. ** Estimations (hors bénéfices réinvestis durant l'année, soit 12,7 milliards en 1998).

Répartition géographique du stock* des investissements directs étrangers en France [1]

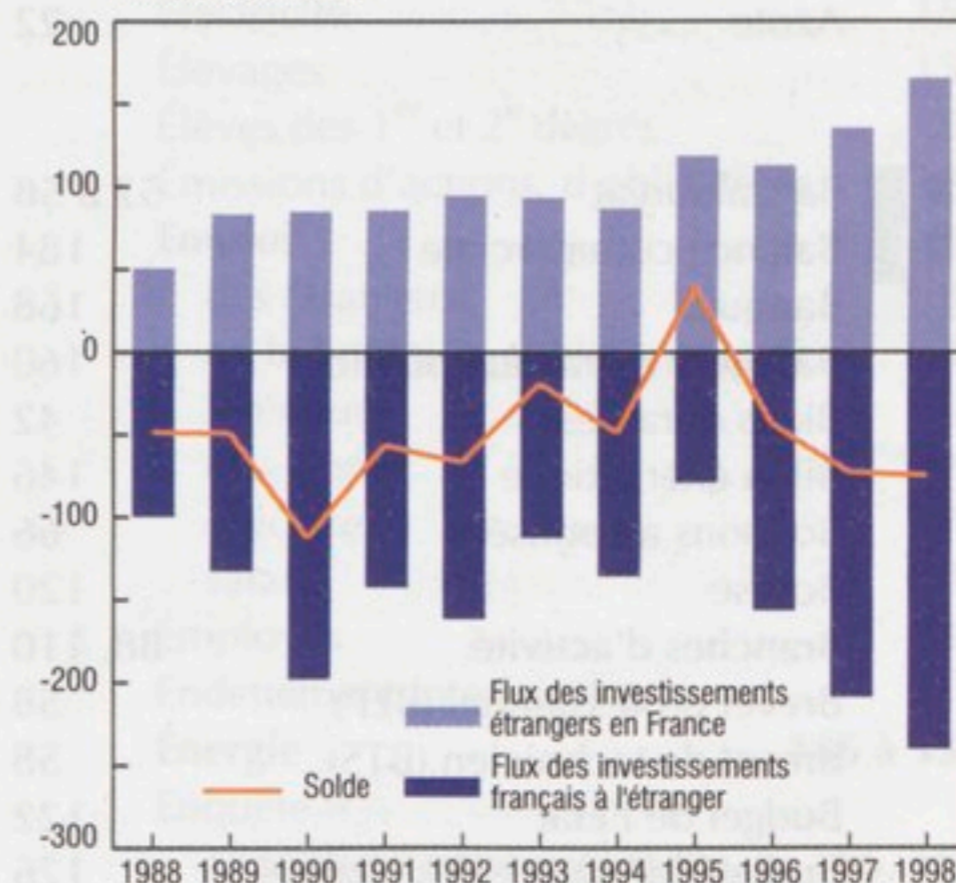
milliards de F

Pays	31 décembre 1997		31 décembre 1998**	
	Stocks	%	Stocks	%
Union européenne	561,2	66,4	691,1	68,6
<i>dont : Pays-Bas</i>	<i>154,7</i>	<i>18,3</i>	<i>169,8</i>	<i>16,9</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>134,4</i>	<i>15,9</i>	<i>167,8</i>	<i>16,7</i>
<i>Allemagne</i>	<i>85,8</i>	<i>10,2</i>	<i>140,6</i>	<i>14,0</i>
<i>Belgique</i>	<i>89,9</i>	<i>10,6</i>	<i>102,8</i>	<i>10,2</i>
<i>Italie</i>	<i>42,7</i>	<i>5,1</i>	<i>44,0</i>	<i>4,4</i>
<i>Suède</i>	<i>24,8</i>	<i>2,9</i>	<i>26,2</i>	<i>2,6</i>
États-Unis	149,9	17,7	175,5	17,4
Suisse	80,3	9,5	74,7	7,4
Japon	17,3	2,0	18,0	1,8
Autres pays	36,4	4,3	48,1	4,8
Total	845,1	100,0	1 007,4	100,0

* Valeur comptable. ** Estimations (hors bénéfices réinvestis durant l'année, soit 3,1 milliards en 1998).

Évolution des flux* d'investissements directs entre la France et l'étranger [1]

milliards de francs



* Établis selon la nouvelle méthodologie de la Balance des paiements.

Index alphabétique

Les rubriques renvoient aux numéros de pages.
Celles en caractère **gras** sont des titres de chapitres.

A	Abonnement	
	téléphone	170
	télévision	178
	Accidents	60
	Actifs, actives	36, 74
	Actifs financiers	118
	Actions	120
	Activité (taux)	74
	Activité des jeunes (taux)	86
	Administrations publiques	106, 118
	Aéroports	172
	Agents de l'État	82, 92
	Agglomération	16, 18
	Agrégat de monnaie	116
	Agriculteurs	36
	Agriculture - Pêche	152 à 157
	Aide sociale	102
	Aire-urbaine	18
	Alcool	66
	Amortissement Besson	160
	Amortissement Périssol	160
	Appareil productif	134 à 145
	Apprentissage	58
	Artisanat	144
	Assurances	168
	Audiovisuel	178
	Automobile	42, 162
	Azote	22

B	Baccalauréat	52 à 58
	Balance commerciale	184
	Banques	168
	Bâtiment et travaux publics	160
	Biens durables	42
	Bilan énergétique	146
	Boissons alcoolisées	66
	Bourse	120
	Branches d'activité	88, 110
	Brevet professionnel (BEP)	58
	Brevet de technicien (BTS)	58
	Budget de l'État	122
	Budget par nature des charges	126
	Bureau international du travail (BIT)	74, 76

H	CAC 40	120
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	36
	CAF-FAB	186
	CAP	58
	Capacité ou besoin de financement	
	des agents économiques	106
	de la Nation	106, 182
	des régimes de Sécurité sociale	100
	Capitalisation boursière	120
	Captures (pêches maritimes)	154
	Catégories sociales	36
	Céréales	152
	Cessations d'entreprises	134
	Chaînes (hertziennes, thématiques)	178
	Chaînes Hi-Fi	42
	Charbon	148
	Chefs d'entreprises	36
	Chercheurs	176
	Chiffre d'affaires	114, 136, 138, 140, 141, 145, 161, 166, 167, 168, 171, 179
	Chirurgiens-dentistes	62
	Chômage	76, 78
	des étrangers	84
	des jeunes	86
	partiel	78
	Cinéma	46, 178
	Classe (enseignement)	52
	Clients et fournisseurs (commerce extérieur)	186
	Coefficient	
	budgétaire	40
	de rigueur climatique	146
	Collectivités locales	128
	Commerçants	36
	Commerce	164
	de détail	164
	de gros	164
	Commerce extérieur	182, 184
	des IAA	156
	de la pêche	154
	de l'Union européenne	183
	Commune, commune urbaine	18
	Communauté des États indépendants (CEI)	148

Compagnies d'assurance	168	d'investissement	128
Comptes nationaux	106, 108, 158	de loisirs	46
Comptes spéciaux du Trésor	122	nationale d'environnement	22
Compte spécifique de l'agriculture	154	de protection sociale	100
Concentration économique	140	de recherche et de développement	176
Condamnations, condamnés	70	de santé	64
Conditions d'emploi	78	Dépôt de brevet	114
Conditions de travail	80	Dette publique	116, 122, 130
Confort du logement	48	Diplôme	58
Congélateur	42	Divorces	26
Consommation	40 à 47	Divortialité (taux)	26
Construction		Données générales (commerce extérieur)	182
automobile	158, 162	Dotation	
bâtiment	160	générale de décentralisation	128
Contrats emplois consolidés (CEC)	78	globale d'équipement	128
Contrats emploi-solidarité (CES)	78, 82	globale de fonctionnement (DGF)	128
Contrats emploi jeunes	78, 82	Dow-Jones	120
Contrats emploi ville (CEV)	78	Drogue	66
Contrats initiative-emploi (CIE)	78	Durée et conditions de travail	80
Contribution à la croissance du PIB	108	DUT	56
Contribution pour le remboursement			
de la dette sociale (CRDS)	98, 100		
Contribution sociale généralisée (CSG)	98	E Eaux de baignade (qualité)	20
Conurbation	16	Échanges extérieurs	182 à 189
Correction territoriale	182	Éco-activités	22
Cotisations sociales	100, 124	Écoles	
Couple	28	d'ingénieurs	56
Courants migratoires	24	privées	52
Coût salarial	94	publiques	52
Création d'entreprises	134	Économie générale	106 à 115
Crédit	116	Ecstasy	66
Criminalité	68	Effectifs	
Critères de convergence	130	des branches	88
Croissance - Productivité	108	budgétaires	82
Culture - Loisirs - Sports	46	de l'enseignement	56
Cultures marines	154	salariés	88
		Effet	
		de carrière ou GVT " positif "	92
		de serre	22
		de structure (salaires)	92
		Électricité	150
		Élevages	152
		Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	52
		Émissions d'actions, d'obligations	120
		Emploi	74 à 89
		des étrangers	84
		de la Fonction publique	82
		intérieur	88
		des jeunes	86
		précaire	78
		salarié	88
		Employés	36
		Endettement intérieur total	116
		Énergie	146 à 151
		Enquête	
		annuelle d'entreprise (EAE)	156, 166
		emploi	74, 84

logement	48
loyers et charges	50
Enseignants	54
Enseignement	52 à 59
premier degré	52
second degré	52
professionnel	56
supérieur	56, 58
Entreprises	
artisanales	144
européennes	136
françaises	140
industrielles	136
innovantes	114
mondiales	138
publiques	142
Environnement	20 à 23
Épargne (taux)	118
Équipements	
des ménages	42
de santé	62
Espaces agricoles	20
Espérance de vie	10, 32
Établissements	
de crédit	168
privés sous contrat	54
de santé	62
scolaires	52 à 56
État civil	34
État de l'environnement	20
État matrimonial	26
Étrangers	26, 84
Étudiant	54, 56
Euro	130
Eutrophisation	22
Évolution de salaire	90
Excédent	
brut d'exploitation (EBE)	136
naturel	24
touristique	182
Exploitations agricoles	152
Exportations	182 à 186

F Famille	28, 100
monoparentale	28
recomposée	28
Fécondité	10, 30, 34
par âge	30
Fédérations sportives	46
Financement (logement)	50
Finances publiques	122 à 128
Finances publiques locales	128
Fiscalité locale	128
Flotte (transports de marchandises)	174
Flotte de pêche	154
Fonction publique	

emploi	82
salaires	92
Fonds commun de placement (FCP)	120
Football	46
Formation	
brute de capital fixe (FBCF)	106
professionnelle continue	58
Formes particulières d'emploi	78
Fraude (taux)	168
Fumeurs	66

G Gaz	150
Gazole	148
Génération (âges)	34
Glissement	112
Golf	46
Grand magasin	164
Grandes cultures	152
Grandes entreprises françaises	140 à 143
Grève (jours)	80
Groupes d'entreprises	138, 140, 142
Guadeloupe	14
Guichets bancaires	168
Guyane	14
GVT	92

H Habitat	48
HLM	50
Haschisch	66
Hôpitaux (publics et privés)	62
Hypermarché	164

I Immatriculations (automobiles)	162
Immeubles collectifs	48
Immigration	24
Importations	182 à 186
Impôts	
directs et indirects	124
locaux	128
de solidarité sur la fortune (ISF)	124
Indépendance énergétique (taux)	146
Index BT, TP	160
Indexation (Loi Neiertz)	112
Indicateur conjoncturel de fécondité	30
Indice	
boursier, européen	120
du coût de la construction (ICC)	50
général des loyers	50
des prix à la consommation, IPCH	112
du prix des loyers	50
des prix des produits agricoles	
à la production	154
de prix de vente industriels	158
de salaire à structure constante	90

Industrie - Construction	158 à 163
Industrie	
agricoles et alimentaires	156
automobile	162
manufacturière	88, 158
Infirmiers, infirmières	62, 92
Inflation	112
Innovation	114
Institutions sans but lucratif	
au service des ménages (ISBLSM)	106
Institut universitaire de technologie (IUT)	56
Intérêt (taux)	116
Internauts, Internet	170
Interruptions volontaires de grossesse (IVG)	60
Investissements FBCF	160
Investissements internationaux	188
J Jauge brute	174
Jeunes (emploi)	86
Jeux de hasard	46
Juridictions	70
Justice	68 à 71
L Lave-linge	42
Lave-vaisselle	42
Liaisons aériennes	172
radiales	172
transversales	172
Licence	56
Licenciés sportifs	46
Lits d'hôpitaux	62
Lits en hospitalisation complète	63
Locataires	50
Logement	48 à 51
collectif	160
commencé	160
individuel	160
neuf	48, 160
occasionnel	48
surpeuplé	48
vacant	48
Loi	
de finances	122
de privatisation	142
Loisirs	46
Loto	46
Loyers	50
M Maastricht (traité)	130
Maisons individuelles	48
Maîtrise	56
Maladies	60
Marché automobile	162
Marchés financiers	116, 120







Mariages	26
Martinique	14
Maxidiscompte	164
Mayotte	14
Médecins	62
Médicaments	64
Ménage	28
complexe	28
consommation, équipement	40 à 48
consommation, revenus	106
revenus	96
structure	28
Micro-ondes	42
Micro-ordinateur	42
Milieu ouvert	70
Minimum	
mensuel garanti dans la Fonction publique	94
vieillesse	98
Monnaie - Marchés financiers	116 à 121
Monnaie unique	130
Mortalité	32, 60
infantile (taux)	32
Mouvement migratoire	24
Multi-équipement	42
Multimédia (ordinateur)	42
N Naissances	30, 34
hors mariage	30
Natalité (taux)	14, 30
Nationalisation	142
Nationalité (taux de chômage selon)	84
Nationalité française (acquisitions)	24
Navigation fluviale	174
Niveau de formation	56, 58
Nomenclature	
des professions et des catégories	
socioprofessionnelles (PCS)	36
Non-salariés	144, 166
Non-titulaires	82
Nouveau marché	114
Nouvelle-Calédonie	14
Numerus clausus	62
Nuptialité (taux)	26
Nouvelles technologies	110, 114
O Obligations	120
OCDE	186, 188
OCRTIS	66
Occupation physique du territoire	20
OFDT	66
OPCVM	120
OPEP	148
Opérateurs	170
Ordinateur	42
Ordures ménagères	22

Ouvriers	36
Ozone	22
P Pacte civil de solidarité (PACS)	26, 28
Parc national, naturel, régional	20
Part des chômeurs	86
Part de marché (commerce)	164
Patrimoine	118
Pavillon (maritime)	174
Pays	
d'Asie	186
de l'Est	186
de la mer du Nord	148
du monde	10
Pêches maritimes	154
Pensions (retraites)	98
Personnes âgées	34
Petites et moyennes entreprises (PME)	136
Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI)	136
Pétrole	148
Pharmaciens	62
Pièces de logement (nombre)	48
Plantes industrielles	152
PMU	46
Politique agricole commune (PAC)	152
Politique de l'emploi	78
Pollution	22
Polynésie française	14
Pondération (Indice des prix)	112
Population	24 à 37
accroissement	12, 24
active	74
active occupée	74, 76
par âge	34
étrangère	24
immigrée	24
mondiale	10
pénale	70
sans doubles comptes	12
scolaire	52
totale	24
urbaine	16
Ports	172, 174
Pouvoir d'achat	
des retraites	98
des revenus	96
des salaires	90, 92
du smic	94
Prélèvements obligatoires	124
Presse	170
Prestations sociales	96, 100
Privatisation	142
Prix	
à la consommation	112
à la production	154

relatif du tabac	66
Production	
des branches	110
de produits agricoles	154
industrielle	158
d'énergie	146 à 150
Productivité	108
horaire apparente du travail	108
Produit intérieur brut (PIB)	106, 108
Professeurs	54
Professions	36
Professions intermédiaires	36
Projection de population	34
Propriétaires	50
Protection de l'environnement	22
Protection sociale	100
Pyramide des âges	34

R Radiomessagerie	170
Réactivation d'entreprises	134
Réassurance	168
Recensement de la population	12, 34
Recherche et Développement (R & D)	176
Recyclage des déchets	22
Redevance TV	178
Régime général (retraite)	98
Régimes de sécurité sociale	100
Régions	12
Répertoire	
des entreprises contrôlées	
majoritairement par l'État	142
informatique des métiers (RIM)	144
Sirene	136
Répondeur	42
Reprise d'entreprises	134
Reproduction (Taux brut)	30
Réserves naturelles	20
Réserves de pétrole " prouvées "	148
Résidences principales et secondaires	48
Résultats (consolidation des)	140
Résultats économiques de l'année	106
Retraites	36, 98
Réunion	14
Revenus	90 à 103
agricoles	152
des ménages	96
minimum d'insertion (RMI)	100
primaire	96
Russie	10

S Saint-Pierre-et-Miquelon	14
Salaire	
des entreprises	90
de la Fonction publique	92
Santé	60 à 67

SBF 120	120	Tourisme	44, 182
SBF 250	120	Toxicomanie	66
Scolarisation (taux de)	58	Trafic	
Secteur tertiaire	164 à 179	aérien	172
Secteur	138	de marchandises	174
audiovisuel	178	de passagers (maritimes)	172
d'entreprise	138	SNCF	172
primaire, secondaire, tertiaire	88	Traitement indiciaire brut	92
public d'entreprises	142	Transports	
Services		aériens	172
marchands, non marchands	88, 166	combiné	174
marchands non financiers	166	ferroviaires	172, 174
Seuil		intérieurs	174
de déclenchement du Smic	94	internationaux	174
Sida	10, 60	de marchandises	174
Smic	94	maritimes	174
Société d'investissement à capital variable (SICAV)	120	routiers	174
Solde des flux d'investissements		de voyageurs	172
internationaux	188	Travail (conditions)	80
Sociétés non financières (et entreprises individuelles), financières	106	Travailleurs étrangers	84
Solde migratoire	24		
Sous-emploi	80	 Union économique et monétaire	130
Sports	46	Unité urbaine	18
Stocks de bureaux, de logements	160	Université (effectifs)	56
Superficie (pays, départements)	10, 12		
Superficie Agricole Utilisée (SAU)	152	 Vacances	44
Supermarché	164	Valeur ajoutée	106, 110, 136, 154, 158, 166
Surface boisée	20	Véhicules utilitaires	162
Survie des entreprises (taux)	134	Vertébrés	20
Système d'information		Vidéo	178
sur les nouvelles entreprises (SINE)	134	Villes	
Système monétaire européen	130	centre	16
		de France	18
 Tabac	66	du monde	16
Taille		Vins	40, 66, 154
des entreprises	138, 140	Voiture particulière	42, 162, 172
des exploitations agricoles	152	Vols	70
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	124	Voyages	44, 172
Télécommunications	166		
Téléphone mobile	170	 Wallis-et-Futuna	14
Téléviseur	42		
Télévision	46, 178	 Yaourts	40
Temps partiel	80, 82	Yougoslavie	10
Tennis	46		
Territoire	10 à 19	 Zone euro	130, 138, 168, 186
Territoires d'outre-mer	14		
Titulaires	82		

Adresses utiles

1. ADMINISTRATIONS

- Premier ministre** Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion
7, place des cinq martyrs du lycée Buffon,
75707 Paris Cedex 15. Tél. : 01 40 56 60 00.
- Agriculture et Pêche** Service central des Enquêtes et Études statistiques (SCEES),
251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 05.
www.agriculture.gouv.fr
- Aménagement du territoire et Environnement** Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR),
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 19 20 21.
www.environnement.gouv.fr
- Culture et Communication** Direction de l'Administration générale,
Département des Études et de la Prospective,
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 73 00.
www.culture.fr
- Défense** Service d'Information et de Relations publiques des Armées (Sirpa),
École militaire
1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 01 44 42 30 11.
- Économie, Finances et Industrie** Direction des Relations avec les publics et de la Communication,
Direction de la Prévision,
Direction des Relations économiques extérieures (DREE),
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 53 18 39 19.
www.finances.gouv.fr
- Direction générale des Douanes et Droits indirects,
Sous-direction de l'Informatique, des Statistiques et des Études
économiques,
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél : 01 55 07 42 25.
- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services,
24, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 01 43 19 24 24.
Www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr
- Observatoire de l'Énergie,
61, boulevard Vincent-Auriol, 75703 Paris 13. Tél. : 01 43 19 32 84.
- Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (DIGEC),
97-99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Direction de l'action régionale et de la petite et moyenne industrie,
Service des Études et des Statistiques industrielles (SESSI),
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Éducation nationale** Direction de la Programmation et du Développement (DPD),
Sous-direction des Études statistiques,
58, boulevard du lycée, 92170 Vanves. Tél. : 01 55 55 72 80.
www.education.gouv.fr
- Emploi et Solidarité** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des
Statistiques (DARES),
20 bis, rue d'Estrées, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 38 38 38.
- Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
11, place des cinq martyrs du lycée Buffon, 75696 Paris Cedex 14,
Tél. : 01 40 56 60 00.
www.travail.gouv.fr

**Équipement, Transports
et Logement**

Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI),
Service économique et statistique,
Sous-direction de l'Observation statistique de la construction,
Sous-direction de l'Observation statistique des transports,
Tour Pascal B, 92055 Paris La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.
www.equipement.gouv.fr

Direction du Tourisme,
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 37 36 00.

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC),
50, rue Henri-Farman, 75720 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 09 36 36.

Direction du Transport maritime, des ports et du littoral,
22, rue Monge, 75005 Paris. Tél. : 01 40 81 72 10.

Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, (DSCR),
92055 La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.

Intérieur

Direction générale des Collectivités locales (DGCL),
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.
www.interieur.gouv.fr

Direction centrale de la Police judiciaire,
Bureau central national - France de l'OIPC - Interpol
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants,
place Beauvau, 75800 Paris Cedex 08. Tél. : 01 49 27 49 27.

Jeunesse et Sports

Direction de l'Administration générale,
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 40 45 90 00.
www.jeunesse-sports.gouv.fr

Justice

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation,
13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Tél. : 01 44 77 60 60.
www.justice.gouv.fr

Recherche

1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 01 55 55 90 90.
www.recherche.gouv.fr

2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

ADEME

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,
27, rue Louis-Vicat, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 01 47 65 20 00.
www.ademe.fr

BDF

Banque de France,
31, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01.
Tél. : 01 42 92 42 92.
www.banque-france.fr

CEREQ

Centre d'études et de recherche sur les qualifications,
10, place de la Joliette, BP 176, 13474 Marseille Cedex 02.
Tél. : 04 91 13 28 28.
www.cereq.fr

CNAF

Caisse nationale des allocations familiales,
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 01 45 65 52 52.

- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 01 40 27 20 00.
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 01 42 79 30 30.
- CNAV** Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
110, avenue de Flandre, 75019 Paris Cedex 19. Tél. : 01 55 45 50 00.
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 01 46 34 90 00.
www.cndp.fr
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 01 40 77 85 10.
- EDF** Électricité de France, Observatoire statistique du système électrique,
CAP Ampère, bâtiment les Patios, 93207 Saint-Denis Cedex.
Tél. : 01 43 69 22 00.
- FRANCE TELECOM** Branche Ressources,
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 44 22 22.
www.francetelecom.fr
- IFEN** Institut français de l'Environnement ,
61, boulevard Alexandre-Martin, 45058 Orléans Cedex 01.
Tél. : 02 38 79 78 78.
www.ifen.fr
- INED** Institut national d'études démographiques,
133, boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20. Tél. : 01 56 06 20 00.
www.ined.fr
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 01 44 23 60 00.
- LA POSTE** Direction de la Communication,
4, quai du Point-du-Jour, 92777 Boulogne-Billancourt Cedex.
Tél. : 01 41 41 66 66. www.laposte.fr
- OMI** Office des migrations internationales,
44, rue Bargue, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 69 53 70.

3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BIT** Bureau international du travail,
1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 45 68 32 50.
www.ilo.org
- CCE** Commission des communautés européennes,
Sources d'Europe (centre d'information sur l'Europe),
Socle de la Grande Arche, 92054 Paris La Défense.
Tél. : 01 44 35 72 00.
- EUROSTAT** Office statistique des communautés européennes,
Bureau d'information, L 2920 Luxembourg.
Tél. : 00 352 4301 34567.
www.europa.eu.int
- FAO** Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture,
Via delle Terme di Caracalla, Rome, Italie. Tél. : 00 39 652 251.
www.fao.org

- FRI** Fédération routière internationale,
2, Chemin de Blandonnet CH-1214 Vernier (Genève) Suisse.
Tél : 41 22 306 020 60. www.infet.org
- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale,
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.
Tél. : 01 46 41 85 85.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques,
2, rue André-Pascal, 75016 Paris Cedex 16. Tél. : 01 45 24 82 00.
www.oecd.org
- OMS** Organisation mondiale de la santé,
Palais des Nations, 20 avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.
www.who.ch
- ONU** Organisation des Nations unies, centre d'information,
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 01 43 06 48 39.
www.un.org
- PRB** Population Reference Bureau,
1875 Connecticut Ave., NW, Suite 520, Washington,
DC 20009-5728 USA
Tél. : 202 483 1100. www.prb.org
- UIC** Union internationale des chemins de fer,
16, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 01 44 49 20 20.

4. ORGANISMES DIVERS

- AFB** Association française des banques,
18, rue La Fayette, 75440 Paris Cedex 09. Tél. : 01 48 00 52 52.
- CCAF** Comité Central des armateurs de France,
47, rue de Monceau, 75008 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 89 52 52.
- CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles,
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 01 49 52 51 00.
- CITEPA** Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution
atmosphérique,
10, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 68 83.
- CNC** Centre national de la cinématographie,
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 44 34 34 40.
- CNP** Chambres des notaires de Paris,
12, avenue Victoria, 75001 Paris. Tél. : 01 44 82 24 00
- CPDP** Comité professionnel du pétrole,
Tour Corosa, 3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282,
92505 Rueil-Malmaison. Tél. : 01 47 16 94 60.
- DF** La Documentation française, services documentaires,
29, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Tél. : 01 40 15 70 00.
www.ladocfrancaise.gouv.fr
- FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances,
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 42 47 90 00.

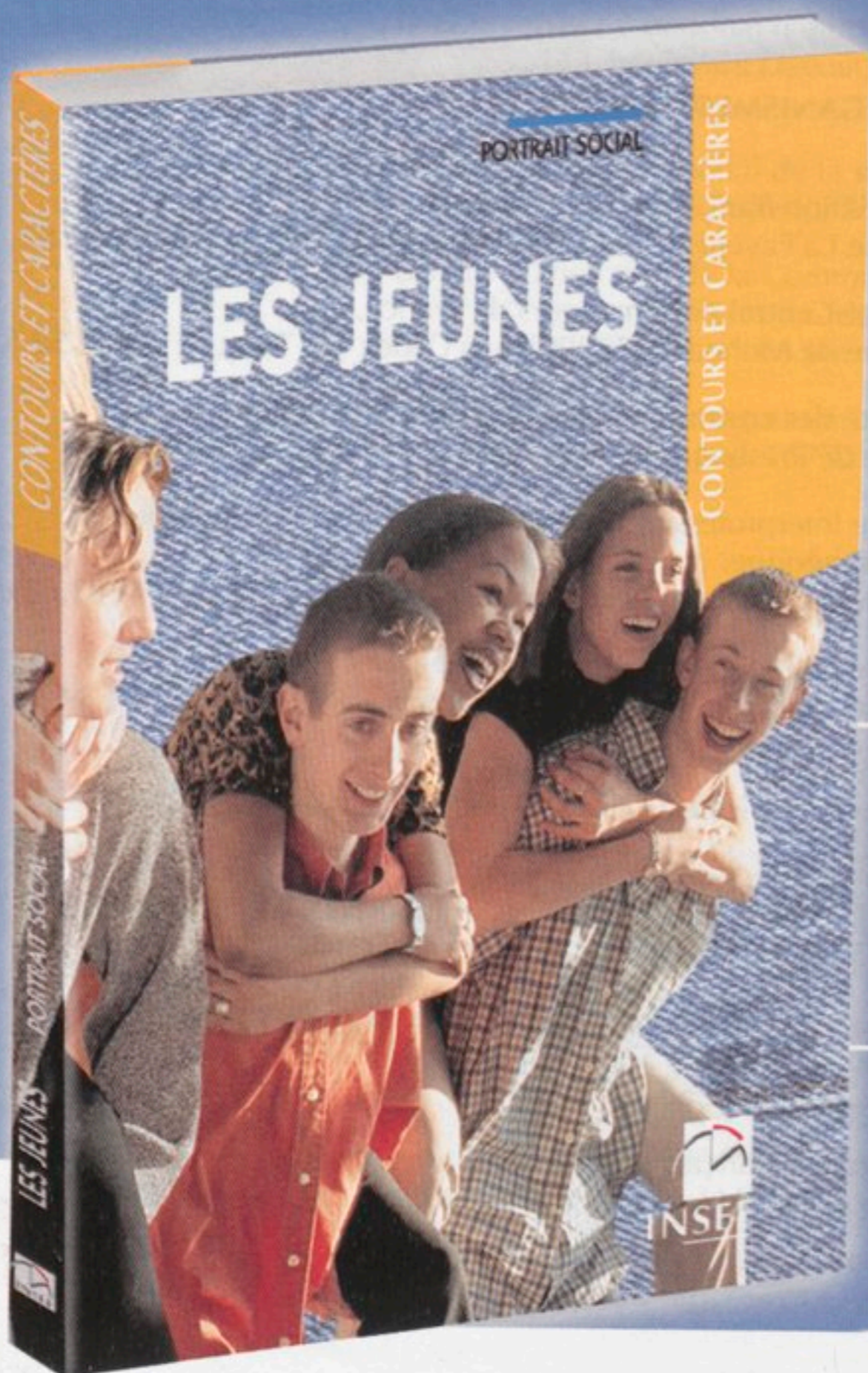
Les Jeunes ?

De l'enfance à la maturité, la transition se prolonge.

L'accès aux statuts définissant l'âge adulte est repoussé toujours plus tardivement, qu'il s'agisse de la fin des études, du départ de chez les parents, de l'entrée dans la vie professionnelle, de la constitution d'un couple et d'une famille.

Avec *Les jeunes*, l'INSEE apporte une contribution majeure à la compréhension de cette population.

Cohabitation, formation, insertion professionnelle, chômage, mode de vie, revenu, consommation, endettement, sexualité, drogue, délinquance...ne sont que quelques uns des 70 thèmes traités dans cet ouvrage.



Format 16x24, 200 pages
Réf. : SAGE CCJEU00
ISSN 0999-131X
ISBN 2-11-067-443-1

Prix : 79 F - 12,04 €

INSEE

L'Insee en direct

24 heures sur 24



www.insee.fr



INSEE

L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

INSEE ACTUALITÉS

« INSEE ACTUALITÉS magazine » est un catalogue trimestriel des nouveautés de l'INSEE : publications, banques de données... ; il est adressé à toute personne ou organisme désireux de suivre l'actualité de l'INSEE.

Abonnement gratuit sur simple demande à :
Insee - Direction générale
Division Mercatique et Commercialisation
Abonnement à Insee Actualités - Timbre H470
Tour « Gamma A »
195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12

COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an cette revue interministérielle vous informe sur l'ensemble des activités du système statistique public et sur l'évolution des outils et des méthodes.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 135 FF - Europe : 169 FF - Reste du monde : 234 FF
20,58 € 25,76 € 35,67 €

LES PÉRIODIQUES

LE BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique, complétées par les séries rétrospectives des principaux indices et par le bilan démographique.

Abonnement 1 an (12 numéros)
France : 364 FF - Europe : 455 FF - Reste du monde : 584 FF
55,49 € 69,36 € 89,03 €

INSEE PREMIÈRE

Le « 4 pages » qui, chaque semaine, présente les analyses et les commentaires des experts de l'INSEE sur un thème de l'actualité économique et sociale.

Abonnement (60 numéros)
France : 530 FF - Europe : 663 FF - Reste du monde : 827 FF
80,80 € 101,07 € 126,08 €

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Chaque numéro est un recueil d'articles sur un grand thème du débat social proposant des commentaires, des tableaux et des graphiques ainsi qu'une bibliographie.

Abonnement 1 an (10 numéros)
France : 414 FF - Europe : 518 FF - Reste du monde : 633 FF
63,11 € 78,97 € 96,50 €

INSEE RÉSULTATS

Cette série présente les résultats détaillés des enquêtes et opérations statistiques menées par l'INSEE. Elle s'articule en 5 thèmes :

Économie générale (15 numéros)
France : 1 091 FF - Europe : 1 363 FF - Reste du monde : 1 620 FF
166,32 € 207,79 € 246,97 €

Démographie - Société (7 numéros)
France : 509 FF - Europe : 636 FF - Reste du monde : 726 FF
77,60 € 96,96 € 110,68 €

Consommation - Modes de vie (5 numéros)
France : 364 FF - Europe : 455 FF - Reste du monde : 595 FF
55,49 € 69,36 € 90,71 €

Système productif (15 numéros)
France : 1 091 FF - Europe : 1 363 FF - Reste du monde : 1 557 FF
166,32 € 207,79 € 237,36 €

Emploi - Revenus (15 numéros)
France : 1 091 FF - Europe : 1 363 FF - Reste du monde : 1 588 FF
166,32 € 207,79 € 242,09 €

Ensemble des 5 thèmes (57 numéros)
France : 4 145 FF - Europe : 5 181 FF - Reste du monde : 6 077 FF
631,90 € 789,84 € 926,43 €

ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Ce trimestriel publie des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 545 FF - Europe : 681 FF - Reste du monde : 726 FF
83,08 € 103,82 € 110,68 €

Pour les particuliers :
France : 195 FF - Europe : 244 FF - Reste du monde : 287 FF
29,73 € 37,20 € 43,75 €

INSEE MÉTHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles.

Abonnement (10 numéros)
France : 728 FF - Europe : 910 FF - Reste du monde : 1 103 FF
110,98 € 138,73 € 168,15 €



COLLECTION
SYSTEME STATISTIQUE PUBLIC

RECUEIL D'ETUDES SOCIALES

Une sélection d'études sur l'actualité sociale les plus récemment publiées par différents organismes publics français d'études et de statistiques.

Abonnement 1 an (3 numéros)
France : 315 FF - Europe : 394 FF - Reste du monde : 421 FF
48,02 € 60,06 € 64,18 €

SYNTHÈSES

Cette nouvelle collection présente des études et des enquêtes faites par les organismes du système statistique public.

Abonnement 1 an (12 numéros)
France : 959 FF - Europe : 1 199 FF - Reste du monde : 1 277 FF
146,20 € 182,79 € 194,68 €

LA CONJONCTURE
COLLECTION « INSEE CONJONCTURE »

INFORMATIONS RAPIDES

Série de 350 numéros par an, présentant dès leur disponibilité les derniers indices et les résultats les plus récents des enquêtes de conjoncture de l'INSEE.

Elle inclut les 105 numéros des "Principaux indicateurs" (chiffres essentiels de l'économie) qui peuvent faire l'objet d'un abonnement à part par courrier ou par télécopie.

Abonnement Principaux Indicateurs (105 numéros par an) :
par télécopie :
France : 2 000 FF - Europe : 2 500 FF - Reste du monde : 3 000 FF
304,90 € 381,12 € 457,35 €
par courrier :
France : 830 FF - Europe : 1 038 FF - Reste du monde : 1 288 FF
126,53 € 158,24 € 196,35 €
Abonnement Informations Rapides (245 numéros par courrier) et les principaux Indicateurs par télécopie :
France : 2 950 FF - Europe : 3 688 FF - Reste du monde : 4 563 FF
449,72 € 562,23 € 695,62 €
Abonnement à l'ensemble de la série par courrier :
France : 1 750 FF - Europe : 2 188 FF - Reste du monde : 2 691 FF
266,79 € 333,56 € 410,24 €

NOTE DE CONJONCTURE

Trois notes de synthèse et un point de conjoncture pour suivre la situation et les perspectives à moyen terme de l'économie française. Le supplément "Séries longues" donne des tableaux et des graphiques sur 25 ans.

Abonnement 1 an (3 notes + 1 point + 1 supplément Séries longues)
France : 210 FF - Europe : 263 FF - Reste du monde : 309 FF
32,01 € 40,09 € 47,11 €

CONJONCTURE IN FRANCE

Deux fois par an une synthèse de la conjoncture économique de la France rédigée en anglais.

Abonnement 1 an (2 numéros)
France : 50 FF - Europe : 63 FF - Reste du monde : 75 FF
7,62 € 9,60 € 11,43 €

NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE
DIRECTION DE LA PRÉVISION

Deux fois par an, un panorama de la conjoncture mondiale dressé par la Direction de la Prévision. En supplément, deux points de conjoncture internationale.

Abonnement 1 an (2 notes + 2 points)
France : 160 FF - Europe : 200 FF - Reste du monde : 251 FF
24,39 € 30,49 € 38,26 €

TABLEAU DE BORD HEBDOMADAIRE

Un panorama complet et actualisé de la conjoncture économique française et internationale. Le supplément "Série longues" donne des tableaux et des graphiques sur 25 ans.

Abonnement 1 an (50 numéros + 1 supplément Séries longues)
France : 1 500 FF - Europe : 1 875 FF - Reste du monde : 2 375 FF
228,67 € 285,84 € 362,07 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

À RETOURNER À : INSEE - CNGP BP 2718 - 80027 AMIENS Cedex 01
Tél. : 03 22 92 73 22 - Fax : 03 22 97 92 95

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

Nom ou raison sociale :

Activité : Tél : Fax :

Adresse :

Je règle un montant deFF * (total des abonnements) par :
Carte bancaire. Visa Mastercard Eurocard (seules cartes acceptées)

Carte N° Expire au : Date :

* pour l'Europe libellé en FF ou en euros

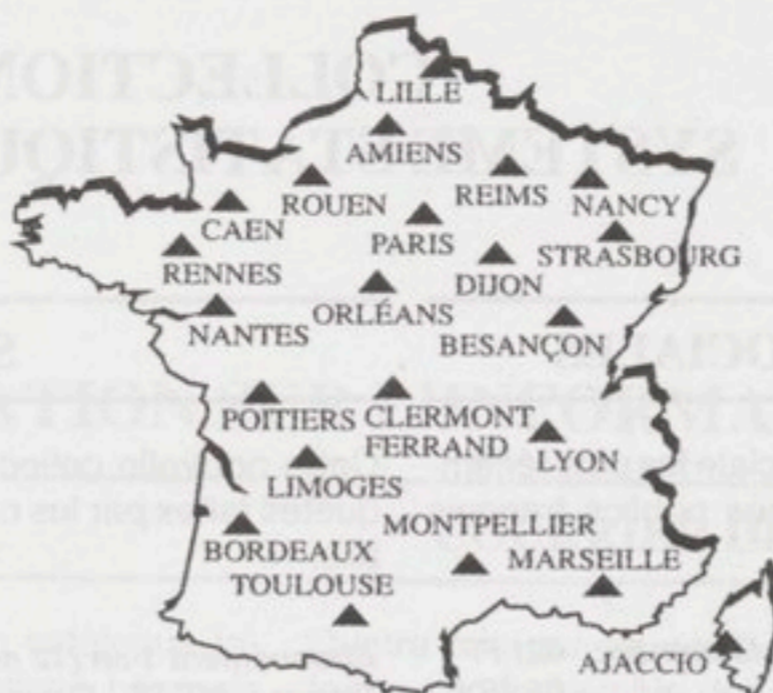
Signature obligatoire :

N.B. : Toute commande par fax devra être obligatoirement confirmée par courrier.

L'INSEE DANS VOTRE RÉGION

VOUS Y TROUVEREZ :

- Salle de documentation en libre consultation
- Bureau de vente des publications de l'INSEE
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE)
- Accès au fonds documentaire et aux banques de données de l'INSEE
- Travaux à la demande...



LE SERVICE INSEE 24H/24

08 36 68 07 60 (2,21 F/mn)

- indices - informations - adresses

sur Minitel

36.15 INSEE (1,00 F/mn)

36.17 INSEE les informations
directement chez vous par télécopie
(5,53 F/mn)

sur Internet

<http://www.insee.fr>

ALSACE

Cité administrative GAUJOT
14, rue du Maréchal Juin,
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 52 40 40

AQUITAINE

33, rue de Saget,
33076 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 57 95 04 00

AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,
63403 CHAMALIERES CEDEX
Tél. : 04 73 31 82 00

BOURGOGNE

2, rue Hoche, BP 1509,
21035 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 40 67 48

BRETAGNE

36, place du Colombier,
CS 94439
35044 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 29 33 33

CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719,
45067 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 69 53 35

CHAMPAGNE-ARDENNE

10, rue Edouard Mignot,
51079 REIMS CEDEX
Tél. : 03 26 48 61 00

CORSE

Résidence Cardo,
rue des Magnolias,
BP 907,
20700 AJACCIO CEDEX 9
Tél. : 04 95 23 54 50

EN OUTRE - MER :

ANTILLES-GUYANE

Direction Inter-Régionale
41, rue Bébian
BP 300
97158 POINTE-A-PITRE CEDEX
Tél. : 0 590 21 47 07

GUADELOUPE

Service Régional
Rue Paul Lacavé, BP 96,
97102 BASSE-TERRE
Tél. : 0 590 99 36 36

FRANCHE-COMTÉ

Immeuble « Le Major »,
83, rue de Dôle,
BP 1997,
25020 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 41 61 66

ILE-DE-FRANCE

INSEE Info Service,
accueil, librairie, consultation,
travaux sur mesure et sur rendez-vous
Tour « Gamma A »,
195, rue de Bercy,
75582 PARIS CEDEX 12
Tél. : 01 41 17 66 11

Direction Régionale

7, rue Stephenson,
Montigny-le-Bretonneux
78188 ST-QUENTIN-EN-YVELINES
CEDEX
Tél. : 01 30 96 90 99

LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency,
« Le Polygone »,
34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 04 67 15 71 11

LIMOUSIN

50, avenue Garibaldi,
87031 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 45 20 07

LORRAINE

15, rue du Général Hulot, BP 3846,
54029 NANCY CEDEX
Tél. : 03 83 91 85 85

MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,
31054 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 61 13

NORD - PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.-F. Kennedy,
BP 769, 59034 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 62 86 33

BASSE-NORMANDIE

93-95, rue de Geôle,
14052 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 15 11 11

HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,
76037 ROUEN CEDEX
Tél. : 02 35 52 49 94

PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres, BP 67401,
44274 NANTES CEDEX 02
Tél. : 02 40 41 79 80

PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,
80040 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 39 39

POITOU-CHARENTES

5, rue Sainte Catherine, BP 557
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 30 01 01

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

17, rue Menpenti,
13387 MARSEILLE CEDEX 10
Tél. : 04 91 17 59 50

RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,
69401 LYON CEDEX 03,
(Cité administrative de la Part-Dieu)
Tél. : 04 78 63 22 02

GUYANE

Service Régional
Avenue Pasteur, BP 6017,
97306 CAYENNE CEDEX
Tél. : 0 594 29 73 00

MARTINIQUE

Service Régional, Centre Delgrès
Boulevard de la Pointe des Sables
Les Hauts de Dillon, BP 641
97262 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél. : 0 596 60 73 60

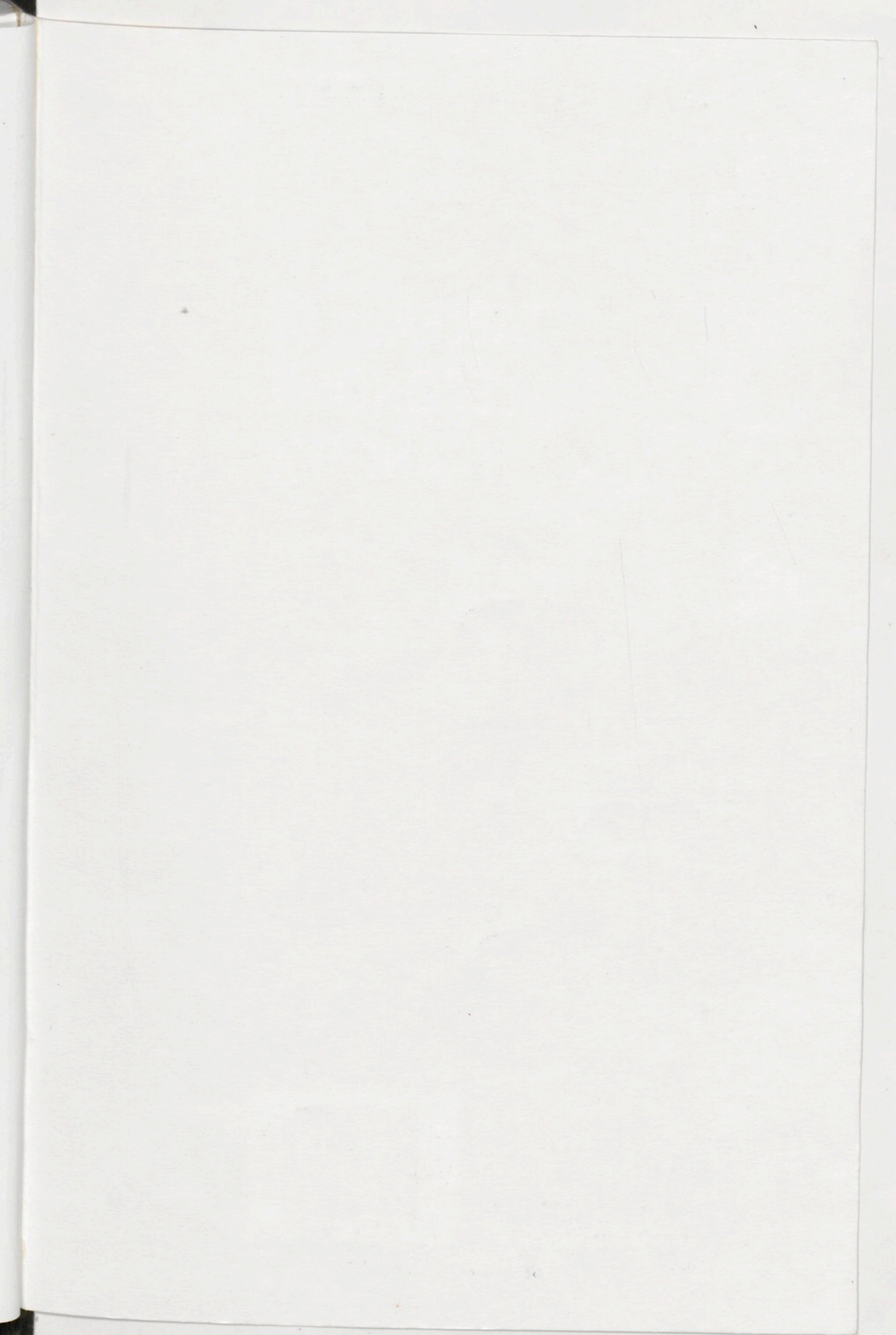
RÉUNION

Direction Régionale,
15, rue de l'École, BP 13,
97408 ST DENIS MESSAG CEDEX 9
Tél. : 0 262 48 89 21

INSEE - DIRECTION GÉNÉRALE
Insee Info Service
Timbre H470 - Tour Gamma A
195 rue de Bercy
75582 Paris Cedex 12 - FRANCE



Tél. renseignements : 01 41 17 66 11
Tél. administration : 01 41 17 50 50
Fax : 01 41 17 62 04



2000/2001

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Combien de ménages possèdent un ordinateur,
un téléphone mobile ?

Quel est leur taux d'endettement ?

Quelle est l'évolution des prélèvements obligatoires ?

Quelle est la place du commerce de détail ?

Quel pays européen a le taux de nuptialité le plus
élevé ?

Toutes ces questions et des milliers d'autres trouvent
leur réponse dans les **Tableaux de l'Économie
Française**.

Depuis plus de vingt ans, chaque nouvelle édition des
Tableaux de l'Économie Française par la fiabilité et la
pertinence de ses données, l'actualité de ses analyses,
attire un nombre croissant de lecteurs.

Les **Tableaux de l'Économie Française** s'imposent
comme une référence à qui s'intéresse à la France
économique et sociale.

ISSN : 0039-8802
ISBN : 2-11-067-452-0
CODE SAGE : TEF00
DIFFUSEUR : HER
DISTRIBUTEUR : LIVREDIS



9 782110 745248

Août 2000 - Prix 79 FF - 12,04 €